



HAL
open science

Des invariants aux mutations du discours du ministère des Affaires étrangères français, 1997-2019

Annabel Richeton

► **To cite this version:**

Annabel Richeton. Des invariants aux mutations du discours du ministère des Affaires étrangères français, 1997-2019. Linguistique. Université Bourgogne Franche-Comté, 2023. Français. NNT : 2023UBFCC024 . tel-04475588

HAL Id: tel-04475588

<https://theses.hal.science/tel-04475588>

Submitted on 23 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE**

PREPAREE À L'UFR SLHS DE BESANCON

Ecole doctorale n°592

LECLA

Doctorat de Sciences du langage

Par

Madame Annabel RICHETON

Des invariants aux mutations du discours du ministère des Affaires étrangères français. 1997-
2019.

Thèse présentée et soutenue à Besançon, le 13 décembre 2023.

Composition du Jury :

Mme Claire OGER, Professeure, Université Paris-Est Créteil, Présidente.
M. Pascal MARCHAND, Professeur, Université de Toulouse, Rapporteur.
Mme Galia YANOSHEVSKY, Professeure, Université de Bar-Ilan (Israël), Rapporteur.
M. Jean-Marc LEBLANC, Maître de conférences, Université Paris-Est Créteil, Examineur.
Mme Margareta KASTBERG SJÖBLOM, Professeure, Université Bourgogne Franche-Comté, Directrice.
Mme Virginie LETHIER, Maîtresse de conférences, Université Bourgogne Franche-Comté, Codirectrice.

Titre : Des invariants aux mutations du discours du ministère des Affaires étrangères français. 1997-2019.

Mots clés : analyse du discours, discours institutionnel, ministère des Affaires étrangères, textométrie

Le ministère des Affaires étrangères est une institution peu étudiée en sciences du langage et en sciences de l'information et de la communication, malgré l'intérêt que porte le grand public à ce ministère de l'ombre. Cette thèse propose une étude empirique des productions discursives du ministère des Affaires étrangères français entre 1997 et 2019, nourrie par les outils conceptuels et méthodologiques de l'analyse du discours assistée par la statistique (textométrie). Cette exploration consiste à rechercher, à la surface des productions du ministère, les traces formelles d'une variation dans le discours du ministère, en fonction de différents facteurs : la chronologie, les mandats présidentiels, la fonction des représentants du ministère, *etc.* S'appuyant sur la méthodologie de la

textométrie, un corpus d'étude a été construit, établi en XML-TEI, réunissant un échantillon de données textuelles permettant d'embrasser la face externe de la communication des acteurs du ministère (vers le public et les médias), intégrant des productions issues de différentes situations de communication (allocutions, interviews, communiqués de presse, conférences de presse, articles, *etc.*). Deux directions principales sont envisagées à travers l'exploration du corpus d'étude : dégager les invariants du discours du ministère ainsi que ses éventuelles mutations, et proposer une analyse fine des stratégies discursives et argumentatives observées dans le corpus. Pour repérer ces variations, ce travail s'appuie sur les concepts d'énonciation, de genre de discours ou encore de linguistique textuelle.

Title: From invariants to changes in the French Ministry of Foreign Affairs' discourse. 1997-2019.

Keywords: discourse analysis, institutional discourse, French Ministry of Foreign Affairs, textometry

Despite public interest, the French Ministry of Foreign Affairs has rarely been studied in the fields of both language sciences and information and communication sciences. This thesis offers empirical study of this Ministry's discursive production between the years 1997 and 2019 – supported by conceptual and methodological tools of statistically assisted discourse analysis (textometry). This deep dive involves the research for evidence of variation in discourse in the surface of the Ministry's productions, based on several factors: chronology, presidential mandates, the function of the Ministry's representatives, *etc.* A study corpus was established in XML-TEI using the methodology of textometry. It puts together a sample of textual data based on the external communication of the Ministry's

delegates (towards the public and media). Productions taken from various communication (speeches, interviews, press releases, press conferences, articles, *etc.*) are incorporated into this. With the exploration of the study corpus comes two main directions to consider. First, the identification of the invariants as well as any potential mutation in the Ministry's discourse; second, the proposal of a detailed analysis of the corpus' discursive and argumentative strategies. In order to identify the aforementioned variations, this work draws on the concepts of enunciation, discourse genre and textual linguistics.

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mes directrices de thèse, Margareta Kastberg Sjöblom et Virginie Lethier, sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour. Merci pour vos conseils tout au long de ces quatre années, pour vos mots toujours justes et à propos et surtout pour la confiance que vous m'avez accordée dès le début de mes études en sciences du langage.

Je remercie les membres du jury de m'avoir fait l'honneur d'accepter de lire et d'évaluer mon travail : Claire Oger, présidente ; Galia Yanoshevski, rapporteure ; Pascal Marchand, rapporteur, et Jean-Marc Leblanc, examinateur.

Merci au laboratoire ELLIADD et à l'école doctorale LECLA qui m'ont permis de mener ce travail dans des conditions idéales.

Je remercie également les membres de l'équipe du pôle DTEPS du laboratoire ELLIADD, et ceux de l'équipe pédagogique de sciences du langage de la faculté SLHS (Université de Franche-Comté), passés et actuels, ainsi que mes camarades doctorants, pour tous les échanges formels ou informels qui m'ont permis d'avancer et de remettre en perspective mon travail lorsque cela était nécessaire.

Merci à Nicole Salzard, ingénieure d'étude, pour son aide dans la collecte et l'enrichissement de mon corpus qui m'a fait gagner un temps précieux.

Merci aux étudiants de sciences du langage : ceux de ma promotion comme ceux à qui j'ai pu enseigner. Expliquer, c'est comprendre mieux.

Je remercie les yeux de lynx qui ont scruté ce document afin d'y déceler la moindre faute : Marine, Jérémy, Cyrielle et Olivier (toute coquille non corrigée est totalement de mon fait).

Je remercie mes amis qui n'ont jamais failli dans leur soutien et leur confiance : Amandine et Romain, Cécilia, Clara, Clarisse, Cyrielle, Cyrielle et Maxime, Emy et Romain, Esther et Jérémy, Hind et Matthieu, Jean-Mi, Jérémy et Antony, Léa et Adam, Lisa et Fredo, Marine et Charlie, Elodie, Gaëlle, Léo, Maud, Mella, Nanta, Séverine, Simon, Sophie, Virginie, les copains des claquettes et les copains de la Citronnade, ainsi que mes cousines Marie (et Mathias) et Sarah (et Alex) pour leur aide tant émotionnelle que matérielle.

Je remercie également tous les petits (et plus grands) lutins qui ont mis de la joie dans mes journées et dans mon cœur quand il le fallait : Hana et Nahel, Callie et Zola, Lucie, Elios, Victor, Léon et Adèle, Léon et Alice, Jade et Léo, Valentin et Léon.

Un merci très particulier à mes parents, qui ne cachent pas leur fierté, qui ont soutenu ma reprise d'études – qui devaient être courtes ! – et qui ont toujours tout fait, sur le court comme sur le long terme, pour que je ne manque de rien et que je puisse travailler dans les meilleures conditions. Je remercie également mes grands-parents et mon frère Benjamin.

Je remercie Ulysse qui m'émerveille chaque jour depuis quelques mois et dont l'arrivée a été une grande source de motivation pour mener ce travail à son terme.

Enfin, je remercie Marion pour avoir tout mis en œuvre afin que je termine ma thèse le plus sereinement possible. Merci de m'avoir encouragée chaque jour, de m'avoir donné de la force, du courage – et de la nourriture ! – et d'avoir toujours le bon mot (ou la bonne anecdote) pour me remonter le moral.

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction générale	7
Première partie. Contextualisation de la recherche	17
Introduction	18
Chapitre 1. De l'institution au discours institutionnel	20
1.1 Le ministère des Affaires étrangères d'hier à aujourd'hui	20
1.2 Objectifs et missions actuelles du ministère des Affaires étrangères....	37
1.3 Communiquer au nom du MAE : des discours destinés à circuler	43
1.4 Les prises de parole du MAE à l'interface des discours institutionnel et politique	51
Synthèse de la première partie	70
Deuxième partie. Du corpus aux régularités du discours du MAE.....	73
Introduction	74
Chapitre 2. De la constitution d'un corpus aux caractéristiques plurielles.....	77
2.1 Du corpus idéal au corpus d'étude : l'épreuve des choix	77
2.2 De l'hétérogénéité « générique » du corpus	82
2.3 Une série textuelle chronologique.....	92
2.4 Un corpus partitionnable par locuteur.....	96
2.5 Vers la gestion du hors-corpus et la circulation du dire	102
Chapitre 3. Les régularités du discours du MAE	124
3.1 Le rythme de production du discours.....	124
3.2 Le discours du MAE au prisme de la catégorie grammaticale des pronoms personnels	134
3.3 Le discours du MAE, un discours à consistance verbale.....	164
3.4 Les régularités du MAE au prisme des noms communs.....	173

3.5 Une fonction du discours du MAE : un discours du « dire ».....	185
3.6 Discussion	190
Synthèse de la deuxième partie	195
Troisième partie. À la recherche des facteurs et des lieux de variations.....	198
Introduction.....	199
Chapitre 4. Vers l'identification des facteurs de variation	206
4.1 Exploration des catégories grammaticales : le poids des mandats.....	206
4.2 Vers un facteur plus discret de variation : le statut du locuteur	209
4.3 Evolution diachronique de l'emploi des catégories grammaticales....	214
Chapitre 5. De l'hétérogénéité discursive du ministère des Affaires étrangères	242
5.1 Mettre en corpus des pratiques discursives.....	244
5.2 Vers un profilage grammatical des textes	253
5.3 Vers un profilage lexical	262
5.4 Expérimentations d'observables pour le profilage.....	281
Synthèse de la partie 3	297
Conclusion générale	299
Bibliographie.....	304
Table des matières	316
Table des illustrations.....	321
Figures.....	321
Tableaux	324
Annexes.....	327

Introduction générale

Le ministère des Affaires étrangères est un ministère qui attise la curiosité, en témoigne la publication, ces dernières années, de plusieurs productions révélant la fascination populaire pour une institution mal connue. Le Quai d'Orsay, métonymie du ministère des Affaires étrangères issue de sa localisation, est un lieu et une institution présentés comme mystérieux et secrets par les témoignages et les publications. Je pense par exemple au documentaire de Serge Moati, *Quai d'Orsay, les coulisses de la diplomatie* (2014), ou aux ouvrages *Quai d'Orsay, derrière la façade* (Bernard Destremau, 1994), *Dans les archives secrètes du Quai d'Orsay : Cinq siècles d'histoires et de diplomatie* (Emmanuel de Waresquiel, 2015), *La Face cachée du Quai d'Orsay* (Vincent Jauvert, 2016) ou encore *Trésors et secrets du Quai d'Orsay* (Pierre-Jean Remy, 2001). Le mystère entourant le ministère a également été porté en bande dessinée dans les deux tomes de *Quai d'Orsay, Chroniques diplomatiques* (2010 et 2011) de Christophe Blain et Abel Lanzac (pseudonyme de l'ancien diplomate Antonin Baudry, qui a été chargé de discours de Dominique Galouzeau de Villepin). Le premier tome a également été adapté au cinéma par Bertrand Tavernier en 2013. Le succès de la bande dessinée (plus de 500 000 exemplaires vendus) et du film (plus de 850 000 entrées) montre l'intérêt – voire la fascination – du grand public pour le ministère des Affaires étrangères et ses coulisses.

En sciences humaines et sociales, la littérature scientifique paraît, en contraste, moins développée. Les sciences historiques (Vaïsse, 2018 ; Allain *et al.*, 2005 ; Adel et Jeannesson, 2014 ; Bruley, 2018 ; Dethan, 1981, 1984 et 1985), et les sciences politiques (Loriol, 2018 ; Villar, 2006) partagent de s'être intéressées à la diplomatie en général plus que le ministère en lui-même. En sciences de l'information et de la communication et en sciences du langage, peu de travaux d'ampleur sont à recenser. Pour ceux qui existent, ils s'intéressent essentiellement à la « langue diplomatique » (Arifon, 2010) ou à la « communication » (Pascual, 2004).

Le discours des représentants du ministère des Affaires étrangères apparaît donc être un objet inexploré par la littérature scientifique, et en particulier en sciences du langage.

1. Objectifs de la recherche

Ancrée en analyse du discours (Maingueneau, 2014), cette thèse se propose de poser de premiers jalons pour l'étude du discours de ministère des Affaires étrangères (MAE)¹. Par analyse du discours, je renvoie à une discipline entendue au sens strict, se distinguant des « études de discours » (Maingueneau, 2012 : 24) dont relèverait, par exemple, l'analyse de contenu.

À la différence d'approches présentant un déficit d'attention à la matérialité textuelle et aux liens constitutifs du contexte au discours, je m'inscris dans une analyse du discours qui se propose « d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux » (Maingueneau, 2012 : 17). Dans cette perspective, mon utilisation du terme « discours » témoigne en lui-même de certaines idées fortes, telles que synthétisées par P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 187-189) :

- il est orienté, en ce que sa construction dépend du locuteur, et qu'il évolue dans le temps ;
- il est un acte de langage ;
- il ne peut être que contextualisé ;
- il est pris en charge par son locuteur ;
- il est régi par des normes sociales particulières, mais également à des normes de genre ;
- il est pris dans des relations interdiscursives ;
- il est transphrastique, au sens qu'il s'inscrit dans une structure qui n'est pas celle de la phrase.

Ces trois derniers points constituent précisément la pierre angulaire de mon travail de thèse. Les normes qui régissent le discours du MAE sont celles de pratiques discursives de plusieurs ordres. D'une part, le discours d'un ministère est régi par des normes dépendant de leur « communauté discursive » (Maingueneau et Cossutta, 1995) et de leur mode d'organisation. D'autre part, les normes sont également liées au genre du discours (Bakhtine, 1984), défini notamment par le cadre contextuel et situationnel dans lequel il est émis.

¹ Si le ministère a porté d'autres noms (voir chapitre 1, 1.1.1), j'ai choisi d'employer *ministère des Affaires étrangères* ou l'abréviation MAE lorsque j'aborde l'institution dans sa globalité, sans considération de la période.

Par ailleurs, le discours doit être appréhendé dans une approche transphrastique (Adam, 2005), c'est-à-dire en prenant en compte les relations et les articulations entre les éléments textuels, au-delà de la phrase isolée. Sur le discours du MAE, l'approche transphrastique sera repérable à l'attention portée à la textualité, dès la phase d'établissement des données textuelles.

Concernant l'interdiscours, les productions discursives du ministère peuvent – et doivent – être considérées dans leur relation les unes aux autres, dans un cadre défini (les productions d'un locuteur les unes par rapport aux autres, les productions d'un même genre, d'une même période, traitant d'un même sujet, *etc.*), mais également dans leur relation aux productions des autres institutions, et en particulier celle des autres ministères. À la suite de M. Pêcheux (1975) ou de D. Maingueneau (1993), j'entends l'interdiscours comme le fait que les discours préexistants traversent les suivants, et qu'aucune production discursive ne peut se targuer d'être totalement indépendante de toute autre production discursive.

Après avoir décrit les régularités observables dans le discours des représentants du MAE et interrogé la façon dont celles-ci étaient susceptibles d'être éclairées par la notion de type de discours, je me propose de consacrer ma recherche à l'étude des variations du discours du MAE. Il s'agit de discerner des facteurs de variations à partir de données telles que l'identité du locuteur, la période temporelle (année, mandat, *etc.*) ou encore l'appartenance politique du représentant.

Mon intérêt se porte en effet sur ce que je nommerais des « empreintes individuelles » me semble en partie à relier à mon souhait d'ouvrir un dialogue avec l'épistémologie des sciences de l'information et de la communication et plus particulièrement des logiques d'acteurs. En effet, ces deux disciplines se concentrent sur l'étude de la communication, sous des angles différents : les sciences du langage (SDL) étudient, entre autres, la structure et la compréhension du langage, allant de la phonétique qui s'intéresse aux sons de la parole à la sociolinguistique qui étudie la variation linguistique en fonction de facteurs sociaux, en passant par la sémantique (sens des mots et des énoncés), la neurolinguistique (relation entre le cerveau et le langage) ou encore la pragmatique (influence du contexte et des facteurs extralinguistiques sur la signification des énoncés), pour ne citer qu'elles. Les sciences de l'information et de la communication

(SDL) se focalisent notamment sur les processus de communication dans leur ensemble, y compris les médias, la technologie et les interactions humaines.

Bien entendu, cette ouverture interdisciplinaire n'est pas une originalité pour une recherche qui relève de l'analyse du discours. Dès ses débuts en France, l'analyse du discours acte la nécessité de construire une épistémologie empruntant à plusieurs champs disciplinaires. Pour rappel, on tend à dater l'émergence de l'analyse du discours en 1969, date à laquelle plusieurs publications posent les jalons de la discipline émergente :

- le numéro 13 de la revue *Langages*, qui se consacre à l'analyse du discours, sous la direction de Jean Dubois et Joseph Sumpf (dans lequel on retrouve la traduction de l'article de Z. Harris),
- *L'Archéologie du savoir* de Michel Foucault, qui développe la notion de discours, dans une perspective institutionnelle,
- Et *l'Analyse automatique du discours* de Michel Pêcheux, qui propose une méthodologie pour découper et coder des séquences linguistiques en « surfaces discursives » pour en analyser le fonctionnement selon une théorie mathématique qu'est la logique combinatoire,

Qu'elle emprunte aux théories sociales ou aux théories de la psychanalyse, l'analyse du discours, à ses débuts, témoigne d'une volonté de ne pas se limiter au seul aspect linguistique. Les appuis disciplinaires engagés (histoire, psychanalyse, sociologie) dépendent de l'objet d'étude, des questions que l'on se pose et des méthodologies employées pour y répondre. Le point commun aux analystes du discours des années 1960 et 1970 est leur intérêt pour les questions sociales et politiques et la place du discours dans ces domaines :

Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pourquoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer. (Foucault, 1971 :12)

Si l'analyse du discours, à ses débuts, se concentre sur des discours politiques ou syndicaux (Gardin, 1976 ; Slakta, 1971), les années 1980 et 1990 marquent une ouverture au discours ordinaire (Branca-Rosoff, 1989), sans pour autant délaisser le discours politique (Tournier, 1994). Dans les années 2000 et 2010, l'analyse du discours fait preuve d'un certain dynamisme dans le champ du discours institutionnel (Oger, 2005 ; Ollivier-Yaniv et Oger, 2003 ; Krieg-Planque, 2015). Ces approches se caractérisent par une dimension interdisciplinaire, chère à l'analyse du discours depuis ses débuts (Guilhaumou

et Mالدیدier, 1986). L'originalité des travaux sur le discours institutionnel est de croiser notamment les champs de la sociologie et de la linguistique :

Cette articulation entre les discours et les institutions de production et de diffusion qui les rendent possibles place d'emblée l'AD dans une position décentrée par rapport aux ancrages disciplinaires. Il faut notamment cesser (partiellement) d'être linguiste pour élaborer des hypothèses (construction du corpus, choix des méthodes...), sans quoi la recherche est exposée à une forme de circularité ou de fonctionnement tautologique, où l'on se borne à projeter sur un corpus une méthode préétablie. (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003)

Le dialogue entre sociologie et sciences du langage apparaît essentiel pour faire se croiser le regard sur les logiques d'acteurs et l'ordre du discours (Foucault, 1970) qui surdéterminent leurs productions. Cette interaction entre les deux approches permet de dépasser les oppositions d'un champ divisé entre :

D'un côté, les courants qualitatifs des sciences sociales, qui privilégient en général la perspective de l'acteur, la situation et la signification des pratiques, s'efforcent de passer de ce niveau à celui de l'organisation trans-individuelle du discours. (Angermüller et al., 2008 : 1)

2. Orientations méthodologiques

À ses prémices, cette thèse entendait, sur le plan méthodologique, faire la place belle aux méthodes d'enquête (et notamment d'entretiens) et au terrain. Ce programme méthodologique a été contraint par différents facteurs, l'épidémie de COVID19 en premier lieu. En effet, les déplacements rendus impossibles au moment où mon travail l'aurait nécessité, j'ai dû orienter différemment mes choix méthodologiques différents, de manière à pouvoir mener mon travail de recherche.

En deuxième lieu, le terrain de ma recherche – le ministère des Affaires étrangères – et ses acteurs, en particulier ses représentants (ministres, ministres délégués et secrétaires d'État actuels et passés) présente la particularité d'être extrêmement difficile d'accès. En dépit de tous mes efforts, je n'ai pu procéder qu'à deux entretiens avec des acteurs du MAE.

Le discours du MAE sera ici abordé au prisme d'une étude d'un corpus restreint aux productions discursives des représentants du ministère, c'est-à-dire les prises de parole des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État, dont la description et l'analyse seront nourries par les outils théoriques et méthodologiques de l'analyse du discours (notamment Krieg-Planque, 2012) pour décrire et analyser le discours du MAE.

Notre recherche présente également la particularité d'être outillée, en s'appuyant sur la « textométrie » (Heiden *et al.*, 2010). La textométrie est une méthode d'analyse de texte qui trouve ses origines dans les domaines de la linguistique, de la statistique et de l'informatique. Elle prend ses racines dans l'application de méthodes statistiques à l'analyse de texte.

Dans les années 1960 et 1970, la linguistique computationnelle s'est développée sous le nom de lexicométrie (Leblanc, 2005, 2016), et les chercheurs ont mis au point des techniques pour l'analyse automatique de textes, notamment l'analyse de la fréquence des mots, la lemmatisation² et la recherche de cooccurrence (Guiraud, 1960 ; Muller, 1968).

L'analyse de données textuelles, dont le nom a été popularisé par J.-P. Benzécri dans les années 1980, possède des similitudes avec la lexicométrie qui a émergé deux décennies avant. La lexicométrie se concentre sur l'analyse des fréquences et des cooccurrences de mots dans un texte ou un corpus de textes. Son objectif principal est de quantifier et d'explorer les tendances lexicales, notamment en examinant les fréquences de mots, les relations entre les mots et les tendances linguistiques. Les méthodes de lexicométrie incluent l'analyse de la fréquence des mots, la création de listes de mots-clés, l'analyse de la distribution des mots, et parfois l'usage de méthodes statistiques pour explorer la distribution des mots. Elle se concentre principalement sur l'analyse du niveau lexical, c'est-à-dire les mots et leur distribution dans le texte. Elle utilise des méthodes plus avancées telles que l'analyse factorielle des correspondances (AFC), l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM), l'analyse en composantes principales (ACP), *etc.*, pour explorer la structure globale d'un corpus de textes.

La textométrie émerge à la fin des années 2000 (JADT, 2006), et vise à analyser des structures plus complexes dans un texte, y compris la structure de documents, les relations entre les unités textuelles (phrases, paragraphes, *etc.*) et les contextes sémantiques. Elle prend en compte la pleine dimension des composantes de la textualité.

Au fil des décennies, la textométrie a étendu son domaine d'usage (Comby *et al.*, 2016) et a été utilisée en sociologie, en littérature, en science politique, en histoire, en

² La lemmatisation est le processus d'analyse morphologique des mots dans un texte pour déterminer leur forme canonique, appelée *lemme*. Le lemme est la forme de base d'un mot qui est généralement trouvée dans un dictionnaire ou un lexique. La lemmatisation vise à réduire un mot à sa forme fondamentale, permettant ainsi de regrouper les différentes formes d'un mot en une seule forme de référence.

géographie, et d'autres disciplines, pour analyser un large éventail de textes, allant des discours politiques aux corpus littéraires en passant par les documents historiques.

La textométrie est devenue une méthode puissante pour l'analyse de texte, permettant de révéler des tendances, des structures et des relations dans de grands corpus de textes. Elle est utilisée pour étudier la langue, la culture, la communication et d'autres aspects de la société à travers l'analyse de textes écrits et oraux.

Dans le domaine de l'analyse du discours, la textométrie est une des méthodologies employées lorsque l'on souhaite analyser un corpus conséquent. L'objectif de ce travail étant d'étudier les évolutions du discours du ministère des Affaires étrangères, et notamment son évolution chronologique, le volume de productions discursives à prendre en considération doit être suffisamment grand pour effectuer une comparaison diachronique. L'approche textométrique permet « une observation à la fois fine et globale des textes, et donc une exploitation relativement complète des données rassemblées dans ces corpus » (Pincemin et Heiden, 2008).

Un autre intérêt de la méthode textométrique réside dans l'objectivité des résultats obtenus. Si les requêtes effectuées dans des logiciels de textométrie sont soumis au biais du chercheur, les résultats, eux, ne dépendent pas de l'œil humain.

De plus, les outils de textométrie permettent de comparer des textes de taille différente : puisqu'ils utilisent des mesures statistiques, ils travaillent sur la base de fréquences relatives (notamment relatives à la taille du texte), et non sur des fréquences absolues.

La textométrie et les autres méthodes de statistique textuelle se sont vu opposer – et se voient encore opposer – de fortes réticences, en particulier concernant leur aspect technique qui semble vouloir :

[...] créer une légitimité symbolique en défaveur des approches ethnographiques ouvertement interprétative, ou conférer un prestige calqué sur les sciences dures érigées en modèles pour les sciences humaines et sociales (Bilat et Née, 2022)

Ces méthodologies reçoivent également des critiques concernant, d'une part, le « le peu d'ambition des questions d'analyses posées » (*ibid.*) et l'impression d'évidence provoquée par leurs résultats :

L'évidence provoquée par l'étude s'impose comme évidence antérieure à l'étude, et le lecteur conclut de bonne foi que l'étude était inutile, puisque ses conclusions étaient évidentes [...] (Prost, 1988).

Or, l'intérêt de ces chercheurs « ne consiste pas à prouver des évidences, mais à établir la force de l'évidence des faits nouveaux » (*ibid.*). Il apparaît aujourd'hui éculé, à mon sens, d'opposer analyse quantitative et analyse qualitative, position partagée par le statisticien et sociologue A. Desrosières (1993) qui se défend de considérer l'« analyse textuelle assistée par ordinateur » comme une méthode purement quantitative :

[...] il s'agit précisément d'orienter vers un questionnement précis, localisé sur les inflexions du discours et le système de différences qualitatives qui le travaille, un outil puissant, capable de prendre en compte de vastes corpus. Sur un plan épistémologique plus fondamental, faire l'hypothèse de l'interpénétration du discursif et du social, c'est se souvenir du caractère non seulement conventionnel mais discursivement construit de toute partition statistique et de toutes les opérations cognitives de classification ou d'identification qui sont à la base de n'importe quelle tentative de généralisation en sciences sociales.

La pleine conscience du chercheur – et de son lectorat – que toute analyse, qu'elle soit ou non basée sur des méthodes statistiques, est totalement dépendant de celui qui la construit et qui l'interprète :

La composition du corpus, son découpage en unités lexicales et textuelles, les informations pertinentes à considérer, les points d'entrée des investigations, la qualification des résultats des calculs en éléments de réponse au questionnement linguistique, tout cela reste du ressort de l'humain et de son rapport interprétatif à la langue (Pincemin, 2022 : 10)

Le chercheur reste donc maître de son travail durant toutes ses étapes, depuis le choix des données collectées jusqu'à l'interprétation des résultats obtenus, en passant par la segmentation des textes du corpus, des questions de recherche, du choix des logiciels textométriques et des requêtes effectuées dans ces derniers. L'outil ne « lit pas » à la place de l'utilisateur, qui reste le siège d'une activité interprétative et critique :

« [...] la capacité interprétative critique du chercheur devant les résultats produits demeure évidemment fondamentale : elle passe par la capacité à établir des corrélations plausibles et à les intégrer dans des systèmes interprétatifs globaux. » (Angermüller *et al.*, 2008).

3. Organisation de la thèse

Mon travail de thèse est divisé en trois parties qui, progressivement, m'amèneront à identifier des facteurs de variation dans le discours du ministère des Affaires étrangères français.

La première partie sera consacrée à une présentation synthétique de ce ministère, dans ses aspects à la fois historiques et politiques. Je retracerai l'histoire de ce qui fut un département des relations internationales, du Moyen-Age jusqu'à la configuration actuelle du MAE (1.1). Je décrirai les missions et les objectifs affichés par le ministère, son fonctionnement actuel et ses composantes (1.2). Je présenterai ensuite la communication du MAE, qu'elle soit interne ou externe (1.3.1), avant de décrire la manière dont une production discursive d'un ministre est construite (1.3.2). Enfin, je m'interrogerai sur le type de discours auquel celui du MAE peut être rattaché (1.4). En délimitant les caractéristiques du discours institutionnel (1.4.1) et du discours politique (1.4.2), je tenterai d'établir les liens que le discours du MAE entretient avec eux (1.4.3).

La deuxième partie de mon travail s'attachera à présenter le corpus de travail que j'ai construit pour répondre à mes interrogations, et offrira une première vue les régularités du discours du MAE.

Dans le chapitre 2, je présenterai et justifierai le choix des textes qui composent mon corpus, la façon dont ces données ont été collectées (2.1.1) et les métadonnées que j'ai sélectionnées pour enrichir les textes et en faciliter l'exploitation textométrique (2.1.2). Je présenterai ensuite l'une de ces métadonnées : les intitulés des textes du corpus (2.2). J'observerai dans un autre temps la dimension chronologique du corpus (2.3), puis j'en présenterai les différents locuteurs (2.4). Enfin, je m'attarderai sur un élément extra-discursif permettant de contextualiser les textes du corpus : le hors corpus et la circulation du discours (2.5)

Le chapitre 3 sera consacré à la recherche de régularités dans le discours du MAE, et discutera sa stabilité en tant que cadre discursif (Richeton, Lethier, et Kastberg, 2022). Dans ce cadre, je m'intéresserai au rythme de production en regardant les pics et les creux dans le volume de données de chaque année (3.1). J'observerai ensuite la manière dont certaines catégories grammaticales sont distribuées dans le corpus : les pronoms personnels (3.2), les verbes (3.3) et les noms communs (3.4). La dernière partie de ce

chapitre sera consacrée à la mise en relation entre les définitions des discours institutionnels et les résultats obtenus à l'issue de ces premières analyses (3.5).

La troisième partie de ma thèse sera dédiée à la recherche et l'identification des lieux de variation dans mon corpus d'étude. Cette partie de subdivisera en deux chapitres et sera précédée d'une introduction à consistance méthodologique, dans laquelle je présenterai les différentes classes d'analyse statistique contrastives que je déploierai dans cette partie.

Dans le chapitre 4, je m'intéresserai à la ventilation des catégories grammaticales selon les mandats présidentiels afin de tenter de repérer une variation diachronique ou politique (4.1) : dans quelle mesure la construction du discours varie-t-elle en fonction du temps ? Existe-t-il des lieux de variations liées au Gouvernement ou le président de la République sous lesquels exercent les ministres ? J'affinerai ensuite cette analyse en m'intéressant cette fois aux locuteurs (4.2), puis je me focaliserai sur l'emploi de certaines catégories grammaticales (les pronoms personnels sujets, les verbes et leurs temps et les adjectifs) (4.3).

Enfin, j'interrogerai, dans le chapitre 5, la variation du discours du MAE en fonction des intitulés de pratiques discursives qu'il mobilise pour désigner ses propres productions. Comme je l'expliquerai, je me garderai de faire correspondre *a priori* ces intitulés avec des genres de discours (Bakhtine, 1984). Je commencerai par quantifier puis par définir les pratiques discursives présentes dans mon corpus (5.1). J'établirai des regroupements de ces étiquettes pour les confronter à partir des spécificités d'emploi des catégories grammaticales (5.2) et de leurs cooccurrents respectifs (5.3). Enfin, à partir de l'observation de ces cooccurrents, je proposerai une analyse des connecteurs textuels (5.4.1) et des nominalisations (5.4.2).

Première partie. Contextualisation de la recherche

Introduction

La première partie de ce travail est consacrée à la description de son objet d'étude : le ministère des Affaires étrangères français.

Je m'assurerai, dans un premier temps, d'en rapporter l'histoire depuis les premiers échanges entre les souverains – au Moyen-Âge – jusqu'à la Cinquième République. Je définirai le terme de *diplomatie* et ses différentes acceptions au fil des siècles, et je présenterai l'organisation des ambassades et la mise en place d'un département à proprement parler des Affaires étrangères, au XVI^e siècle. Je montrerai comment ce département s'est développé et organisé jusqu'à s'installer au 37, quai d'Orsay en 1855. J'évoquerai la manière dont le Quai d'Orsay a traversé le XX^e siècle et ses guerres mondiales, pour se concentrer ensuite sur les colonies françaises. Je présenterai également les réformes qui ont permis au ministère de devenir ce qu'il est aujourd'hui. Je ferai enfin état des différents noms portés par le ministère, ainsi que de tous ses représentants – ministres, ministres délégués et secrétaires d'État – sous la Cinquième République.

Dans un deuxième temps, je ferai état de la configuration actuelle du ministère des Affaires étrangères en présentant les missions qu'il affiche, les entités qui le composent ainsi que les services et directions gérant les différents aspects des relations internationales.

La troisième partie de ce chapitre est consacrée à la communication du ministère. En effet, la diplomatie est intrinsèquement liée à la communication. J'aborderai tout d'abord la communication externe du ministère, qu'elle soit orale, écrite ou numérique. J'expliquerai le fonctionnement de cette communication telle qu'il est affiché par le ministère sur les différents supports, ainsi que les documents qu'il met à disposition concernant le vocabulaire qu'il emploie. Je montrerai ensuite comment les discours publics des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État sont construits grâce à un travail d'enquête mené auprès du rédacteur de discours (la « plume ») de l'un des ministres des Affaires étrangères de la Cinquième République. Je présenterai, à partir de cette enquête, les étapes typiques de la rédaction d'un entretien et d'une allocution, depuis les premiers jalons posés jusqu'au moment de l'énonciation.

Enfin, je consacrerai la dernière partie de ce chapitre au type de discours dans lequel s'inscrivent les productions discursives des représentants du ministère, en m'interrogeant sur ses liens avec le discours institutionnel et le discours politique. Pour ce faire, je présenterai les caractéristiques de chacun d'entre eux pour les mettre en relation avec les prises de parole des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État des Affaires étrangères. En effet, si le discours institutionnel est entendu comme un « discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003b : 7) et qu'il se caractérise par un certain nombre de normes, alors le discours du ministère peut y être rattaché. Cependant, ses productions discursives tendent également à me faire penser qu'elles pourraient appartenir au discours politique, puisqu'elles sont énoncées par des locuteurs qui, pour la plupart, sont des personnalités politiques, issues de partis politiques et ayant défendu des opinions partisans. De plus, le représentant doit faire entendre et accepter la politique du Gouvernement auquel il appartient, auprès des communautés nationale et internationale. Je présenterai donc des extraits de leurs productions discursives pour montrer en quoi le discours du ministère peut avoir des aspects institutionnels et politiques.

Chapitre 1. De l'institution au discours institutionnel

Analyser le discours d'une institution nécessite d'en connaître les contours historiques. C'est l'objet de la première partie de ce chapitre : l'histoire et le fonctionnement du ministère des Affaires étrangères. Dans un second point, j'évoquerai les missions actuelles du ministère et ses objectifs, pour évoquer ensuite la manière dont le ministère communique vers l'extérieur. Enfin, je m'interrogerai sur les productions discursives du ministère afin de tenter de délimiter le type de discours auquel elles appartiennent.

1.1 Le ministère des Affaires étrangères d'hier à aujourd'hui

Le ministère des Affaires étrangères (MAE), ministère régalien, a la particularité d'interagir avec la plupart des autres ministères français, puisqu'il concerne tous les secteurs d'activités ayant un lien avec l'étranger. Ses actions diplomatiques, axées sur les relations internationales, s'organisent en collaboration ou en opposition avec les gouvernements des autres pays du monde. L'organisation du ministère évolue au fil du temps et au gré des relations entre la France et les autres pays.

La première partie de ce chapitre est consacrée à cet historique : comment les époques et les événements ont-ils influencé l'organisation de la politique extérieure du pays ? Quels acteurs ont représenté le pouvoir à l'étranger, quels rôles ont-ils assumé et quels outils ont été mis à leur disposition ? Dans une seconde partie, je présenterai le MAE tel qu'il existe aujourd'hui, et plus particulièrement durant la première période du mandat d'Emmanuel Macron. Je tâcherai d'observer la manière dont le ministère communique publiquement, mais également le processus de rédaction des prises de parole des représentants du MAE. Enfin, je m'attacherai à définir le type de discours qu'est celui du MAE.

1.1.1 Des représentants du roi de France aux ministres de l'Europe et des Affaires étrangères : histoire de la diplomatie française

Par *diplomatie*, j'entends ici la « science et [la] pratique des relations politiques entre les États, et particulièrement de la représentation des intérêts d'un pays à l'étranger ». Ce terme est apparu dans les textes officiels en 1790³. L'adjectif *diplomate*, quant à lui, est apparu plus tôt (en 1784) pour désigner toute « personne officiellement chargée de représenter son pays auprès d'un gouvernement étranger ou dans les affaires internationales »⁴. Pour autant, l'ensemble de ces échanges politiques que peuvent entretenir les États entre eux ne datent pas de la fin du XVIII^e siècle.

Si « la notion polysémique de « diplomatie » est inconnue aux hommes du Moyen Âge qui ne possèdent aucun équivalent dans leur outillage intellectuel » (Péquignot, 2009 : 2), les souverains entretiennent déjà un dialogue avec leurs homologues étrangers. Le serment de Strasbourg est le premier document diplomatique établi en langue française, le 14 février 842 (Autrand et Contamine, 2005 : 43). Avant celui-ci, des rapports diplomatiques à la fois religieux et politiques sont la trace des relations diplomatiques entre la papauté et les rois de France : entre Étienne II (752-757) Pépin le Bref, ou encore entre Léon III (795-816) et Charlemagne (*ibid.* : 71).

Dans les siècles suivants, la diplomatie s'organise : des « groupes de serviteurs spécialisés dans la transmission de l'information se précisent progressivement au cours du XIII^e siècle dans l'ensemble des chancelleries occidentales » (Péquignot, *op. cit.* : 119). Alors que les différents serviteurs du roi se spécialisent et se professionnalisent, ceux qui servent les relations avec les autres nations suivent le même mouvement : il ne s'agit plus de simples messagers relayant des informations d'une cour à l'autre, mais d'ambassadeurs habilités à négocier et à signer des traités (*ibid.* : 98). En 1394 sont nommés des « secrétaires de la chancellerie royale [...] spécialisés dans la diplomatie » (*ibid.* : 99).

Les ambassades médiévales, composées d'une part de « chefs de mission diplomatique, princes, évêques et grands seigneurs issus du premier cercle de l'entourage royal », se chargeant des « discours officiels et [des] négociations », et d'autre part de

³ TLFi, entrée « diplomatie ». URL : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?44;s=1938589560;r=2;nat=;sol=1>; (consultée le 30/03/2019)

⁴ TLFi, entrée « diplomate ». URL : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1938589560>; (consultée le 30/03/2019)

« conseillers diplomatiques, experts en droit et en écriture, parfois aussi spécialistes des affaires militaires » chargés de la « rédaction des documents » (*ibid.*: 109), sont donc des délégations du pouvoir royal pour mener la politique extérieure. Durant cette époque déjà, les mandats des conseillers sont limités « dans [leur] objet comme dans le temps » (*ibid.* : 100). Les ambassadeurs ont donc un rôle officiel : représenter le roi à l'étranger. La délégation « agit au nom du roi, exerce l'une ou l'autre de ses prérogatives et engage sa personne. Pour cette raison elle a droit aux égards dus à la personne du roi. L'importance d'une telle délégation, outre les exigences de la partie adverse, explique le fait que l'ambassade soit toujours munie de « pouvoirs », rédigés par la chancellerie royale, en Conseil, et dûment scellés du grand sceau. » (*ibid.* : 104).

Au XVI^e siècle, les ambassadeurs sont toujours porteurs des décisions royales (Bély, 2005 : 231). Des secrétaires d'État « sont chargés de contrôler – et parfois de contresigner – [l]es dépêches royales » (*ibid.* : 231). Il s'agit de documents rédigés après consultation d'un certain nombre de personnages, allant des parents du souverain aux princes étrangers. Sous le règne de François I^{er}, le réseau diplomatique français se développe considérablement, et le nombre de représentants permanents à l'étranger passe d'un à dix (*ibid.* : 232). Au travail de ces ambassadeurs résidents s'ajoute la mobilisation d'ambassades extraordinaires (*ibid.* : 233). Sont choisis par le roi des membres de la noblesse, « plus apte[s] à représenter un monarque guerrier, car plus habitué[s] aux coutumes de la vie de cour, plus sensible[s] aux affaires militaires et plus apte[s] à défendre l'honneur de [leur] maître ». De même, les membres hauts placés de l'Église sont des représentants privilégiés du fait de leur culture et de leur connaissance du latin, ce qui est un avantage certain pour les négociations (*ibid.* : 234-235).

La mise en place d'un véritable département consacré aux Affaires étrangères date de la fin du XVI^e siècle, à la fin du règne d'Henri III, le 1^{er} janvier 1589 (Barbiche, 2012). Au XVII^e siècle, un secrétaire d'État est chargé des Affaires étrangères et « les monarques ne se rencontrent plus beaucoup [...], ce qui renforce le rôle et l'éclat de leurs représentants. » (Bély, *op. cit.* : 345). Sous le règne de Louis XVIII, quatre secrétaires d'État sont chacun chargés, pour un certain nombre de pays, « de la correspondance avec les chefs d'État et avec les ambassadeurs et autres agents diplomatiques accrédités par la France auprès de ceux-ci » (Barbiche, *op. cit.*).

Les préoccupations du XVIII^e siècle imposent au système diplomatique une nouvelle organisation. Ainsi :

[...] le régent Philippe d'Orléans met ainsi en place une polysynodie, un système de conseils de gouvernement, chacun étant dirigé par un membre éminent de la noblesse. La diplomatie revient à un Conseil des Affaires étrangères [...]. Incapable de définir une action cohérente et de conserver le secret nécessaire à la réussite de ses entreprises, cette organisation prouve son inefficacité. Le Régent rétablit, dès qu'il le peut, le secrétariat d'État aux Affaires étrangères [...] (Bély, *op. cit.* : 390-391).

La mise en place d'un réseau diplomatique idéal semble être l'une des priorités de cette période. Dans le même temps, les attributions géographiques des ambassadeurs sont définies plus précisément (en 1714), ainsi que des compétences spécialisées selon le domaine de compétences géopolitiques ou topographiques, dont celle de surveiller les étrangers ou encore de construire des cartes des frontières territoriales.

Aux débuts de la Révolution, la diplomatie française « est dominée par une vision humaniste issue des Lumières et du projet de transformer l'organisation de l'Europe des Princes en une Europe des Peuples et des Nations. » (Lentz, 2005 : 407). La remise en question du pouvoir sacré du monarque remet également en cause la conduite des affaires extérieures (*ibid.* : 415). Louis XVI, en acceptant la nouvelle constitution du 14 septembre 1791, signe « le refus de toute guerre de conquête, [mais aussi] la domination de l'assemblée (donc de la nation) sur le roi. [...] » (*ibid.* : 415). Le roi nomme ses représentants, mais les députés contrôlent toutes ses décisions

En 1794, « le gouvernement révolutionnaire modifia en profondeur l'organisation de la diplomatie française » (*ibid.* : 443-444). Le ministre dédié aux Affaires étrangères n'est plus consulté sur tous les cas le concernant. Plusieurs départements se consacrent aux relations extérieures : un Département national, un bureau pour le Comité de salut public et un comité *ad hoc* pour la Convention, qui décrète le 1^{er} avril « la suppression des ministères remplacés par des commissions exécutives » (*ibid.*). Un seul commissaire rendait compte du travail du département à la commission des Relations extérieures.

Napoléon conduit ensuite en personne la politique extérieure (*ibid.* : 466) :

Cette concentration du pouvoir eut des conséquences non seulement sur la politique suivie, mais aussi sur la vie du Département qui fut renforcé et réorganisé. Son budget passa de quatre millions sous le Directoire à plus de dix millions après 1808, somme comparable à celle consacrée aux Affaires étrangères sous l'Ancien Régime. La diplomatie napoléonienne se devait d'être spectaculaire et représentative de la puissance française. (*ibid.*)

En 1855, le ministre des Affaires étrangères français s'installe dans l'hôtel nouvellement construit au 37, quai d'Orsay à Paris, qu'il occupe toujours aujourd'hui. Écrit avec une majuscule, le Quai d'Orsay désigne spécifiquement ce ministère. La diplomatie française prend donc une ampleur considérable, mais s'efface lors de la guerre de 1870, du fait de « l'effondrement militaire et politique » de la France (Guillen et Allain, 2005 : 626). Le département des Affaires étrangères peine à se stabiliser et subit les oppositions politiques : onze représentants se succèdent entre septembre 1880 et mars 1890 (*ibid.* : 636).

Les années 1890, à l'inverse, voient le renouveau de la politique extérieure, qui » fait l'objet d'un large consensus sur une politique d'affirmation nationale. » (*ibid.* : 653-654). Dès lors, l'institution s'adapte aux transformations des relations internationales et « aux exigences nouvelles d'une politique extérieure aux ambitions mondiales » (*ibid.* : 660). En 1900, 152 personnes sont employées par l'administration centrale. Dès 1891, les services sont réorganisés : le cabinet du ministre (protocole, personnel, traduction, chiffre et presse), la direction des « Affaires politiques et les protectorats » (sous-direction Nord et Extrême Orient, sous-direction Midi et Orient, sous-direction des affaires coloniales et d'Afrique et sous-direction du contentieux) et la direction des « Consulats et des affaires commerciales et consulaires » (sous-direction du consulat, sous-direction des affaires commerciales, sous-direction des affaires consulaires puis sous-direction des Affaires de Chine) (*ibid.*: 712). Jusqu'en 1914, le Directeur des Affaires politiques conseille le ministre sur l' « exécution de la politique étrangère » (Dethan, 1981), et notamment à partir de 1907 sur les relations commerciales et sur la gestion du personnel diplomatique.

Au début du XX^e siècle, face à la menace allemande, « la France opte pour la politique de paix par la force, voire la brutalité » (Robert, 2000). La guerre de 1914-1918 modifie les enjeux du ministère des Affaires étrangères, en introduisant la nécessité d'une stratégie militaire nouvelle. Le Quai d'Orsay « prend l'initiative de coordonner » les organismes de « propagande » (Dethan, 1984) et modifie le fonctionnement de l'économie et des finances du fait des réquisitions par l'État – notamment de la flotte marchande – et du rôle joué par le ministre dans la « guerre économique » (*ibid.*). Parmi le personnel diplomatique, l'aristocratie est représentée pour environ un tiers entre 1900 et 1939, tandis qu'« entre 1900 et 1914, la noblesse fournit 20 % des cadres supérieurs du Quai, ambassadeurs et ministres plénipotentiaires ; entre 1918 et 1939, elle en représente 28 % » (Daque, 2008). Les procédures de recrutement « conformes au modèle

méritocratique par les Républicains sous la forme du concours » n'empêche pour autant pas la cooptation (*ibid.*).

Après la Grande Guerre, la France doit remanier le fonctionnement de sa politique étrangère et renégocier ses relations avec les différents pays d'Europe et du monde. Après 1918, la France choisit de se réconcilier avec l'Allemagne. L'entrée de cette dernière à la Société des Nations est signe de paix, et l'influence française regagne de son prestige. Cependant, « la crise économique mondiale et l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933 brisent cette dynamique » (*ibid.*).

Après les défaites de 1940, l'attention des Français est attirée vers les colonies pour leur redonner confiance dans la puissance française (*ibid.*). Le rôle du ministre prend alors de plus en plus d'importance par rapport à celui du président de la République dans les relations internationales. Différents secrétaires d'État (poste créé en 1915) sont nommés pour suppléer le ministre, qui se déplace de plus en plus à l'étranger. De nouveaux organismes sont créés pour gérer les différents domaines d'action du ministère, tels que « les questions relatives aux propriétés françaises dans les pays ex-ennemis », le « Service de Presse et d'Information » ou le « Service des œuvres françaises à l'étranger » (*ibid.*). Cependant, le ministère est pris de court par les avancées du Troisième Reich, et se voit dans l'obligation, en collaboration avec le ministre de la Guerre, de faire construire la Ligne Maginot pour ralentir les troupes allemandes. Cette décision est critiquée par l'opinion publique, et également par le général de Gaulle, qui estime que les moyens utilisés pour sa construction auraient pu aider à renforcer l'armée et à investir dans des véhicules de guerre (*ibid.*).

Après la Seconde Guerre mondiale, les postes diplomatiques des Affaires étrangères restent fluctuants et politiquement instables : 12 ministres, 24 secrétaires d'État et 10 secrétaires généraux se succèdent entre 1944 et 1981 (Dethan, 1985), et le rôle du président de la République dans la politique étrangère se renforce. Les missions du département se diversifient avec l'évolution des relations internationales. Ainsi, il doit gérer des domaines comme « les relations franco-algériennes, la Communauté européenne, la Coopération française avec les pays du Tiers-Monde » (*ibid.*).

À partir des années 1970, plusieurs réformes reconfigurent l'organisation du ministère. Ainsi, la réforme Guiringaud modifie la traditionnelle répartition entre la direction politique et la direction économique pour redistribuer les compétences qui y

sont liées en zones géographiques (Europe, Asie-Océanie, Afrique du Nord-Levant, Afrique du sud du Sahara, Amériques) (*ibid.* : 30). Jean François-Poncet, dans un décret du 1^{er} juin 1979, renforce le pouvoir de l'ambassadeur qui devient « le seul représentant de l'État dans son pays de résidence » et « représente non seulement le chef de l'État, mais l'ensemble des ministères. » (*ibid.* : 31)

En 1993, la réforme Juppé permet de renforcer les fonctions du secrétaire général et de « restaurer la mission de souveraineté du MAE et sa mission de coordination de l'action extérieure de l'État » (*ibid.* : 34). La réforme Védrine induit :

[...] la fusion (1988-1999) du MAE avec le ministère de la Coopération » (*ibid.*: 35), tandis que la réforme des Livres blancs (2008-2009) revient sur les politiques publiques et consacre des « travaux et réflexions sur les choix de la France face aux défis de la mondialisation, marqués par la publication de deux livres blancs, l'un sur la politique étrangère de la France, l'autre sur la défense et la sécurité nationale. (*ibid.* : 37).

Il s'agit alors de répondre au mieux aux nouveaux enjeux : « changement climatique, régulations financières, pandémies, concurrences internationales dans le domaine du savoir et de la recherche, multiplication des nouveaux acteurs (ONG, collectivités locales) » (*ibid.*). Enfin, la réforme Fabius (2014-2016) étend les compétences du ministère « au commerce extérieur et à la promotion du tourisme » (*ibid.* : 40).

Durant cette période, le ministère souffre de la « présidentialisation de la politique étrangère sous la V^e République » (*ibid.* : 28) : la présidence de la République dispose d'une cellule diplomatique dirigée par un conseiller qui « fait des propositions pour redéfinir la position de la France » (*ibid.*: 56). Les attributions du ministère se trouvent également en concurrence avec celles des Finances et de la culture (*ibid.*).

Entre la Révolution française et aujourd'hui, plusieurs titres ont donc été octroyés au(x) responsable(s) de la diplomatie en France. Le tableau ci-après répertorie ces titres selon les périodes durant lesquelles ils ont été utilisés :

Tableau 1 - Titres donnés aux responsables de la diplomatie française de 1547 à 2019

Secrétaire d'État des Affaires étrangères	1547-1789
Ministre des Affaires étrangères	1789-1794 ; 1814-1815 ; 1818-1829 ; 1830-1834 ; 1836-1839 ; 1840-1847 ; 1848-1873 ; 1873-1879 ; 1880-1881 ; 1883 ; 1885-1886 ; 1886-1892 ; 1893 ; 1894-1896 ; 1896-1905 ; 1906-1912 ;

	1913 ; 1914 ; 1914-1915 ; 1917-1920 ; 1924 ; 1925 ; 1926-1929 ; 1929-1932 ; 1933-1934 ; 1934-1935 ; 1936-1939 ; 1940 ; 1944-1946 ; 1947-1948 ; 1948-1954 ; 1955-1984 ; 1986-1988 ; 1993-2002 ; 2002-2007 ; 2012-2014
Commissaire aux Relations Extérieures	1794-1795
Ministre des Relations extérieures	1795-1813 ; 1984-1986
Président du Conseil et Affaires étrangères	1815-1818 ; 1830 ; 1835-1836 ; 1839-1840 ; 1847-1848 ; 1879-1880 ; 1881-1883 ; 1883-1885 ; 1886 ; 1892-1899 ; 1893-1894 ; 1896 ; 1905-1906 ; 1912-1913 ; 1913-1914 ; 1915-1917 ; 1920-1924 ; 1914 ; 1924-1925 ; 1925-1926 ; 1929 ; 1932-1933 ; 1934 ; 1935-1936 ; 1940
Vice-Président du Conseil et Affaires étrangères	1873
Président du Conseil, Défense nationale et Guerre et Affaires étrangères	1939-1940
Ministre secrétaire d'État des Affaires étrangères	1940-1941
Vice-président du Conseil, ministre de la Défense nationale, secrétaire d'État aux Affaires étrangères et à la Marine	1941-1942 ; 1943-1944
Commissaire national aux Affaires étrangères	1941-1942
Commissaire national aux Affaires étrangères et aux Colonies	1942-1943
Président du Gouvernement provisoire et ministre des Affaires étrangères	1946-1947
Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères	1948 ; 1954-1955
Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères	1988-1993
Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie	2002

Ministre des Affaires étrangères et européennes	2007-2010
Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes	2010-2012
Ministre des Affaires étrangères et du Développement international	2014-2017
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	2017-2019

Au service du roi, portant la parole du roi, signant des documents officiels au nom du roi : dès le Moyen Âge, les ambassadeurs sont non seulement des représentants de leur souverain auprès des cours étrangères grâce à leurs connaissances dans un domaine particulier, leur art de manier le verbe ou leurs relations, mais ils sont également l'image du roi à l'étranger. Dès lors, nous pouvons nous interroger sur cette représentation : peut-on considérer, aujourd'hui encore, les ambassadeurs comme garant de l'image du chef d'État à l'étranger ? Les membres du gouvernement dédiés aux Affaires européennes et étrangères (ministres et secrétaires d'État) n'ont-ils pour fonction que de porter la voix présidentielle sur ces thématiques face aux citoyens français ?

Dans cette perspective, les changements de gouvernement auraient une influence sur la fonction du ministre et sur son discours. Cependant, les conflits internationaux et les positions prises par la France ont également une influence sur la place prise par le ministère et ses représentants. L'observation des prises de paroles de ces derniers peut permettre de déterminer les facteurs prépondérants sur les variations du discours.

1.1.2 Les représentants du MAE sous la 5^e république

Durant la Cinquième République, 8 présidents de la République se sont succédé jusqu'alors, secondés par 25 premiers ministres. Concernant le ministère des Affaires étrangères, 25 ministres ont été nommés depuis 1958, ainsi que 23 secrétaires d'État et 36 ministres délégués.

Tableau 2 - Les ministres des Affaires étrangères sous la Cinquième République

Présidence	Ministre	Dates	Secrétaires d'État / ministres délégués	Gouvernement
Charles de Gaulle	Maurice Couve de Murville (UNR, UNR-	8 janvier 1959 – 31 mai 1968	André Bettencourt (FNRI) <i>Secrétaire d'État chargé des</i>	M. Debré, UNR (8 janv. 1959 – 14 avril 1962)

	UDT, UD-Ve, UDR) <i>ministre des Affaires étrangères</i>		<i>Affaires étrangères</i> , 5 avril 1967 – 31 mai 1968	G. Pompidou, UNR (14 avril 1962 – 10 juil. 1968)
	Michel Debré (UDR) <i>ministre des Affaires étrangères</i>	31 mai 1968 - 20 juin 1969		M. Couve de Murville, UDR (10 juil. 1968 – 20 juin 1969)
Georges Pompidou	Maurice Schumann (UDR) <i>Ministre des Affaires étrangères</i>	22 juin 1969 - 15 mars 1973	Jean de Lipkowski (RPR) <i>Secrétaire d'État au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</i> , 10 juil. 1968 - 27 mai 1974	J. Chaban-Delmas, UDR (20 juin 1969 – 5 juil. 1972)
	André Bettencourt (FNRI) <i>ministre des Affaires étrangères</i>	15 mars 1973 – 2 avril 1973	Yvon Bourges (UDR) <i>Secrétaire d'État aux Affaires étrangères</i> , 12 juil. 1968 – 6 juil. 1972	P. Messmer, UDR (5 juil. 1972 – 27 mai 1974)
	Michel Jobert (SE) <i>ministre des Affaires étrangères</i>	5 avril 1973 - 28 mai 1974	Pierre Billecocq (UDR) <i>Secrétaire d'État chargé de la Coopération</i> , 6 juil. 1972 – 5 avril 1973 André Bettencourt (FNRI) <i>Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères</i> , 6 juil. 1972 – 15 mars 1973 Jean-François Deniau (FNRI) <i>Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères</i> , 2 avril 1973 – 27 fév. 1974	
Valéry Giscard d'Estaing	Jean Sauvagnargues (SE) <i>ministre des Affaires étrangères</i>	28 mai 1974 - 25 août 1976	Pierre Bernard-Reymond (UDF) <i>Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes</i> , 11 sept. 1978 - 29 nov. 1978	J. Chirac, UDR (27 mai 1974 – 25 août 1976) R. Barre, SE (25 août 1976 – 21 mai 1981)
	Louis de Guiringaud (SE) <i>ministre des Affaires étrangères</i>	25 août 1976 - 29 novembre 1978		
	Jean François-Poncet (UDF-PR)	29 novembre 1978 - 21 mai 1981		

	<i>Ministre des Affaires étrangères</i>			
François Mitterrand	Claude Cheysson (PS) <i>Ministre des Relations extérieures</i>	21 mai 1981 - 7 décembre 1984	Jean-Pierre Cot (PS) <i>Ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures, chargé de la Coopération et du Développement, 22 mai 1981 - 8 déc. 1982</i>	P. Mauroy, PS (21 mai 1981 – 17 juil. 1984)
	Roland Dumas (PS) <i>ministre des Relations extérieures</i>	7 décembre 1984 - 20 mars 1986	André Chandernagor (PS) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes, 22 mai 1981 – 7 déc. 1983</i>	L. Fabius, PS (17 juil. 1984 – 20 mars 1986)
	Jean-Bernard Raimond (RPR) <i>Ministre des Affaires étrangères</i>	20 mars 1986 - 10 mai 1988	Christian Nucci (PS) <i>Ministre délégué auprès du ministre des Relations extérieures, chargé de la Coopération et du Développement, 8 déc. 1982 - 20 mars 1986</i>	J. Chirac, RPR (20 mars 1986 – 10 mai 1988)
	Roland Dumas (PS) <i>Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères</i>	10 mai 1988 - 30 mars 1993	Roland Dumas (PS) <i>Ministre chargé des Affaires européennes, 18 déc. 1983 – 17 juin 1984 puis Ministre chargé des Affaires européennes, porte-parole du Gouvernement, 18 juin 1984 - 17 juil. 1984</i>	M. Rocard, PS (10 mai 1988 – 15 mai 1991)
	Alain Juppé (RPR) <i>Ministre des Affaires étrangères</i>	30 mars 1993 - 18 mai 1995	Catherine Lalumière (PRG) <i>Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, 7 déc. 1984 – 20 mars 1986</i>	E. Cresson, PS (15 mai 1991 – 2 avril 1992)
			Bernard Bosson (UDF) <i>Ministre délégué chargé des Affaires européennes, 19 août 1986 - 10 mai 1988</i>	P. Bérégovoy, PS (2 avril 1992 – 29 mars 1993)
			Thierry de Beaucé (SE) <i>Secrétaire d'État chargé des Relations culturelles internationales et de la</i>	E. Balladur, RPR (29 mars 1993 – 17 mai 1995)

			<p>Francophonie, 12 mai 1988 - 23 juin 1988</p> <p>Alain Decaux (SE) <i>Ministre délégué chargé de la Francophonie, 28 juin 1988 - 15 mai 1991</i></p> <p>Élisabeth Guigou (PS) <i>Ministre délégué chargé des Affaires européennes, 2 oct. 1990 - 29 mars 1993</i></p> <p>Edwige Avice (PS) <i>Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération et du Développement, 16 mai 1991 - 2 avril 1992</i></p> <p>Catherine Tasca (PS) <i>Ministre déléguée à la Francophonie 16 mai 1991 - 2 avril 1992 puis Secrétaire d'État chargée de la Francophonie et des Relations culturelles extérieures, 2 avril 1992 - 29 mars 1993</i></p> <p>Marcel Debarge (PS) <i>Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Coopération et du Développement, 2 avril 1992 - 29 mars 1993</i></p> <p>Alain Lamassoure (UDF) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes, 30 mars 1993 - 11 mai 1995</i></p>	
Jacques Chirac	Hervé de Charrette (UDF-PR) <i>Ministre des Affaires étrangères</i>	18 mai 1995 - 2 juin 1997	Margie Sudre (UMP) <i>Secrétaire d'État chargée de la Francophonie, 18 mai 1995 - 2 juin 1997</i>	A. Juppé, RPR (17 mai 1995 – 2 juin 1997)

<p>Hubert Védrine (PS) <i>Ministre des Affaires étrangères</i></p>	<p>2 juin 1997 - 7 mai 2002</p>	<p>Michel Barnier (RPR) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes</i>, 18 mai 1995 - 02 juin 1997</p>	<p>L. Jospin, PS (2 juin 1997 – 6 mai 2002)</p>
<p>Dominique de Villepin (RPR) <i>Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie</i></p>	<p>7 mai 2002 - 30 mars 2004</p>	<p>Charles Josselin (PS) <i>Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie dans le cadre du ministère des Affaires étrangères</i>, 4 juin 1997 – 6 mai 2002</p>	<p>J.-P. Raffarin, UMP (6 mai 2002 – 31 mai 2005)</p> <p>D. de Villepin, UMP (31 mai 2005 – 17 mai 2007)</p>
<p>Michel Barnier (UMP) <i>Ministre des Affaires étrangères</i></p>	<p>30 mars 2004 - 31 mai 2005</p>	<p>Pierre Moscovici (PS) <i>Ministre délégué chargé des Affaires européennes</i>, 4 juin 1997 – 06 mai 2002</p>	
<p>Philippe Douste-Blazy (UMP)</p>	<p>31 mai 2005 - 15 mai 2007</p>	<p>Charles Josselin (PS) <i>Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie</i>, 13 fév. 1998 - 6 mai 2002</p> <p>Renaud Donnedieu de Vabres (UMP) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes</i>, 7 mai 2002 – 17 juin 2002</p> <p>Noëlle Lenoir (PS) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes</i>, 17 juin 2002 – 30 mars 2004</p> <p>Pierre-André Wiltzer (UMP) <i>Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie dans le cadre du ministère des Affaires étrangères</i>, 17 juin 2002 - 31 mars 2004</p> <p>Xavier Darcos (UMP) <i>Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie dans le cadre du ministère des Affaires étrangères</i>, 30 mars 2004 - 31 mai 2005</p>	

			<p>Claudie Haigneré (SE) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes, 31 mars 2004 – 31 mai 2005</i></p> <p>Brigitte Girardin (UMP) <i>Ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, 31 mai 2005 - 19 juin 2007</i></p> <p>Catherine Colonna (SE) <i>Ministre délégué aux Affaires européennes, 2 juin 2005 – 15 mai 2007</i></p>	
Nicolas Sarkozy	Bernard Kouchner (SE) <i>Ministre des Affaires étrangères et européennes</i>	15 mai 2007 - 13 novembre 2010	Pierre-André Wiltzer (UMP) <i>Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, 17 juin 2002 - 30 mars 2004</i>	F. Fillon, UMP (17 mai 2007 – 15 mai 2012)
	Michèle Alliot-Marie (UMP) <i>Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes</i>	14 novembre 2010 - 27 février 2011	Xavier Darcos (UMP) <i>Ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, 31 mars 2004 - 31 mai 2005</i>	
	Alain Juppé (UMP) <i>Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes</i>	27 février 2011 - 10 mai 2012	<p>Jean-Pierre Jouyet (SE) <i>Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, 18 mai 2007 – 12 déc. 2008</i></p> <p>Jean-Marie Bockel (LGM) <i>Secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, 19 juin 2007 - 18 mars 2008</i></p> <p>Alain Joyandet (UMP) <i>Secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, 18 mars 2008 - 4 juil. 2010</i></p> <p>Bruno Le Maire (UMP) <i>Secrétaire d'État chargé</i></p>	

			<p><i>des Affaires européennes,</i> 12 déc. 2008 – 23 juin 2009</p> <p>Pierre Lellouche (UMP) <i>Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes,</i> 23 juin 2009 – 13 nov. 2010</p> <p>Henri de Raincourt (UMP) <i>Ministre auprès du ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de la Coopération,</i> 14 nov. 2010 - 10 mai 2012</p> <p>Laurent Wauquiez (UMP) <i>Ministre chargé des Affaires européennes,</i> 14 nov. 2010 – 29 juin 2011</p> <p>Jean Leonetti (UMP) <i>Ministre chargé des Affaires européennes,</i> 29 juin 2011 – 10 mai 2012</p>	
François Hollande	<p>Laurent Fabius (PS) <i>ministre des Affaires étrangères /</i> <i>Ministre des Affaires étrangères et du Développement international</i></p>	10 mai 2012 - 11 février 2016	<p>Pascal Canfin (EELV) <i>Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du développement,</i> 16 mai 2012 - 31 mars 2014</p> <p>Yamina Benguigui (SE) <i>Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger et de la Francophonie,</i> 16 mai 2012 - 31 mars 2014</p> <p>Bernard Cazeneuve (PS) <i>Ministre délégué chargé des Affaires européennes,</i> 16 mai 2012 – 19 mars 2013</p> <p>Thierry Repentin (PS) <i>Ministre délégué chargé des Affaires européennes,</i></p>	<p>J.-M. Ayrault, PS (15 mai 2012 – 31 mars 2014)</p> <p>M. Valls, PS (31 mars 2014 – 6 déc. 2016)</p> <p>B. Cazeneuve, PS (6 déc. 2016 – 15 mai 2017)</p>
	<p>Jean-Marc Ayrault (PS) <i>Ministre des Affaires étrangères et du Développement international</i></p>	11 février 2016 - 15 mai 2017		

			<p>19 mars 2013 – 31 mars 2014</p> <p>Harlem Désir (PS) <i>Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, 9 avril 2014 – 5 avril 2017 puis Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, de la Promotion du tourisme et du Commerce extérieur, 5 avril 2017 – 10 mai 2017</i></p> <p>Annick Girardin (PRG) <i>Secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, 9 avril 2014 - 11 fév. 2016</i></p> <p>André Vallini (PS) <i>Secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, 11 fév. 2016 - 6 déc. 2016</i></p> <p>Jean-Marie Le Guen (PS) <i>Secrétaire d'État chargée du Développement et de la Francophonie auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, 6 déc. 2016 - 10 mai 2017</i></p>	
Emmanuel Macron	Jean-Yves Le Drian (PS) <i>Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères</i>	15 mai 2017 – 20 mai 2022	Jean-Baptiste Lemoyne (LREM) <i>Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, 21 juin 2017 – 6 juil. 2020 puis Ministre délégué chargé du</i>	E. Philippe, LR (15 mai 2017 – 3 juil. 2020) J. Castex, LR (3 juil. 2020 – 16 mai 2022)

	<p>Catherine Colonna (SE) <i>Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères</i></p>	<p>20 mai 2022 – toujours en poste au 14 oct. 2023</p>	<p><i>Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie</i>, 26 juil. 2020 – 20 mai 2022</p> <p>Marielle de Sarnez (MoDem) <i>Ministre chargée des Affaires européennes</i>, 17 mai 2017 - 20 juin 2017</p> <p>Nathalie Loiseau (LREM) <i>Ministre chargée des Affaires européennes</i>, 21 juin 2017 – 27 mars 2019</p> <p>Amélie de Montchalin (LREM) <i>Secrétaire d'État chargée des Affaires européennes</i>, 31 mars 2019 – 6 juil. 2020</p> <p>Clément Beaune (LREM) <i>Secrétaire d'État chargé des Affaires européennes</i>, 26 juil. 2020 – 20 mai 2022 puis <i>Ministre délégué chargé de l'Europe</i>, 20 mai 2022 – 4 juil. 2022</p> <p>Franck Riester (Agir) <i>Ministre délégué chargé de l'Attractivité et du Commerce extérieur</i>, 6 juil. 2020 – 4 juil. 2022</p> <p>Olivier Becht (RE) <i>Ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger</i>, 4 juil. 2022 – toujours en poste au 17 oct. 2023</p> <p>Laurence Boone (SE) <i>Secrétaire d'État chargée de l'Europe</i>, 4 juil. 2022 – toujours en poste au 17 oct. 2023</p>	<p>E. Borne, SE (16 mai 2022 – toujours en fonction le 14 oct. 2023)</p>
--	---	--	---	--

			<p>Chrysoula Zacharopoulou (RE) <i>Secrétaire d'État chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux</i>, 20 mai 2022 – toujours en poste au 17 oct. 2023</p>	
--	--	--	---	--

1.2 Objectifs et missions actuelles du ministère des Affaires étrangères

Dans sa configuration actuelle, le ministère des Affaires étrangères affiche cinq missions prioritaires⁵ :

- agir dans le monde pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme ;
- promouvoir les entreprises françaises sur les marchés extérieurs ainsi que l'attractivité de la France à l'étranger ;
- contribuer à l'organisation d'une mondialisation qui assure un développement durable et équilibré de la planète ;
- assurer la présence des idées, de la langue et de la culture française tout en servant la diversité culturelle ;
- assurer la sécurité et l'administration des Français à l'étranger.

Selon la même source, le MAE coordonne 163 ambassades et 16 représentations permanentes, 112 sections consulaires, 90 consulats (au 20 juin 2022), 98 instituts français, 22 instituts français de recherche à l'étranger (IFRE), 131 services de coopération et d'action culturelle, plus de 380 Alliances françaises, 540 établissements scolaires de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger et 13 665 agents dont les deux tiers exercent à l'étranger (décembre 2021).

Sur le site du ministère sont essentiellement mises en avant son activité diplomatique, la sécurité du pays et de ses citoyens, mais également – et surtout – la place de la France, des Français et de la langue française dans le monde, leur développement et leur rayonnement.

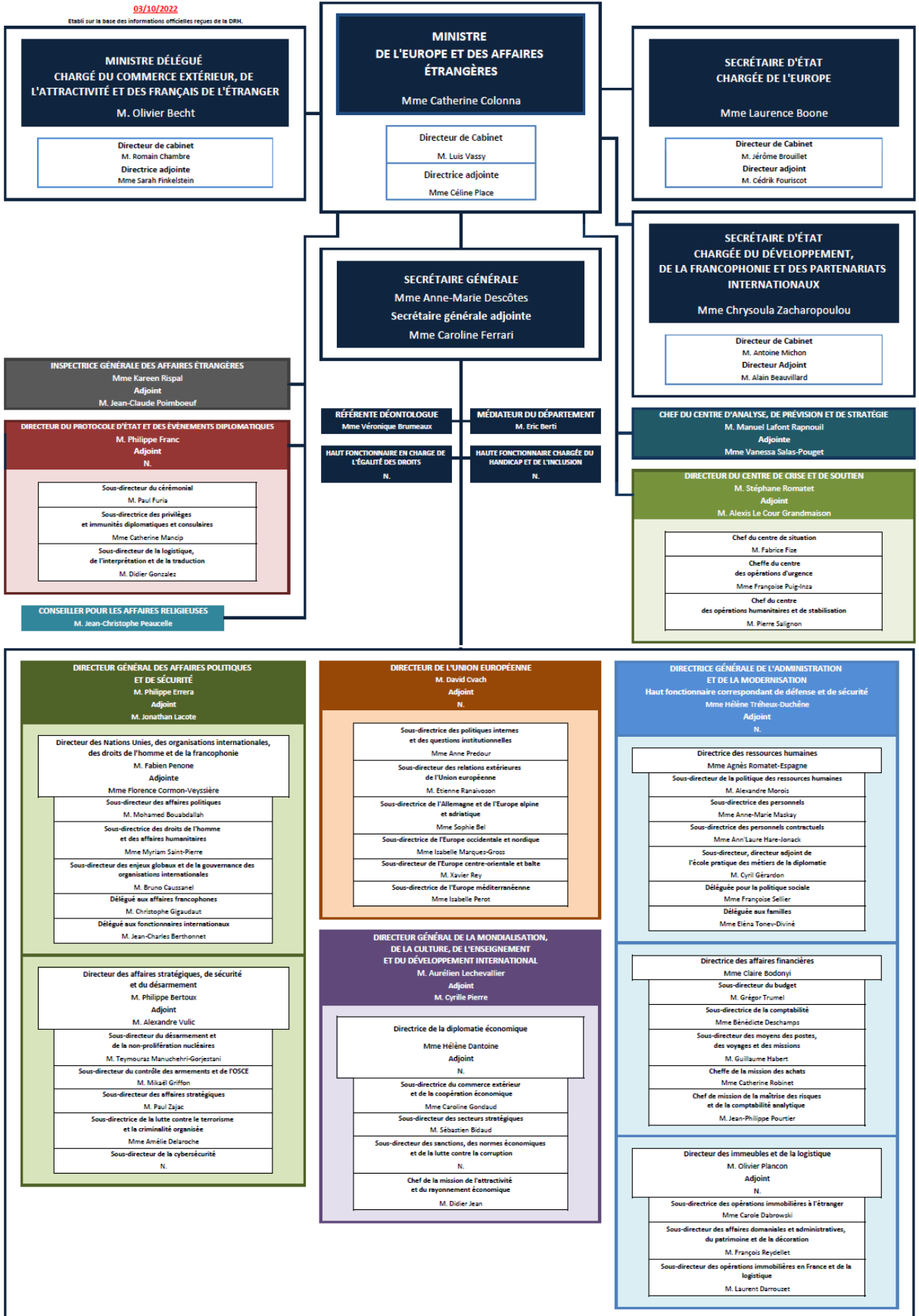
⁵ Site du MAE, « Missions et organisation ». URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/missions-et-organisation-62169/> (consultée le 30/03/2019)

Au service des ministres et du secrétaire d'État, le ministère est composé de neuf services gérant chacun une dimension des attributions du ministère. L'organigramme présenté à la page suivante développe ces différents services et leurs acteurs⁶.

⁶ Site du MAE, « Organigramme de l'administration centrale ». URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/missions-et-organisation-62169/organigramme-de-l-administration-centrale/> (consultée le 30/03/2019)

03/10/2022

Etabli sur la base des informations officielles reçues de la DRH.



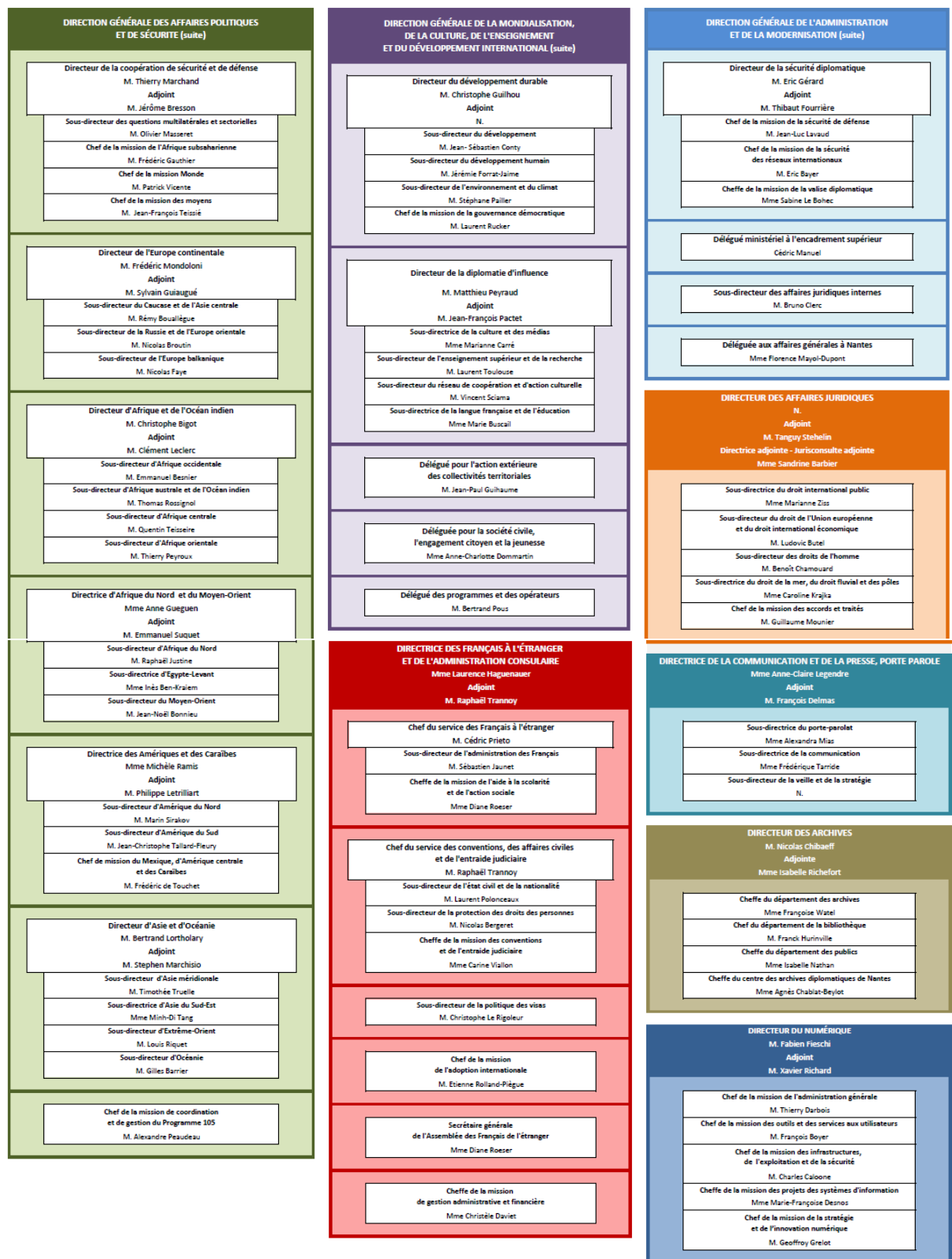


Figure 1 - Organigramme du MAE au 3 octobre 2022

Les neuf services et directions couvrent chacun un domaine d'activité :

- la *direction générale des affaires politiques et de sécurité*, qui gère la politique générale de la France dans ses relations avec les organisations internationales et intergouvernementales, la question de la paix et de la défense, des droits de l'homme et de la francophonie. Ce service est lui-même composé de huit départements : la direction des Nations Unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la francophonie, la direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement, la direction de la coopération de sécurité et de défense, et cinq départements liés aux zones géographiques (Europe continentale, Afrique et de l'Océan indien, Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Amériques et des Caraïbes, Asie et d'Océanie) ;

- la *direction de l'Union européenne*, qui s'attache à suivre les politiques communes et les relations internes et externes de l'Union européenne ;

- la *direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international*, qui veille à la promotion de l'attractivité internationale de la France, gère les actions de développement durable et de coopération internationale et pilote les opérateurs de la Francophonie comme France Média Monde. Elle est constituée de trois directions (la direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme, la direction du développement durable et la direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau) et de trois délégations (la délégation des programmes et des opérateurs, la délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales et la délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats) ;

- la *direction générale de l'administration et de la modernisation*, qui se compose de quatre directions et deux sous-directions : direction des ressources humaines (recrutement et l'affectation des personnels), direction des affaires financières (budget du ministère, achats et marchés publics), direction des systèmes d'information, direction des immeubles et logistique, sous-direction de la Sécurité diplomatique et de la Défense, sous-direction des affaires juridiques internes ;

- la *direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire*, qui protège les Français hors de France et le réseau des consuls, en accord avec la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963. Six services se répartissent les différentes activités : le service des Français à l'étranger, le service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire, le service de l'adoption internationale, la

mission pour la politique des visas, le Secrétariat général de l'Assemblée des Français de l'étranger et la mission de gestion administrative et financière ;

- la *direction des affaires juridiques*, composée de juristes (diplomates, magistrats, universitaires), conseille le Gouvernement concernant les aspects juridiques de l'action internationale et représente la France dans les tribunaux internationaux. Elle est divisée en quatre sous-directions : le droit international public, le droit de l'Union européenne et international économique, les droits de l'Homme et le droit de la mer, fluvial et des pôles ;

- le *service du protocole* gère le Cérémonial de la République (organisation des cérémonies officielles, des déplacements du Président et du Premier ministre à l'étranger et des visites des chefs d'État étrangers), l'interprétation et la traduction lors des conférences internationales, l'application des Conventions de Vienne (concernant les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires) et les distinctions honorifiques des Français à l'étranger ;

- la *direction des archives*, qui veille à la gestion des archives (département des Archives), fournit les documents nécessaires aux diplomates et met à disposition ces archives pour le public (département des Publics, Bibliothèque et Archives diplomatiques). La valorisation des fonds tient également une place importante dans la direction des archives ;

- la *direction de la communication et de la presse*, sous la direction du porte-parole du ministère, qui met en place la diffusion des positions gouvernementales concernant la politique internationale vers la presse et le grand public. La direction de la communication est en charge de la mise à disposition des informations concernant les actions du MAE à la presse comme au public, par la diffusion de documents multimédias, mais également des discours des ministres tout au long de leur mandat.

Ce dernier service de communication externe travaille en étroite relation avec les cabinets des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État afin de mettre en place une communication cohérente et univoque, comme le point suivant le montre.

1.3 Communiquer au nom du MAE : des discours destinés à circuler

La diplomatie, entendue dans mon travail comme la pratique des relations entre les États – donc représentée par les ambassadeurs, mais également par le ou les ministre(s) de l'Europe et des Affaires étrangères, est définie, dans le langage courant, comme la « finesse, [le] tact et [la] prudence apportés dans la conduite d'une affaire, dans les rapports personnels »⁷. Il s'agit donc de la mise en place d'une communication propice à obtenir ce que l'on souhaite – qu'il s'agisse de l'obtention de quelque chose ou d'une bonne relation avec ses interlocuteurs. Le lien entre diplomatie et communication apparaît dès lors essentiel. Pour François Verrières (pseudonyme d'un ambassadeur de la V^e République), « le diplomate est essentiellement chargé de créer du commun, de créer un lien – ou de le rétablir, de le renforcer, *etc.* – entre deux États. Il n'est même chargé que de cela et ne dispose pour ce faire que du verbe » (2018 : 25). L'action du diplomate est constitutivement liée à sa parole. De plus,

Même s'il est rare que la parole soit performative – cas de la reconnaissance d'un État ou de la déclaration de *persona non grata* –, elle peut être considérée comme telle lorsque le représentant d'un État dit qu'il « condamne » telle action ou « se félicite » de telle autre ou « soutient » telle partie dans un conflit : il énonce une position politique qui peut entraîner des conséquences dans le monde réel – ce qui est toujours l'objectif de la parole diplomatique. (*ibid.*)

L'étude de deux « facettes » de la communication du ministère me semble donc indispensable et implique d'adopter deux axes d'étude. D'une part, il s'agit d'examiner comment communique l'institution en tant que telle vers le grand public. D'autre part, il s'agit d'interroger les conditions de production (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 119) du discours des représentants : comment est préparée une allocution ? Quelles étapes suit-elle avant de pouvoir être prononcée ?

1.3.1 La communication externe : parler au nom du MAE

La direction de la communication du MAE, ou direction de la communication et du porte-parolat (DCP), œuvre à afficher une cohérence dans la diffusion et l'expression des différents services de la diplomatie. Chaque jour, le ou la porte-parole ou l'un de ses adjoints se livre à l'exercice du point presse, préparé par la DCP, dans lequel elle évoque

⁷ TLFi, entrée « diplomatie ». URL : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?44;s=1938589560;r=2;nat=;sol=1> ; (consultée le 30/03/2019)

l'actualité du ministère et l'évolution de ses missions. La DCP prépare également les déclarations officielles, le bulletin d'information et le fil d'actualité (flux RSS) du site France-diplomatie. Ce site est justement la source principale de diffusion de l'information au grand public. L'interface permet aux Français expatriés d'obtenir les informations nécessaires concernant leur séjour à l'étranger et, en parallèle, renseigne les étrangers venant en France sur les différentes démarches administratives qu'ils doivent connaître.

Le service de communication du MAE se distingue par une présence active sur les différents réseaux sociaux, qui fait partie intégrante de sa stratégie de communication, comme le montre l'infographie ci-après, datée d'avril 2022, disponible sur le site de France-Diplomatie :



Figure 2 - Infographie "La communication numérique : une priorité pour le ministère", site France Diplomatie, avril 2022 (consultée le 15 octobre 2022)

Le ministère s'attache à valoriser « la diplomatie d'influence » – à savoir :

[...] faire connaître du grand public – en France et partout dans le monde- les grandes orientations de la politique étrangère française mises en œuvre par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MAE) [et de] promouvoir l'image de la France et à défendre ses intérêts, qu'ils soient économiques, linguistiques ou culturels.⁸

L'équipe communicationnelle du ministère est très active, tant dans la mise à jour et l'alimentation de son site web que sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, le site France diplomatie propose son contenu en 6 langues (français, anglais, arabe, espagnol, allemand et russe). Dès 2009, le ministère a ouvert un compte Twitter (@francediplo), alimenté quotidiennement, qui est suivi par 1,2 millions de personnes à ce jour. D'autres comptes Twitter ont également été ouverts :

- des comptes généralistes en langues étrangères : en anglais (@francediplo_EN), en arabe (@francediplo_AR), en espagnol (@francediplo_ES), en allemand (@francediplo_DE) et en russe (@francediplo_RU) ;
- des comptes thématiques : conseils aux voyageurs (@ConseilsVoyages), centre de Crise et de Soutien, qui gère la protection des ressortissants français lors de crises à l'étranger (@CdCMAE) et France Consulaire qui informe, sur demande, les ressortissants français concernant leurs démarches (@FR_Consulaire).

Le ministère détient également trois pages Facebook (une en français, une en anglais et une en arabe), une chaîne YouTube, des comptes Instagram, LinkedIn et Telegram, une application mobile « Conseils aux voyageurs » et un compte Flickr présentant les photos prises par les photographes officiels du ministère.

La page consacrée à la description de la direction de la communication et de la presse met à disposition des visiteurs une vidéo décrivant ses différents acteurs et les différentes tâches qui incombent au service. Cette vidéo, réalisée à la fin du mandat de Nicolas Sarkozy (le ministre des Affaires étrangères étant, à ce moment-là, Alain Juppé), est une promotion des métiers de la communication au sein de la diplomatie. Ainsi, la responsable du pôle web, le porte-parole et le sous-directeur de la communication expliquent leur rôle et les enjeux de leur position dans une vidéo disponible sur la page YouTube du ministère. Ce film de 3 minutes présente le porte-parolat comme un relais de l'expression du ministre, en insistant sur la mission de synthèse, de transparence et de pédagogie dans les différents moyens de communication destinés à la presse et/ou au grand public.

⁸ « Communication numérique : mieux comprendre les orientations de la diplomatie française » sur le site France Diplomatie. URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/missions-organisation/communication-numerique-mieux-comprendre-les-orientations-de-la-diplomatie/> (consultée le 15 octobre 2022)

[...] C'est le ministre qui en priorité exprime les positions de la France sur les grands enjeux de la crise internationale, sur les grands sujets, et le porte-parole relaie l'expression publique du ministre, l'explique, fait de la pédagogie pour bien permettre aux médias comme à l'opinion publique d'en comprendre le sens, la portée, les enjeux. Notre plus-value à nous, directions de la communication et de la presse, c'est de synthétiser, c'est de coordonner l'action de tous les services du ministère. Il est écouté, il est entendu, et pour être bien entendu il faut que notre communication soit efficace.

[...] Communiquer, ce n'est pas faire de la propagande, ce n'est pas mentir. On explique les choses, on défend un point de vue, on l'argumente. Il y a une véritable narration autour des événements, et qui fait appel à toute la palette de métiers, de spécialités, d'outils, d'instruments dont on dispose.

[...] Le site internet du ministère, qui s'appelle France-Diplomatie, ça représente à peu près 1,7 million de visites par mois. On est dans le top 10 des sites les plus consultés pour l'administration française. Nous, ce qu'on s'attache à faire, c'est vraiment à rendre les choses plus compréhensibles pour le public, au travers d'une communication très pédagogique et en plusieurs langues, afin de vraiment faire comprendre sur quoi on travaille, en quoi ça consiste. Même une diplomatie qui peut paraître très déclaratoire, ça se traduit concrètement par des faits, des actes et des résultats concrets.⁹

Ces éléments d'explication sur le fonctionnement de la communication du ministère et sur les rôles respectifs de ces représentants montrent qu'il s'agit, au-delà d'énoncer des faits, de les faire entendre et accepter par l'auditoire le plus large. Les prises de parole des uns et des autres ont certes pour but d'expliquer et de décrire le plus fidèlement possible ce qui est, mais également d'argumenter pour faire partager leur opinion au grand public. L'aspect narratif est également évoqué : ce qui est expliqué doit être raconté, contextualisé, voire mis en scène. Cette façon de faire se rapproche du *storytelling*, technique pour laquelle il s'agit d'ajouter de l'émotion aux simples faits afin de marquer les esprits. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette méthode : inspirer confiance à son auditoire, transmettre un concept ou une idée abstraite.

L'importance donnée aux chiffres de consultation du site France Diplomatie montre également que ses communicants ont pour objectif d'atteindre le plus grand nombre, par les prises de parole mais également par tout un système de communication écrite et numérique. Le critère d'efficacité allégué ici est la simplicité du message émis,

⁹ Script de la vidéo « La direction de la communication et de la presse du ministère des Affaires étrangères » sur le site du MAE (ma transcription). URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/missions-et-organisation-62169/organigramme-de-l-administration-centrale/article/direction-de-la-communication-et-de-la-presse> (consultée le 30/03/2019)

et une corrélation est établie entre un bon classement dans les sites les plus visités et la clarté de la communication.

Dans le discours du ministère sont ainsi mis en avant certains enjeux propres à la communication institutionnelle, tels que l'efficacité du message transmis, à savoir sur sa capacité à être compris (« entendu ») grâce à des éléments de langages clairs et compréhensibles, mais également la nécessité, pour le porte-parole du ministère, de « synthétiser » et de « coordonner l'action de tous les services », ce que nous pouvons comprendre comme la volonté de faire taire les dissonances entre les différents acteurs du ministère.

Par ailleurs, le MAE étant substantiellement lié aux relations internationales, j'ai cherché à m'informer plus précisément sur la relation du ministère avec les langues étrangères. La lecture d'une offre d'emploi pour une ou un « interprète-traductrice / interprète-traducteur » (voir Annexe 1) montre qu'il ne s'agit pas uniquement de transposer d'une langue à l'autre, à l'écrit ou à l'oral, des propos tenus lors de rencontres entre représentants de différents pays, mais également de travailler sur la terminologie spécifique du MAE, de maîtriser les outils de traduction automatique, ou de « traduire dans les langues locales des synthèses de presse, de discours et d'argumentaires ».

Le site propose également des documents consacrés au vocabulaire du ministère. L'annexe 2 correspond à un document présentant le vocabulaire adopté au *Journal Officiel* du 4 mars 2012, contenant des termes et leurs définitions et une table d'équivalence entre des termes étrangers et leur traduction en français. Ce document – et les autres du même type – se trouvent sur une page consacrée au collège de terminologie et de néologie (dispositif interministériel) qui s'emploie à créer des termes lorsque le vocabulaire français ne permet pas d'exprimer un concept ou une réalité issue d'une langue étrangère¹⁰. Les experts de ce conseil sont issus de différents corps de métier : diplomates, linguistes, enseignants, traducteurs, interprètes, journalistes, représentants de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), représentants de l'Académie française, représentants de la Commission nationale de

¹⁰ « Créer des termes français pour les concepts nouveaux, le rôle du collège de terminologie et de néologie du ministère », site *France Diplomatie*. URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/creer-des-termes-francais-pour-les-concepts-nouveaux-le-role-du-college-de/> (consultée le 22/08/2022)

toponymie et délégués de l'Organisation internationale de la Francophonie et de la Commission européenne.

Un autre document datant de juin 2010 (voir annexe 3) répertorie les noms adoptés pour les pays, villes et habitants, une liste de domaines concernant les Affaires étrangères, avec des sous-domaines et des exemples et une fiche recensant le vocabulaire utilisé par les Affaires étrangères et des équivalences entre des termes étrangers et leur équivalent français, et entre des termes français et leur équivalent en anglais.

1.3.2 Une chaîne d'écriture collective : procédés de construction

Pour comprendre la façon dont les discours publics des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État sont construits, j'ai tenté de collecter des informations concernant les personnes impliquées dans ce processus. Sur le site du ministère, il est possible d'obtenir des informations concernant le contexte d'énonciation des discours ou des entretiens (date et lieu, événement, assemblée présente, *etc.*). Cependant, il n'est pas possible de connaître ni de comprendre la façon dont un discours est écrit et les différentes étapes qu'il suit entre la collecte des informations nécessaires et les propos effectivement tenus.

Pour combler cette lacune dans l'information recherchée, j'ai réalisé un travail d'enquête auprès d'acteurs impliqués dans ce processus. Dans cette démarche, j'ai interrogé par courriel Olivier Bove, chargé de communication interne et institutionnelle du ministère, et j'ai réalisé un entretien non directif avec Sacha Bulart, « plume » de Jean-Yves Le Drian depuis juin 2018. Au-delà du fait que S. Bulart n'apparaît sur aucune page du site du ministère (ni sur l'organigramme général, ni sur l'organigramme particulier du cabinet de Jean-Yves Le Drian, ni dans les recherches en plein texte que effectuées), on peut comprendre que la mission de « plume » ne s'acquiert pas par une formation spécifique. En effet, l'apprentissage se fait par imprégnation, et S. Bulart a travaillé en binôme avec son prédécesseur pendant deux mois. Ce dernier lui a donné des indications sur ce qui se veut être le « style Le Drian » : « un style direct, assez cash, sans fioritures rhétoriques, précis, tourné vers l'action [...], des phrases assez courtes, des verbes d'action, plutôt du présent et du futur, des expressions de devoir, des choses opérationnelles ». Ces éléments me permettront de déterminer, pour la suite de mon travail, certains éléments d'analyse, tant quantitatifs (analyse des temps verbaux, longueur des phrases) que qualitatifs (repérage des figures rhétoriques, *etc.*).

Ce travail d'enquête m'a permis de mieux comprendre la préparation de différents types de prise de parole. J'ai ainsi constitué le schéma ci-après afin de rendre compte des étapes intermédiaires de la préparation d'un entretien avec un média, quel qu'il soit. Les notes prises par la conseillère chargée des relations avec la presse, la direction du cabinet et les conseillers spécialisés sont mises en forme par la plume du ministre, et ce dernier prend connaissance de ces éléments avant de répondre aux questions (toujours annoncées à l'avance) du ou de la journaliste :

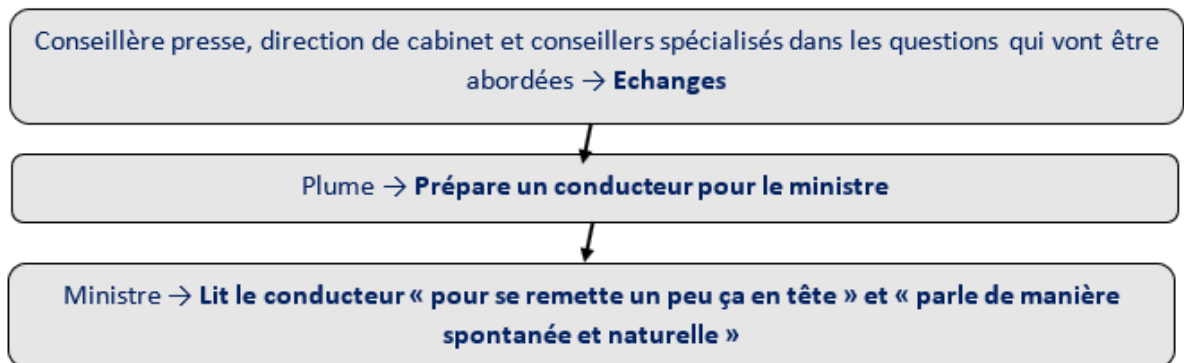


Figure 3 - Etapes de la préparation d'un entretien par un représentant du ministère

Considérons à présent l'exemple d'une allocution face à une assemblée, et plus particulièrement lors d'un déplacement en Afrique pour annoncer aux étudiants un projet de partenariat universitaire. J'ai conçu le schéma ci-après pour résumer la trajectoire d'un discours.

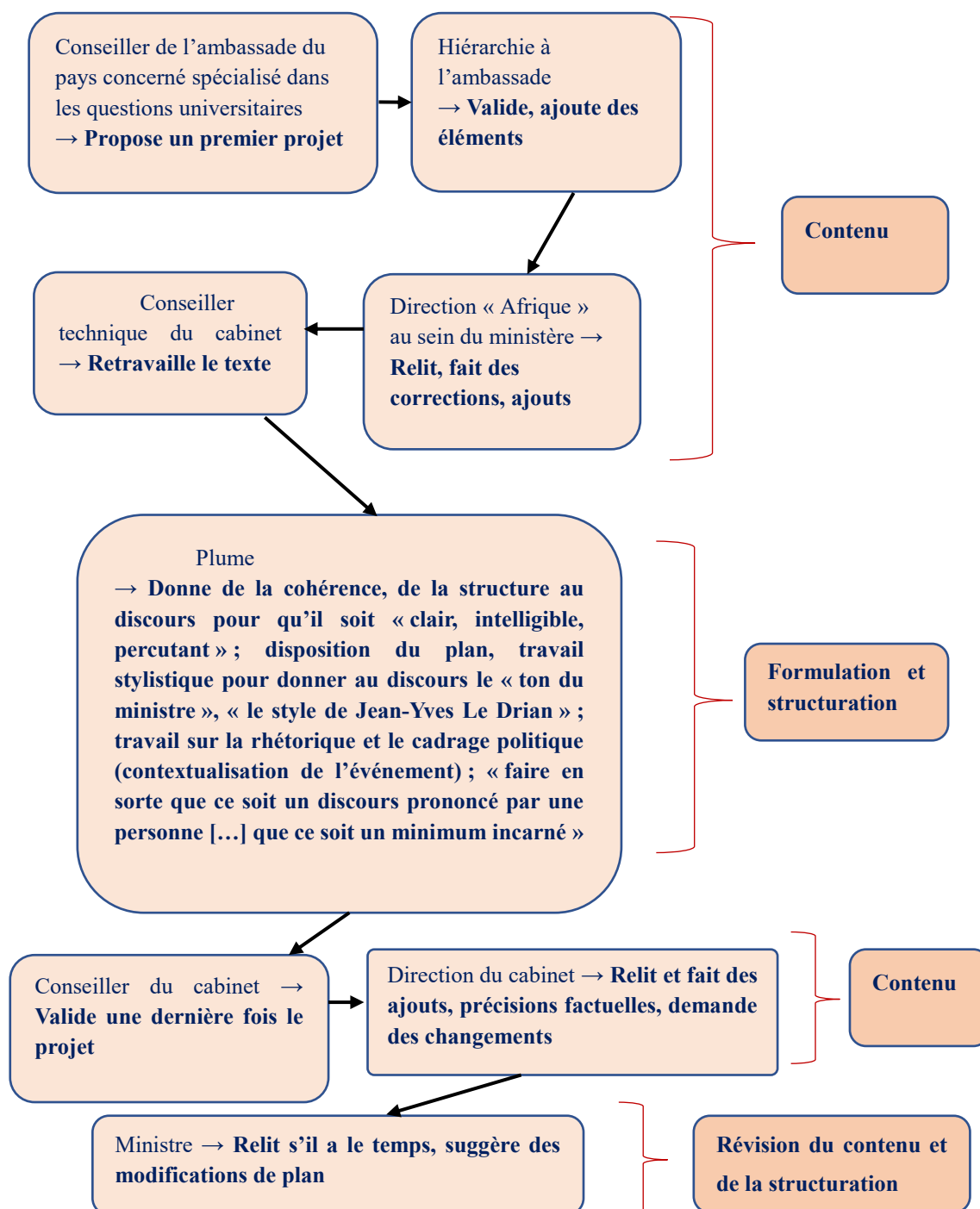


Figure 4 - Etapes de la construction d'une prise de parole monologique

La construction d'un discours débute par une importante phase de travail sur le contenu : les conseillers spécialisés à l'ambassade rédigent un premier projet validé ensuite par leur hiérarchie, puis relu et modifié par la direction concernée au ministère. Le conseiller technique du cabinet retravaille les concepts, chiffres, données techniques et spécialisées, avant que la plume ne doive travailler sur la mise en forme du texte. Son travail consiste à donner de la cohérence et de la structure au discours pour que ce dernier

soit « clair, intelligible, percutant » : il travaille sur la disposition du plan et sur le style, pour que le discours soit dans le « ton du ministre », dans le « style de Jean-Yves Le Drian ». Il s'agit d'un travail rhétorique, mais également sur le cadrage politique (la recontextualisation de l'événement dans le contexte politique actuel), l'objectif étant de « faire en sorte que ce soit un discours prononcé par une personne [...], que ce soit un minimum incarné ». Par la suite, le projet est à nouveau validé par le conseiller du cabinet et relu par la direction du cabinet. Enfin, le ministre accède à un discours prêt à être prononcé. S'il en a le temps, il peut le relire et suggérer des modifications de plan. Il reste cependant le dernier « maître » de son discours et peut improviser tout ou partie de son allocution.

La préparation d'une prise de parole du ministre suit donc des étapes régulières et cadrées par un protocole. Les interventions et les intervenants sont multiples, des services concernés au ministre lui-même. Il s'agit d'une chaîne d'écriture collective qui s'inscrit dans des « temporalités multiples » (Boutet *et al.*, 1995 :15). Nous sommes face à un discours contrôlé. Ce constat m'invite à m'interroger sur la façon d'envisager l'analyse des discours des ministres et des secrétaires d'État. En effet, ces prises de parole peuvent – et doivent – être considérées comme des coproductions dans lesquelles plusieurs voix s'expriment. Le locuteur, dans ce cas, porte un discours coproduit dont il ne peut révéler l'hétérogénéité, puisque la cohérence et l'homogénéité sont garantes de la crédibilité de la parole d'un représentant de l'État.

1.4 Les prises de parole du MAE à l'interface des discours institutionnel et politique

Au-delà du format des prises de parole émises par les représentants (ou de leur construction formelle), il convient de s'interroger également sur le type de discours dans lequel elles s'inscrivent. En analyse du discours, la considération des types de discours permet de classifier et de comprendre les régularités observables en mettant « en relation des contraintes logiques avec le fonctionnement singulier d'un discours ou d'un type de discours » (Maingueneau, 1979). Ainsi, il convient de se demander si un discours prononcé par un ministre, c'est-à-dire une personnalité politique parlant au nom d'une institution – appartient au discours politique ou au discours institutionnel.

Après être revenue sur la façon dont l'analyse du discours définit et caractérise ces deux types de discours, je tenterai de mettre en relation leurs marqueurs avec les caractéristiques propres aux prises de parole des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État du ministère des Affaires étrangères.

1.4.1 Le discours institutionnel : un objet aux contours flous

1.4.1.1 Des frontières difficiles à délimiter

Définir le discours institutionnel ne semble pas chose aisée. En effet, en déterminer les limites, en tant que type de discours, ne peut s'opérer que par contraste. Je parle ici de « type de discours » au sens entendu par D. Maingueneau, à savoir comme un « secteur de production verbale d'une société » (2002 : 592). Or, si l'on admet la définition qu'en donne A. Krieg-Planque, le discours institutionnel couvre un champ très vaste :

Les discours qui font l'objet de notre attention émanent en particulier de locuteurs s'exprimant pour le compte de partis politiques, de syndicats, d'associations, de fondations, d'organisations publiques et privées, d'administrations, d'institutions politiques et publiques nationales, internationales et transnationales. (2012 : 12)

Dans cette définition, discours politique et discours institutionnel sont considérés comme des objets similaires. Cependant, le discours institutionnel peut-être plus précisément défini comme un type de discours dans lequel un locuteur s'exprime au nom d'une institution, quel que soit le cadre des prises de parole considérées. Ce sont des actions qui sont mises en avant. Le locuteur présente ce qui est fait, les décisions qui ont été prises, et ce pour les expliquer (et non pour être choisi par rapport à quelqu'un d'autre). Nous pouvons considérer le discours institutionnel comme ce que D. Maingueneau considère comme une « scène englobante » (Maingueneau, 2007 : 11-12), c'est-à-dire comme un discours dont le statut doit être compris dès sa réception pour être interprété de manière correcte, ou comme une « scène générique », à savoir un discours impliquant des circonstances précises, des rôles attribués aux partenaires de l'interaction, un support particulier, un objectif défini, *etc.* Au sein du type de discours institutionnel ainsi défini, les différentes prises de parole peuvent être dans des catégories génériques telles que l'interview, l'allocution face à une assemblée, ou encore la conférence de presse qui associe à la fois déclaration monologique préparée à l'avance, et une phase interactive de questions-réponses. Dans le contexte du discours institutionnel,

l'allocution (ou désignée par les termes « déclaration », ou « discours ») peut être considérée comme un « genre routinier », dans le sens de D. Maingueneau :

Les rôles joués par leurs partenaires sont fixés a priori et restent normalement inchangés pendant l'acte de communication. Ce sont ceux qui correspondent le mieux à la définition du genre de discours comme dispositif de communication défini socio-historiquement. [...] Les paramètres qui les constituent résultent en effet de la stabilisation de contraintes liées à une activité verbale qui s'exerce dans une situation sociale déterminée. (2004 : 2)

De plus, j'entends ici le discours institutionnel comme discours émanant d'une organisation sociale officielle. Bien que provenant de personnalités entretenant, dans la majorité des cas, des liens avec un parti politique, les productions auxquelles je m'intéresse n'ont pas le caractère militant et/ou partisan du discours politique, ni la dimension polémique qui le caractérise.

À l'instar de C. Oger et C. Ollivier-Yaniv (2003), dont les travaux en sciences de l'information et de la communication concernent l'analyse de la communication des institutions publiques – et plus particulièrement, pour C. Oger, la neutralisation discursive – mon intérêt se porte au-delà du « discours instituant ». Le discours instituant est défini par les auteurs comme « le discours produit officiellement par un énonciateur singulier ou collectif qui occupe une position juridiquement inscrite dans l'appareil d'État, qu'il soit fonctionnaire ou représentant politique » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003b : 7) et décrit comme étant normatif, univoque et monologique (du moins en apparence), présent dans les productions les plus officielles.

Je m'attache davantage aux productions des acteurs, dans des contextes divers. Il peut s'agir d'allocutions plus ou moins formelles, face à une assemblée de citoyens, de personnalités politiques (au Parlement par exemple), ou d'un entretien médiatique, une interview donnée pour expliciter une thématique précise, justifier une action menée, *etc.* Pour circonscrire le discours institutionnel et englober les différents types de prises de parole, C. Oger et C. Ollivier-Yaniv proposent une typologie fondée sur le caractère plus ou moins formel, plus ou moins officiel à la fois du cadre de l'allocution, mais également du statut du locuteur. Ces productions dépassent le cadre strict des discours instituants, sans pour autant les ignorer. Ainsi, dans les entretiens par exemple, le locuteur, face aux questions des journalistes, a la possibilité de réutiliser des éléments construits dans le discours instituant, mais la plus grande spontanéité de ce type de prise de parole peut laisser entrevoir une dimension moins homogénéisée. Cette distinction correspond aux

deux « cercles » évoqués par les auteures (Oger et Ollivier-Yaniv, 2003b) : le premier cercle correspond aux discours officiels, tandis que le deuxième cercle « comprend le discours produit par les mêmes énonciateurs en dehors des contextes officiels (exemple : le discours produit par un ministre dans le cadre d'interviews avec des journalistes [...]). » (*ibid.*). Les auteures évoquent également deux autres cercles permettant d'élargir le concept de discours institutionnel. Cette représentation – qui m'a permis de réaliser la figure suivante – me semble intéressante, notamment pour distinguer de manière hiérarchique la diversité des productions textuelles observables, ainsi que pour réfléchir sur la constitution de mon corpus dans l'objectif énoncé dans ma problématique.

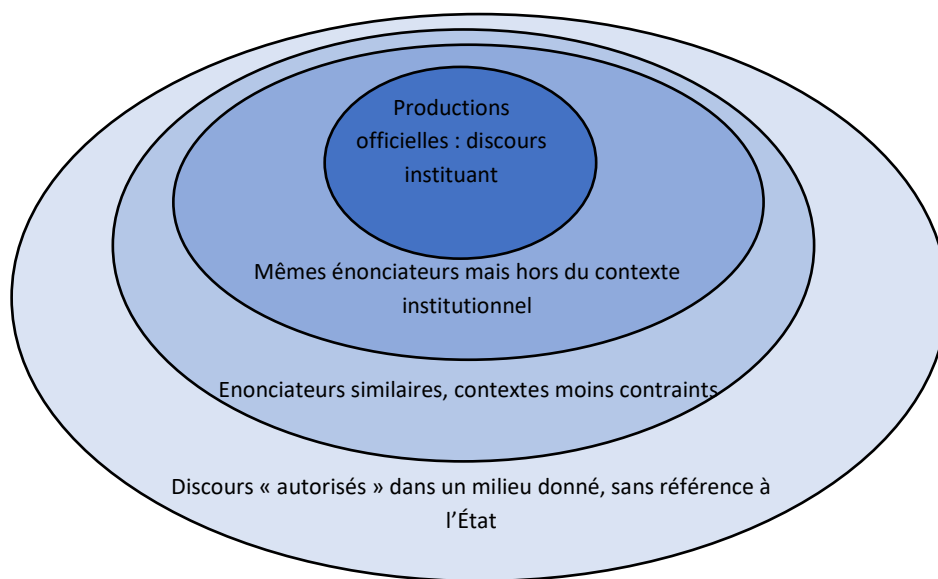


Figure 5 - Schématisation des cercles du discours institutionnel inspirée de la typologie de C. Oger et C. Ollivier Yaniv (2003b)

1.4.1.2 Les enjeux du discours institutionnel

Une des caractéristiques essentielles du discours institutionnel concerne sa finalité : il s'agit, pour ses acteurs, d'asseoir la légitimité de l'institution. Pour que la validation de cette légitimité soit reconnue par l'ensemble des récepteurs des discours émis par l'institution, les locuteurs et les auteurs des discours doivent faire face à un certain nombre de contraintes :

Dans les espaces régulés par divers types de pratiques langagières institutionnalisées, les formes que le discours peut prendre apparaissent comme un élément significatif des logiques qui peuvent émerger dans le cadre de certaines organisations centrées vers une légitimation de leurs actions et de leurs conceptions idéologiques. Ces discours sont certes toujours situés, et

contraints par des codifications posées/imposées par l'institution, mais en même temps ils participent pleinement à l'existence de l'institution. (Duchêne, 2004 : 93)

Ces contraintes sont de deux ordres, ainsi que le signalent A. Krieg-Planque et C. Oger (2010). D'une part, il s'agit d'opérer un « effacement de la conflictualité », soit de diffuser un message univoque, ne laissant pas transparaître des possibles dissensions entre l'institution et d'autres instances, ou entre les membres d'une même institution, et d'autre part de procéder à une « stabilisation des énoncés », c'est-à-dire de produire un discours invariable et constant. L'objectif des responsables de la communication est donc de faire apparaître l'institution comme « un groupe cohérent et solidaire » et, pour le discours ministériel, de « positionner la parole de son ministre relativement aux autres membres du gouvernement, au Premier ministre lui-même et, plus globalement, au discours gouvernemental – plutôt qu'à une pluralité de discours ministériels » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006 : 34).

Faire taire la dissonance : effacer la conflictualité

Le discours d'une institution peut être considéré comme un discours faisant autorité, dans le sens où ses locuteurs sont des figures reconnues pour leur statut et « sont censés détenir un savoir, une compétence, une position, une expérience, un savoir-faire qui autorisent leur parole » (Monte et Oger, 2015 : 7)

Cependant, prendre en compte des interactions *officieuses* ayant cours au sein d'une institution ou de l'institution avec d'autres entités, me semble essentiel. En effet, ces interactions sont source d'une hétérogénéité inhérente au discours institutionnel. Ainsi, « postuler qu'une institution est aussi un lieu de discours, c'est envisager ce qui fait manifestement lien entre les individus qui s'y rencontrent et interagissent là. » (Sarfati, 2014 : 15). Cette hétérogénéité, si elle est manifestement dissimulée, peut cependant ressurgir dans le discours :

[L]e discours institutionnel porte la trace – souvent en partie gommée – de débats divers, qu'il s'agisse de polémiques internes, c'est-à-dire de dissensions plus ou moins clairement exprimées au sein de l'institution, ou de ce qui est perçu comme des attaques externes, c'est-à-dire de mises en cause réelles ou supposées de l'institution. (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006 : 10).

Cela signifie que même si l'objectif des communicants est de ne laisser paraître aucune tension autour de l'écriture d'un discours, il peut être possible d'y observer,

malgré tout, des désaccords internes ou des conflits externes. Il s'agit également d'éviter toute conflictualité, en appliquant des procédés de communication permettant de lisser les différentes voix présentes (physiquement ou implicitement) lors de l'écriture du discours, de masquer l'hétérogénéité énonciative pour afficher un semblant de consensus, dans un « effort de réduction de l'hétérogène à l'homogène » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006). C'est ce que confirme A. Krieg-Planque (2012 : 41) : « Dans les institutions, le discours n'exprime pas le consensus, il s'efforce de le produire ».

Ainsi, la production de discours institutionnels est toujours maîtrisée et mise en scène. Pour A. Duchêne (2004 : 94), tant les prises de parole officielles que les rapports ou les comptes rendus, sont composés délibérément, puisque « aucune des activités discursives [...] n'émane d'une spontanéité créatrice non contrôlée ». Cette uniformisation passe par différents procédés lexicaux et phraséologiques, étudiés notamment par A. Krieg-Planque et Claire Oger (2010).

Produire de la cohérence : stabiliser les énoncés

L'un des objectifs du discours institutionnel est de transmettre des informations sans que le lectorat ou l'auditoire ne puissent déceler une incohérence entre les différents locuteurs d'une même institution, et entre les différentes prises de parole d'un même locuteur. Cette cohérence participe à la légitimation de l'institution, à la fois de ses représentants et des décisions prises, afin de s'assurer de l'adhésion de leurs destinataires.

Dans cet objectif, les rédacteurs doivent opter pour des formes les plus neutres possibles, présentant des caractéristiques applicables à tous les discours abordant la même thématique en s'appuyant sur des « formulations stéréotypées », qui rendent les discours institutionnels « largement prévisibles » (Krieg-Planque et Oger, 2010 : 12). Ainsi, en adoptant des conventions à la fois lexicales et grammaticales, les auteurs de ces discours permettent à leur auditoire de reconnaître des formes figées, des éléments de langage identifiables, et de savoir d'une part qu'il a affaire à un discours émanant d'une institution, et d'autre part de l'institution en question – dans la mesure du possible. Selon C. Oger et C. Ollivier-Yaniv (2003a), ce processus de « lissage » s'opère par la construction d' « énoncés reproductibles » rendant « relativement invisibles les alternances politiques » (pour des discours émanant, notamment, d'un gouvernement ou d'un ministère). De cette manière, les discours institutionnels, au-delà des discours instituants, deviennent des discours faisant autorité, et peuvent circuler d'un lieu à l'autre

de l'appareil de l'État. La définition de la construction du discours institutionnel n'est pas sans rappeler les contraintes sur lesquelles reposent les « pratiques discursives », définies par M. Foucault comme :

[...] un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et dans l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative (Foucault 1969 : 153).

La pratique du discours institutionnel entre bien dans le cadre de cette définition, dans le sens où l'aire de production conditionne la construction du discours, mais que celui-ci est toujours régi par des règles fixées au préalable.

1.4.1.3 La construction du discours institutionnel

Selon l'institution considérée, le processus de construction du discours institutionnel varie. Cependant, qu'il s'agisse d'une institution publique, tributaire de l'État ou d'une organisation internationale, d'une association ou d'une entreprise, toutes font appel à des *éléments de langage* qui leur sont propres, pouvant être considérés comme « un cas particulier d'argumentaires » (Polguère, 2016 : 47) et renvoyant à une « vision stratégique de la communication, dans laquelle on s'efforce de contrôler, par leur pré-construction, la "bonne" réception des discours par les publics visés » (Krieg-Planque et Oger, 2017). Dans l'entrée « Éléments de langage » du dictionnaire en ligne « Publictionnaire »¹¹, consacré à la terminologie des concepts liés à la notion de « public », les auteurs abordent la notion d'*éléments de langage* comme une pratique représentant la communication publique. Il s'agit alors de constructions langagières créées dans l'objectif d'être réutilisées par tous les acteurs traitant d'une même thématique. Elles abordent également l'idée que des métiers, privés ou publics, sont consacrés à l'activité de communication et nécessitent une compétence propre à la construction d'éléments de langage :

L'élaboration des « éléments de langage » peut être confiée à des conseillers et services de communication internes aux organisations, ou à des prestataires extérieurs (agences, consultants...). Depuis la fin des années 2000, la capacité à rédiger des « éléments de langage » est explicitement posée comme compétence dans certains métiers de la communication, comme en témoignent les offres d'emploi et les CV des professionnels de la communication. (*ibid.*)

¹¹ *Publictionnaire*, « Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics », <<http://publictionnaire.humanum.fr/>>, [consultée le 14/05/2018].

Communiquer pour une institution n'est donc pas un métier, avec une description fixe et déterminée, mais des communicants, des rédacteurs, des producteurs de discours et de supports de communication sont présents dans toutes les structures institutionnelles. Leur poste n'est d'ailleurs pas forcément étiqueté comme lié à la communication, et leur fonction ne s'exerce pas nécessairement dans un service dédié (Krieg-Planque, 2015a). De plus, la communication d'une organisation ou d'une institution ne dépend pas de la nature de cette dernière : les missions et les attendus resteront sensiblement similaires, quelle que soit la structure. Ainsi, une fiche de poste pour un *collaborateur de cabinet* pour le Conseil départemental du Doubs (cf. Annexe 4) comptera, parmi les missions du poste, la capacité à « rédiger les éléments de communication du Cabinet de la Présidente : notes, discours, éditos, argumentaires, comptes rendus, synthèses... », et des compétences telles que des « qualités rédactionnelles démontrées » et une « capacité de synthèse ». De la même façon, pour un poste de *directeur du centre d'information* pour l'Organisation des Nations unies (cf. Annexe 5), l'une des responsabilités correspond à « fournir divers outils (comptes rendus, discours, questions et réponses, etc.) », et l'un des paragraphes dédiés aux compétences est lié à la communication :

Aptitude à la communication : S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse ; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.¹²

Enfin, une troisième fiche de poste, cette fois concernant le ministère de l'Intérieur et proposant un emploi de *Chargé de mission "Discours et prospective"* (cf. Annexe 6) avance comme activité principale la rédaction des discours, des interventions et des éléments de langage du directeur général de la police nationale et de sa directrice adjointe. Les compétences mises en avant concernent la production de notes, ainsi qu'un haut niveau de rédaction et de synthèse.

L'une des caractéristiques des éléments de langage, lorsqu'il s'agit de « communication externe », c'est-à-dire une communication tournée vers le public, et non pas uniquement vers un groupe déterminé de pairs, réside dans le fait que la personne produisant le discours n'est pas affichée en tant qu'individu. Locuteur et rédacteur se

¹² Nations Unies Carrières, offre d'emploi « Directeur du centre d'information », <<https://careers.un.org/lbw/jobdetail.aspx?id=96982&lang=fr-FR>> (consultée le 15/05/2020).

confondent, et le discours doit sembler être produit spontanément, sans préparation antérieure (Polguère, *op. cit.* : 49). Cette dissimulation est notamment due à la mauvaise réputation de la notion d'*éléments de langage*, qui dénote une sorte de tromperie ou de manipulation.

Comme le suggère A. Krieg-Planque, les discours encadrant la pratique du discours institutionnel abondent. Une requête dans un moteur de recherche me permet d'observer qu'un grand nombre de manuels ou de fiches explicatives concernant la rédaction de discours institutionnels sont disponibles, que ce soit dans le domaine privé ou dans le domaine public. Ainsi, dans les premiers résultats de la requête, nous pouvons trouver (a) une proposition de manuel adressé aux dirigeants d'associations 1901, (b) un autre à destination des entrepreneurs privés ou encore (c) à l'usage des élus territoriaux :

(a) Sur un site dédié aux associations 1901¹³, les contributeurs proposent de nombreux documents-types pour communiquer autour d'une association : des modèles de courriers (internes ou externes), de procès-verbaux, rapports financiers ou moraux ou encore de demande de subventions. De plus, l'un des contributeurs se propose d'établir un manuel intitulé « 10 modèles de discours pour dirigeants d'association 1901 », dans lequel il répertorierait les différents types de prises de parole pour un président d'association : présenter les membres, expliquer les fondements de l'association, sa situation, sa gestion, les projets envisagés, l'ordre du jour d'une assemblée générale ou encore la demande de dissolution de l'association. Ces éléments permettraient à tout président d'association d'avoir en mains les différents éléments de langage propres à ce type d'organisation pour se faire comprendre de ses pairs et du grand public.

(b) Dans un manuel intitulé « La boîte à outils des écrits professionnels – Toutes les techniques pour rédiger les écrits de l'entreprise et de la marque »¹⁴, une partie est consacrée aux écrits institutionnels. Dans ce chapitre, la communication institutionnelle est définie comme « toute action de

¹³ Association 1901, « Toute l'association loi 1901 en 800 articles clairs et précis », <<http://association1901.fr/>>, (consultée le 15/10/2018)

¹⁴ BORDEAU J., 2013, « Les écrits institutionnels » (p. 42-75), in *La boîte à outils des écrits professionnels – Toutes les techniques pour rédiger les écrits de l'entreprise et de la marque*, Eyrolles. <https://www.eyrolles.com/Chapitres/9782212556537/ecrits-institutionnels_Bordeau.pdf>, (consultée le 15/10/2018).

communication initiée par une entreprise, une association ou une institution sur son identité en direction d'un public interne ou externe. Elle vise à diffuser les valeurs, les activités et à améliorer l'image de celle-ci. ». Le manuel propose aux entrepreneurs des outils et des méthodes pour les différents types de communications écrites, orales ou audiovisuelles (brochures, site, discours et vidéos). Dans la partie « Le discours institutionnel », l'auteure donne plusieurs conseils quant à sa rédaction :

- préférer le *on* au *je* si l'on veut éviter « toute incarnation » et « produire un discours impersonnel et créer une distance entre [celui qui parle] et sa parole », et le *nous* pour « impliquer son audience et faire bloc avec elle » ;
- lister les arguments et les ordonner de manière à faire passer le message voulu en adoptant « le ton nécessaire ».

Ses conseils relèvent essentiellement du domaine de l'argumentation :

- « un discours doit à la fois convaincre, en s'adressant à la raison, et persuader, en touchant l'émotion. » ;
- « la dimension relationnelle du discours est à prendre constamment en compte. Il faut donc jouer avec les registres du langage et sentir les plus appropriés aux circonstances, à l'auteur, à l'audience et à l'objectif visé » ;
- « tout discours doit donc être un discours de preuves, fondé sur des faits vérifiables et posséder à la même hauteur des métaphores ou autres figures de style qui viennent créer de l'émotion »).

(c) Enfin, un manuel vendu 45 € sur le site *territorial.fr*, dédié aux professionnels territoriaux, propose une aide aux élus ou à leur plume¹⁵. L'auteure, Alexandra Fresse-Eliazord, diplômée de Sciences Po, est coach et consultante en communication. Elle s'appuie sur ses expériences de conseillère technique chargée des discours du président de la région Pays de la Loire et de ses différents postes dans la communication et les relations publiques pour conseiller les élus dans leurs prises de parole en public. Dans cet ouvrage, elle se propose de fournir une méthode et des outils pour faciliter

¹⁵ FRESSE-ELIAZORD A., 2017, *Écrire un discours - manuel pratique à l'usage de l' élu ou de sa plume*, Territorial Editions. URL : http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/1126/TPL_CODE/TPL_OUVR_NUM_FICHE/PAG_TITLE/Ecrire+un+discours+-+Manuel+pratique+%E0+l%27usage+de+l%27E9lu+ou+de+sa+plume/ , (consultée le 15/05/2018).

la rédaction de discours et la prise de parole dans la fonction d' élu territorial selon les situations, en s'appuyant sur « les règles de la rhétorique antique autant que sur les analyses les plus récentes du discours politique ». Les différentes parties du manuel abordent les notions d' *éléments de langage*, de vocabulaire, de champs lexicaux, de figures de style et de syntaxe, de types d'arguments et de formules, de cohérence, de consensus et de légitimité, mais également l'utilisation des pronoms, le ton à adopter selon le type de manifestation, l'importance de connaître son auditoire, l'architecture d'un discours (introduction, développement, conclusion et chute), le style personnel du locuteur ou de l'écrivain, ou encore les différents métiers de « plume ». Le site possède également une fiche « Communiquer par le discours », dont la partie « Diriger, manager » est disponible sans abonnement¹⁶. Elle aborde le métier de *directeur de la communication* pour le cabinet d'un élu, et reprend en partie les éléments du manuel. L'ensemble des fiches est disponible sur abonnement (189 €), et les contributeurs sont issus de différentes sphères d'activité : juristes, chargés ou directeurs de la communication dans des collectivités territoriales (villes, départements ou régions), chargés de communication dans des structures privées, formateurs et conseillers en communication, consultants spécialisés, maîtres de conférence en sciences de l'information et de la communication, professeurs certifiés ou agrégés en marketing et en communication, journalistes, attachés de presse ou encore chef adjoint de cabinet du ministre de l'Industrie.

Ces différents exemples montrent que, pour chaque type d'organisations institutionnelles, des méthodes ou des « boîtes à outils » sont mises à disposition – gratuitement ou non – à des personnes susceptibles de communiquer en leur nom. Si toutes ciblent un public particulier, les éléments prêts-à-dire contenus dans les différents manuels reprennent de manière plus ou moins développée les mêmes éléments, issus de la rhétorique et de l'argumentation, mais également des différentes études en analyse du discours. Les praticiens s'associent donc avec des théoriciens – ou du moins intègrent la recherche scientifique – pour établir des protocoles de communication.

¹⁶ *Le dircom, mode d'emploi*, « Diriger, manager », <http://www.territorial.fr/PAR_TPL_IDENTIFIANT/16760/TPL_CODE/TPL_OVN_CHAPITRE_FICHE/2663--consultation-le-dircom.htm>, [consultée le 15/05/2018].

1.4.2 Le discours du MAE : un discours également politique

L'affirmation selon laquelle le discours du ministère des Affaires étrangères relève exclusivement du type du discours institutionnel me semble quelque peu péremptoire. En effet, il s'agit de ne pas ignorer le cadre politique dans lequel sont énoncées les productions du ministère.

1.4.2.1 *Qu'est-ce que le discours politique ?*

La notion de discours politique pourrait sembler, de prime abord, simple à caractériser. Cependant, plusieurs définitions s'appliquent à l'expression.

Le discours politique peut ainsi être considéré comme tout « discours d'influence produit dans un monde social », dont le but serait d'« agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire » (Ghiglione, 1989 : 9). Selon cette définition, toute prise de parole prononcée dans l'espace public et visant à influencer sur autrui peut être considérée comme un discours politique. De ce fait, les productions discursives d'une personnalité, quelle qu'elle soit (politique, mais également médiatique, culturelle, scientifique, religieuse, sportive, *etc.*), prononcées dans un cadre impliquant la réception par un grand nombre de membres d'une société, peuvent être considérées comme discours politique. Cette définition ne me semble pas correspondre aux productions qui m'intéressent. En effet, si je souhaite repérer des variations dans les prises de parole des représentants d'un ministère, et plus particulièrement du ministère des Affaires étrangères, je ne me concentre pas uniquement sur des prises de parole ayant pour but d'agir sur autrui. Toute prise de parole, si elle est prononcée par l'un des représentants de ce ministère, m'intéresse.

Le discours politique peut également être défini comme le discours « que tiennent les hommes et femmes politiques dans l'exercice de leurs fonctions. » (Le Bart, 1998 : 7). Dans ce cas, toute prise de parole d'une personnalité mandatée à un poste relevant de la politique à tous les niveaux (de la municipalité à la supranationalité) est considérée comme discours politique dès lors qu'elle s'exprime en tant qu'élue, nommée ou autoproclamée. Pour C. Le Bart, le discours politique ne peut être caractérisé par un « critère interne aux énoncés » (*ibid.* : 5), car « les discours les moins politiques par leur contenu peuvent produire des effets politiques évidents » (*ibid.* : 6). Le contenu d'une production ne suffit donc pas à la définir comme politique : la personne qui l'énonce,

mais également la situation dans laquelle il est prononcé, donne à la prise de parole sa dimension politique. C'est ce qu'affirme également P. Charaudeau :

Tout énoncé, aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie. [...]

Ce n'est donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise. (2005 : 30)

La situation de communication peut donc rendre un discours politique. L'énonciateur, les destinataires, les conditions de production et le lieu ont donc une influence plus grande que le contenu d'un discours en ce qui concerne la politisation de ce dernier.

Si le contenu du discours ne forge pas son aspect politique, sa visée et sa construction sont, cependant, à prendre en compte. Pour D. Wolton, seuls les discours « sur lesquels se structurent les affrontements » font partie de la communication politique, car « l'enjeu de toute phase de communication politique reste bien la décision et l'action politique » (1995 : 114). Selon cette perspective, tout discours politique est un discours polémique, au sens de R. Amossy : il s'agit d'un discours conflictuel, impliquant une dichotomisation consistant à « accentuer l'incompatibilité des pôles et l'inexistence d'alternatives intermédiaires » (2014). Ici, les pôles correspondent aux opinions respectivement défendues par deux camps, deux positions radicalement opposées et s'excluant l'une l'autre, de telle sorte que la demi-mesure est quasiment impossible, qu'aucune solution et qu'aucun compromis ne peut être apporté pour régler le différend. Les positions se délimitent mutuellement, et chacune n'existe que comme l'opposée de l'autre. L'incompréhension, condition indispensable, vient du fait que les adversaires évoluent symétriquement, voire parallèlement, et ne peuvent donc pas s'accorder.

Une seconde dimension définit le discours polémique : la polarisation. L'auteur distingue les acteurs – qui sont des personnes réelles, identifiables, nommables, prenant la parole publiquement pour soutenir l'une des positions – et les actants représentant un rôle abstrait, une position, et qui seraient plutôt des « auditeurs-spectateurs » (*ibid.*). La polarisation permet à chacun de s'identifier socialement, en opposant un « nous » à un « ils », et en offrant le sentiment d'appartenir à un groupe uni, à une identité. Ce phénomène se produit malgré les différences qui peuvent exister entre les différents locuteurs de l'un des camps (différences sociales, idéologiques, politiques, *etc.*), et malgré les arguments différents qu'ils peuvent opposer à leur adversaire commun. Cet ennemi

commun est une condition à l'existence de la polarisation : l'objectif est de trouver comment dénigrer l'adversaire, comment prouver que ses arguments sont de mauvaise foi, et comment il représente l'erreur. Dans le discours politique, tenir une posture polémique permet également d'attirer l'attention des médias. (Marchand et Ratinaud, 2017). Le discours polémique est un discours déqualifiant, qui doit ôter toute légitimité à l'adversaire et rendre ses arguments fallacieux. Il nécessite donc, pour être perçu, de laisser entrevoir « des traces du discours attaqué » (ibid.) : en reformulant, en déformant, en niant ou en ironisant sur le contenu du discours adverse, c'est l'adversaire lui-même que l'on discrédite en le diabolisant et en incitant les actants à la haine, voire à la peur. L'adversaire doit être poussé hors du dialogue.

Le discours polémique a donc plusieurs fonctions : une fonction persuasive qui ne consiste pas à tenter de rallier l'adversaire à son opinion, mais d'influencer le public que notre propre opinion est plus pertinente que celle de l'opposant. Ce public, le « Tiers » (ibid.), doit faire un choix pour se situer dans la société, et il s'agit de guider son choix ; une fonction permettant également de tisser du lien social, en facilitant la rencontre de membres du camp adverse pour débattre, mais avec ses propres alliés malgré les différences qui nous séparent ; une fonction de positionnement stratégique pour les personnalités, notamment politiques qui, en choisissant un camp, peuvent donner une image d'eux-mêmes – ou un ethos (Amossy, 2010) – qui les aidera à gagner l'adhésion des membres du camp en question.

Cet aspect polémique du discours politique, s'il est réel et s'applique dans un certain nombre de situations (campagnes d'élections, réaction à un événement particulier, prise de position sur un sujet de société, *etc.*), ne me semble pas être entièrement constitutif de ce type de discours. On peut par exemple penser à un discours dans lequel un représentant politique prononce une allocution pour remettre une médaille à un citoyen ou pour inaugurer un lieu : la polémique n'y aura pas sa place.

De la même manière, C. Gobin associe le discours politique au discours de propagande lorsqu'il est partisan : « discours de partis politique, discours de syndicats, discours de toute association socio-politique qui cherche à recruter des adhérents. » (2011). Elle considère le discours auquel je m'intéresse ici, le discours d'un ministère, comme :

[...] un discours de propagande de type particulier (d'autant plus quand ce gouvernement repose sur des alliances politiques partisans multiples), [qui] se doit

d'être plus feutré, arrondi aux angles afin de ratisser large et s'assurer que son soutien reste majoritaire, car il est jugé non plus seulement sur des paroles mais aussi sur des actes. (*ibid.*)

Là encore, cette définition ne semble pas réunir tous les types de prises de parole qui concernent ce travail de recherche : si je souhaite rechercher les variations dans le discours d'un ministre, je ne peux me consacrer uniquement à ses prises de parole partisans.

Je me concentrerai donc sur l'acception du discours politique selon laquelle ce dernier est défini par la personne qui le prononce et les circonstances dans lesquelles elle le prononce, à savoir dans le cadre de ses fonctions et face à un ou des partenaires d'échange la considérant comme titulaire de la fonction au nom de laquelle elle s'exprime. À la suite de P. Charaudeau, je considère ici le discours politique comme un « macrodispositif » (op.cit. : 41) dans lequel plusieurs variantes peuvent être réalisées (allocution face à une assemblée spécialisée – ambassadeurs, ministres, membres d'un gouvernement étranger, *etc.* – prononcée en France ou à l'étranger, prise de parole au Parlement ou encore interview médiatique).

1.4.2.2 Les enjeux du discours politique

Compte tenu des définitions énoncées ci-avant, dans le discours politique, le locuteur se place dans un objectif de persuasion et de conviction, voire de séduction, « toujours en opposition à celui de son adversaire » (Charaudeau, 2006 : 24) : le discours de l'homme politique se construit en opposition avec celui d'un adversaire et a pour but de valoriser sa position et son projet par rapport à ceux d'un autre. De plus, selon P. Charaudeau, le discours politique a trois enjeux principaux : « regrouper des membres d'une communauté autour de valeurs de référence qui doivent constituer la médiation sociale du groupe (idéologie), son ciment identitaire », « influencer les opinions des uns et des autres (discours de séduction et de persuasion) afin de parvenir à l'établissement de consensus » et d'envisager le « commentaire » par des citoyens ordinaires, mais également des journalistes (Charaudeau, 2002).

Comme je l'ai précédemment précisé, je ne m'oppose pas à cette définition, mais je tiens à prendre également en considération les discours « politiques » n'ayant pas pour objectif de convaincre ou de séduire son auditoire. J'envisage que l'enjeu d'un discours politique est avant tout de rechercher l'approbation de son auditoire, plus ou moins élargi

selon que le discours est plus ou moins médiatisé, afin de maintenir (ou de créer) des conditions idéales pour faire entendre un message donné.

Si le discours d'un ministre dans l'exercice de ses fonctions se veut consensuel et stable, il se place pour autant dans des enjeux de pouvoir. Si ceux-ci ne sont pas forcément idéologiques, ils sont au moins organisationnels et tendent à faire accepter et comprendre le mode de fonctionnement et les décisions prises par le Gouvernement en place, et/ou par le ministère concerné. En effet, les décisions prises par un ministère doivent être cohérentes avec la politique adoptée par un chef d'État et un gouvernement. Le discours permet de structurer, d'articuler décisions et actes pour les faire comprendre et accepter par la société.

Quatre enjeux majeurs du discours émanant de l'instance politique sont énumérés par P. Charaudeau (2005 : 43) :

- « proposer des programmes politiques lorsqu'il s'agit de se présenter aux suffrages électoraux » ;
- « justifier des décisions ou des actions pour en défendre le bien-fondé » ;
- « critiquer les idées des partis adverses pour mieux renforcer sa position » ;
- « appeler au consensus social pour obtenir le soutien des citoyens ».

Dans les productions discursives qui m'interrogent (pour rappel, les prises de parole émanant d'un ministère, et plus particulièrement du ministère des Affaires étrangères), le premier enjeu n'est pas à prendre en compte, puisque le ministre concerné est déjà en poste et ne cherche pas à se faire élire.

Les trois autres enjeux opèrent à différentes échelles. La justification intervient lorsqu'un ministre explique, fait comprendre et accepter ses choix politiques, les directives prises ou qui ont l'intention d'être prises. Il s'agit d'affirmer la légitimité des actions et des décisions, et par extension la légitimité du ministère et du ministre lui-même.

La critique des idées adverses, dans le cas d'un ministère, intervient lorsqu'il s'agit de réfuter les attaques de l'opposition. Les représentants d'un ministère doivent pouvoir contester, contredire, voire démentir les accusations et les condamnations avancées par leurs contradicteurs. Pour C. Gobin, il s'agit de convaincre l'auditoire que l'on est « le plus convaincant, parmi de multiples autres qui le seraient moins. » (*op. cit.*).

Enfin, l'appel au consensus social est nécessaire en particulier dans un contexte de crise. En effet, la quête d'apaisement peut s'avérer essentielle pour réduire les tensions entre les membres d'une société et l'instance politique ou entre ces membres eux-mêmes, l'objectif étant « d'établir [...] un « consensus » ou une majorité, c'est-à-dire l'affirmation d'une identité relative à une question particulière ou à la conduite des affaires de l'État. » (Augé, 1994).

Le discours politique tel que je l'entends pour ce présent travail exclut donc les discours partisans et électoraux, les locuteurs occupant déjà une place au sein d'un gouvernement. Il se veut explicatif, démonstratif, défensif et légitimant (voir 1.3.1 ci-avant). Il cherche à acquérir l'acceptation des décisions et des actions du ministère, à asseoir leur bien-fondé pour faire reconnaître son autorité.

1.4.3 Le discours du ministère des Affaires étrangères à l'interface des discours institutionnel et politique

Les deux points précédents montrent une tension dans la façon dont le discours du ministère des Affaires étrangères peut être défini.

J'ai considéré jusqu'à maintenant que ce qui différencie discours politique et discours institutionnel réside dans l'objectif du locuteur. En effet, dans le cadre du discours politique, le locuteur se place dans un objectif de persuasion et de conviction, voire de séduction, « toujours en opposition à celui de son adversaire » (Charaudeau, 2006 : 24) : le discours de l'homme politique se construit en opposition avec celui d'un adversaire et a pour but de valoriser sa position et son projet par rapport à ceux d'un autre. De plus, selon P. Charaudeau (2002), le discours politique a trois objectifs principaux : « regrouper des membres d'une communauté autour de valeurs de référence qui doivent constituer la médiation sociale du groupe (idéologie), son ciment identitaire », « influencer les opinions des uns et des autres (discours de séduction et de persuasion) afin de parvenir à l'établissement de consensus » et d'envisager le « commentaire » par des citoyens ordinaires, mais également des journalistes.

Dans la prise en compte des allocutions et autres prises de parole d'un ministre, et plus particulièrement du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, discours politique et discours institutionnel ne s'excluent pas l'un l'autre. Le locuteur parle, certes, *au nom de* l'institution qu'il représente, mais notamment pour faire entendre la politique du gouvernement auquel il appartient. La représentation d'une institution implique de

parler ou d’agir » au nom d’une entité qui nous dépasse et qui nous a délégué – provisoirement – ce pouvoir de parler en son nom » (Charaudeau, 2005 : 53). Les discours qui résultent de cette représentation comprennent tout à la fois les caractéristiques du discours institutionnel et du discours politique tels que je les ai précédemment définis.

Cependant, cela n’implique pas que chaque discours prononcé par un ministre recense dans le même temps les particularités de l’un et de l’autre des deux types de discours : le type de chaque discours peut être interrogé, selon la situation dans laquelle la communication est établie, et notamment le lieu et l’auditoire.

Comme nous l’avons vu précédemment, le discours institutionnel fait taire les dissonances et la conflictualité entre les acteurs d’une même institution. Cela implique, pour les prises de parole d’un ministre, de se montrer en totale adéquation avec la politique menée par le gouvernement auquel il appartient. La lecture de plusieurs discours de Jean-Yves Le Drian, ministre de l’Europe et des Affaires étrangères entre mai 2017 et mai 2022, montre que le ministre valorise les décisions prises par le président de la République, Emmanuel Macron, ou par le Gouvernement d’Édouard Philippe :

***Extrait 1.001** - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l’Europe et des Affaires étrangères, sur les défis et priorités de la construction européenne, à Rome le 24 juillet 2017.*

En élisant Emmanuel Macron à la présidence de la République française le 7 mai dernier, en choisissant de faire confiance à un homme qui avait mis le projet européen au cœur de sa campagne, les Français ont refait le choix de l’Europe, ils ont fait le choix de ne pas dissocier l’avenir de la France de l’idéal européen. La défaite du populisme, le refus de l’isolement, la victoire des convictions européennes, ce sont évidemment de bonnes nouvelles, de bonnes nouvelles pour la France mais aussi de bonnes nouvelles pour l’Europe, et il y a lieu de s’en réjouir.

***Extrait 1.002** - Discours de clôture de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l’Europe et des Affaires étrangères, à la conférence sur la sécurité et la défense européenne, à Prague le 9 juin 2017.*

Le fait qu’il y ait deux ministres français présents aujourd’hui à Prague montre aussi l’importance que le président Macron et le nouveau gouvernement accordent aux enjeux de la défense de l’Europe

De plus, dans les discours prononcés par le ministre, la politique et les décisions prises par le MAE sont explicitées, voire justifiées, en amont :

Extrait 1.003 - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur la coopération culturelle et la diplomatie d'influence, à Paris le 17 juillet 2017.

Ce soir je voudrais plus particulièrement évoquer trois objectifs majeurs pour lesquels notre diplomatie d'influence doit se mobiliser dès maintenant.

ou en aval :

Extrait 1.004 - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, en réponse à une question sur la politique migratoire de l'Union européenne et le refus des autorités italiennes d'accueillir des réfugiés, à l'Assemblée nationale le 12 juin 2018.

Nous n'avons jamais refusé d'intervenir en quoi que ce soit. Quand nous avons constaté le refus des autorités italiennes et maltaises de respecter le droit international, nous avons en même temps, en relation avec la Commission européenne, constaté que le port de Valence se déclarait port le plus proche et le plus sûr et que l'Espagne était prête à accueillir ce bateau. Nous respectons cet engagement et nous remercions l'Espagne de ce geste humanitaire.

De plus, l'accroissement de la médiatisation des personnalités politiques implique une reconfiguration de l'auditoire. Les destinataires d'un discours ne sont plus uniquement les personnes présentes sur le lieu et au moment où il est prononcé, mais rassemble un public plus vaste et plus imprévisible. Le discours politique, même lorsque celui-ci est partisan (lors d'un meeting de campagne électorale, par exemple), est susceptible d'être capté par un auditoire non conquis, voire hostile. De ce fait, il se transforme en « discours attrape-tout qui, s'adressant à tous en même temps, ne doit fâcher personne [...] les médias audiovisuels ont accéléré le processus d'homogénéisation du discours » (Le Bart, 1998 : 21). La personnalité politique qui s'exprime publiquement doit donc faire en sorte que son discours soit intelligible pour chacun, et non plus seulement pour ses partisans, pour des spécialistes, des techniciens ou d'autres personnalités politiques.

Synthèse de la première partie

Dès le Moyen Age, les souverains entretiennent des relations avec leurs homologues étrangers. Des chefs de mission diplomatique sont envoyés en ambassades pour représenter leur roi, négocier et traiter à l'étranger. Le pouvoir royal est délégué pour mener la politique extérieure.

À partir de 1589, un département des Affaires étrangères est mis en place. Puis des secrétaires d'État sont désignés, chacun étant chargé d'un certain nombre de pays. Les attributions (géographiques et thématiques) des ambassadeurs sont définies et redéfinies au cours des siècles suivants, fluctuant au gré des évolutions mondiales : guerres, colonisations et libérations de pays, construction d'alliances, naissance de l'Union européenne, *etc.* Cependant, le fonctionnement nodal des Affaires étrangères se pérennise : les charges sont réparties entre les conseillers diplomatiques selon des champs de compétences ou des régions géographiques.

Le ministère actuel de l'Europe et des Affaires étrangères est ainsi constitué. Les services et directions, ainsi que les conseillers des cabinets des ministres et du secrétaire d'État, se partagent des missions telles que la paix et la défense, la francophonie, les droits de l'Homme, les affaires stratégiques, la coopération, mais également entre l'Europe continentale, l'Afrique et l'Océan indien, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, les Amériques et les Caraïbes et l'Asie et l'Océanie.

Dans ce cadre, le processus de construction du discours fait appel à des *éléments de langage* propres au ministère. Ces constructions langagières ont pour objectif d'être utilisées et réutilisées par les acteurs d'une même institution afin de donner une cohérence au discours qu'elle produit, tout en s'assurant que le vocabulaire choisi et partagé par les locuteurs soit celui qui sera employé lorsque leurs propos circuleront.

Les acteurs de cette communication publique (communicants, rédacteurs, producteurs de discours et de supports de communication) ne sont pas forcément identifiés comme tels dans les organigrammes et n'existent pas en tant qu'individu : locuteur et rédacteur se confondent, et le discours doit sembler être produit spontanément.

Au ministère des Affaires étrangères, deux facettes de communication publique peuvent être considérées : les productions écrites (en version papier ou numérique) produites pour le grand public et les prises de parole des représentants du ministère –

ministres ou secrétaire d'État à destination de différents publics (grand public, journalistes, diplomates, *etc.*).

Les premières, gérées par les directions de la communication du MAE et du porte-parolat s'attachent à transmettre des informations dans un souci de cohérence : point presse quotidien, déclarations officielles, bulletin d'information, fil d'actualité du site France-diplomatie, mais également conseils aux voyageurs ou aux Français expatriés.

Le message transmis se doit d'être efficace, compréhensible et clair, synthétique et cohérent avec l'action de tous les services. Ainsi, en tant que discours institutionnel, il doit faire taire les dissonances entre les différents acteurs du ministère.

Le deuxième aspect de la communication du MAE concerne les prises de parole de ses représentants. Ici, le rôle de la « plume » du ministre est essentiel : cet écrivain est chargé de mettre en lien les différentes informations fournies par les services pour construire un discours là encore cohérent, et pouvant être prononcé de manière fluide par le ministre. Les données sont donc réunies et mises en forme pour correspondre au style du ministre, qui garde tout de même une certaine liberté lors de son allocution.

L'étude des productions discursives du MAE, mise en parallèle avec les caractéristiques formelles des discours institutionnel et politique, montre que ces deux types de discours ne s'excluent pas l'un l'autre. En effet, le locuteur, dans un contexte institutionnel, agit en tant que représentant de l'institution et, de manière significative, exprime les orientations politiques du gouvernement auquel il est affilié. Les caractéristiques des deux types de discours se trouvent alors à l'œuvre dans les productions du MAE, sans que cela ne signifie que chaque prise de parole soit à la fois, simultanément, discours institutionnel et discours politique. Selon la production discursive et sa situation d'énonciation, elles peuvent intégrer les caractéristiques de l'un ou de l'autre.

Si le discours institutionnel tend à faire taire les dissonances entre les acteurs de l'institution, les interventions de ses représentants doivent faire preuve d'une conformité sans équivoque avec la politique de leur Gouvernement. Cependant, j'ai montré dans cette première partie que, dans les prises de parole des ministres, on pouvait repérer l'explication et la justification des décisions prises par le MAE ou, plus largement, par le Gouvernement. Construit pour représenter pour être la face visible de l'institution, le discours du MAE se doit de défendre la politique engagée par le ministère ou par le

gouvernement, la justifier et la faire accepter. L'usage d'éléments de langage permet alors de produire un discours cohérent, qui affiche une unité et participe à la construction de son identité discursive.

Deuxième partie. Du corpus aux régularités du discours du MAE

Introduction

L'étude des productions discursives des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État du MAE nécessite la constitution d'un corpus contenant ces productions. C'est le sujet du premier chapitre de cette deuxième partie.

J'expliquerai, dans le chapitre 2, dans quelle mesure les textes présents dans le corpus ont été choisis. En effet, les difficultés d'accès aux Archives diplomatiques durant la période d'épidémie du COVID19 m'ont obligée à revoir mes ambitions d'exhaustivité à la baisse. Souhaitant initialement collecter toutes les productions discursives du ministère de la Cinquième République, j'ai dû accepter de me contenter de celles auxquelles j'avais accès en ligne. J'ai choisi de concentrer mon travail sur une période allant de juin 1997 – avec le début de la cohabitation Chirac-Jospin – à la fin de l'année 2019, date à laquelle j'ai stoppé la collecte de données.

J'aborderai également la façon dont ces données ont été collectées automatiquement et enrichies de métadonnées pour en faciliter l'exploitation par des logiciels de textométrie, et en particulier du logiciel TXM (Heiden *et al.*, 2010).

TXM est un logiciel développé dans le cadre du projet ANR « Corpus-IR – Méthodologie interopérable d'annotation de corpus de textes », initié en 2007 et porté par S. Heiden et un groupe de chercheurs et d'informaticiens en linguistique et en sciences humaines, en collaboration avec des institutions telles que le CNRS et l'Université de Lyon. C'est un logiciel *open source* distribué sous une licence libre, et donc disponible gratuitement au téléchargement. Il permet d'analyser des corpus de textes lorsqu'ils sont annotés et structurés. Parmi les fonctionnalités de TXM, on retrouve la possibilité de créer des sous-corpus à partir des métadonnées renseignées, de partitionner le corpus ou un sous-corpus pour comparer les textes entre eux, de calculer les cooccurrents et les spécificités statistiques ou encore de visualiser ces spécificités sous la forme d'une cartographie de mots, l'analyse factorielle de correspondance (pour ces trois fonctionnalités (voir introduction de la partie 3, p. 200)). TXM permet également un retour au texte constant qui permet de ne pas se contenter uniquement de résultats chiffrés, mais d'accéder au contexte et au cotexte de chaque résultat.

Mon choix d'utiliser le logiciel TXM a donc impliqué que les textes collectés soient enrichis avec des métadonnées pour en identifier et matérialiser les différentes

propriétés. Pour chaque texte a donc été identifié un jeu de données permettant de croiser ces propriétés et ainsi de comparer les textes selon plusieurs critères (le locuteur, la date de la production discursive, l'étiquette donnée à cette production, son lieu et son auditoire, *etc.*).

Je prendrai ensuite le temps d'explicitier la propriété des étiquettes données à chaque texte, correspondant à une situation de communication et attribuée par le responsable éditorial du site *France diplomatie*. J'en observerai l'usage dans le corpus ainsi que leur volume (en nombre de prises de parole et en nombres de mots) et l'évolution de leur présence dans le temps.

Je présenterai ensuite plus avant le contenu de mon corpus, en commençant par le choix de ses bornes temporelles (juin 1997 – décembre 2019) et montrerai la ventilation du nombre d'occurrences par année.

Un autre point du chapitre 2 sera consacré aux locuteurs du corpus : qui ils sont, quel est leur statut, sous quel mandat présidentiel ils ont exercé, quels liens ils peuvent avoir entre eux, *etc.*

Enfin, je terminerai le chapitre 2 en abordant trois éléments permettant de mieux comprendre le corpus :

- le hors-corpus : connaître ce qui n'apparaît pas dans le texte lui-même aide l'analyste du discours à le percevoir dans un contexte plus large. Cela concerne les conditions de sa production et les circonstances de son énonciation, mais également ce qui est dit avant et après la prise de parole, dans la sphère institutionnelle comme dans les médias ;
- les textes de cadrage du discours du MAE : ce type de document permet de mieux comprendre et interpréter les choix discursifs des locuteurs du corpus ;
- les entretiens avec les acteurs de la communication, pour confronter leur point de vue sur la communication du ministère et les résultats recueillis à partir de l'analyse du corpus, dont la plume d'un ministre des Affaires étrangères.

Dans le chapitre 3, je m'attacherai à repérer les régularités dans le discours du MAE. En effet, si l'un des objectifs de ce travail est d'observer différents niveaux de variation dans les productions discursives du ministère, il convient au préalable de pointer ce qui ne change pas. Avant d'interroger la matérialité textuelle, j'étudierai d'abord la

fréquence de production du discours du MAE dans le temps, en la mettant en lien avec le contexte et les événements internationaux.

Dans un premier temps, j'observerai le rythme de production des discours afin de déterminer des constantes dans les pics et les creux de production du discours. J'analyserai donc le corpus de manière chronologique, en me concentrant tour à tour sur chacune des 22 années complètes contenues dans le corpus (de 1998 à 2018 incluses). Je montrerai en quoi certaines périodes sont marquées par des événements internationaux comme les Sommets du G7 ou la COP21 qui implique la présence d'un grand nombre de productions discursives émanant du ministère, et d'autres présentent un faible nombre de prises de parole.

Je m'intéresserai ensuite à la ventilation de trois catégories grammaticales dans le corpus, choisies parce qu'elles portent des informations essentielles sur le discours :

- les pronoms personnels avec, en particulier, les différents emplois de *nous*, de *je* et de *on* ;
- les verbes et leur rôle pour agir et pour dire l'action du ministère ;
- les noms communs, en m'intéressant en particulier aux noms abstraits, aux expressions vagues de la difficulté et aux émotions.

Enfin, je montrerai en quoi le discours du MAE est un discours du « dire », un discours qui dit qu'il fait et qui dit qu'il dit, et je mettrai en perspective les résultats obtenus dans ce chapitre avec les définitions des discours institutionnel et politique.

Chapitre 2. De la constitution d'un corpus aux caractéristiques plurielles

Pour étudier les productions discursives des représentants du ministère des Affaires étrangères, l'une des premières étapes a été de collecter ces productions.

Ce chapitre est consacré à la présentation du corpus, défini comme un « recueil large et quelques fois exhaustifs de documents ou de données » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 :148). J'y expliquerai les différentes étapes de sa construction, depuis la façon de le penser jusqu'à son élaboration.

La première partie de ce chapitre montrera la manière dont j'ai choisi les bornes temporelles de ce corpus, le processus de la collecte des données et le formatage des textes du corpus. Je présenterai ensuite une première vue sur ces données avant de montrer comment elles s'inscrivent dans un environnement général puisque « Discours et corpus n'existent qu'en contexte » (Comby et Mosset, 2016).

2.1 Du corpus idéal au corpus d'étude : l'épreuve des choix

Afin de constituer un corpus permettant de répondre à mes interrogations, j'ai tout d'abord dû en délimiter les contours, comme je l'expliquerai en 3.1.2. J'aborderai ensuite la question de la documentation des données collectées et plus particulièrement les métadonnées qui ont été intégrées aux textes du corpus.

2.1.1 Des problèmes d'accès aux sources

Au début de mes recherches doctorales, je souhaitais construire un corpus exhaustif (Mayaffre, 2002) qui réunirait l'ensemble des prises de parole de tous les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État des Affaires étrangères françaises sous la Cinquième République, du 4 octobre 1958 à 2019, afin d'observer leur évolution sur un temps long. Dans ce but, j'ai engagé un travail préparatoire d'enquête aux Archives diplomatiques de la Courneuve. En effet, le Centre des Archives diplomatiques :

[...] abrite les fonds émanant de l'administration centrale depuis les origines du ministère [...], ainsi que des archives personnelles de diplomates et d'hommes d'État¹⁷.

¹⁷ Site *France Diplomatie*, Informations pratiques des Archives Diplomatiques.

J'ai engagé une première série de déplacements dans les locaux afin de prendre contact avec les données disponibles, accessibles, numérisables et océrisables¹⁸. Très vite, j'ai constaté que mon corpus « idéal » ne pourrait être constitué qu'au prix d'un très long et fastidieux travail d'archive, puisque bon nombre des documents, contenus dans des cartons, n'étaient pas identifiés selon leur contenu. Ces documents peuvent être identifiés selon la période où le ministre en poste. Un carton peut disposer d'un contenu aussi varié que des menus lors de repas officiels, des documents de déplacement ou de voyage, des minutes d'une assemblée, *etc.* Autre difficulté logistique : il est possible de n'emprunter que six documents (ou cartons) par jour, et de n'en réserver que deux pour le lendemain. Une autre contrainte de consultation a été source de désillusions : au Centre des Archives diplomatiques, il n'est pas possible d'utiliser un scanner portatif pour numériser les données. Seul un appareil photographique numérique, sans flash ni trépied, est autorisé pour la capture d'images, ce qui implique de faire preuve d'une grande précision afin que les données soient exploitables et que les caractères soient identifiables par les logiciels d'océrisation. Enfin, précisons que le Centre des Archives diplomatiques facture la reproduction d'une page d'un support papier entre 25 et 50 euros, selon la résolution demandée.

Cette prise de contact avec les archives m'a confortée dans l'idée qu'une année complète – *a minima* – serait nécessaire pour réaliser la consultation, la numérisation et l'océrisation des documents présentés comme étant « mis à disposition du public ». L'épidémie de COVID19 a sonné le glas de mon corpus idéal et de mon calendrier d'acquisition des données, puisque les Archives ont été fermées au public durant plusieurs mois, et son accès est resté restreint du fait des mesures sanitaires. J'ai donc été contrainte de repenser la façon de construire mon corpus et ses bornes chronologiques.

Pour cela, j'ai bénéficié de la volonté de transparence de l'État concernant les données de la vie publique, et en particulier de la DILA (la direction de l'information légale et administrative)¹⁹, qui est une direction d'administration centrale des services du Premier ministre, responsable de plusieurs missions :

URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques/informations-pratiques/> (consultée le 03/08/2022]

¹⁸ L'océrisation (de OCR, « Optical character recognition ») est un procédé informatique de reconnaissance de caractères alphanumériques et leur retranscription dans un fichier adapté au traitement de texte.

¹⁹ Site de la DILA. URL : <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/>

- des missions de diffusion, avec la publication des lois et décrets au Journal Officiel sur le site www.legifrance.gouv.fr ;
- des missions d'information, en diffusant le site officiel de l'administration française www.service-public.fr ;
- des missions d'édition en dirigeant les éditions de *La Documentation française* dont font partie les *Cahiers français*, *Questions internationales*, *Doc' en poche*, et *Découvertes de la vie publique* ;
- et une mission de participation au débat public en proposant, *via* le site www.vie-publique.fr.

Ce dernier site m'a plus particulièrement intéressée car il propose différents types de documents, dont des articles, des dossiers thématiques, des fiches sur les institutions et les acteurs de la vie publique, des documents multimédias (vidéos, infographies, cartes, podcasts), les rapports publics (14 000), et surtout les prises de parole des principaux acteurs de la vie politique nationale (environ 140 000 discours, interviews, comptes-rendus du parlement, *etc.* sont mis à disposition) à partir de 1975 pour les présidents de la République, et de 1995 pour les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État des Affaires étrangères. Contrairement au site du ministère, l'équipe du site *vie-publique* conserve et archive, au fur et à mesure, les discours en sa possession. Les différents ministères, quant à eux, font table rase de ces données lors du changement de mandat présidentiel, voire lors du changement de ministre, ministre délégué ou secrétaire d'État.

Le volume extrêmement conséquent des données à disposition ne pouvait me permettre d'effectuer une collecte manuelle au moyen de copier-coller. Pour ce faire, les pages du site *vie-publique* qui m'intéressaient ont été « aspirées » par l'ingénieure d'étude du laboratoire ELLIADD, Nicole Salzard²⁰. Il s'agit d'une méthode basée sur le *web scraping* et qui consiste à extraire du contenu ou des données sur un site web de manière automatisée, grâce à un module avancé de Google. Chaque texte matérialisant les prises de parole des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État du MAE depuis le 2 juin 1997 a donc été extrait et enregistré au format .xml²¹

²⁰ Que Nicole Salzard, aujourd'hui jeune retraitée, en soit remerciée.

²¹ Le langage XML permet de créer des balises définissant la structure (voire la signification) des données. Il est possible d'identifier des blocs (paragraphe, phrases, segments, constructions particulières, mots, *etc.*) afin de les repérer et de les extraire facilement (Burnard, 2015).

2.1.2 Documenter et formater les (méta)données

Une fois les textes sélectionnés et collectés, il m'a fallu les enrichir avec des métadonnées en permettant l'exploitation. En effet, l'un des objectifs de mon travail étant de pouvoir comparer les différentes prises de parole selon plusieurs critères, il a fallu que ces critères soient accessibles et que je puisse trier, sélectionner et mettre en parallèle chaque texte avec les autres.

Pour cela, le langage XML offre la possibilité de renseigner des métadonnées dans chaque document, sous forme de balises. Chaque texte a été enrichi de métadonnées permettant des requêtes selon différents axes. Ces métadonnées ont été extraites automatiquement à partir du titre donné aux textes sur le site *vie-publique*, se présentant très souvent sous la même forme :

Etiquette de M./Mme Prénom + nom de famille du représentant, lors de statut du représentant, circonstance, sur thématiques abordées, ville le jour + mois + année.

L'entête de chaque texte renseignant les métadonnées se présente ainsi :

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<text id="34"
type_interview="Dialogal"
repertoire="Alliot-Marie"
circonstance="Visite en France de Trinidad Jimenez le 17 décembre 2010 à Paris"
prononce_le="2010_12_17" annee="2010"
titre="Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des affaires étrangères et européennes, lors du point de
presse conjoint avec Mme Trinidad Jimenez, ministre espagnole des affaires étrangères et de la coopération, sur les
relations entre la France et l'Espagne, les questions européennes et internationales, notamment le Proche Orient et
l'Union pour la Méditerranée, Paris le 17 décembre 2010."
intervenant="Michèle Alliot-Marie"
nombreintervenant="1"
type="Déclaration" modalité="oral" lieu="Paris" public="Inconnu" interaction="oui"
]>
```

Figure 6 - Exemple de métadonnées d'une prise de parole annotée en XML

Ainsi, pour chaque texte, j'ai identifié :

- le type d'interaction (dialogale ou monologale, c'est-à-dire s'il y a interaction ou non, que cette interaction ait lieu entre le ministre/ministre délégué/secrétaire d'État et un journaliste, un homologue ou toute autre personne) ;
- le locuteur ;
- la circonstance et le titre, tous deux récoltés sur le site *vie-publique.fr* ;
- l'année de la prise de parole et sa date précise ;
- le ou les intervenants et, le cas échéant, leur nombre ;

- le genre de chaque de prise de parole (déclaration, interview, point de presse, réponse à une question au Parlement, *etc.*) ;
- la modalité du texte (écrit ou oral) ;
- le lieu de la prise de parole ;
- le public lorsque celui-ci est connu (un ou des médias, un groupe de spécialistes, d'ambassadeurs, d'homologues, *etc.*).

Pour caractériser la première métadonnée (le type d'interaction), et en particulier l'aspect monologal des prises de parole, je m'appuie sur la définition donnée par J. Bres (2005) à la suite de M. Bakhtine, pour qui :

[...] l'unité monologale est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un « tour de parole » d'un genre particulier. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe, mais n'en affectent pas moins sa délimitation. On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*.

Une prise de parole monologale peut donc être prise entre d'autres tours de parole auxquelles elle répond – ou qui lui répondent – mais ceux-ci ne sont pas visibles. J'ai choisi de désigner tous les textes dans lesquels une seule voix est lisible ; de cette manière, je peux effectuer un tri dans les prises de parole afin d'extraire uniquement celles dans lesquelles la voix du journaliste (ou, par exemple, d'un autre ministre) pourrait introduire du bruit dans les résultats.

Au-delà de ces considérations sur les prises de parole qui sont considérées comme monologiques par la forme qu'elles prennent lors de leur restitution, toutes les autres prises de parole monologiques relèvent d'un « oral formel » : constitué de paroles « *prononcées* et *entendues* », l'oral formel implique « un dispositif où émission et réception coïncident, se font en temps réel » (Rossette, 2017 : 2).

Contrairement à l'oral conversationnel, l'oral formel « s'insère dans un cadre institutionnel » et est « régi par des normes » ; c'est une « parole *publique* » et « *mise en scène* » (*ibid.* :4). Dans son aspect monologal, l'oral formel implique qu'un locuteur parle durant un temps donné, en sachant qu'il ne sera pas interrompu :

Cela lui permet de planifier son discours, d'en faire un objet cohérent et homogène – à l'instar du texte écrit, qui active d'emblée un dispositif monologal (on écrit un texte en entier avant de le livrer à son destinataire, du moins, avant l'apparition des nouvelles technologies). (*ibid.* : 7)

F. Rossette oppose l'oral formel monologal à l'oral formel dialogal, dans lequel :

[...] plusieurs locuteurs (deux, voire plus) prennent tour à tour la parole lors d'une activité conjointe qui vise un public correspondant à un « tiers invisible », c'est-à-dire des destinataires (auditeurs, spectateurs) qui ne participent pas directement à l'échange. Ce dispositif est exemplifié par des formats médiatiques comme l'interview radiophonique ou télévisée, le débat télévisé, ou la discussion entre plusieurs invités réunis sur le plateau. Ces formats reposent sur un va-et-vient de tours de parole sur le modèle du dialogue qui fonde l'oral conversationnel. Mais alors que ce dernier procède d'une « improvisation collective », l'oral formel dialogal, en tant que pratique instituée, relève d'une interaction contrôlée, et comporte une part formatée et prévisible. (*ibid.* : 9)

Prendre la parole, pour les représentants d'un ministère, nécessite donc toujours un temps de préparation, comme nous avons pu le voir dans le chapitre 2. Il ne s'agit pas, même lors d'interactions qui semblent spontanées, d'improviser les réponses à des questions posées, mais plutôt de respecter des normes préalables et instituées.

2.2 De l'hétérogénéité « générique » du corpus

2.2.1 Des intitulés textuels aux genres

Intéressons-nous à présent à la catégorie nommée « type » dans les métadonnées, que l'on peut considérer comme des étiquettes autochtones du site du MAE, attribuées par les responsables de la mise en ligne des prises de parole. Le site *vie-publique*, lui, reprend ces intitulés tels qu'ils apparaissent – ou sont apparus – sur le site *France Diplomatie*.

L'intitulé de ces étiquettes est un choix effectué à un niveau de la chaîne de production et d'archivage qui ne m'est pas connu à ce jour. Leurs désignations pourraient être considérées comme des noms de genres *a priori* ; cependant, à la suite de S. Branca-Rosoff (1999), je m'interroge sur leur qualité d'étiquettes génériques. En effet, les critères permettant d'établir une typologie semblent multiples : comment différencier les interviews des entretiens ? Les discours des allocutions ou des déclarations ?

La notion de « genre de discours », au sens de M. Bakhtine (1984), implique « un type d'énoncé, relativement stable, du point de vue thématique, compositionnel et stylistique » (*op.cit.*: 269). Or, si le genre peut accepter une variation due à différents critères (type de discours, contexte socio-historique ou encore domaine d'activité), il reste néanmoins cadré par les conditions de sa production et de sa réception. Or, certaines étiquettes données aux productions du MAE ne peuvent faire figure de genre, dans le sens où elles ne désignent pas un cadre très précis et stable. De plus, l'action de donner un

intitulé à chaque production découle d'un choix du responsable éditorial du site du ministère, ce qui implique que l'étiquette ne dépend pas uniquement du contenu de la production discursive, ni de ses conditions de production ou d'énonciation, mais également d'un prisme à travers lequel ce responsable prend connaissance des productions.

Le tableau ci-après présente les différentes étiquettes recensées dans le corpus ainsi que leur ventilation en nombre de prises de parole, leur nombre de mots total et leur nombre de mots moyen :

Tableau 3 - Ventilation des genres de prises de paroles dans le corpus

		Prises de parole	Mots	Moyenne
monologal	Allocution	33	63 000	1909
	Article	12	15 860	1321
	Conseil des ministres	6	2 553	426
	Communiqué	17	6 075	357
	Conférences de presse	30	49 508	1650
	Déclaration	4978	6 765 507	1359
	Discours	54	99 741	1847
	Editorial	4	3 228	807
	Entretien	58	18 344	316
	Explication	1	506	506
	Extrait	31	40 484	1306
	Intervention	39	72 899	1869
	Interview	5	11 521	2304
	Lettre	42	21 737	518
	Message	73	49 741	681
	Point de presse	55	48 892	889
	Préface	1	474	474
	Présentation	1	2 281	2281
	Procès-verbal	1	1 568	1568
	Propos	2	4 357	2179
Réponse	2	1 240	620	

	Texte	1	953	953
	Tribune	252	268 474	1065
	Toast	4	3 914	978
	Vœux	2	7 579	3790
Dialogal	Allocution	2	5 653	2827
	Article	3	9 810	3270
	Audition	5	24 867	4973
	CM	1	1 052	1052
	Communiqué	3	1 022	341
	Conférence	562	1 802 092	3207
	Débat	1	17 655	17655
	Déclaration	1 100	2 913 869	2649
	Discours	5	32 047	6409
	Discussion	1	1 558	1558
	Entretien	1 694	2 949 491	1741
	Extrait (d'entretien)	378	1 037 742	2745
	Intervention	10	58 363	5836
	Interview	984	2 770 261	2815
	Participation	1	1 721	1721
	Point de presse	457	996 405	2180
	Propos	5	12 565	2513
	Réponse	3	5 347	1782
	Tribune	5	9 527	1905

2.2.2 Vue sur les étiquettes classifiées comme monologiques

En observant de plus près l'emploi de chaque intitulé, nous pouvons constater que ceux-ci ont évolué dans le temps : si l'on consulte le site depuis le deuxième mandat d'Emmanuel Macron, l'essentiel des prises de parole se nomment « discours » ou « interview ». C'est le cas également sur le site d'autres ministères (ministère de la Santé, de l'Agriculture, de l'Education nationale, *etc.*). La lecture du tableau, mais également des figures ci-après permet d'observer qu'il n'y a plus *d'allocutions* et de *discours* après 2007, tandis que les *déclarations* sont présentes tout au long des années. Par ailleurs, la

longueur des *discours* et des *allocutions* semble sensiblement plus importante que celle des *déclarations*. Cela pourrait aller dans le sens de l'hypothèse d'une simplification du discours.

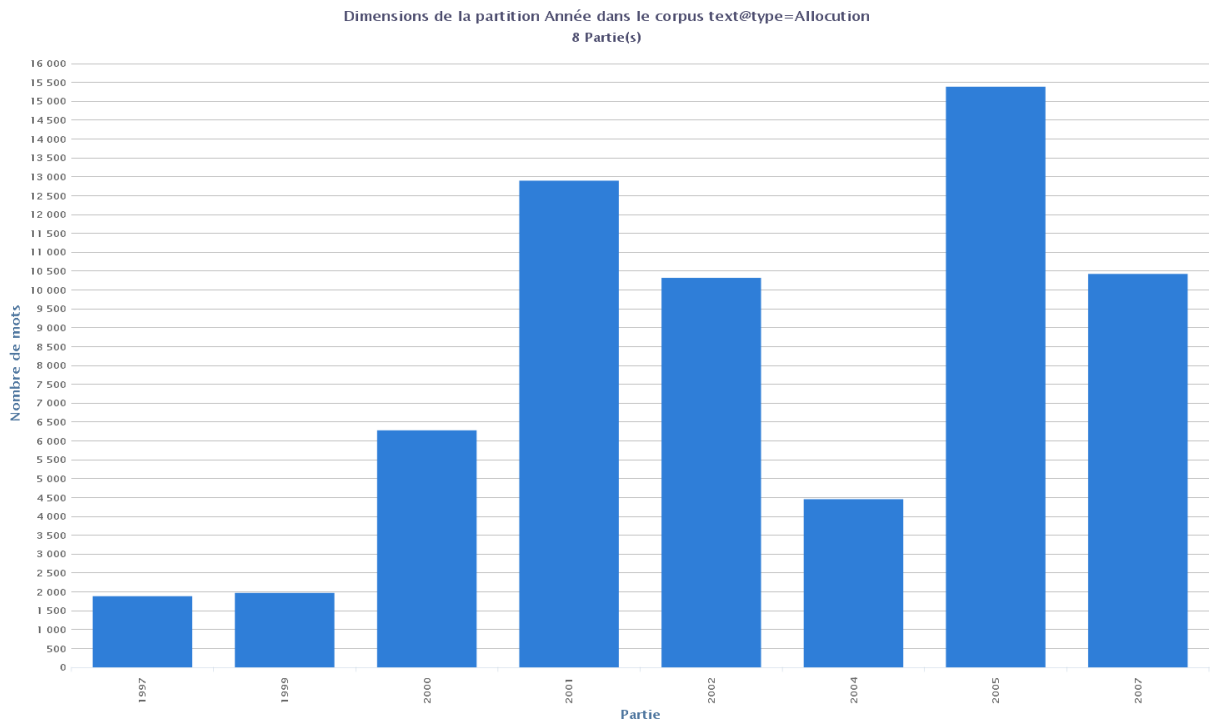


Figure 7 - Ventilation des allocutions par année

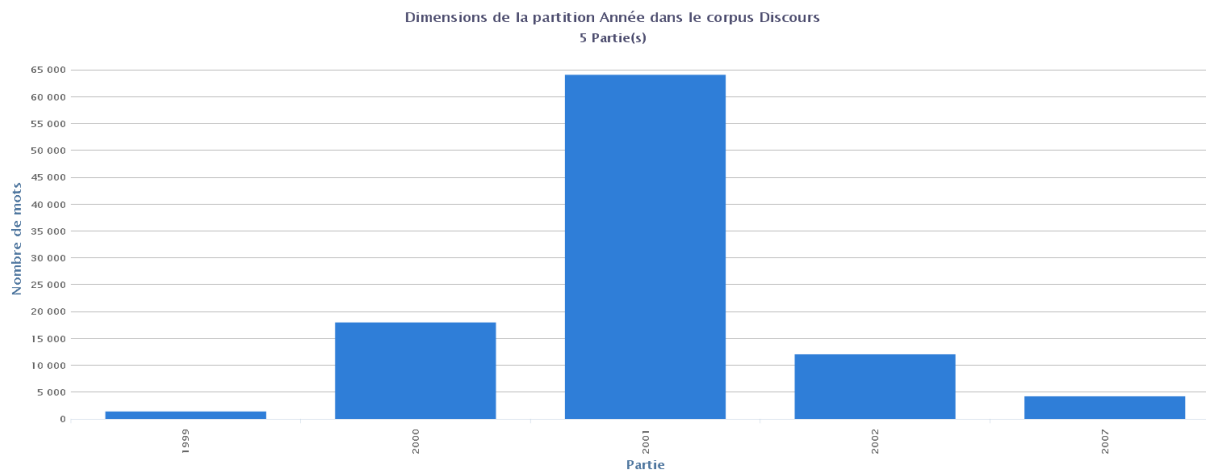


Figure 8 - Ventilation des discours par année

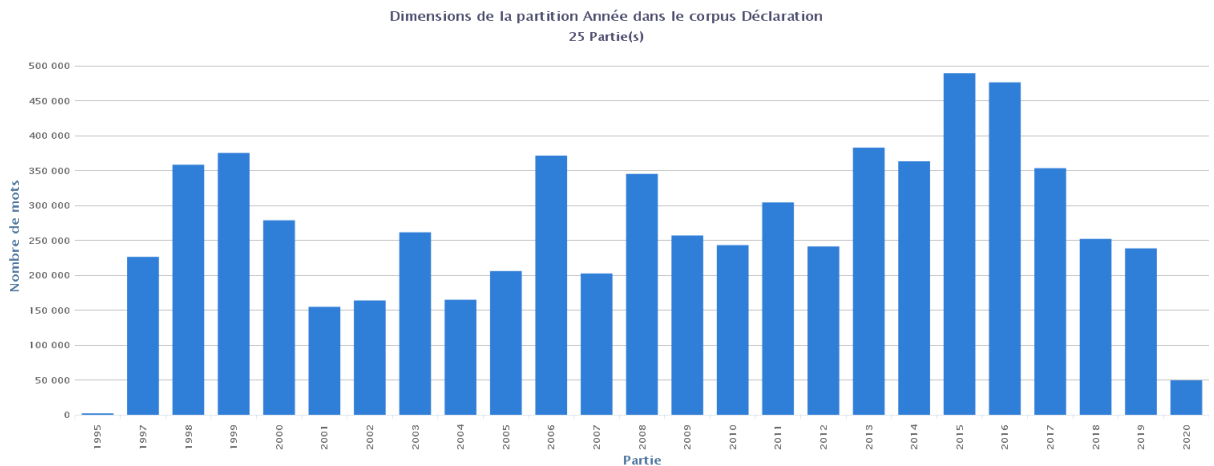


Figure 9 - Ventilation des déclarations par année

Déclaration, allocution et discours présentent, dans le *TLFi*, des définitions qui les comparent en termes de taille et d'importance²² :

- l'allocution est un « petit discours de circonstance », « de peu d'étendue » ;
- la déclaration politique exprime « nettement la prise de position, la décision officielle d'un chef ou d'un groupe » ;
- le discours développe « un thème déterminé, conduit de manière méthodique et adressé à un auditoire », « d'une certaine longueur ».

²² Dans le chapitre 5 (5.1.2), je reviendrai sur ces définitions en les approfondissant afin d'établir une comparaison fine des différentes étiquettes désignant les productions discursives du MAE.

Les histogrammes ci-après montrent la ventilation des publics de ces trois étiquettes :

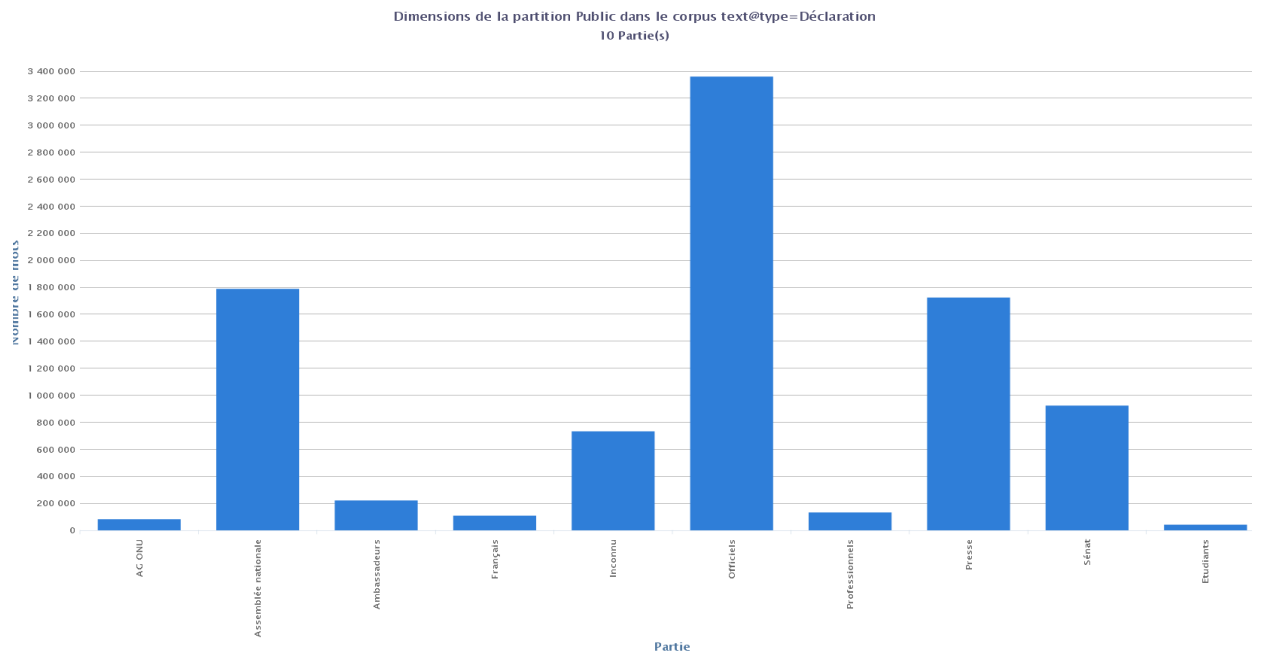


Figure 10 - Ventilation des publics des déclarations

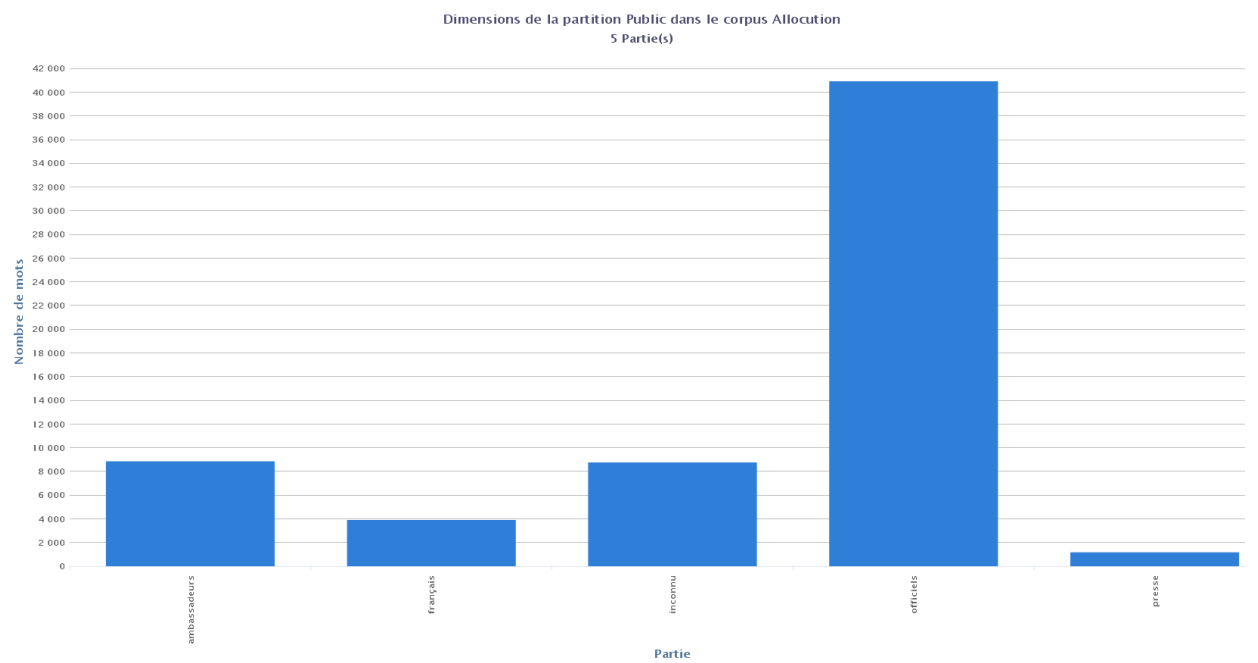


Figure 11 - Ventilation des publics des allocutions

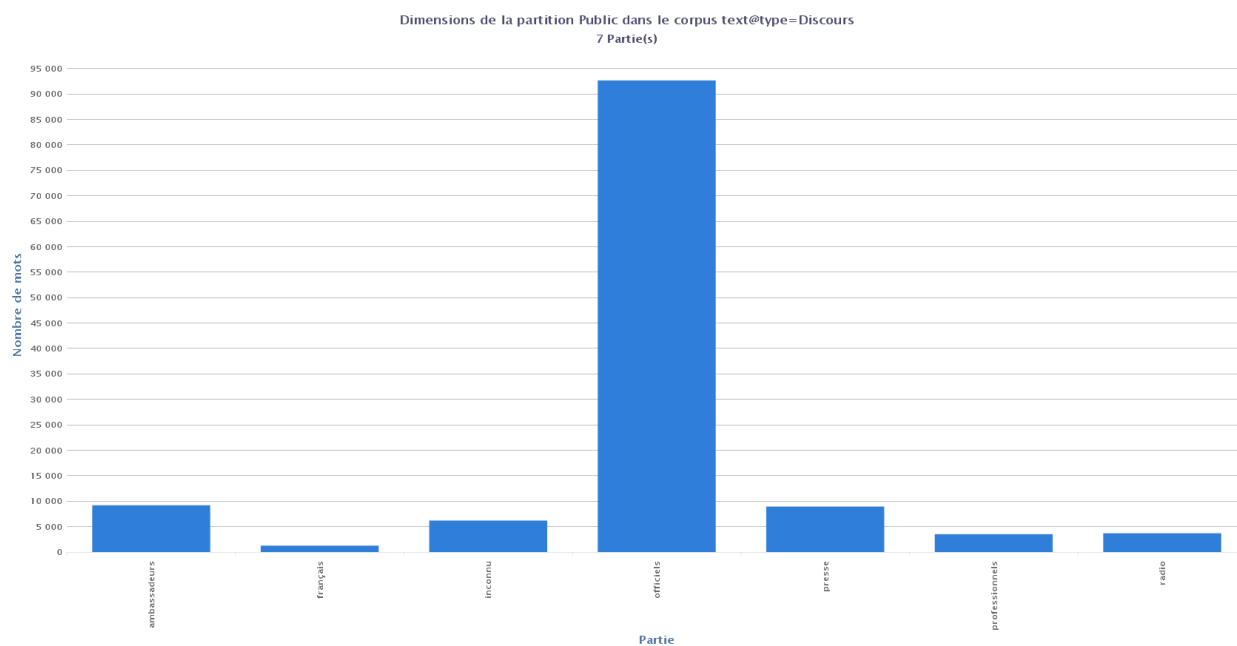


Figure 12 - Ventilation des publics des discours

On peut observer ici que dans mon corpus, toutes ces productions peuvent être prononcées face à des « officiels », c'est-à-dire des personnalités politiques (autres ministres, français ou étrangers, maires, Directeurs généraux de services du ministère ou d'organisations, Présidents de différents conseils, *etc.*). Les déclarations, quant à elles, représentent également un volume conséquent d'adresses au Parlement (Assemblée nationale ou Sénat) et à la presse.

Il s'avère que, d'une manière qui pourrait surprendre, certains de ces intitulés (*allocutions, discours et déclarations*) sont identifiés comme dialogaux par mes soins car, après un monologue prononcé par le ministre, ministre délégué ou secrétaire d'État, un échange a lieu avec des journalistes.

Pour les besoins de mon travail, un certain nombre de textes ont donc été « découpés » en deux ou plusieurs parties. C'est notamment le cas pour les conférences de presse. En effet, ces dernières comportent le plus souvent une partie monologique (sans interaction) durant laquelle le représentant s'adresse aux journalistes, puis une seconde partie dialogale constituée d'un jeu de questions-réponses entre les journalistes et le représentant. Dans ce cas, j'ai créé deux fichiers distincts afin de pouvoir, d'une part, observer le discours du représentant le plus préparé et rédigé en amont et, d'autre part, m'intéresser aux interactions avec les journalistes.

Concernant les *articles, entretiens et interviews* catégorisés comme monologiques, ils ont été « coupés » par l'organe de presse ou par le responsable de l'archivage sur le

site *France diplomatie*, afin de ne garder que la partie prononcée par le représentant du ministère. Il s’agit notamment des entretiens qui sont adressés à un groupe de médias indifférenciés (à la presse chinoise, à la presse américaine, *etc.*).

Quelques autres précisions concernant les étiquettes présentes dans mon corpus :

- Les interventions sont principalement prononcées lors de voyages en France ou à l’étranger, comme dans ces exemples :
 - Voyage de Michel Barnier en Inde les 27 et 28 octobre 2004 : intervention dans le cadre de la conférence-débat intitulée ‘Inde-France : la perspective européenne’ à New Delhi le 28 octobre 2004
 - Conférence de Pierre Josselin pour la reconstruction de l’Afghanistan, à Tokyo, le 21 janvier 2002
 - Hubert Védrine – Forum de la Fondation Bertelsmann, à Berlin, le 19 janvier 2001
- Les conférences de presse peuvent prendre deux formes principales : dans un cas, elles sont entièrement en interaction (jeu de questions-réponses), et dans un autre cas elles sont constituées par une partie entièrement prononcée par le responsable du ministère, suivie d’une phase de questions-réponses avec les journalistes ;
- La différence entre entretien et interview ne peut être établie sur des critères génériques. Il semble plutôt qu’il s’agisse d’une façon de dire la même chose mais à des périodes différentes (interviews principalement entre 1997 et 2007 puis après 2013, entretiens entre 2007 et 2013), et donc d’un choix éditorial de la part du rédacteur web :

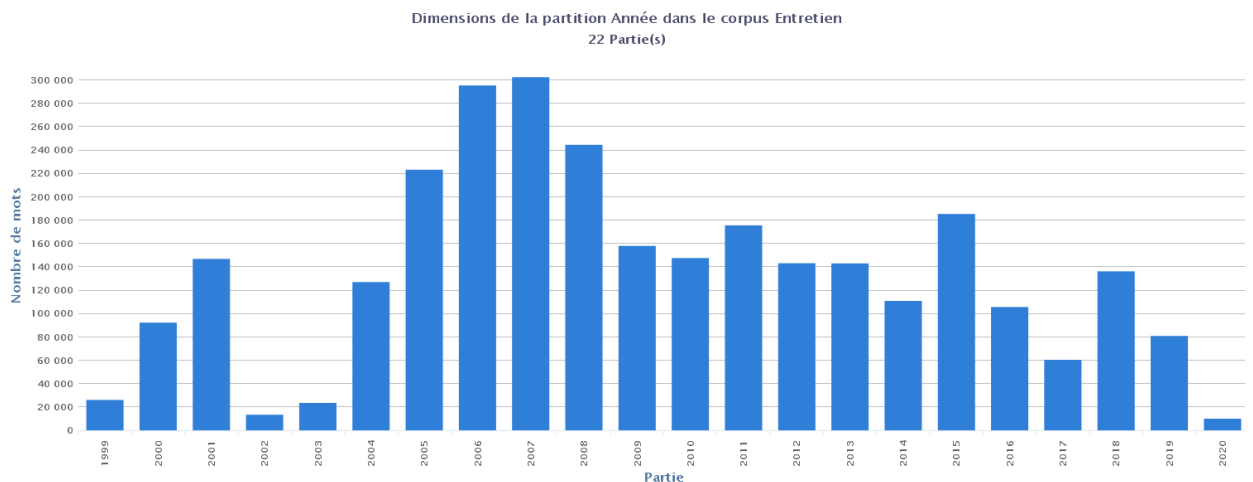


Figure 13 - Ventilation des entretiens par année

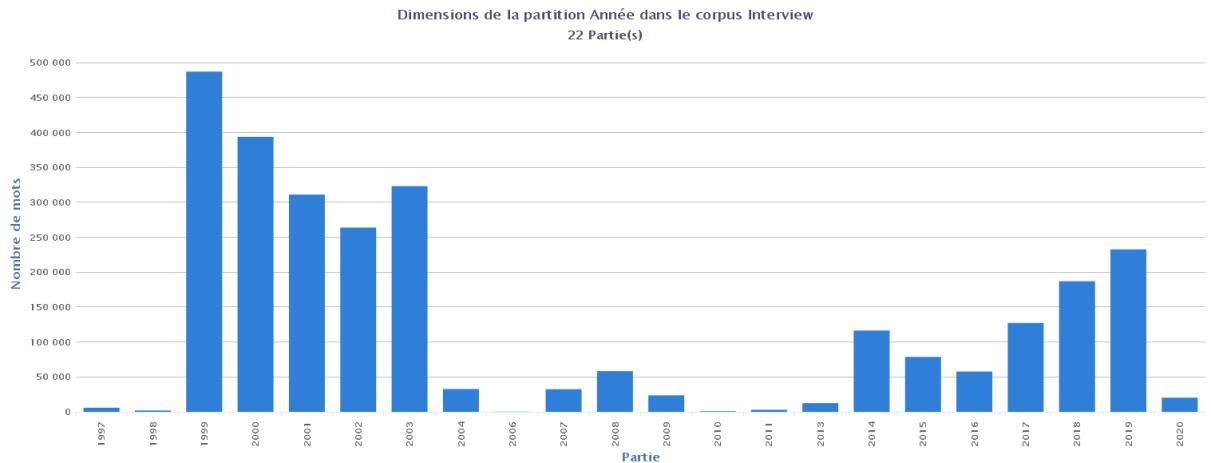


Figure 14 - Ventilation des interviews par année

Nous pouvons constater, au vu de ces différents éléments, que les dénominations données aux prises de parole ne sont pas forcément déterminées par un seul élément (auditoire, longueur, lieu, *etc.*), mais peuvent également être dépendantes de la personne qui les nomme. La métadonnée « genre de prise de parole » permet donc, pour ce travail, d’observer de potentielles régularités dans l’évolution de ces prises de parole, et de déterminer si les enjeux sont similaires d’un genre à l’autre.

2.2.3 Longueur des textes et des phrases

Pour observer ce qui peut différencier également les textes monologiques des textes dialogaux, j’ai pris le parti d’en mesurer et d’en comparer la longueur des phrases et des textes.

L’utilisation d’un logiciel tel que TXM permet également, au-delà des métadonnées, de procéder au calcul de la longueur moyenne des textes et des phrases, à la fois dans le corpus dans sa globalité, mais également en dissociant prises de parole monologiques et dialogales. Pour calculer la longueur moyenne d’un texte (en nombre de mots), il s’agit de diviser le nombre total de mots du corpus par le nombre de textes qu’il contient. Concernant la longueur moyenne d’une phrase, il suffit de demander au logiciel de dénombrer tous les points de ponctuation forte (points, points d’exclamation et points d’interrogation), ce qui donne le nombre de phrases du corpus, et de diviser le nombre total de mots dans le corpus par ce résultat. Le tableau ci-après présente donc la longueur moyenne d’un texte et la longueur moyenne d’une phrase dans le corpus :

Tableau 4 - Longueurs moyennes des textes et des phrases du corpus

	Longueur moyenne d'un texte	Longueur moyenne d'une phrase
Corpus entier	1812 mots	25,4 mots
Monologal	1306 mots	28,2 mots
Dialogal	2365 mots	23,9 mots

La longueur des phrases peut être considérée comme standard pour ce type de prises de parole, tel que décrit par Labbé et Monnière (2010) : leurs calculs de la longueur moyenne des phrases du premier ministre canadien Steven Harper après son élection montrent qu'une phrase contient aux alentours de 25,8 mots. Ici, la moyenne de 25,4 mots pour le corpus dans sa globalité se rapproche de ce résultat. On peut constater des phrases plus courtes dans les prises de parole dialogale, ce qui peut aisément s'expliquer par les circonstances et la production du discours. Les réponses sont plus courtes car moins préparées, moins lues, mais également du fait des interruptions par le journaliste, comme dans les exemples suivants :

***Extrait 2.001** - Interview de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes, avec LCI le 30 juin 2014, sur les supporters de l'équipe algérienne de football et le Front national, la politique économique au sein de l'Union européenne et en France, la situation en Ukraine et la vente de navires Mistral à la Russie.*

[Harlem Désir] Eh bien il y a eu un débat, vous avez vu qu'il y a eu un ...
 [Guillaume Durand] Oui, j'ai vu.
 [Harlem Désir] ... une confrontation d'idées ...

***Extrait 2.002** - Interview de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, avec RMC le 5 mars 2014, sur la situation en Ukraine et au Liban et sur la politique gouvernementale.*

[Jean-Jacques Bourdin] Donc on n'a pas à exiger de contreparties au patronat...
 [Laurent Fabius] Non, je ne vous ai pas du tout dit ça...
 [Jean-Jacques Bourdin] Aux chefs d'entreprise.
 [Laurent Fabius] Je vous dis que si...
 [Jean-Jacques Bourdin] Non mais moi je vous pose la question, est-ce que...
 [Laurent Fabius] Mais il est normal que chacun fasse... apporte son dû. Donc du côté de l'État, il faut qu'il y ait...
 [Jean-Jacques Bourdin] Mais des engagements branche par branche suffisent ?
 [Laurent Fabius] Il faut que... il faut... c'est la discussion des partenaires sociaux, ensuite ça passera au Parlement.

Extrait 2.003 - Interview de M. Bruno Le Maire, secrétaire d'État aux Affaires européennes, à LCI le 20 mai 2009, notamment sur les élections européennes et l'avenir de la construction européenne.

[Journaliste] Avant de parler d'Europe, dire : " Sarko, je te vois " devant un contrôle d'identité, est-ce que ça mérite 100 euros d'amende, comme c'est requis ?

[Bruno Le Maire] Ecoutez, c'est aux juges, à la justice d'en décider, et certainement pas à moi...

[Journaliste] C'est un peu beaucoup, non, de mettre en spectacle, comme ça, pour un incident ...

[Bruno Le Maire] C'est la justice qui en décidera.

Cependant, la différence de longueur moyenne d'une phrase n'est pour autant pas extrêmement conséquente. On peut certainement attribuer ce constat au fait que les transcriptions sont lissées pour se rapprocher au plus près de l'écrit (gommage des marques de l'oralité, et donc des hésitations ou des amorces de phrases ratées, impliquant une reprise et de nouveaux signes de ponctuation forte).

Concernant la longueur des textes, celle des prises de paroles dialogales est généralement plus longue (débat, conférences de presse, interviews), mais également lors de prises de parole monologiques durant lesquelles il y a l'intervention d'un ou de plusieurs journalistes.

2.3 Une série textuelle chronologique

Ne pouvant prendre en compte les discours antérieurs à 1995, du fait de leur nombre insuffisant dans les archives du site *vie-publique*, je me suis concentrée sur les événements socio-politiques français afin de déterminer une borne d'ouverture du corpus pertinente. Après plusieurs semaines de réflexion quant aux différents événements socio-politiques français, mais également étrangers, à compter du milieu des années 1990, mon choix s'est porté sur une borne d'ouverture représentant un tournant dans la politique française. Ainsi, j'ai choisi de travailler sur les prises de parole ayant été prononcées depuis juin 1997, lors de la troisième cohabitation droite-gauche en France. Les 25 mai et 1^{er} juin 1997 ont eu lieu des élections législatives après la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République de l'époque. Jacques Chirac fait ce choix le 21 avril de la même année pour tenter de conforter la majorité présidentielle de l'Assemblée acquise en 1993 (soit deux ans avant sa première élection en 1995), et ce une année avant la fin de la législature, des restrictions budgétaires prévues à l'automne 1997 lui faisant craindre de ne pas obtenir à nouveau cette majorité un an après.

Cependant, il n'obtient pas l'effet escompté puisqu'une majorité de députés d'une coalition de gauche (Parti Socialiste, Parti Communiste Français, Les Verts, Mouvement des citoyens et Parti radical-socialiste) est élue à l'issue de ces élections législatives. Le tableau ci-après présente les résultats lors des deux tours :

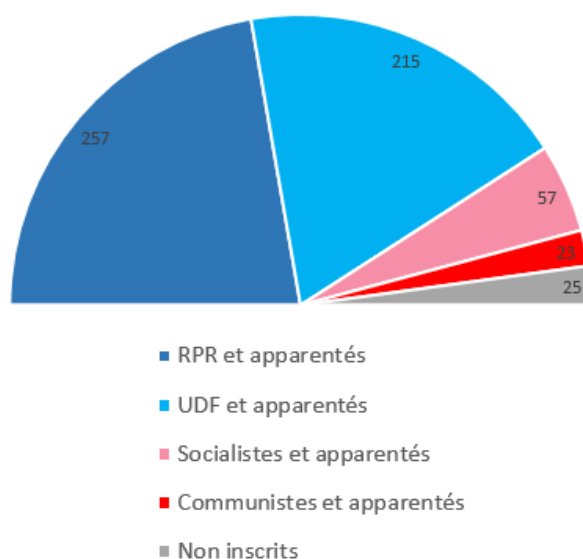
Tableau 5 - Résultats des deux tours de l'élection législative de mai-juin 1997²³

	1 ^{er} tour (25 mai 1997)		2 nd tour (1 ^{er} juin 1997)	
	Voix	Pourcentage (%)	Voix	Pourcentage (%)
Inscrits	39 217 241	100	38 487 205	100
Votants	26 635 942	67,91	27 353 998	71,07
Exprimés	25 334 486	64,60	25 626 329	66,58
Abstention	12 581 299	32,08	11 133 207	28,92
Extrême gauche	638 710	2,52	0	0
Communistes	2 519 281	9,94	982 990	3,83
Socialistes	5 961 612	23,53	9 751 423	38,05
Parti Radical Socialiste (PRS)	366 069	1,44	562 031	2,19
Divers Gauche	708 605	2,79	652 882	2,54
Ecologistes	1 726 018	6,81	414 871	1,61
Divers	351 503	1,38	28 916	0,11
Rassemblement Pour la République (RPR)	3 977 964	15,70	5 846 717	22,81
Union pour la Démocratie Française (UDF)	3 601 279	14,21	5 323 177	20,77
Divers droite	1 671 626	6,59	628 468	2,45
Front National	3 785 383	14,94	1 434 854	5,59
Extrême droite	26 438	0,10	0	0

Ces élections législatives vont donc à l'encontre de la volonté du Président Jacques Chirac d'asseoir la légitimité de son parti et créent un nouvel équilibre sur les rangs de l'Assemblée. Les graphiques ci-après montrent l'occupation des sièges avant les élections et à l'issue de celles-ci.

²³ Résultats publiés sur le site de l'Assemblée nationale. URL : <https://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/elections-1997.asp> [Consulté le 22/07/2020]

Membres de l'Assemblée nationale avant les élections législatives de 1997



Membres de l'Assemblée nationale après les élections législatives de 1997

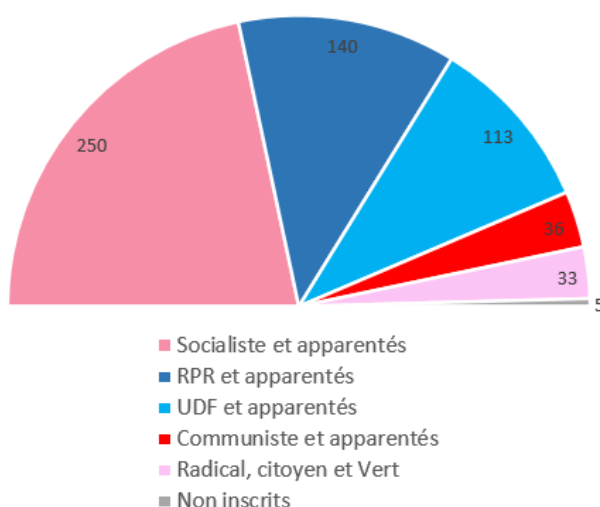


Figure 15 - Répartition des sièges de l'Assemblée nationale avant et après les élections législatives de 1997²⁴

Jacques Chirac, confronté à l'échec de son parti, se voit dans l'obligation de remanier son gouvernement. Il nomme ainsi Lionel Jospin Premier ministre, alors que celui-ci était premier secrétaire du Parti Socialiste. Ce dernier le restera jusqu'aux élections présidentielles suivantes, en mai 2002, lors desquelles il se présentera contre

²⁴ « Les Gouvernements et les Assemblées parlementaires sous La Ve République – 1958-2009 ». Site de l'Assemblée nationale. URL : https://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/collection/2_3emepartie.asp#an10 [Consulté le 22/07/2020]

Jacques Chirac. Lionel Jospin nomme de nouveaux ministres, et en particulier trois ministres socialistes aux Affaires étrangères : Hubert Védrine en tant que ministre des Affaires étrangères, Pierre Moscovici en tant que ministre délégué chargé des Affaires européennes et Charles Josselin en tant que ministre délégué à la Coopération et, à partir du 13 février 1998, à la Francophonie.

Cette période (1997-2002) est considérée par des sociologues et politologues européens (Bourdieu, 1998 ; Giddens, 2002 ; Keucheyan, 2016) comme un avènement du centre gauche en Europe, avec la nomination, d'une part, de Lionel Jospin en 1997 en France, et d'autre part l'élection de Tony Blair en mai 1997 au Royaume-Uni et celle de Gerard Schröder en octobre 1998 en Allemagne. Ils nomment cette période la « troïka néolibérale », ou « troisième voie », qui correspond à une sorte de fin de la politique telle qu'elle existait auparavant, avec l'atténuation – voire la suppression – de la gauche et de la droite, et l'exploitation, par chacun des deux camps, des thèmes de l'autre camp. Cette appropriation thématique est rendue possible par la présence nouvelle et grandissante d'un troisième acteur, à savoir les nationalistes.

Le corpus débute donc le 2 juin 1997. J'ai choisi de le clôturer au début de l'année 2020, afin de pouvoir observer une partie du premier mandat d'Emmanuel Macron (la moitié). En effet, ce corpus doit pouvoir être découpé en mandats, puisqu'un mandat correspond à une période mais également à une tendance politique induite par le président élu et par le chef du Gouvernement.

Ce jeu de données permet donc d'observer l'évolution du discours du ministère des Affaires étrangères sur une période de près de 22 ans et les métadonnées que j'ai renseignées, de concentrer mon attention sur des tranches temporelles variées (par mandat, par année, par mois ou par date précise). Mon corpus correspond donc à ce que A. Salem nomme une série textuelle chronologique (1991) :

Nous appelons « séries textuelles chronologiques » ces corpus homogènes constitués par des textes produits dans des situations d'énonciation similaires, si possible avec un même locuteur (individuel ou collectif) et présentant des caractéristiques lexicométriques comparables. (149)

En effet, le corpus MAE est constitué de textes produits par un locuteur collectif (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 352) – le ministère des Affaires étrangères, représenté par ses ministres, ministres délégués et secrétaires d'État – et dans des

conditions de production et d'énonciation semblables : ils sont préparés en amont et prononcés face à un public.

Si je prends le temps de m'attarder sur la ventilation de la taille du corpus (voir figure suivante), je peux constater que les années les plus prolifiques – avec plus d'un million de mots – ont été 1999 à 2001, 2006, 2008 et 2015. Au contraire, les années 1998, 2004 et 2010 sont les moins productives (je ne tiens pas compte, dans ce calcul, des années 1997 et 2020 qui sont incomplètes).

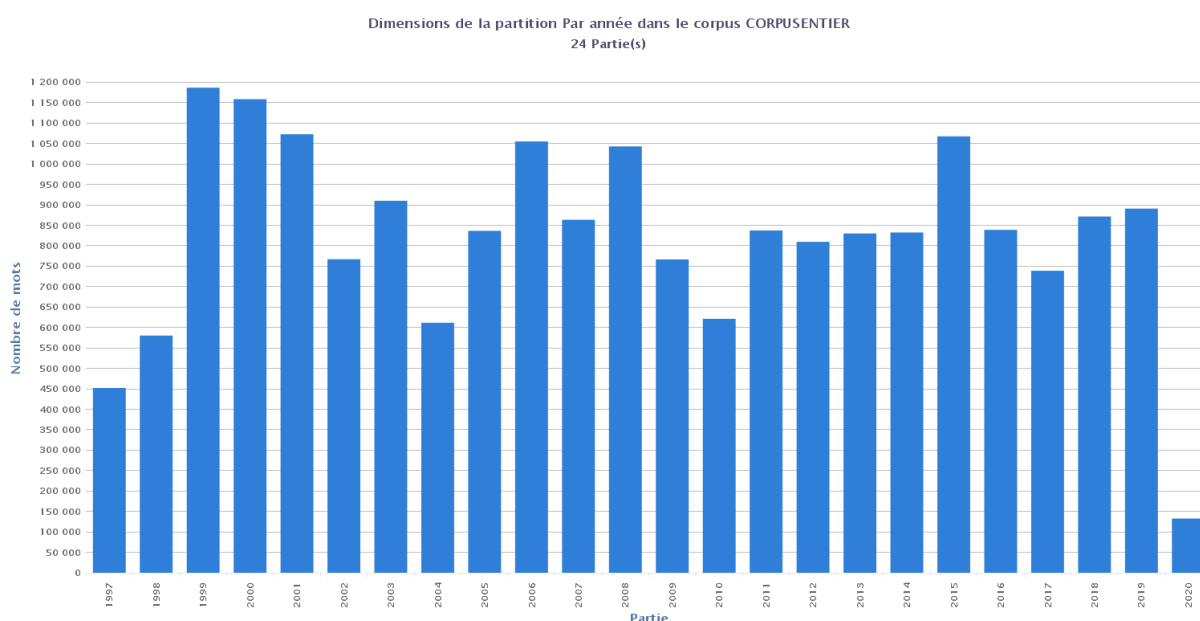


Figure 16 - Ventilation du nombre de occurrences par année

2.4 Un corpus partitionnable par locuteur

Afin de prendre en compte le paramètre individuel de la production des prises de parole, il m'a semblé nécessaire également que le corpus puisse être lisible sous l'angle du locuteur.

Sur 39 ministres, ministres délégués et secrétaires d'État ayant été en poste aux Affaires étrangères entre juin 1997 et janvier 2020, quatre n'ont pas intégré le corpus, faute d'avoir pu collecter leurs prises de parole. Il s'agit de Renaud Donnedieu de Vabres, Ministre délégué aux Affaires européennes entre le 7 mai 2002 et le 17 juin 2004, de Xavier Darcos, Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie entre le 30 mars 2004 et le 31 mai 2005, de Claudie Haigneré, Ministre déléguée aux Affaires européennes entre le 30 mars 2004 et le 31 mai 2005, et de Marielle de Sarnez, Ministre déléguée aux Affaires européennes entre le 17 mai 2017 et le 20 juin 2017. Le tableau ci-après présente

tous les ministres en poste durant la période choisie, leur statut, leur affiliation politique, ainsi que le nombre de prises de parole et le nombre de mots qu'ils ont prononcés.

Tableau 6 - Liste des ministres en poste entre juin 1997 et janvier 2020

Période	Locuteur	Statut	Affiliation politique	Nombre de prises de parole	Nombre de mots
Président : Jacques Chirac					
02 juin 1997 - 7 mai 2002	Hubert Védrine	Ministre des Affaires étrangères	PS	1439	2399701
04 juin 1997 - 06 mai 2002	Pierre Moscovici	Ministre délégué Affaires européennes	PS	559	1181684
04 juin 1997 - 06 mai 2002	Charles Josselin	Secrétaire d'État Francophonie	PS	573	972234
07 mai 2002 - 17 juin 2004	Dominique de Villepin	Ministre des Affaires étrangères	RPR-UMP	654	1055170
07 mai 2002 - 17 juin 2004	Renaud Donnedieu de Vabres	Ministre délégué aux Affaires européennes	UDF	0	0
17 juin 2002 - 31 mars 2004	Pierre-André Wiltzer	Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie	UDF	106	148254
17 juin 2002 - 30 mars 2004	Noëlle Lenoir	Ministre délégué aux Affaires européennes	SE	285	450511
30 mars 2004 - 31 mai 2005	Michel Barnier	Ministre des Affaires étrangères	UDR- RPR-UMP	178	487 840
30 mars 2004 - 31 mai 2005	Xavier Darcos	Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie	UMP	0	0
30 mars 2004 - 31 mai 2005	Claudie Haigneré	Ministre délégué aux Affaires européennes	SE	0	0

31 mai 2005 - 15 mai 2007	Philippe Douste-Blazy	Ministre des Affaires étrangères	UMP	818	1092728
31 mai 2005 - 15 mai 2007	Brigitte Girardin	Ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie	UMP	251	277598
02 juin 2005 - 15 mai 2007	Catherine Colonna	Ministre délégué aux Affaires européennes	SE	406	634872
Président : Nicolas Sarkozy					
15 mai 2007 - 13 novembre 2010	Bernard Kouchner	Ministre des Affaires étrangères et européennes	PS	1359	1853781
15 mai 2007 - 13 novembre 2008	Jean-Marie Bockel	Secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie	PS - LGM	50	80775
18 mai 2007 - 12 décembre 2008	Jean-Pierre Jouyet	Secrétaire d'État aux Affaires européennes	SE	248	428350
18 mars 2008 - 4 juillet 2010	Alain Joyandet	Secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie	UMP	177	181185
12 décembre 2008 - 23 juin 2009	Bruno Le Maire	Secrétaire d'État aux Affaires européennes	UMP	63	103699
23 juin 2008 - 13 novembre 2010	Pierre Lellouche	Secrétaire d'État aux Affaires européennes	UMP	153	282431
14 novembre 2010 - 27 février 2011	Michèle Alliot-Marie	Ministre des Affaires étrangères et européennes	UMP	103	135445
14 novembre 2010	Henri de Raincourt	Ministre délégué à la Coopération	UMP	126	163705

- 27 février 2011					
14 novembre 2010 - 29 juin 2011	Laurent Wauquiez	Ministre délégué aux Affaires européennes	UMP	79	104571
27 février 2011 - 10 mai 2012	Alain Juppé	Ministre des Affaires étrangères et européennes	UMP	505	698795
29 juin 2011 - 10 mai 2012	Jean Leonetti	Ministre délégué aux Affaires européennes	UMP	57	71432
Président : François Hollande					
10 mai 2012 - 31 mars 2014	Laurent Fabius	Ministre des Affaires étrangères Ministre des Affaires étrangères et du Développement international	PS	1574	2317712
16 mai 2012 - 31 mars 2014	Pascal Canfin	Ministre délégué au Développement	EELV	103	167307
16 mai 2012 - 31 mars 2014	Yamina Benguigui	Ministre délégué des Français à l'étranger et de la Francophonie	SE	80	93864
16 mai 2012 - 19 mars 2013	Bernard Cazeneuve	Ministre délégué aux Affaires européennes	PS	94	161850
19 mars 2013 - 31 mars 2014	Thierry Repentin	Ministre délégué aux Affaires européennes	PS	82	131337
09 avril 2014 - 11 février 2016	Annick Girardin	Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie	PRG	167	284751
09 avril 2014 - 10 mai 2017	Harlem Désir	Secrétaire d'État aux Affaires européenne	PS	263	431633
11 février 2016	Jean-Marc Ayrault	Ministre des Affaires étrangères et	PS	571	758565

- 15 mai 2017		Développement international			
11 février 2016 - 06 décembre 2017	André Vallini	Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie	PS	26	53119
06 décembre 2016 - 10 mai 2017	Jean-Marie Le Guen	Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie	PS	13	25893
Président : Emmanuel Macron					
15 mai 2017 -	Jean-Yves Le Drian	Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères	PS	703	1003771
17 mai 2017 - 20 juin 2017	Marielle de Sarnez	Ministre délégué aux Affaires européennes	MoDem	0	0
21 juin 2017 -	Jean-Baptiste Lemoyne	Secrétaire d'État au Tourisme et à la Francophonie	UMP - LREM	269	472307
21 juin 2017 - 27 mars 2019	Nathalie Loiseau	Ministre délégué aux Affaires européennes	SE	245	543262
31 mars 2019 - 06 juillet 2020	Amélie de Montchalin	Secrétaire d'État aux Affaires européennes	LREM	123	315926

Le corpus est donc composé de prises de parole prononcées par 35 locuteurs : 10 ministres, 13 ministres délégués et 12 secrétaires d'État entre juin 1997 et janvier 2020, soient 12 658 prises de parole et 19 218 212 mots, ainsi répartis :

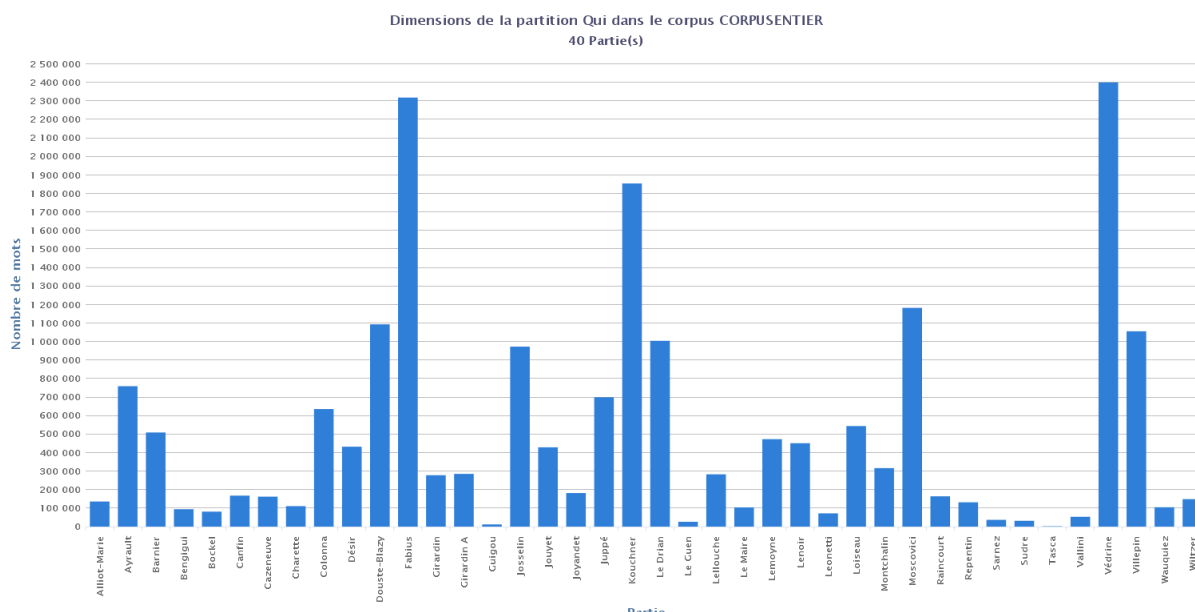


Figure 17 - Ventilation du nombre de occurrences du corpus par locuteur

On se gardera de toute tentative de comparaison concernant le genre du représentant ou de la représentante. En effet, durant toute cette période, une seule femme a été ministre des Affaires étrangères. Il s'agit de Michèle Alliot-Marie, nommée le 14 novembre 2010 et ayant démissionné le 27 février 2011. Concernant les ministres déléguées, elles sont au nombre de 5 sur 13, et nous pouvons compter 2 secrétaires d'État femmes pour 10 hommes. La mise en parallèle peut s'avérer réalisable avec la textométrie, qui permet de comparer des textes de tailles différentes en utilisant des mesures et des statistiques prenant en compte ces différences de taille. Par exemple, pour comparer la fréquence d'apparition d'un mot spécifique dans deux textes ou ensemble de textes de tailles différentes, il est possible d'utiliser la fréquence relative du mot (soit le nombre d'occurrences du mot divisé par le nombre total de mots dans le texte – Lafon, 1980). Cela permet de normaliser les données et de rendre la comparaison pertinente malgré les différences de taille des textes. Cependant, elle ne m'a pas semblé pertinente à ce stade de mon travail.

Concernant les représentants s'exprimant dans le corpus j'ai, en étudiant des éléments biographiques les concernant à travers des articles de presse, repéré des constantes et des schémas récurrents.

Le premier élément concerne la formation des ministres. Sur 35 locuteurs, 18 ont été étudiants dans un IEP (Institut d'études politiques), la grande majorité à Paris, mais certains à Strasbourg, Bordeaux ou Grenoble. Parmi eux, 12 ont suivi la formation de l'ENA (Ecole Nationale d'Administration), certains ayant été dans les mêmes promotions. Au-delà de ces deux écoles, plusieurs ministres ont été diplômés en droit

(11), en tant qu'avocats ou juristes. 5 sont médecins, 4 ont suivi les cours d'une Ecole Normale Supérieure (ENS), 3 sont agrégés et 3 autres sont diplômés d'une école de commerce.

Par ailleurs, en ce qui concerne les régions d'origine des représentants du ministère, 12 sont nés en Ile de France. Parmi les autres régions les plus représentées, on retrouve la région Auvergne-Rhône-Alpes (3), la Bretagne (3), la Bourgogne (3), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (3) et les Hauts de France (3).

La grande majorité des locuteurs du corpus ont également pour point commun d'avoir auparavant effectué plusieurs mandats à différentes échelles de la démocratie. 15 ont été maires d'une ville, 20 députés français et 9 députés européens. 8 représentants ont siégé dans un Conseil départemental et 6 dans un Conseil régional (en tant que présidents ou conseillers). Par ailleurs, 18 ont déjà été nommés à un poste de secrétaire d'État, de ministre délégué ou de ministre. Trois d'entre eux ont même été Premier ministre avant de devenir ministre des Affaires étrangères.

Enfin, dans un autre domaine, 15 des 35 locuteurs du corpus se déclarent être catholiques, ou issus d'une famille catholique.

2.5 Vers la gestion du hors-corpus et la circulation du dire

Ce corpus est un objet en lui-même et pour lui-même, permettant d'appréhender l'évolution du discours des représentants du ministère (de l'Europe et) des Affaires étrangères en tant que matériau textuel. Cependant, pour le comprendre dans sa globalité et dans son ancrage au monde, il est nécessaire de le situer dans un contexte à la fois social, politique, culturel, temporel ou encore économique.

La gestion du hors-corpus est une question fondamentale en analyse du discours (Bommier-Pincemin : 1999, Mayaffre : 2002, Adam et Viprey : 2009, Comby et Mosset : 2016, *etc.*). En effet, la compréhension du contenu du corpus implique une connaissance de ce qui en est extérieur. Il s'agit du contexte de l'ensemble du corpus (ici, ce qui concerne le ministère des Affaires étrangères) ou de chacun des textes : ses circonstances de production et d'énonciation (le lieu, la date, le locuteur, l'auditoire, *etc.*). Le hors-corpus concerne également ce qui a été dit en amont, mais également ce qui est dit après, telles que les prises de parole ultérieures, mais également les reprises de la première. Il s'agit également de la manière dont il est présenté, comme on a pu le voir avec le choix de l'intitulé des étiquettes. Mon corpus fait figure d'échantillon pour étudier

le discours du ministère des Affaires étrangères : il se concentre sur une période de 23 ans et sur les prises de parole de ses représentants. Le hors-corpus concerne donc toutes les autres prises de parole issues du ministère, mais également celles issues d'autres locuteurs (par exemple, les porte-parole), et le discours émanant également d'autres ministères français comme étrangers. Les reprises médiatiques font également partie de ce hors-corpus, puisque la parole est relatée plus ou moins fidèlement et commentée. Tous ces éléments sont nécessaires à la bonne compréhension du corpus lui-même, dans sa globalité comme dans chacune de ses parties.

2.5.1 Sonder les reprises médiatiques

Pour saisir ce contexte, l'une des possibilités est d'étudier la circulation de ces prises de parole dans l'espace public, mais surtout dans l'espace médiatique, beaucoup plus facilement accessible. Ce que j'appelle ici le « hors corpus » constitue tout type de production ne faisant pas partie intégrante du corpus étudié, mais qui permet de comprendre les textes qui le constituent et les enjeux qui les sous-tendent. Appréhender ce hors corpus me semble indispensable à la bonne compréhension de l'objet de travail en lui-même, à l'instar de D. Mayaffre (2002) :

La linguistique de corpus ou la sémantique du discours ont définitivement démontré que pas plus qu'on ne pouvait comprendre un mot sans la phrase et la phrase sans le discours, on ne pouvait comprendre le discours sans l'interdiscours, le texte sans le co-texte (sans même parler ici du hors-texte), c'est-à-dire aussi et de manière plus générale, le corpus sans le hors corpus.

Le hors corpus peut prendre un grand nombre de formes. Je m'intéresse pour ma part ici aux articles (en dehors des interviews) consacrés aux faits et gestes des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État des Affaires étrangères, dans la presse nationale francophone – et en particulier quotidienne pour saisir l'immédiateté de la réaction et du va-et-vient entre production journalistique et réaction ministérielle.

Pour cela, je me suis appuyée sur le site *Europresse*²⁵, qui est une base de données en ligne recensant les archives de la presse internationale, utilisée essentiellement par les entreprises ou organismes nécessitant de procéder à une veille médiatique. Gérée par le groupe Cision, son accès demande un abonnement auquel un certain nombre de bibliothèques, en particulier universitaires, souscrivent.

²⁵ Site payant *Europresse* : <https://nouveau.europresse.com/Login/>

À partir d'une requête concernant l'évocation des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État aux Affaires étrangères durant la période concernée par mon étude, j'ai réalisé le graphique ci-après :

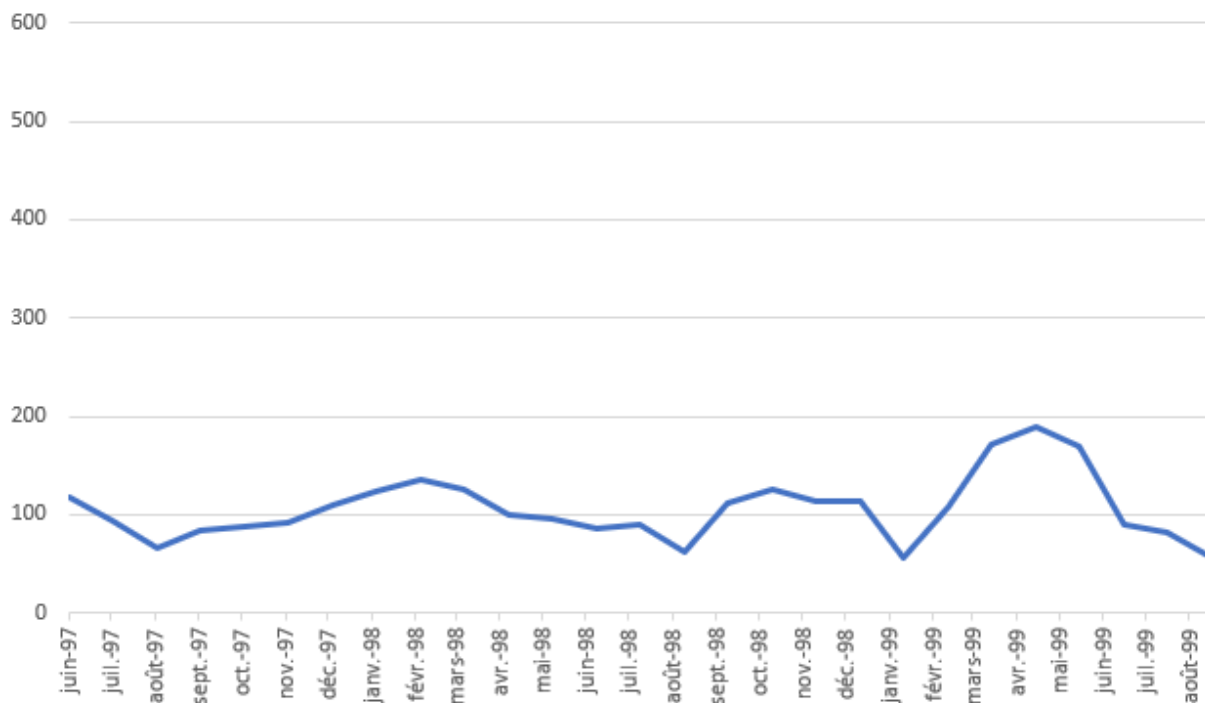


Figure 18 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre juin 1997 et août 1999

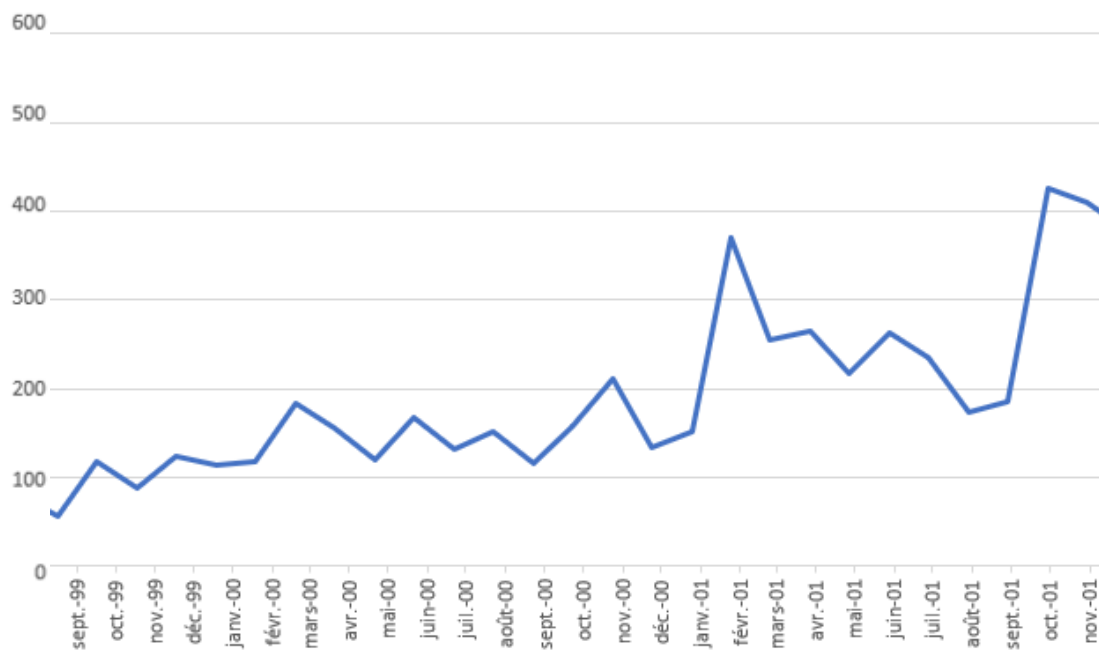


Figure 19 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre septembre 1999 et novembre 2001

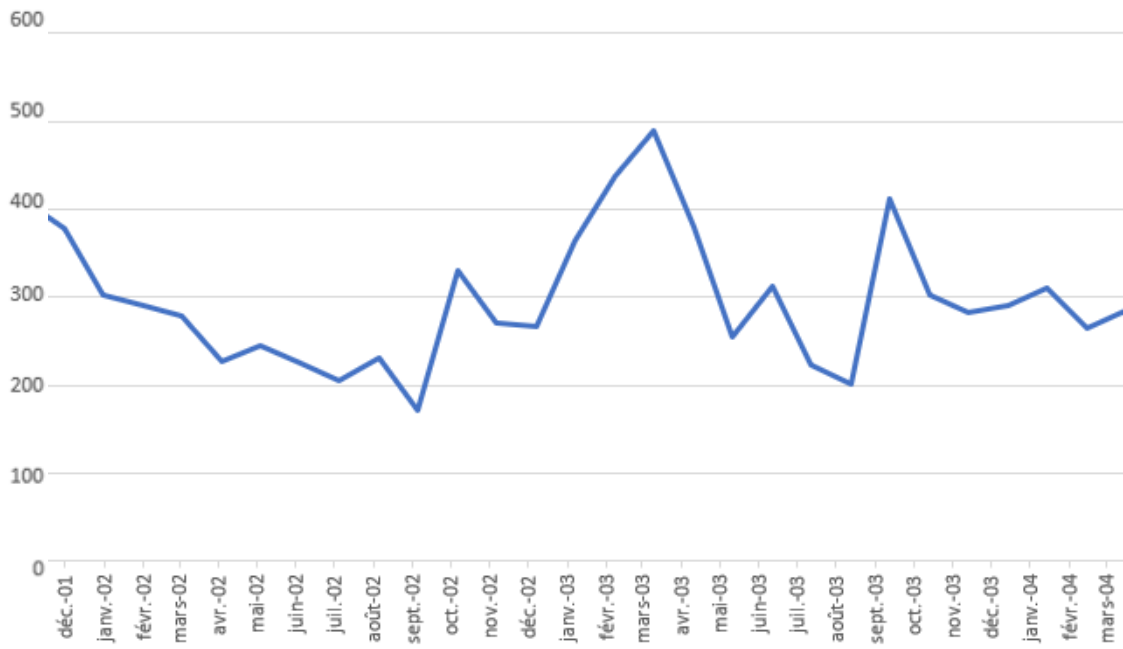


Figure 20 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre décembre 2001 et mars 2004

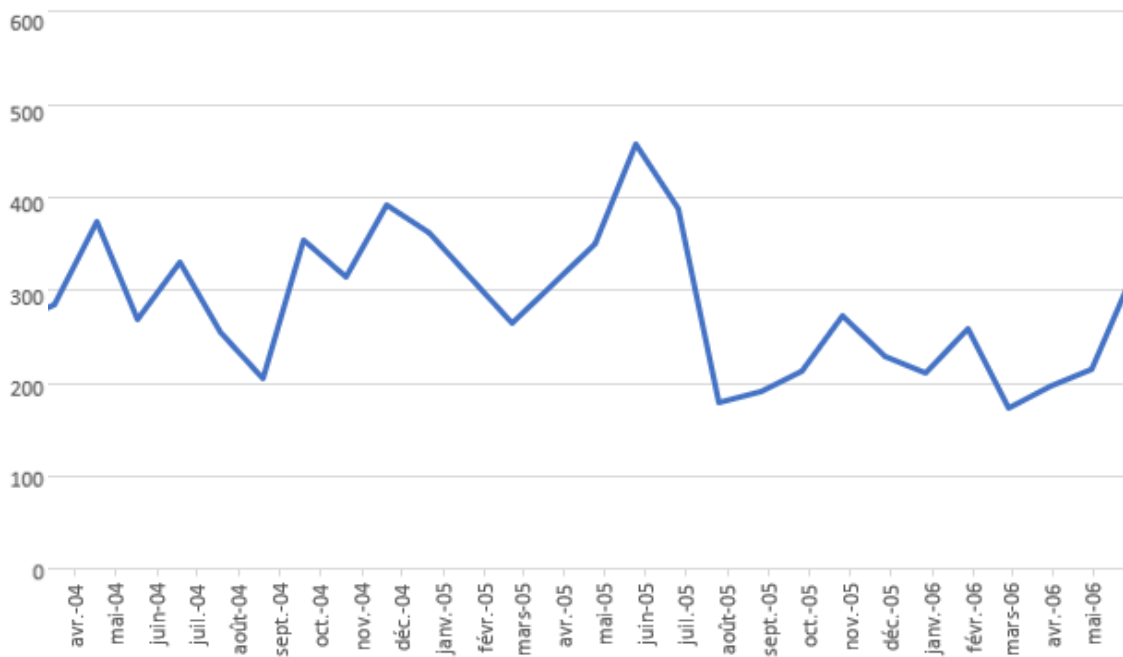


Figure 21 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre avril 2004 et mai 2006

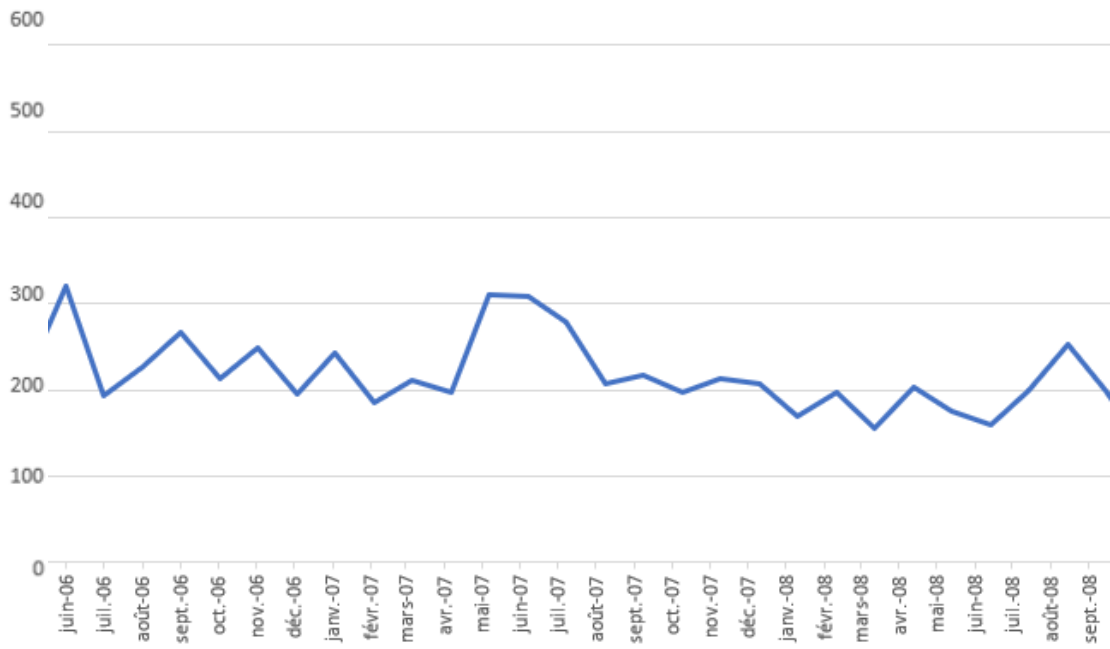


Figure 22 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre juin 2006 et septembre 2008

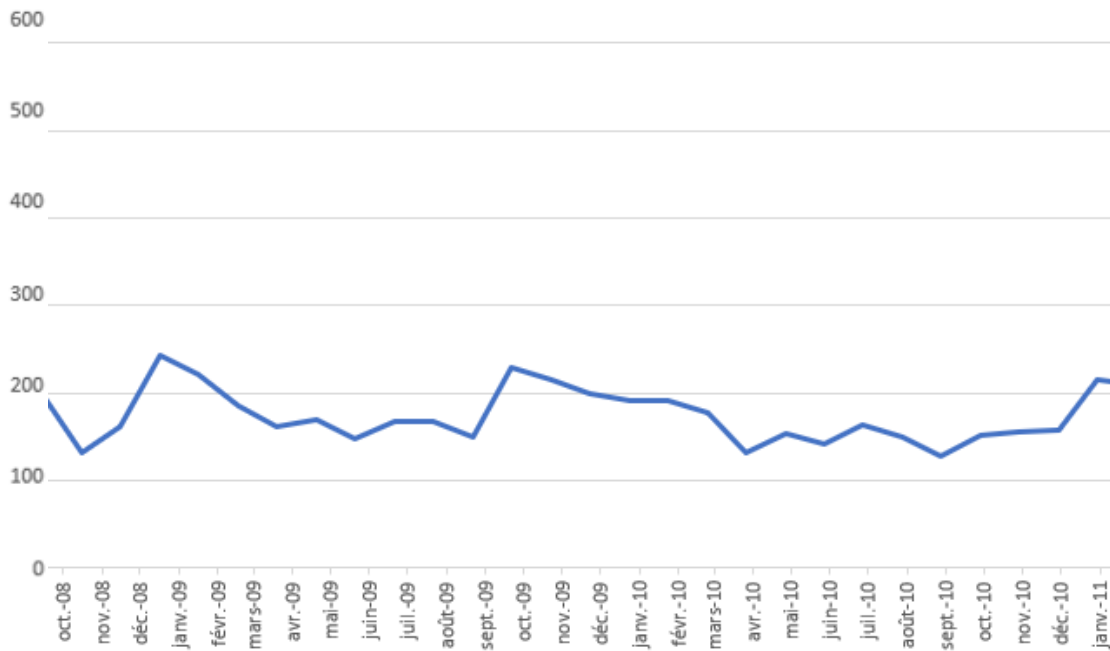


Figure 23 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre octobre 2008 et janvier 2011

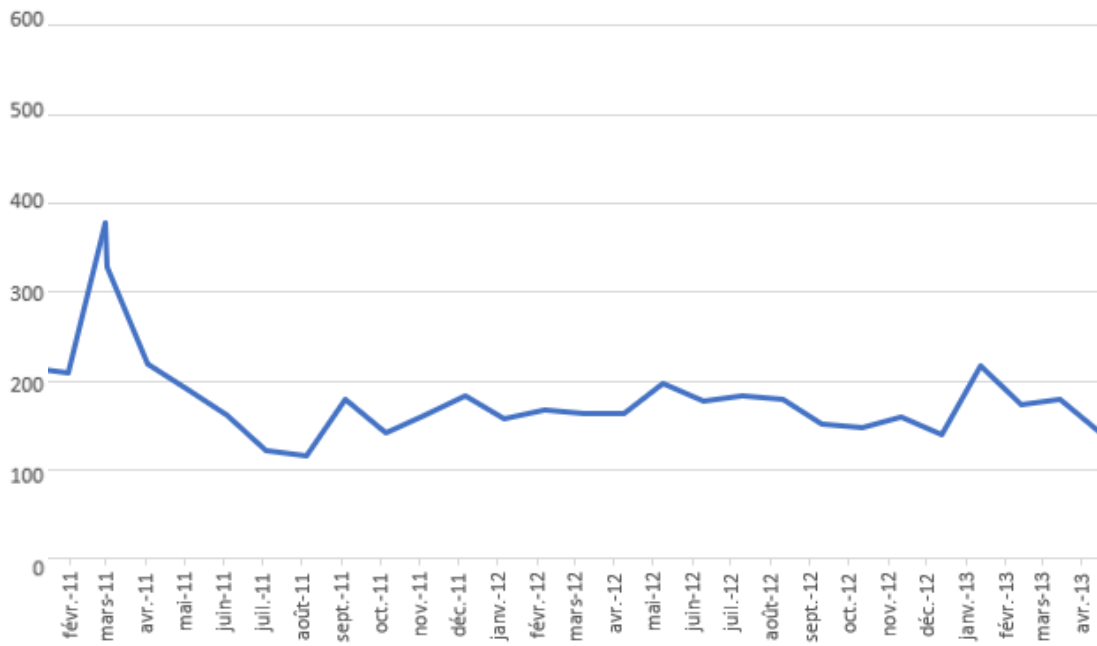


Figure 24 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre février 2011 et avril 2013

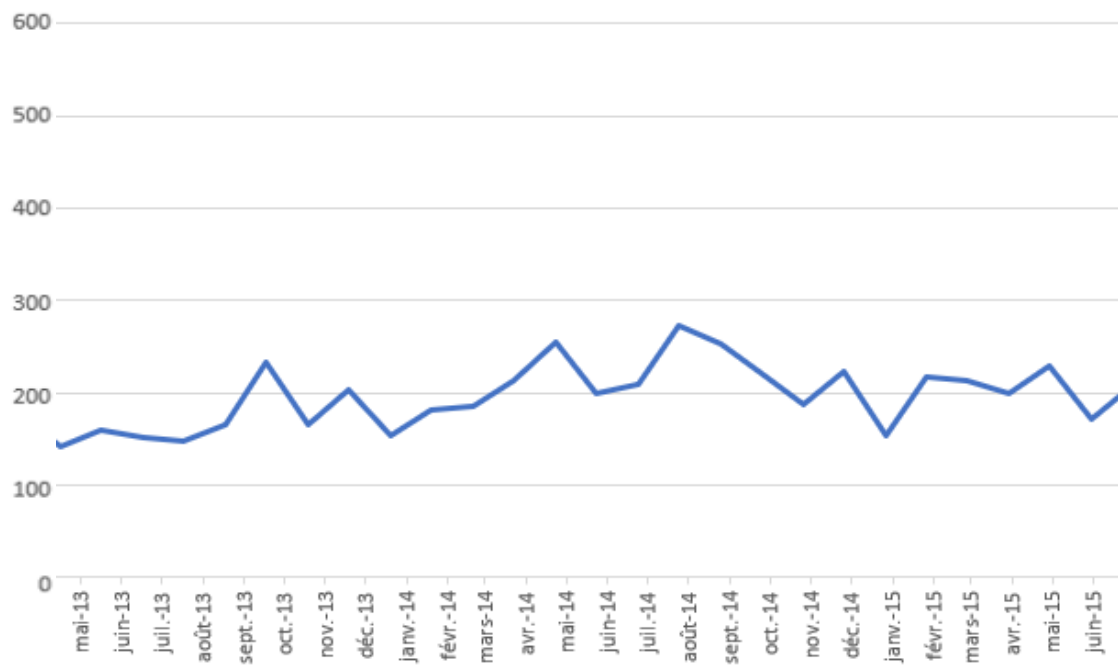


Figure 25 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre mai 2013 et juin 2015

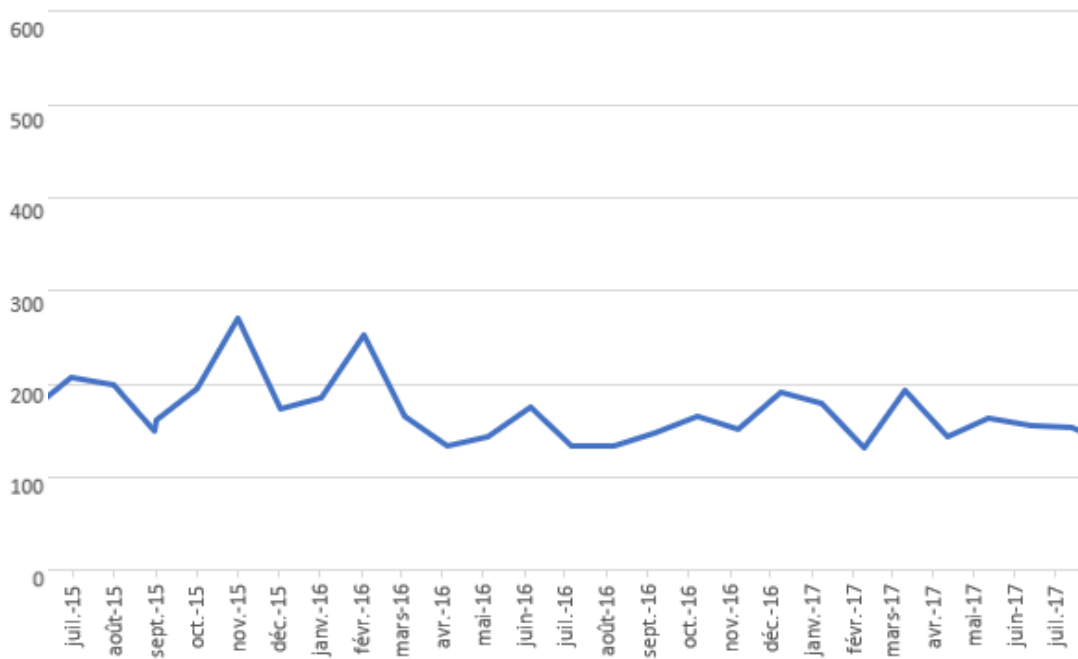


Figure 26 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre juillet 2015 et juillet 2017

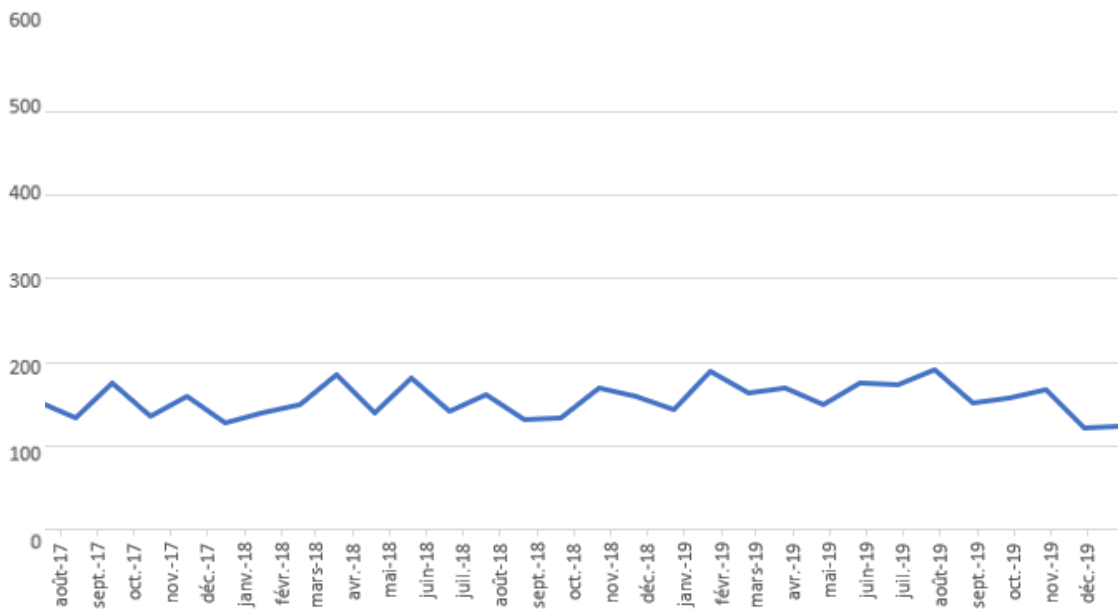


Figure 27 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre août 2017 et décembre 2019

Plusieurs « moments forts », représentés dans le graphique par des pics autour de 400 mentions, peuvent être repérés :

- En février 2001, deux événements impliquant le ministère sont représentés dans les médias. Il s'agit, d'une part, du traité de Nice²⁶ et, d'autre part des bombardements américano-britanniques sur l'Irak ;
- En septembre et octobre 2001, ce sont les attentats visant le World Trade Center et le Pentagone qui absorbent l'entière concentration de la sphère médiatique ;
- En février-mars 2003, la guerre en Irak occupe une grande place dans les journaux. Cependant, c'est le discours de Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, à l'ONU le 14 février 2003, qui a considérablement mobilisé les journalistes. En effet, sa position ferme et claire contre l'invasion de l'Irak par les États-Unis et leurs alliés a marqué un moment clé dans les efforts de la France pour s'opposer à une intervention militaire en Irak et a renforcé la position diplomatique de la France au niveau international. Dominique de Villepin a exprimé fermement l'opposition de la France à l'utilisation de la force militaire pour régler la question des armes de destruction massive présumées en Irak. Il a affirmé que la guerre n'était pas la solution et a appelé à donner une chance aux inspections de l'ONU pour résoudre la crise de manière pacifique ;
- Les mois de septembre et octobre 2003 sont marqués également par les avancées de la guerre en Irak et la position, toujours ferme, de la France contre l'invasion américaine ;
- En juin 2005, les journaux s'attardent sur la nomination de Philippe Douste Blazy comme ministre des Affaires étrangères, après deux ans au ministère de la Santé ;
- En mars 2011, c'est le « scandale MAM » qui anime les journalistes : Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Nicolas Sarkozy, est fortement critiquée pour sa réaction face à la crise tunisienne.

²⁶ Le traité de Nice est un accord international signé le 26 février 2001 à Nice, et entré en vigueur le 1er février 2003. Ce traité modifie les traités de l'Union européenne pour réformer les institutions et les processus de décision au sein de l'Union. Le traité de Nice visait principalement à préparer l'Union européenne à l'élargissement futur en prévoyant des ajustements institutionnels nécessaires pour intégrer de nouveaux membres. À l'époque, l'Union européenne était composée de quinze États membres, et le traité de Nice a permis de préparer le terrain pour l'adhésion de nouveaux pays. Le traité de Nice a été remplacé par le traité de Lisbonne, qui est entré en vigueur le 1er décembre 2009. Le traité de Lisbonne a approfondi et élargi les réformes entreprises par le traité de Nice pour répondre aux défis futurs de l'Union européenne.

Je m'arrête ici sur cet événement à la fois politique et médiatique pour tenter de montrer la manière dont un discours peut circuler et jouer un jeu de va-et-vient entre une personnalité publique et les médias.

Michèle Alliot-Marie prend son poste à la suite de Bernard Kouchner, le 14 novembre 2010. Le 17 décembre 2010 a lieu le début des affrontements et de la Révolution tunisienne : la Tunisie est secouée par des manifestations populaires contre le régime du président Zine El Abidine Ben Ali, qui était au pouvoir depuis près de 23 ans. Ces manifestations, connues sous le nom de "Révolution de Jasmin", ont conduit à une répression violente de la part du gouvernement tunisien.

Le 11 janvier 2011, MAM répond à des questions à l'Assemblée nationale sur l'aide militaire en Tunisie :

Extrait 2.004 - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, en réponse à des questions d'actualité à l'Assemblée nationale sur les violences en Tunisie et en Algérie, Paris le 11 janvier 2011.

Monsieur le Député, oui, la Tunisie comme l'Algérie connaissent en ce moment des mouvements sociaux de grande ampleur et qui touchent particulièrement les jeunes. Face à cela, plutôt que de lancer des anathèmes, notre devoir est de faire une analyse sereine et objective de la situation.

Parlons du fond, tout d'abord. Il est vrai que dans ces deux pays, il y a énormément d'attentes – notamment de la part des jeunes, et en Tunisie particulièrement de jeunes formés – de pouvoir accéder au marché du travail. Or c'est un problème pour ces pays. C'est bien la raison qui nous porte à souligner le bien-fondé de la volonté du président de la République de répondre, dans le cadre du G8 et du G20, aux préoccupations et aux besoins de ces pays. Il s'agit, en particulier, de toutes les conditions nécessaires que la communauté internationale tout entière doit mettre pour permettre aux jeunes et aux jeunes diplômés de pouvoir accéder au marché du travail.

Le deuxième problème est effectivement celui des décès et des violences constatées à l'occasion de ces manifestations. On ne peut que déplorer des violences concernant des peuples amis.

Pour autant, je rappelle que cela montre le bien-fondé de la politique que nous voulons mener quand nous proposons que le savoir-faire de nos forces de sécurité, qui est reconnu dans le monde entier, permette de régler des situations sécuritaires de ce type.

C'est la raison pour laquelle nous proposons aux deux pays de permettre, dans le cadre de la coopération, d'agir dans ce sens, afin que le droit de manifester soit assuré de même que la sécurité.

Monsieur le Président Axel Poniatowski, vous avez bien décrit la situation et sa complexité. Vous avez également rappelé que les attentes des populations, et notamment celles des jeunes, sont de pouvoir trouver des emplois en adéquation avec les formations. Dans ce cadre, notre double Présidence du G8 et du G20 aura bien pour objectif de rechercher, avec l'ensemble de la communauté internationale, les conditions permettant une croissance plus forte, notamment dans les pays d'Afrique du Nord, et particulièrement en Tunisie et en Algérie, pour pouvoir répondre aux attentes des populations. D'ailleurs, la priorité sera donnée à l'emploi et en particulier à l'accès des jeunes au marché du travail.

C'est également dans le cadre de notre coopération bilatérale et dans un cadre européen que nous agissons. Dans le cadre de notre coopération bilatérale, tout ce qui concerne la formation professionnelle et la formation technique va être renforcé. De la même façon, une seconde édition du Forum pour l'emploi doit se tenir à Tunis les 3 et 4 mai prochains et nous allons y participer.

Aujourd'hui, face à cette situation, la priorité doit aller à l'apaisement après des affrontements qui ont fait des morts, un apaisement qui peut reposer sur des techniques de maintien de l'ordre. J'ai fait part tout à l'heure de notre proposition, puisque nous avons des savoir-faire en la matière. De la même façon, il est évident que doivent être prises en compte les réponses apportées par les gouvernements eux-mêmes.

De toute façon, en ces circonstances difficiles, notre premier message doit être celui de l'amitié entre le peuple de France et le peuple de ces pays. Sans nous ériger en donneurs de leçons, comme vous l'avez dit, Monsieur Poniatowski, face à des situations dont nous mesurons la complexité, nous invitons les pays à toujours mieux prendre en compte les attentes de leurs peuples.

Cette prise de parole est vivement critiquée par la presse et par ses opposants politiques, en particulier pour ces phrases :

Le deuxième problème est effectivement celui des décès et des violences constatées à l'occasion de ces manifestations. On ne peut que déplorer des violences concernant des peuples amis. Pour autant, je rappelle que cela montre le bien-fondé de la politique que nous voulons mener quand nous proposons que le savoir-faire de nos forces de sécurité, qui est reconnu dans le monde entier, permette de régler des situations sécuritaires de ce type.

[...]la priorité doit aller à l'apaisement après des affrontements qui ont fait des morts, un apaisement qui peut reposer sur des techniques de maintien de l'ordre. J'ai fait part tout à l'heure de notre proposition, puisque nous avons des savoir-faire en la matière.

En effet, dès le 13 janvier, les journaux pointent du doigt son idée de soutenir la Tunisie grâce au « savoir-faire » de la police française :

L'Humanité

13 janvier 2011

Mme Alliot-Marie, a même proposé le secours du « savoir-faire » de la police française face à l'émeute. Et le porte-parole du gouvernement, François Baroin, a estimé tout cela « équilibré ». Ces messieurs-dames ont des principes démocratiques : ils savent même s'y asseoir dessus ! Et leur passion pour les droits de l'homme est si vaste qu'elle est à géométrie variable : très vive pour Abidjan, très mince pour Tunis.

LE FIGARO

15 janvier 2011

Beaucoup de slogans anti-Français également, les déclarations de la ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, sur une possible aide technique de la France pour réprimer les émeutes, s'étant taillé un franc succès auprès des 10,5 millions de Tunisiens qui subissent depuis un mois une répression meurtrière.

Le Monde

18 janvier 2011

Interview de Pierre Moscovici

Ensuite la complaisance de Michèle Alliot-Marie, qui n'est pas ministre de l'Intérieur, mais ministre des Affaires étrangères, et doit porter une parole diplomatique, réaliste, mais aussi de valeur et qui n'a rien mis de tel dans ses déclarations. Penser que la France a proposé son savoir-faire en matière de maintien de l'ordre alors que se déroulait une révolte sociale, qui est devenue une crise politique... C'est un scandale !

Parallèlement, face à la pression populaire, le président Ben Ali annonce sa démission le 14 janvier 2011 et fuit la Tunisie avec sa famille.

Le 18 janvier, MAM s'exprime devant la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale et justifie ses propos :

Extrait 2.005 - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur la situation et le déroulement des événements en Tunisie, et les relations franco-tunisiennes, Paris le 18 janvier 2011.

[...] Mardi dernier, lors des questions d'actualité, vous m'avez interrogée – vous-même, je crois, Monsieur le Président – sur les manifestations. Je souhaite profiter du délai plus long dont nous bénéficions aujourd'hui pour revenir sur ma réponse.

Mes propos, nécessairement brefs, ont peut-être été mal interprétés, et parfois déformés. S'ils ont été mal compris, je ne peux que le regretter ; ils ne visaient qu'à exprimer ma sensibilité aux souffrances du peuple tunisien dans ces manifestations. J'avais en effet, comme vous, vu ces images où des tirs ont entraîné des morts.

Je suis scandalisée par le fait que certains aient voulu déformer mes propos, qu'on les ait coupés, qu'on les ait sortis de leur contexte pour leur faire dire à des fins purement polémiques, le contraire de ce que je voulais dire, notamment le contraire de ce que je pouvais ressentir face aux souffrances du peuple tunisien. J'ai fini par douter de moi. Après tout, en deux minutes il peut arriver qu'on s'exprime mal, d'autant que je venais de passer une nuit dans un avion ! Si bien que j'ai relu mes propos pour vérifier que ce que j'avais dit correspondait bien à ce que je pensais, et non pas à ce que j'entendais et aux interprétations de certains.

Je vous remercie de l'occasion que vous me donnez pour préciser quelle est l'analyse que je faisais et que j'ai toujours faite.

J'ai été bouleversée par les tirs à balles réelles contre un certain nombre de manifestants, et par les victimes qui en ont résulté, parmi lesquelles un professeur franco-tunisien et un photographe franco-allemand. En substance, j'ai dit que je déplorais l'usage disproportionné de la force contre des manifestants. Gérer des manifestations, même violentes, sans ouvrir le feu et sans faire de morts est possible. Nous savons le faire en France ; or tel n'est pas le cas dans tous les pays du monde. Depuis une vingtaine d'années, des manifestations d'ampleur ont eu lieu dans notre pays – j'ai eu à gérer moi-même des événements comme ceux de Villiers-le-Bel ou ceux qui ont entouré la réunion de l'OTAN à Strasbourg – et il n'y a pas eu de mort. C'est la raison pour laquelle j'ai indiqué que nous étions prêts – dans l'avenir bien sûr, puisqu'il s'agit de formation – à transmettre par le biais de la formation notre savoir-faire en matière de gestion des foules, sans usage disproportionné de la force : les gens doivent avoir le droit de manifester, sans que leur vie risque d'être mise en jeu par des tirs de police.

Il est évidemment inenvisageable que la France prête un concours direct aux forces de l'ordre d'un autre pays. C'est contraire à nos lois et à toute légitimité. Je ne peux pas comprendre que certains aient voulu faire une interprétation malveillante en ce sens de mes propos. Je connais la législation et les règles dans ce domaine : j'ai été ministre de la Défense, de l'intérieur, de la justice ! Que certains essaient d'énoncer des contrevérités de ce type me choque profondément : on peut faire de la politique, vouloir faire du sensationnel, mais on n'a pas le droit de déformer des propos à ce point ! Je le répète, jamais il n'a pu être dans les intentions de quiconque d'envoyer des forces de l'ordre dans un autre pays ; je ne vois du reste pas du tout dans quelles conditions cela serait possible.

[...]

Notre deuxième principe d'action, je le répète, est celui de la non-ingérence. Une fois en présence d'un État reconnu par la communauté internationale, nous n'avons pas à nous ingérer dans son fonctionnement, et ce d'autant moins que certaines relations anciennes – c'est le cas du protectorat – peuvent entraîner un regard particulier du pays concerné sur notre propre action.

Son plaidoyer se base sur une soi-disant « incompétence » des journalistes puisqu'elle juge que ses propos ont été « mal interprétés, et parfois déformés ». Elle revient sur ce qu'elle a dit pour le justifier, mais pare l'attaque par une autre attaque : ses propos ont été « coupés », « sortis de leur contexte ».

L'affaire aurait pu s'arrêter là, mais le 2 février 2011, deux éléments relancent le scandale et enfoncent un peu plus MAM : François Fillon, alors premier ministre, admet avoir autorisé, avec l'aide de sa ministre des Affaires étrangères, la livraison de grenades lacrymogènes en Tunisie. En parallèle, le *Canard Enchaîné* révèle que MAM était en vacances en décembre 2010 en Tunisie, et avait profité du jet privé d'Aziz Miled, membre du « clan Ben Ali ». De plus, ses parents auraient également investi dans une propriété viticole dans la région de Tabarka, située au nord-ouest de la Tunisie.

Là encore, les journaux s'étendent sur le sujet :

LE FIGARO

19 janvier 2011

Tout le gouvernement, ou presque, était sur le pont hier pour tenter de sauver le soldat Alliot-Marie, cible d'un feu roulant de critiques pour avoir proposé une coopération sécuritaire à la Tunisie trois jours avant la chute du régime Ben Ali. [...]

Pour sa part, Martine Aubry a estimé hier que Michèle Alliot-Marie devrait « elle-même tirer les leçons d'une faute aussi grave ». François Fillon lui a répondu en accusant le PS d'« une exploitation peu honnête » des propos de la ministre des Affaires étrangères. [...]

Très attendue, MAM s'est livrée devant la commission des Affaires étrangères à un plaidoyer pro domo. Pour elle, l'objectif était de tenter de désactiver « une polémique inutile sur une interprétation erronée » de ses déclarations.

Le Monde

20 janvier 2011

Fragilisée par les propos controversés qu'elle avait tenus avant la chute du régime de Zine El-Abidine Ben Ali, la ministre française des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, a été auditionnée, mardi 18 janvier, par la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. [...] La ministre a tenté de justifier la formule utilisée le 11 janvier, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, où elle avait été interpellée par Jean-Paul Lecoq (PCF, Seine-Maritime) sur le « soutien indéfectible de la France à la dictature de M. Ben Ali », alors que la répression des manifestations en Tunisie avait déjà fait plusieurs dizaines de morts.



3 février 2011

Pour Michèle Alliot-Marie, tout cela ne serait que du « MAM bashing ». Rien d'autre. Et hors de question pour elle d'envisager une démission. [...]

La ministre est formelle : elle n'a strictement rien à se reprocher. Et dénonce une mode passagère entretenue, selon elle, par une presse malveillante. « Je paie mes billets d'avion, jure-t-elle. Et je paie aussi les hôtels où je passe mes vacances, comme beaucoup de Français. Car il se trouve que je ne possède pas de ryad. » [...]

La ligne de défense de MAM : le richissime ami qui lui a offert vingt minutes de vol dans son jet privé serait lui-même une victime de l'ancien régime : « On m'accuse en somme d'avoir pour ami un spolié de Ben Ali » qui ne ferait « pas partie du clan » de l'ex-président.

De nouveau, Michèle Alliot-Marie se justifie devant l'Assemblée nationale, en réponse à des députés du camp adverse, les 2 et 8 février 2011 :

***Extrait 2.006** - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, en réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale sur son séjour controversé en Tunisie et l'offre de coopération policière à ce pays, Paris le 2 février 2011.*

Monsieur Dussopt, compte tenu de l'ensemble des mensonges proférés ces derniers jours, je comprends que certains puissent s'interroger. Votre question va me permettre de rétablir la vérité, parce je n'ai pas l'intention de laisser dire n'importe quoi.

J'ai déjà montré qu'avec le Premier ministre nous avons été les premiers à dénoncer l'usage disproportionné de la force et à regretter les violences. Vous avez attendu le départ de M. Ben Ali pour vous exprimer, et vous avez attendu encore trois jours pour l'exclure de l'Internationale socialiste !

En ce qui concerne les livraisons, je vous rappelle - le Premier ministre vous l'a dit - qu'il n'y a eu aucune livraison de matériel soumis à des autorisations en Tunisie en décembre ou en janvier.

Je vous rappelle aussi que si je prends parfois mes vacances en Tunisie c'est à mes frais s'agissant tant du voyage que de l'hôtel.

En ce qui concerne, enfin, le problème de l'avion que vous soulevez et les relations amicales que je peux avoir avec certains, je veux simplement dire une chose. Arrivant après Noël à Tunis, un ami qui allait à Tabarka, lieu final de destination, avec son avion, m'a effectivement proposé de voyager avec lui puisqu'il avait des places plutôt que de faire deux heures de voiture. Il n'a à aucun moment mis son avion à ma disposition. Je l'ai accompagné pendant vingt minutes de trajet en avion.

Cette personne, que vous osez aujourd'hui attaquer, est un chef d'entreprise respecté en Tunisie, d'autant plus respecté d'ailleurs que, après avoir été spolié par M. Trabelsi, qui a en effet pris de force une partie de son capital et sa présidence, cette même personne a été, la semaine dernière, rétablie dans ses droits par le gouvernement tunisien. Monsieur le Député, céder à la facilité de jeter l'opprobre face à des contrevérités ne vous grandit pas !

***Extrait 2.007** - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, en réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale sur son séjour en Tunisie, Paris le 8 février 2011.*

Monsieur le Député, les mensonges, les insinuations malveillantes, les contrevérités ne sont pas dignes du débat politique français.

Je suis honnête et soucieuse d'éthique, toute ma vie politique en témoigne. Et c'est d'ailleurs par honnêteté et par éthique que j'ai voulu répondre à vos questions, à toutes celles qui m'ont été posées par des journalistes, et même à des questions qui ne m'étaient pas posées.

C'est par honnêteté et par éthique que j'ai admis que passer mes vacances en Tunisie, entre Noël et le 1er de l'An, et accompagner un ami dans son avion constituait, a posteriori, une maladresse au regard des événements qui se sont déroulés depuis. Mais je rappelle que pas un sou d'argent public, français ou tunisien, n'a été engagé. Je rappelle que ce voyage n'a en rien influencé mes positions, que le crédit de la France n'est en rien entamé. En témoignent la présence et les propos du ministre des Affaires étrangères tunisien qui nous a réservé sa première visite.

Alors maintenant, Monsieur le Député, la polémique ça suffit ! J'ai répondu avec franchise et honnêteté à tout ; je ne répondrai plus à rien ! Mais aurez-vous, vous, Mesdames, Messieurs, l'honnêteté de répondre aux questions que se posent les Français ?

Si M. Ben Ali était infréquentable, pourquoi avez-vous attendu son départ, et même trois jours après, pour l'exclure de l'Internationale socialiste ? Si M. Ben Ali et ses amis étaient infréquentables, pourquoi avez-vous invité, mi-novembre, deux membres de son parti à Paris, au Conseil de l'Internationale ? Et si vous êtes si attachés à la démocratie, pourquoi n'excluez-vous pas M. Gbagbo et son parti alors que M. Gbagbo bafoue la démocratie et refuse d'entendre son peuple ?

Elle appuie ses propos sur le principe du droit à la vie privée et sur le fait qu'elle n'abuse pas de son statut (« Je vous rappelle aussi que si je prends parfois mes vacances en Tunisie c'est à mes frais s'agissant tant du voyage que de l'hôtel ») et sur la réputation de son ami qui lui a fait profiter de son trajet en avion.

La déclaration du 8 février pourrait ressembler à un début d'excuses (« une maladresse »), mais s'achève sur le reproche fait à l'opposition de ne pas avoir mis Ben Ali à l'écart de l'Internationale socialiste²⁷ avant sa démission.

À nouveau, la tempête médiatique s'abat sur Michèle Alliot-Marie :

²⁷ L'Internationale Socialiste est une organisation politique internationale qui regroupe des partis politiques socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes du monde entier. Fondée en 1951, son objectif est de promouvoir la coopération et la solidarité entre les partis de gauche à travers le monde et de promouvoir les idées et les valeurs sociales-démocrates.

3 février

Aujourd'hui

MAM dans la tempête

L'Humanité

L'opposition réclame la démission de MAM

LE FIGARO

MAM dénonce les « polémiques » et exclut de démissionner

Le Monde

« Elle ne peut plus porter la voix de la France » (J.-M. Ayrault)

la Croix

Michelle Alliot-Marie de plus en plus fragilisée

LE FIGARO

Michelle Alliot-Marie de plus en plus fragilisée

4 février

Le Monde

Michèle Alliot-Marie « droit dans ses bottes mais très isolée

Liberation

Obama humilie Michèle « Tarmac » Alliot-Marie

Liberation

MAM reçoit le soutien de François Fillon

7 février

Liberation

Le désespérant symptôme MAM

Liberation

Michèle Alliot-Marie rattrapée au vol

Aujourd'hui

Le cas embarrassant de la patronne du Quai d'Orsay

L'EXPRESS

9 février 2011

MAM Grenades à retardement

Peu avant la chute du régime tunisien, Paris a autorisé l'exportation de matériel de maintien de l'ordre. Avec l'aval du Quai d'Orsay, mais aussi d'autres ministères.

[...] Des autorisations d'exportation de grenades lacrymogènes au plus fort des émeutes placent Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères, dans une position inconfortable. Mais cette fois, contrairement à l'utilisation d'un jet privé lors de ses vacances, ces commandes - finalement non honorées - engagent plusieurs ministères. Et pas seulement le Quai d'Orsay.

LE FIGARO

16 février 2011

Transactions immobilières lors du voyage de MAM

Le Canard enchaîné met une nouvelle fois en cause la ministre des Affaires étrangères, dans son édition d'aujourd'hui. Selon l'hebdomadaire, les parents de Michèle Alliot-Marie ont acheté les parts que l'homme d'affaires Aziz Miled et son fils détenaient dans une société civile immobilière, lors de leur voyage controversé en Tunisie. Bernard et Renée Marie étaient déjà actionnaires minoritaires de cette SCI. Michèle Alliot-Marie s'est élevée contre les « excès » de ces attaques. « Leur vie privée leur appartient », a-t-elle défendu. De son côté, Bernard Marie a indiqué que les transactions qu'ils menaient, sa femme et lui, avec cet « ami » « n'engageaient » qu'eux.

Acculée tant par la presse que par l'opposition, et malgré le soutien de son camp politique (et en particulier du Premier ministre François Fillon), MAM démissionne de son poste de ministre des Affaires étrangères le 27 février 2011. Face aux critiques, aux controverses et à la pression publique, sa démission est vue comme une conséquence directe des polémiques entourant sa gestion de la crise tunisienne et des questions éthiques soulevées concernant ses liens potentiels avec le régime déchu. Dès le 26 février, veille de l'officialisation de sa démission, la presse annonce son départ imminent et la forte probabilité de voir Alain Juppé la remplacer :

Le Monde

26 février 2011

Nicolas Sarkozy souhaite se séparer rapidement de Michèle Alliot-Marie

Le départ de la ministre des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie (MAM), mise en cause pour ses vacances en Tunisie et ses liens avec le régime Ben Ali, est acquis. « Le président m'a dit qu'il voulait s'en séparer », confie un ministre. Il semble désormais exclu d'attendre les élections cantonales de mars. « Ce sera ce week-end ou lundi, avant la rentrée parlementaire. Les sondages sont terribles, c'est la preuve que c'est elle le problème. Elle sera remplacée par Alain Juppé », affirme un autre poids lourd du gouvernement.

Aujourd'hui

27 février 2011

MAM prête à jeter l'éponge

Selon un ministre, la patronne du Quai d'Orsay, Michèle Alliot-Marie, devrait remettre ce matin sa démission. Nicolas Sarkozy s'exprimera ce soir à la radio et à la télévision.

Comme l'a confirmé hier soir un ministre à l'Agence France-Presse, la patronne du Quai d'Orsay, de retour du Koweït, devrait remettre sa démission à Nicolas Sarkozy. Jusqu'au bout, Michèle Alliot-Marie (qui n'a pas réagi hier soir) se sera accrochée. Répétant, bravache, sourire forcé et écharpe impeccablement jetée sur l'épaule, que « les rumeurs sont les rumeurs ».

Amère fin de parcours pour Alliot-Marie. Philippe Goulliaud

Elle a longtemps fait figure de bonne élève de la classe. Solide, bosseuse, avec plus de raison que de génie, mais sérieuse, élégante et appliquée. Michèle Alliot-Marie a accompli un parcours quasiment sans faute. Jusqu'à sa sortie de route, ses vacances inopportunes de fin d'année 2010 en Tunisie alors que grondait la révolte, sa justification brouillonne et ses erreurs de communication. La ministre des Affaires étrangères a fini par accepter de démissionner, hier, achevant une carrière ministérielle de près de neuf ans sans interruption.

Un record de longévité.

Cet exemple de traitement de l'information montre la manière dont un discours peut circuler dans la presse : le va-et-vient entre la prise de parole initiale, les articles la reprenant (au discours direct parfois, mais également en remodelant les propos), puis la ou les réponses apportées, *etc.* Ici, Michèle Alliot-Marie répond à ses opposants politiques au sein de l'hémicycle, mais ses propos sont indirectement adressés aux journalistes qui ont critiqué sa déclaration initiale et au grand public qui a un accès beaucoup plus direct et aisé aux articles de presse qu'aux interventions parlementaires.

2.5.2 Les textes qui encadrent le discours du MAE

Ainsi que le suggèrent F. Sitri et G. Cislaru (2012), dans le cadre de l'analyse du discours institutionnel, la construction d'un volet dit « de contextualisation », qui se définit comme un ensemble de documents permettant de comprendre et d'interpréter le corpus d'étude, est une étape importante pour l'interprétation en analyse du discours. Ces documents peuvent être de plusieurs ordres : des guides de formulation à l'usage des communicants, des manuels d'enseignement à la rédaction de différents genres (tel que le communiqué de presse), des fiches pratiques destinées à employer les bons termes, *etc.*²⁸ Il peut s'agir également d'articles de presse qui traitent des sujets ayant à voir avec l'institution.

Malheureusement, dans le cas du ministère des Affaires étrangères, ces documents de cadrage ne sont pas accessibles aisément. Aucune de mes demandes de renseignements à ce sujet n'a trouvé de réponse. Cependant, sur le site *France Diplomatie*, on peut trouver quelques recommandations parues au *Journal officiel* et concernant, d'une part, les

²⁸ Voir le chapitre 2, 3.1, ainsi que les annexes 1 à 3.

« recommandations concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires », publiées le 24 septembre 2008 et mises à jour le 21 avril 2019 (voir Annexe 3).

Par ailleurs, on trouve également, comme je l'ai abordé dans le chapitre 2 (2.3.1), les avis de la Commission d'Enrichissement de la Langue Française concernant le vocabulaire des relations internationales. Il s'agit d'une liste de termes ou d'expressions et de leurs définitions, adoptées et validées par cette commission. L'annexe 2 et les annexes 7 à 16 présentent ces extraits du *Journal officiel* pour les recommandations de 2006, 2008, 2010, 2016, 2015, 2016, 2017, 2019, 2020 et 2022.

La liste de ces documents est disponible sur le site du ministère²⁹ ; cependant, tous ne sont pas accessibles car les plus anciens sont archivés sur le site intranet du MAE auquel je ne peux avoir accès. Il faut donc revenir au bulletin du *Journal officiel* de la date indiquée pour accéder à ces fiches.

Ces documents de cadrage, aussi peu nombreux soient-ils, pourront être exploités ultérieurement si ce travail de recherche est poursuivi.

D'autres documents peuvent être utilisés pour comprendre le contexte des productions discursives du ministère ; il s'agit des dictionnaires et des manuels de journalistes, qui donnent des informations sur la façon dont sont menés les échanges avec les journalistes, la vision que ceux-ci ont ou n'ont pas de ces différentes productions (qu'elles soient directement liées au journalisme, comme les entretiens, les interviews, les communiqués de presse, les conférences de presse ou les points de presse), et la façon dont ils utilisent les informations recueillies lors de ces prises de parole.

Il existe un grand nombre de dictionnaires et de manuels sur lesquels nous pouvons nous appuyer ; j'en ai exploité trois exemplaires dans le chapitre 5 afin de définir les intitulés donnés aux productions discursives médiatiques :

- *Le Manuel de journalisme – L'écrit et le numérique* de Y. Agnès (La Découverte, 2015) ;

²⁹ Site *France* diplomatie, « Créer des termes français pour les concepts nouveaux, le rôle du collège de terminologie et de néologie du ministère ». URL : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/creer-des-termes-francais-pour-les-concepts-nouveaux-le-role-du-college-de/#sommaire_3 (consultée le 22/08/2022)

- *Réussir ses relations presse* d'E. Cally (Dunod, 2015) ;
- *Le Dictionnaire du journalisme et des médias* de J. le Bohec (Presses universitaires de Rennes, 2010).

Ces trois ouvrages proposent plusieurs définitions des intitulés qui m'intéressent, à des niveaux et selon des points de vue différents puisque Y. Agnès est un ancien journaliste, E. Cally est conseillère en communication et J. Le Bohec est professeur en Sciences de l'information et de la communication (également ancien journaliste).

2.5.3 Echanger avec les acteurs de la communication du MAE

Enfin, un autre moyen d'accéder au contexte de production des textes de mon corpus est d'interroger ceux qui en sont les acteurs. J'avais pour ambition de m'entretenir avec plusieurs ministres, ministres délégués et/ou secrétaires d'État afin de confronter leur point de vue sur les conditions de préparation, de production et d'énonciation de leurs prises de parole aux constats établis dans ce travail.

Cependant, je me suis retrouvée face à une difficulté majeure : l'impossibilité d'entrer en contact avec les représentants du ministère. En effet, j'ai tenté par plusieurs moyens de communication (courrier, courriel électronique, formulaires de contacts en ligne) de contacter 14 des 35 locuteurs de mon corpus. Seules quatre réponses me sont parvenues :

- le secrétariat de Thierry Repentin, maire de Chambéry, m'a demandé mon numéro de téléphone pour avoir plus de précisions quant à ma demande et une présentation des objectifs de ma recherche mais, malgré un rappel de ma part, ne m'a jamais recontactée ;
- le chef de cabinet de Bernard Cazeneuve, au sein de son cabinet d'avocats, m'a averti de son emploi du temps chargé. Malgré ma proposition d'attendre qu'il se libère – plusieurs mois –, je n'ai pas eu d'autre réponse ;
- de la même manière, une collaboratrice du Président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius, m'a indiqué que « le calendrier de travail à venir du Conseil constitutionnel ne lui [permettait] pas de donner suite favorable à [ma] requête » ;
- enfin, un stagiaire auprès de Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, m'a répondu après un message laissé sur le formulaire de contact de

cette institution. Après un échange avec plusieurs collaborateurs, j'ai obtenu une visioconférence avec Pierre Moscovici quelques semaines plus tard.

Par ailleurs, comme je l'ai expliqué et exploité dans le chapitre 2 (2.3.2), j'ai également pu entrer en contact et échanger avec la plume de Jean-Yves Le Drian lorsque celui-ci était ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

Mon objectif étant de pouvoir comparer les points de vue de plusieurs locuteurs, je n'ai malheureusement pas pu construire un chapitre autour de cette question de la confrontation des dires des ministres (ou autres représentants ou acteurs de la communication du MAE) et des données recueillies et analysées à partir de mon corpus. Cependant, les éléments obtenus lors de ces échanges m'ont permis de mieux comprendre certains résultats, mais aussi de diriger mon questionnement et mes interprétations. Les notes précieuses prises lors de ces entretiens pourront également être exploitées en-dehors de cette thèse.

Le corpus à partir duquel je travaille donc est un corpus de 19 218 212 occurrences répartis en 12 658 prises de parole produites par 35 locuteurs entre 1997 et 2019, et couvre donc cinq mandats présidentiels.

Chapitre 3. Les régularités du discours du MAE

L'objectif de ce chapitre est de rendre compte des régularités qui fondent l'identité du discours du MAE. En effet cette recherche, qui a pour but de détecter les facteurs de variation dans le discours du MAE présuppose, en amont, d'interroger ce qui ne varie pas, ce qui « fait norme » dans ce discours singulier.

En m'appuyant sur les métadonnées du corpus, je m'intéresserai, dans un premier temps, au rythme de la production du discours. Quand et à quelle(s) occasion(s) le nombre des productions discursives augmente ou, au contraire, se fait plus rare ? À quel contexte peut-on lier ces changements et ces derniers sont-ils soumis à un rythme régulier ?

Dans un deuxième temps, je m'attacherai à faire rapport des régularités formelles du discours du MAE observées dans le corpus. Pour prendre connaissance de ces régularités, j'ai choisi de me concentrer sur un nombre limité de catégories grammaticales du corpus. En l'occurrence, je m'intéresserai tour à tour à trois d'entre elles : les pronoms personnels, les noms et les verbes.

Enfin, dans une étape de synthèse, je ferai dialoguer mes observations avec l'état de l'art relatif aux discours institutionnel et politique.

3.1 Le rythme de production du discours

Pour observer une potentielle régularité dans la production des discours tout au long de la période couverte par le corpus, j'ai divisé ce dernier en sous-corpus par année. Je n'ai pas considéré ici les années 1997 et 2020 car je ne dispose pas de l'intégralité des discours prononcés durant ces deux années. J'ai donc obtenu 22 sous-corpus de 1998 à 2019, et chacun d'entre eux a été partitionné par date d'émission (c'est-à-dire la date à laquelle le discours a été prononcé). Les graphiques représentant la répartition des prises de parole par date pour chaque année du corpus sont présentés dans l'annexe 17. Ci-après, nous pouvons en voir quelques exemples (un exemple tous les 5 ans à partir de l'année 1998) :

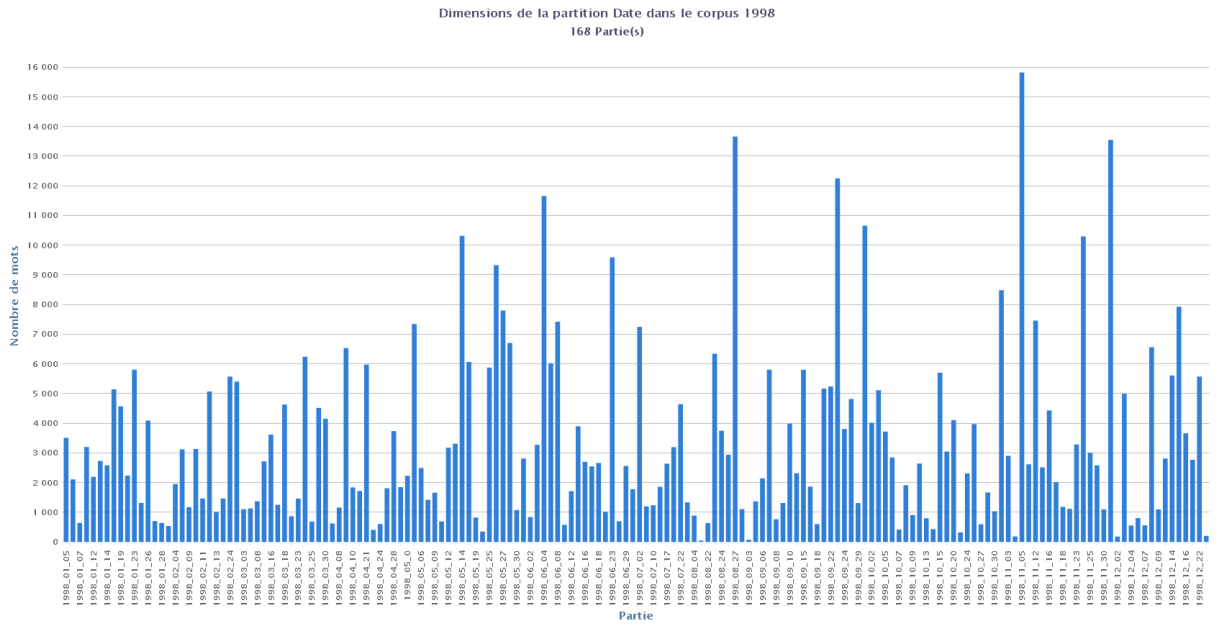


Figure 28 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 1998

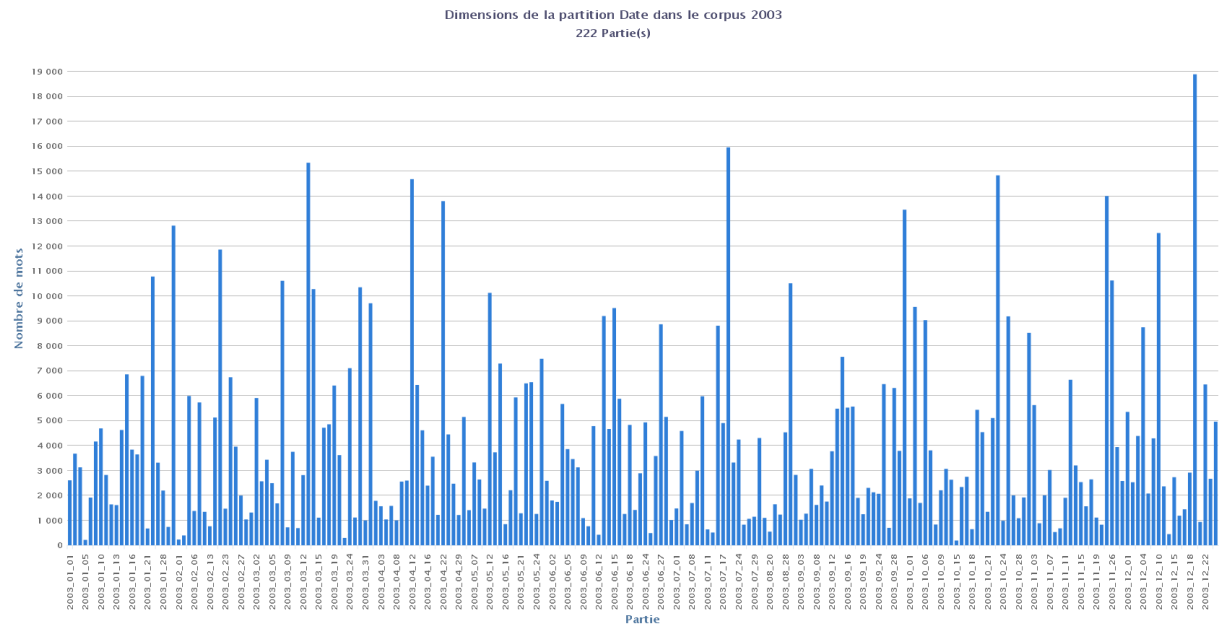


Figure 29 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2003

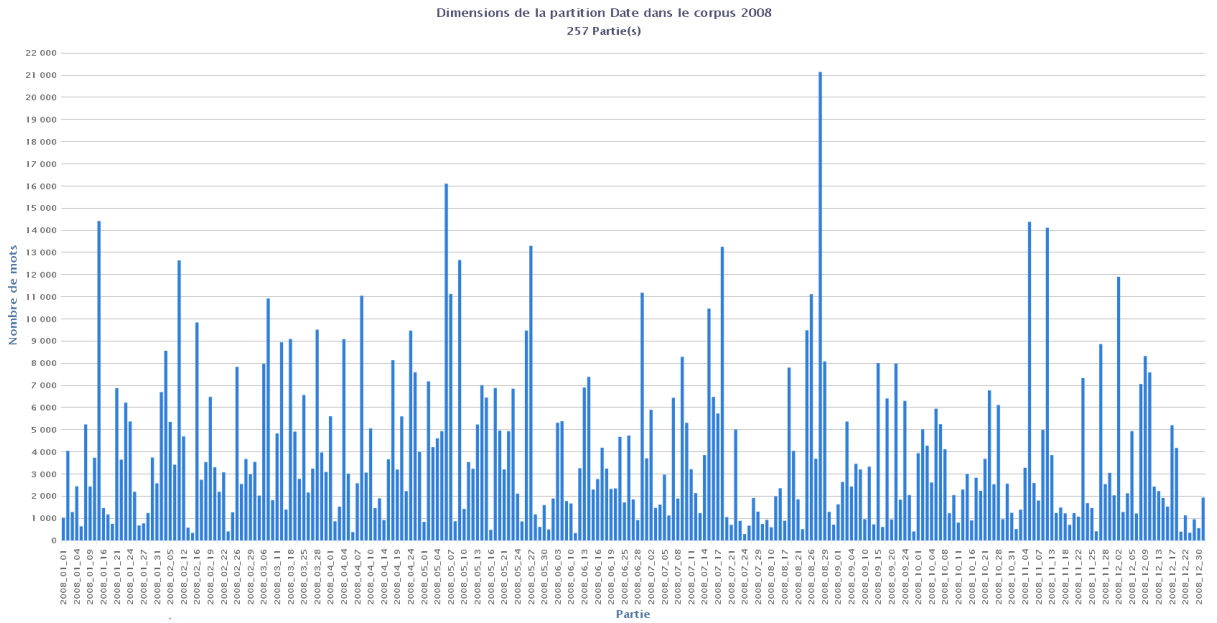


Figure 30 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2008

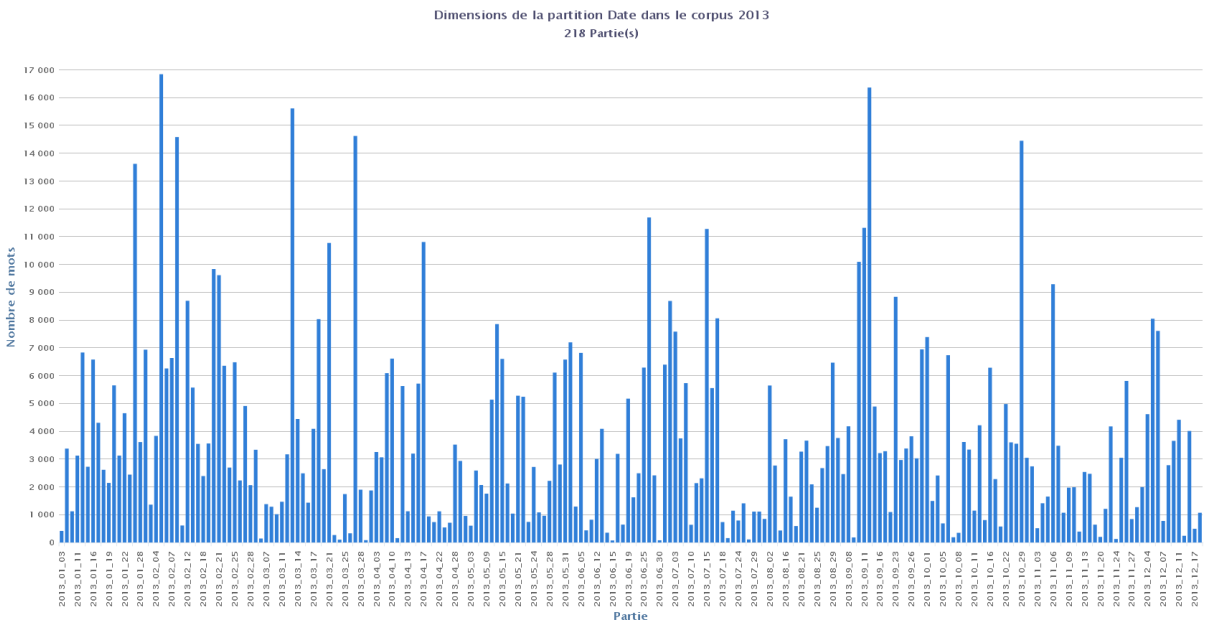


Figure 31 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2013

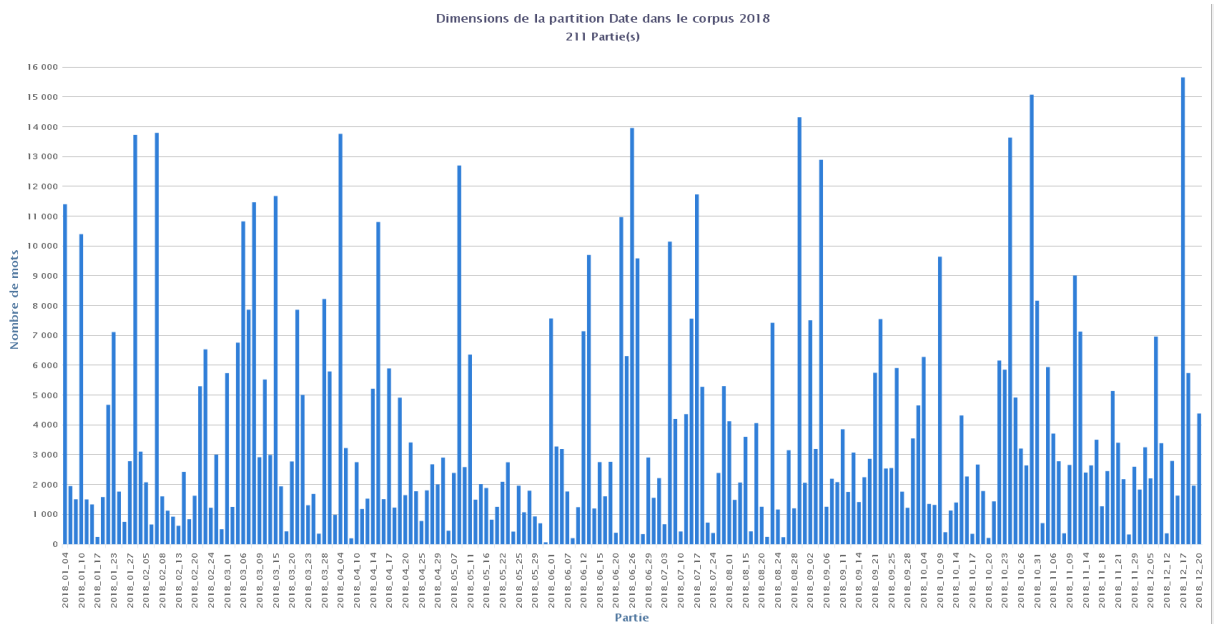


Figure 32 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2018

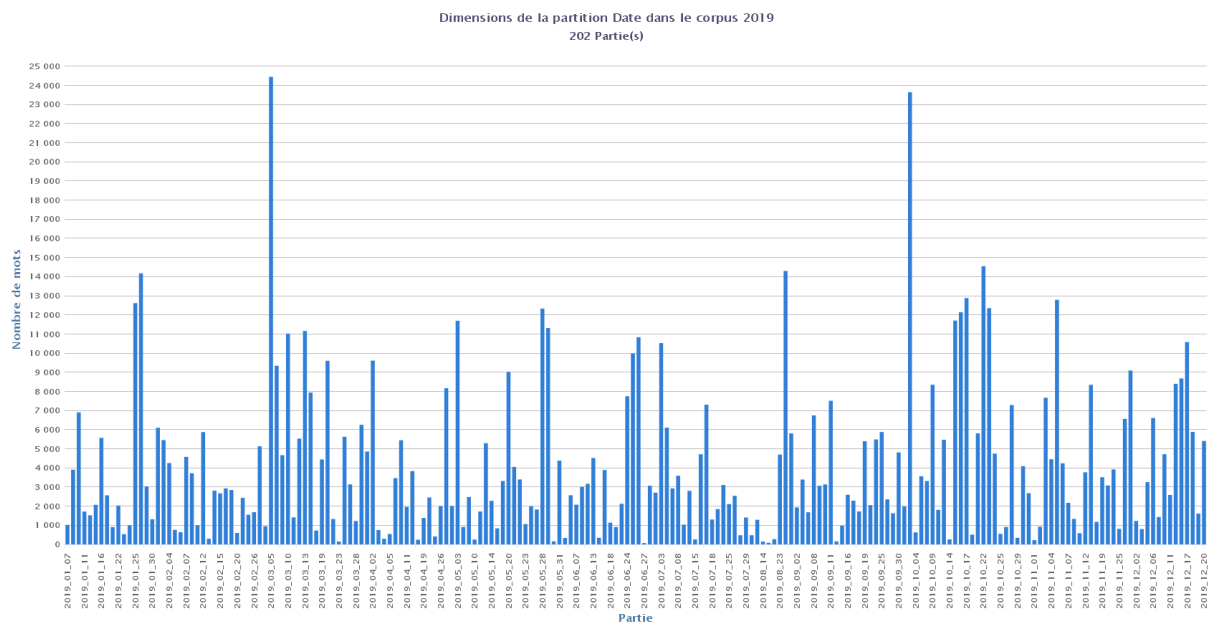


Figure 33 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2019

L'observation minutieuse et manuelle de ces graphiques permet de constater plusieurs éléments réguliers dans la production des prises de parole par les représentants du ministère des Affaires étrangères entre 1998 et 2019.

Dans un premier temps, si l'on se concentre sur les pics de production, c'est-à-dire sur les périodes à fort rendement, on peut constater que trois périodes annuelles se dessinent :

- Entre mi-juin et fin juin, un volume conséquent de prises de parole sont destinées aux médias (voir le graphique ci-après), et constituent donc des

entretiens/interviews ou des adresses devant le Parlement (l'Assemblée nationale ou le Sénat).

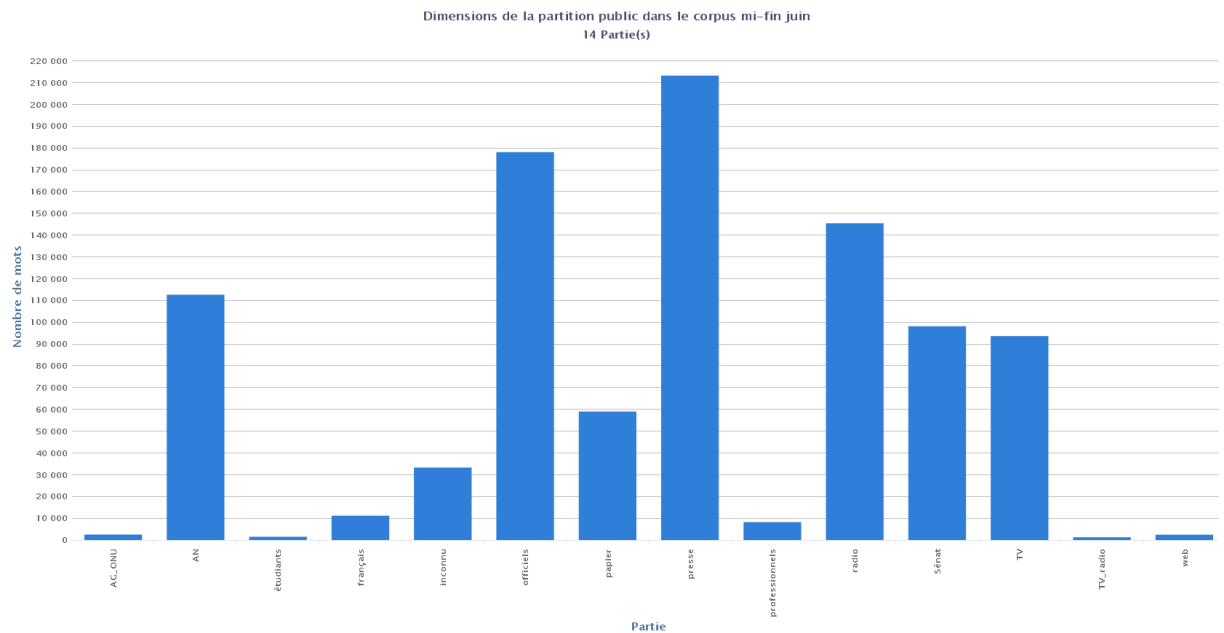


Figure 34 - Destinataire des prises de parole émises entre mi-juin et fin-juin dans le corpus

L'une des particularités de cette période est la tenue du G7, qui réunit les dirigeants de sept grandes puissances économiques internationales : le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. Lors de ces sommets, les dirigeants discutent de questions économiques, politiques et sociales importantes et tentent de coordonner leurs actions sur des défis mondiaux communs. Les ministres des Affaires étrangères ont pour coutume de participer à ces sommets. Ils se trouvent donc interrogés à ce sujet lors d'entretiens médiatiques, comme dans cet exemple :

***Extrait 3.001** - Interview de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, à Europe 1 le 20 juin 1999, sur la fin du conflit et l'application du plan de paix au Kosovo.*

[Journaliste] Monsieur Védrine, Jacques Chirac en commentant les résultats du **G7** et du G8, a expliqué que la Serbie ne serait pas aidée dans sa reconstruction tant que Milosevic resterait à sa place. Qu'est-ce que les Serbes peuvent faire et qu'est-ce que nous pouvons faire pour les aider à pouvoir être reconstruits ?

[Hubert Védrine] Il faut prendre connaissance de l'ensemble des déclarations sur cette question de l'aide éventuelle. Les dirigeants des pays de l'Alliance qui ont participé à cette action depuis le début, ont tous distingué entre l'action humanitaire, qui est possible naturellement, et d'autre part l'aide économique à grande échelle qui n'est pas possible parce que nous ne voulons pas

consolider ce régime – naturellement c'est tout l'inverse. Quant à la question de la reconstruction elle sera traitée aux cas par cas.

Entre mi-septembre et mi-octobre, c'est l'Assemblée générale des Nations unies qui focalise l'attention sur le ministre des Affaires étrangères. Jusqu'en 2013, cette Assemblée avait lieu sur une période d'environ 3 mois, entre mi-septembre et fin décembre (par exemple, du 15 septembre au 14 décembre 1998, ou du 18 septembre au 21 décembre 2007). Depuis la 69^e session en 2014, elle se concentre sur une quinzaine de jours afin de la rendre plus efficace et réduire les coûts logistiques des délégations des États membres. Les débats s'en trouvent davantage concentrés, tout comme les négociations. Quoiqu'il en soit, les ministres des Affaires étrangères, présents à cette Assemblée générale des Nations Unies, sont non seulement interrogés à ce sujet lors d'entretiens médiatiques, mais ils l'évoquent également d'eux-mêmes lors de conférences de presse sur place :

Extrait 3.002 - Conférence de presse de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, à New York le 28 septembre 2015.

Mesdames et Messieurs,

Merci beaucoup d'être là. Comme je le fais chaque année au moment où j'arrive à cette **Assemblée générale des Nations unies**, je voulais vous réunir pour faire le point sur les thèmes, les événements principaux de cette semaine. Etant observé que je suis ensuite bien sûr à votre disposition pour répondre à vos questions.

Il y a plusieurs représentants du gouvernement qui sont présents et le président de la République arrive lui tout à l'heure. Cette session de l'Assemblée générale des Nations unies va être d'abord placée, à la fois pour les Nations unies et pour la France, sous le signe du climat et du développement.

Ils abordent également le sujet, avant ou après l'Assemblée générale, notamment au Parlement ou lors d'Assemblée telles que dans l'exemple ci-après :

Extrait 3.003 - Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, lors de l'Assemblée des Français de l'étranger, Paris le 27 septembre 2011.

La 66^e **Assemblée générale des Nations unies** nous a également donné l'occasion de promouvoir notre vision d'un monde plus juste et plus solidaire. Aujourd'hui, alors que tous les grands équilibres se modifient et que de nouvelles puissances émergent, nous devons permettre à chacune d'entre elles de trouver toute sa place dans le concert des Nations. Nous devons également mettre nos efforts en commun pour relever ensemble les grands défis globaux auxquels la planète est confrontée. La réforme de la gouvernance mondiale a

donc également été au cœur de nos discussions à New York, qu'il s'agisse de la réforme du Conseil de sécurité ou de la création, à laquelle nous tenons beaucoup et qui sera à l'ordre du jour de la Conférence Rio + 20 l'année prochaine, d'une organisation mondiale de l'environnement.

En novembre, depuis 2008, se tient généralement la réunion du G20, qui est un forum international rassemblant les dirigeants des principales économies du monde, dont 19 pays et l'Union européenne. Les pays membres du G20 représentent ensemble plus de 80 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et environ deux tiers de la population mondiale. Lors du sommet du G20, les dirigeants des pays membres se réunissent pour discuter de questions économiques mondiales, de coopération internationale, de développement durable et d'autres enjeux importants (la stabilité financière mondiale, le commerce international, le climat, la santé mondiale et bien d'autres questions d'intérêt mondial). 6 des Sommets du G20 ont eu lieu en novembre : le 14 novembre 2008 à Washington D.C. (États-Unis), les 11 et 12 novembre 2010 à Séoul (Corée du Sud), les 3 et 4 novembre 2011 à Cannes (France), les 15 et 16 novembre 2014 à Brisbane (Australie), les 15 et 16 novembre 2015 à Antalya (Turquie) et les 30 novembre et 1er décembre 2018 à Buenos Aires (Argentine). Ainsi, autour du Sommet de 2011 ayant eu lieu à Cannes, les productions sont nombreuses ; non seulement les journalistes interrogent le ministre Alain Juppé à ce sujet, mais ce dernier l'évoque également régulièrement :

Extrait 3.004 - Entretien de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, avec RTL le 8 novembre 2011, sur le lien entre la perte de confiance et l'aggravation de la crise en France et dans le monde, et le dossier nucléaire iranien

[Journaliste] Vous êtes l'homme de droite, préféré des Français et l'homme politique préféré de la droite ?

[Alain Juppé] Je fais mon travail. Je fais ce que j'ai à faire ; c'est passionnant. Je crois que la voix de la France dans le monde est, aujourd'hui, très entendue, non seulement dans le monde arabe, mais au-delà. Je l'ai vérifié encore au **G20** à Cannes. Cela suffit à mon bonheur, d'essayer de servir mon pays du mieux que je le peux.

Un autre événement politique international impliquant les ministres des Affaires étrangères a lieu en novembre. Il s'agit de la COP (Conférence des Parties), qui est une réunion annuelle des pays membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces réunions rassemblent les représentants des gouvernements du monde entier pour discuter des questions liées au changement climatique, prendre des décisions politiques et négocier des accords internationaux visant

à lutter contre le réchauffement climatique. Entre 1998 et 2019, 22 COP ont eu lieu, dont 13 se sont tenues pour tout ou partie au mois de novembre. Là encore, les représentants des Affaires étrangères participent et jouent un rôle de premier plan dans la diplomatie climatique. C'est particulièrement le cas pour la COP21 qui a eu lieu en 2015 à Paris. Si Alain Juppé, ministre lors de cet événement, l'évoque à maintes reprises, les autres ministres et les journalistes en parlent longtemps en amont :

***Extrait 3.005** - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, lors du Colloque sur les énergies renouvelables, à Paris le 6 février 2014*

L'autre raison pour laquelle je suis là, je vais y consacrer les minutes qui viennent, c'est qu'il se trouve que l'année prochaine la France va accueillir la conférence mondiale sur le climat que l'on appelle **COP21**. Ce sera un énorme rendez-vous, avec des conséquences positives, nous l'espérons, tout à fait fortes.

Elle est également évoquée plusieurs mois – voire années – plus tard :

***Extrait 3.006** - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, à Conakry le 11 novembre 2016.*

Mais la Guinée c'est aussi un pays qui est engagé avec la France, au service de la paix, au service du climat. Et maintenant que le relais a été pris par le Maroc après la **COP21**, le président Alpha Condé, que je tiens à saluer ici, joue un rôle éminent dans la mise en œuvre des engagements des accords de Paris. Sans attendre même la ratification par au moins 55 états représentant 55 % des émissions de CO₂, vous étiez, Monsieur le Président, engagé pour les énergies renouvelables en Afrique. Dès ma première rencontre avec vous, vous m'avez parlé de cette ambition. Et ce n'est pas un hasard si vous avez également joué un rôle au moment de la **COP21**. Maintenant les engagements ont été pris, en particulier des engagements financiers. La France, avec le président François Hollande, a été particulièrement active. Il faut donner à l'Afrique et aux pays qui le veulent, qui sont en première ligne comme c'est le cas de la Guinée, les moyens de réussir ce que j'ai appelé cette révolution à la fois technologique et climatique.

***Extrait 3.007** – Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur le multilatéralisme et sur la construction européenne, à Caen le 5 juin 2019.*

D'abord pour une raison simple : parce que ça marche. Ça marche parce que c'est le multilatéralisme qui permet par exemple la conclusion de la **COP21** sur le climat. Ça marche parce que c'est le multilatéralisme qui permet aussi la mise en œuvre d'un fonds mondial contre le sida. Ça marche parce que c'est le multilatéralisme qui permet de régler les crises majeures sur la prolifération

nucléaire, je pense aux accords de Vienne qui sont remis en cause mais c'est le multilatéralisme qui permet la stabilisation. Le multilatéralisme marche. Il faut donc le soutenir et être les militants du multilatéralisme. C'est ce à quoi je souhaite vous appeler. Être les militants du multilatéralisme c'est aussi parce que c'est la seule solution pour répondre au défi de notre temps.

Concernant les « creux » de production, les périodes où les prises de paroles sont globalement moins nombreuses, il s'agit en particulier des fêtes de fin d'année (de mi-décembre à début janvier), de la mi-avril et de la période estivale. Sans surprise, il s'agit des périodes où l'activité politique nationale ralentit – même si l'actualité internationale ne prend pas de vacances : l'Assemblée nationale comme le Sénat observent des périodes de suspension des travaux, comme le montrent les calendriers ci-après :

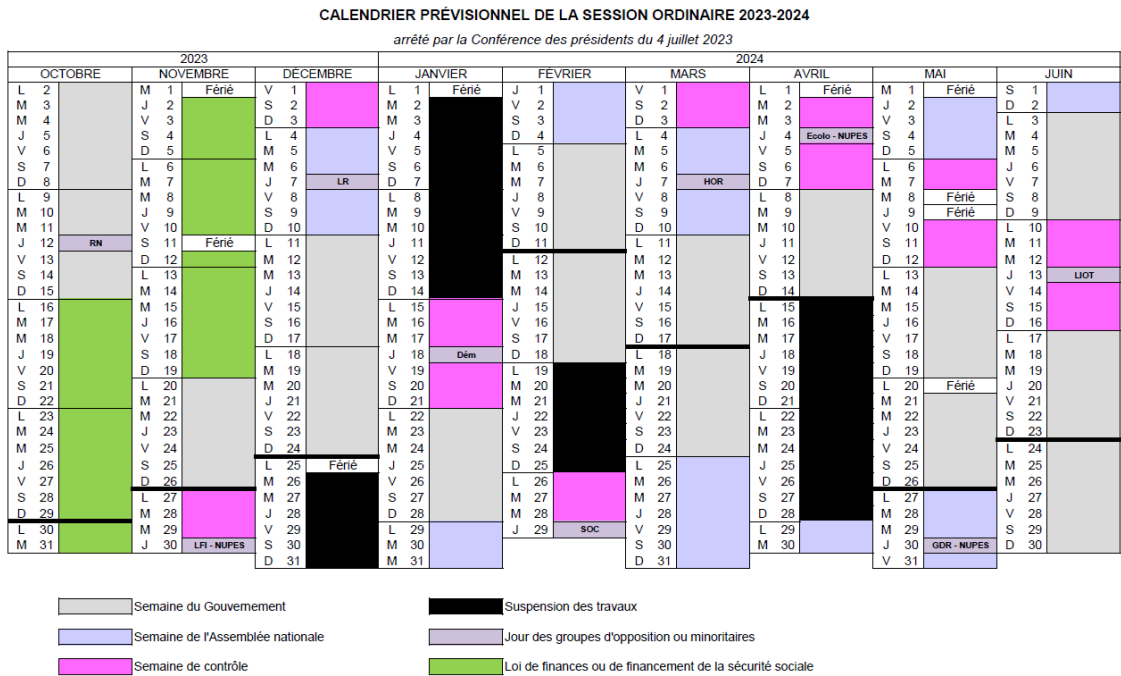


Figure 35 - Calendrier annuel 2022-2023 de l'Assemblée nationale

CALENDRIER DE LA SESSION 2022-2023
(SEMAINES DU GOUVERNEMENT ET SEMAINES SÉNATORIALES, QUESTIONS, ESPACES RÉSERVÉS AUX GROUPES)
adopté par la Conférence des Présidents le 19 juillet 2022, modifié le 14 décembre 2022, les 18 janvier, 8 février, 8 mars et 9 mai 2023

Octobre 2022	Novembre 2022	Decembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Jun 2023
sam 01	mar 01 Toussaint	jeu 01	dim 01 Jour de l'An	mer 01	jeu 01	ven 01	sam 01	dim 01
dim 02	mer 02	jeu 02	ven 02	sam 02	dim 02	mer 02	jeu 02	ven 02
lun 03	jeu 03	sam 03	mar 03	ven 03	jeu 03	ven 03	lun 03	mer 03
mar 04	ven 04	dim 04	mer 04	sam 04	jeu 04	ven 04	mar 04	jeu 04
mer 05	sam 05	lun 05	jeu 05	dim 05	mer 05	jeu 05	ven 05	lun 05
jeu 06	dim 06	mar 06	ven 06	lun 06	mer 06	jeu 06	ven 06	mar 06
ven 07	lun 07	jeu 07	sam 07	dim 07	mer 07	jeu 07	ven 07	mer 07
sam 08	mar 08	jeu 08	dim 08	mer 08	jeu 08	ven 08	lun 08	jeu 08
dim 09	mer 09	jeu 09	ven 09	lun 09	mer 09	jeu 09	dim 09	mar 09
lun 10	jeu 10	sam 10	mar 10	ven 10	jeu 10	ven 10	lun 10	mer 10
mar 11	ven 11	dim 11	jeu 11	sam 11	mer 11	jeu 11	ven 11	dim 11
jeu 12	dim 12	mar 12	ven 12	lun 12	mer 12	jeu 12	ven 12	lun 12
mer 13	lun 13	jeu 13	ven 13	lun 13	mer 13	jeu 13	ven 13	mar 13
ven 14	mar 14	jeu 14	dim 14	mer 14	jeu 14	ven 14	lun 14	mer 14
sam 15	mer 15	jeu 15	ven 15	lun 15	mer 15	jeu 15	ven 15	lun 15
dim 16	jeu 16	sam 16	mar 16	ven 16	jeu 16	ven 16	lun 16	mer 16
lun 17	jeu 17	lun 17	mer 17	jeu 17	ven 17	lun 17	mer 17	jeu 17
mar 18	ven 18	dim 18	mer 18	jeu 18	ven 18	lun 18	mer 18	jeu 18
mer 19	sam 19	lun 19	jeu 19	dim 19	mer 19	jeu 19	ven 19	lun 19
jeu 20	dim 20	mar 20	ven 20	lun 20	mer 20	jeu 20	ven 20	mar 20
ven 21	lun 21	jeu 21	ven 21	lun 21	mer 21	jeu 21	ven 21	dim 21
sam 22	mer 22	jeu 22	dim 22	mer 22	jeu 22	ven 22	lun 22	mer 22
dim 23	mer 23	jeu 23	ven 23	lun 23	mer 23	jeu 23	ven 23	dim 23
lun 24	jeu 24	sam 24	mar 24	ven 24	jeu 24	ven 24	lun 24	mer 24
mar 25	ven 25	dim 25	jeu 25	sam 25	mer 25	jeu 25	ven 25	dim 25
mer 26	sam 26	lun 26	jeu 26	dim 26	mer 26	jeu 26	ven 26	lun 26
jeu 27	dim 27	mar 27	ven 27	lun 27	mer 27	jeu 27	ven 27	dim 27
ven 28	lun 28	jeu 28	ven 28	lun 28	mer 28	jeu 28	ven 28	dim 28
sam 29	mer 29	jeu 29	dim 29	mer 29	jeu 29	ven 29	lun 29	mer 29
dim 30	mer 30	jeu 30	ven 30	lun 30	mer 30	jeu 30	ven 30	dim 30
lun 31		jeu 31	ven 31	lun 31	mer 31	jeu 31	ven 31	dim 31

Figure 36 - Calendrier annuel 2022-2023 du Sénat

On peut constater ici que l'Assemblée nationale observe des pauses de Noël à la mi-janvier, une semaine en février et deux en avril. Les mois de juillet et août ne font pas partie du calendrier parlementaire, ce que l'on peut confirmer en observant le calendrier du Sénat qui observe des pauses similaires. Une grande partie des interventions des représentants du ministère ayant lieu devant le Parlement, la « fermeture » des travaux de celui-ci aux périodes évoquées engendrent inévitablement une baisse de la production des prises de parole.

Après cette exploration illustrant les possibilités offertes par l'analyse des métadonnées de mon corpus, je rendrai compte de mon analyse des données textuelles, à proprement parler, du corpus. Quelles régularités permettent-elles d'observer ?

3.2 Le discours du MAE au prisme de la catégorie grammaticale des pronoms personnels

Les pronoms personnels sont une entrée décisive en analyse du discours dès les premiers développements de la discipline. Ainsi, parmi les premiers travaux engagés pour cerner les caractéristiques du discours politique dans les années 1980, on remarquera que le numéro de *Mots* 1985 a précisément été consacré au « *nous* politique ». Ce pronom, en particulier, serait éminemment politique :

Il est vrai que les *nous* des discours sont des combats politiques, « des pistolets chargés » de l'histoire, pour reprendre la formule sartrienne. [...] parce qu'elle est constitutive de l'expression d'un groupe politique qui peut se dire en tant que tel, et constituante d'un tous-ensemble dont elle permet de performer la cohérence et l'unité, cette syllabe unique, *nous*, est l'enjeu des discours politiques. Si le 'qui suis-je ?' est au commencement de la métaphysique, le 'qui sommes-nous ?' est au fondement de la politique. (Bouzereau *et al.*, 2022 : 4-5)

L'entrée des pronoms personnels apparaît d'autant plus pertinente que, du côté du discours institutionnel, il a été observé une tendance à la désinscription énonciative (Monte et Oger, 2015). Je donnerai donc, ci-après, une vue sur les observations relatives à l'ensemble des pronoms personnels, avant de proposer des focus sur les principales caractéristiques de ces derniers en contexte.

3.2.1 Vue générale sur les pronoms personnels

Le tableau ci-après résume l'index hiérarchique des pronoms personnels dans le corpus :

Tableau 7 - Fréquence dans le corpus des pronoms personnels sous forme de lemmes

Pronoms personnels (lemme)	Nombre d'occurrences
Il	226581
Nous	212594
Je	168372
Vous	103704
On	78107
Elle	47698
Tu	340

On peut observer dans cet index que domine le pronom *il*, susceptible d'être employé dans des constructions impersonnelles. Son nombre d'occurrences est néanmoins relativement proche de celui du pronom personnel à proprement parler (Benveniste, 1966) *nous*. L'utilisation du *je* apparaît en contraste plus raisonnée, tout comme celle du *on*. Du côté des marques de la deuxième personne, le *vous*, plus formel,

apparaît très largement devancer le *tu*. Je ne m'arrêterai pas ici sur les emplois du pronom *il* pour me concentrer sur les pronoms personnels à proprement parler.

3.2.2 Le *nous* du MAE

En termes de fréquence, le *nous* est le pronom personnel à proprement parler le plus présent dans mon corpus. Si l'on tient compte de la casse, on observe que 24 % des occurrences du pronom surviennent en tête de phrase :

Tableau 8 - Ventilation des occurrences de *nous* en formes graphiques

Forme graphique	Nombre d'occurrences
Nous	51525
nous	158720
-nous ³⁰	2349

Je vais tout d'abord observer les cooccurrents³¹ du pronom *Nous*, qui est nécessairement en position sujet. La cooccurrence correspond à la tendance de deux ou plusieurs formes (ou autre élément linguistique) à apparaître fréquemment ensemble dans un texte ou dans un corpus. Elle permet d'examiner les relations sémantiques ou syntaxiques entre ces éléments et de comprendre comment ils interagissent pour créer du sens dans le discours. La méthodologie de la cooccurrence s'appuie sur un calcul basé sur la fréquence d'un mot pivot, la fréquence du cooccurrent, la co-fréquence de ces deux mots et la distance moyenne entre eux. Dans le logiciel TXM, la liste des cooccurrents est triée par défaut par l'indice de cooccurrence (Lafon, 1980), qui indique la probabilité qu'avaient ces deux mots de se retrouver aussi souvent coprésents dans la fenêtre choisie.

³⁰ Suite à la segmentation opérée dans TXM, les formes du *nous* précédées d'un tiret sont distinguées de la forme graphique sans majuscule.

³¹ Fenêtre contextuelle droite uniquement, 9 mots après.

Tableau 9 - Les 80 premiers lemmes cooccurrents de « Nous »

Occ	Fréq	CoFréq	Indice	DistMoy	Occ	Fréq	CoFréq	Indice	DistMoy
aller	42830	2562	307.7792	1.4289618	effort	9374	610	87.7977	4.4311476
notre	79872	3955	298.837	4.7797723	décider	7452	523	86.5203	2.284895
vouloir	35757	2206	282.7804	1.4605621	obtenir	4006	339	75.7422	2.6725664
continuer	8649	895	257.8018	1.9675977	vigilant	836	148	73.9855	3.0608108
faire	86397	3977	241.0646	3.2934372	convaincre	3761	309	66.2643	2.8090615
penser	22113	1472	219.2242	1.2336956	encourager	2148	223	65.4526	2.3497758
évoquer	6741	704	205.3221	2.2073863	situation	16205	810	63.7314	5.3
discuter	3532	463	173.7572	2.313175	beaucoup	18244	884	63.6093	3.1414027
voir	21652	1337	172.1403	1.9154824	conscient	1322	170	63.3593	2.3882353
tout	95840	3971	164.9402	3.5396626	considérer	4269	325	62.0158	1.28
espérer	5913	577	155.0495	1.4298093	condamner	1710	192	61.8387	1.796875
essayer	5180	535	154.2876	1.8803738	aider	6442	421	61.4791	3.5938241
aborder	3378	424	152.326	2.2169812	évidemment	7773	474	60.3016	2.628692
ne	167216	6168	148.8244	2.186284	contact	3987	303	57.7409	3.920792
ensemble	19364	1180	147.9991	4.09322	attacher	2628	234	56.4997	2.3888888
soutenir	6566	594	144.5638	1.8787879	estimer	1771	182	52.9933	0.78571427
besoin	8033	662	141.13	2.1178248	mobiliser	4480	315	52.7745	2.8507936
à	331044	10954	129.0898	4.393372	examiner	1552	167	51.4098	2.0299401
avoir	376663	22000	127.0	1.423	ami	6443	396	51.394	5.103535
nous	212594	11205	127.0	4.911825	engager	9586	521	51.2868	3.2744722
avec	79396	4267	127.0	4.621514	proposer	6486	395	50.3216	2.3772151
devoir	49663	4403	127.0	1.0535998	partager	4829	323	49.5222	1.8421053
donc	29971	2239	127.0	1.5292541	réfléchir	2130	195	49.0588	3.128205
parler	22188	1851	127.0	2.28309	dans	139381	4540	47.1894	4.571806
être/sommer	21634	8014	127.0	0.6582231	un	358986	10793	46.8594	4.4072084
souhaiter	16863	2125	127.0	0.8950588	phase	1934	180	46.3587	4.383333
également	12690	1426	127.0	1.4726508	déjà	12104	595	45.017	2.6168067
travailler	11402	1556	127.0	1.9151671	réussir	3115	235	44.5324	3.1106384
aussi	45445	2046	115.7062	2.4120235	bien	37516	1441	43.5789	3.0069396
poursuivre	5803	485	105.898	2.5402062	partenaire	9473	490	42.7312	5.567347
prêt	4179	399	104.6867	2.4360902	constater	3838	262	41.8898	2.0038168
lajlle	48627	2105	103.803	2.7952495	maintenir	2618	204	40.8081	2.8186274
très	40966	1831	101.1637	3.8164937	pouvoir	75809	2597	40.2672	3.0881786
attendre	6302	499	100.5076	1.2244489	disposer	2715	205	39.048	1.9658537
demander	10218	675	99.7985	1.9274074	longuement	641	92	38.6639	2.847826
attentif	1338	213	96.7453	2.690141	favorable	2156	175	37.3745	2.9828572
en	236984	7853	93.5635	3.912263	relation	13397	609	36.4117	4.8702793
train	3653	348	91.2086	2.847701	chercher	2250	177	36.0727	1.5367231
savoir	28780	1355	88.8654	1.901107	échanger	944	108	36.0054	2.7592592
veiller	1553	218	88.1916	1.733945	pas	143017	4521	35.6798	3.5140455

La relation privilégiée du *Nous* avec la forme *aller*, son principal cooccurrent, est l'indice d'une attraction avec le futur proche, comme dans l'exemple ci-après :

Extrait 3.008 - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur les aspects économiques des grands événements sportifs internationaux organisés en France, à Paris le 26 mai 2016.

La France met en œuvre un dispositif exceptionnel afin de faire face à toute menace potentielle, tout en permettant la tenue d'une telle manifestation dans l'ambiance sportive que chacun attend, mais aussi une ambiance de fête. Nous allons y contribuer avec toutes nos forces, c'est-à-dire les agents publics, avec toutes les organisations privées qui s'occupent de la sécurité de cet événement, mais aussi avec le soutien très engagé des collectivités locales, en particulier des villes.

Au-delà, le pronom *Nous* cooccur avec des formes verbales relevant de 7 catégories principales :

- les verbes de continuité (*attendre, continuer, poursuivre, rester, etc.*) :

Extrait 3.009 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, notamment sur la question du nucléaire iranien, la situation en Syrie, l'intervention militaire française au Mali et sur les relations franco-chinoises, à Paris le 17 avril 2013.

Nous continuons de travailler à cette solution de raison, hélas sans succès pour l'instant. Lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G8 la semaine dernière à Londres, au cours de laquelle nous avons entendu le nouveau Premier ministre syrien, nous avons dû constater l'impossibilité de dépasser le blocage actuel. Une réunion doit avoir lieu dimanche prochain à Istanbul avec la Coalition, et même plus largement avec les amis de la Syrie, où nous reprendrons ces sujets pour essayer d'avancer.

- les verbes de progression ou d'achèvement (*essayer, arriver, parvenir, avancer, réussir, etc.*) :

Extrait 3.010 - Déclaration de M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État aux Affaires européennes, notamment sur le Traité de Lisbonne, le couple franco-allemand, le sommet de Copenhague concernant le climat et sur l'élargissement de l'Union européenne, à l'Assemblée nationale le 10 novembre 2009.

Si la planète devait se réchauffer de 2 degrés dans les trente prochaines années, les dommages seraient irréversibles et les conséquences gravissimes pour la stabilité du monde. Les engagements de réduction d'émission des gaz à effet de serre doivent être tout sauf de la rhétorique. Des chiffres très précis ont été proposés par l'Europe. Les pays émergents doivent avoir une courbe de rattrapage, après un pic autour de 2020-2025. Cela vaut aussi pour les États-Unis. Il y a des systèmes de compensation financière d'un côté, des taxes carbone de l'autre. Nous avançons avec une vraie stratégie.

- les verbes d'action (*faire, travailler, soutenir, vivre, entretenir, préparer, donner, prendre, aider, appuyer, obtenir, veiller, retrouver, participer, battre, rechercher, trouver, assister, employer, etc.*) :

Extrait 3.011 - Déclaration de Mme Annick Girardin, secrétaire d'État au développement et à la Francophonie, sur les efforts internationaux en faveur de la République centrafricaine, à Bruxelles le 26 mai 2015.

La seconde priorité, c'est de permettre aux Centrafricains de retrouver des conditions de vie dignes.

Cela passe d'abord par la poursuite de l'effort humanitaire. Nous y contribuons, notamment via les ONG, dans tous les secteurs : aide alimentaire, santé, éducation. Nous aidons au retour des déplacés internes et apportons des soins dans les régions particulièrement impactées par la crise.

- les verbes de parole (*évoquer, discuter, partager, demander, appeler, convaincre, saluer, encourager, féliciter, aborder, etc.*) :

Extrait 3.012 - *Déclaration de M. André Vallini, secrétaire d'État au développement et à la Francophonie, sur l'aide française en faveur du développement et de la sécurité du Cameroun, à Yaoundé le 30 juin 2016.*

D'autres partenaires, organisations internationales et régionales, États amis et entreprises privées, camerounaises comme étrangères, concourent, bien sûr, aussi à la croissance de l'économie de votre pays. Près de 5 % encore cette année. Nous encourageons les entreprises françaises à investir davantage encore, à nouer des partenariats avec le secteur privé camerounais et à lui transférer de l'expérience et de la technologie pour le renforcer. Une amélioration du climat des affaires et de la gouvernance doit, bien sûr, contribuer également à renforcer le rôle du secteur privé, qui, nous le savons tous, est essentiel au développement d'un pays.

- les verbes de pensée et/ou d'activités analytiques (*penser, savoir, décider, connaître, considérer, regretter, accepter, estimer, considérer, constater, etc.*) :

Extrait 3.013 - *Déclaration conjointe de la Haute représentante Federica Mogherini, des ministres des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian, allemand Heiko Maas et britannique Jeremy Hunt, et des ministres des Finances français Bruno Le Maire, allemand Olaf Scholz et britannique Philip Hammond sur la réimposition des sanctions américaines à l'Iran, à Paris le 2 novembre 2018.*

Nous regrettons vivement la réimposition de sanctions par les États-Unis du fait de leur retrait du Plan d'action global commun (JCPOA).

Le JCPOA constitue un élément majeur de l'architecture mondiale de non-prolifération nucléaire et de la diplomatie multilatérale, approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2231. Il est essentiel pour la sécurité de l'Europe, de la région et du monde entier.

- les verbes de volonté (*vouloir, espérer, souhaiter, etc.*) :

Extrait 3.014 - *Conférence de presse de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, sur la mise en œuvre du processus de paix au Proche-Orient, la mobilisation internationale pour la reconstruction de l'Irak, les relations de l'Europe et de l'OTAN et la réunion entre l'Europe et les États-Unis, Luxembourg le 16 juin 2003.*

Nous souhaitons au contraire que le dialogue puisse l'emporter. Pour que le dialogue puisse être efficace, il doit rassembler, d'un côté comme de l'autre, le plus largement possible, l'ensemble des parties. Nous souhaitons donc que les efforts engagés par le Premier ministre palestinien, Abou Mazen, puissent rassembler le plus grand nombre de Palestiniens possible. Dans ce contexte, nous demandons au Hamas à la fois de se dissocier clairement des actes terroristes en cours et de s'engager de bonne foi dans le dialogue préconisé par Abou Mazen. Si tel n'était pas le cas, alors nous serions unanimement, l'ensemble des européens, amenés à en tirer toutes les conséquences.

- les verbes modaux et semi-modaux (*devoir, pouvoir, avoir, faire, être, voir, venir, devoir, etc.*) :

Extrait 3.015 - Tribune de Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, dans 'Financial Times' du 23 septembre 2005, sur les réformes à entreprendre au niveau européen, notamment économiques et sociales, intitulée 'Il est temps de prendre les choses en main pour réformer l'Europe'.

Nous devons renforcer nos efforts en matière de recherche et d'innovation. Ensemble, nous avons réussi à mettre en place une industrie aéronautique (Airbus) et un lanceur de satellite (Ariane). Nous sommes à la pointe de la technologie en matière d'énergie du futur (ITER, le projet de réacteur thermonucléaire expérimental international). Nous développons un réseau de communications par satellite (Galileo). Nous devons aller plus loin. Le budget européen prévisionnel pour 2007-2013 présenté par la présidence luxembourgeoise en juin et approuvé par le président Chirac consacre 33 % de dépenses supplémentaires à la recherche. Nous devons mettre en place une gouvernance économique plus efficace en intégrant nos réformes à une politique globale. Cela implique, par exemple, de renforcer l'Eurogroupe.

3.2.2.1 Le pronom *Nous* et la négation

On notera avec attention que l'adverbe *ne*, dans cette liste de cooccurents, figure au 13^e rang, avec un indice significatif de 148, ce qui veut dire qu'il y avait moins d'une chance sur 10¹⁴⁸ qu'il apparaisse autant de fois. Comment⁴⁵ expliquer l'attraction forte de l'adverbe de négation avec le pronom *Nous* ? Faut-il y voir un indice d'une attraction du *Nous* avec la négation polémique, « qui sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif » (Nølke, 1992 : 49) ou avec la négation descriptive, « qui sert tout simplement à décrire un état du monde » (*ibid.*) sans présupposer une présomption contraire ?

À en juger par les extraits ci-après, représentatifs des cas observés dans le corpus, la cooccurrence (Le Bart et Salem, 1994 : 312) entre le *Nous* et l'adverbe de négation s'explique principalement par la haute fréquence de patrons tels que « Nous + ne + verbe de pensée ou verbe de dire ». Dans le premier exemple ci-après, la dimension polémique de « Nous ne croyons pas » est effective, puisqu'elle introduit une proposition (« une seule politique de sécurité peut suffire » entrant en interaction (et en opposition) avec la position américaine. Le ministre opère une distinction entre le groupe auquel il appartient et celui auquel il s'oppose (Marchand et Ratinaud, 2016) :

Extrait 3.016 - Interviews de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, à Europe 1

et à l'émission 'Today' de la BBC à New York le 11 septembre 2002, sur la commémoration des attentats du 11 septembre 2002, l'affirmation du rôle prépondérant de l'Onu dans la reprise des inspections et la lutte contre la prolifération en Irak.

Je crois que la détermination américaine nous la partageons, c'est la détermination d'ailleurs de l'ensemble de la communauté internationale : lutter contre le terrorisme, lutter contre la prolifération. C'est évidemment un devoir, un objectif pour assurer la sécurité de nos concitoyens et pour assurer la sécurité de la région et du monde. Le problème, la vraie question c'est comment être efficace et être responsable ? [...] **Nous ne croyons pas qu'une seule politique de sécurité puisse suffire dans le monde**, nous croyons qu'il faut évidemment avoir une perspective de paix, qu'il faut résoudre les grands problèmes : la pauvreté, la famine, les épidémies, les crises régionales. C'est en nous efforçant pas à pas, pied à pied, sur chacun de ces problèmes, de trouver des solutions, que nous avancerons. Evidemment, la tentation de l'usage de la force peut apparaître comme un remède miracle, mais il ne saurait suffire. Nous l'avons fait en Afghanistan, mais là encore, cela ne saurait suffire. Il faut être capable d'aller plus loin, de trouver des solutions dans la durée, avec de l'énergie, de la volonté, de l'imagination.

***Extrait 3.017** - Entretien de M. Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, avec les chaînes de télévision libanaises LBC et Future TV le 31 juillet 2006 à Beyrouth, sur les convergences entre le plan français et le plan libanais d'unité nationale pour une solution politique au conflit israélo-libanais, et le rôle de l'Iran dans la stabilité de la région.*

[Journaliste] Est-ce que le Hezbollah est une milice ou bien une résistance ?
[Philippe Douste-Blazy] En tout cas je sais que les membres du gouvernement libanais ont accepté cet accord de Taëf, ce qui veut donc dire qu'il y a un accord politique pour que l'objectif qui est celui du désarmement des milices puisse être atteint par des moyens politiques et non pas par des moyens militaires. **Nous ne croyons pas** à une solution purement militaire du conflit israélo-libanais, et en particulier s'agissant du désarmement des milices.

***Extrait 3.018** - Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, avec le 'French American Press Club' à Paris le 13 novembre 2003, sur l'urgence d'un règlement de la crise en Irak et d'un transfert de souveraineté aux Irakiens, ainsi que d'une solution pour l'ensemble de la région face au terrorisme.*

Ce qui est important, c'est le processus. Je crois que l'on n'insistera jamais assez sur la nécessité, lorsque l'on parle de crise, d'avancer de façon constructive. Partant donc d'une situation donnée, il faut à la fois beaucoup d'orgueil, parce qu'avancer c'est parfois difficile, mais en même temps, beaucoup d'humilité et c'est tout l'esprit d'un processus. Nous Français, **nous ne disons pas** détenir la solution. **Nous ne disons pas** qu'il y a la solution, d'un coup de "baguette magique", par la souveraineté restaurée

immédiatement aux Irakiens. Nous disons qu'en s'engageant dans un processus, nous allons faire bouger les choses et associer le peuple irakien, les dirigeants et les responsables irakiens à la reconstruction de l'Irak.

Extrait 3.019 - Déclaration de M. Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'État aux Affaires européennes, sur la proclamation de la Charte des droits fondamentaux, la signature du Traité de Lisbonne et sur le Conseil européen du 14 décembre, au Sénat le 12 décembre 2007.

Nous n'estimons pas nécessaire de recourir à une nouvelle résolution du Conseil de sécurité et nous nous attendons à ce que le Secrétaire général des Nations unies fasse appel à l'Union européenne pour déployer la mission européenne de sécurité et de défense. Nous devons appeler les deux parties à la retenue, éviter l'humiliation des uns et des autres. Il n'est pas question de créer de nouvelles frontières, c'est-à-dire que nous en restons à la doctrine des frontières internes de l'ex-Yougoslavie. En application des travaux qui ont été conduits par M. Robert Badinter, l'Union est opposée à la partition du Kosovo.

Considérons à présent les cooccurrents³² de *nous* (sans majuscule) qui est susceptible d'être en position sujet ou en position objet.

³² Fenêtre contextuelle droite et gauche : 9 mots avant, 9 mots après.

Tableau 10 - Les 80 premiers lemmes cooccurrents de « nous ».

Occ	Fréq	CoFréq	Indice	DistMoy	Occ	Fréq	CoFréq	Indice	DistMoy
si	31915	6770	298.1627	2.2373707	partager	4829	1207	97.2663	2.3554268
aller	42830	8441	263.0623	2.4077716	parce	22369	4174	96.417	3.1209872
aider	6442	1860	221.254	2.3559139	défi	4931	1217	94.3172	3.8364832
dire	59033	10763	212.9804	3.1192975	car	10134	2131	91.2975	2.7123415
.	676526	100573	190.0627	4.554264	collectivement	524	265	89.3975	2.309434
auquel	3465	1154	189.6565	1.0493934	attacher	2628	747	86.2959	1.9986613
pouvoir	75809	13115	176.8213	2.7500572	aujourd'hui	27139	4859	85.6244	3.2278247
espérer	5913	1633	173.7315	2.3349664	savoir	28780	5089	81.9693	2.746905
continuer	8649	2152	169.9427	2.358736	discuter	3532	909	80.2276	2.6149614
,	1E+06	158274	152.0774	3.5465016	aborder	3378	874	78.3781	2.5869565
tout	95840	15942	151.6274	4.0329947	rejoindre	1839	564	78.3026	1.5195036
parvenir	2958	950	144.9399	2.214737	donc	29971	5242	77.7613	3.4051888
mais	77095	13015	142.3603	3.3167884	efforcer	682	292	76.6134	0.6712329
parler	22188	4349	132.3358	3.0137963	partenaire	9473	1946	75.2689	4.770812
ce	408502	65732	127.0	4.373243	réussir	3115	807	72.7389	2.6964064
que	381394	77142	127.0	2.3108683	penser	22113	3963	70.5509	2.657835
avoir	376663	64126	127.0	2.607632	lalle	48627	8015	70.1413	3.21597
nous	212594	55438	127.0	4.1519537	poursuivre	5803	1288	69.2647	2.847826
faire	86397	17152	127.0	3.1934469	obtenir	4006	963	68.9055	2.8535826
notre	79872	16544	127.0	4.7033367	convaincre	3761	915	68.1036	2.9617486
avec	79396	14776	127.0	4.209326	sujet	14036	2661	67.98	4.2510333
devoir	49663	11889	127.0	1.8841786	réfléchir	2130	597	66.8356	2.757119
vouloir	35757	8072	127.0	2.3732655	puisque	8328	1712	66.5909	2.44743
être sommer	21634	15457	127.0	0.686291	mobiliser	4480	1041	66.3789	2.3246877
ensemble	19364	5056	127.0	3.632318	donner	13942	2630	65.2971	2.83346
souhaiter	16863	4989	127.0	1.5953097	là	20392	3655	65.2216	3.574829
lequel	12872	3858	127.0	1.2257646	la	4196	973	61.6853	2.6896198
travailler	11402	3694	127.0	2.2815375	devant	4620	1047	61.0868	2.1318052
besoin	8033	1892	125.2438	2.886892	décider	7452	1535	60.3872	2.6977198
avancer	6376	1571	120.7205	3.4748569	obliger	1203	387	60.0166	1.1240311
pour	152574	23937	115.5279	4.005849	même	44570	7297	59.6896	3.7249556
chez	2327	749	115.1017	1.341789	Européens	383	185	58.7577	2.4486487
pourquoi	7158	1694	114.1132	2.2922077	commun	9064	1794	58.177	4.2943144
soutenir	6566	1581	112.8723	2.256167	défendre	3806	889	57.8993	2.8188977
dont	16392	3269	108.9679	1.9097583	préoccuper	983	333	57.5694	1.4564564
essayer	5180	1309	108.9156	2.3781512	vigilant	836	297	56.4219	3.1279461
voilà	4631	1196	106.1999	3.597826	prêt	4179	949	55.9011	2.8503687
demander	10218	2196	103.0841	2.1457195	proposer	6486	1333	52.0748	2.5258815
attendre	6302	1493	101.0947	2.0823843	confronter	1483	428	51.8674	2.3714952
ami	6443	1507	97.6929	4.592568	très	40966	6671	51.6458	4.2067156

On observera tout d'abord une stabilité assez remarquable des cooccurrents du pronom *nous*, qui entretient les mêmes attractions que *Nous* avec les catégories verbales de pensée, de parole, d'action. La relative stabilité de ces cooccurrents verbaux me semble à interpréter comme le maintien de la fonction sujet du *nous*, employé sans majuscule. Ainsi que le confirme le retour au texte, les cas du *nous* objet, comme dans l'exemple suivant, sont relativement rares³³ :

Extrait 3.020 - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur sa nomination au quai d'Orsay, Paris le 16 novembre 2010.

C'est un honneur et c'est un bonheur aussi de servir la France dans l'ambition de la modernité. Tu l'as rappelé à juste titre Bernard, les choses ont beaucoup changé dans le monde, à la fois du fait des puissances émergentes mais aussi pour nous du fait de l'intervention de l'Europe en tant qu'entité. Ceci **nous** oblige, bien sûr, à repenser nos propres ambitions pour le monde, notre façon

³³ Voir également l'extrait 4.045

d'agir, notre vision prospective de ce que peut être l'évolution des continents dans tous les domaines, qu'ils soient économiques, politiques ou culturels.

Extrait 3.021 - Déclaration de M. Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères, lors du point de presse conjoint avec M. Miguel Angel Moratinos, ministre espagnol des affaires extérieures et de la coopération, sur les relations franco-espagnoles et les questions internationales liées notamment à la construction européenne, à l'Irak et au Proche-Orient, Madrid le 22 avril 2004.

Et puis, il y a naturellement, dans l'immédiat aussi, l'obligation que nous avons de mettre la maison européenne en ordre. Il faut que la maison européenne, qui accueille dans quelques jours de nouveaux copropriétaires, soit en ordre de marche, de fonctionnement, parce que les citoyens attendent cela de **nous**. Mettre la maison en ordre cela veut dire adopter cette Constitution qui rappelle nos valeurs, nos objectifs, les droits des citoyens, les politiques que nous menons ensemble, qui perfectionne les institutions et qui **nous** donne les outils pour continuer à gérer cet ensemble et à avancer plus loin sur le plan politique en étant presque deux fois plus nombreux qu'aujourd'hui.

En revanche, il est très intéressant d'observer que les adverbes cooccurrents du pronom personnel *nous* varient en fonction de la casse. Si le *Nous* (avec majuscule) entretenait une relation privilégiée avec l'adverbe de négation, ce dernier disparaît de la liste des 80 premiers cooccurrents du *nous* (sans majuscule). On peut faire l'hypothèse que le *nous* interviendrait donc dans des environnements à plus faible dimension polémique que le *Nous*, ainsi que l'on pourra en juger en fréquentant les extraits dispensés au fil des pages à venir.

3.2.2.2 « Selon nous », un indice de conflictualité

Un autre indice tendant à confirmer ce constat me semble à trouver du côté des marqueurs médiatifs (Coltier & Dendale, 2004). Dans mon corpus, la structure « Marqueur médiatif + nous, » s'incarne prioritairement grâce au patron « Pour/pour + nous + , » qui comptabilise 3435 occurrences. On ne dénombre en revanche que 121 occurrences du patron « Selon/selon + nous + , ». Le primat quantitatif de la préposition *pour* par rapport à *selon* me semble loin d'être anodine et confirme la faible dimension polémique des environnements du *nous*. En effet, les deux marqueurs médiatifs *pour* et *selon* ont des fonctionnements pragmatico-sémantiques distincts (Coltier & Dendale, 2004 : 50) ; cette observation a été faite sur des corpus institutionnels relevant d'autres genres (Lethier & Wang, 2022). Dans l'exemple ci-après, *pour* est employé dans le cadre d'un échange survenant dans le cadre d'une conférence de presse. Un journaliste formule une demande d'information relative à l'état du dialogue entre le Ministre et son

homologue suisse concernant l'assurance chômage des frontaliers. Dans sa réponse, le Ministre français présente la position de la France comme étant fondée sur un « principe » partagé par « l'ensemble des pays de l'Union Européenne ». Ce principe, que suivrait la France, apparaît donc mis en scène comme dominant, universel à l'échelle de l'Union Européenne, ce que vient accentuer le marqueur *Pour* :

Extrait 3.022 - Point de presse de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur les relations franco-suisse et sur la question de l'assurance chômage des frontaliers, à Berne le 24 août 2018.

[Journaliste] Vous avez évoqué les relations au beau fixe entre les deux pays, mais néanmoins, Monsieur le Ministre, vous avez ce matin dans les interviews publiés dans notre journal et dans la *Neue Zürcher Zeitung* la question de l'assurance chômage des frontaliers. Est-ce que cette question a été évoquée et si oui, quelle écoute avez-vous reçue de votre interlocuteur ?

[J.-Y. Le Drian] Je n'ai pas à rajouter à ce que j'ai dit ce matin, puisque c'est la position de l'Union européenne. Le principe est qu'il est de bonne administration que chaque État qui prélève les cotisations chômage, celui où les frontaliers travaillent, soit aussi celui qui contribue principalement à l'indemnisation de ceux-ci. C'est une question qui n'est pas uniquement une histoire de relation entre la France et la Suisse, c'est un principe qui vaut pour l'ensemble des pays de l'Union européenne. Et donc, **pour nous**, la libre circulation intègre ce principe.

À l'opposé, le marqueur *selon* tend pour sa part à survenir lorsque la position du *nous* s'oppose à une autre opinion. Dans l'exemple ci-après, le marqueur médiatif *selon nous* s'insère dans une séquence où la position de la France apparaît diverger de celle des cosignataires d'un rapport relatif aux biens publics mondiaux.

Extrait 3.023 - Déclaration de Mme Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie, sur les biens publics mondiaux, à Singapour le 18 septembre 2006.

Enfin, je voudrais préciser à nouveau que ce rapport a été élaboré en toute indépendance, ce qui explique qu'il contient également des propositions auxquelles la France ne s'associe pas. Je fais notamment allusion à la manière dont sont abordés le commerce international, et le Conseil de sécurité des Nations unies. Cette dernière question, au demeurant fondamentale dans le cadre d'une réforme globale du système des Nations unies, n'avait, **selon nous**, pas sa place dans ce rapport sur les biens publics mondiaux.

Le patron « Selon + nous + , », utilisé de façon très raisonnée dans le corpus en comparaison de « Pour + nous + , », serait à entendre comme un marqueur d'un contexte

conflictuel. On observera un dernier cas d'emploi de ce patron, dont le cotexte gauche présente la particularité d'expliciter la nature du désaccord et l'identité de l'opposant (« un blocage au Conseil de sécurité de l'Onu » ; « une hostilité de la Russie et de la Chine »), une représentation du dire autre (Authier-Revuz, 2020) de l'opposant (« au nom du principe de non-ingérence ») :

Extrait 3.024 - Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur les dossiers d'actualité internationale, notamment la situation au Moyen-Orient, Paris le 14 juin 2011.

En Syrie, la répression s'accroît, et de violents combats ont eu lieu ces derniers jours à Jisr Al-Chougour entre l'armée et la population. [...] Nous demandons à présent un nouveau train de sanctions et soutenons le Conseil des droits de l'Homme dans son enquête. Mais nous sommes confrontés à un blocage au Conseil de sécurité de l'Onu : or la France ne peut et ne veut agir que dans le cadre de la légalité internationale. Avec les Britanniques et les Américains, nous avons saisi le Conseil de sécurité d'une résolution assez modérée, qui se heurte toutefois à l'hostilité de la Russie et de la Chine, au nom du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État. Cet argument, **selon nous**, ne tient pas, car la région entière subit les conséquences de la crise syrienne : des milliers de Syriens fuient leur pays, en direction de la Turquie notamment ; des incidents ont eu lieu à la frontière israélo-syrienne, et des affrontements dans les camps de réfugiés palestiniens de Syrie. L'attitude du régime constitue donc une menace pour la paix et la sécurité dans la région, qui entre incontestablement dans le champ d'action du Conseil de sécurité.

Le rapport de *Selon* à la conflictualité est également perceptible dans l'échange ci-après où Michel Barnier répond à une question accusatrice d'un journaliste du *Monde* :

Extrait 3.025 - Entretien de M. Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères, dans 'Le Monde' du 3 mars 2005, sur les grands dossiers de politique étrangère, notamment la promotion de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde par l'Union européenne, les relations américano-européennes, la non-prolifération des armes nucléaires, le dialogue israélo-palestinien et le sort de la journaliste française prise en otage en Irak.

[Le Monde] La France, l'Europe – et pas seulement elles – ont parfois été complaisantes vis-à-vis de régimes peu démocratiques ...

[M. Barnier] Vous me demandez ce que je pense aujourd'hui, ce que nous voulons faire, nous, Français, avec les autres Européens, pour l'avenir. Je vous réponds : ni complaisance ni arrogance pour faire progresser la démocratie. J'ai ajouté la condition qui, **selon nous**, est nécessaire à la réussite de ce combat pour la démocratie et la liberté : c'est qu'on s'attaque aussi aux injustices, aux humiliations des peuples. Il n'y aura pas de grand mouvement

pour les réformes démocratiques au Moyen-Orient s'il n'y a pas la paix et le développement.

3.2.2.3 *Un nous aux prises avec la condition et la concession*

Le *nous* (sans majuscule) a pour principal cooccurrent la forme *si* (indice : 298), susceptible d'opérer comme adverbe d'intensité ou comme conjonction. En l'occurrence, le retour au texte pointe que le *si* est très nettement employé comme conjonction. Dans les deux exemples ci-après, le régime de l'hypothèse est étroitement corrélé au vocabulaire de l'achèvement (*aboutir; arrivons*), en cela que c'est bien l'objectif visé par le locuteur qui apparaît systématiquement mis en scène comme étant sujet à condition de la mise en œuvre de facteurs externes, correspondant ici à des principes très généraux (« conjuguer l'ensemble de nos énergies », « diminuer les inégalités de développement entre le nord et le sud »). La conjonction *si* se fait donc l'indice d'une mise sous condition de la réussite de l'action du MAE, ou de l'hypothèse de cette action :

Extrait 3.026 - Conférence de presse de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, sur la mise en œuvre du processus de paix au Proche-Orient, la mobilisation internationale pour la reconstruction de l'Irak, les relations de l'Europe et de l'OTAN et la réunion entre l'Europe et les États-Unis, Luxembourg le 16 juin 2003.

[Journaliste] Comment voyez-vous, Monsieur le Ministre, les perspectives de la réunion de l'Europe et le sommet Europe-États-Unis, du point de vue français ?

[Dominique Galouzeau de Villepin] Dans les meilleures conditions possibles. Je crois que la situation internationale justifie la recherche de l'accord le plus large, qu'il s'agisse du terrorisme, qu'il s'agisse de la prolifération, qu'il s'agisse de la gestion des crises. Je crois que les approches sont très largement communes et que nous avons intérêt à conjuguer l'ensemble de nos énergies **si nous** voulons pouvoir véritablement aboutir. C'est le souhait du côté européen, très clairement et évidemment, ma conviction est qu'il en va de même du côté américain. Donc je crois que c'est un sommet qui devra marquer une étape constructive sur l'ensemble de ces grands sujets.

Extrait 3.027 - Entretien de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, avec 'l'American Press Club' le 24 mars 2011, sur l'intervention militaire, les participations arabes aux opérations, le commandement militaire, le pilotage et la transition politiques en Libye, et sur la Côte-d'Ivoire.

On parle beaucoup des questions de migration, d'immigration. Vous savez qu'elles sont très sensibles ici, chez nous. Soyons clairs. Nous ne maîtriserons pas les flux migratoires **si nous** n'arrivons pas à diminuer les inégalités de

développement entre le nord et le sud de la Méditerranée. L'objectif, c'est de permettre à cette immense jeunesse des pays du Sud de trouver du travail chez elle. C'est ce qu'elle souhaite fondamentalement, se former bien sûr, travailler dans un climat de liberté et de démocratie. C'est cela l'objectif. C'est comme cela que l'on y arrivera. Ce n'est pas en construisant un mur. Il y a des pays qui ont essayé de construire des murs pour contrôler les flux migratoires, on a vu ce que cela a donné.

Dans l'exemple ci-après, la conjonction s'insère dans une locution concessive *même si*. Dans le corpus d'étude, j'ai répertorié 3893 cas de cette locution concessive qui permet d'atténuer la contradiction (ou le « contresens ») entre deux principes généraux ; 563 de ces cas surviennent à moins de 15 mots avant et 15 mots après de *nous* :

Extrait 3.028 - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 25 janvier 2019.

Il importe de trouver les garanties pour ces populations et éviter des interventions intempestives éventuelles de la Turquie, **même si** nous considérons que la Turquie a droit à la sécurité de ses frontières, mais là, il reste un premier secteur difficile. J'ai entendu parler comme vous de l'hypothèse d'une zone tampon qui pourrait permettre sur 30 kilomètres d'avoir une zone de protection de part et d'autre. C'est un sujet que nous étudions, il va y avoir la semaine prochaine une réunion de la coalition à Washington.

Extrait 3.029 - Interview de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, au quotidien 'La Repubblica' et à Radio France le 19 juillet 2001, sur les enjeux de la globalisation et les mesures préconisées par la Commission Mitchell pour faire baisser la tension au Proche-Orient.

Naturellement, nous disons qu'il n'est pas acceptable de défendre ces idées par la violence. C'est une chose. On ne peut pas discuter avec les casseurs, et d'ailleurs les casseurs ne le demandent pas. Dans les mouvements qu'ils manifestent politiquement, tous ne demandent pas le dialogue. Certains veulent seulement la démonstration spectaculaire médiatique, mais certains d'entre eux veulent discuter sur le fond, pourquoi pas ? **Même si** nous pensons qu'ils font des contresens, nous devons, démocratiquement, discuter. Le contresens est que parfois vous avez des manifestations contre des sommets où on essaye d'humaniser la mondialisation, par exemple avec Göteborg. Vous avez les manifestations à un moment donné et au même moment le Conseil européen travaillait sur le développement durable. C'est une sorte de paradoxe.

Extrait 3.030 - Déclaration de M. Pierre Moscovici, ministre chargé des Affaires européennes, sur l'action de la gauche réformatrice pour la construction européenne, Paris le 18 février 2002.

Au-delà des signaux troublants que peuvent envoyer certaines alliances – probablement de circonstance –, la gauche européenne est en effet la mieux à même de faire émerger l'Europe politique que nous voulons. Nos différences doctrinales, qui ont pu paraître exacerbées à l'époque de la "troisième voie", ne doivent pas masquer une convergence des politiques que nous avons menées. **Même si** nous n'avons pas une approche monolithique de la justice sociale, de l'égalité, des rapports entre les sphères de l'économique et du social ou du rôle respectif du marché et de l'État, nous sommes tous attachés à un certain modèle européen qui place la justice sociale au cœur de la vie de la cité. Nous sommes aussi spontanément enclins à soutenir, sur le fond, une conception de l'Union allant plus loin que l'Europe espace et, sur la méthode, une participation active de nos concitoyens à la définition des réformes qu'il convient d'entreprendre.

Pour approfondir ces observations, je rendrai compte des principales valeurs référentielles du *nous* (quelle que soit la casse) que j'ai observé, par étude des concordanciers, dans mon corpus. Dans celui-ci, la valeur du pronom *nous* est massivement inclusive et implique, outre le locuteur, d'autres entités.

3.2.2.4 *Nous, le ministère*

Il est tout d'abord intéressant d'observer que les occurrences du *nous* renvoyant au ministère, en tant qu'institution, sont extrêmement rares. L'extrait ci-après, à cet égard, constitue une exception et mérite, à ce titre, d'être examiné plus finement. Dans cet extrait d'une conférence de presse, Bernard Kouchner martèle trois fois le pronom personnel « Nous, nous sommes restés, nous sommes... dans le ministère des Affaires étrangères », dans le cadre d'une séquence où la reprise anaphorique met la focale sur la stabilité de la position passée et présente du ministère et sur ses qualités, grâce à des adjectifs fonctionnant, en contexte, comme des axiologiques positifs (*souples, inventifs*) :

Extrait 3.031 - Conférence de presse de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur la modernisation du ministère des Affaires étrangères et européennes, Paris le 25 mars 2009.

La préfiguration sera le lieu – vous pourrez les rencontrer d'ailleurs quand vous voudrez – où tout cela s'élaborera. C'est le creuset d'une agence qui devra être à la fois très dynamique, très innovante. J'ai eu le bonheur de rencontrer le directeur du British Council hier, qui nous a dit son admiration pour ce modèle. Je ne dis pas que le British Council soit mauvais, au contraire, il a très longtemps servi de modèle. Mais ce n'est pas pareil, le British Council, c'est complètement à part. Nous, nous sommes restés, **nous sommes** volontairement **dans le ministère des Affaires étrangères**, plus souples, plus inventifs, trouvant de l'argent plus facilement en dehors des budgets – j'ai déjà

trouvé 40 millions supplémentaires pour l'Agence³⁴ –. Voilà, ce sera une structure qui profitera de l'expérience de tous ceux qui y participeront. Je vous ai fourni l'article que Mme Anne Gazeau-Secret, qui était la directrice de la DGCID, a écrit, vous le consulterez avec, je crois, intérêt.

Ce « nous ministériel » (auto) élogieux se déploie en miroir d'un « autre », et plus précisément d'une autre institution, le British Council. L'évaluation positive de cette institution ayant pour valeurs centrales le *dynamisme*, *l'innovation*, n'est, dans un premier temps, pas prise en charge par Bernard Kouchner, représentant un discours autre (Authier-Revuz, 2020) par le discours indirect (« le directeur... nous a dit son admiration pour ce modèle »). Se tenant à distance de cette évaluation positive, le ministre ajoute « ne pas dire » qu'il évalue négativement le modèle du British Council, pour exclure la possibilité de comparaison (« Mais ce n'est pas pareil ; c'est complètement à part ») entre les deux institutions que sont le MAE et le British Council.

3.2.2.5 *Nous, La France / Nous, le gouvernement français*

Un nombre important des occurrences du pronom *nous* a pour valeur référentielle un « Nous, la France », « Nous, le gouvernement français », par contraste avec d'autres pays, d'autres gouvernements. On observera ainsi dans les deux premiers extraits ci-après la façon dont le *nous* permet de développer la position de la France, mise en scène comme étant nette et lisible (« claire ; ce que je peux vous dire..., c'est »).

Extrait 3.032 - Déclaration de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes, en réponse à une question sur la taxe sur les transactions financières à l'échelle des pays de l'Union européenne, à l'Assemblée nationale le 16 décembre 2015.

Quant à son affectation – autrement dit l'utilisation de son produit – à la solidarité internationale, elle fait encore l'objet de débats entre les pays qui la mettront en œuvre. Mais la position de la France est claire, le président de la République l'a rappelée : **nous** souhaitons que les recettes soient affectées à la lutte contre le changement climatique et contre les grandes pandémies. **Nous** continuerons donc de défendre cet objectif et **nous** efforcerons de le faire partager à nos partenaires.

Extrait 3.033 - Conférence de presse de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, sur les questions de relations extérieures, notamment l'Irak, le Proche-Orient, l'échec du sommet de Cancun (OMC), la Côte d'Ivoire et l'Iran, et la

³⁴ Agence France Développement

préparation de la Conférence intergouvernementale (CIG), Bruxelles le 29 septembre 2003.

Ce que je peux vous dire, c'est ce qu'est la position française. **Nous** insistons sur l'importance d'un transfert rapide de souveraineté. **Nous** pensons qu'il faudrait pouvoir dans un délai rapide de quelques mois, si possible d'ici la fin de l'année, pouvoir opérer ce transfert. Les Irakiens doivent être véritablement dépositaires de cette souveraineté. Et, pour cela, il faut qu'un gouvernement puisse être formé, un gouvernement provisoire, bien sûr, provisoire jusqu'à ce que des élections puissent être tenues.

Dans les deux exemples suivants, on observe que le *nous* de la France est employé dans le cadre d'une différenciation avec d'autres partenaires. Dans le premier cas, le « nous, la France » s'inscrit dans une séquence visant à mettre en valeur le bilan de la France en matière d'actions pour l'égalité homme-femme par rapport aux autres « membres de la Francophonie ».

Extrait 3.034 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, sur les actions en faveur des droits des femmes dans le monde, à Paris le 20 mars 2013.

Plusieurs intervenantes – m'a-t-on rapporté – ont rappelé que c'est d'abord par l'emploi que va s'améliorer l'égalité homme-femme. Tous les membres de la Francophonie partagent cette préoccupation. **Nous** soutenons **nous, la France**, un projet pluriannuel qui vise l'acquisition par les femmes d'Afrique francophone de leur autonomie économique. Ce programme appuie treize ONG françaises et leurs partenaires locaux dans l'accompagnement des femmes africaines. Pour la période 2013-2015, nous voulons lancer en particulier un programme sur l'emploi des femmes et des jeunes en Tunisie, en Égypte et au Maroc. Ce n'est pas suffisant mais c'est un programme sur lequel **nous** insistons.

Dans le deuxième cas, « nous la France » s'oppose à un *vous* renvoyant à l'ensemble des partenaires œuvrant à la résolution de la situation au Congo et aux Comores :

Extrait 3.035 - Point de presse de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères et interview aux radios le 22 septembre 1997, sur le financement de l'ONU, la dette américaine, l'élargissement du Conseil de sécurité et l'éventualité d'une rotation des pays en voie de développement au sein du Conseil, la situation au Congo et dans les Comores.

J'estime que s'il y avait un arrangement qui satisfasse tout le monde sur les rotations, il n'y a pas d'argument théorique que l'on pourrait utiliser, **nous la France**. Mais je ne sais pas si c'est le meilleur système non plus. Encore une fois, je crois qu'il faut que vous reconnaissiez que **nous** avons le droit de garder notre pouvoir d'appréciation global.

Le « nous, la France » peut également participer à donner corps à une position nationale partagée avec d'autres (peuples ou gouvernements) comme dans l'exemple suivant :

***Extrait 3.036** - Interview de Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, à France 2 le 16 décembre 2002, sur les négociations communautaires en cours sur la pêche, la proposition d'un président de l'Union européenne et la défense européenne.*

Nous sommes très déterminés, **nous les Français** mais avec d'autres pays, dont les pays de la Méditerranée et l'Irlande, parce que nous considérons que les évaluations de la Commission européenne qui veut réduire sensiblement les capacités de pêche, sont beaucoup trop technocratiques. Et puis, nous considérons que le secteur de la pêche est un secteur d'activités certes artisanal pour partie, mais très important et nous ne voulons pas de drames humains – du chômage, des faillites et de la mise en péril de la situation des familles – que ce plan, beaucoup trop technique, représenterait. Donc, il y a, comme toujours au niveau de l'Europe, de grandes discussions sur des sujets très sensibles et nous espérons fortement – c'est la mission de mon collègue Hervé Gaymard – que nos vues vont triompher.

On aura bien entendu observé le glissement progressif s'opérant, dans l'extrait ci-avant, vers un *nous* englobant les partenaires internationaux de la France.

3.2.2.6 *Nous et nos partenaires/homologues*

Le « nous et nos partenaires/homologues » englobe le locuteur-représentant du MAE et ses collaborateurs internationaux. Ce « nous et nos partenaires/homologues » attire à lui des verbes d'action et de continuité. On observera ci-après la façon dont la coopération entre le ministre fédéral des Affaires étrangères allemand, Frank-Walter Steinmeier, est mise en scène comme un processus visant à une action commune :

***Extrait 3.037** - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur la construction européenne, à Berlin le 11 mai 2016.*

C'est ce que **nous nous efforçons** de faire avec Frank-Walter sur la scène internationale. À Kiev le 22 février dernier, c'était quelques jours seulement après mon retour au gouvernement, à Tripoli le 16 avril, au Mali et au Niger la semaine dernière, nous agissons ensemble sans relâche à résoudre des crises.

C'est ensemble que **nous agissons** pour soutenir le gouvernement d'entente nationale en Libye. C'est ensemble que **nous agissons** pour la trêve et la

reprise des négociations en Syrie – j'étais déjà à Berlin la semaine dernière à ce sujet, Frank-Walter était à Paris à la réunion ministérielle des pays affinitaires organisée lundi et nous nous retrouverons à Vienne la semaine prochaine.

Vous connaissez mon attachement à cette méthode franco-allemande. J'ai la conviction que nos pays doivent faire davantage encore. Que nos pays peuvent faire davantage encore. Tout simplement car il s'agit d'une condition pour le succès de l'Europe.

3.2.2.7 *Nous, l'Union Européenne*

Un nombre important des occurrences du pronom de première personne du pluriel renvoie également à un « Nous, l'Union Européenne » :

***Extrait 3.038** - Déclaration de Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur la construction européenne, notamment l'élargissement, les élections européennes de 2004, la citoyenneté, l'emploi, la future Constitution et la promotion de l'Europe auprès des jeunes, à Paris, le 20 janvier 2004.*

Une année 2004 qui, comme vous le savez tous, constituera un tournant historique pour l'Europe. Deux échéances majeures nous attendent : les échéances constitutionnelles, tout d'abord. Le retard que nous avons pris dans l'adoption de la future Constitution n'est pas synonyme d'échec : il nous indique avant tout la voie vers un effort de concertation renforcée entre **les États membres**. Cet effort, **nous le poursuivrons** sans tarder, et je me félicite en cela de la détermination de la présidence irlandaise sur cette dimension fondamentale de l'avenir de l'Europe.

3.2.2.8 *Le nous ambigu*

Enfin, il est à noter que de nombreux cas d'emplois du pronom personnel « nous » ne peuvent être attribués avec certitude à une valeur référentielle. De nombreuses valeurs référentielles du pronom présentent des frontières instables au fil du texte, oscillant généralement entre un « Nous, la France » et un « Nous et nos partenaires ». Ce faisant, ce sont les démarcations des positions des ministères, les frontières de la responsabilité de l'action qu'il devient difficile d'établir, ce que l'on peut supposer être l'enjeu des stratégies argumentatives déployées dans les extraits suivants. On notera que les valeurs référentielles des pronoms, qui glissent et se dérobent d'une phrase à l'autre, exigent une connaissance du contexte pour être démêlées. Ainsi, dans le premier exemple, les premières occurrences du pronom personnel associées aux verbes *dire* et *souhaiter* doivent bien être attribuées à un « Nous, la France ». En revanche, les deux occurrences suivantes de « Nous avons avancé » sont ambiguës : si les partenaires avec lesquels la

France travaille sur le « dossier » du nucléaire iranien ne sont pas explicitement présents dans le cotexte gauche et droit, il n'apparaît pas probable, sur la base de connaissances du contexte de ce dossier, que ce *Nous* se restreigne à la seule France. Je considère un tel cas comme ambigu :

Extrait 3.039 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, en réponse à une question sur le nucléaire iranien, au Sénat le 9 avril 2015.

Nous avons toujours dit que, s'il cela était possible, nous souhaitions aboutir à un accord mais que cet accord nécessitait que rien ne reste dans l'ombre. **Nous** avons avancé. **Nous** avons avancé – je ne vais pas entrer dans les détails – sur les centrifugeuses, sur le stock d'uranium à la disposition de l'Iran, sur le pourcentage d'enrichissement, sur le réacteur d'Arak, sur ce qui sera possible dans le site de Natanz et sur ce qui est envisagé dans le site très souterrain de Fordo.

Dans l'exemple suivant, Jean-Marc Ayrault répond à un journaliste de France 3 qui lui parle « des autres ». Le ministre détourne la question en insistant sur le fait que c'est à *nous* d'agir. Ici, le *nous* s'oppose aux *autres* et à la Grande-Bretagne. On pourrait donc imaginer qu'il s'agit d'un *nous* portant la valeur de la France. Cependant, il s'agit de prises de décisions et de dispositions politiques : le gouvernement est donc concerné. Par ailleurs, le « nous » est également précédé de l'adverbe « ensemble », qui implique les autres pays européens. Ici encore, la valeur de *nous* est ambiguë :

Extrait 3.040 - Entretien de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, avec « France 3 » le 21 février 2016, sur les relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, la question des réfugiés, les sanctions européennes contre la Russie, les futurs événements sportifs internationaux et sur la question climatique.

[Jean-Marc Ayrault] Il n'y a que la Grande-Bretagne qui est concernée par cette disposition.

[Journaliste] Ne pensez-vous pas que cela pourrait donner des idées à d'autres ?

[Jean-Marc Ayrault] C'est à **nous** que cela doit donner des idées ! Cela doit **nous** donner l'idée maintenant que si **nous** voulons redonner du souffle et de la confiance dans le projet européen, il faut franchir une nouvelle étape : une étape d'intégration, une étape de solidarité supplémentaire sur le plan politique et, en même temps, une politique qui parle aux Européens. Plus de croissance, plus de préparation de l'avenir, plus de sécurité commune, plus de politique étrangère commune, vous le voyez bien sur les sujets d'actualité, que ce soit la Libye, la Syrie, le Sahel également, c'est ensemble que **nous** pouvons avancer. Il faut donc une Europe plus politique, plus performante et

plus dynamique. Là, je suis convaincu que le couple franco-allemand devra être, dans les prochains mois au plus tard, à l'initiative et faire des propositions pour que l'on ait à nouveau confiance dans l'Europe. C'est cela qui va sortir.

3.2.3 Le *je* dans le discours du MAE

On trouvera ci-après les effectifs des formes fléchies du pronom *je*, tenant compte de la casse, du pronom de première personne du singulier. Au total, les effectifs cumulés du lemme *je* représentent 0,88 % des lemmes de mon corpus.

Tableau 11 - Ventilation des occurrences de *je/j'* avec prise en compte de la casse

Forme graphique	Nombre d'occurrences
je + j'	73 058 + 24 701 = 97 759
Je + J'	54 908 + 15 309 = 70 217
-je	394

J'ai procédé à un examen des cooccurents³⁵ de toutes les formes de *je* afin d'obtenir une vue synthétique sur l'être de discours auquel le pronom donne corps en contexte.

Tableau 12 - Les 80 lemmes cooccurents du lemme *je* (lemme)

Cooccurrent	Fréquence	Co-fréquence	Indice	Distance moyenne	Cooccurrent	Fréquence	Co-fréquence	Indice	Distance moyenne
tenir	12170	3511	319	2,0	je	168372	32975	127	5,9
aimer	1681	928	312	,9	ne	167216	32159	127	2,8
rendre	10615	3145	308	3,3	pas	143017	28178	127	3,8
hommage	1401	819	300	3,4	vous	103704	31629	127	3,1
évoquer	6741	2250	299	2,7	?	67896	14773	127	2,2
occasion	7476	2420	299	4,2	dire	59033	22185	127	2,4
souligner	3698	1465	281	2,3	la/le	48627	11007	127	2,6
mesdames	6895	2244	281	5,1	aller	42830	9609	127	3,1
heure	6186	2078	281	4,6	vouloir	35757	14525	127	,9
revenir	6136	2065	280	2,4	savoir	28780	8148	127	1,8
féliciter	1599	860	278	2,2	parler	22188	6235	127	3,1
personnelle ment	872	599	275	2,3	penser	22113	13294	127	,5
constater	3838	1474	266	1,8	me	21125	11552	127	2,3
messieurs	5653	1904	259	4,1	votre	20516	6228	127	4,4
très	40966	8796	248	4,0	mon	18572	8956	127	4,3
répondre	8331	2424	226	3,3	venir	18010	4866	127	2,6
convaincre	3761	1363	219	2,4	souhaiter	16863	5987	127	1,3

³⁵ Fenêtre contextuelle : 9 mots avant et 9 mots après

comprendre	11190	2978	210	2,9	croire	16376	13743	127	,3
noter	1148	626	207	1,1	être/suivre	13638	13304	127	,3
collègue	3010	1142	202	5,2	ici	10384	3518	127	3,7
mot	4872	1578	196	4,2	moi	9790	4103	127	2,5
voir	21652	4957	194	2,8	rappeler	9398	4562	127	1,5
lire	1070	578	189	2,2	espérer	5913	3579	127	,6
recevoir	3804	1297	182	3,1	rencontrer	5384	2604	127	2,8
observer	1329	650	182	1,2	remercier	5254	4580	127	1,6
matin	4510	1458	180	4,0	saluer	4064	2727	127	1,5
terminer	1597	719	175	1,9	heureux	3670	2617	127	2,0
entendre	8209	2245	173	2,7	ajouter	2717	1316	127	1,1
persuader	527	360	164	1,7	insister	2095	1101	127	1,5
quelque	16036	3748	161	4,5	répéter	2046	1450	127	1,3
-	47153	9339	158	3,2	citer	2006	1250	127	1,6
ministre	20677	4561	149	5,0	réjouir	1932	1190	127	1,7
instant	2997	1014	140	4,3	plaisir	1741	965	127	3,0
homologue	1736	697	138	4,9	redire	1305	894	127	1,8
signaler	550	335	131	1,5	inviter	1919	723	126	2,5
soir	2836	955	130	4,3	douter	768	402	125	1,5
simplement	4483	1318	127	2,5	voilà	4631	1339	123	3,8
.	676526	129723	127	2,7	ce	408502	67519	122	4,6
que	381394	91003	127	2,9	visiter	742	388	121	2,7
avoir	376663	73647	127	3,2	abord	11000	2603	118	3,6

Le *je* est tout d'abord un « être de logorrhée », comme on pourra en juger par le nombre important de verbes de parole avec lequel le pronom entretient des relations d'attraction : *souligner, dire, parler, répondre, ajouter, insister, signaler répéter, redire, rappeler, citer.*

Extrait 3.041 - Entretien de M. Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, avec TV5 le 3 mai 2008, sur les relations entre la France et le continent africain.

[Journaliste] Et sur Moussa Kaka ?

[Alain Joyandet] C'est un sujet particulièrement difficile. **Je lui ai dit** que la prison me paraissait une réponse inadéquate au travail d'un journaliste. Aujourd'hui, c'est la justice qui a le dossier en main. **Je** fais confiance à la justice du Niger. Aujourd'hui la démocratie avance au Niger, doucement – ça aussi c'est un vrai sujet, il faudrait avoir beaucoup de temps pour **parler** de la percée démocratique, républicaine en Afrique. Elle se fait avec des à-coups, elle ne peut pas aller plus vite qu'elle ne va aujourd'hui au risque de retourner dans un certain nombre de régimes qu'on a connus dans le passé et dont on ne veut plus. Et **moi je dis** aux chefs d'État : "allez vers la démocratie, faites-le par étapes et consolidez les étapes successives." C'est difficile ! **Je l'ai dit** aussi au président Boni Yayi qui fait des efforts

colossaux pour instaurer la démocratie au Bénin. Et l'affaire Moussa Kaka c'est un peu l'illustration de cette période intermédiaire. On sort des dictatures, on rentre dans des processus de démocratisation, les institutions se cherchent et il y a encore des illustrations regrettables comme celle de Moussa Kaka. Ceci étant dit, j'ai vu tout le monde sur Moussa Kaka, j'ai vu le président, j'ai vu le leader de l'opposition, j'ai vu les journalistes : personne devant moi n'a voulu s'en faire l'avocat. **J'ai dit** au président que je souhaitais que la justice aille le plus vite possible, **je le lui ai dit** au nom de la France parce que nous sommes toujours très attachés à ce genre de dossier. J'espère que cela ira vite et qu'il sera libéré le plus vite possible.

Le *je* serait aussi la source d'une opinion, si l'on en juge au nombre important de verbes de pensées et d'activités analytique que le pronom personnel attire à lui : *constater, comprendre, observer, penser, croire, douter, convaincre* (« je suis convaincu »), *persuader* (« je suis persuadé »). Dans l'extrait d'interview ci-après, Pierre Moscovici exprime ainsi son opinion de ministre délégué aux Affaires européennes sur le maintien de l'embargo du bœuf britannique, juge les solutions envisagées (« n'est pas la bonne ») et propose des « préconisations ». En l'occurrence, ce qu'il préconise est de « continuer à travailler » en précisant des modalités temporelles contradictoires : « prenons le temps » ; « le plus tôt possible mais en même temps ». On notera que l'utilisation du pronom *y* dans « je pense que d'autres Européens pourraient *y* réfléchir » : si, grammaticalement, le pronom renvoie à la totalité de la phrase précédente, on peut faire l'hypothèse qu'il peut être interprété comme reprenant la proposition péremptoire « on ne joue pas avec la santé des Français, on ne joue pas avec la sécurité des consommateurs ». Le pronom *y* aurait pour fonction d'adoucir les propos du ministre, de la même façon que le verbe de pensée (« je pense que ») atténue la position haute du ministre, en mettant en scène un conseil adressé à ses homologues (« d'autres Européens pourraient *y* réfléchir ») sous la forme d'une opinion.

***Extrait 3.042** - Interview de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, à France 2 le 13 décembre 1999, sur le maintien de l'embargo sur le bœuf britannique, les pressions européennes et françaises sur la Russie pour permettre l'accès des organisations humanitaires en Tchétchénie et les conditions de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.*

Cela dit, **je pense** que la voie contentieuse, c'est-à-dire celle qui consiste à poursuivre la France devant la Cour de justice des communautés européennes, n'est pas non plus la bonne. Ce que je préconiserais, c'est plutôt qu'on continue à travailler. En même temps, elle va sûrement se produire, mais prenons le temps, examinons les choses comme on l'avait fait d'ailleurs avec les

Britanniques, avec la Commission, pour essayer de progresser sur les tests : dépistage, étiquetage... pour trouver une solution. **Je dirais le plus tôt possible** mais en même temps, nous, nous avons besoin d'avoir des garanties suffisantes, extrêmement fortes, parce qu'on ne joue pas avec la santé des Français, on ne joue pas avec la sécurité des consommateurs et c'est le sens de notre décision. Et d'ailleurs, **je pense que** d'autres Européens pourraient y réfléchir parce que **je suis persuadé** effectivement que l'Agence française a fait un travail sérieux pointant des difficultés qui existent et qui ne sont pas mythiques.

Le *je* est également un être que l'on pourrait qualifier d'épidictique, qui *rend hommage, salue, se réjouit* :

Extrait 3.043 - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur le processus de paix au Mali, à New York le 29 mars 2019.

Enfin, les parties dialoguent désormais régulièrement dans la confiance, notamment grâce au nouveau ministère de la cohésion sociale, de la paix et de la réconciliation nationale, dont **je veux saluer** le chef de file, le ministre Bouaré.

Je félicite donc les autorités maliennes – le président Keïta et le Premier ministre Maïga, dont la présence parmi nous témoigne de l'importance qu'il attache à l'accord et dont **je salue** l'action. **Je salue** aussi l'ensemble des parties au processus de paix qui ont su trouver les ressources et la détermination nécessaires pour faire en sorte que ce sursaut ait lieu.

Le *je* se place également en être de cérémonie, en tant qu'une source d'expression d'émotions euphoriques : si les *je* introduisent des émotions, ils sont en effet avant tout positifs, ainsi qu'en témoignent les cooccurrents « aimer », « réjouir », « heureux », « plaisir ». On notera que ces émotions euphoriques (Micheli, 2004) s'accompagnent d'un vocabulaire axiologique (« beau sujet » ; « bien traité », « magnifique résidence ») et d'adverbes d'intensité (« très heureux » ; « si cher » ; « très particulier ») :

Extrait 3.044 - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur le bilan et l'avenir de l'Union pour la Méditerranée, Paris le 16 février 2011.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Sénateurs, **je me réjouis** que nous soyons amenés à échanger sur ce beau sujet, tout à fait d'actualité, que l'ensemble des orateurs ont bien traité, selon des points de vue différents.

Extrait 3.045 - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur les relations entre la France et l'Espagne, à Madrid le 20 octobre 2017.

Je suis **très heureux** d'être là, un pays si cher à mon cœur ; je **suis heureux** de vous accueillir ce soir, dans notre magnifique résidence de l'ambassade de France à Madrid, avec mon épouse, Maria : à chaque fois que nous sommes ici, en Espagne, on a l'impression d'être à la maison.

La France est l'amie de l'Espagne, dont la voix est essentielle sur la scène européenne et dont le parcours démocratique a été exemplaire depuis 1981. Mais vous l'avez noté – Monsieur l'Ambassadeur, vous l'avez rappelé –, ma visite intervient à un moment très particulier, un moment difficile pour ce pays, à plusieurs titres.

Le *je* n'est en revanche pas enclin à l'expression d'émotions dysphoriques, autrement dit négatives.

Le *je* est aussi un professionnel des relations sociales. Les cooccurrents renvoyant à des activités sociales en contexte professionnel et à son agenda (*inviter, rencontrer, visiter, recevoir, homologuer*) sont les indices d'une mise en relief systématique du lien diplomatique, de sa création et de son maintien. Dire que l'on va recevoir, dire que l'on va parler ensemble semble notamment un temps essentiel de la pratique discursive des « déclarations », dont relèvent les deux premiers extraits ci-après :

Extrait 3.046 - Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, en réponse à une question d'actualité à l'Assemblée nationale sur l'afflux massif de réfugiés à la frontière tuniso-libyenne, Paris le 10 mai 2011.

Lors de ma récente **visite** en Tunisie, au cours de laquelle **j'ai été bien accueilli** par les autorités tunisiennes, j'ai annoncé une aide de l'Agence française de développement d'un montant de 350 millions d'euros, qui seront mis à disposition dans les délais les plus brefs.

Je recevrai demain mon **homologue** tunisien, qui est présent à Paris, et nous ferons ensemble le point de la situation pour voir comment nous pouvons encore améliorer notre aide, notamment dans le domaine de la santé.

Extrait 3.047 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 28 août 2013.

Face au drame syrien, face, dans un autre contexte, à la crise égyptienne, face au nucléaire iranien, nous devons continuer nos efforts. Ces réunions seront l'occasion d'envisager notre action pour l'année qui vient. Nous devons à cette fin agir avec l'Europe, ce qui sera le thème de la dernière séance plénière au cours de laquelle **je recevrai** mes **collègues** italien et polonais, Mme Bonino et M. Sikorski.

Extrait 3.048 - Conférence de presse de M. Thierry Repentin, ministre des Affaires européennes [sic], sur les avancées de la construction européenne, à Bruxelles le 21 janvier 2014.

Ce même jour, **je recevais à dîner** Michael Roth, mon nouvel **homologue** allemand, chargé des Affaires européennes, et **je le reverrai** d'ailleurs le 5 février, à Berlin, quelques jours avant le conseil des ministres franco-allemand, pour cadrer les dernières choses, puisque les ministres des Affaires européennes en France et en Allemagne sont aussi Secrétaires généraux de la coopération franco-allemande. Il nous revient donc de faire en interministériel des propositions pour faire avancer la coopération entre nos deux pays. Cette coopération est constante, puisqu'aujourd'hui même, Laurent Fabius accueille à Paris son **homologue** M. Steinmeier.

3.2.4 Le *on* dans le discours du MAE

Qu'en est-il pour le pronom *on*, dont on sait qu'il est un pronom « caméléon » (Blasco, Cappeau, 2020 ; Flottum et a., 2007) ? Théoriquement, il est attendu une grande diversité d'emplois du pronom, puisqu'au-delà de désigner un groupe dont celui qui parle fait partie – équivalent alors d'un *nous* –, il peut également indiquer :

- une personne dont l'identité est inconnue ;
- une personne que l'on ne veut pas nommer afin de porter l'attention de l'auditoire sur le fait (et non sur l'agent) ;
- tout le monde sans distinction, avec une valeur de généralité parfois proverbiale ;
- dans un langage plus familier, le pronom *on* peut remplacer le *nous*.

Le tableau ci-après présente le nombre d'occurrences des différentes formes graphiques de *on* :

Tableau 13 - Fréquence du pronom « on » dans le corpus avec prise en compte de la casse

Forme graphiques	Nombre d'occurrences
on	61 956
On	13 052
-on	3 099

Afin d'obtenir une première vue synthétique sur ce qui sépare le *on* du *nous*, j'ai procédé à la comparaison des catégories grammaticales avec lesquelles ils cooccurrent respectivement. Du côté du pronom *on*, on notera avec attention que c'est tout d'abord la ponctuation de citation (« PUN:cit »), autrement dit les guillemets, qui entretiennent des

relations privilégiées avec ce pronom. Le *nous*, pour sa part, n'entretient aucune relation d'attraction avec les guillemets.

La cooccurrence du *on* et des guillemets signale que *on*, de façon très dominante dans le corpus, est un autre qui n'intègre pas le locuteur. Cette tendance massive est illustrée ci-après dans des extraits dans lesquels on remarquera que le *on* s'insère systématiquement dans une représentation du discours « autre » (Authier-Revuz, 2020). En l'occurrence, ce sont dans des séquences de discours direct (qui peuvent correspondre à un discours direct « en substance » comme dans le dernier extrait) que surviennent ces *on*. On notera que ces séquences de discours direct semblent être favorisées par des situations de communication avec interaction (interview, déclaration).

Extrait 3.049 - Entretien de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, avec France Culture le 24 septembre 2012, sur la situation en Syrie.

C'est toujours vrai, malheureusement. Les Grecs, qui sont dans une situation difficile, disent : « mais vous comprenez, **on** a déjà des difficultés, s'il n'y a plus le phosphate, on va en avoir davantage ». Les sanctions, quand on les applique, ne sont jamais indolores, ni pour le peuple auquel on les applique, ni pour le peuple qui les applique, mais c'est la seule manière de bouger les choses. Je l'ai vu, cela remonte à très longtemps, dans l'affaire de l'Apartheid en Afrique du Sud. À l'époque, j'étais Premier ministre et on a pris des sanctions extrêmement dures, notamment pour le peuple d'Afrique du Sud, mais c'est quand même comme cela que l'on est arrivé à faire bouger les choses.

Extrait 3.050 - Entretien de Mme Yamina Benguigui, ministre des Français de l'étranger et de la Francophonie, avec RTL le 20 juin 2012, sur les Printemps arabes et la Francophonie.

[Journaliste] Vous êtes plutôt pessimiste, à court terme du moins ?

[Yamina Benguigui] Pour le moment, je suis pessimiste parce que je vois ce qui se passe en Syrie, avec la mort de ces enfants, et aussi ce qui se passe en Égypte. En revanche, il y a toujours ce visage féminin qui émerge. Il y a deux semaines, j'ai reçu au ministère, dix « blogueuses » journalistes du Yémen, d'Égypte, de Tunisie et du Maroc. Elles sont le dernier rempart. Elles sont venues dire : « **on** nous frappe, **on** nous tape, **on** nous a violentées ». Elles ont toutes été attaquées dans leur intégrité et ce sont ces femmes-là qui continuent de militer. Il y avait même des Palestiniennes qui ont dit qu'elles étaient des femmes, des mères qui on a porté [sic] ces combats mais, aujourd'hui, il y a des partis intégristes qui frappent et qui nous demandent de rentrer. Il faut rester en alerte, faire tout ce que l'on peut, être à l'écoute de ces pays et ne pas baisser les bras.

Extrait 3.051 - Interview de Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État aux Affaires européennes, à CNews le 17 janvier 2020, sur Ségolène Royal, la candidature de Marine le Pen à la présidentielle de 2022, la réforme des retraites et la construction européenne.

Ils veulent le blocage du pays. Ce qu'on voit dans les ports, ce qu'on voit dans pas mal d'endroits, c'est qu'aujourd'hui il y a un certain nombre de syndicats objectivement assez irresponsables qui vous disent : "nous, coûte que coûte, **on bloque** et comme ça il se passera quelque chose".

Extrait 3.052 - Interview de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, à TV5 le 11 mai 1999, sur l'accueil et l'avenir des réfugiés kosovars dans les camps d'Albanie, de Macédoine et du Monténégro.

[Journaliste] Monsieur Josselin, vous étiez en Albanie et en Macédoine à la fin de la semaine dernière. Quel était le message que vous avez fait passer aux autorités de ces pays. Je rappelle qu'en Albanie il y a un véritable pont humanitaire qui s'est mis en place au départ de la France, un pont maritime, je pense.

[Charles Josselin] Le message est le même dans les deux pays : "accueillez, **on** vous aidera". C'est un message qui est mieux reçu en Albanie où il y a une volonté d'accueillir les Kosovars. En Macédoine il y a un problème d'équilibre ethnique qui explique les réserves des Macédoniens à accueillir de nouveaux réfugiés mais je voudrais qu'on rappelle quand même qu'il y a 150 000 réfugiés kosovars dans des familles macédoniennes. On a tendance à l'oublier.

Les deux tableaux ci-après présentent les cooccurrents des pronoms *on* et *nous* en termes de codes grammaticaux³⁶ :

Tableau 14 - Les codes grammaticaux cooccurrents du pronom *on* (lemme) classés par indice de cooccurrence

Occ	Fréq	CoFréq	Indice	DistMoy
PUN:cit	53990	4974	244.9742	4.2539206
PUN	1245384	77812	213.781	3.8327122
VER:infi	575016	37756	211.1634	3.9270844
VER:impf	89441	6983	160.638	3.3972504
VER:pres	1332870	108326	127.0	3.1274302
PRO:PER	1214229	84276	127.0	4.143042
ADV	1148611	89474	127.0	3.9013457
KON	900935	70464	127.0	3.2730331
PRO:DEM	501323	34649	127.0	4.6914773
PRO:REL	379955	30247	127.0	3.0394418
VER:subp	52807	5867	127.0	2.2580535

³⁶ La signification de ces codes grammaticaux est expliquée dans l'introduction de la partie 2, p. 199.

INT	9521	961	65.624	4.583767
VER:cond	50402	3729	61.7844	3.0686512
PRO	1807	184	13.7951	4.9673915
VER:subi	1205	104	4.8647	4.0096154

Tableau 15 - Les codes grammaticaux cooccurrents du pronom nous (lemme) classés par indice de cooccurrence

Occ	Fréq	CoFréq	Indice	DistMoy
KON	900935	170325	235.9147	3.683963
PRO:DEM	501323	94772	128.9602	4.3948
VER:pres	1332870	296342	127.0	2.6215723
ADV	1148611	224166	127.0	3.725208
SENT	753191	159531	127.0	3.1828296
VER:infi	575016	124567	127.0	3.7839959
PRO:REL	379955	78746	127.0	2.9457495
VER:futu	98561	24338	127.0	2.3404553
VER:pper	487728	91888	113.5183	3.4785936
VER:impf	89441	18272	104.6409	2.7603438
PRO:IND	131914	26094	92.7585	4.095501
VER:subp	52807	10384	34.0163	4.0160823
VER:impe	975	233	6.3595	3.8798282

Témoignant d'une attraction significativement positive avec les conjonctions, le pronom *nous* attire à lui le présent (« VER:pres »), dans une plus faible mesure l'infinitif (« VER:infi ») et le futur (« VER:futu »), les marques du participe passé (« VER:pper ») et l'imparfait (« VER:impf »). Du côté du pronom *on*, c'est une relation privilégiée avec l'infinitif qui est en priorité attestée, ainsi qu'avec l'imparfait, et ensuite avec le présent. Le pronom *on* se distingue également par son attraction avec le conditionnel, avec lequel le pronom *nous* n'entretient aucune relation positive de cooccurrence.

Le retour au texte suggère une variation des valeurs du pronom *on* en fonction des temps et des modes verbaux.

Lorsqu'il est associé à des verbes au conditionnel, le *on* tend à se faire indéfini. On donnera un exemple du fonctionnement du conditionnel, qui est ci-après à interpréter comme un marqueur de représentation du discours autre (Authier-Revuz, 2020) : le conditionnel marque en effet l'attribution d'un dire (réel ou fictif) à un tiers, qui peut être lui-aussi réel ou fictif. Une non-prise en charge et une mise à distance de ce *dire* (« se

lancer dans des frappes aériennes ») est ainsi opérée. Alors que l'identité de la source à l'origine du dire (contesté) n'est pas déclinée grâce à l'infinitif en tête de phrase, le *on* permet d'éviter de nommer explicitement les actants et de ne pas leur donner un corps défini :

Extrait 3.053 - Entretien de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, dans 'Ouest-France' du 1er avril 2016, sur la situation en Libye, en Syrie et en Centrafrique.

Imaginer qu'**on pourrait** se lancer dans des frappes aériennes hors de tout processus politique n'est pas une option. Les Algériens, qui n'étaient pas favorables aux frappes en 2011, comme les Russes, ne se privent jamais de nous rappeler l'opération en Libye. Il faut éviter de répéter les erreurs du passé et ne pas oublier ce qui s'est produit en Irak.

Pour sa part, le présent autorise des valeurs diversifiées du pronom *on*, ce que l'on peut expliquer par les valeurs elles-aussi plurielles que le temps du présent peut recevoir. Il renvoie tantôt à un groupe dont le locuteur s'exclut :

Extrait 3.054 - Déclaration de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, sur la gestion et la modernisation du ministère et sur l'action diplomatique de la France, Paris le 27 août 1998.

Notre position sur la Turquie est géopolitiquement logique mais, d'une part il n'y a pas de consensus en Europe, loin de là, pour honorer les promesses faites à la Turquie à qui **l'on affirme** depuis 1963 qu'elle a une "vocation européenne" ; du fait du veto grec, il n'y a même pas d'accord pour simplement tenir les engagements financiers pris en 1995 ; il n'y a pas de moyen dans l'état des institutions européennes de contourner ce veto grec. Et il s'en faut de beaucoup que la politique de la Turquie nous y aide, notamment en matière de Droits de l'Homme et sur Chypre.

Tantôt à un groupe dans lequel le locuteur s'inclut :

Extrait 3.055 - Déclaration de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, sur les relations entre le pouvoir et les médias, la mission de la diplomatie française dans les relations internationales et le rôle de la presse diplomatique pour faire comprendre la mondialisation, Paris le 6 janvier 1998.

Tous les trois, avec Pierre Moscovici et Charles Josselin, depuis sept mois, maintenant, nous sommes engagés avec passion dans ce rôle. C'est à la fois un honneur, un élément de fierté, un défi quotidien, une satisfaction, un plaisir de tous les instants que d'être dans les types de fonctions que nous occupons, par rapport à ce ministère qui occupe une place essentielle, dont je pense qu'il doit occuper une place peut-être plus grande encore car il est le seul, à une époque où l'ensemble des pays du monde sont devenus interdépendants, à

l'époque de la mondialisation, il est le seul à disposer à tout moment de tous les éléments permettant la synthèse, la coordination, donc le bon arbitrage, la détermination des bonnes priorités pour l'action de notre pays. Nous sommes très attachés à lui donner plus de moyens, plus de compétitivité. En même temps, **on sait** bien que le rôle que **l'on joue**, ce n'est pas à nous de le décréter, c'est à travers la valeur ajoutée de ce qu'apportent les ministères [et] les administrations que cela se démontre sur le terrain.

Si, dans l'extrait précédent, le groupe dans lequel s'intègre le locuteur présente des frontières nettement définies, le *on* peut également avoir des contours beaucoup plus lâches comme dans la première occurrence du pronom observable ci-après :

***Extrait 3.056** - Déclaration de Mme Amélie de Montchalin, secrétaire d'État aux Affaires européennes, sur la construction européenne, à l'Assemblée nationale le 17 décembre 2019.*

On constate malheureusement aujourd'hui que le sentiment européen diminue dans les pays avec lesquelles les négociations sont en cours, en particulier la Serbie et le Monténégro. Les citoyens ont en effet l'impression qu'on leur demande de nombreux sacrifices sans qu'ils n'en tirent aucun bénéfice. Au Monténégro, alors que la négociation a débuté voilà huit ans, les citoyens ne voient aucun changement concret dans leur vie à la suite des réformes adoptées, si ce n'est un accroissement de l'influence étrangère. Pour arrimer ces pays à l'espace européen, il faut leur apporter un soutien au moyen de politiques concrètes. À défaut, la Turquie, la Chine, la Russie prendront la place.

3.3 Le discours du MAE, un discours à consistance verbale

J'ai également souhaité comparer les fréquences respectives des catégories du nom et du verbe dans le corpus. Le tableau ci-après présente le nombre d'occurrences de formes et de lemmes pour les noms communs, les noms propres et les verbes³⁷ :

Tableau 16 - Nombre d'occurrences des formes et des lemmes des noms communs, noms propres et verbes

	Nombre de formes	Nombre de lemmes
Noms communs	30 285	22 700
Noms propres	22 939	/
Verbes	31 752	7 485

Dans le corpus, on peut recenser 30 285 noms communs, donc 22 700 noms différents (lemmes), 22 939 noms propres et 31 752 verbes (7 485 verbes différents).

³⁷ Pour rappel, le *Petit Larousse 2023* compte 64 000 noms, tandis que le *Bescherelle Conjugaison* dénombre 9 515 verbes.

Il apparaît ainsi que le discours du MAE est un discours à consistance verbale. Selon D. Mayaffre (2012), on entendra par discours nominal et discours verbal :

Par discours nominal, il convient d'entendre en logométrie, à la suite de l'œuvre d'Étienne Brunet, un discours qui surutilise statistiquement les noms bien sûr, mais aussi leurs catégories associées comme les adjectifs ou les déterminants. Les syntagmes nominaux dominant alors le parler des présidents : « la souveraineté populaire » par exemple ou « le peuple de France », « la crise pétrolière », « les décisions gouvernementales », « le chômage de masse », « la nationalisation des moyens de production », *etc.*

Par discours verbal, au contraire, il faut comprendre un discours qui suremploie les verbes et plus encore les pronoms, ou encore les adverbes. Les syntagmes pronominaux et verbaux se multiplient : « je pense réellement », « il faudra se décider rapidement », « je vous en dirais plus », « nous devons travailler plus », « il ne faut pas renoncer », *etc...* (195)

On ne manquera pas ici de développer les observations de D. Mayaffre (2004 :34) sur les discours des présidents de la République française. Les années 1980 auraient été marquées par un tournant dans la construction du discours politique, passant d'un « discours nominal (récurrence de déterminants, noms et adjectifs) » à « un discours verbal (récurrence des pronoms, des verbes et des adverbes) ». Mon corpus partagerait donc avec un certain discours politique actuel (celui des présidents de la République français) sa dimension verbale.

Intéressons-nous maintenant plus en détails aux verbes employés dans le corpus, en considérant l'index des verbes comptant plus de 1000 occurrences :

Tableau 17 - Verbes les plus fréquents du corpus (plus de 1000 occurrences) en lemmes

lemmes	fréquence	lemmes	fréquence	lemmes	fréquence	lemmes	fréquence
être	519653	unir	4417	établir	2168	retenir	1467
avoir	376447	vivre	4395	encourager	2148	bâtir	1450
faire	86397	devenir	4340	servir	2141	amener	1444
pouvoir	71973	considérer	4269	réfléchir	2130	tenter	1440
dire	58526	changer	4266	fonctionner	2114	qualifier	1426
falloir	49888	prévoir	4222	insister	2095	suffire	1424
devoir	48306	reconnaître	4180	indiquer	2092	prononcer	1418
aller	42799	adopter	4134	intéresser	2071	élire	1411
vouloir	35731	saluer	4064	répéter	2046	apparaître	1408
savoir	27965	obtenir	4006	empêcher	2043	présider	1390
prendre	22753	laisser	3890	imaginer	2034	payer	1386
penser	22029	retrouver	3885	charger	2032	interroger	1385
parler	21967	accueillir	3878	citer	2006	manifester	1379
voir	21652	constater	3838	envisager	1997	employer	1358
être sommer	21634	défendre	3806	impliquer	1971	mesurer	1338

permettre	19439	recevoir	3804	préserver	1955	limiter	1334
mettre	18453	convaincre	3761	gagner	1948	observer	1329
venir	18010	souligner	3698	offrir	1945	supposer	1320
souhaiter	16863	conduire	3681	écouter	1942	gérer	1317
agir	16590	préparer	3679	réaliser	1941	dépasser	1315
croire	16376	intervenir	3599	toucher	1934	redire	1305
donner	13942	reprandre	3539	réjouir	1932	consister	1294
être suivre	13638	discuter	3532	inviter	1919	réagir	1291
passer	13360	sortir	3456	augmenter	1884	ouvrir ouvrir	1287
concerner	12606	aborder	3378	garantir	1884	installer	1284
tenir	12170	lancer	3336	entretenir	1876	battre	1240
trouver	11810	sembler	3295	favoriser	1847	apprendre	1235
travailler	11402	suivre	3294	rejoindre	1839	approfondir	1222
comprendre	11190	traiter	3274	élargir	1830	rentrer	1209
rester	10725	accompagner	3272	former	1829	exiger	1207
rendre	10615	expliquer	3142	compliquer	1803	réaffirmer	1207
demander	10218	éviter	3124	résoudre	1794	obliger	1203
connaître	9630	réussir	3115	évoluer	1793	finir	1202
engager	9586	fixer	3093	appartenir	1789	privilegier	1201
rappeler	9398	lier	3064	demeurer	1786	investir	1193
continuer	8649	marquer	3050	envoyer	1782	relancer	1191
répondre	8331	paraître	3045	sentir	1776	rapprocher	1190
entendre	8209	regarder	3039	exercer	1773	combattre	1189
renforcer	7625	construire	3014	estimer	1771	quitter	1186
décider	7452	réfugier	3012	produire	1770	profiter	1177
appeler	7439	oublier	2982	garder	1755	priver	1176
partir	7166	parvenir	2958	saisir	1742	manquer	1171
poser	6885	signer	2954	doter	1740	effectuer	1167
porter	6870	consacrer	2933	intégrer	1738	souvenir	1156
apporter	6846	définir	2930	refuser	1738	fournir	1154
évoquer	6741	aboutir	2917	perdre	1721	écrire	1153
soutenir	6566	annoncer	2900	condamner	1710	noter	1148
proposer	6486	utiliser	2845	cesser	1705	déployer	1139
aider	6442	remettre	2798	préciser	1702	élever	1136
avancer	6376	inscrire	2745	réduire	1691	correspondre	1131
attendre	6302	relever	2740	aimer	1681	entraîner	1122
jouer	6287	voter	2735	importer	1667	justifier	1121
revenir	6136	arrêter	2724	traduire	1661	regretter	1110
arriver	6079	ajouter	2717	fonder	1659	coordonner	1108
espérer	5913	disposer	2715	financer	1649	reposer	1104
assurer	5878	atteindre	2650	opposer	1628	soumettre	1103
commencer	5865	attacher	2628	menacer	1616	apprécier	1099
compter	5865	entrer	2628	féliciter	1599	ratifier	1092
poursuivre	5803	maintenir	2618	terminer	1597	identifier	1091
exprimer	5782	régler	2613	frapper	1593	lever	1091

exister	5690	choisir	2596	accorder	1582	renoncer	1086
développer	5575	imposer	2554	signifier	1573	concentrer	1083
accepter	5545	progresser	2547	placer	1569	débattre	1082
créer	5480	tirer	2547	dépendre	1562	bloquer	1073
respecter	5477	confirmer	2492	veiller	1553	élaborer	1063
mener	5437	appliquer	2464	examiner	1552	comporter	1056
rencontrer	5384	viser	2449	témoigner	1548	satisfaire	1056
représenter	5320	conclure	2440	accomplir	1543	tomber	1056
remercier	5254	protéger	2440	peser	1537	lire	1033
montrer	5184	améliorer	2378	valoir	1537	assister	1032
essayer	5180	lutter	2325	juger	1521	confier	1030
organiser	5047	associer	2297	assumer	1519	déclarer	1026
participer	5001	appuyer	2282	rassembler	1501	durer	1023
présenter	4904	négozier	2260	tourner	1491	craindre	1016
partager	4829	chercher	2250	confronter	1483	convenir	1012
constituer	4711	affirmer	2243	dérouler	1482	modifier	1010
contribuer	4702	adapter	2220	faciliter	1481	consolider	1006
ouvrir	4561	adresser	2216	risquer	1480		
réunir	4486	déterminer	2193	bénéficier	1472		
mobiliser	4480	occuper	2175	promouvoir	1467		

Cette liste de verbes permet d'établir un certain nombre de thématiques abordées par les locuteurs du corpus.

3.3.1 Dire l'action avec l'isotopie de la guerre

On notera tout d'abord que, outre les verbes les plus employés que sont les modaux et semi-modaux, la plupart des verbes du corpus participent à mettre en relief l'action du MAE et de ses représentants. Ces activités peuvent être présentées sous des atours techniques, grâce à des formes verbales telles que : *appliquer, négocier, voter, exercer, financer, opposer, ratifier, investir, présider, etc.*

On remarquera cependant avec intérêt l'importance quantitative des verbes construisant l'action du MAE et de ses représentants sous l'angle dichotomique *combattre/défendre*. J'intègre à cette catégorie des verbes tels que *menacer, battre, frapper* ou *combattre, défendre, aider*. Ce qui me semble intéressant d'observer est que l'isotopie de la guerre dépasse le cadre thématique des situations de conflit, pour affecter la construction en discours de toutes les activités du MAE et de ses représentants. Ainsi, dans l'extrait suivant, c'est bien l'activité du débat avec un journaliste qui provoque l'utilisation du verbe *battre* :

Extrait 3.057 - Entretien de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, avec Europe 1 le 27 août 2008, sur la crise entre l'Union européenne et la Russie à propos de l'intervention militaire russe en Géorgie, et la poursuite de l'engagement militaire français en Afghanistan.

Je crois que c'est nécessaire, je crois que c'est non seulement notre devoir mais c'est notre honneur. Je crois que la France n'a pas à même se poser la question d'abandonner ses alliés qui sont les 24 autres pays européens. Il n'y a que deux pays qui ne participent pas à cette opération, qu'on appelle "Peace making", et qu'on n'appelle pas "la guerre" – mais je ne veux pas me **battre** avec vous là-dessus, il y a des opérations de guerre, bien entendu. Simplement, nous sommes appelés par un gouvernement légitime et élu, le gouvernement de M. Karzaï, et nous ne faisons pas la guerre aux Afghans, ce sont eux qui nous appellent. Alors, ce n'est pas complètement pareil. On découvre des choses ...

On observera également que le verbe *défendre* est particulièrement associé à la notion des valeurs que portent le MAE, ainsi que l'illustre l'exemple suivant :

Extrait 3.058 - Déclaration de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur sa prise de fonction au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, à Paris le 17 mai 2017

Mesdames et Messieurs, l'élection présidentielle l'a rappelé, d'abord par l'intérêt considérable qu'elle a suscité à travers le monde, que la France tient une place singulière, une place centrale dans le concert des nations. Elle a un rang à tenir ; elle a une voix à faire respecter ; elle a des valeurs à **défendre** ; elle a des intérêts à **défendre**. Et j'estime qu'à cet égard, il y a une forme de continuité entre le travail que j'ai mené au ministère de la défense et la mission qui est la mienne aujourd'hui à la tête de ce ministère. C'est ma conviction, et mon expérience aussi. Les ministères des Affaires étrangères et de la défense ont des destins intimement liés, ne serait-ce au cours de ces derniers mois que pour le destin commun concernant la sécurité des Français, que nous avons mené ensemble.

3.3.2 Agir et convaincre par la parole

L'action du MAE apparaît également d'ordre langagière. Les verbes de parole, dans le corpus, présentent de très hautes fréquences : *parler, demander, rappeler, répondre, appeler, évoquer, proposer, assurer, remercier, confirmer, conclure, affirmer, adresser, annoncer, témoigner, etc.*

Le discours du MAE est un discours qui « dit qu'il dit », qui rapporte des échanges relevant de la conduite de l'activité politique par le discours. Un nombre important d'occurrences de ces verbes sont conjugués au participe passé et rapportent des conversations et d'échanges, dont est fait le bilan :

***Extrait 3.059** - Point de presse de M. Michel Barnier, ministre délégué aux affaires européennes, sur les relations entre l'Europe et l'Egypte et les pays méditerranéens, et sur la position de la France sur la poursuite du processus de paix, Le Caire le 16 février 1997.*

Notre ministre de la Défense, Charles Millon, s'est rendu, vous le savez, en Israël mercredi. Il a **confirmé** à cette occasion que la France est prête à contribuer sur le terrain, avec d'autres partenaires naturellement, à des arrangements au Sud du Liban et au Golan si les parties le souhaitent. Si les parties le lui demandent, la France est disposée à participer à titre intérimaire à des garanties des frontières.

***Extrait 3.060** - Déclaration de M. Pascal Canfin, ministre du développement, sur le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, à Washington le 2 décembre 2013.*

Mesdames, Messieurs,

La France a été, très tôt, un des pays les plus engagés dans le Fonds mondial et souhaite le rester. Le président de la République, François Hollande, a **annoncé** en juillet dernier que la France maintiendra, à son plus haut niveau, sa contribution annuelle au Fonds mondial. Cela représentera 1,08 milliard d'euros, soit près de 1,5 milliards de dollars, pour les trois prochaines années. La France a consacré, depuis 2002, plus de 4 milliards de dollars à la lutte contre les grandes pandémies à travers le Fonds mondial, UNITAID ou ses programmes bilatéraux. Nous sommes, depuis sa création, le second contributeur au Fonds mondial, le premier contributeur européen.

Un autre fonctionnement des verbes de paroles, à l'infinif ou au présent, apparaît lié à un travail de l'éthos du locuteur, en vue d'apparaître ferme, sincère, déterminé :

***Extrait 3.061** - Entretien de M. Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, avec la BBC le 3 août 2006, sur les perspectives d'un cessez-le-feu, les divergences de vues franco-américaines sur les priorités dans la recherche d'une solution diplomatique au conflit israélo-libanais, les conditions politiques à l'envoi d'une force internationale au Liban et le rôle de l'Iran dans cette région.*

Nous sommes prêts, le moment venu, au moment où il y aura un accord politique, à participer à cette force. J'ai vu que les Britanniques et les Américains ne souhaitaient pas y participer, tout comme les Allemands. Nous, parce que nous avons des relations séculaires, historiques, de cœur, avec le Liban, nous pensons que nous pourrions y participer à une condition, permettez-moi de le **redire** : qu'il y ait d'abord un accord politique. Il faut un préalable, car sinon, c'est mettre le doigt dans un engrenage extrêmement dangereux. Nous ne voulons pas vivre une situation à l'irakienne. Ce qui se

passé en Irak, ce n'est rien d'autre qu'une communautarisation du conflit. Nous n'en voulons pas.

Dans l'exemple précédent, on peut noter la présence de la métaphore « mettre le doigt dans un engrenage », qui évoque une image violente, renforcée par l'adjectif *dangereux*.

Extrait 3.062 - Déclaration de Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux affaires européennes, sur les avancées et les priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale le 13 juin 2006.

Enfin, s'agissant des pays adhérents, des pays candidats ou bien encore des pays des Balkans auxquels a été reconnue une perspective européenne, **je puis vous assurer** que nous restons d'une très grande vigilance dans le suivi au jour le jour des discussions et des négociations en cours. Le récent rapport de la Commission sur la Bulgarie et la Roumanie montre que le processus est conduit avec sérieux. [...] Notre volonté à être en initiative reste entière et nous continuerons à aller de l'avant car c'est ce que nous demandent nos concitoyens. Il n'y aurait aucune issue dans le repli sur soi.

Je me limiterai à signaler le lien étroit entretenu entre les verbes de parole et une autre classe de verbes présentant de hautes fréquences : les verbes de pensée et d'activités analytique. Nous avons vu précédemment (voir 4.2.2qq) que des verbes tels que *constater*; *identifier*; *penser*; *envisager* sont corrélés à l'emploi de certains pronoms personnels, et notamment le *je* :

Extrait 3.063 - Déclaration à la presse de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du développement international, sur la situation politique en République démocratique du Congo, le terrorisme et sur le conflit syrien, à Bruxelles le 12 décembre 2016.

Je pense qu'avec les Russes il faut continuer à parler un langage de vérité. **Je regrette profondément** que les négociations de Genève aient abouti à un échec, parce que c'est un échec. John Kerry était à Paris samedi à la réunion que j'avais organisée sur la Syrie. Il espérait encore qu'un accord de cessez-le-feu pourrait intervenir avec un but, une priorité : la protection des populations civiles. C'est un échec. Pourquoi est-ce un échec ? Il y a un double langage russe et une forme de mensonge permanent. D'un côté on dit que l'on négocie pour arriver à un cessez-le-feu et de l'autre on continue la guerre. Cette guerre, c'est la guerre totale. C'est la volonté de sauver le régime de Bachar al-Assad et de faire tomber Alep. À quel prix humanitaire ?

L'extrait ci-avant, présentant une occurrence du verbe *regretter*, m'invite à m'attarder sur la place des verbes présentant une dimension subjective.

3.3.3 Des verbes subjectifs utilisés avec parcimonie

Rares sont les verbes intrinsèquement subjectifs parmi les 1000 verbes les plus fréquents du corpus. Par verbes intrinsèquement subjectifs, j'entends à la suite de C. Kerbrat-Orrechioni (1980) des verbes évaluatifs portant un jugement axiologique (le *bon* ou le *mauvais*) par lesquels le locuteur prend position de manière explicite par rapport à l'énoncé. On intégrera donc à cette classe des verbes d'introduction de discours rapporté (*insinuer, prétexter, etc.*), des verbes de louange (*admirer, approuver, etc.*) et de blâme (*accuser, reprocher, etc.*), des verbes d'opinion (*douter, être sûr, etc.*), des verbes présentant l'action de façon négative (*perpétrer, récidiver, sévir, etc.*) ou des verbes témoignant d'une charge affective (*regretter, aimer*). Bien entendu, d'autres verbes peuvent devenir subjectifs en contexte, tels que les verbes d'état *sembler* ou *paraître* qui, selon leur cotexte, peuvent impliquer une mise à distance de la parole d'autrui ou de la véracité d'un propos, d'un comportement ou d'un fait.

Ce qui me semble très important de remarquer est que les verbes affectifs euphoriques, exprimant une émotion positive sont cependant particulièrement présents dans le discours du MAE. Si j'ai eu l'occasion de développer l'importance des verbes épithétiques tels que (*se*) *réjouir* précédemment (voir 4.2), je remarquerai ici le fonctionnement d'*aimer*, principalement employé comme modalisateur de la même valeur que *vouloir*, mais atténuant l'impression d'ordre donné. Ce verbe affectif joue en effet un rôle essentiel dans la construction du rapport de place entre le représentant du ministère et ses interlocuteurs, comme on pourra l'observer ci-après :

Extrait 3.064 - Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur les démocraties face aux manipulations de l'information, à Paris le 4 avril 2018.

Nous ne pouvons donc pas rester inertes. Je souhaite que, dès maintenant, nous prenions les mesures suivantes : premièrement, exiger de la transparence dans les solutions que ces plateformes mettent en place, dont l'impact et la portée sont trop souvent difficiles à évaluer. Je comprends que les entreprises protègent la propriété intellectuelle de leurs algorithmes. **J'aimerais** néanmoins savoir quels sont les objectifs qu'elles poursuivent, même généraux, en employant ces instruments mathématiques pour développer leurs activités. Je suis favorable à la création d'une obligation de transparence sur les individus ou les sociétés qui achètent massivement des contenus sponsorisés à caractère politique afin d'en favoriser la diffusion. Les exercices de communication auxquels se livrent leurs dirigeants ne sont pas une réponse

à la hauteur de l'enjeu. Les déclarations d'intention doivent être suivies d'actions concrètes et mesurables.

Extrait 3.065 - Conférence de presse de M. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, sur les relations franco-guinéennes, la démocratisation, l'aide française au développement, la situation de conflit en Guinée-Bissau et en République démocratique du Congo, Conakry le 24 août 1998.

Le dossier de la sécurité intérieure a déjà fait l'objet de programmes de Coopération – la procédure FAC – je pense à l'école de gendarmerie dont nous pensons qu'elle va pouvoir assez rapidement se mettre en marche. Mais s'agissant de la question plus particulière de l'aide spécifique que la France accorderait à la Guinée en contrepartie de ses interventions extérieures [sic]. Plusieurs de mes interlocuteurs évidemment ont attiré notre attention sur ce point. J'ai employé une expression facile en disant que la paix n'a pas de prix mais qu'elle a un coût. Ceci pèse évidemment sur les finances publiques guinéennes. C'est une question que nous allons examiner de près et **j'aimerais** d'ailleurs que nous puissions en discuter avec les bailleurs de fonds, y compris multilatéraux, y compris le FMI, la Banque mondiale qui jusqu'alors écartent de leurs aides ce qui tourne autour de l'effort militaire. Mais là, nous sommes dans une situation, j'en conviens, un peu particulière qui peut justifier que l'on prenne le temps d'un examen. Mais dès à présent, sur le plan des réfugiés, une aide significative en médicaments, pour à peu près 300 000 francs, vient d'arriver qui est directement destinée à apporter aux réfugiés des moyens en médicaments dont ils ont besoin. C'est aussi une subvention à " Action contre la faim ", qui est prévue sur le même créneau, l'aide aux réfugiés. L'essentiel des problèmes logistiques, en clair, concerne le transport car lorsque qu'un pays décide des interventions extérieures, la question lourde, c'est le transport de ces troupes. Le dossier est ouvert et j'espère que, dans quelques semaines, je serais tenté de dire quelques jours, nous devrions pouvoir aider la Guinée en livrant des moyens de transports routiers qui ont été sollicités.

À l'opposé des verbes affectifs euphoriques, les verbes affectifs dysphoriques, exprimant une émotion négative sont extrêmement rares.

3.4 Les régularités du MAE au prisme des noms communs

Ce point s'attache à observer l'emploi des noms communs dans leurs corpus à partir de leurs cooccurents.

3.4.1 Vue générale des noms communs du corpus

On trouvera ci-après une vue sur l'index des noms communs les plus fréquents du corpus.

Tableau 18 - Noms communs ayant une fréquence absolue de plus de 5000 occurrences dans le corpus

lemmes	fréquence	lemmes	fréquence	lemmes	fréquence	lemmes	fréquence
pays	60573	négociation	11546	sens sen	7956	groupe	6321
union	30765	ensemble	11539	matière	7819	discussion	6193
question	28906	place	11476	moyen	7813	européen	6190
président	27967	abord	11000	un	7775	heure	6145
monde	22302	mois moi	10314	condition	7741	population	6120
accord	22004	nation	10254	réunion	7679	volonté	6106
ministre	20677	région	10234	initiative	7611	mise	6011
sécurité	20661	cadre	10226	peuple	7541	soutien	5940
développement	18869	position	9961	responsabilité	7510	conférence	5930
gouvernement	17816	exemple	9952	occasion	7476	manière	5891
chose	16212	solution	9901	terme	7473	monsieur	5839
situation	16205	membre	9836	avenir	7376	défense	5822
fois	16027	rôle	9808	proposition	7355	parlement	5814
année	15310	nombre	9787	autorité	7289	priorité	5740
action	15151	aide	9688	débat	7256	sommet	5732
politique	14940	communauté	9646	entreprise	7171	euro	5725
droit	14397	plan	9578	mesure	7150	lutte	5719
point	14068	processus	9511	lieu	7099	ami	5705
temps	13864	partenaire	9473	niveau	6989	solidarité	5660
projet	13760	effort	9374	semaine	6978	cours cour	5591
affaire	13732	objectif	9374	œuvre	6956	élément	5544
sujet	13521	domaine	9201	élection	6865	zone	5436
relation	13397	raison	9153	traité	6846	programme	5400
travail	13371	engagement	9034	million	6740	ministère	5360
coopération	13368	dialogue	9005	réforme	6725	compte	5356
jour	13278	décision	8837	service	6719	réponse	5353
moment	13096	rapport	8786	personne	6691	démocratie	5294
an	12738	intérêt	8585	sorte	6566	esprit	5264
paix	12218	façon	8494	face	6524	échange	5210
fait	11981	présidence	8400	organisation	6519	vue	5204
crise	11966	côté	8299	résolution	6491	terrorisme	5159
république	11882	effet	8198	guerre	6490	société	5130
part	11664	idée	8104	force	6443	enjeu	5090
cas	11646	besoin	8033	principe	6399	chef	5089
problème	11592	partie	8007	fin	6390	sein	5010

Dans un premier temps, je me propose de caractériser les noms en deux catégories : les noms abstraits et les noms concrets. Pour rappel, noms abstraits et noms concrets s'opposent par l'objet qu'ils désignent. Le nom concret représente un objet qu'il est possible de mesurer ou de percevoir avec l'un des cinq sens :

On définira comme « concret » tout emploi d'un nom dénotant un objet perceptible par nos sens, ou mesurable par des instruments relayant nos sens, d'un adjectif dénotant une qualité perceptible par les sens, d'un verbe dénotant des opérations sensorielles, dont les actants sont des noms concrets ; faute de quoi il sera dit « abstrait ». (Picoche, 1993 : 108)

Par opposition, l'objet désigné par un nom abstrait ne peut être matériellement perçu :

Le nom **abstrait** est celui qui désigne une propriété ou une qualité séparée par notre esprit du sujet auquel elle est unie, et considérée comme existant indépendamment de ce sujet : *Patience, épaisseur, durée, intensité, consternation*. (Grevisse, 1980 : 387)

La *Grammaire Méthodique du Français* évoque la difficulté de cerner les noms abstraits, qui ne se définiraient finalement que par opposition à ce qui est perceptible et regrouperait plusieurs types de verbes :

La distinction entre **noms concrets** et **noms abstraits** est la plus problématique. Sémantiquement, il est difficile de fonder cette dichotomie en termes suffisamment univoques, à moins d'identifier « concret » à tout ce qui peut être perçu par les sens. Dans la catégorie fourre-tout des **noms abstraits** se trouvent regroupés les noms de propriétés (*faiblesse*), de processus (*destruction*) et de relation (*infériorité*), généralement dérivés de verbes et d'adjectifs, et comme tels non comptables (bien qu'ils puissent souvent être employés comme comptables avec un sens concret : *avoir une grosseur à l'âme – étudier une construction grammaticale – une rareté = un objet rare – des rondeurs = des formes rondes*). (Riegel, Pellat et Rioul, 2015 : 326 (4^e éd.)).

Un examen de l'index des noms communs apparaissant plus de 5 000 fois dans le corpus laisse à l'analyste l'impression que la grande majorité des noms communs sont des noms abstraits : *union, ensemble, condition, nation, volonté, initiative, sécurité, soutien, développement, responsabilité, occasion, solution, avenir, défense, autorité, priorité, aide, politique, communauté, lutte, processus, solidarité, projet, effort, affaire, objectif, œuvre, élément, sujet, relation, raison, engagement, coopération, décision, intérêt, paix, idée, enjeu, principe, problème, etc.*

Pour confirmer cette impression, j'ai souhaité établir des relevés quantitatifs permettant de cerner l'importance des noms abstraits. Pour ce faire, j'ai pris appui sur

l'examen des suffixes *-isme, -tion, -té, -ance, -ence, -ment* et *-ie* (Brunet, 1981 ; Lethier, 2022 : 35), traditionnellement envisagés comme des marques de l'abstraction. Méthodologiquement, j'ai utilisé les possibilités offertes par le langage CQL pour construire une requête permettant d'identifier les formes correspondant à des noms communs se finissant par les suffixes indiqués supra. En langage CQL, cette requête se formalise ainsi :

[frpos="NOM" & frlemma=".*isme|. *té|. *tion|. *ance|. *ence|. *ment|. *ie"]

Ont été identifiés 4 832 lemmes³⁸ répondant à cette requête ; le tableau ci-après présente les noms communs présents plus de 300 fois dans le corpus.

Tableau 19 - Lemmes des noms communs du corpus se terminant par *-isme, -ion, -té, -ie, -ance, -ence* et *-ment*

frlemma	F	frlemma	F	frlemma	F	frlemma	F
développement	12914	diversité	1743	sentiment	831	excellence	502
action	9585	mondialisation	1732	opportunité	823	instance	501
question	9249	qualité	1711	règlement	822	multilatéralisme	500
sécurité	8899	environnement	1677	série	816	stabilisation	497
coopération	8344	intervention	1597	sanction	807	coalition	495
relation	6461	renforcement	1582	participation	755	évaluation	495
gouvernement	6431	collectivité	1573	industrie	754	département	490
situation	5159	conviction	1564	francophonie	749	invitation	487
engagement	5115	changement	1532	finance	748	intention	478
nation	4739	gestion	1529	délégation	747	dynamisme	473
communauté	4173	efficacité	1523	communication	746	exportation	459
moment	4162	information	1517	agence	742	sortie	458
négociation	4124	influence	1515	reconstruction	733	civilisation	457
présidence	4119	instrument	1513	cohérence	713	prospérité	453
organisation	3928	protection	1510	adaptation	704	attractivité	448
solidarité	3446	préoccupation	1482	alliance	703	proximité	448
responsabilité	3444	mobilisation	1475	rayonnement	682	élaboration	446
priorité	3426	fonction	1469	transparence	682	réaction	445
société	3335	attention	1390	reconnaissance	681	interrogation	442
côté	3311	mouvement	1389	modernisation	678	consultation	436
volonté	3161	direction	1386	immigration	675	implication	434
condition	3133	expérience	1386	actualité	673	émergence	427
partie	3021	mécanisme	1379	génération	670	prolifération	416
population	3003	enseignement	1378	régulation	668	représentation	413
capacité	2945	conséquence	1372	amélioration	667	circulation	412
autorité	2924	éducation	1367	document	664	destination	411

³⁸ Ces noms abstraits, dans mon corpus, représentent donc 20,3 % des occurrences de la catégorie des noms communs.

traité	2905	événement	1327	application	660	rapprochement	410
solution	2851	activité	1324	réalisation	650	tendance	409
conférence	2833	urgence	1323	réconciliation	647	utilisation	407
institution	2700	exigence	1305	immigration	641	lancement	401
proposition	2659	association	1300	égalité	640	inégalité	400
croissance	2555	transition	1295	réduction	637	circonstance	394
démocratie	2497	intégration	1287	échec	630	préservation	393
vie	2486	administration	1285	obligation	629	absence	386
économie	2470	disposition	1280	relance	620	tragédie	384
diplomatie	2469	orientation	1252	différence	619	réchauffement	379
formation	2423	détermination	1250	indépendance	614	satisfaction	372
financement	2354	violence	1246	convergence	609	notion	371
présence	2329	déclaration	1228	assistance	603	maladie	370
ambition	2324	chance	1195	ratification	601	autonomie	368
parlement	2268	compétence	1151	aspiration	599	science	355
élargissement	2198	promotion	1147	traitement	599	avance	348
position	2191	conscience	1125	attachement	597	destruction	345
contribution	2181	identité	1114	augmentation	595	dignité	345
liberté	2152	comité	1108	légitimité	594	libération	344
élément	2150	établissement	1081	production	594	spécificité	344
création	2144	coordination	1072	tradition	593	exception	341
énergie	2075	convention	1026	concurrence	591	observation	340
opération	2061	gouvernance	1023	référence	581	unanimité	339
investissement	1998	vocation	990	personnalité	580	émotion	337
construction	1991	unité	971	monnaie	572	recommandation	334
santé	1975	innovation	968	conception	571	vérité	334
réalité	1970	fonctionnement	944	opposition	566	été	331
confiance	1964	souveraineté	911	mobilité	558	existence	329
difficulté	1926	majorité	908	modalité	552	transformation	328
voie	1916	adoption	897	définition	550	accompagnement	322
importance	1907	préparation	896	dérèglement	544	crédibilité	322
résolution	1852	technologie	879	humanité	541	médicament	320
stabilité	1834	tourisme	875	compétitivité	535	affirmation	318
puissance	1816	pauvreté	874	manifestation	533	séance	317
nécessité	1786	université	874	garantie	532	permanence	316
stratégie	1777	concertation	867	décennie	510	exposition	312
élection	1776	déplacement	859	évidence	510	collaboration	306
évolution	1773	possibilité	852	révolution	510	tentation	305
terrorisme	1759	connaissance	848	constitution	508	vitalité	304
				prévention	503	mutation	301

La première remarque appelée par ce tableau est d'ordre méthodologique : cet index contient peu de bruit. Outre deux éléments mal étiquetés grammaticalement (*été* renvoie au participe passé du verbe *être* et l'adverbe *Evidemment* a été considéré par le logiciel comme un nom du fait de sa position initiale dans une phrase), si l'on considère les noms abstraits comme *immatériels* et/ou *non-comptables*, seuls une douzaine de noms sont ambigus. Il s'agit, d'une part, d'éléments écrits (*traité, règlement, document, invitation*) qui, s'ils sont matériellement existant, peuvent être considérés comme des noms concrets. Une autre catégorie concentre les noms *député, personnalité* et *invité*. Là encore, s'ils désignent une ou des personnes en particulier, ils pourraient relever du concret, tout comme les noms *industrie* et *université* qui seraient considérés comme concrets s'il s'agissait d'établissements ou d'entreprises précis. Les noms *vie* et *instrument* suivent la même logique : ils sont abstraits s'ils ne traitent pas d'un élément en particulier (*des vies enlevées* = des êtres humains tués vs. *la vie*, par exemple).

On notera qu'un grand nombre des noms présents dans le tableau sont construits par dérivation de verbes (il s'agit plus particulièrement de noms dont le suffixe est *-ion* ou *-ment* : *développement, gouvernement, coopération, négociation, engagement, proposition, élection, institution, élargissement, sanction, intervention, financement, formation, investissement, contribution, déclaration, construction, évolution, création, changement, préoccupation, etc.*) ou sont dérivés d'adjectifs (avec majoritairement en *-té*, mais pas uniquement : *communauté, responsabilité, terrorisme, capacité, croissance, diplomatie, difficulté, réalité, confiance, stabilité, nécessité, importance, efficacité, souveraineté, possibilité, diversité, fermeté, égalité, légitimité, etc.*).

Il est par ailleurs intéressant de noter qu'un grand nombre de ces noms abstraits sont féminins, ce qui est une des caractéristiques des langues indo-européennes : les noms abstraits, notamment issus du latin, sont majoritairement de genre féminin (Le Bourdellès, 1996).

Si l'on peut faire le constat quantitatif du primat des noms abstraits, dans quelle mesure contribue-t-il à éclairer le type de discours dont relève le discours du MAE ? Cet indicateur quantitatif me semble à manier avec précaution. Si, selon C. Le Bart, le discours politique aurait une appétence pour le vocabulaire abstrait, puisque les « termes vagues » autoriseraient une polysémie permettant de s'ajuster « à la diversité des attentes provenant des multiples publics » (1998 : 110), on pourra lui opposer que dans de

nombreux corpus de discours institutionnel en contexte d'austérité (Buhler, 2016) la même attraction pour les noms abstraits a pu être observée. Dans les deux cas, il semblerait qu'il y ait consensus pour considérer que le vocabulaire abstrait permet d'éviter des termes trop « techniques » et laisser à la charge du lecteur/de l'auditeur d'interpréter des termes plus lâches. Le vocabulaire abstrait présenterait ainsi l'avantage, tant du côté du discours politique que du discours institutionnel, d'être moins engageant. Une analyse plus fine des noms abstraits employés dans le corpus s'impose donc.

3.4.2 Les sous-catégories des noms abstraits

Il est possible de classer une grande partie de ces noms communs abstraits en plusieurs grandes catégories :

- Une première catégorie de noms abstraits, la plus représentée en termes de nombre de types³⁹, concerne la politique dont on repère :
 - (a) les grands domaines : *économie, santé, environnement, éducation, enseignement, finance, etc.*,
 - (b) les modalités d'exercice : *gouvernement, situation, action, négociation, responsabilité, élection, parlement, démocratie, institution, stratégie, administration, gestion, mobilisation, orientation, présidence, etc.* ;
 - (c) les grandes thématiques de la politique internationale : *sécurité, développement, relation, coopération, terrorisme, diplomatie, opération, protection, mondialisation, souveraineté, coalition, coordination, immigration, bombardement, déploiement, etc.*

Cette isotopie semble complétée par des noms d'actes et de documents destinés à asseoir certaines décisions, tels que le *traité*, la *résolution*, le *règlement*, la *recommandation*, ou encore la *ratification*.

Une deuxième catégorie correspond aux noms appartenant au champ sémantique du dialogue ou du discours : *proposition, réaction, explication, argument, consultation, conversation, médiation, introduction, clarification, conversation, etc.*

Une troisième catégorie réunit les groupes d'individus à différentes échelles, de *député* à *l'humanité*, en passant par des noms collectifs (Lecolle, 2019) tels que la *nation*,

³⁹ Par opposition au « token », c'est-à-dire au nombre d'occurrences.

la *communauté*, la *population*, la *société*, la *collectivité*, l'*association*, le *comité*, la *majorité* ou encore la *civilisation*.

Une quatrième catégorie regroupe les noms spatiaux et temporels : *moment*, *événement*, *échéance*, *élargissement*, *direction*, *destination*, etc.

Il me semble pertinent de distinguer de cette précédente catégorie les noms évoquant l'évolution (et son contraire, la stagnation) que l'on sait être particulièrement symptomatique du discours néolibéral (Mayaffre, 2021) : *mouvement*, *changement*, *transition*, *modernisation*, *transformation*, *progression*, *adaptation*, *renovation*, *redressement*, *renouvellement*, etc.

On notera que les termes de cette catégorie font systématiquement l'objet d'un cadrage positif :

Extrait 3.066 - Déclaration de M. Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, sur la défense de la diversité culturelle, la francophonie et la promotion du développement culturel des pays du Sud, à Paris, devant la Commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, le 12 mars 2003.

Symétriquement à notre effort de présence à l'étranger, on peut se réjouir de la reprise de l'accueil d'étudiants étrangers en France. L'assouplissement des règles de délivrance des visas, l'internationalisation des établissements et le **renforcement** du dispositif des bourses a permis un net **redressement** de la situation. 196 400 étudiants ont pu être accueillis en 2002, soit une **progression** de plus de 30 % en trois ans.

Une sixième catégorie est relative aux valeurs auto-proclamées par le représentant du ministère, comme l'*engagement*, l'*autorité*, la *volonté*, la *solidarité*, la *capacité*, la *croissance*, la *conviction*, la *qualité*, la *chance*, l'*efficacité*, l'*unité*, le *renforcement*, la *détermination*, l'*intégration*, la *reconstruction*, la *compétitivité* ou encore l'*intégrité*.

Une septième catégorie repérable est celle de l'isotopie de l'échelle ou de la mise en relation : *position*, *priorité*, *importance*, *opposition*, *possibilité*, *tendance*.

Une huitième catégorie renvoie aux émotions : *émotion*, *sentiment*, *sensibilité*, *espérance*, *fierté*, *conviction*, *aspiration*, *envie*.

Enfin, une neuvième catégorie me semble pertinente à être créée afin de regrouper les noms abstraits vagues exprimant la difficulté : *question*, *situation*, *problème*, *difficulté*.

La première catégorie de noms abstraits pourrait légitimement être l'indice d'une consistance politique des thématiques du discours du MAE.

3.4.3 L'expression vague de la difficulté

Ainsi que je viens de le dégager, parmi les noms abstraits de mon corpus, figure un nombre important de noms abstraits vagues exprimant la difficulté, présentant les mêmes caractéristiques que ceux décrits par M. Veniard (2008) dans un autre genre de discours (les rapports d'investigation et d'orientation éducative). S'intéressant aux formes *problème* et *difficulté*, M. Veniard remarque que :

« [...] d'un point de vue sémantique, c'est justement ce caractère vague, phénomène que l'on peut reformuler par un sens référentiel faible et un grand pouvoir de capture extensionnelle, qui est intéressant. » (Veniard, 2008 : §1)

Citant les travaux de S. Branca-Rosoff et V. Torre, et de M. Veniard, on remarque que le référent de ce type de mot n'est pas « un objet, ou une personne, mais une proposition que l'on pourrait paraphraser souvent par la formule : *que X fasse ça est un problème* » (Branca-Rosoff, Torre, 1993 : 115).

Les formes à haute fréquence *question*, *situation*, *problème* et *difficulté*, observées dans le corpus, répondent à ces caractéristiques et semblent participer à caractériser le discours du MAE. On notera, dans les extraits ci-après, la façon dont ces termes vagues précèdent des phénomènes extrêmement diversifiés (le changement climatique, l'immigration, la sécurité, l'agriculture, la place des pays pauvres dans les échanges commerciaux) qui sont construits comme des problèmes appelant la mise en œuvre d'une réflexion et d'une réaction. On prêtera attention sur la notion de difficulté très souvent surreprésentée dans les cotextes gauches et droits dans le tableau de concordance, par d'autres constructions lexicales, comme si les termes *question* et *problème* nécessitaient d'être remotivés :

Extrait 3.067 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, sur le rôle des régions au sein de l'Union européenne, à Paris le 16 mai 2013.

La France va se porter candidate pour accueillir en 2015 ce que l'on appelle la « Cop-Climat », c'est-à-dire la conférence qui doit, après Copenhague, Kyoto et d'autres, essayer d'apporter des réponses à la **grande question du changement climatique**. Nous avons une chance d'être retenus puisque nous sommes les seuls candidats, ce qui d'ailleurs n'est pas simplement dû au hasard mais probablement à la difficulté de la tâche qui fait que l'on ne se bouscule pas pour accueillir cette grande conférence alors que c'est nécessaire. Pourquoi ne se bouscule-t-on pas ? Parce que le problème est très

difficile et les indications que prochainement va nous donner le GIEC sur la réalité climatique vont être encore bien plus mauvaises que ce qui était déjà malheureusement escompté. Et puis on ne se bouscule pas parce que c'est très difficile d'obtenir un consensus.

Extrait 3.068 - Déclaration de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, et interviews dans 'O Globo' et à 'Globonews' le 4 février 2004 à Brasilia, sur les relations franco-brésiliennes.

Celso⁴⁰ l'a dit avant moi, mais je partage évidemment sa conviction, nous devons avancer sur **tous les sujets, y compris ceux qui sont difficiles**, c'est-à-dire sur le **sujet de l'agriculture**, c'est **un sujet sensible** qui touche à nos modes vie comme à nos économies. L'Europe fait des efforts, vous le savez. Une réforme de la Politique agricole commune est actuellement en cours au sein de l'Union européenne, mais nous voulons aller plus loin, reprendre les discussions après Cancun. Le G20 est aujourd'hui pour nous un interlocuteur à part entière et nous voulons promouvoir un esprit de dialogue. Nous sommes convaincus que dans ce contexte nous parviendrons à surmonter les **difficultés**.

Extrait 3.069 - Conférence de presse de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur la lutte contre le terrorisme au Mali et sur la situation en Syrie, à Bamako le 2 mai 2016.

Si on n'a plus d'espoir à l'intérieur du continent africain alors on va essayer d'espérer quelque chose mais qui est sans doute sans réponse plus loin. Alors, si nous voulons traiter cette **question de l'immigration**, il faut aussi répondre à la **question de la sécurité** des pays concernés et à leurs demandes et à leurs souhaits pour que les conditions de leur développement leur soient assurées. C'est leur intérêt, c'est notre intérêt.

Extrait 3.070 - Déclaration de M. Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur le financement du développement, la représentation et la participation des pays en développement à la Banque mondiale et au FMI, Dubaï, le 22 septembre 2003.

Au surplus, nous faisons ce constat au lendemain de l'échec de la Conférence de Cancun et nous savons que le **problème de la place des pays pauvres dans les échanges commerciaux** est un élément essentiel de leur développement.

Nous devons donc améliorer l'efficacité de notre aide : c'est indispensable mais non suffisant. Les besoins sont considérables, et ce qui a été promis à Monterrey ne suffira pas.

⁴⁰ Celso Amorim était ministre des Affaires étrangères du Brésil entre 2003 et 2010.

Le discours du MAE apparaît ainsi être un discours construisant en *problème*, en *question* tout phénomène (socio-économique, géopolitique, environnemental) : les constructions (« le problème de X » ; « la question de X » ; « le sujet de X ») charrient avec elles la complexité du phénomène et les construisent en évidences partagées, notamment grâce à une utilisation du déterminant défini. Si la difficulté est martelée dans le discours du MAE, on notera le caractère tout aussi vague de la mise en mots des avancées d'un « sujet difficile » dans l'extrait suivant :

Extrait 3.071 - Conférence de presse de M. Michel Barnier, ministre délégué aux Affaires européennes, sur le dialogue national pour l'Europe, et sur les progrès de la négociation sur la réforme des institutions communautaires dans le cadre de la CIG, Paris le 12 février 1997.

Il ne peut pas y avoir d'élargissement, de réussite pour l'élargissement s'il n'y a pas préalablement une vraie réforme de l'Union. Cette vraie réforme se traduira, en particulier, sur les mécanismes qui assureront l'efficacité du fonctionnement de l'Union européenne quand cette Union aura vingt ou vingt-cinq membres. Je parle là de la question de la pondération, de l'autorité et de la force de la Commission. **Je dirai simplement** sur ces deux **sujets difficiles** que les choses avancent moins mal que nous pouvions le craindre. **Je ne peux pas en dire plus** car ce sont des **questions extrêmement sensibles**, et rien ne sera définitif avant Amsterdam sur ces questions institutionnelles. **Je dis simplement** qu'on avance, qu'on est sorti du blocage, de l'idéologie des uns et des autres, pour **poser les vrais problèmes**.

3.4.4 Emotions et noms communs

Si j'ai déjà insisté sur le primat des émotions euphoriques au détriment des émotions dysphoriques (voir 3.2.3), je souhaite ici rendre compte de l'observation selon laquelle l'expression de l'émotion semble varier en fonction de l'événement provoquant la prise de parole.

Dans le cadre de rituels discursifs épidiectiques, et plus particulièrement les cérémonies d'hommage, le siège expérimentant l'émotion est explicitement construit comme étant le locuteur :

Extrait 3.072 - Déclaration de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, en hommage à l'action et à l'œuvre de l'écrivain Aimé Césaire, Paris le 17 avril 2008.

C'est avec respect, **émotion** et **gratitude** que **je salue** la mémoire d'Aimé Césaire, poète et dramaturge inspiré de la négritude qui aura illustré la vocation de notre pays à l'universalisme et ses liens profonds avec la Caraïbe, les Antilles et le continent africain. Pour nous tous, le message d'Aimé

Césaire, c'est d'abord une invitation à ne jamais succomber aux tentations du repli.

Par tous les combats qu'il mena pour l'humanité, Aimé Césaire fut, comme il le souhaitait, dans ses premiers "Cahiers du retour au pays natal", "un homme juif, un homme cafre, un homme hindou de Calcutta, un homme de Harlem qui ne vote pas". Souhaitons qu'il reste, comme il le voulait, pour tous nos compatriotes martiniquais, "un initiateur et un ensemencement".

Lors de déclarations liées à des situations de crise, telles que des attentats, le *je* se fait la source explicite de l'émotion ; la charge affective se déploie également par l'utilisation d'adjectifs affectifs (*terrible, odieux, révoltant*), se colorant en contexte d'une valeur axiologique négative, venant renforcer les traits déjà contenus par des formes telles que *crime* ou *attentat*.

Extrait 3.073 - Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur l'attentat dans un café de Marrakech, Paris le 28 avril 2011.

C'est avec une très vive émotion que j'ai appris le terrible attentat qui a eu lieu aujourd'hui dans un café sur la place Djemaa el-Fna à Marrakech faisant de nombreux morts et blessés parmi lesquels des Français.

La France condamne avec la plus grande fermeté cette attaque terroriste **barbare** que rien ne saurait justifier. Un acte aussi **odieux** ne peut que susciter l'indignation et une condamnation sans réserve.

Toute la lumière doit être faite sur ce crime **révoltant**, les responsables poursuivis, jugés et punis.

Nos pensées vont d'abord aux familles et aux proches des victimes de toutes les nationalités, auxquels nous présentons nos condoléances, aux blessés, que nous assurons de toute notre sympathie, et aux autorités marocaines, auxquelles la France exprime sa totale solidarité dans ces circonstances **tragiques**.

Notre ambassade au Maroc, notre consulat général à Marrakech et le centre de crise du ministère mettent tout en œuvre pour apporter l'assistance nécessaire à nos compatriotes.

D'autres familles d'événements semblent participer à modifier la construction de la source expérimentant l'émotion. On prêtera ainsi attention à la façon dont, dans une déclaration faisant suite aux résultats des élections au Chili, l'émotion n'apparaît pas prise en charge par le seul locuteur ; il s'agit d'une émotion partagée, présentée comme le fait de la « France » entière. Une séquence de représentation du discours « autre » renforce la dimension partagée de l'émotion (« comme le Premier ministre Lionel Jospin lui a écrit aussitôt, comme il lui a dit par téléphone, un moment très émouvant ») : ce faisant, l'émotion apparaît de rigueur, puisqu'elle est partagée par tous, y compris par un tiers.

Extrait 3.074 - Déclaration de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, en réponse à une question d'actualité sur les élections présidentielles au Chili et sur l'éventuel retour du général Pinochet dans son pays, à l'Assemblée nationale le 18 janvier 2000.

Les élections présidentielles au Chili **ont été suivies** dans le monde entier, avec une extrême attention et, en France, **avec** une grande attention et **une émotion** particulière, d'autant que le premier tour avait donné lieu à un résultat très serré et, au second tour, c'est M. Lagos qui a été élu avec 51,31 % des suffrages ; il est le troisième président élu depuis le retour à la démocratie, après deux présidents démocrates chrétiens. Ricardo Lagos a été un proche conseiller du président Allende et il s'est battu ensuite avec courage et constance pour le rétablissement de la liberté et de la démocratie au Chili. Vingt-sept ans après les événements que vous rappeliez, son élection marque, **comme le Premier ministre Lionel Jospin lui a écrit aussitôt, comme il lui a dit par téléphone,** un moment très **émouvant** pour tous ceux qui ont accompagné le combat du Chili, pour la reconquête de ses libertés démocratiques.

On retrouve les mêmes ressorts de communion des voix et des émotions dans la déclaration prononcée à l'occasion de la remise d'un rapport et dans laquelle l'émotion est présentée comme étant partagée, commune au locuteur et à son interlocuteur (« je partage avec vous une certaine fierté »). Ici encore, la construction de la mise en scène du caractère partagé de l'émotion précède une séquence d'une représentation d'un discours « autre » (« nous disions, avec Thierry Mandon, que ce n'est pas un rapport de plus... »).

Extrait 3.075 - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur le rayonnement de l'enseignement supérieur français dans le monde, à Paris le 26 septembre 2016.

J'en profite, cher Jean⁴¹, pour vous remercier pour ce que vous faites à la tête de France Stratégie. **Je veux vous dire aussi que je partage avec vous une certaine fierté** d'avoir pu mettre en place cet outil de prospective, le nom a changé, – c'était le commissariat général à la prospective – et maintenant, c'est France Stratégie. Je regarde régulièrement les productions de France Stratégie, elles sont de très bon niveau et très utiles pour les décideurs publics. C'est la raison pour laquelle nous disions, avec Thierry Mandon, que ce n'est pas un rapport de plus que l'on met sur une étagère. Il faut que tous les acteurs publics ou privés, tous ceux qui sont acteurs de la société française et de son avenir, n'hésitent pas à aller chercher de la matière pour sortir des sentiers battus et des répétitions argumentaires qui sont souvent très pauvres. Il y a là de la richesse, du contenu et des données.

⁴¹ Jean Pisani-Ferry, Commissaire général de France Stratégie (service du Premier ministre, chargé d'améliorer l'action publique)

3.5 Une fonction du discours du MAE : un discours du « dire »

Ces quelques éléments d'observation sur le vocabulaire, et plus particulièrement sur les noms communs et les verbes les plus fréquents du corpus, permettent de constater que le discours des représentants du ministère des Affaires étrangères français semble s'approcher plus certainement des caractéristiques du discours institutionnel, définies en amont, que de celles du discours politique. En effet, les prises de position personnelles sont fortement atténuées, voire inexistantes, et si l'objectif est d'asseoir la légitimité du ministère et, par extension, celles du Gouvernement et du chef de l'État, la manière de procéder reste empreinte d'un lissage du discours.

Par ailleurs, le vocabulaire observé montre également que le discours des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État présents dans le corpus, est un discours construit sur le *dire*. Les prises de parole rapportent d'autres prises de parole (publiques ou non), les commentent, les analysent, les mettent en parallèle avec d'autres, *etc.* Communiquer au nom du ministère des Affaires étrangères, c'est dire que l'on communique, que l'on s'exprime, que l'on agit par la parole.

Extrait 3.076 - Entretien de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, avec la presse américaine, sur la position de la France et de l'Union européenne face à la situation en Sierra Leone, dans la région des Grands lacs et en République démocratique du Congo, l'euro, la prochaine présidence française de l'UE, les relations franco-américaines, les relations franco-russes et la situation du Sud Liban, Paris le 10 mai 2000.

Nous avons donc dit ce que **nous devons dire**, je crois que nous avons eu raison **de le dire** et je ne pense pas que cela mette en péril de quelques façons la relation franco-russe. Elle ne peut pas être fondée sur le fait que les Français sont obligés d'approuver ce que font les Russes. C'est d'une autre nature et cela ne veut pas dire du tout que nous négligeons cette relation, elle est très importante pour nous mais c'est une relation où nous devons être capables **de dire** les choses surtout si nous pensons que les Russes se trompent. Lorsque l'on **parle** de la Tchétchénie, nous avons **parlé** dans des termes durs, mais pas dans des termes agressifs par rapport à la Russie. Le fond du raisonnement est de **dire** à la Russie qu'elle se trompe.

Le discours du ministère des Affaires étrangères est ensuite un « dire du travail à faire ensemble », du travail fait ensemble. En effet, le vocabulaire du travail est fortement présent (*travailler, négocier, conduire, renforcer, etc.*). Il participe à valoriser l'action menée par le ministère ou le gouvernement tout entier, de mettre en avant les démarches accomplies à la fois pour convaincre les autres pays de la pertinence de ces décisions

et de ces actes, mais également pour montrer aux citoyens que les ministres travaillant sous la gouvernance du Président élu-sont compétents et légitimes dans leurs fonctions.

Extrait 3.077 - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur sa nomination au quai d'Orsay, Paris le 16 novembre 2010.

C'est ce travail que, je l'espère, nous **ferons ensemble**, sans oublier ce que nous sommes, car devant ces défis, nous sommes tous exactement les mêmes. Chacune et chacun a autant d'importance dans la mission à accomplir. Alors, ce que je souhaite vraiment, c'est qu'**ensemble**, avec vos compétences rappelées il y a un instant, avec votre détermination et avec votre amour du pays, nous porterons les couleurs de la France et les couleurs de sa diplomatie.

Les mots *coopération* et *collaboration* font partie des cooccurrents du mot *travail*. S'ils semblent proches, leurs définitions diffèrent. En effet, la coopération consiste à élaborer une réflexion commune en mettant à profit les spécificités de chacun pour faire avancer un projet ; la collaboration, quant à elle, désigne une répartition des tâches dans un but commun : chacun travaille de son côté, puis les différents éléments sont mis en commun.

Les tableaux ci-après présentent les cooccurrents de *coopération* et de *collaboration* :

Tableau 20 - Cooccurrents de coopération dans le corpus (formes graphiques)

Occ	Fréq	Co-Fréq	Indice	DistMoy	Occ	Fréq	Co-Fréq	Indice	DistMoy
renforcée	970	303	312.3004	0.44554454	Educative	156	51	54.6237	1.6666666
bilatérale	1050	310	310.7731	0.4903226	Décentralisées	74	40	54.093	0.225
matière	7443	630	286.1156	2.5968254	Une	167156	2982	53.3758	3.0613682
policière	198	160	259.4819	0.60625	partenariat	3892	195	52.6793	4.8871794
régionale	1753	321	249.706	0.5451713	dispositif	2050	133	48.1764	1.8571428
domaine	6014	525	244.9063	3.9657142	formes	934	91	47.3589	2.6043956
coopération	11957	729	242.4556	5.951989	Tribunal	343	59	45.166	3.440678
Culturelle	2744	371	239.3724	1.5525607	défense	5796	227	43.6068	4.444934
domaines	3182	363	208.5228	3.862259	militaire	4250	188	43.2879	1.5744681
développement	18257	837	197.9639	3.8339307	exemplaire	603	68	39.6683	2.985294
avec	77212	2078	185.2455	2.9061599	échanges	3623	165	39.6483	5.2363634
judiciaire	614	175	172.934	1.2285714	coopérations	1234	93	39.1414	5.827957
et	358114	6767	169.0684	3.9506428	champ	796	76	39.1162	3.1842105
scientifique	751	180	162.8424	1.95	services	3315	155	38.6176	3.3935485
Renforcer	4126	347	157.3109	2.5994236	permanente	629	68	38.4972	1.4411764
étroite	1056	185	140.7926	0.9837838	La	36500	794	37.6826	3.1801007

internationale	15217	643	135.9825	1.2612753	réforme	4182	175	37.3633	3.9314287
de	780586	15917	127.0	3.2964754	économique	10286	309	36.5725	2.987055
la	495878	10527	127.0	2.9354992	amitié	2234	121	36.2774	3.570248
notre	37496	1929	127.0	1.6319337	Notre	3773	161	35.4302	2.2298136
entre	29402	1478	127.0	1.9790257	instruments	1186	86	35.0364	3.3488371
décentralisée	655	579	127.0	0.04835924	pleine	1022	79	34.1613	1.2405063
renforcées	655	498	127.0	0.070281126	également	12685	350	34.1362	4.757143
franco-allemande	1164	176	122.6442	0.5625	approfondir	514	58	33.9977	2.5344827
transfrontalière	151	86	118.073	0.19767442	pénal	226	42	33.8758	4.3095236
actions	3715	282	117.0982	2.70922	action	11423	317	31.4475	4.11041
technique	1349	176	111.5683	2.5852273	renseignement	338	46	30.7587	5.195652
dans	131530	2751	109.8689	3.961105	acteurs	3511	145	30.5657	3.8551724
renforcement	2341	209	100.0882	3.1435406	secteurs	1464	89	30.5306	4.258427
structurée	120	70	97.3407	0.028571429	assouplissement	105	30	30.4843	2.4333334
cadre	9863	430	95.5075	3.8790698	champs	226	39	30.2333	2.5641026
française	12527	491	93.0262	1.9572301	polices	56	24	29.562	2.75
universitaire	494	107	92.2096	1.5327103	locales	1494	88	29.2214	5.375
programmes	1777	176	91.6843	2.6363637	culturel	1617	91	28.7403	5.6703296
développer	3210	231	91.5498	3.5194805	industrielle	552	54	28.6048	2.0185184
projets	5436	301	90.778	3.1827242	euro-méditerranéenne	135	31	28.2376	1.1612903
nos	37193	973	81.1582	4.077081	pays	60451	1136	28.1683	4.840669
collectivités	1978	167	76.6026	5.39521	multilatérale	435	48	27.8641	0.9791667
active	822	104	65.0605	1.3173077	Développement	683	58	27.4312	3.7586207
interministériel	310	68	59.3864	2.3823528	instrument	877	65	27.2601	3.6

Tableau 21 - Cooccurrents de collaboration dans le corpus (formes graphiques)

Occ	Fréq	Co-Fréq	Indice	DistMoy	Occ	Fréq	Co-Fréq	Indice	DistMoy
étroite	1056	97	181.6669	0.13402061	manifestés	30	2	3.9756	4.5
avec	77212	226	95.2153	1.3849558	direction	2125	7	3.9469	6.0
entre	29402	90	39.8918	1.5111111	complice	33	2	3.8919	0.0
en	222585	221	20.2084	2.760181	COI	200	3	3.8285	3.6666667
fructueuse	134	8	14.1468	0.625	coopération	11957	17	3.826	3.7058823
et	358114	281	12.5892	4.491103	qualité	2274	7	3.7682	2.142857
domaine	6014	21	11.001	3.7142856	français	13307	18	3.7518	5.4444447
notre	37496	53	10.2963	2.1509433	réussie	216	3	3.7303	0.0
ministère	4681	18	10.1979	2.6666667	Education	217	3	3.7245	3.6666667
parfaite	253	7	10.0994	0.85714287	poursuivre	3136	8	3.6723	3.0
une	167156	145	9.4827	2.062069	exemplaire	603	4	3.5862	0.75
autorités	5116	17	8.7331	4.470588	services	3315	8	3.5127	1.75
Cette	7985	20	8.0819	2.8	saoudiennes	51	2	3.5116	1.5
renforcer	4126	14	7.4282	2.2142856	IRD	52	2	3.4947	3.5

acteurs	3511	13	7.3773	3.0	remercier	1811	6	3.4743	3.6666667
péruvienne	20	3	6.8611	3.3333333	françaises	4275	9	3.4487	4.3333335
collaboration	455	6	6.8371	5.6666665	COP20	60	2	3.3704	3.0
fruit	294	5	6.3296	2.0	transit	287	3	3.3699	5.0
OIM	31	3	6.267	1.6666666	Abeba	66	2	3.2878	3.0
partenaires	7925	17	6.0616	2.8823528	Addis	70	2	3.2369	3.5
travaille	1145	7	5.6482	1.5714285	opérationnelle	328	3	3.202	1.6666666
établie	189	4	5.5404	1.25	Notre	3773	8	3.1483	2.625
excellente	430	5	5.5236	0.0	avère	79	2	3.1324	4.0
bonne	5189	13	5.4998	1.2307693	Attendons	80	2	3.1216	3.0
japonais	218	4	5.2956	4.5	Drian	359	3	3.0889	3.6666667
TPIY	67	3	5.2452	3.3333333	active	822	4	3.0841	1.75
trilatérales	8	2	5.1638	0.0	organismes	375	3	3.0345	3.3333333
Musée	72	3	5.1508	1.6666666	spatial	97	2	2.9557	2.5
collectivités	1978	8	5.0578	4.875	Chine	4075	8	2.9368	3.5
ministères	605	5	4.8104	2.4	lancer	927	4	2.8927	4.5
réjouis	1084	6	4.6818	2.6666667	Christophe	107	2	2.8715	3.5
travailler	5355	12	4.6556	1.75	préparé	440	3	2.8361	2.3333333
la	495878	311	4.5725	3.4083602	renforcée	970	4	2.8211	0.0
Melhis	16	2	4.5329	1.5	bailleurs	457	3	2.7893	1.3333334
Unicef	16	2	4.5329	3.5	travailerons	119	2	2.7804	0.5
cette	59456	54	4.5128	3.1296296	identifier	464	3	2.7706	4.3333335
ONG	1823	7	4.3576	4.0	améliorée	122	2	2.7592	3.5
travaillé	1334	6	4.1855	2.1666667	prête	1011	4	2.756	3.75
pistes	446	4	4.0849	2.5	ouvrira	123	2	2.7522	2.5
les	288667	190	4.0469	4.294737	chinois	1026	4	2.7329	5.25

On peut remarquer que, lorsqu'on évoque la collaboration, on en parle de manière concrète. On explique avec qui l'on collabore (les *partenaires*, d'autres ministères, d'autre institutions comme le TPIY – Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie –, l'IRD – Institut de recherche pour le développement, *etc.*). On parle également de ce qui a été fait et ce qui va l'être, dans quelle(s) zone(s) géographique(s), *etc.* Cette collaboration est valorisée par des adjectifs tels que *fructueuse*, *parfaite* ou encore *excellente* :

Extrait 3.078 - Entretien de M. Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, avec Le Monde le 6 octobre 2005, sur l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Union européenne avec la Turquie et la Croatie et sur le futur sommet social européen.

Mme Del Ponte a fait des ouvertures en disant qu'il y avait une **collaboration pleine et entière de la Croatie avec le TPIY**. J'ai respecté cela. Nous avons

demandé un calendrier très précis pour vérifier pendant les prochains mois qu'il y aurait une **parfaite collaboration du gouvernement croate avec le TPIY**. Notre fermeté a été remarquée en Serbie, où nous observons un début d'effort. Mais tant que MM. Mladic, Karadzic, Gotovina (chefs de guerre serbes et croates) ne seront pas en prison, jugés et punis, il y aura toujours une suspicion.

Extrait 3.079 - Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur la coopération culturelle entre la France et l'Afrique du Sud, Johannesburg le 10 novembre 2011.

J'en veux aussi pour preuve la décision de l'Institut de se porter acquéreur de ses nouveaux locaux après des décennies de location, ainsi que le projet architectural moderne que nous inaugurons aujourd'hui. Il est le fruit d'une **collaboration fructueuse** entre la talentueuse équipe bordelaise de Christophe Hutin, représentée ici par Nicolas Hubrecht, et le cabinet sud-africain du Cap Carine Smuts, CS studio. Je tiens à rendre hommage à cette rénovation exemplaire : elle restitue la simplicité des matériaux bruts dans un esprit de responsabilité économique et écologique, mais aussi dans un souci d'ouverture, comme en témoigne cette vue magnifique sur le centre-ville et sur le pont Nelson Mandela, d'ailleurs éclairé par un artiste français, Patrick Rimoux.

Parallèlement, lorsque l'on parle de *coopération*, on le fait de manière plus idéale en évoquant les domaines concernés ou les types de coopération : la coopération est policière, culturelle, universitaire, économique, *etc.*, bilatérale, internationale, multilatérale ou décentralisée :

Extrait 3.080 - Déclaration de Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur le projet français pour l'Europe, à Madrid le 5 septembre 2005.

Les attentats de Madrid ont tragiquement démontré l'urgence d'un renforcement de la **coopération européenne** dans la lutte contre le terrorisme. Notre **coopération policière et judiciaire bilatérale** exceptionnelle préfigure d'ailleurs parfois les avancées dans le cadre du G5 et au niveau de l'Union, qu'il s'agisse de casiers judiciaires communs, du mandat d'arrêt européen, ou d'équipes communes d'enquête. Je suis convaincue que nous devons combiner les différents niveaux de réponse pour être efficaces, à 2, à 5, à 25 ou autre. Nous serons d'autant plus efficaces que nous saurons additionner les niveaux de réponse.

Extrait 3.081 - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur les relations entre la France et la Grèce, la crise des réfugiés et sur la situation en Syrie, à Paris le 20 avril 2016.

Nous avons aussi abordé d'autres sujets dans le domaine de la **coopération bilatérale**, dans le domaine **culturel**, dans le domaine de l'**éducation**, de la **recherche** et de l'**innovation**. La France et la Grèce sont des partenaires, ce sont des pays amis parce que nous partageons aussi des valeurs. Ces valeurs, ce sont celles qui nous ont conduits à être des Européens convaincus. Nous sommes des Européens convaincus. Nikos m'a dit qu'il croyait à l'Europe, moi aussi j'y crois, même si l'Europe a des défauts et qu'elle peut parfois nous décevoir. C'est aussi notre engagement commun à régler ensemble les problèmes de l'Europe, en aidant d'abord chaque pays à faire face à ses propres difficultés par la solidarité, que ce soit des difficultés financières, que ce soit des difficultés économiques ou des difficultés migratoires.

3.6 Discussion

Au terme de ce chapitre ayant fait émerger les principales régularités du discours du MAE, j'aimerais synthétiser mes principaux résultats en les faisant dialoguer avec l'état de l'art relatif au discours politique et du discours institutionnel. Cet exercice, bien que très périlleux, me semble important. Si l'objectif premier est bien de documenter les caractéristiques du MAE, il s'agit également de contribuer à une meilleure compréhension des frontières entre discours politique et discours institutionnel.

Dans un premier temps, je dresserai la liste des principaux traits observés dans le discours du MAE et m'attacherai à mettre en relief ses paradoxes.

Après les analyses menées dans ce chapitre, le discours du MAE semble être un discours à consistance verbale – un discours du *dire* – qui s'attache à dresser un bilan des actions menées, ou à faire état des actions en cours. Il s'agit de dire ce que l'on fait, de dire ce que l'on a dit ou ce que l'on va dire, voire de dire que l'on dit.

Les prises de parole des représentants du MAE sont également empreintes d'une grande abstraction, avec une forte proportion de noms abstraits désignant le domaine de la politique, le dialogue ou le discours, les individus, les lieux et les moments, l'évolution et la stagnation, les valeurs, les relations d'échelle, les émotions.

Ces dernières, uniquement euphoriques, prennent place dans un discours épideictique dans lequel ce qui est ressenti peut être porté par le locuteur lui-même (dans des cérémonies d'hommage ou dans des réactions à des situations de crises) ou partagé.

En termes d'énonciation, le discours du MAE apparaît comme un discours à dominante impersonnelle, avec l'emploi légèrement majoritaire du pronom *il*. Cependant, les autres pronoms personnels ne sont pas en reste, et en particulier le pronom

nous. Ce dernier présente une valeur avant tout englobante, qui contient en son sein le locuteur, mais également la France, le Gouvernement, l'Union européenne ou encore la communauté internationale. Seules les occurrences de « nous, le ministère » apparaissent comme polémiques, en opposition avec une autre entité.

Enfin, nous sommes face à un discours qui atténue. Par l'emploi de tournures euphémisantes (*aimer* au conditionnel pour exprimer une volonté, « je pense que » ou encore « même si » pour atténuer une contradiction), le discours du MAE tente de lisser ses propos en atténuant toute discordance qui pourrait avoir lieu entre le ministère lui-même et une autre institution.

Dans le chapitre 1, j'ai en effet mis en relief que si les enjeux pragmatiques et communicationnels de chacun de ces types de discours sont très largement documentés, les observables linguistiques formels qui permettraient de dresser les frontières apparaissent en comparaison moins évidents. Pour rappel, les locuteurs de prises de parole institutionnelles ont pour objectif d'asseoir la légitimité de l'institution et font face à deux types de contraintes. D'une part, ils doivent émettre un message univoque, sans aucune trace de potentiels conflits au sein de l'institution ou entre l'institution et d'autres instances. D'autre part, les énoncés produits doivent faire preuve de stabilité, c'est-à-dire se montrer constants et cohérents avec les prises de parole des autres ministres, du Premier ministre ou du président de la République. Il s'agit donc de produire un discours unifié, homogène et général à destination du grand public, de pouvoir anticiper les questions (des journalistes ou des élus du Parlement, par exemple), et d'être compréhensible et clair. Plusieurs procédés de communication sont utilisés pour lisser les voix intervenant dans l'écriture d'un discours et de masquer l'hétérogénéité narrative. Il s'agit notamment de procédés lexicaux et phraséologiques, ou grammaticaux, tels qu'une présence minimale de pronoms personnels, la construction d'un discours universel et abstrait, l'emploi de formes neutres, figées et stéréotypées pouvant s'appliquer à tous les discours de la même thématique.

Le discours politique, quant à lui, est un discours qui peut être rattaché à un individu, à une individualité. Il s'agit – selon les définitions auxquelles j'ai choisi de me référer dans le chapitre 2 – des prises de parole émises par des personnalités politiques dans l'exercice de leurs fonctions. La situation de communication peut permettre de reconnaître une prise de parole politique de manière plus systématique que son contenu.

Par ailleurs, sa construction est basée sur l'opposition à un adversaire. C'est un discours conflictuel, opposant deux camps, et souvent polarisé : il oppose *nous* à *ils* et crée ainsi un sentiment d'appartenance aux auditeurs ou aux lecteurs.

L'analyse du discours permet donc de déterminer le type de discours selon différents critères. Concernant les discours institutionnel et politique, certains de ces critères convergent, ainsi que je souhaite le mettre en avant dans le tableau ci-après :

Tableau 22 - Caractéristiques et enjeux des discours institutionnel et politique

	Discours institutionnel	Discours politique
Quel est l'objet concerné ?	- Le discours des institutions. L'institution correspond aux contraintes qui pèsent sur l'exercice de la fonction énonciative : « tout dispositif qui délimite l'exercice de la fonction énonciative, le statut des énonciateurs comme celui des destinataires, les types de contenus que l'on peut et doit dire, les circonstances d'énonciation légitimes pour un tel questionnement » (Krieg-Planque et Oger, 2010)	- Le discours « que tiennent les hommes et femmes politiques dans l'exercice de leurs fonctions. » (Le Bart, 1998), donc toutes les prises de parole d'une personnalité politique
Qu'étudie-t-on ?	- Les productions discursives, leur mode de construction	- Le discours politique doit être analysé non pas en tant que seul énoncé, mais pris dans une situation de communication : il faut prendre en compte la personne qui prend la parole et la situation de son énonciation.
Dans quel(s) objectif(s) ?	- Comprendre les idéologies de l'institution et les pratiques qui en découlent - Intérêt pour la question de la légitimation des institutions : quel(s)	- Comprendre les idéologies de la personne qui prononce le discours et de l'appareil dans lequel il s'inscrit (parti politique ou autre)

	<p>système(s) de contraintes pèse(nt) sur l'énonciation, sur la production des discours ? (Krieg-Planque et Oger, <i>op. cit.</i>)</p>	
<p>De quelle(s) manière(s) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie institutionnelle : étudier le langage permet « d'accéder à la production de sens dans le cadre de débats institutionnels » (Duchêne, 2004). Il s'agit de tenter de connaître le fonctionnement de l'institution par le langage employé. - Analyse du discours de l'autre : le discours est « une part constitutive de l'institution lui permettant d'exister et de se rendre visible » (Duchêne, <i>op.cit.</i>). Le discours permet de comprendre l'institution - Analyse de discours - Sociolinguistique - Sociologie - Sciences politiques - Sciences de l'information et de la communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du discours - Sciences politiques - Sociologie - Anthropologie - Sciences de l'information et de la communication - Histoire
<p>Que peut-on observer ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un processus de production propre à l'institution, à partir de codes tels que le temps de parole, le genre de la prise de parole, les formules préconstruites, <i>etc.</i> (Duchêne, <i>op. cit</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> - La dimension polémique du discours (Amossy, 2014) : <ul style="list-style-type: none"> • Dichotomisation entre deux opinions défendues par deux camps

	<ul style="list-style-type: none"> - La stabilisation des énoncés : régularités réduisant la diversité des énoncés possibles. Au niveau lexical (formulations conventionnelles, sloganisation, figement, collocation, cooccurrence, dont formules) (Krieg-Planque et Oger, <i>op. cit.</i>) - L'effacement de la conflictualité : les locuteurs doivent répondre à des exigences complexes / contradictoires, et donc organiser la polyphonie, réduire la dissonance, produire la cohérence. L'objectif est d'effacer les traces de la conflictualité et des tensions internes, de neutraliser l'opposition entre posture d'expert et positionnement politique et de nier des divergences d'opinion (Krieg-Planque et Oger, <i>op. cit.</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Polarisation permettant aux acteurs de s'identifier socialement et d'opposer un « nous » à un « eux », en créant un ennemi commun pour déqualifier l'adversaire - La défense de quatre enjeux (Charaudeau, 2005) : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter des programmes politiques ; • Justifier ce qui est dit ou fait ; • Discrediter un adversaire • Obtenir un consensus et le soutien du plus grand nombre
--	--	--

Ce tableau récapitulatif met en évidence un lien plus prégnant entre les caractéristiques du discours du MAE et celles du discours institutionnel. En effet, j'ai observé dans ce chapitre que les prises de parole des représentants du ministère des Affaires étrangères sont empreintes d'atténuation, qui vise à masquer la conflictualité pouvant exister entre le ministère et d'autres institutions. De plus, si le corpus semble partager une dimension verbale avec le discours politique actuel, la dichotomisation et la polarisation, propres à ce type de discours, ne sont pas – ou peu – visibles dans les productions étudiées : le pronom *nous* ne tend généralement pas à s'opposer à un *eux*. Il ne semble pas y avoir d'adversaires à proprement parler. Du moins, ils ne sont pas nommés ainsi et ne sont pas non plus représentés comme tels.

Synthèse de la deuxième partie

Construire un jeu de données permettant l'analyse des productions discursives du MAE a nécessité plusieurs étapes :

- Définir des bornes temporelles cohérentes en fonction des textes disponibles (le corpus débute en juin 1997 avec la cohabitation Chirac-Jospin et s'achève en décembre 2019, pour contenir une partie du premier mandat Macron) ;
- Collecter les textes en ligne sur le site *Vie-publique* ;
- Enrichir ces textes de métadonnées permettant de croiser différents critères et d'être exploitables sur un logiciel de textométrie tel que TXM.

Selon les critères énoncés par B. Pincemin (1999 : 2), mon corpus ainsi constitué répond aux bonnes conditions de son exploitation :

Conditions	Critères	Définition	Dans le corpus MAE
Signifiante	Pertinence	« constitué en vue d'une étude déterminée »	<i>Le corpus est construit en vue de répondre à une problématique précise</i>
	Cohérence	« portant sur un objet particulier, une réalité telle qu'elle est perçue sous un certain angle de vue (et non sur plusieurs thèmes ou facettes indépendants, simultanément) »	<i>Les prises de paroles considérées correspondent aux locuteurs d'une même institution.</i>
Acceptabilité	Représentativité	« apport[ant] une représentation fidèle »	<i>Le corpus peut être représentatif des prises de parole de représentants d'une institution (du moins, d'un ministère français).</i>
	Régularité	« sans être parasité par des contraintes externes »	<i>Si la présence des interventions des journalistes dans les interactions peut parasiter la régularité du corpus, elle peut être neutralisée grâce aux logiciels de textométrie</i>

	Complétude	possédant « une ampleur et un niveau de détail adaptés au degré de finesse et à la richesse attendue en résultat de l'analyse »	<i>Toutes les prises de paroles prononcées par des représentants du MAE entre juin 1997 et décembre 2019 ont été collectées</i>
Exploitabilité	Homogénéité	textes « commensurables »	<i>La taille des textes n'est pas homogène, mais les outils de statistique textuelle permettent à présent de mettre en relation des textes de tailles différentes en calculant des fréquences relatives</i>
	Volume	« suffisamment d'éléments pour pouvoir repérer des comportements significatifs »	<i>Le corpus d'étude est constitué de 12 658 prises de parole, soient 19 218 212 mots</i>

Les métadonnées ajoutées aux textes du corpus permettent de partitionner ce dernier selon différents critères : qui parle, quand, devant qui, dans quelles circonstances, sous quel intitulé, *etc.*

Le corpus, pris en lui-même et pour lui-même, n'est que l'un des aspects permettant d'analyser les productions discursives du MAE. Il est nécessaire de prendre en compte ce qui fait le hors-corpus, à savoir ce qui est dit en amont et en aval d'une production, sa circulation dans les sphères institutionnelle, politique et médiatique, mais également les textes qui cadrent ces productions.

Mon corpus est en cours de dépôt sur le portail TXM de l'équipe DTEPS (ELLIADD) : <https://txm-dteps.huma-num.fr/txm/?command=documentation&path=/>. L'objectif est ensuite de le mettre à disposition sur la plateforme ORTOLANG (Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue).

Ainsi construit, mon corpus permet donc d'observer les régularités qui régissent les productions discursives du ministère des Affaires étrangères entre 1997 et 2019.

Ces régularités sont de plusieurs ordres. J'ai pu établir que, sur le plan énonciatif, les tournures impersonnelles priment sur les pronoms personnels à proprement parler, mais l'emploi du pronom *nous* est également prégnant, avec différentes valeurs (le

locuteur et son ministère, la communauté internationale, les pays membres de l'Union européenne, la France ou le Gouvernement)

Le discours du MAE est un discours de l'abstraction avec des notions telles que la politique – en général, et plus particulièrement celle des relations internationales –, les valeurs, les relations d'échelles entre différents éléments, les émotions, le discours, les notions de stagnation et d'évolution, les individus ou encore les repères spatio-temporels.

Il est par ailleurs un discours à consistance verbale, dont l'un des objectifs est de présenter ce qui a été fait ou ce qui va être fait. C'est donc un discours du dire.

L'analyse des emplois verbaux montre la présence de tournures euphémisantes qui tendent à construire un discours de l'atténuation (atténuation de l'expression de la volonté ou de la contradiction). Je vois là la preuve d'une tentative de lissage du discours, qui montre une proximité du discours du MAE avec les caractéristiques du discours institutionnel définies dans le chapitre 1 (1.4.1) : un discours atténué qui efface la conflictualité potentielle entre le MAE et d'autres institutions. Les liens avec le discours politique sont plus minces, puisque, entre autres, le pronom *nous* – qui pourrait avoir une valeur polémique – n'est que peu employé dans un contexte d'opposition à un adversaire.

L'étude des trois catégories grammaticales que sont les pronoms personnels, les verbes et les noms communs m'a permis de repérer des régularités fortes dans le discours du MAE, et en particulier en termes de posture énonciative, avec un discours peu pris en charge et mettant en avant l'institution. Par ailleurs, les éléments de langage empruntant aux champs lexicaux de la politique, des relations internationales ou encore des valeurs parcourent le corpus comme autant d'éléments réguliers.

Troisième partie. À la recherche des facteurs et des lieux de variations

Introduction

Cette partie est consacrée à la recherche de facteurs de variation dans le corpus de prises de parole des ministres, ministres délégués et secrétaires d'État aux Affaires étrangères entre 1997 et 2019. L'objectif est donc de déterminer des lieux de variation, afin de voir si l'on peut observer des écarts par rapport à la norme et aux régularités du discours, en mettant à profit les différentes métadonnées renseignées dans les textes du corpus, et en particulier en diachronie (par année), en termes d'affiliation politique (par mandat) ou encore par statut.

Pour appréhender le corpus dans sa dimension globale, déterminer des axes d'études et élaborer des hypothèses de recherche, j'ai choisi d'observer la ventilation des parties du discours par texte, nommé *id* (soit *identifiant*). L'entrée par les catégories grammaticales permet, d'une part, de se concentrer sur la construction du discours et l'inclination vers une structuration plutôt nominale ou plutôt verbale, et ce même si leur choix peut être inconscient (Kastberg Sjöblom, 2002)

D'autre part, l'accès aux données par les parties du discours évite le biais du vocabulaire qui pourrait n'être que conjoncturel dans un corpus comme celui-ci. En effet, les locuteurs abordant des sujets d'actualité autour de la politique internationale, le lexique ne devrait pas permettre d'établir des divergences entre eux.

Le logiciel TXM, grâce à TreeTagger⁴² associe à chaque forme chaque forme lexicale une information relative à sa catégorie grammaticale. Elle lui assigne alors une étiquette morphosyntaxique. Le tableau ci-après présente ces codes et leur correspondance en termes de catégorie grammaticale :

Tableau 23 - Correspondance entre étiquettes morphosyntaxiques et catégories grammaticales

Etiquette	Catégorie grammaticale	Etiquette	Catégorie grammaticale
ABR	abréviation	PUN	ponctuation faible
ADJ	adverbe	PUN:cit	ponctuation de citation
ADV	article	SENT	ponctuation forte
DET:ART	pronom possessif (ma, ta...)	SYM	symbole
DET:POS	interjection	VER:cond	verbe au conditionnel

⁴² L'outil TreeTagger, implémenté au logiciel TXM, permet un étiquetage morphosyntaxique des mots du corpus. Il associe à chaque mot une étiquette morphosyntaxique grâce à une segmentation en mots et en phrases effectuée préalablement. Il permet également la lemmatisation des mots du corpus, qui consiste à associer un lemme (forme canonique) à chaque mot de chaque texte. TreeTagger, développé par Helmut Schmid à l'université de Stuttgart, permet donc l'annotation des textes avec des informations sur les catégories grammaticales et des informations de lemmatisation. L'outil fonctionne pour plusieurs langues.

INT	conjonction	VER:futu	verbe au futur
KON	nom propre	VER:impe	verbe à l'impératif
NAM	nombre	VER:impf	verbe à l'imparfait
PRO	pronom	VER:infi	verbe à l'infinitif
PRO:DEM	pronom démonstratif	VER:pper	verbe au participe passé
PRO:IND	pronom indéfini	VER:ppre	verbe au participe présent
PRO:PER	pronom personnel	VER:pres	verbe au présent de l'indicatif
PRO:POS	pronom possessif (mien, tien, etc.)	VER:simp	verbe au passé simple
PRO:REL	pronom relatif	VER:subi	verbe au subjonctif imparfait
PRP	préposition	VER:subp	verbe au subjonctif présent
PRP:det	Préposition + article (au, du...)		

Les classes d'analyse que j'engagerai dans cette partie sont fondamentalement contrastives. En raison de cette perspective contrastive, j'adopterai des méthodes statistiques au sens plein. Je m'appuierai ainsi sur l'analyse des spécificités, calcul éprouvé de longue date en lexicométrie (Lafon, 1980), que présente ici clairement J.-M. Leblanc :

[...] permet de porter un jugement sur la répartition des formes dans les parties du corpus. Ce jugement s'exprime en termes de suremploi (spécificités positives) et de sous-emploi (spécificités négatives). Selon le modèle hypergéométrique, une forme est notée spécifiquement positive si sa fréquence dans une partie est supérieure à la fréquence théorique attendue, et spécifiquement négative si cette fréquence est inférieure au seuil retenu. Ces fréquences probabilisées s'appuient sur la comparaison de quatre données : le nombre des occurrences dans le corpus, le nombre des occurrences dans la partie, la fréquence de chaque forme dans le corpus, et la fréquence de chaque forme dans la partie. Les indices indiquent le degré de spécificité de chaque forme et représentent la valeur absolue de l'exposant de probabilité. Un exposant de valeur 2 exprime une probabilité de l'ordre du centième, 3 du millième... L'absence d'exposant indique que l'usage ne présente pas de caractéristique remarquable. On dira que la forme est banale pour la partie considérée. (2005 : 66)

J'utiliserai également la méthodologie de l'AFC (analyse factorielle des correspondances), qui est une méthode d'analyse développée par C. Le Bart et A. Salem (1994). L'AFC permet de visualiser une collection de données numériques liées à des unités lexicales, généralement organisées dans des tableaux à double entrée – les tableaux de contingence. Ces tableaux présentent des mots ou des termes en lignes et des modalités de catégorisation externe en colonnes, telles que l'année, l'auteur, le titre, la catégorie, etc.

L'AFC permet ensuite d'accéder à une représentation synthétique de la distribution du vocabulaire.

Dans une AFC, la proximité d'un point-ligne et d'un point-colonne signifie qu'il y a « une attraction entre cette ligne et cette colonne » (Cibois, 2007 : 28). Par ailleurs :

Plus un point est proche du centre, et moins ses attractions ou oppositions sont fortes. Quand un point est strictement au centre, cela veut dire qu'il est en situation d'indépendance avec toutes les autres modalités. (*ibid.* : 34)

Mon premier réflexe a été d'utiliser l'AFC pour faire émerger les variations dans un corpus monologal⁴³ en le partitionnant par texte (ou *id*). Mon objectif a été d'observer la ventilation des catégories grammaticales dans les 5 571 textes de ce corpus d'étude.

Concernant les points-lignes, j'ai mis de côté certaines catégories grammaticales (les interjections, les abréviations, les signes de ponctuation, les symboles et les nombres, afin de me concentrer sur les catégories porteuses de sens lexical. D'autres parties ont été regroupées : les pronoms, les prépositions, les temps/modes verbaux et les déterminants.

La figure ci-après présente donc l'AFC des textes monologaux dans le corpus selon les parties du discours :

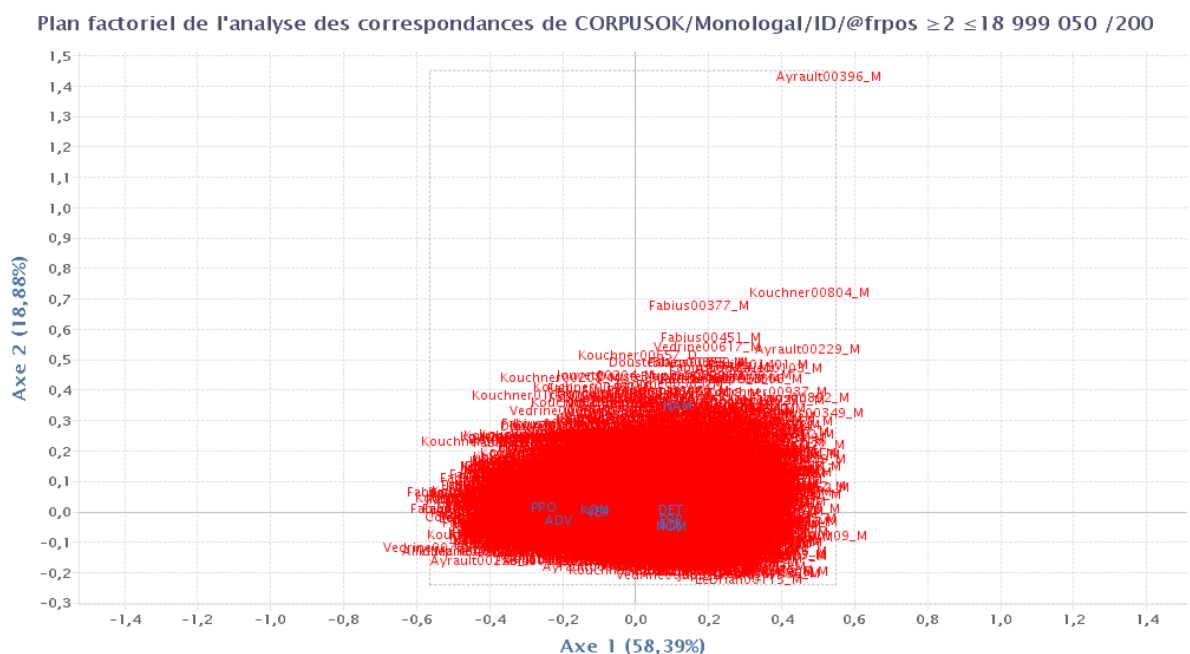


Figure 37 - AFC des textes monologaux par les parties du discours

⁴³ Ne contenant donc pas d'interactions.

On concédera le manque de lisibilité de ce graphique, présentant au croisement de son abscisse et de son ordonnée – c'est-à-dire dans sa zone de banalité – un vaste et dense nuage de points. Sur l'axe 1, porteur de 58,39 % de l'information du tableau, on peut observer qu'autour de l'axe des ordonnées, les pronoms, les adverbes, les conjonctions de coordination et les verbes, à gauche, s'opposent aux déterminants, aux prépositions, aux noms communs et propres et aux adjectifs à droite. Une distinction nette entre groupe verbal à l'ouest et groupe nominal à l'est se dessine donc. On peut également noter que les pronoms et les adverbes se distinguent à gauche du graphique.

Considérons à présent l'axe 2, portant 18,88 % de l'information de la matrice. Ici, presque toutes les catégories grammaticales se massent sur l'axe des abscisses. Seuls les noms propres s'en détachent dans le quart nord-est du graphique.

Par ailleurs, si l'on se concentre sur les *id*, les textes (en rouge sur le graphique), on peut voir que quelques-uns se détachent de la masse presque illisible de l'AFC. Il s'agit, par exemple, de Kouchner00804, Fabius00377, Fabius00451, Vedrine00617, Kouchner00657 ou encore Ayrault00226_M. Observons ces textes de plus près pour tenter de comprendre ce qui les distingue des autres :

Extrait 4.001 - Déclaration conjointe de MM. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des Affaires étrangères, sur le Prix franco-allemand des droits de l'Homme et de l'État de droit, le 1er décembre 2016

L'avocat chinois des droits de l'Homme M. Li Heping est en détention depuis 15 mois pour son travail en tant qu'avocat et pour son engagement en faveur des droits humains et civils.

Nous appelons le gouvernement chinois à libérer M. Li Heping sans délai, en conformité avec l'État de droit tel que prévu par la constitution chinoise, et avec le principe selon lequel les avocats doivent pouvoir défendre leurs clients sans entrave.

Nous avons décerné aujourd'hui le prix franco-allemand des droits de l'Homme à l'épouse de M. Li Heping, Mme Wang Qiaoling, pour son infatigable dévouement à porter la voix des familles des avocats et activistes détenus en Chine.

Les 15 lauréats du prix franco-allemand des droits de l'Homme sont les suivants :

Tahmima Rahman (Bangladesh), Oleg Goulak (Biélorussie), Maria da Penha (Brésil), Saray Thun (Cambodge), Maximilienne Ngo Mbe (Cameroun), Beverley K. Jacobs (Canada), Wang Qiaoling (Chine), Montserrat Solano Carboni (Costa Rica), Sunitha Krishnan (Inde), Mary Lawlor (Irlande), Pietro Bartolo (Italie), Eva Abou Halaweh (Jordanie), Sarah Belal (Pakistan), Valentina Tcherevatiénko (Russie), Jacqueline Moudeïna (Tchad).

« Prix spécial » aux Casques blancs Syrie).

Ici, plusieurs éléments permettent de comprendre la mise à l'écart de ce texte. D'une part, il s'agit d'une déclaration conjointe, aux deux noms des ministres français et allemand. De ce fait, parce qu'il renvoie à un énonciateur collectif, le *nous* s'impose en lieu et place du *je*. D'autre part, les lauréats d'un prix sont énumérés, ce qui implique un suremploi de noms propres, de pays et de paires de parenthèses (au nombre de 15 chacun).

Extrait 4.002 - Déclaration de MM. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, et Pierre Lellouche, secrétaire d'État aux Affaires européennes, sur l'élection de M. Thorbjørn Jagland au poste de secrétaire général du Conseil de l'Europe, Paris le 30 septembre 2009.

Bernard Kouchner et Pierre Lellouche saluent l'élection, le 29 septembre, du nouveau Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, ancien Premier ministre, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien président du Parlement de Norvège.

Bernard Kouchner et Pierre Lellouche présentent à Thorbjørn Jagland leurs vœux de succès pour sa mission à la tête d'une organisation européenne dont la France soutient pleinement le travail au service de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit sur l'ensemble du continent européen.

Afin de témoigner de l'attachement de la France au Conseil de l'Europe, Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, se rendra le 1er octobre à Strasbourg, à l'occasion des célébrations du soixantième anniversaire du Conseil de l'Europe. Il participera à la première réunion du Comité des ministres en présence du nouveau Secrétaire général de l'organisation, Thorbjørn Jagland, et interviendra devant l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), réunie cette semaine en session plénière.

Pierre Lellouche s'entretiendra également avec le président de l'Assemblée, Luis Maria de Puig, et rencontrera la délégation française siégeant au sein de l'APCE, présidée par Jean-Claude Mignon, ainsi qu'avec les délégations parlementaires turque et russe. En marge de ces rencontres, il aura un entretien avec Mikhaïl Gorbatchev.

Là encore, nous faisons à face une déclaration conjointe, mais dont la particularité est de n'être pas prononcée par eux mais écrite. La conjugaison des verbes à la troisième personne du pluriel est donc suremployée, ainsi que le nom du ministre Bernard Kouchner et celui du secrétaire d'État Pierre Lellouche et d'autres noms propres (Thorbjørn Jagland, Luis Maria de Puig, Jean-Claude Mignon et Makhail Gorbatchev pour les noms de personnes).

Extrait 4.003 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, sur le Conseil stratégique franco-mexicain, à Mexico le 15 juillet 2013.

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous transmettre les salutations amicales et chaleureuses du président François Hollande. Je me souviens que lorsque vous êtes venu en visite en France, et que vous avez rencontré le président Hollande, vous avez immédiatement marqué votre souhait d'une nouvelle étape dans les relations entre le Mexique et la France, et vous avez eu l'un et l'autre l'idée de ce conseil stratégique. Nous sommes quelques mois plus tard et désormais, grâce à vous, c'est chose faite. Je suis persuadé, comme mon collègue et ami, le ministre des Relations extérieures mexicain, que ce conseil contribuera très activement à une nouvelle étape très forte dans les relations d'amitié, dans tous les domaines, entre le Mexique et la France.

Monsieur le Président, je vais vous présenter les membres français du Conseil. Le co-président sera M. Philippe Faure, qui est ambassadeur de France et qui a été ambassadeur en Mexique, et à qui rien de ce qui est mexicain et français n'est étranger.

Nous aurons la chance d'avoir un certain nombre de grands entrepreneurs :

M. Henri Lachmann, président du conseil de Schneider,

M. Gérard Mestrallet, président de GDF Suez,

M. Franck Riboud, président de Danone,

M. Jean-Paul Herteman, président de Safran,

M. Denis Ranque, président d'EADS,

M. Pierre Mongin président de la RATP,

M. Christophe Navarre, président du groupe Moët Hennessy.

Nous avons également, bien sûr, un certain nombre de grandes personnalités dans le domaine culturel, social, régional :

- M. Jean-Noël Jeanneney, historien très connu,

- M. Henri Loyrette, ancien président du grand musée du Louvre,

- M. Régis Debré, écrivain bien connu,

- Mme Mireille Faugères, directrice générale des Hôpitaux de Paris,

- M. Michel Vauzelle, président de la belle région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et qui est en même temps le président du groupe d'amitié France-Mexique de l'Assemblée nationale,

- Mme Véronique Cayla, présidente de la chaîne de télévision Arte.

Je ne doute pas, ayant entendu la liste des membres mexicains du Conseil stratégique et vous présentant la liste des membres français, qu'un rassemblement de telles personnalités qui aiment la relation entre le Mexique et la France aboutira rapidement à de grands résultats.

Ce troisième extrait présente une liste d'entrepreneurs et des entreprises qu'ils président, ainsi que de personnalités. Là encore, le suremploi de noms propres explique l'écart de ce texte par rapport à la masse.

Ces trois exemples de textes sortant de la banalité montrent que ces derniers sont en marge par leur suremploi de noms propres.

Le nombre important des parties (5 571) et le poids du corpus de travail (8 173 759 occurrences) ne m'a pas permis de demander un calcul de spécificités au logiciel TXM. En effet, le nombre de points-colonnes a engendré un blocage systématique du logiciel.

Forte des apports (et des limites constatées) de cette première classe d'analyse à dimension exploratoire sur mon corpus partitionné par texte, je concentrerai, dans les chapitres 4 et 5, à des analyses contrastives fondées sur des critères (et des métadonnées) plus aisément manipulables.

Dans le chapitre 4, je commencerai par étudier la ventilation des catégories grammaticales selon les mandats présidentiels sous lesquels exercent les locuteurs de mon corpus. De cette manière, je pourrai déterminer s'il existe une variation diachronique, ou si cette variation pourrait être politique.

Je poursuivrai mon analyse en affinant cette première étape et en partitionnant le corpus par locuteur. Je pourrai ainsi voir si l'un des facteurs de variation peut être l'individu lui-même, ou si d'autres facteurs peuvent émerger.

Je terminerai ce chapitre 4 en m'intéressant à l'emploi de certaines catégories grammaticales (les pronoms personnels sujets, les verbes – et plus particulièrement les temps verbaux –, et les adjectifs).

Le chapitre 5 est consacré aux intitulés donnés à chaque texte et au potentiel lieu de variation que ces pratiques discursives peuvent représenter. Je commencerai par en montrer les caractéristiques quantitatives dans mon corpus, avant d'en donner des définitions en dictionnaire.

En établissant des grandes catégories regroupant plusieurs pratiques discursives (textes à dimension interlocutive, écrits, destinés à être lus ou encore médiatiques ou littéraires), je les mettrai en parallèle afin d'observer les spécificités de l'emploi des catégories grammaticales dans chacune de ces grandes catégories.

Je m'attacherai ensuite à en observer les cooccurrences, afin d'établir des profils lexicaux propres à chaque intitulé ou à chaque catégorie d'intitulés.

Enfin, je m'intéresserai à deux observables qui se détachent nettement dans les tableaux de cooccurrences : les connecteurs et les nominalisations.

Chapitre 4. Vers l'identification des facteurs de variation

L'introduction de cette troisième partie a montré que l'appréhension des variations dans le corpus par la statistique pose un problème de lecture des données statistiques. En effet, la construction d'une AFC à partir de tous les textes du corpus – et même du corpus de travail monologal – en rend la lecture difficile, et celle des spécificités impossibles dans mon cas.

Ce chapitre est consacré à la recherche de lieux de variation dans le corpus monologal. Pour cela, je me suis concentrée sur la ventilation des catégories grammaticales selon plusieurs facteurs : un facteur « humain », en partitionnant le corpus par l'identité du locuteur, et un facteur « temps » pour envisager une potentielle variation diachronique.

4.1 Exploration des catégories grammaticales : le poids des mandats

En m'intéressant aux spécificités des différentes parties du corpus, il m'est possible de déterminer les éléments non significatifs, ce qui signifie qu'aucun locuteur (ou mandat, ou année) ne se distingue des autres par son emploi de tel ou tel terme ou, ici, de telle ou telle catégorie grammaticale. En effet, le choix de l'entrée par les catégories grammaticales est induit par ma volonté d'éviter des résultats dépendant des thématiques liées à la conjoncture. De plus, l'étiquetage des parties du discours par le logiciel TXM rend aisée cette démarche. Enfin, il s'agit d'une approche satisfaisante au vu de la taille du corpus.

Pour appréhender de manière plus fine les variations au sein du corpus, j'ai généré, grâce au logiciel TXM, une analyse factorielle des correspondances (AFC), c'est-à-dire la visualisation synthétique d'un tableau de contingence (ou tableau croisé) présentant « une population selon deux variables catégorielles » (Poudat et Landragin, 2017 : 115). Mon objectif, en utilisant une AFC, est d'explorer des tableaux de fréquences en croisant les données de mon corpus selon les catégories que qui m'intéressent, pour ainsi obtenir une représentation graphique des associations entre les lignes et les colonnes d'un tableau qui peut, par exemple, avoir en lignes toutes les occurrences d'un corpus et en colonnes tous les locuteurs de ce même corpus. La visualisation me permettra donc d'observer ce qui fait variation dans mon corpus et de faire apparaître des différences par rapport à un profil moyen.

Pour observer une éventuelle évolution dans la construction des déclarations des locuteurs présents dans le corpus entre 1997 et 2019, j'ai généré une matrice lexicale mettant en rapport les parties du discours et les mandats présidentiels. Pour cela, j'ai partitionné le corpus en 5 sous-corpus : Chirac1 (1997-2002), Chirac2 (2002-2007), Sarkozy (2007-2012), Hollande (2012-2017) et Macron (2017-2019), chaque partition contenant les déclarations prononcées par les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État de chaque mandat présidentiel. J'ai considéré là encore les catégories grammaticales traditionnelles, à savoir les noms (propres et communs), les verbes, les déterminants, les prépositions, les pronoms, les conjonctions, les adjectifs et les adverbes.

La matrice lexicale ainsi créée m'a permis de générer l'AFC suivante, résumant près de 94 % de l'information du tableau :

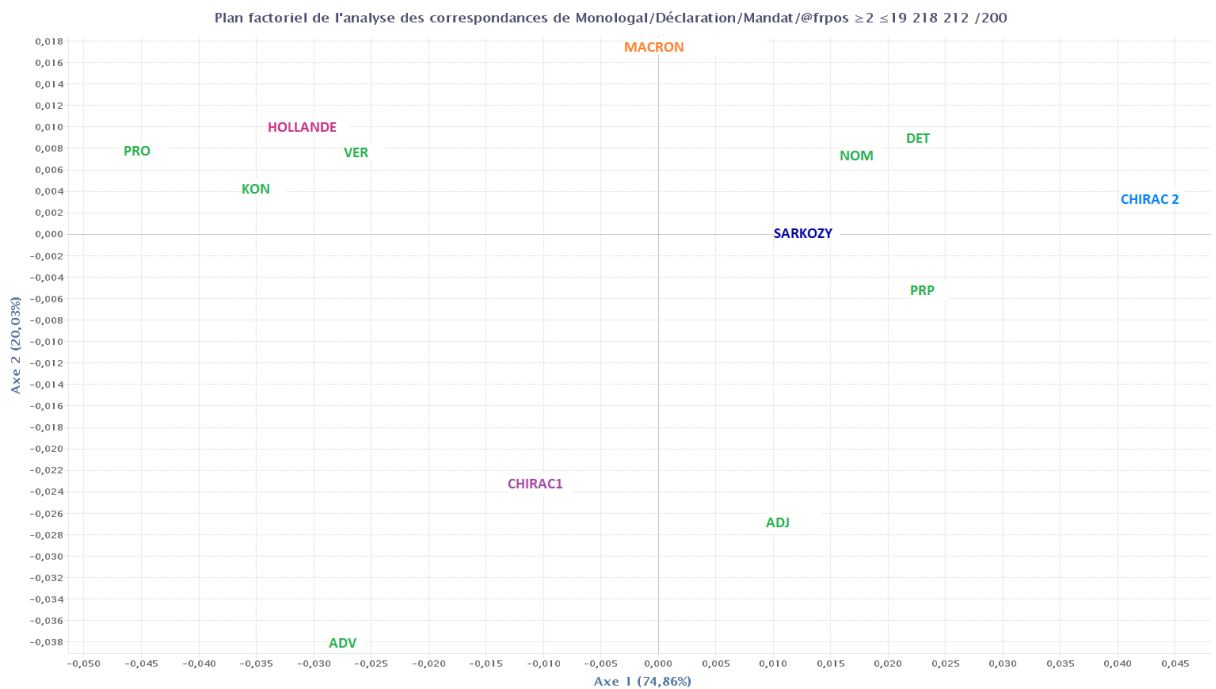


Figure 38 - AFC des parties du discours selon les mandats présidentiels

Sur l'axe 1 (74,86 % de l'information), on peut observer une opposition nette entre le pôle verbal et le pôle nominal, opposition fréquente dans les corpus clos et amplement documentée par E. Brunet (1981).

Pour J. Duchastel (1993), dans un corpus politique, un discours tourné vers le pôle verbal correspond à un discours de l'action, tandis qu'un discours polarisé par le pôle nominal implique un discours de l'abstraction et de la théorisation.

Ici, le pôle verbal (partie ouest, à gauche du graphique) attire les ministres en exercice sous François Hollande et sous Jacques Chirac lors de son premier mandat ; le pôle nominal, à l'est, attire les ministres en exercice sous Nicolas Sarkozy et sous Jacques Chirac lors de son second mandat.

L'opposition ne semble donc pas chronologique, comme mes hypothèses le formulaient, mais plutôt politique, puisque les représentants du ministère entre 1997 et 2002 (Chirac1) sont des ministres socialistes, tout comme les ministres de François Hollande.

L'observation de l'axe 2 du graphique (20 % de l'information) montre que les ministres du mandat Chirac1 tendent à suremployer les adverbes. Il est ici intéressant d'observer une convergence entre les caractéristiques des représentants du MAE et celles que les travaux de D. Mayaffre (2004) montrent sur le discours de Jacques Chirac lui-même. En effet, ces travaux pointent le suremploi des adverbes, et notamment des adverbes de négation et de manière (naturellement, probablement, également, *etc.*) dans le discours de l'ancien président de la République. Or, dans les adverbes les plus employés par les représentants du ministère durant le premier mandat de Chirac, on retrouve le « naturellement » chiraquien décrit par D. Mayaffre.

Dans les exemples ci-après, « naturellement » sous-entend l'évidence et le caractère essentiel – voire logique – de l'objet de la phrase :

***Extrait 4.004** - Conférence de presse de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, sur la préparation du Conseil européen de Tampere, la politique de l'immigration et d'asile politique, la lutte contre la criminalité, la Charte des droits sociaux fondamentaux, le contentieux de la banane, les questions examinées par la conférence intergouvernementale et l'adhésion à l'Union européenne de la Turquie...Bruxelles le 13 septembre 1999.*

Le deuxième thème : c'est la lutte contre la criminalité organisée. Je n'y insiste pas car c'est **naturellement** très important. Vous le savez, cela a été traité par les ministres compétents.

***Extrait 4.005** - Entretien de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, avec le 'Press-club de France', sur les otages occidentaux aux Philippines, la présidence française de l'Union européenne et sur la situation au Proche-Orient, Paris le 18 mai 2000.*

Je rappelle que cette idée de coopération renforcée découle simplement du fait qu'on sera obligé de constater que quinze, vingt, trente, que tous les pays

n'auront peut-être pas envie de faire en même temps les mêmes politiques. Alors, **naturellement** les politiques communes demeurent et forcément il y a un tronc commun dans l'Union européenne sinon ce n'est plus de l'Union. »

Dans ces extraits, l'objet est présenté comme évident, simple, pouvant être passé sous silence, donc implicite. L'adverbe *naturellement* se trouve localisé dans des paragraphes où l'objet est traité comme incontestable, mais également comme connu par le récepteur, comme les expressions soulignées dans les exemples le montrent. Il s'agit également d'un discours de la simplicité, dans lequel l'objet est à la fois indéniable et facile à comprendre. Cette fonction de l'adverbe est notamment observable dans le premier extrait, avec une phrase telles que « Je n'y insiste pas car c'est naturellement très important. ».

4.2 Vers un facteur plus discret de variation : le statut du locuteur

Pour approfondir cette analyse et observer si les mêmes conclusions peuvent être appliquées aux locuteurs, j'ai réalisé la même AFC en prenant comme points-colonnes tous les locuteurs du corpus :

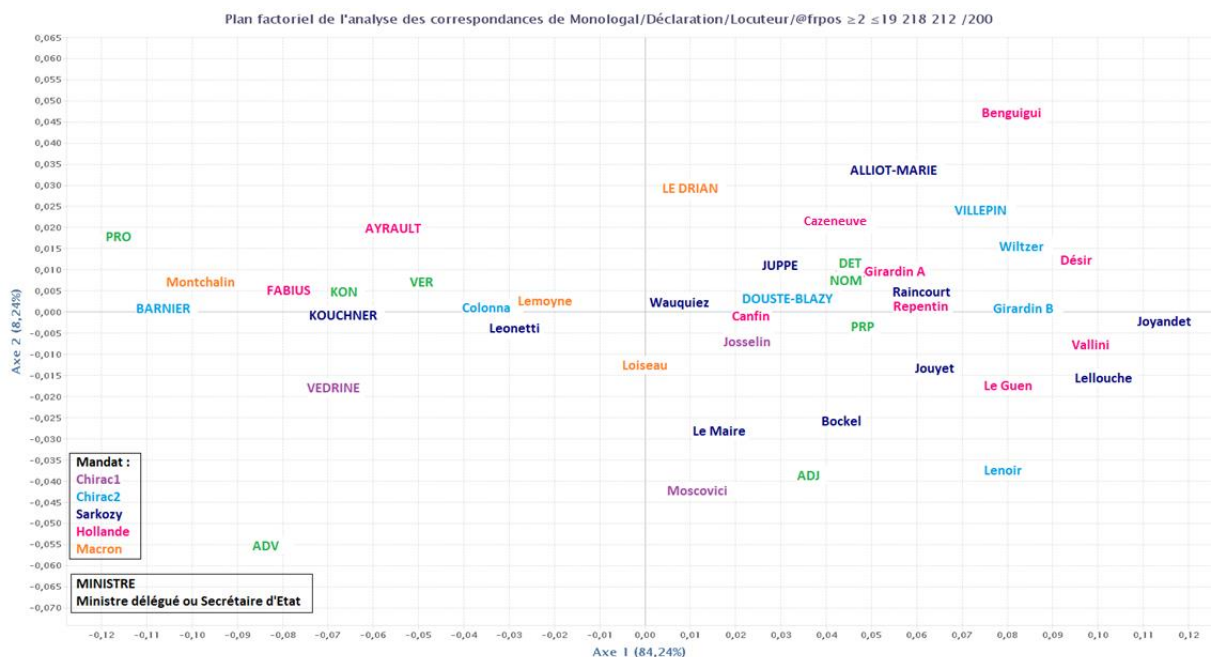


Figure 39 - AFC des parties du discours selon les locuteurs du corpus

Ici, l'AFC porte près de 92,5 % de l'information de la matrice lexicale⁴⁴.

⁴⁴ La légende indique que les noms des ministres sont représentés en majuscules, tandis que ceux des ministres délégués et des secrétaires d'Etat le sont en minuscules.

Sur l'axe 1, l'opposition la plus nette ne concerne plus les affiliations politiques des locuteurs, mais plutôt leur statut respectif. En effet, sur les 9 ministres présents dans le corpus (en majuscules sur le graphique), 5 se trouvent dans la partie ouest et 4 dans la partie est ; mais de manière plus franche, seuls 4 des 25 ministres délégués ou secrétaires d'État se trouvent dans la partie ouest, quand 20 se trouvent à l'est (et une sur l'axe des ordonnées).

Si je me concentre sur les représentants du ministère durant le mandat Hollande (en rose sur le graphique), pour lesquelles l'opposition est très nette, je peux observer plusieurs distinctions entre le discours des ministres et celui des ministres délégués et secrétaires d'État. Ces différences reflètent une énonciation prise en charge pour les premiers, et factuelles pour les autres.

Dans un premier mouvement de comparaison (voir exemples ci-après), on observe notamment que le discours du secrétaire d'État Harlem Désir donne le primat aux chiffres, tandis que le ministre Laurent Fabius reste plus vague.

***Extrait 4.006** - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 10 septembre 2014.*

En Irak, le gouvernement et les minorités ont appelé à l'aide : nous y répondons par des livraisons de matériels militaires et par de l'aide humanitaire. Par l'accueil en France aussi d'un certain nombre de réfugiés.

***Extrait 4.007** - Entretien de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes, avec TV5 Monde, RFI et 'Le Monde' le 13 septembre 2015, sur la crise migratoire, le référendum en Grande-Bretagne pour la sortie ou non de l'Union européenne, la dette grecque et sur la situation en Syrie.*

Il y a aujourd'hui près de **4 millions de réfugiés**, qui sont dans des camps au Liban, un tout petit pays, mais déjà **1,5 million de réfugiés**, en Jordanie, en Turquie.

Dans les extraits suivants, concernant la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, le discours du ministre Jean-Marc Ayrault est construit à la voie active. Le sujet est essentiellement *je, nous* ou une entité humaine ou personnifiée (les Britanniques, le gouvernement), tandis que le Royaume-Uni est nommé en tant qu'objet. Par ailleurs, on remarque que les verbes employés avec *je* sont en partie des verbes modaux ou semi-modaux.

Dans le discours du secrétaire d'État aux Affaires européennes, Harlem Désir, les phrases ont pour sujet le Brexit ou l'Union européenne. On n'y observe pas de prises de positions clairement affichées, mais des énoncés factuels.

***Extrait 4.008** - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne et les défis de la construction européenne, au Sénat le 28 juin 2016.*

Je pense à l'exemple de la COP21 qui a été enrichissant, sur le plan de la méthode. Ce succès, c'est la preuve que nous sommes plus forts à 28 que si la France avait négocié seule. [...] Il n'appartient pas au gouvernement de trancher entre une commission sénatoriale ou une commission commune aux deux assemblées sur le suivi du Brexit ; en revanche, le gouvernement souhaite une plus grande association du Parlement.

***Extrait 4.009** - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur les défis et priorités de la politique étrangère, à New York le 22 septembre 2016.*

Et l'Union européenne, pour sa part, restera un acteur central, un acteur engagé du partenariat transatlantique. **Je ne sous-estime pas** l'impact du Brexit, qui pèse surtout sur le Royaume Uni. Mais **je profite de cette rencontre avec vous** pour vous faire une recommandation. C'est de ne pas vous laisser, j'allais dire, trop impressionner par cette décision du peuple britannique. Il ne faut pas la laisser surdéterminer votre analyse de la situation en Europe. **Nous avons surmonté** d'autres crises. **Nous voulons que** la discussion formelle, la négociation, s'engage rapidement entre Londres et les 27 autres membres de l'Union Européenne.

***Extrait 4.010** - Déclaration de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, sur le Brexit et sur les priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale le 4 octobre 2016.*

Le départ du Royaume-Uni va en effet entraîner une série de renégociations au sein de l'Union européenne liées au fait que ce pays ne contribuera plus de la même façon au budget européen – il ne bénéficiera plus du fameux rabais mais l'UE ne bénéficiera plus non plus de sa contribution nette.

***Extrait 4.011** - Déclaration de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux affaires européennes, sur le Brexit et sur les priorités de la construction européenne, à l'Assemblée nationale le 4 octobre 2016.*

L'Europe ne traverse pas aujourd'hui une crise de plus mais bien une crise du projet européen lui-même. Avec le Brexit, l'Europe n'est plus irréversible. Cet événement a également agi comme un révélateur. Révélateur de la coupure entre l'Europe et les peuples. Beaucoup des fractures sociales, générationnelles, géographiques et des

peurs qui se sont exprimées lors du référendum britannique, vis-à-vis de l'immigration, de la mondialisation, pourraient se retrouver dans tous les États membres.

Enfin, les exemples ci-après montrent une différence dans la désignation d'autres ministres.

***Extrait 4.012** - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur la lutte contre le dérèglement climatique, à Paris le 14 octobre 2015.*

C'est pourquoi je félicite et remercie particulièrement **mon collègue et ami Jean-Yves Le Drian** qui est à l'origine – accompagné par le Sénat – de cette rencontre.

***Extrait 4.013** - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires Etrangères et du Développement international, sur les financements privés de la lutte contre le dérèglement climatique, au Bourget le 4 décembre 2015.*

Mon ami, Michel Sapin, a évoqué devant vous les travaux qui s'engagent au niveau international, et qui sont d'une très grande importance. La présidence chinoise – nous rencontrons l'autre jour le président Xi Jinping – a fait de la finance vert [sic] dans le cadre du G20 une de ses priorités.

***Extrait 4.014** - Déclaration de Mme Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, sur l'aide apportée par la France à la Guinée face à l'épidémie d'Ebola, à Conakry le 13 septembre 2014.*

Un symbole de cette aide de long terme aura été, cet après-midi, la signature avec **le ministre de l'Economie et des Finances** du document cadre de partenariat entre la France et la Guinée pour les années 2014 à 2016.

***Extrait 4.015** - Déclaration de Mme Yamina Benguigui, ministre de la Francophonie, en réponse à une question sur la Francophonie, au Sénat le 30 janvier 2014.*

La délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), structure interministérielle rattachée **au ministre de la Culture** et qui est à la disposition de **la ministre déléguée à la Francophonie**, assure le suivi et la coordination interministérielle de l'application des textes législatifs concernant la langue française, en particulier la loi du 4 août 1994.

Ici, la secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, Annick Girardin, et la ministre déléguée à la Francophonie Yasmina Benguigui parlent de leurs collègues des autres ministères en employant leur fonction et leur statut. Le ministre Laurent Fabius, quant à lui, appelle ces mêmes collègues par leurs noms, mais il les qualifie également par la relation qu'il entretient avec eux.

Ces différents exemples me permettent d’avancer que le discours des secrétaires d’État et des ministres délégués semble donc plus objectif, plus factuel et plus concret, quand celui des ministres présente plus de marques de subjectivité.

Par ailleurs, si l’on regarde de plus près les spécificités de l’emploi des adverbes par les locuteurs du corpus (voir graphique ci-après), on peut noter que, au-delà du facteur *mandat*, le suremploi et le sous-emploi des adverbes dépend également du statut du locuteur.

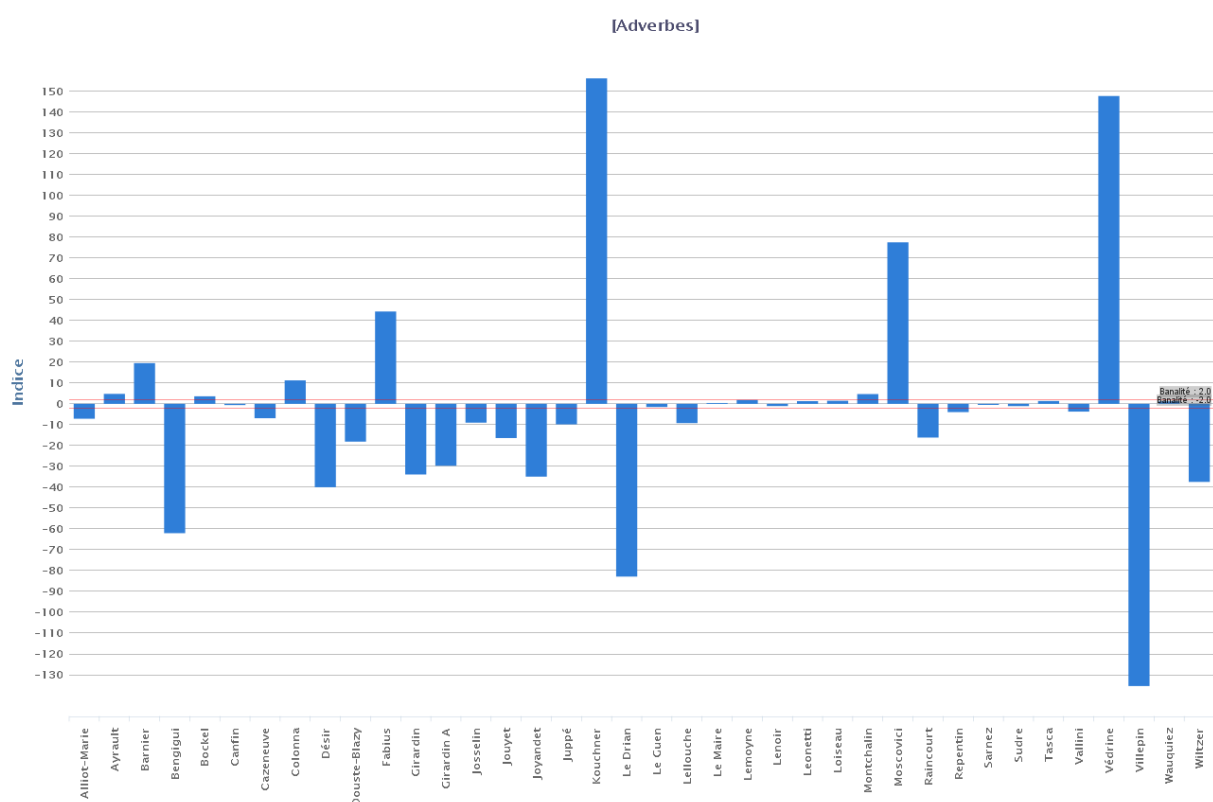


Figure 40 - Histogramme des spécificités des adverbes selon le locuteur dans le corpus de travail monologal

Ainsi, les spécificités les plus significatives, positives comme négatives, sont issues des parties de ministres, et non de secrétaires d’État ou de ministres délégués. Concernant les locuteurs qui suremploient les adverbes, on compte Laurent Fabius, Bernard Kouchner, Pierre Moscovici et Hubert Védrine, tandis que pour ceux les sous-employant fortement, on relève Jean-Yves Le Drian et Dominique de Villepin.

4.3 Evolution diachronique de l'emploi des catégories grammaticales

Afin d'observer si des tendances lourdes se profilent dans le corpus étudié en diachronie, j'ai demandé au logiciel TXM de générer des AFC avec comme points-lignes certaines catégories grammaticales, et comme points-colonnes, d'une part les années, et d'autre part les mandats présidentiels.

4.3.1 Les pronoms personnels sujets

L'AFC ci-après présente la ventilation des pronoms personnels sujets dans le corpus de travail monologal partitionné par années. Le graphique porte plus de 78 % de l'information de la matrice générée par TXM.

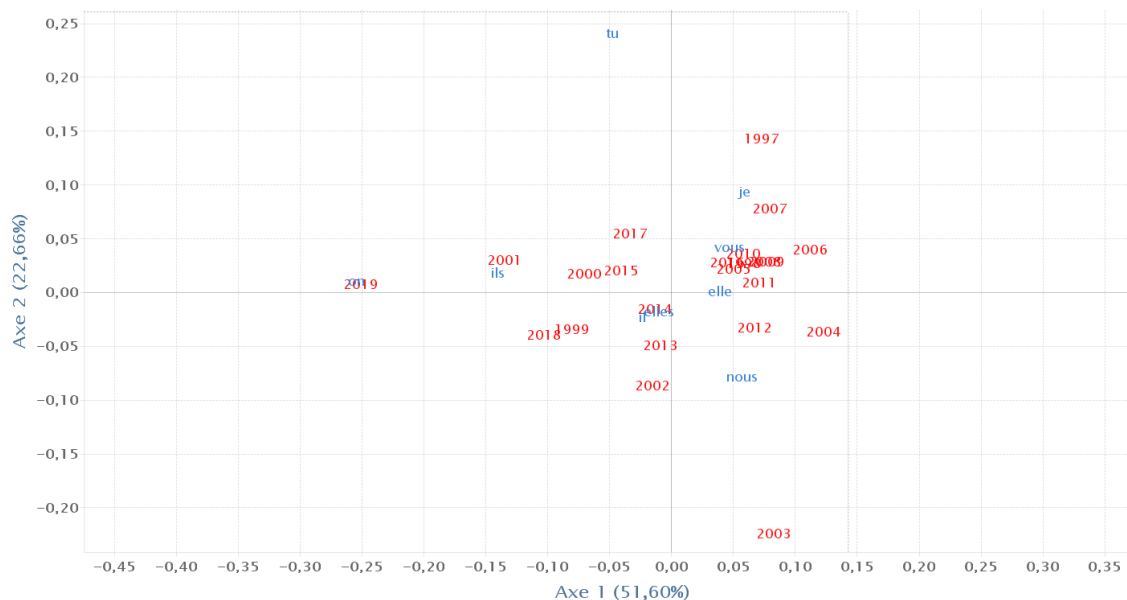


Figure 41 - AFC des pronoms personnels dans le corpus partitionné par année

Sur l'axe 1 du graphique (51,60 % de l'information), on peut voir que l'année 2019 est polarisée à l'ouest par le pronom *on*. Les années 1999 à 2002, 2013 à 2015, 2017 et 2018 se trouvent également à gauche du graphique, avec les pronoms *ils*, *il*, *elle* et *tu*. À droite du graphique, on peut repérer les autres pronoms (*je*, *vous*, *elle* et *nous*) polarisés par les années 1997, 1998, 2003 à 2012 et 2019.

Sur l'axe 2, qui porte 22,66 % de l'information du tableau, l'année 1997 au nord s'oppose à 2003 au sud. Le haut du graphique est occupé par les pronoms *tu*, *je*, *vous*, *ils* et *on*, le bas par *nous*, *il* et *elles*, tandis que *elle* se trouve sur l'axe des abscisses. On peut observer au sud un groupe d'années comprenant 1999, 2002 à 2004, 2012 à 2014 et 2018. Au nord, on compte les années 1997 et 1998, 2000 et 2001, 2005 à 2011 et 2015 à 2017.

Parmi les spécificités les plus marquantes, on peut noter un suremploi du pronom *nous* en 2003 et 2004, ainsi qu'un sous-emploi à partir de 2014. Le pronom *on* est suremployé au tout début du corpus (1999-2001) et à la fin (2017-2019) alors qu'il est en sous-emploi entre ces deux périodes. Le pronom *je* observe un fort suremploi en 1997 et un sous-emploi en 2003, tandis que les emplois de *tu* évoluent autour d'une année charnière, l'année 2010, qui observe un pic important de suremploi. Avant cette date, il était sous-employé, et il reste suremployé après 2010. Enfin, le pronom *nous* est en sous-emploi avant 2003 et en suremploi après cette année.

On observe donc une évolution dans le temps de l'emploi des pronoms personnels sujets, mais l'emploi plus ou moins fort de certains ne coïncide pas avec celui des autres.

Pour compléter ce constat, intéressons-nous à présent à la ventilation de ces mêmes pronoms personnels sujets selon les mandats présidentiels représentés dans le corpus (voir graphique ci-après).



Figure 42 - AFC des pronoms personnels dans le corpus partitionné par mandat présidentiel

Cette nouvelle AFC porte plus de 86 % de l'information du tableau. Sur l'axe 1, on observe une distribution similaire à celle obtenue dans l'analyse des adverbes : les ministres des mandats Chirac 2 et Sarkozy se trouvent à gauche du graphique, le mandat Hollande se trouve sur l'axe des ordonnées, suivi à sa droite par le mandat Chirac 1 puis Macron. Les ministres du mandat Macron sont polarisés par le pronom *on*, tandis qu'à gauche Chirac 2 et Sarkozy sont attirés par *nous*. On observe donc ici une opposition entre

ces deux pronoms sur lesquels je m’attarderai plus avant dans le chapitre 5 (p. 255 et suivantes).

Le logiciel TXM m’a permis de générer l’histogramme ci-après présentant la ventilation des pronoms *je*, *on* et *nous* :



Figure 43 - Ventilation des pronoms je, on et nous dans le corpus d'étude partitionné en mandats

Ce graphique montre nettement le suremploi du pronom *on* par les ministres exerçant sous la présidence d’Emmanuel Macron. Les deux mandats Chirac s’opposent par leur emploi de *on* et *nous* : les ministres du premier suremploient *on* et sous-emploient *nous*, alors qu’on constate le phénomène inverse dans le mandat Chirac 2. Les ministres sous l’exercice de Nicolas Sarkozy se démarquent par leur fort suremploi de *je*, tandis que ceux sous le mandat de François Hollande sous-emploient les trois pronoms.

Si l’on revient à l’AFC, sur l’axe 2, c’est à *je* (au sud), attirant Macron, Chirac 2 et dans une moindre mesure Hollande, que s’oppose *nous* (au nord), qui attire Sarkozy et Chirac 1. De même, les pronoms de la 2^e personne *tu* et *vous* en haut du graphique s’opposent à ceux de la 3^e personne (*ils*, *elles*, *il* et *elle*) en bas.

L’histogramme ci-après précise que le suremploi de *il* et *ils* s’oppose au sous-emploi de *vous* chez les ministres du mandat Chirac 1, tandis que l’inverse se produit dans le mandat Sarkozy. Le suremploi du pronom *il* au singulier dans les textes des mandats Chirac 1 et Hollande marque également la présence de tournures impersonnelles, propres au discours au nom d’une institution. Cet élément rapproche à nouveau les constructions employées par leurs ministres respectifs.

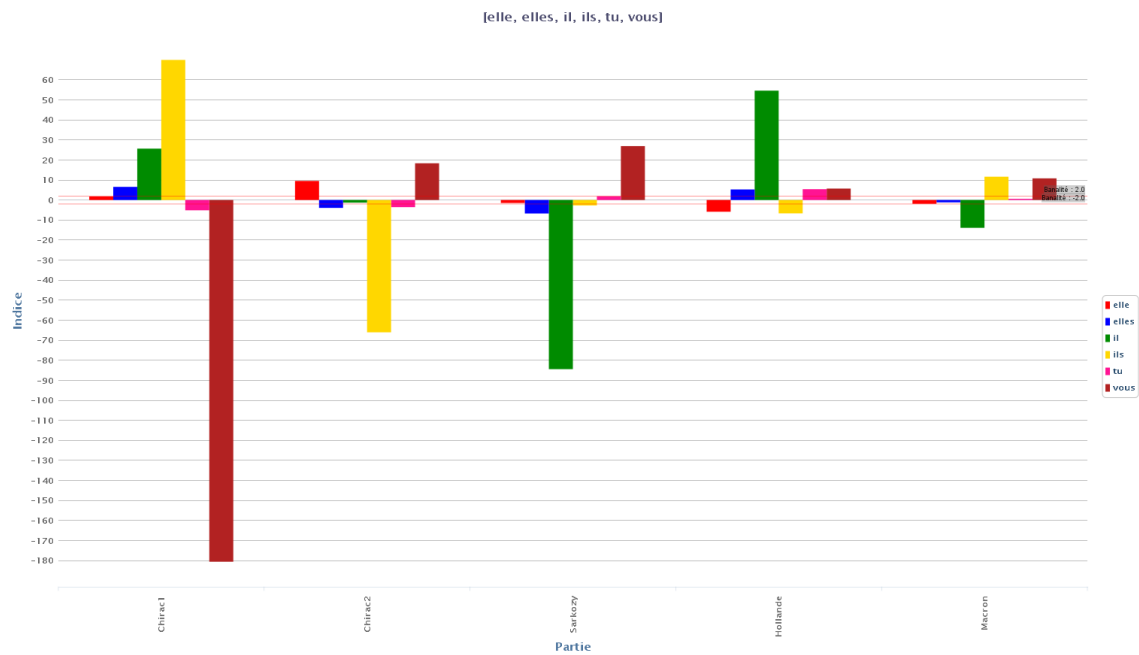


Figure 44 - Ventilation des pronoms il, elle, ils, elles, vous et tu dans le corpus d'étude partitionné en mandats

L'observation de la ventilation des pronoms personnels sujets permet donc de conclure que leur emploi n'est pas soumis à un critère de variation diachronique, mais dépend des mandats présidentiels sous lesquels les ministres exercent. Comme pour l'étude des adverbes, on observe un rapprochement entre les prises de parole des ministres de Chirac 2 et de Sarkozy.

4.3.2 Le temps des verbes

Intéressons-nous à présent au temps des verbes employés par les locuteurs du corpus, dans une perspective toujours diachronique. L'AFC ci-après projette la ventilation des temps verbaux par année représentée dans le corpus (plus de 58 % de l'information de la matrice).

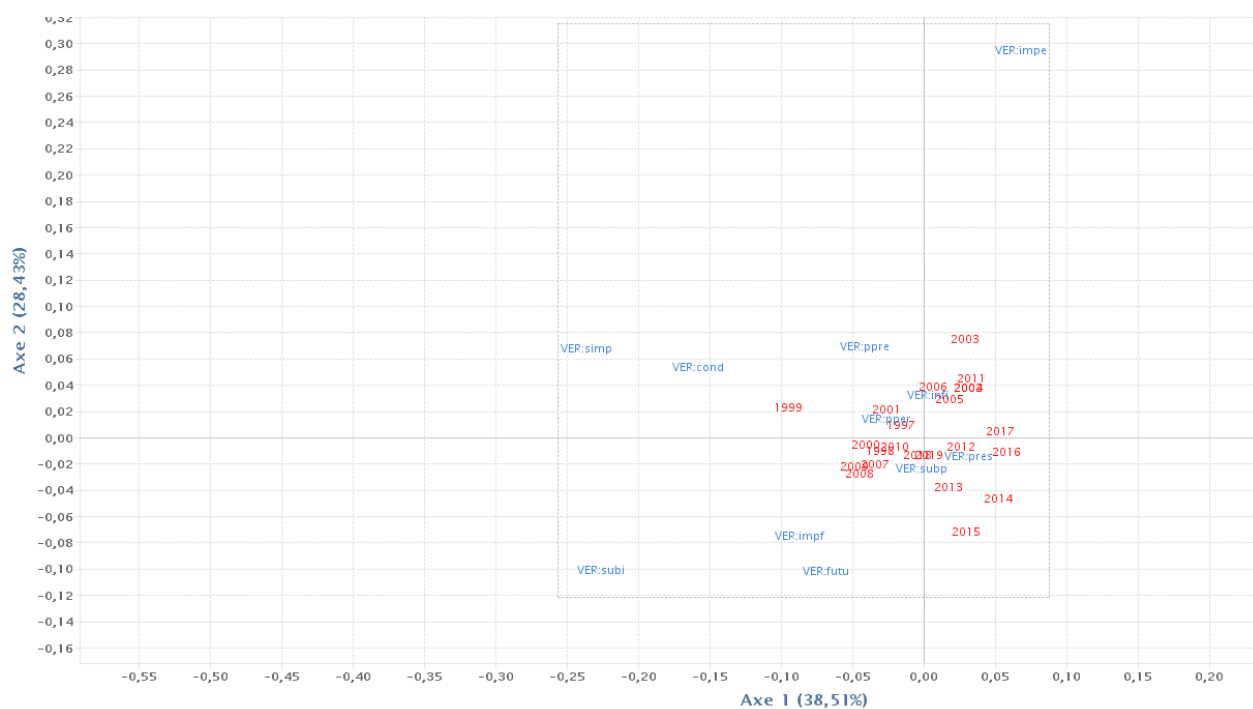


Figure 45 - AFC des temps verbaux par année

Pour rappel ou information, les étiquettes morphosyntaxiques correspondant au temps des verbes sont :

Tableau 24 - Description des étiquettes morphosyntaxiques des temps verbaux dans TXM

VER:cond	Verbes au conditionnel
VER:futu	Verbes au futur
VER:impe	Verbes à l'impératif
VER:impf	Verbes à l'imparfait de l'indicatif
VER:infi	Verbes à l'infinitif
VER:pper	Verbes au participe passé
VER:ppre	Verbes au participe présent
VER:pres	Verbes au présent de l'indicatif
VER:simp	Verbes au passé simple
VER:subi	Verbes à l'imparfait du subjonctif
VER:subp	Verbes au présent du subjonctif

Sur l'axe 1 (38,51 % de l'information), les verbes au passé simple, à l'imparfait du subjonctif et au conditionnel attirent les années 1997 à 2010 (excepté 1998, 2003 et 2003). Il s'agit de ce fait d'une première partie chronologique du corpus de 1997 à 2010 si l'on occulte les années 1998, 2002 et 2003.

Le graphique ci-après montre les spécificités de ces trois temps verbaux :

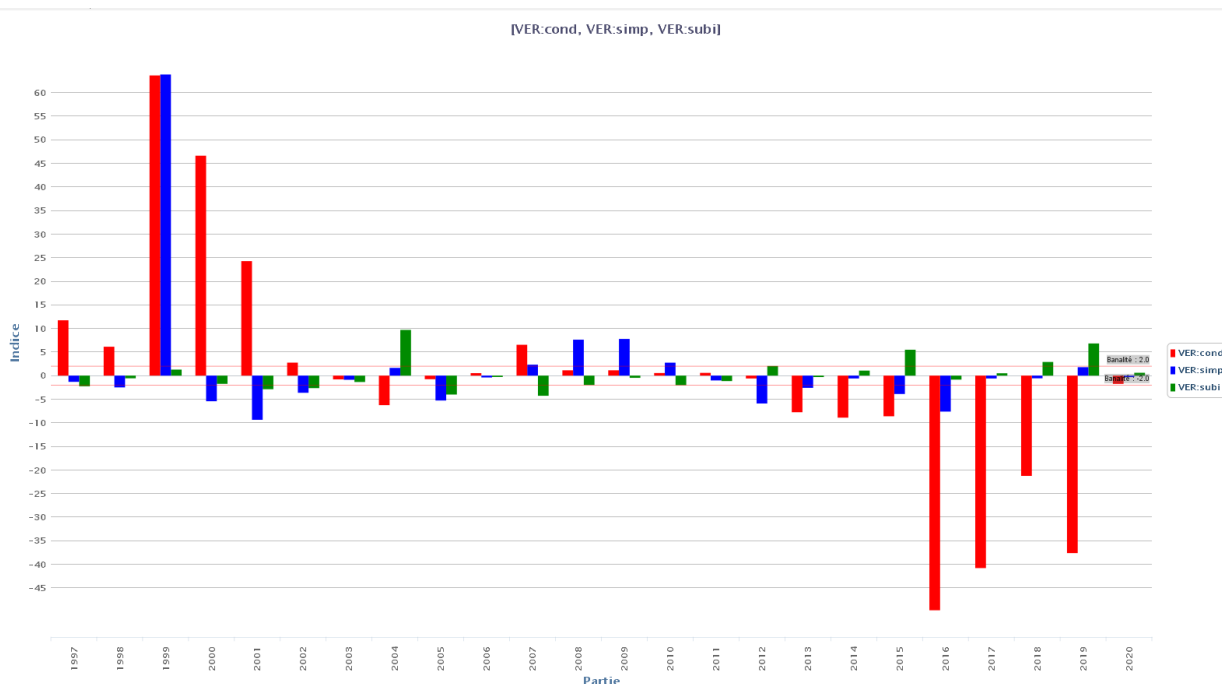


Figure 46 - Spécificité des temps verbaux par année dans le corpus de travail monologal

Si les spécificités du passé simple (en bleu) et, *a fortiori*, celles de l'imparfait du subjonctif (en vert) semblent avoir un comportement non régulier, l'emploi du conditionnel (en rouge) apparaît ici comme évoluant d'un net suremploi à un sous-emploi systématique dans les dernières années contenues dans le corpus. En effet, de 1997 à 2002, on observe un suremploi (plus marqué pour les années 1999, 2000 et 2001), alors qu'à partir de 2013, c'est un temps proportionnellement moins employé par rapport aux autres temps verbaux. Le conditionnel « indique un procès dont la réalisation est la conséquence d'une condition » (Riegel *et al.*, 2009 : 554), c'est-à-dire qu'on emploie ce mode verbal pour exprimer ce qui pourrait arriver si autre chose se produisait. Je me demande donc quels types de propositions peuvent être employées au conditionnel durant les années 1998 à 2002, et quelles sont les conditions pour que ces propositions se réalisent. Pour cela, j'ai tout d'abord recherché les verbes conjugués au conditionnel durant ces années, présents au moins 10 fois dans le corpus, répertoriés dans le tableau ci-après :

Tableau 25 - Occurrences des verbes conjugués au conditionnel (min. 10 occurrences) entre 1997 et 2002 dans le corpus

frlemma	f	frlemma	f	frlemma	f	frlemma	f
être	2537	sembler	30	oser	20	refuser	13
pouvoir	2042	trouver	30	participer	20	porter	12
vouloir	1835	mettre	29	comprendre	19	profiter	12
avoir	1638	venir	29	conduire	19	qualifier	12
devoir	1116	agir	27	paraître	19	tenir	12
falloir	443	mériter	26	représenter	18	comporter	11
dire	354	devenir	25	revenir	18	demander	11
savoir	229	donner	25	ajouter	17	engager	11
souhaiter	195	passer	25	rendre	17	reprendre	11
permettre	190	convenir	24	arriver	16	appeler	10
faire	189	rester	24	faciliter	16	contribuer	10
aimer	128	suffire	23	servir	16	déclencher	10
aller	60	valoir	23	créer	15	mener	10
prendre	41	répondre	22	justifier	15	proposer	10
entraîner	37	signifier	22	laisser	15	retarder	10
risquer	36	aboutir	21	perdre	15	retrouver	10
poser	33	consister	21	aider	14	supposer	10
préférer	33	constituer	20	exister	14	traduire	10
voir	32	gagner	20	présenter	14		
accepter	31	manquer	20	changer	13		

On peut constater ici que les verbes les plus employés au conditionnel sont des verbes modaux ou semi-modaux (*être, pouvoir, vouloir, avoir, devoir, falloir*). C'est sur ces derniers que je vais concentrer mes observations.

Concernant le verbe le plus présent, *être*, une première lecture du concordancier montre que nombre d'occurrences de *serait* portent sur un adjectif. Une nouvelle requête⁴⁵ me permet de constater que plus de 30 % des emplois de *serait* sont dans ce cas, comme dans les exemples suivants :

Extrait 4.016 - Déclaration de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, sur les décisions prises au conseil européen de

⁴⁵ La requête [word="serait"][]?[]?[]?[]?[frpos="ADJ"] permet de repérer les séquences formées de *serait* suivi ou non de zéro à quatre formes quelconques, suivi d'un adjectif. On obtient ainsi des séquences telles que « serait pas raisonnable », « serait facile », serait trop long » ou encore « serait extrêmement difficile ».

Luxembourg sur l'élargissement de l'Union européenne, au Sénat le 15 janvier 1998.

Tout d'abord, je crois qu'il faut le dire, il n'y aura pas de conclusion des prochaines négociations d'adhésion sans une réforme institutionnelle préalable.

Cela répond à l'engagement solennel de la France et d'autres États membres, comme en témoigne la déclaration signée par la France, la Belgique et l'Italie annexée au Traité d'Amsterdam.

Quel sera le contenu de cette réforme institutionnelle ? Ne cachons pas qu'il faut encore y réfléchir. **Il ne serait pas raisonnable** que nous nous contentions de reprendre des positions qui, à Amsterdam, n'ont pas fait l'unanimité et qui ont provoqué une crise. L'élargissement à dix ou douze pays entraîne un changement d'échelle qui ne s'improvise pas.

***Extrait 4.017** - Conférence de presse de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, les enjeux et les objectifs de la campagne de sensibilisation au vote pour l'élection européenne et sur le rôle du Parlement européen, le 25 mai 1999.*

Et puis, nous allons continuer avec un Sommet européen à Cologne qui va lancer de très importants chantiers. Je crois que les rappeler, c'est déjà indiquer pourquoi il faut voter aux élections européennes. Si nous lançons une réflexion forte sur l'Europe de la Défense, si nous adoptons à Cologne un Pacte européen pour l'emploi, si nous nous projetons dans la préparation des réformes institutionnelles et donc de l'Europe politique, si à Cologne toujours nous commençons à réfléchir encore à l'élargissement, si nous nommons à Cologne, comme c'est plus que probable, Monsieur PESC, l'Europe aura ouvert les chantiers de l'avenir. Elle se sera préparée à être l'Europe élargie, l'Europe politique, l'Europe de la Défense que nous souhaitons.

Tout cela fait qu'**il serait paradoxal**, alors même que l'Europe se trouve à un moment crucial de son histoire, alors que, dans les cinq ans qui viennent, elle va avoir à affronter des défis qui représentent un changement de dimension et de nature, **il serait paradoxal** que les députés européens élus le 13 juin le soient avec une assise populaire trop faible.

***Extrait 4.018** - Point de presse de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur son voyage en Asie du Sud-est et en Océanie et sur la situation au Timor oriental, Paris le 13 octobre 1999.*

Les réfugiés ont été, de toute évidence, poussés vers le Timor occidental par l'armée et la milice. On a même recueilli des témoignages où l'on disait aux gens "partez parce que la milice arrive". **Toute comparaison serait imprudente** avec la situation au Kosovo. Mais, sur le terrain, on retrouve un peu la même situation qu'entre les militaires serbes et les paramilitaires ou les bandes qui commettaient les mauvais coups c'est-à-dire que les militaires indonésiens n'auraient pas commis d'ailleurs. Il semble bien que les militaires

sont partis d'abord, poussant donc devant eux les populations laissant aux miliciens le soin d'incendier, de détruire et de piller car un pillage aussi systématique en aussi peu de temps signifiait quand même une bonne préméditation.

Ces trois exemples montrent un usage évaluatif du conditionnel : il s'agit de juger d'une situation potentielle, et plus particulièrement de la juger négativement afin d'en montrer l'absurdité ou l'incohérence.

L'observation des cooccurrents de *serait* confirme ce constat avec la présence de la négation, d'adjectifs tels *vain*, *absurde*, *souhaitable*, *dangereux*, *artificiel*, *bon*, *préférable*, *idéal*, *illusoire*, *mauvais* ou encore *prématuré*, et la rareté d'autres verbes (les premiers verbes cooccurrents sont *nier* avec un indice de 7, *imaginer* avec un indice de 6, puis *fermer* et *croire* avec un indice de 5 (pour comparaison, les adverbes de négation *ne* et *pas* ont respectivement des indices de 45 et 17, le nom *erreur* un indice de 39, et les adjectifs *vain*, *absurde* et *souhaitable* respectivement des indices de 27, 23 et 23).

Les cinq autres modaux ou semi-modaux se comportent différemment. *Pouvoir* se présente dans des séquences dans lesquels il est souvent suivi d'un verbe, comme sa construction syntaxique l'impose. Concernant le contexte de gauche, qui montrerait la présence d'une autre proposition – à l'imparfait, si l'on respecte la concordance des temps –, on constate qu'il n'en est rien : le verbe *pouvoir* au conditionnel est employé plutôt comme une nécessité, comme dans ces exemples :

Extrait 4.019 - Déclaration de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur l'importance de l'information, de la prévention et de la prise en charge des soins pour enrayer la pandémie de SIDA dans les pays d'Afrique, la création du Fonds de solidarité thérapeutique internationale (FSTI) et l'action de la coopération française, Paris le 1er décembre 1998.

D'ores et déjà, la Coopération française a recours à l'expertise du CRIPS d'Ile de France pour la documentation et l'information et je tiens à dire combien cette collaboration est appréciée par mon Département. Les centres de documentation qui se constituent dans les pays partenaires sont à la recherche de correspondants en France. **D'autres centres régionaux ou départementaux pourraient ainsi être impliqués**, avec l'appui des associations qui gardent le contact avec leur pays d'origine. Avec Internet, de telles coopérations vont être facilitées. Il pourrait être envisagé de réaliser pour l'information et la prévention ce qui se fait déjà dans le domaine du soin avec les jumelages hospitaliers.

Extrait 4.020 - Déclarations de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, sur la mission de vérification de l'OSCE au Kosovo, la préparation de la Charte de sécurité européenne, le renforcement de la capacité opérationnelle de l'OSCE et la proposition d'"adossement" de l'UEO à l'Union européenne, Oslo le 3 décembre 1998.

Nous sommes dans une démarche pragmatique. Nous ne préparons pas la signature d'accords, de pactes ou de traités. Ce sur quoi nous réfléchissons et nous travaillons avec les Britanniques, c'est sur la possibilité de donner un contenu concret à l'idée d'identité européenne en matière de défense et de sécurité. Il s'agit d'élaborer **une idée qui pourrait présenter**, en même temps, de l'intérêt pour les autres Européens. Ce n'est pas une négociation bilatérale. Cela ne concerne en aucune façon la question des armements nucléaires britanniques et français. Quant au sommet qui a lieu aujourd'hui et demain, il sera l'occasion d'une conférence de presse. Donc, nous dirons où nous en sommes.

Les cooccurents de *pouvoir* conjugué au conditionnel confirment à nouveau cette analyse, puisque l'on trouve des verbes tels que *imaginer*, *définir*, *devenir*, *intervenir*, *penser*, *réfléchir*, ainsi que l'adverbe *éventuellement* et le nom commun *solution*. On peut également noter que le pronom majoritairement employé est le *on*.

À l'inverse, le verbe *vouloir* est employé en priorité avec le pronom *je* et suivi d'un verbe de parole. Le locuteur modalise ce qu'il va dire, l'annonce, en introduisant par le conditionnel *voudrais* des verbes comme *dire*, *rappeler*, *souligner*, *insister*, *redire*, *remercier*, *ajouter*, *revenir*, *conclure*, *terminer*, *évoquer*, *saluer*, *féliciter*, *citer*, *préciser* ou encore *signaler*, comme le montrent les exemples ci-après :

Extrait 4.021 - Déclaration de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur le bilan de la commission mixte et la signature de conventions entre la France et la Côte d'Ivoire, la coopération décentralisée, la politique des visas et l'accueil des étudiants étrangers, l'arrimage des pays de la zone franc à l'euro, la lutte contre la pauvreté, l'aide aux malades du SIDA, Abidjan le 15 décembre 1998.

Je voudrais rappeler le rôle évidemment essentiel qu'auront joué dans la préparation de ces accords le ministre des Affaires étrangères, le ministre délégué à la Coopération internationale, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de l'Emploi, de la Fonction publique et de la Prévoyance sociale qui sont à mes côtés à cette tribune, mais je n'oublie pas non plus ceux qui sont devant moi, au risque d'en oublier, ce qui serait tout à fait catastrophique. **Je voudrais rappeler** que le ministre du Plan, le ministre de l'Education, de la Santé, de la Sécurité, de la Défense, mais aussi de l'Environnement et de la Forêt se sont aussi beaucoup impliqués, sans oublier un certain nombre d'élus que je ne prendrai pas le risque de citer tous, mais on comprendra que j'aie une pensée particulière pour le maire du Grand Abidjan, M. Mobio, que je suis heureux de saluer à nouveau ce matin.

Extrait 4.022 - Déclaration de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, sur l'accord entre l'Union européenne et la Suisse sur la libre circulation des personnes (notamment la question de l'assurance-maladie des travailleurs frontaliers), au Sénat le 11 octobre 2001.

Ces accords présentent un intérêt intrinsèque évident, et je vais y revenir plus en détail. Toutefois, **je voudrais commencer par insister** sur le fait qu'ils ont une portée globale. D'abord, ils ouvrent la voie à de nouvelles avancées. Par exemple, comme vous le savez, le succès du projet de directive sur la fiscalité de l'épargne, qui devrait être adopté à la fin de l'an prochain, dépend de l'issue de négociations avec un certain nombre de pays tiers. Plusieurs États membres de l'Union ont en effet explicitement soumis leur ralliement à ce projet, auquel la France est très attachée, à la condition que les discussions avec notre voisin helvétique sur ce chapitre fassent des progrès décisifs. Or, il ne fait pas de doute que l'entrée en vigueur des accords UE / Suisse représente elle-même un préalable à de tels progrès.

Le verbe *avoir*, quant à lui, fonctionne sensiblement comme le verbe *être* au conditionnel : parmi la liste de ses cooccurrents, on retrouve en bonne place la négation. Une autre catégorie fortement présente est celle des participes passés tels que *fallu*, *évit*, *aimé*, *voulu* ou *souhaité* :

Extrait 4.023 - Entretien de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, avec la presse quotidienne polonaise, sur les relations entre la France et la Pologne et les négociations entre l'UE et la Pologne en vue de son adhésion, Paris, le 14 mars 2001.

La Pologne a joué un rôle très important lors de la chute du communisme, on ne pouvait pas dire qu'elle pouvait entrer dans l'Europe comme cela, sans aucune réforme. Si nous faisons cela, l'économie polonaise est détruite, l'Union européenne ne marche plus et tout le monde a perdu. C'est peut-être **ce qu'il aurait fallu expliquer** avant et cela n'enlève rien au mérite historiquement. Notre bonne volonté est entière, nous pensons que nous sommes tous à la hauteur de l'amitié historique entre la France et la Pologne en disant des choses équilibrées et utiles.

Extrait 4.024 - Interview de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, à France 2 le 5 juin 2001, sur le Traité de Nice, le discours de Lionel Jospin sur la réforme des institutions communautaires et le passage à l'euro.

Je dirai un débat serein parce que tout le monde est bien conscient qu'il faut ratifier ce traité. Je rappelle que c'est un traité qui permet de réviser et de réformer les institutions européennes avant l'élargissement de l'Union européenne, car, c'est vrai, le système de décision actuel fonctionne mal. Il fallait le réformer. **Nous aurions aimé** aller plus loin dans les réformes, nous en avons été empêchés parce qu'en Europe, il faut décider à Quinze. Nous avons dû trouver des compromis qui, par exemple, nous ont empêchés de

soumettre beaucoup de matières au vote à la majorité qualifiée. Prenons l'exemple du social : on sait bien que l'on est bloqué si tout le monde est contraint à l'unanimité. Il faut un vote à la majorité qualifiée mais certains – les Britanniques – ne l'ont pas voulu. On aurait aimé aller plus loin, mais je crois que tel quel, c'est un traité qui est le meilleur traité possible dans l'état de l'Union. Ensuite, il faudra améliorer l'état de l'union de l'Europe. C'est pour cela que je souhaite qu'aujourd'hui il soit ratifié – je pense qu'il le sera – afin que par la suite on puisse lancer un grand débat sur l'avenir de l'Europe auquel Lionel Jospin a contribué la semaine dernière.

Il s'agit ici d'exprimer un regret sur quelque chose qui *aurait* pu se passer, ou se passer différemment. De cette manière, le ministre peut se dédouaner lorsqu'un événement ne s'est pas réalisé ou a déplu.

Concernant les verbes *devoir* et *falloir*, ils expriment tous les deux une nécessité avec, pour le second, la particularité de ne se construire qu'à une forme impersonnelle. Dans le corpus monologal, *devrait* n'a que peu de fois pour sujet de pronom personnel, mis à part le pronom *il* (pour 796 occurrences de *devoir* conjuguées au conditionnel à la 3^e personne du singulier, on en trouve 240 à la 3^e personne du pluriel, 55 à la 1^{er} personne du pluriel et 19 à la 1^{er} personne du singulier). Ce qui oppose l'usage de *falloir* et *devoir*, c'est que les cooccurrents de *devoir* montrent une nécessité immédiate, avec une résolution imminente, tandis que ceux de *falloir* semble impliquer une nécessité plus loin dans le temps, voire plus hasardeuse (avec la présence, dans ses cooccurrents, de *peut-être*, de *soi-disant* ou encore de formes à connotation négatives tels que *freiner*, *engrenage*, *échouer* ou *supprimer*). Les extraits ci-après montrent cette opposition :

Extrait 4.025 - Déclaration de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur l'aide de la France au Venezuela, notamment pour la reconstruction des régions sinistrées par les inondations, ainsi que sur la présence culturelle française au Venezuela, Caracas les 12, 13 et 14 mars 2000.

En conclusion, **l'Espace France devrait nous permettre d'atteindre rapidement** quelques objectifs clairs :

- D'abord le regroupement de compétences jusqu'alors dispersées et la coordination de l'information délivrée ;
- mais aussi l'identification de nos partenaires francophones et leur association plus directe aux programmes de coopération ;
- et puis, enfin la constitution et l'animation d'un véritable réseau.

Extrait 4.026 - Déclaration de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, sur l'élargissement de l'Union européenne, les réformes institutionnelles et la nécessité de penser et d'organiser l'Europe après l'élargissement, Paris le 4 juin 1998.

Voilà sur quels points nous demandons que les débats d'Amsterdam soient ouverts. Certains pourraient considérer que c'est bien peu. Mais on touche pourtant là à l'essentiel pour la survie de l'Union. Encore pourra-t-on m'objecter qu'il faudra, pour y parvenir, que quelques progrès aient, pour commencer, été faits dans la voie d'une ratification d'Amsterdam. Je vous le concède. Je pense que le calendrier, pour ce qui concerne la France, **devrait être précisé dans les prochains jours**. Mon sentiment personnel est sans ambiguïté, et Laurent Fabius le connaît : le plus tôt sera le mieux.

Extrait 4.027 - Point de presse de M. Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, avec la presse française et interview à plusieurs radios et télévisions françaises le 27 mars 2001, sur la coopération en matière de politique étrangère avec les États-Unis.

Il faudrait se débarrasser au maximum de tout embargo qui pénalise la population ou qui permet au régime de faire croire que la population est martyrisée par la communauté internationale. Il faudrait renverser cette bataille de propagande, cette bataille politique que Saddam Hussein a en réalité remportée. Il a réussi à convaincre l'ensemble du monde arabe, et une partie importante des opinions européennes, que la société irakienne et la population irakienne sont vraiment victimes d'une barbarie occidentale affreuse à travers cette politique de sanctions. Il faut retourner cette situation et montrer que ce ne sont pas les mesures de précaution prises par le Conseil de sécurité face à un régime dangereux qui sont à la source des souffrances de la population. Il faudrait pouvoir se débarrasser de l'embargo, mais évidemment maintenir un contrôle le plus efficace possible sur l'usage que fait le régime de ses ressources et surtout sur les programmes de réarmement illicites.

Extrait 4.028 - Déclaration de M. Pierre Moscovici, ministre délégué aux Affaires européennes, sur la préparation des collectivités locales au passage à l'euro et l'institution de la coopération européenne au sein du Conseil de l'euro, Strasbourg le 12 mai 1998.

En revanche, le principe du "ni-ni" – "ni obligation, ni interdiction" – s'appliquera largement aux opérations de gestion des collectivités locales. Les comptables du Trésor pourront accepter des paiements et effectuer des règlements en euro pour le compte des collectivités locales. La période transitoire relèvera donc largement d'une co-responsabilité des collectivités locales et de leurs comptables du Trésor. Ce rôle d'appui du Trésor public est tout à fait naturel, compte tenu de notre tradition administrative. Mais **il ne faudrait pas** non plus que le zèle de nos agents comptables – qualité qui leur est généralement reconnue en France et même à l'étranger –, amène les villes à s'en remettre complètement à eux. À l'évidence, il y aura un équilibre à

trouver entre un principe d'économies de moyens et un principe de préparation du futur. Celui-ci devra s'établir dans les mois prochains.

Si l'on revient à l'AFC précédente (figure 45, p. 219), on peut remarquer qu'à droite de l'axe 1, les verbes à l'impératif concentrent les années 2011 à 2017 ainsi que 2002 et 2003. On peut se demander si la diminution de l'emploi du conditionnel se fait au profit de celui de l'impératif. Le graphique ci-après montre que cela n'est pas le cas :

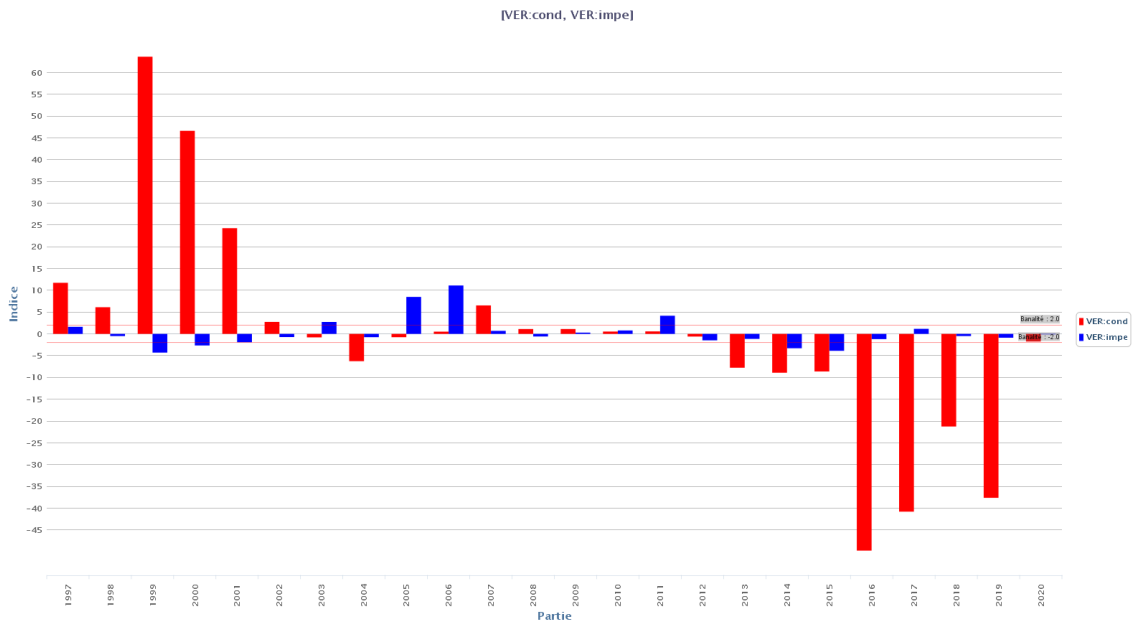


Figure 47 - Spécificités de l'emploi du conditionnel et de l'impératif par année dans le corpus de travail monologal

En effet, l'emploi de l'impératif ne suit pas une évolution chronologique nette. L'analyse du temps des verbes dans le corpus partitionné en années me permet donc essentiellement de statuer sur une évolution diachronique du conditionnel, qui tend à être abandonné au fil du temps.

Je me suis également intéressée à l'usage des temps verbaux selon les mandats présidentiels. Pour cela, j'ai construit une matrice à partir du même corpus de travail, mais cette fois partitionné en 5 mandats. L'AFC correspondant à ce tableau est présentée ci-après :

Plan factoriel de l'analyse des correspondances de CORPUSENTIER/Mandats/ <[frpos="V.*"]>@frpos ≤19 218 212 /19 218 212/@frpos /19 218 212

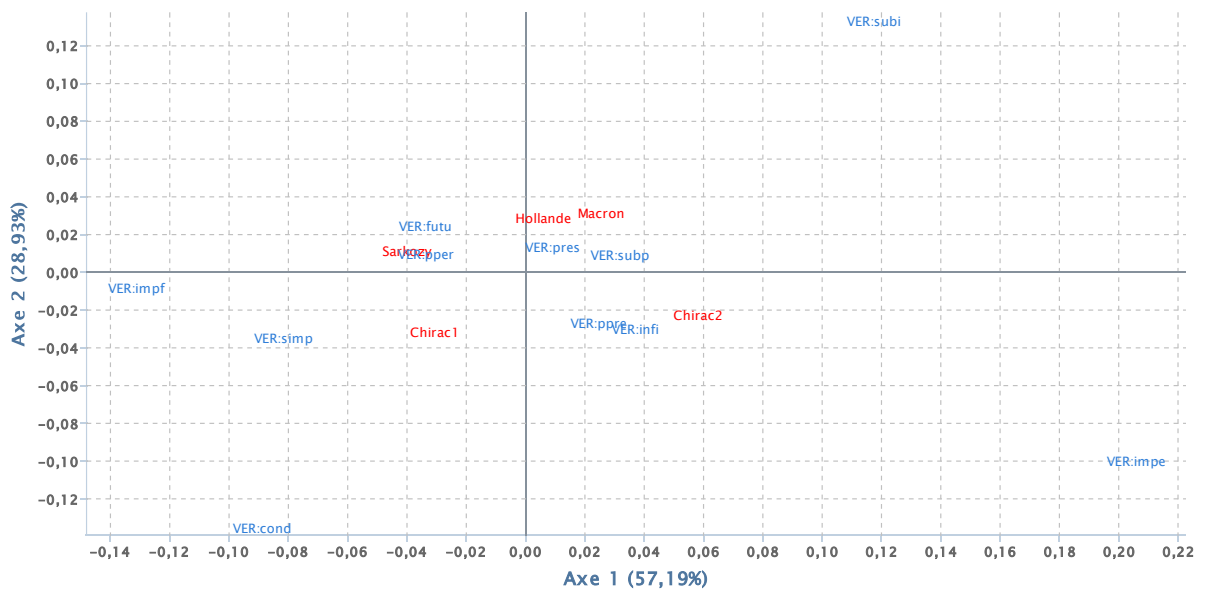


Figure 48 - AFC des temps verbaux par mandat présidentiel

On peut voir ici que, sur l'axe 1 (57,19 % de l'information de la matrice), les verbes à l'imparfait, au conditionnel et au passé simple, et plus modestement le futur et le participe passé attirent les ministres de Chirac 1 et de Sarkozy à gauche du graphique. À droite, les verbes à l'impératif et à l'imparfait du subjonctif, mais aussi le présent de l'indicatif, le présent du subjonctif, l'infinitif et le participe présent attirent les ministres de Chirac 2, Macron et Hollande.

Sur l'axe 2, portant près de 29 % de l'information du tableau, Sarkozy, Hollande et Macron se trouvent dans la partie nord avec comme points-lignes les verbes au futur, au participe passé, à l'imparfait du subjonctif, au présent de l'indicatif et au présent du subjonctif. Au sud, les verbes à l'imparfait, au passé simple, au conditionnel, au participe présent, à l'infinitif et à l'impératif attirent les deux mandants Chirac. Ces deux mandats étant antérieurs aux trois autres, on peut supposer une évolution chronologique de l'emploi des temps.

Si l'on regarde plus avant les spécificités pour chacun des mandats (voir tableau ci-après), on peut voir effectuer un rapprochement entre les ministres exerçant sous la présidence de Jacques Chirac (premier mandat) et sous celle de Nicolas Sarkozy avec le suremploi du conditionnel, de l'imparfait du participe passé et du passé simple et le sous-emploi du présent de l'indicatif. Les ministres de François Hollande et d'Emmanuel Macron se trouvent liés par un suremploi du présent de l'indicatif et du subjonctif, et par

le sous-emploi du conditionnel, de l'infinitif, de l'imparfait et du participe passé. Le mandat Chirac 2 fait figure d'intrus puisque, attiré par l'impératif, il ne semble se rapprocher d'aucun autre mandat.

Tableau 26 - Spécificités des temps verbaux par mandat présidentiel dans le corpus de travail monologal

	Spécificités positives	Spécificités négatives
Chirac 1	Conditionnel, imparfait, présent du subjonctif, passé simple, participe passé	Présent de l'indicatif, futur, impératif, imparfait du subjonctif
Chirac 2	Infinitif, impératif, participe présent	Imparfait, participe passé, futur, passé simple
Sarkozy	Participe passé, imparfait, futur, passé simple, conditionnel	Infinitif, présent du subjonctif, présent de l'indicatif, imparfait du subjonctif
Hollande	Présent de l'indicatif, futur, présent du subjonctif	Conditionnel, infinitif, passé simple, impératif, imparfait, participe présent
Macron	Présent de l'indicatif, présent du subjonctif, imparfait du subjonctif	Conditionnel, futur, participe présent, infinitif, imparfait, participe passé

Si l'on occulte le mandat Chirac 2 pour la raison précédemment citée, il semblerait que cette analyse des temps verbaux par mandats confirme celle réalisée par année : on peut observer une évolution diachronique dans laquelle le conditionnel, mais également l'imparfait et le passé simple s'effacent au profit du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif.

4.3.3 Le cas des adjectifs

Je me suis également intéressée à l'emploi des adjectifs : à l'issue d'une première exploration des adjectifs présents dans le corpus, j'ai constaté que leur ventilation par partie (qu'il s'agisse de leur répartition par mandat ou par année) pouvait être affinée en les catégorisant selon leur objet. Pour cela, je m'appuie sur la catégorisation élaborée par C. Kerbrat-Orecchioni (1999 : 98) en l'adaptant à mon corpus.

C. Kerbrat-Orecchioni subdivise les adjectifs en deux catégories, objectifs et subjectifs. Parmi ces derniers, l'auteur distingue les adjectifs affectifs et les adjectifs évaluatifs, eux-mêmes pouvant être axiologiques ou non axiologiques (cf. figure ci-après) :

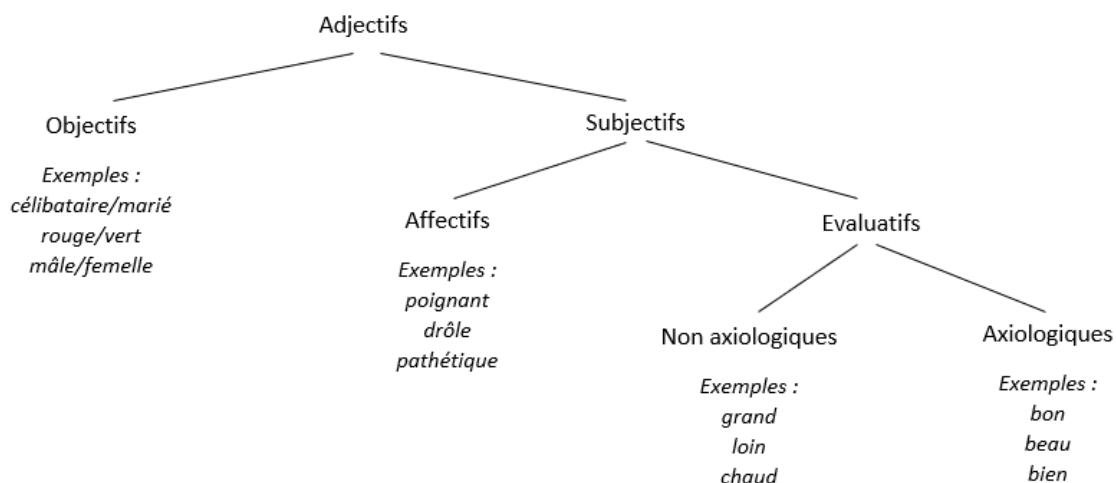


Figure 49 - Les catégories d'adjectifs, C. Kerbrat-Orecchioni (1999 : 98)

Je fais ici le choix de me concentrer sur les adjectifs ayant une fréquence minimale de 50 formes dans le corpus afin d'observer les spécificités des occurrences ayant une présence forte dans le corpus.

Parmi les adjectifs objectifs, j'ai défini des catégories plus précises afin d'établir un classement plus fin et d'en avoir une vue claire et lisible. Pour cela, j'ai étudié la liste des adjectifs présents et j'ai affiné leur classification. Ainsi, je peux distinguer les catégories suivantes :

- les adjectifs d'appartenance, comprenant les gentilés et ethnonymes désignant les habitants d'un pays, d'un continent, d'une ville, d'une zone géographique ou géopolitique, ou plus largement des personnes partageant une identité (Français, Européen, Parisien, Rom, Euro-méditerranéen, Arabe, oriental, musulman, communiste, *etc.*) ;
- les adjectifs temporels (annuel, actuel, antérieur, continu, transitoire, urgent, préalable, futur, *etc.*) ;
- les adjectifs spatiaux (loin, frontière, spatial, étroit, continental, central, atlantique, aérien, *etc.*) ;
- les adjectifs de mesure : quantité (seul, nombreux, triple, demi, exhaustif, *etc.*), poids/volume (lourd, léger, massif), taille (petit, long, large, énorme, considérable, *etc.*), vitesse (rapide, lent), âge (vieux, jeune, ancien) ;
- les adjectifs comparatifs (pire, meilleur, inférieur, supérieur, compétitif, égal, relatif, *etc.*) ;

- les adjectifs institutionnels ou politiques (unilatéral, transfrontalier, parlementaire, partisan, ministériel ; multipolaire, *etc.*) ;
- les adjectifs qualifiant une activité (universitaire, touristique, technologique, policier, pétrolier, judiciaire, industriel, humanitaire, numérique, administratif, sportif, militaire, *etc.*) ;
- les adjectifs de couleur (rouge, noir, blanc, *etc.*).

Les catégories des adjectifs subjectifs ont également été affinées et classées selon cinq classes :

- les adjectifs axiologiques qualifiant des valeurs éthiques et esthétique (bon, beau, vrai, faux, possible, probable, potentiel, sûr, véritable, souhaitable, réel, réaliste, parfait, mauvais, juste, indéniable, incontestable, incertain, impossible, fiable, extraordinaire, exemplaire, exceptionnel, excellent, exact, évident, éventuel, envisageable, crédible, certain) ;
- les adjectifs évaluatifs positifs (visionnaire, utile, solide, sérieux, rigoureux, généreux, fructueux, confiant, courageux, irremplaçable, ambitieux, idéal, moderne, éthique, innovant, *etc.*) ;
- les adjectifs évaluatifs négatifs (vulnérable, vain, sombre, réticent, naïf, intolérable, inquiétant, illusoire, douloureux, dramatique, criminel, odieux, barbare, *etc.*) ;
- les adjectifs de nécessité (vital, prioritaire, principal, primordial, obligatoire, nécessaire, inévitable, impératif, fondamental, essentiel, décisif, crucial, capital) ;
- les adjectifs d'état / de capacité (restrictif, prenant, partiel, logique, interdépendant, historique, traditionnel, fossile, vivant, volontaire, déterminé, directif, renouvelable, radical, digne, artificiel, *etc.*).

Certaines occurrences ont été supprimées de la matrice, notamment en raison d'erreurs d'étiquetage de *TreeTagger*⁴⁶, mais également l'adjectif *cher* qui, après une évaluation de ses emplois, s'avère plus employé comme terme d'adresse que comme qualificatif. En effet, sur 873 apparitions du lemme *cher* (comprenant donc la forme *cher*, mais également les formes *chère*, *chers* et *chères*), 665 sont des formes d'adresse, soit plus de 76 % de ses emplois.

⁴⁶ La marge d'erreur de *TreeTagger* est de 5 %, ce qui est un score tout à fait acceptable.

Le tableau ci-après présente les spécificités des catégories d'adjectifs créées par mes soins, selon une matrice partitionnée par année :

Tableau 27 - Spécificité des adjectifs du corpus par année

Unité	F	score 1997	score 1998	score 1999	score 2000	score 2001	score 2002	score 2003	score 2004	score 2005	score 2006	score 2007
Temps	33996	-1.0889	0.6687	3.5999	-0.6376	0.5593	0.5862	1.1779	-0.3806	-0.2963	6.0272	-3.34
Nécessité	10515	-0.3263	0.4835	7.5754	2.5473	1.513	0.5697	0.7196	-1.1281	-0.4698	3.0822	-0.4545
Mesure	34439	2.5665	-0.4676	-0.7112	-0.3378	-0.7088	2.3083	1.7837	-0.3016	-2.9392	-1.9076	0.3223
Inst/Pol	39361	0.3301	3.0492	0.4361	-1.7101	2.4643	-0.6565	4.1538	0.4145	1.9314	6.2333	0.3057
Eval+	42554	2.3807	0.7716	-3.2518	2.8347	1.5688	1.5709	-0.9445	-0.4958	4.5222	1.513	2.234
Eval-	7901	-2.6965	-6.3797	-4.3539	-0.646	-0.5198	2.6714	-1.4271	-3.316	-0.9221	-7.6607	-1.807
Etat/Capacité	46361	0.3985	8.2675	-0.6141	2.3906	-1.9514	-0.4787	0.5834	-0.5034	-1.9885	-5.0999	-4.5086
Espace	20442	-3.1951	3.7066	0.6252	-7.0962	2.2661	-0.2934	2.6637	0.2959	-1.1553	5.5327	-1.1511
Couleurs	635	-1.0654	-7.7615	-4.8508	-2.9966	-4.0848	-2.1472	-1.2414	-3.0349	-0.3564	-0.5477	0.315
Comparatifs	27921	8.717	20.4402	2.1374	6.9422	2.9511	4.9759	-0.7819	11.4365	1.7888	-10.2427	-0.3087
Axiologiques	20286	1.333	-2.3598	-0.335	8.4062	5.1919	0.418	-3.388	-1.3614	-0.4902	-1.4086	2.61
Appartenance	62300	-6.7418	-47.1996	-1.636	0.3534	0.6059	-2.2202	-3.593	10.8069	0.6165	2.4169	15.6711
Activité	38895	-0.7598	-0.3021	0.4755	-20.8792	-31.8718	-9.9464	-0.6934	-22.1298	-1.2475	-4.2615	-7.3983

score 2008	score 2009	score 2010	score 2011	score 2012	score 2013	score 2014	score 2015	score 2016	score 2017	Score 2018	score 2019
-2.0363	0.8884	-1.2795	-3.1501	-0.3818	-1.5646	-2.1299	-0.3746	-6.513	-1.0271	4.9892	10.6147
-0.6116	0.3585	-2.938	-2.0658	0.3819	-2.0448	-1.6921	0.6211	-0.5199	-0.6579	-1.4642	-1.7087
-4.7605	2.1733	0.3119	0.46	-1.0194	1.0937	3.9585	3.9969	3.4408	-1.2216	-3.9511	-5.6692
-3.5616	-0.7055	-2.1337	3.5375	4.2148	0.4826	-3.5864	-25.0594	-1.6497	2.0846	-0.4321	-0.4246
-2.4526	-4.0845	-4.2199	-0.3054	-4.4172	-4.7387	-0.3127	5.934	3.4938	-0.3453	-0.8864	-2.2211
-3.9705	-0.9472	0.6935	3.3549	1.1391	1.1036	0.3623	7.2574	7.5747	6.4795	2.8612	0.8012
-0.3782	-3.3719	-0.4134	-0.8694	-2.7035	-6.1043	-1.9572	6.3456	-0.3417	8.6108	3.5899	4.1117
-0.4735	-1.0136	1.5915	-0.3548	-0.6799	1.5761	-2.0392	-2.0568	-0.546	-1.0022	1.0128	-0.3028
0.4933	0.6731	-1.001	-0.9312	-0.2892	-1.1122	4.1796	14.5143	4.3336	1.6204	0.6879	2.5824
-5.4069	-1.9137	-2.3849	-13.1029	-11.7579	-0.6682	1.1199	10.1353	-2.1371	-10.3963	-2.1846	-2.2431
0.7413	-1.2656	-2.0694	-3.6986	-9.0624	0.4207	2.4774	11.3854	11.5777	-1.9641	-6.259	-5.5747
46.4509	28.4276	19.4053	6.8722	15.4229	0.2989	-7.4155	-88.27	-3.4095	-3.5801	-2.9205	-1.0177
0.3067	-5.8052	0.6787	2.4396	5.5991	18.7865	22.4297	10.6644	-1.2802	4.554	6.6085	4.4582

L'information contenue dans ce tableau est synthétisée dans le tableau et le graphique ci-après :

Tableau 28 - Information résumée des spécificités des adjectifs du corpus par année

Adjectifs	Suremploi	Sous-emploi
Temporels	1999, 2006, 2018, 2019	2007, 2008, 2011, 2014, 2016
Spatiaux	1998, 2001, 2003, 2006	1997, 2000, 2014, 2015
Mesure	1997, 2002, 2009, 2014, 2015, 2016	2005, 2008, 2019
Comparatifs	1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2004 ; 2015	2006, 2008, 2010, 2011, 2012, 2016, 2017, 2019
Couleurs	2014, 2015, 2016	1998, 1999, 2001, 2002, 2004
Appartenance	2004, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012	1997, 1998, 2002, 2003, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018
Activité	2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2018, 2019	2000, 2001, 2002, 2004, 2006, 2007, 2009
Institutionnels et politiques	1998, 2001, 2003, 2006, 2011, 2012, 2017	2008, 2010, 2014, 2015
Évaluatifs positifs	1997, 2000, 2005, 2007, 2015, 2016	1999, 2008, 2010, 2012, 2013, 2019
Évaluatifs négatifs	2002, 2011, 2015, 2016, 2017, 2018	1997, 1998, 2000, 2006, 2008
État/capacité	1998, 2000, 2015, 2017, 2018, 2019	2006, 2007, 2009, 2012, 2013
Nécessité	1999, 2000, 2006	2010, 2011, 2013
Axiologiques	2000, 2001, 2007, 2014, 2015, 2016	1997, 1998, 2003, 2010, 2011, 2012, 2019

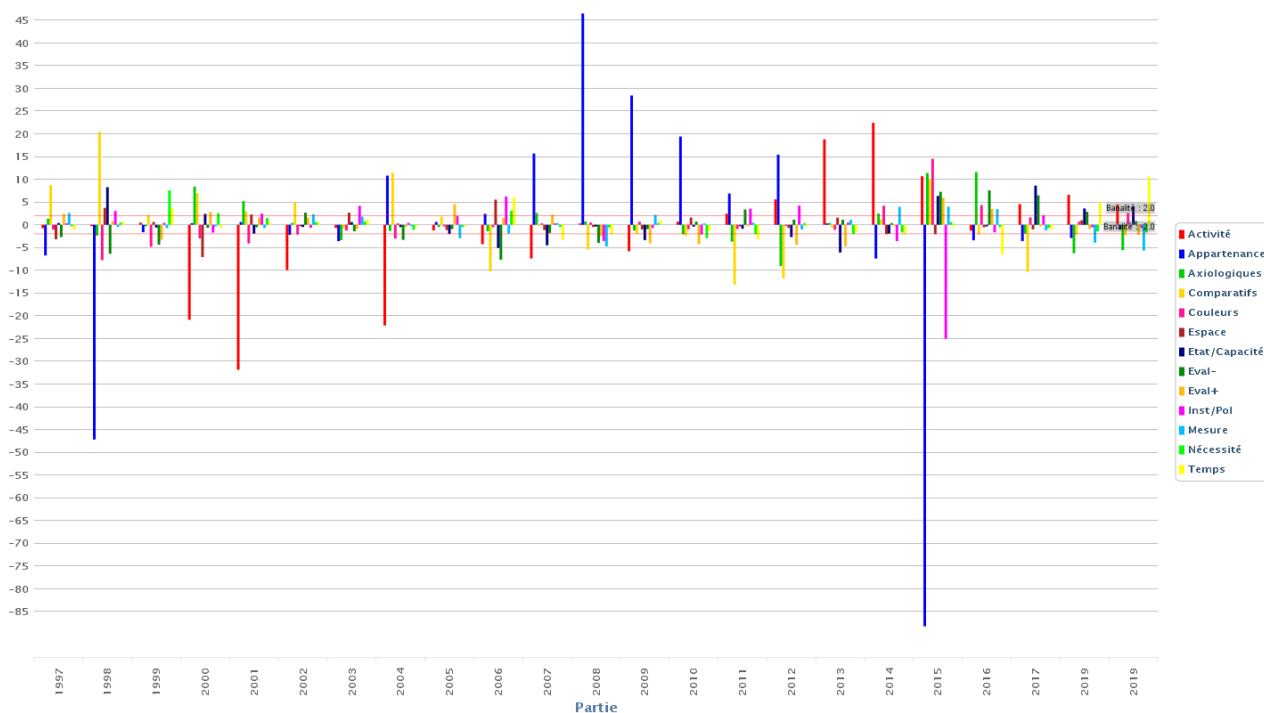


Figure 50 - Graphique des spécificités des adjectifs du corpus par année

Parmi les informations significatives que nous livrent ces figures, je retiens, d'une part, que l'on observe un fort sous-emploi des adjectifs institutionnels et politiques, mais également des adjectifs d'appartenance, en 2015. Lors de cette année, sous la présidence de François Hollande et le gouvernement de Manuel Valls, le ministre des Affaires étrangères est Jean-Marc Ayrault. Harlem Désir est secrétaire d'État aux Affaires européennes et Annick Girardin au Développement et à la Francophonie. La lecture des prises de parole montre que les discours de l'année 2015 sont essentiellement monopolisés par deux thématiques : les attentats ayant eu lieu en France et la préparation de la 21^e conférence de Paris sur les changements climatiques (COP21) organisée au Bourget en novembre et décembre 2015 :

Extrait 4.029 - Déclaration de M. Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes, sur la lutte contre l'antisémitisme, à New York le 22 janvier 2015.

Après avoir assassiné le 7 janvier 2015 à Paris les journalistes et les dessinateurs de Charlie hebdo parce qu'ils étaient **libres**, après avoir assassiné le 7 et le 8 janvier des policiers parce qu'ils les protégeaient et protégeaient notre liberté, le 3^{ème} jour de l'attaque, le 9 janvier, un terroriste a attaqué un magasin **cashier** parce qu'il voulait tuer des juifs.,

Extrait 4.030 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution contre le terrorisme, à Paris le 20 novembre 2015.

Je salue l'adoption par le conseil de sécurité, à l'unanimité, de la résolution proposée par la France. Une semaine après les attentats **odieux** de Paris, cette résolution appelle à l'amplification de la lutte contre Daech et les groupes affiliés à Al-Qaïda.

Extrait 4.031 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur la lutte contre le dérèglement climatique et la 21e Conférence des Nations unies sur le climat, à Paris le 28 avril 2015.

Ces travaux sont **importants** pour accompagner la préparation de la 21e Conférence des Nations unies sur le climat, la COP21, que notre pays accueillera en décembre prochain.

Extrait 4.032 - Déclaration de Mme Annick Girardin, secrétaire d'État au développement et à la Francophonie, sur la francophonie et le développement durable, à New York le 26 septembre 2015.

Vous le savez, sous l'impulsion de l'Union africaine, et avec le soutien du G7, nous espérons que la COP21 sera le point de lancement d'une grande initiative pour les énergies **renouvelables** en Afrique.

Les adjectifs employés concernent essentiellement le second événement (la COP21) : *climatique, économique, durable, renouvelable, environnemental, etc.*

Autre observation caractéristique : on observe un creux dans l'emploi des adjectifs concernant une activité entre 2005 et 2012, soit durant la fin du second mandat de Jacques Chirac et le mandat de Nicolas Sarkozy.

Considérons à présent les spécificités de chaque mandat, c'est-à-dire le suremploi et le sous-emploi des différentes catégories d'adjectifs par les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État exerçant sous chaque président du corpus.

Sous le mandat Chirac 1 (1997-2002), les ministres suremployent de manière significative les adjectifs comparatifs. Le retour au texte permet de comprendre que ces emplois concernent essentiellement les adjectifs *même* et *autre*, mais également de l'adjectif *meilleur*, qui est employé pour montrer une volonté d'amélioration du pouvoir en place :

Extrait 4.033 - Déclaration de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, en réponse à une question sur la politique

de coopération et la stratégie d'aide au développement, au Sénat le 27 mai 1999.

Comme l'a dit M. Charasse, il est certes nécessaire de consolider la présence européenne dans les pays en développement et donner plus de publicité à la Coopération bilatérale française. Cela passe certainement par **un meilleur dialogue** avec les représentants de ce pays et **une meilleure information** de nos diplomates. Il s'agit souvent d'une question de personnes. [...] J'ai donc suggéré en novembre 1997 au Conseil de développement **une meilleure coordination des actions menées** sur ce thème.

Le discours des ministres sous le mandat Chirac 2 (2002-2007), est marqué par la sur-représentation des adjectifs liés à l'institution, mais également (à partir de 2004), d'appartenance.

Concernant les adjectifs institutionnels, ils caractérisent les différents niveaux d'échelles territoriales :

***Extrait 4.034** - Déclaration de Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur la participation des collectivités territoriales et des élus locaux à l'action européenne, à Paris le 22 novembre 2006.*

Dans ce but, nous avons déjà renforcé le dispositif de veille au service des **collectivités locales**, en nommant des correspondants spécifiques au sein du Secrétariat général des Affaires européennes placé auprès du Premier ministre et de la Représentation permanente.

***Extrait 4.035** - Déclaration de M. Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur la coopération entre la France et les Seychelles, notamment la coopération régionale entre la Réunion et les Seychelles, à Victoria (Seychelles) le 12 février 2003.*

Présente hier surtout dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la culture, **la coopération régionale** intervient aujourd'hui dans tous les secteurs : le tourisme où excelle **la coopération décentralisée**, la pêche, secteurs qui constituent la base du développement des Seychelles [...]

***Extrait 4.036** - Déclaration de Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur la relation entre construction européenne et souveraineté nationale et entre identité nationale et citoyenneté européenne, le risque d'une division entre 'grands' et 'petits' pays de l'Union européenne, l'élargissement de l'Union, la production du droit européen, l'émergence de la politique étrangère commune et la nécessité d'une transparence de la diplomatie, Paris le 27 août 2002.*

Ce qui se produit sous nos yeux, c'est la coexistence de plusieurs modèles. D'un côté, **les intérêts nationaux** s'expriment et se heurtent. Les débats, parfois très âpres que nous connaissons entre les Quinze, et qui sont maintenant rendu publics à travers les médias, sont là pour le rappeler.

Extrait 4.037 - Déclaration de M. Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères, sur l'histoire des relations franco-israéliennes et l'hommage de la France aux victimes du génocide, et sur le soutien de la France et de l'Union européenne à la sécurité d'Israël et à la recherche d'une solution de paix au conflit israélo-palestinien, Tel Aviv le 19 octobre 2004.

Nous devons accélérer la mise en œuvre de la Feuille de route, dont le calendrier a pris un grand retard. Car l'objectif est la coexistence de deux États. C'est l'élément majeur de la stabilisation. La France y appelle depuis plus de vingt ans. C'est devenu l'ambition de **toute la communauté internationale**.

Les adjectifs d'appartenance désignent d'une part la France, d'autre part l'Europe :

Extrait 4.038 - Déclaration de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie, sur le projet de loi autorisant la ratification du traité d'Athènes relatif à l'élargissement de l'Union européenne, au Sénat le 10 décembre 2003.

Les entreprises françaises ont saisi cette opportunité : chaque année, elles exportent pour plus de 15 milliards d'euros vers ces pays, quatre fois plus qu'il y a dix ans, et nous sommes le troisième exportateur dans cette zone, 1 500 entreprises françaises y sont déjà présentes, particulièrement en Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie et Slovaquie, qui comptent à elles seules cinq 68 millions d'habitants. Il appartient maintenant aux PME de se lancer sur ces nouveaux marchés.

Extrait 4.039 - Déclaration de Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur la coopération franco-néerlandaise et l'évolution du rôle des États nationaux dans le cadre de l'Union européenne, Amsterdam, le 25 mai 2003.

Dès lors, je crois particulièrement opportun d'aborder la question des services publics, car s'il peut y avoir un sujet d'incompréhension entre nos pays, c'est bien celui-là. Aujourd'hui **le service public à la française** connaît une profonde mutation et ne correspond plus du tout à sa caricature. Je n'ignore pas les craintes envers les monopoles d'État, protégés à domicile et que l'on dit prédateur à l'étranger.

Extrait 4.040 - Déclaration de M. Michel Barnier, ministre des Affaires étrangères sur la construction européenne, notamment le rôle des relations franco-allemandes, la perspective d'une adhésion de la Turquie à l'Union européenne et l'enjeu d'une politique étrangère commune, Paris le 15 avril 2004.

[...] il y a, dans cette **future Constitution européenne** que nous voulons voir aboutir le plus vite possible, les outils qui seront à votre disposition, si les hommes politiques de nos pays le veulent, pour construire cette **puissance politique européenne**, pour donner à cette **Union européenne** qui est essentiellement économique aujourd'hui, la dimension politique qui lui

manque et dont elle a besoin pour jouer ce rôle dans le monde, mais aussi pour consolider tout ce que nous avons fait depuis 50 ans.

On peut voir dans ces exemples que la présence d'adjectifs se fait également l'indice de syntagmes nominaux tels que « service public » ou « Constitution européenne ».

Sous le mandat Sarkozy (2007-2012), les représentants suremployent très fortement les adjectifs d'appartenance différents de ceux employés par les ministres de Chirac. Si, chez ces derniers, les adjectifs d'appartenance qualifient essentiellement des entités non humaines, sous le mandat de Sarkozy, les représentants les emploient plus particulièrement pour caractériser des peuples :

***Extrait 4.041** - Entretien de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, avec 'RTL' le 26 janvier 2011, sur la polémique suscitée par l'offre de coopération policière à la Tunisie, la situation en Egypte et sa tournée au Proche-Orient.*

J'ai rencontré toutes les autorités **israéliennes**, y compris d'ailleurs la présidente de l'opposition et j'ai rencontré, du côté **palestinien**, le président et le Premier ministre Fayyad.

Ce que je leur ai dit à tous, parce qu'on n'a pas l'impression que c'est toujours totalement ressenti comme cela, c'est l'urgence qu'il y avait à reprendre les négociations pour parvenir très vite, effectivement, à un accord permettant de répondre à ce que la France a toujours demandé : c'est-à-dire la création d'un État **palestinien** qui soit un État **palestinien** viable, qui soit un État **palestinien** démocratique, en même temps que la garantie totale de la sécurité d'Israël et son intégration dans la région

***Extrait 4.042** - Déclaration de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur l'engagement de la communauté internationale et les actions prioritaires soutenues par la France en faveur de l'Afghanistan, La Haye le 31 mars 2009.*

Il est manifeste que l'Afghanistan est à la croisée des chemins. Pour nous donner les moyens d'un succès le plus rapide possible, nous devons redoubler d'efforts. Nous le devons aux Afghans, **aux femmes et aux enfants afghans** particulièrement. Nous le devons aussi à nos opinions publiques.

***Extrait 4.043** - Déclaration de M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur l'engagement de la France et de la communauté internationale en faveur de la paix et de la reconstruction en Somalie, Londres le 23 février 2012.*

La France attend de cette Conférence qu'elle manifeste la détermination de la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour donner un avenir **au peuple somalien** et pour contribuer à la renaissance d'une Somalie souveraine, unie et indépendante.

Extrait 4.044 - Déclaration de M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État aux Affaires européennes, sur les relations franco-allemandes et l'avenir de l'Europe, à Verdun le 22 septembre 2009.

Comment ne pas saluer ici le courage moral dont a su faire preuve **le peuple allemand**, « **le grand peuple allemand** » dont parlait le général de Gaulle – celui d'Emmanuel Kant et de Karl Jaspers – qui a su regarder en face l'immensité de son égarement, en chercher les origines, en assumer la culpabilité.

Les ministres officiant sous le mandat Hollande (2012-2017) suremploient, quant à eux, les adjectifs d'activité et les adjectifs axiologiques. Concernant les premiers, leur emploi reflète une volonté de promouvoir et/ou d'afficher l'importance du rayonnement de la France dans le monde :

Extrait 4.045 - Entretien de M. Pascal Canfin, ministre du Développement, avec France Inter le 21 janvier 2013, sur l'intervention militaire et l'aide française au développement en faveur du Mali.

Notre créativité dans **le domaine artistique, scientifique, culturel et sportif** contribue à la renommée de la France, tout comme l'action des nombreuses ONG qui portent notre savoir-faire **en matière de développement et d'action humanitaire**.

Extrait 4.046 - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, à Paris le 23 mars 2017.

Oui, la République française a quelque chose à dire au monde, quelque chose de fort. Soyons conscients de la force que cela représente pour chacune et chacun d'entre nous. L'énergie que cela peut donner, et c'est vrai dans **tous les domaines, pas seulement politique, économique, culturel, mais aussi scientifique, technologique**.

Cela confirme ce que montrait l'AFC correspondante, à savoir une opposition entre pôle nominal et pôle verbal.

Quant aux adjectifs axiologiques, ils ont pour la plupart un sens positif, et qualifient des faits, des actions, des activités ou des décisions prises par le gouvernement français :

Extrait 4.047 - Déclaration de Mme Yamina Benguigui, ministre de la Francophonie, sur le combat en faveur des droits de l'homme dans le monde, à Paris le 9 juillet 2012.

Ce que je veux vous dire aujourd'hui, c'est que vous êtes l'avenir du monde francophone, vous incarnez le lien que nous créons ensemble avec tous les pays du monde et pour tisser ce lien entre nous **il n'y a pas de plus beau socle** que celui qui nous anime, la défense des droits de l'Homme.

Extrait 4.048 - Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur la diplomatie culturelle, à Paris le 6 avril 2016.

Par-delà ces parcours individuels, je souhaiterais profiter de cette occasion pour vous réaffirmer une conviction profonde : la culture est au cœur de notre diplomatie. Ces lieux l'ont encore prouvé en janvier dernier en accueillant une grande nuit des idées. La France possède **un remarquable réseau culturel**, et je le constate chaque semaine, dans le monde qui œuvre tous les jours au service de notre pays, de son influence et de son rayonnement. Au service de sa littérature aussi, et de ses éditeurs. Vous le savez, vous qui êtes réunis ce soir pour célébrer un grand écrivain contemporain, les cessions de droit du français vers les langues étrangères ont doublé au cours des 10 dernières années, et c'est ainsi plus de 13 000 titres qui ont été traduits en 2014.

Extrait 4.049 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur le réseau d'enseignement français à l'étranger, à Paris le 8 avril 2015.

Il n'y a pas que les États-Unis ou le Canada, il y a **des établissements d'enseignement supérieur extraordinaires en France** et il faut travailler pour que l'excellente préparation que nous accomplissons à travers l'enseignement secondaire soit poursuivie à travers l'enseignement supérieur. C'est un objectif que je me donne pour le futur.

Extrait 4.050 - Déclaration de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, sur les défis et priorités de la politique étrangère de la France, au Sénat le 11 juillet 2012.

Nous veillerons à conforter notre dispositif. Notre réseau diplomatique est l'un des plus importants au monde. Notre réseau culturel est exceptionnel – une centaine d'instituts français et près de **400 alliances françaises soutenues** par le ministère des Affaires étrangères. Il peut davantage renforcer son impact, notamment en faisant appel au cofinancement de partenaires extérieurs. Il me semble aussi qu'une réflexion sur le rôle des opérateurs, qui se sont multipliés ces dernières années, serait utile afin de trouver un équilibre entre la souplesse qu'offrent les opérateurs, et la nécessaire cohérence et coordination du ministère.

Enfin, sous le mandat Macron, on observe le suremploi des adjectifs temporels, d'activité et d'état ou de capacité, mais sans forte tendance.

Pour conclure ce point – et ce chapitre –, j'ai également observé l'évolution chronologique de l'emploi de tous les adjectifs confondus dans le corpus de travail monologal, partitionné par année. Le graphique suivant présente la ventilation des adjectifs, par rapport aux autres catégories grammaticales du corpus :

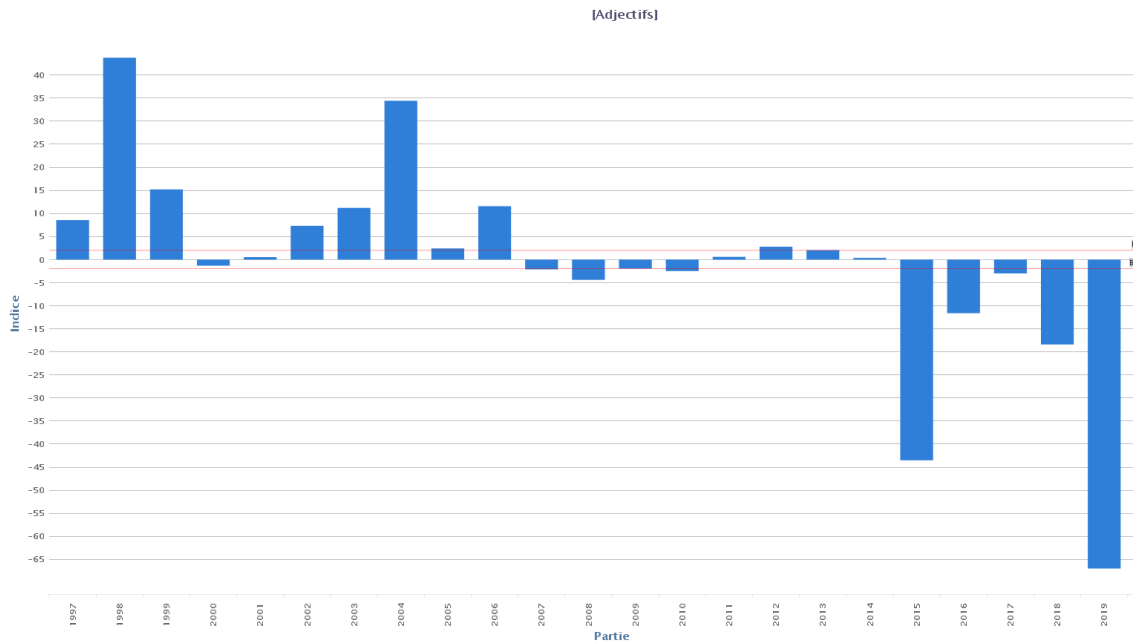


Figure 51 - Evolution diachronique des adjectifs dans le corpus d'étude partitionné par année

Cet histogramme montre clairement une bascule temporelle dans l'emploi des adjectifs : jusqu'à 2006 inclus (exception faite de l'année 2000), les adjectifs sont en suremploi dans le corpus. À partir de cette date, on peut constater qu'ils sont sous-employés (là encore, une exception entre 2011 et 2014, années pendant lesquelles les adjectifs sont légèrement suremployés). Il existe donc bel et bien un facteur de variation diachronique dans l'emploi des adjectifs. Pour l'expliquer, j'ai également regardé l'emploi des noms ventilé par années, comme le montre l'historgramme ci-après :

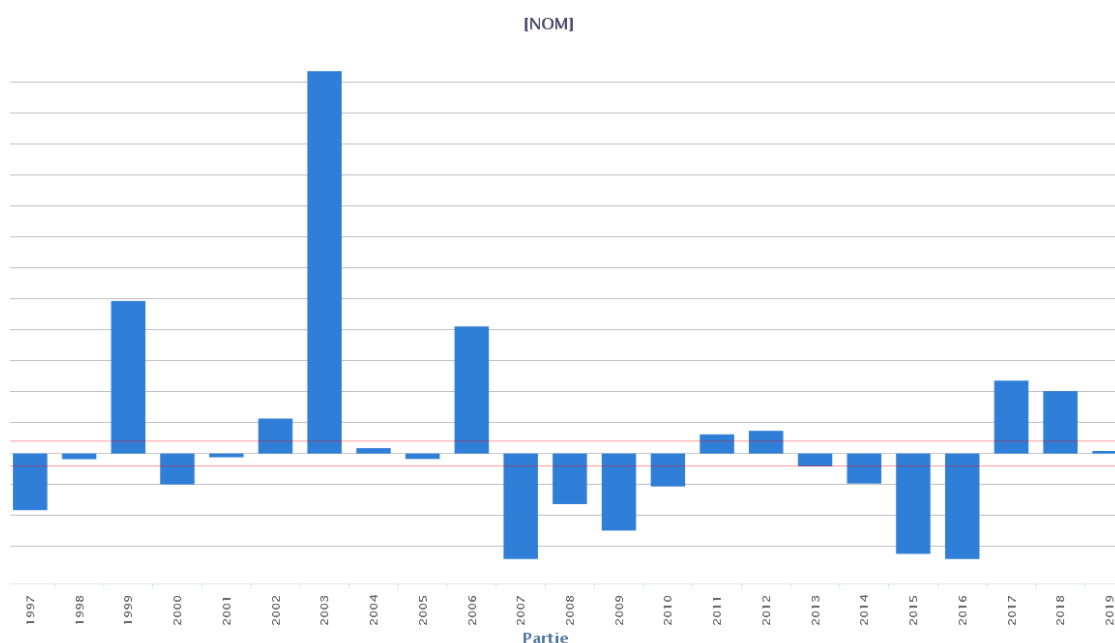


Figure 52 - Evolution diachronique des noms communs dans le corpus partitionné par année

On peut observer que l'évolution diachronique des noms communs montre une tendance assez similaire à celle des adjectifs, même si elle est moins nette : les années 1999, 2002, 2003 et 2006 présentent un suremploi des noms communs, tandis que durant les années 2007 à 2010 et 2013 à 2016, on observe un sous-emploi de ces noms. On peut interpréter que, pour ces années, le suremploi ou le sous-emploi des adjectifs dépend de la présence des noms qu'ils qualifient. Un suremploi d'adjectif concomitant avec un sous-emploi de noms tend à exprimer une énumération d'adjectifs pour un même nom commun.

Chapitre 5. De l'hétérogénéité discursive du ministère des Affaires étrangères

Ce chapitre a pour ambition générale d'examiner la façon dont les différentes pratiques discursives par lesquelles le MAE communique sont source de variations dans le discours de l'institution.

Si je préfère me limiter, à ce stade, à parler de « pratiques discursives » et non de « genre de discours » (Bakhtine, 1984), c'est que la notion de genre de discours implique une forme de « stabilité » qui ne me semble pas devoir être tenue pour acquise pour certaines productions du MAE. En effet, le genre de discours doit être entendu comme « un type d'énoncé, relativement stable, du point de vue thématique, compositionnel et stylistique » (Bakhtine, 1984 : 269). Bien entendu, le genre de discours est également soumis à un principe de variation : ses traits sont susceptibles de varier en fonction de la sphère d'activité, du contexte historique et du type de discours dans lesquels le genre est mobilisé. Néanmoins, le genre de discours figurerait une catégorie prototypique pour la production et la réception. La notion de genre serait un cadre « idéal », intégré comme tel par un locuteur, et à partir duquel il façonnerait et organiserait ses énoncés. Je partage avec J.-P. Bronckart de considérer que le caractère stabilisé des genres est en réalité relatif :

De sorte que l'organisation des genres se présente aux yeux des usagers d'une langue sous forme d'une nébuleuse, comportant des îlots plus ou moins stabilisés (genres clairement définissables et étiquetables), et des ensembles de textes aux contours flous et en intersection partielle (genres pour lesquels les définitions et les critères de classements restent mobiles et/ou divergents). (Bronckart, 1997 : 76)

Le caractère extrêmement vague de certaines « étiquettes » utilisées par le MAE, telles que « texte » ou « propos », ainsi que j'ai commencé à l'évoquer lors de la présentation de la constitution du corpus, m'amène ainsi à ne pas prendre pour acquis le caractère « générique » de certaines productions, mais au contraire, à interroger leur désignation en tant que telle et les critères ayant conduit le MAE à les avoir nommées de la sorte. Si j'évite, à ce stade, de mobiliser la notion de genre de discours, c'est que j'entretiens, à la suite de C. Mellet et F. Sitri, une relation de méfiance vis-à-vis des « étiquettes » par lesquelles le MAE désigne et archive ses productions sur son site – et qui sont reprises par le site *vie-publique* :

La dénomination identifie un genre, mais un même nom peut cacher des différences de genre et une diversité de dénominations peut être attestée pour

des genres proches aux deux niveaux praxéologique et linguistique (Mellet et Sitri 2010 : §27).

N'ayant pu, malgré mes nombreuses sollicitations aux interlocuteurs du MAE, obtenir par travail d'entretien des informations sur les critères de classement et les définitions des « genres » circulant dans l'institution, je prends l'option méthodologique de les faire émerger de la matérialité textuelle-même des productions discursives du MAE.

Je présenterai tout d'abord les pratiques discursives dont j'ai pour objectif de dresser un profil lexico-grammatical : après avoir détaillé les caractéristiques quantitatives de mon corpus, j'interrogerai les intitulés par lesquels le MAE autodésigne ces pratiques, pour en faire ressortir un « horizon d'attente » des critères qui sous-tendent la catégorisation opérée par l'institution.

Dans un deuxième temps, je rendrai compte de la façon dont les catégories grammaticales permettent de caractériser les pratiques discursives du MAE, leurs frontières mais aussi leur « air de famille ». Moins que de viser à établir le « portrait grammatical » des pratiques discursives du ministère, cette classe d'analyse a pour objectif d'identifier des indicateurs formels apparaissant discriminants pour une future analyse visant à profiler les textes du MAE.

Je compléterai cette première prise de vue par une analyse interrogeant la consistance thématique et énonciative des pratiques discursives, en prenant pour entrée le vocabulaire.

Enfin, j'envisagerai d'autres indices, plus fins, dont l'intégration à mon jeu de données pour une entreprise de profilage pourrait être pertinente. Je me focaliserai, sur la base de l'état de l'art, sur deux observables : les connecteurs et les nominalisations.

5.1 Mettre en corpus des pratiques discursives

Dans ce chapitre, je travaillerai sur le corpus d'étude regroupant les textes de la catégorie monologique, partitionné par les intitulés donnés à chaque texte tels que proposés et mis en ligne sur le site du ministère et repris par le site *vie-publique*.

5.1.1 Vue quantitative sur le corpus d'étude

Dans son volet monologal, mon corpus se compose de 20 types de pratiques discursives. On trouvera, dans le tableau ci-après, le nombre d'occurrences et de textes qui représentent dans le corpus d'étude chaque pratique, ainsi que le canal (oral/écrit) par lequel s'opère prioritairement la pratique discursive :

Tableau 29 - Vue sur les caractéristiques du corpus d'étude

Intitulé	Nombre d'occurrences	Nombre de textes	Canal
Allocution	61 646	33	oral
Article	18 572	14	écrit
Communiqué	5 137	13	écrit
Conférence	544 906	471	oral
Déclaration	6 588 488	4191	oral
Discours	118 132	62	oral
Editorial	3 158	4	écrit
Entretien	52 308	39	oral ; écrit (dominant)
Explication	489	1	oral
Intervention	81 616	46	oral (dominant) ; écrit
Interview	27 417	24	oral (dominant) ; écrit
Lettre	19 122	42	écrit
Message	46 545	71	oral (dominant) ; écrit
Point de presse	307 869	350	oral
Préface	2 418	2	écrit
Présentation	2 264	1	oral
Propos	10 531	6	oral
Réponse	4 531	4	oral (dominant) ; écrit
Texte	953	1	écrit
Tribune	270 248	258	écrit
Vœux	7 545	2	oral
Toast	3 842	4	oral

Les catégories les plus importantes, en termes quantitatifs, sont ainsi les déclarations (représentant plus de 74 % du volume total), les conférences, les points de presse et les tribunes. Confondues, les autres catégories représentent moins de 26 % du

sous-corpus d'étude : l'étiquette *explication*, par exemple, ne représente que 489 occurrences, avec un seul texte.

Ce que suggère ce tableau est tout d'abord le fait que la communication du MAE s'opère essentiellement à l'oral. Les étiquettes renvoyant exclusivement à l'écrit et par le relais des médias de presse écrite (*tribune, lettre, éditorial, article, communiqué*) ne représentent que 5,6 % du volume total du sous-corpus d'étude. Parmi ces productions nativement écrites, les tribunes sont les plus nombreuses et les plus conséquentes, avec 258 textes pour 270 248 occurrences, tandis qu'il n'y a que 4 éditoriaux pour 3 158 occurrences. On peut remarquer également que les lettres contiennent presque le même nombre d'occurrences que les articles, alors que les premières sont au nombre de 42 tandis qu'il y a seulement 14 articles dans le corpus. Nous verrons dans 5.1.3 la manière dont la taille moyenne des textes peut être prise en compte pour distinguer les différentes productions discursives.

De plus, d'autres productions peuvent être écrites ou orales : les interventions, les messages, les entretiens et les interviews. Pour ces deux derniers cas, les productions écrites sont issues de journaux papier. On peut remarquer que l'intitulé *entretien* est privilégié à l'écrit, tandis que les interviews sont majoritairement orales.

5.1.2 Analyse des intitulés

Une analyse des intitulés par lesquels le MAE répertorie et classe les textes figure une première étape essentielle pour mieux cerner les critères qui sous-tendent le système de définitions et de classement mis en place par l'institution, ainsi que le rappellent F. Sitri et C. Mellet (2010 : 781) :

Plusieurs auteurs (dont par exemple S. Moirand, 2003) réfléchissent aux catégories pertinentes pour l'identification et la classification des genres et certains soulignent les problèmes de reconnaissance des genres, mais trop peu d'études interrogent la relation entre genre et nom de genre.

J'ai pris l'option d'aller examiner « en dictionnaire »⁴⁷ les sens de ces intitulés.

⁴⁷ Il serait bien évidemment également pertinent, dans une prochaine étape de ce travail, d'examiner les définitions de ces intitulés dans des manuels encadrant la pratique de communication institutionnelle.

Tableau 30 - Vue sur les définitions en dictionnaire des intitulés de pratiques discursives

Intitulé	Définitions en dictionnaire (Source : TLFi)
Allocution	Vieilli : « Harangue, exhortation d'un chef à ses troupes » « <u>Petit discours de circonstance</u> » « Pour l'Ac. ⁴⁸ L'allocution est un « discours, en général <u>de peu d'étendue</u> , adressé par un supérieur à ceux qu'il commande ou qu'il dirige ». Le sens de « discours de circonstance », sans idée de hiérarchie, est enregistré ds BESCH. 1845 qui ajoute toutefois : « petit discours quelconque où <u>le sentiment et la passion</u> dominant ». <i>Lar. 19^{49e}</i> est le premier à définir sans restriction le sens actuel du mot : « Discours de peu d'étendue, prononcé dans une circonstance plus ou moins remarquable ». ⁵⁰
Article	« <u>Écrit inséré dans une publication</u> (journal, revue, etc.) »
Communiqué ⁵⁰	« Information de source <u>généralement officielle</u> , plus rarement non officielle, diffusée par la presse parlée ou écrite »
Conférence ⁵¹	« <u>Assemblée</u> de personnes qui discutent d'une ou plusieurs <u>questions d'importance</u> »
Déclaration	« Action de déclarer ; résultat de cette action. » « Mise en forme écrite ou orale exprimant <u>nettement</u> la prise de position, la <u>décision officielle</u> d'un chef ou d'un groupe vis-à-vis d'un autre groupe, de l'opinion publique ou d'une personne. »
Discours	Vieilli : « Écrit <u>didactique</u> traitant d'un <u>sujet précis</u> . » Actuel : (1) « Développement oratoire sur un thème déterminé, <u>conduit d'une manière méthodique</u> , adressé à un auditoire » ; (2) « Propos suivis, <u>d'une certaine longueur</u> , que l'on tient en conversation »
Editorial	« Article de journal émanant de la direction »
Entretien	(1) « Action d'échanger des propos avec une ou plusieurs personnes ; conversation suivie <u>sur un sujet</u> . » (2) « Conversations directes entre chefs d'État et hommes politiques (<u>ayant un caractère amical</u>). » (3) « Conférences entre savants ou spécialistes ayant, au moins à l'origine, un <u>caractère de simplicité</u> »
Explication	(1) « Développement consistant à faire comprendre, à éclaircir quelque chose. » (2) « Indications qui visent à faire comprendre le fonctionnement, le mode d'emploi de quelque chose. » (3) « Discussion souvent animée dont l'origine est de connaître ou de fournir des éclaircissements concernant la conduite de quelqu'un. »
Intervention	(1) « Action d'intervenir dans une affaire (où d'autres personnes sont concernées) » (2) « Participation, souvent improvisée, à un débat, à une discussion, à une séance » (3) « Fait de s'interposer entre des personnes en désaccord ; fait d'agir en médiateur ou par la force » (4) POL., DR. INTERNAT. ⁵² « Fait d'agir hors des frontières, d'intervenir dans un domaine qui ne relève pas de sa compétence »

⁴⁸ L'Académie française

⁴⁹ Larousse

⁵⁰ Aucune définition pour la séquence complexe « Communiqué de presse » dans le TLFi. Je donne donc la définition de la forme simple « Communiqué ».

⁵¹ Aucune définition pour la séquence complexe « Conférence de presse » dans le TLFi. Je donne donc la définition de la forme simple « Conférence ».

⁵² Politique, Droit international

Interview	« Entretien d'un journaliste avec une personne (généralement en vue) qui accepte de répondre, pour les besoins d'un article ou d'une émission radiophonique ou télévisée, à des questions d'ordre professionnel ou personnel. »
Lettre	« Écrit adressé à quelqu'un pour lui communiquer quelque chose. »
Message	(1) « Communication de <u>nature importante</u> , généralement <u>brève</u> , transmettant à quelqu'un une information, un ordre. » (2) « Communication d'une autorité, visant à l'essentiel tout en pouvant revêtir un caractère officiel ou une certaine solennité, destinée à une collectivité, à un public. »
Point ⁵³	(1) « Partie nettement délimitée (d'un jugement, d'un contrat, d'un programme, etc.) » (2) « Synon. de <i>matière, question, sujet</i> . »
Préface	(1) « Texte placé <u>en tête d'un ouvrage</u> pour le présenter et le recommander au lecteur, en préciser éventuellement les intentions ou développer des idées plus générales. » (2) « Petit <u>discours d'introduction</u> , entrée en matière que l'on fait ou écrit à quelqu'un pour <u>l'informer de ses intentions ou pour le disposer favorablement à l'égard d'une personne ou d'un événement</u> . Synon. <i>préambule</i> . »
Présentation	(1) « Action, fait de <u>rendre quelque chose présent à l'esprit de quelqu'un</u> en le formulant, en l'exposant, en le commentant. » (2) « <i>En partic.</i> Fait <u>d'annoncer, d'introduire</u> quelque chose. »
Propos	(1) « Ce que l'on dit. » (2) « Paroles échangées. »
Réponse	(1) « Paroles, écrits, gestes symboliques ou mimiques adressés en retour à ce qui est écrit, dit ou demandé. » (2) « Réaction à toutes espèces de sollicitations ou d'attitudes. » (3) « Justification, réfutation qu'on oppose aux attaques, aux critiques de quelqu'un, aux défis venant de quelqu'un ou de quelque chose. »
Texte	(1) « Suite de signes linguistiques constituant un écrit ou une œuvre » (2) « Écrit considéré dans ses termes exacts, originaux et authentiques. »
Tribune	(1) « [Au XIX ^e s., p. oppos. à la presse] Expression orale, discours, débat politique et, <i>p. méton.</i> , pouvoir politique d'une Chambre, d'un Parlement. » (2) « Emplacement, moment, réservé à l'expression libre et publique, écrite (rubrique de journal) ou orale (débat, lors d'une émission audio-visuelle), d'idées, d'opinions laissées à la responsabilité de ceux qui les émettent. »
Vœux	(1) « Souhait, désir ardent de <u>voir s'accomplir quelque chose</u> » (2) « Souhais que l'on adresse à autrui, dans diverses circonstances, à l'occasion du nouvel an, <u>d'un événement important</u> . » (3) « <i>DR. ADMIN.</i> ⁵⁴ [P. oppos. à <i>décision, délibération</i>] Souhait, désir formulé par une assemblée ou un fonctionnaire qui n'est pas habilité à prendre des décisions. Synon. <i>résolution. Vœux de l'assemblée ; déclaration exprimant les vœux adoptés au cours des séances de travail</i> . »

⁵³ Aucune définition pour la séquence complexe « Point de presse » dans le TLFi. Nous donnons donc la définition de la forme simple

⁵⁴ Droit administratif

Le tableau ci-après reprend et résume les informations données par les définitions en dictionnaire :

Tableau 31 - Informations concernant chaque intitulé (format, thématique, séquences textuelles, visée, rapport de place et circonstances)

Intitulé	Format	Famille thématique	Séquences textuelles dominantes	Visée	Rapport de place	Circonstances
Allocution	Court	RAS	Aucune. À noter une éventuelle mise en relief de « sentiment » et de « passion »	S'adresser à des subalternes	Dans un sens ancien, rapport hiérarchique fort	« plus ou moins remarquables »
Article	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Communiqué de presse	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	« source généralement officielle »
Conférence de presse	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	« questions d'importance »
Déclaration	RAS	RAS	À noter une mise en relief de la fermeté du propos (« nettement »)	Déclarer une position officielle	RAS	RAS
Discours	Long	RAS	Explicative (« méthodique ; didactique »)	RAS	RAS	« adressé à un auditoire »
Editorial	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Entretien	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	« amical » « simple »
Explication	« consistant »	RAS	Explicative (« faire comprendre », « éclaircir »)	« faire comprendre le fonctionnement de quelque chose », « fournir des éclaircissements »	RAS	RAS
Intervention	RAS	RAS	RAS	RAS	« agir en médiateur ou par la force »	« souvent improvisée »
Interview	RAS	« questions d'ordre professionnel ou privé »	RAS	Ecrire un article ou produire une émission	RAS	RAS
Lettre	RAS	RAS	RAS	Communiquer quelque chose	RAS	RAS
Message	Court	RAS	RAS	Transmettre une information ou un ordre	RAS	« de nature importante »
Point de presse	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Préface	Court	RAS	RAS	Faire des recommandations au lecteur, l'informer de ses intentions	RAS	« en tête d'ouvrage »
Présentation	RAS	RAS	Didactique	Exposer quelque chose et le commenter	RAS	RAS
Propos	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Réponse	RAS	RAS	Explicatif : « justification » et argumentatif : « réfutation »	Contre-argumenter	RAS	RAS

Texte	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
Tribune	RAS	RAS	RAS	S'exprimer librement	RAS	RAS
Vœux	RAS	RAS	RAS	« voir s'accomplir quelque chose »	RAS	Temporalité régulière /ou événement « important »

Si l'on examine les définitions proposées par le TLFi pour chaque item, on peut observer qu'elles mobilisent de façon éparse des critères de taille, de séquences textuelles (Adam, 1998) dominantes, de visée, de rapport de place (Flahaut, 1978) et de circonstances. On notera par exemple, concernant les productions qui partagent comme point commun le fait de renvoyer à des actes de parole, que l'allocution peut être comparée au discours en termes de taille (l'allocution est « un petit discours » tandis que le discours est « d'une certaine longueur »), mais également à la déclaration en termes de contenu et d'importance (l'allocution a une visée « peu étendue » et est dominée par « le sentiment et la passion », alors que la déclaration exprime une « décision officielle »).

Les définitions d'entretien et d'interview ne permettent pas, au vu des textes du corpus, d'interpréter le choix effectué par les responsables éditoriaux donnant leurs intitulés aux prises de parole.

Autre constat que l'on peut faire lorsque l'on analyse ces deux tableaux, c'est qu'un certain nombre d'intitulés ne reçoivent aucune définition précise et claire en langue. Il s'agit, d'une part, des points de presse, communiqués de presse et conférences de presse, mais également des propos – dont les définitions ne concernent pas un type de production discursive –, de la présentation et du point. Le texte est également défini de manière vague et très générale.

Pour les intitulés renvoyant à des situations de communication médiatiques, je me propose de donner une définition issue de manuels de journalisme et d'un dictionnaire de journalisme :

	<i>Dictionnaire du journalisme et des médias</i> (Le Bohec, 2010)	<i>Manuel de journalisme</i> (Agnès, 2008)
Conférence de presse	« Réunion organisée par une source afin de transmettre un message . Il y a un cérémonial, un rituel , au cours duquel la source tient un discours sans être interrompu sur une tribune	« prévue suffisamment en avance , la conférence de presse permet un contact avec un groupe de journalistes. Le schéma est toujours le même : exposé du sujet par les responsables de l'organisation ou leurs invités, réponses aux questions

	avec un micro. Mais les journalistes préfèrent attendre la fin du laïus, qu'ils jugent trop contrôlé , pour qu'elle réponde à des questions qu'ils estiment plus importantes, en espérant qu'elle ne s'éclipse pas aussitôt après. Selon l'urgence relative des divers médias, chaque journaliste attend son tour afin de poser ses questions dans une sorte d'arrangement collectif à la spontané et routinier [sic]. La source se prête en général de bonne grâce à ces exigences qui supposent qu'elle répète plusieurs [sic] la même chose ».	des journalistes, remise d'un dossier de presse, puis contacts individuels (autour d'un « pot » par exemple »). » « L'objectif est d'en tirer un maximum pour ses lecteurs. Les deux difficultés principales sont, d'une part la longueur parfois excessive du ou des exposés introductifs, d'autre part de la présence de confrères concurrents qui vont bénéficier des mêmes informations que vous... »
Point de presse	Point-presse « Réunion avec les journalistes prévue par une organisation, souvent plus bref et informel qu'une conférence de presse »	« miniconf érence de presse à caractère régulier organisé par une institution (ministère) ou lors d'événements qui durent (Jeux Olympiques »)
Communiqué de presse	« Texte bref émanant d'une personnalité, d'une institution publique ou privée. Il fournit un renseignement, annonce une résolution ou une prise de position aux journalistes et aux médias, invite les journalistes à un événement »	« bref , mettant l'accent sur une information précise , il est surtout un instrument d'alerte du journaliste, pour attirer son attention en espérant qu'il s'intéressera à cette information. Beaucoup d'organisations espèrent que les journaux reproduiront tels quels leurs communiqués ; ce n'est pas le point de vue des rédactions. Toutefois, les communiqués à caractère pratiques sont souvent repris par la presse régionale ou les publications spécialisées. Un communiqué officiel particulièrement important, constituant en soi une information, peut aussi être reproduit. »

De ces définitions, nous pouvons retenir plusieurs éléments formels. Tout d'abord, un critère de taille distingue la conférence de presse du point de presse (ou point-presse), qui est plus bref. De plus, la conférence de presse revêt un caractère plus formel, organisé et ritualisé, quand le point de presse est plus informel et peut être régulier.

Le communiqué de presse, quant à lui, se différencie des deux autres par son caractère écrit. Bref également, il a pour objectif de donner une « information précise » et ponctuelle afin d'inviter les journalistes à le reprendre et à le diffuser dans leur média respectif.

5.1.3 Le format, critère théorique ou critère effectif ?

Le format apparaissant, en théorie, être susceptible de distinguer les textes associés aux pratiques discursives que sont par exemple les allocutions (définies comme courtes dans le dictionnaire) et les discours (annoncés comme longs), j'ai procédé à un relevé de la taille moyenne du texte représentant chaque catégorie. Le tableau et l'histogramme ci-après résument cette information :

Tableau 32 - Longueur moyenne des textes pour chaque intitulé

Intitulé	Longueur moyenne
allocution	1868
article	1326,6
communiqué	395
conférence	1157
déclaration	1572
discours	1905,4
éditorial	789,5
entretien	1341,2
explication	489
intervention	1774,3
interview	1142,4
lettre	455,3
message	655,6
point de presse	879,7
préface	1209
présentation	2264
propos	1755,2
réponse	553
texte	953
tribune	1047,5
vœux	3772,5
toast	960,5

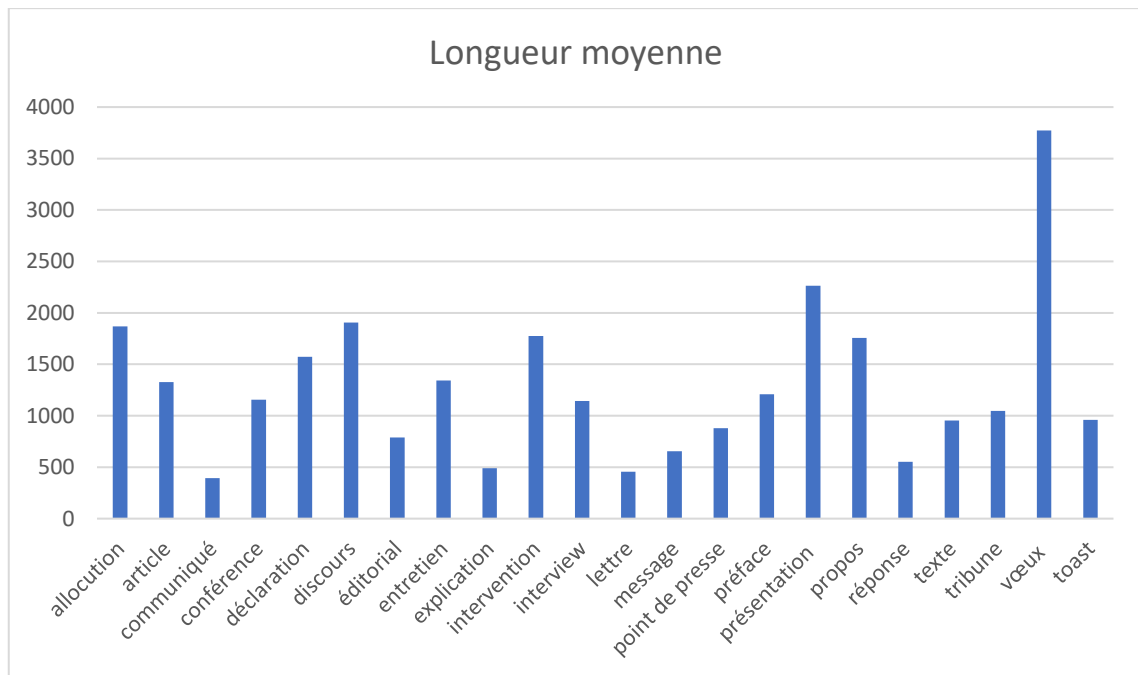


Figure 53 - Histogramme de la longueur moyenne de chaque intitulé

On observera que les vœux apparaissent comme étant les textes les plus longs en moyenne, avec 3 772 mots⁵⁵.

Le communiqué, l'explication, la lettre, le message et la réponse attestent des plus petites tailles moyennes, avec moins de 600 mots chacun. Pour le premier, cela correspond aux attendus de ce type de document qui est défini comme « bref ».

De plus, le critère de taille ne semble pas pertinent pour définir les frontières entre allocutions et discours, puisque leurs longueurs moyennes sont relativement proches ; 1868 mots pour les premières et 1905 pour les seconds. Les définitions en dictionnaire de *allocution* et de *discours* ne se vérifient donc pas formellement dans mon corpus.

Deux autres intitulés étaient annoncés comme courts ou brefs par les définitions du dictionnaire : la préface et le message. Or, si ce dernier a bien une longueur moyenne assez faible (moins de 656 mots), la préface compte une moyenne de 1 209 mots, ce qui la place à la dixième place en termes de longueur moyenne, soit au milieu des autres intitulés. Là encore, la définition donnée par le dictionnaire ne semble pas cohérente avec la réalité du corpus.

⁵⁵ Pour rappel, Jean-Marc Leblanc (2005 : 82) a comptabilisé la longueur moyenne des discours de vœux des présidents de la République de De Gaulle à Chirac. Celle-ci allait de 570 mots chez Pompidou à 1 245 chez Chirac (pour une moyenne générale de 956 mots).

5.2 Vers un profilage grammatical des textes

Afin de mieux comprendre ce qui peut différencier les différentes productions discursives du corpus selon leurs intitulés, j'ai voulu observer les spécificités de la distribution des catégories grammaticales.

Pour cela, j'ai créé une matrice des catégories grammaticales croisant, en colonnes, les intitulés et, en lignes, les catégories grammaticales. À leur intersection figure le nombre d'occurrences de chaque catégorie grammaticale dans les textes partageant de relever d'une même étiquette. Selon la méthodologie précédemment adoptée dans l'introduction de la partie 3 (p. 199) ont été exclus de cette matrice certains observables proposés par TreeTagger jugés inexploitable ou non fiables (abréviations, interjections, *etc.*). J'ai fait le choix de ne pas réunir sous une même catégorie tous les pronoms, et de distinguer les pronoms personnels et les pronoms relatifs du reste des pronoms identifiés par TreeTagger. En effet, il est acquis en analyse du discours que les pronoms personnels constituent un indice précieux pour l'étude de l'énonciation, tandis que les pronoms relatifs donnent une information sur la construction du discours et le degré de complexité des phrases (Benveniste, 1966 ; Kerbrat-Orecchioni, 1980 ; Blasco et Cappeau, 2012, *etc.*).

5.2.1 Analyse factorielle de la ventilation des catégories grammaticales

Cette matrice, soumise à l'analyse factorielle des correspondances, donne lieu à la visualisation ci-après, dont on remarquera que les deux axes résument à eux seuls 92,94 % de l'information contenue dans la matrice d'origine :

Plan factoriel de l'analyse des correspondances de CORPUSSENTIER/Monologal/Type/@frpos $\geq 2 \leq 19\ 218\ 212 / 200$

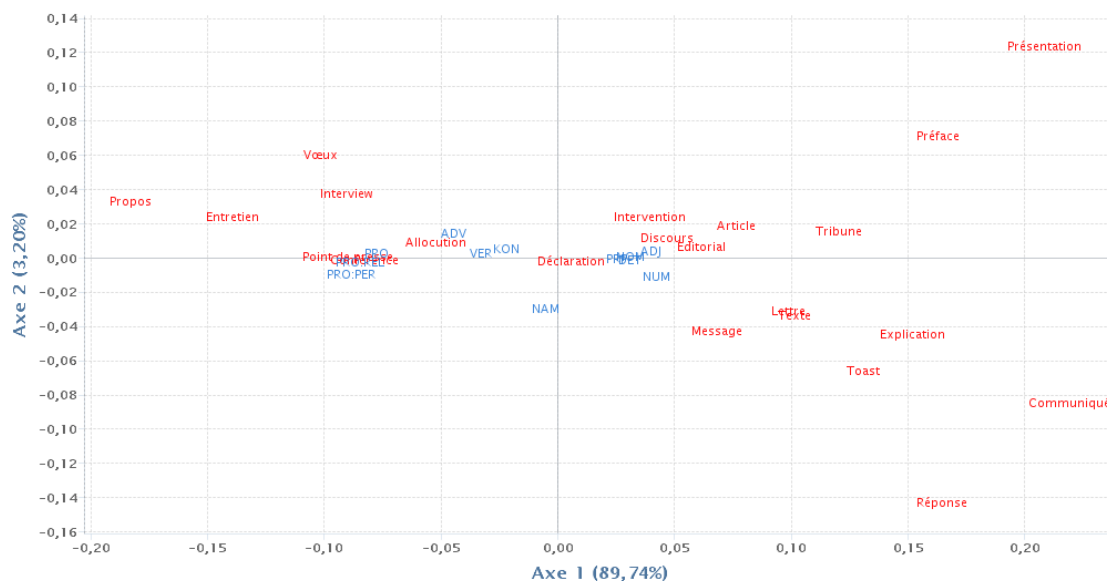


Figure 54 - AFC des catégories grammaticales selon les étiquettes dans le corpus de travail monologal

Sur l'axe 1 (89,74 %), on observe que les points-lignes correspondant aux pronoms (personnels, relatifs ou autres) participent à structurer la partie gauche du graphique, dans laquelle se ventilent plus discrètement les adverbes, les verbes et les conjonctions, plus proche de l'axe des ordonnées. La proximité de ces catégories grammaticales suggère les contours d'un discours qui serait pris en charge énonciativement, à consistance verbale, et dont la structure (phrastique, interphrastique et compositionnelle⁵⁶) serait relativement complexe. Se regroupent dans la partie gauche du graphique les propos, les entretiens, les vœux, les interviews, les allocutions, les points de presse et les conférences. Dans la partie droite du graphique, tendent à se regrouper les indices traditionnels d'un discours à consistance nominale : les noms, les déterminants, les adjectifs et les nombres. On notera la position centrale (et donc le profil neutre) des déclarations, confirmée par ailleurs par l'axe 2. Concernant l'axe 2 (3,2 %), celui-ci participe, du côté des points-lignes, à distinguer discrètement les noms propres, tout en recoupant une partie de l'information contenue sur l'axe 1, en distinguant notamment les pronoms personnels des autres pronoms. L'axe 2 contribue essentiellement à structurer la partie droite du graphique, en distinguant, dans la partie inférieure, les étiquettes des réponses et des communiqués, autour desquelles gravitent les textes, les lettres, les toasts, les explications et les messages. Dans la zone supérieure droite, les présentations et les préfaces apparaissent les points extrêmes d'un axe 2, sur lequel les textes médiatiques

⁵⁶ Par structure compositionnelle (Bakhtine, 1984), j'entends ce que l'on peut également nommer « plan de texte ».

(article, tribune, éditorial), mais aussi les catégories lâches que sont les interventions et les discours, tendent à présenter des coordonnées moins saillantes.

En somme, cette analyse factorielle des correspondances suggère que le système des étiquettes autochtones s'organiserait autour :

(1) de la dimension « interlocutive » de productions qui, pour être monologiques, sont fortement déterminées par leur caractère « adressé », à l'instar des propos, des entretiens et des interviews, des points presse, des vœux et des allocutions ;

(2) d'un certain rapport à l'écrit. L'AFC tend en effet en priorité à singulariser les productions destinées à circuler par écrit ; cependant, et ce qu'il très intéressant d'observer, ces textes prévus pour un canal de diffusion écrit présentent des profils proches de productions destinées à être prononcées à l'oral, mais qui sont dénoncées comme étant des textes destinés à être lus ;

(3) des genres du type de discours dans lequel les productions sont appelées à circuler, notamment les genres du discours journalistique (article, éditorial, tribune) et les genres du discours littéraire (préface).

Pour nourrir la lecture des pistes ouvertes par l'AFC, j'ai procédé à un examen des spécificités, sur lequel je vais à présent revenir pour détailler le profil des étiquettes autochtones selon les trois axes présentés ci-avant.

5.2.2 Profil des étiquettes autochtones à dimension interlocutive

Sur la figure présentée en 5.2.1 se donnait à lire un regroupement des étiquettes que sont les propos, les allocutions, les entretiens et les interviews, les vœux, les conférences et les points presse. Ces étiquettes partagent d'avoir pour « noyau dur » les catégories grammaticales que sont les pronoms personnels et les adverbes, auxquels viennent s'ajouter pour la majeure partie les verbes, les conjonctions, les pronoms relatifs et les autres pronoms, comme le montrent le tableau et les histogrammes ci-après :

Tableau 33 - Spécificités de la catégorie des étiquettes à dimension interlocutive

	Spécificités positives	Indice	Spécificités négatives	Indice
Allocution	Pronoms personnels	19,2	Noms	-6,7
	Adverbes	13,1	Déterminants	-4
	Pronoms	4,9	Prépositions	-3,9
	Conjonctions	2,9	Nombres	-2,8
Conférence	Pronoms personnels	180,8	Noms	-130

	Verbes	139,6	Adjectifs	-71,6
	Pronoms	92,5	Prépositions	-71,1
	Pronoms relatifs	88,5	Déterminants	-59,7
	Adverbes	36	Nombres	-4,8
	Conjonctions	8,3		
Entretien	Pronoms personnels	49,4	Noms	-38,5
	Adverbes	41,6	Prépositions	-24,1
	Verbes	18,8	Déterminants	-18,3
	Pronoms	16	Adjectifs	-8,5
	Pronoms relatifs	12,6	Nombres	-4
	Conjonctions	10,1		
Interview	Adverbes	19,1	Prépositions	-16,2
	Pronoms	7,6	Noms communs	-14
	Verbes	6,9	Nombres	-3,5
	Pronoms personnels	4,5		
Point de presse	Pronoms personnels	119,7	Noms communs	-88,6
	Verbes	83,8	Prépositions	-53,7
	Pronoms	64,9	Adjectifs	-34,9
	Pronoms relatifs	38,8	Déterminants	-32,2
	Adverbes	26,3	Nombres	-21,6
	Conjonctions	9,1		
Propos	Pronoms relatifs	12,8	Déterminants	-14,4
	Pronoms personnels	12,6	Adjectifs	-9,6
	Verbes	10,7	Noms communs	-7,6
	Adverbes	9,2	Nombres	-4,4
	Pronoms	7,9	Prépositions	-2,2
Vœux	Pronoms personnels	6,2	Noms propres	-8,8
	Pronoms	6,1	Nombres	-3,9
	Adverbes	3,5	Adjectifs	-3,3
	Pronoms relatifs	2,7		

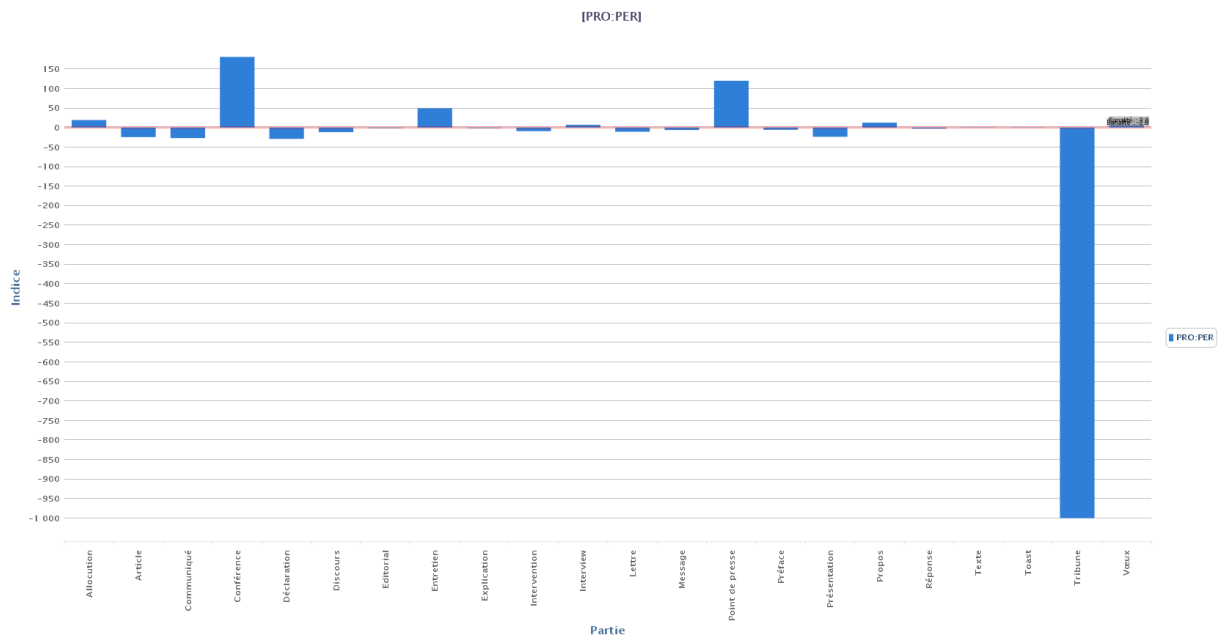


Figure 55 - Histogramme des spécificités des pronoms personnels par étiquette

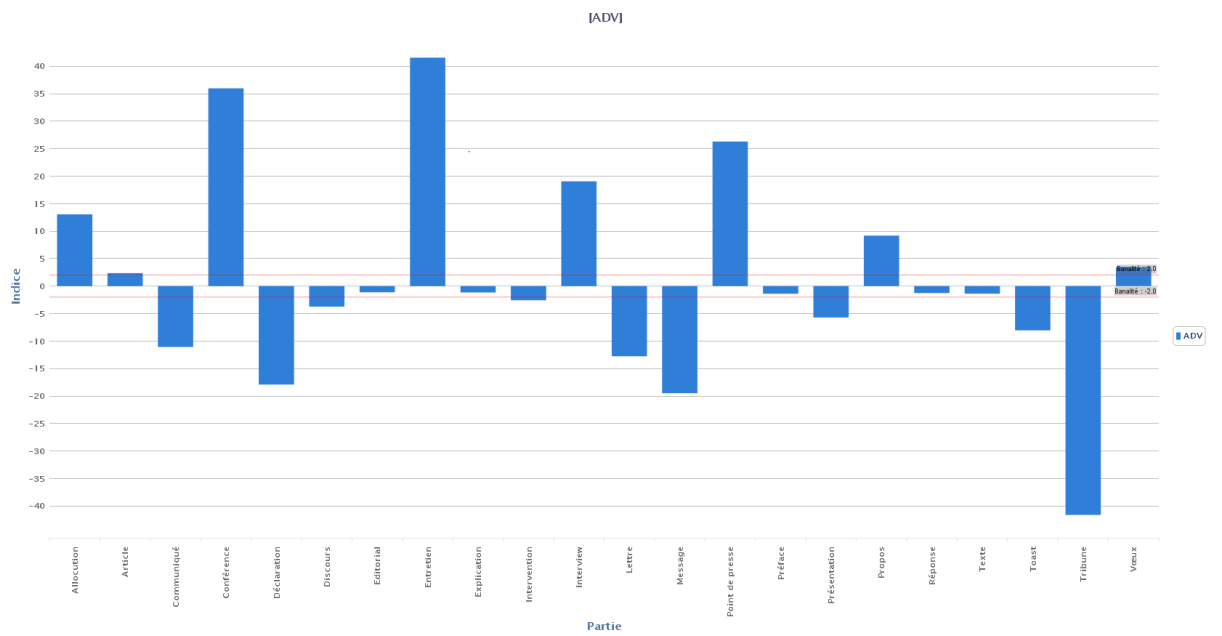


Figure 56 - Histogramme des spécificités des adverbes par étiquette

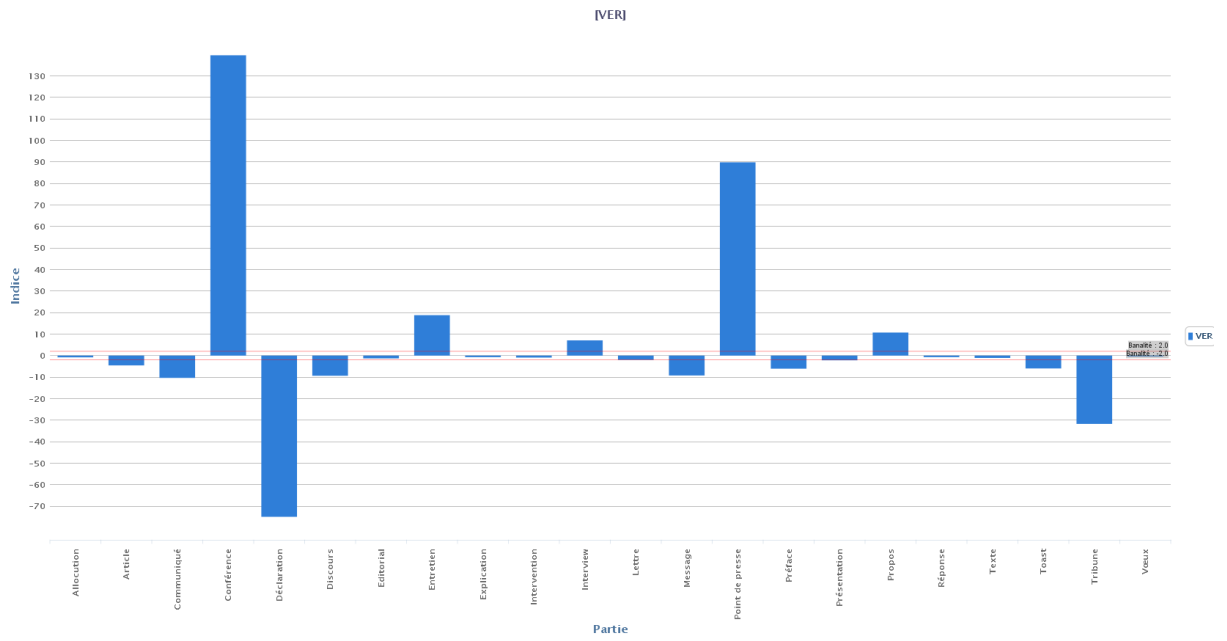


Figure 57 - Histogramme des spécificités des verbes par étiquette

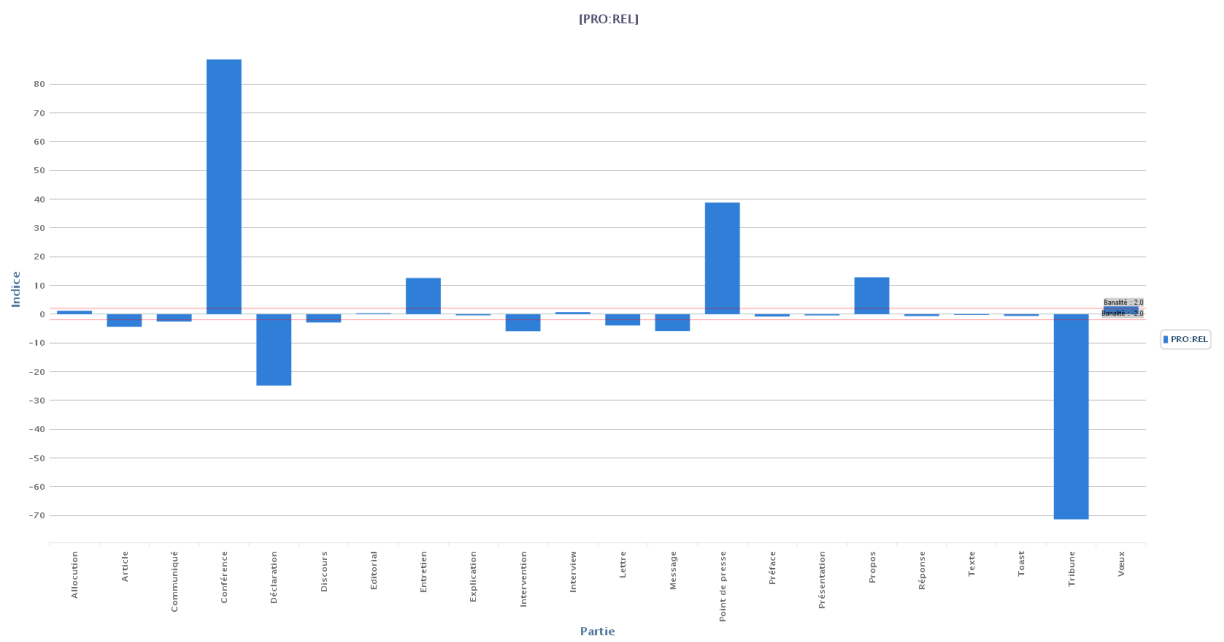


Figure 58 - Histogramme des spécificités des pronoms relatifs par étiquette

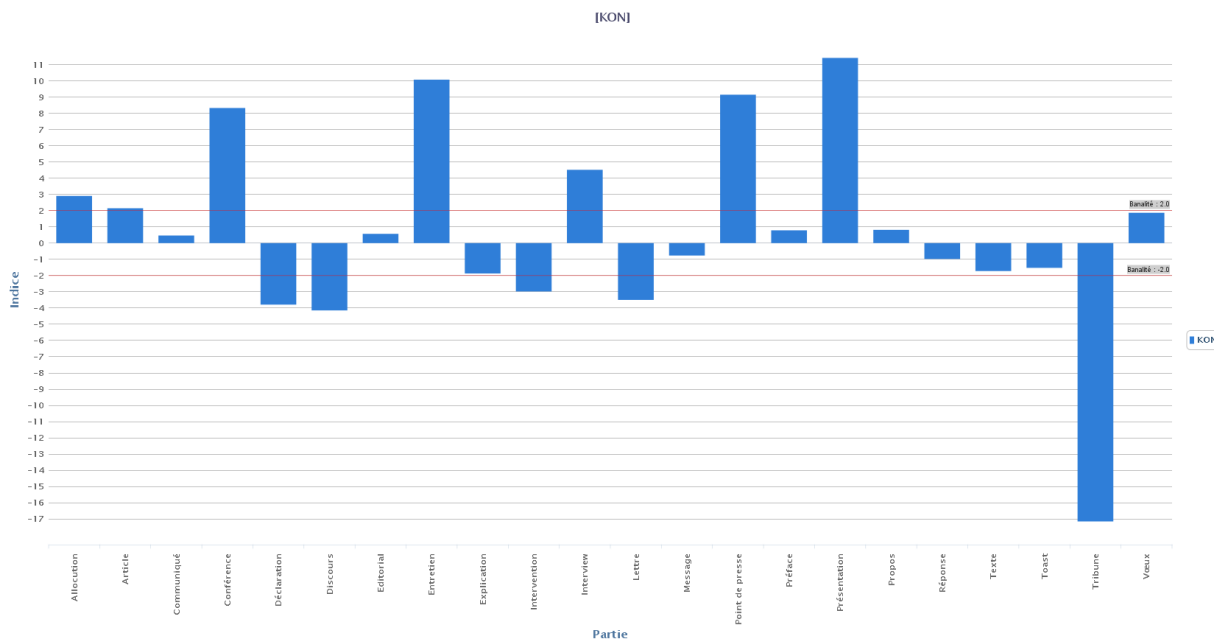


Figure 59 - Histogramme des spécificités des conjonctions par étiquette

Si les intitulés appartenant au genre médiatique (points de presse, entretiens, interviews et conférences de presse) sont susceptibles de se présenter sous forme écrite – en particulier, comme on a pu le voir, les entretiens et les interviews – il n’en reste pas moins qu’ils se comportent de la même manière que des productions nativement orales comme l’allocution, le propos ou les vœux.

Par ailleurs, on peut remarquer que ces différentes étiquettes désignent des textes dans lesquels la dimension interlocutive prime, comme le montre la présence des pronoms personnels et, plus généralement, leur attraction vers un pôle verbal.

5.2.3 Les textes destinés à un canal écrit vs. les textes écrits destinés à être lus

Nous avons pu voir dans le point précédent un premier regroupement d’étiquettes autochtones manifestant un rapport particulier à l’écrit, devant être subdivisé en deux catégories : les textes destinés à circuler à l’écrit d’une part, et les textes destinés à être lus. Il s’agit pour les premiers des lettres, des textes et des communiqués, pour les seconds, des messages et des réponses.

Ces étiquettes partagent d’avoir pour « noyau dur » les catégories grammaticales que sont les noms (propres ou communs), les déterminants et, pour certains, les prépositions. Les adjectifs ne sont suremployés que dans les messages, mais ils ne sont sous-employés pour aucune de ces étiquettes. En contraste, ces étiquettes partagent le fait de sous-employer les catégories grammaticales propres au pôle verbal, à savoir les

pronoms personnels, mais également les verbes, les adverbes et les autres catégories de pronoms, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 34 - Spécificités représentatives des catégories grammaticales pour chaque étiquette

	Spécificités positives	Indice	Spécificités négatives	Indice
Communiqué	noms propres	8,3	pronoms personnels	-27
	déterminants	6,8	adverbes	-11,1
	prépositions	5,1	verbes	-10,4
	noms communs	4,2	pronoms	-6,5
	adjectifs	2,1	pronoms relatifs	-2,6
Lettre	prépositions	6,5	adverbes	-12,8
	déterminants	4,9	pronoms personnels	-10,8
	noms communs	4,1	pronoms	-6,5
			pronoms relatifs	-3,9
			conjonctions	-3,5
		verbes	-2	
Message	noms propres	11,9	adverbes	-19,5
	déterminants	9,5	verbes	-9,2
	adjectifs	6	pronoms	-7,4
	noms communs	4,3	pronoms personnels	-6,3
			pronoms relatifs	-5,9
Réponse*	noms propres	2,6	pronoms personnels	-2,9
Texte	<i>Pas de spécificités positives significatives</i>		<i>Pas de spécificités négatives significatives</i>	

Le tableau montre donc que, si *réponse* est une étiquette désignant des textes qui peuvent être soit oraux, soit écrits, elle se comporte pour autant de la même manière que ceux dont les étiquettes désignent des textes nativement écrits. Il en est pour preuve sa forte attraction par un pôle verbal. Les frontières entre écrit et oral sont donc floues, pour peu que les textes écrits soient destinés à être lus ou, pour le dire autrement, que les textes oraux soient préparés en amont de la même façon qu'un texte écrit.

Les textes destinés à être lus

Tableau 35 - Spécificités représentatives des « textes destinés à être lus »

	Spécificités positives	Indice	Spécificités négatives	Indice
Communiqué	noms propres	8,3	pronoms personnels	-27
	déterminants	6,8	adverbes	-11,1
	prépositions	5,1	verbes	-10,4
	noms communs	4,2	pronoms	-6,5
	adjectifs	2,1	pronoms relatifs	-2,6

Discours	noms	21,1	pronoms personnels	-11,8
	communs	7,2	noms propres	-11
	prépositions	5,1	verbes	-9,4
	déterminants		pronoms	-7,1
			conjonctions	-4,1
			adverbes	-3,7
			pronoms relatifs	-2,9
Explication	noms communs	2	<i>Pas de spécificités négatives significatives</i>	
Intervention	noms	10	noms propres	-14,5
	communs	6,1	pronoms personnels	-9,2
	prépositions	4,7	pronoms relatifs	-5,9
	déterminant		nombres	-4,8
			conjonctions	-3
			adverbes	-2,6
Présentation	conjonctions	11,4	pronoms personnels	-23,6
	prépositions	10,4	noms propres	-12,7
	nombres	5,1	adverbes	-5,7
	noms	4,8	déterminants	-3
			pronoms	-2,7
			verbes	-2,2
Réponse	noms propres	2,6	pronoms personnels	-2,9
Toast	déterminants	5,5	adverbes	-8
	prépositions	4,1	verbes	-6
	noms	2,7	pronoms	-5
	communs			

Le même constat peut être fait pour les autres textes destinés à être lus, comme le montre le tableau ci-avant. Ainsi, les communiqués et les réponses partagent ce même noyau nominal avec les discours, les explications, les interventions, les présentations et les toasts. Cela permet d'imaginer que ces intitulés désignent autant de types de productions discursives préparées en amont de manière précise et laissent peu de place à l'improvisation.

5.2.4 Profil des étiquettes autochtones correspondant à des écrits et à des genres médiatiques ou littéraires

Les intitulés désignant des textes écrits appartenant au genre littéraire (la préface) ou médiatiques (l'article, l'éditorial et la tribune) partagent un même noyau de catégories grammaticales, à nouveau attirées par le pôle nominal, comme le montre le tableau ci-après :

Tableau 36 - Spécificités représentatives des étiquettes renvoyant à des genres médiatiques ou littéraires écrits

	Spécificités positives	Indice	Spécificités négative	Indice
Article	adjectifs	4,4	pronoms personnels	-24,5
	prépositions	3,3	verbes	-4,5
	noms propres	2,6	pronoms relatifs	-4,4
	noms communs	2,5	pronoms	-3,8
	adverbes	2,4		
	conjonctions	2,1		
Editorial	<i>Pas de spécificités positives significatives</i>		<i>Pas de spécificités négatives significatives</i>	
Préface	noms communs	4	verbes	-6,1
	prépositions	3,2	pronoms personnels	-5,8
	adjectifs	2,5	noms propres	-4
Tribune	déterminants	92,2	pronoms personnels	-1000
	adjectifs	85,6	pronoms	-105,4
	noms communs	83,4	pronoms relatifs	-71,3
	prépositions	39	adverbes	-41,6
	nombres	8,2	verbes	-31,7
			conjonctions	-17,1
			noms propres	-9,4

Le profil de ces textes, s'il est semblable au précédent, varie légèrement puisque les adjectifs y trouvent une place prédominante, et que les adverbes et les conjonctions se trouvent sur-représentés dans les articles.

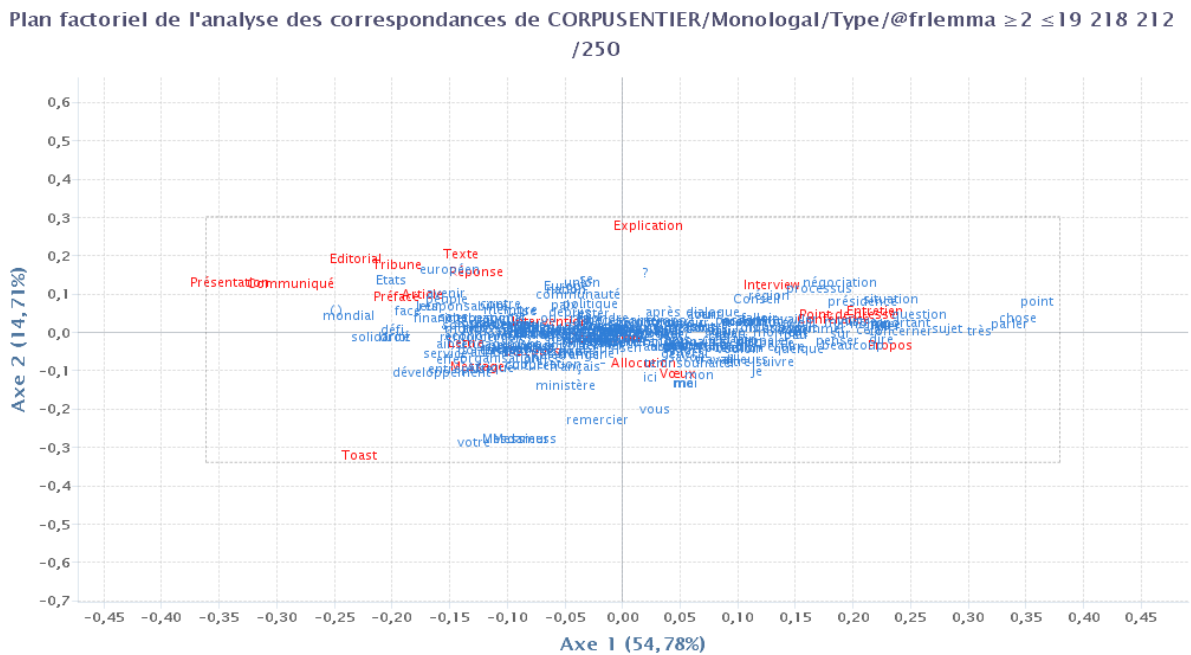
Par ailleurs, la tribune étant un espace donnant libre court à l'expression d'un locuteur, il était possible de s'attendre à une énonciation fortement prise en charge. Or, les pronoms personnels ont un indice négatif de - 1000. En effet, les tribunes présentes dans le corpus de travail correspondent en fait, pour un grand nombre à, d'une part, des tribunes écrites, dans des journaux – donc écrites et travaillées – et, d'autre part, à des prises de parole conjointes, annihilant donc en partie la voix du ou des locuteurs.

5.3 Vers un profilage lexical

Pour affiner le profilage des étiquettes autochtones, j'ai engagé une analyse de la ventilation du vocabulaire par étiquette, permettant de prendre en compte leur composante thématique et d'aller plus loin dans mes observations sur l'énonciation.

Pour ce faire, j'ai construit une matrice rendant compte de la distribution des 250 lemmes les plus fréquents dans le corpus de travail monologal partitionné par étiquette.

Cette matrice a ensuite été soumise à un programme d'analyse factorielle des correspondances, présentée dans le graphique ci-après :



Sur l'axe 1, représentant 54,78 % de l'information du tableau, on peut observer que la partie gauche du graphique regroupe les présentations, les communiqués, les éditoriaux, les tribunes, les textes, les articles, les réponses, les préfaces, les toasts, les interventions, les lettres et les messages. Autour de ces points-colonnes, gravitent à proximité un ensemble de lemmes tels qu'*États, mondial, défi, solidarité, droit, européen, défi, face, peuple, avenir, développement, service, effet, économique, membre, crise, responsabilité, etc.* Ces formes lexicales, renvoyant pour la plupart à la politique internationale, ont la particularité d'articuler des éléments d'ordre conceptuel ou technique (développement, solidarité, responsabilité), à des formes renvoyant aux acteurs des relations internationales (membre, européen). À l'opposé la partie droite du graphique réunit les textes à dimension interlocutive (interviews, entretiens, points de presse, conférences et propos) et attire des éléments axiologiques (*très, important, sûr, beaucoup, souhaiter, certain, bon, bien*) et des termes que l'on pourra qualifier de banals (*chose, sujet, question, situation, fois, processus*). À proximité de l'axe 1 se regroupent les discours, les interventions, les déclarations, les allocutions et les vœux. Ces cinq étiquettes ont pour point commun de désigner à la fois des textes purement oraux, préparés en amont et qui n'autorisent aucune interaction – donc aucun écart. Ce groupe

polarise un vocabulaire qui semble surtout permettre la structuration de séquences explicatives et pédagogiques (*comprendre, aujourd'hui, cadre, continuer, ensemble, nécessaire, répondre, rester, (d')abord, cadre, ailleurs, etc.*) : ces marques de l'explication et de la pédagogie constitueraient, du fait de leur position sur le graphique, un invariant du discours du MAE, indépendamment des étiquettes par lesquelles sont conçues et classifiées ses productions.

Si l'on s'intéresse à l'axe 2 (9,55 %), on constate que la partie supérieure du graphique attire les deux étiquettes que sont les explications et les textes, autour desquelles se localisent des termes renvoyant à la politique européenne (*union, Europe, Conseil, etc.*). En bas du graphique, les toasts, messages, allocutions et vœux polarisent les marques d'adresse « passe-partout » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 31) et des déictiques attestant d'une relation interlocutive (*Mesdames et Messieurs, remercier, vous, votre, je, moi, etc.*) dont l'articulation suggère une énonciation protocolaire. Le « je », qui contient le locuteur et le ministère – ou le locuteur parlant au nom du ministère – parle à un interlocuteur désigné par le pronom « vous ».

En résumé, on notera la signification des axes 1 et 2, qui articulent des éléments d'ordre thématique à des éléments énonciatifs. Le facteur 1 montre que les textes écrits (dont ceux destinés à être lus) polarisent des formes qui qualifient la politique internationale – qu'il s'agisse de ses concepts ou de ses acteurs – tandis que les textes à dimension interlocutive attirent des verbes, adverbes et adjectifs axiologiques autant que des termes banals.

Le facteur 2 montre que les explications et les textes traitent principalement de la politique européenne, quand les toasts, les messages, les allocutions et les vœux présentent un profil interlocutif.

Il ressort de la configuration du vocabulaire ainsi esquissée des regroupements qui recoupent fortement ceux ayant émergé de l'analyse grammaticale : en effet, les étiquettes autochtones à dimension interlocutive (les propos, les points de presse et les conférences de presse, les entretiens et les interviews) tendent à s'opposer aux étiquettes ayant un rapport particulier à l'écrit, envisagé comme canal ou comme support de préparation, tout en me permettant d'affiner mes observations sur les singularités de certaines étiquettes.

Pour rendre compte des caractéristiques lexicales des étiquettes autochtones, je m'appuierai sur une analyse des spécificités. J'organiserai la présentation des

caractéristiques de ces étiquettes selon les regroupements observés sur l'analyse factorielle présentée plus haut.

5.3.1 Caractéristiques lexicales des étiquettes autochtones à dimension interlocutive

Je me concentrerai ici sur les étiquettes à dimension interlocutive telles que définies en 5.2.1, à savoir les interviews et les entretiens, les points de presse, les vœux, les propos et les allocutions.

Le tableau ci-après présente les spécificités des 250 premiers lemmes dans le corpus de travail monologal, partitionné par étiquette :

Tableau 37 - Spécificités des 250 premiers lemmes dans le sous-corpus « monologal » partitionné par étiquette

	Spécificités positives	Spécificités négatives	Remarques analytiques
Conférence	avoir, nous, très, point, y, que, question, qui, ce, aller, il, je, sujet, parler, important, dire, sur, ministre, cela, concerner, on, présidence, Conseil, chose, nombre, donc, beaucoup, voir, être, quelque, président, négociation, situation, fois, faire, falloir, être sommer, penser, travailler, bien, parce, accord, là, mois moi, occasion, deux, bon, vouloir, sûr, autre, travail, processus, affaire, rappeler, venir, avec, croire, moment, certain, jour, fait, part, déjà relation, général, être suivre, avant,	votre, de, notre, <i>guillemets</i> , son, le, (), développement, monde, droit, Mesdames, elle, au, du, leur, mondial, vous, <i>deux points</i> , devoir, économique, et, en, projet, @card@ ⁵⁷ , Messieurs, défi, Europe, service, action, <i>virgule</i> , sans, plus, ainsi, effet, face, celui, entreprise, nouveau, euro, à, français, solidarité, remercier, international, an, porter, Afrique, social, intérêt, renforcer, ?, États, million, responsabilité, engagement, année, mieux, peuple, ministère essentiel, ou, car, <i>point-virgule</i> , nombreux,	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi de termes vagues • Prise de charge énonciative • Sous-emploi des termes concernant les missions du ministère

⁵⁷ @card@ est un code TXM renvoyant aux nombres.

	mon, lequel, ailleurs, dialogue	dans, aujourd'hui, crise, pays, culturel, coopération, rôle, par, place, ne, besoin, moyen, national, domaine, étranger, avenir, financier, organisation, engager, <i>point</i> , exemple, tel, partenaire, France, aide, permettre, apporter, %, réforme, comme, paix, contre, effort, entre, membre	
Entretien	on, il, pas, cela, que, y, aller, nécessaire, avoir, chose, dire, fait, penser, être, très, peu, monde, ce, nous, parler, voir, être sommer, un, parce, autre, situation, où, dialogue, si, faire	le, notre, Europe, développement, Mesdames, et, messieurs, action, service, au, national, son, financier, <i>deux points</i> , travail, union, devoir, entreprise, permettre, @card@	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi de termes vagues • Suremploi de verbes et noms de parole et de pensée • Sous-emploi des thématiques du ministère et de contenu lexical
Interview	il, pas, nécessaire, falloir, on, cela, que, voir, européen, euro, être, mais, y, dire, grand, avoir, pouvoir, chose, croire, penser, si, ce, toujours, service, Europe, important, gouvernement, aller, négociation, social	de, Mesdames, en, développement, Messieurs, remercier, projet, @card@, <i>tiret</i> , rappeler, droit, particulier, également, notre, du, et, me, je, effort, œuvre, peuple, <i>virgule</i> , aide, votre	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de contenu lexical en suremploi • Suremploi de termes vagues • Suremploi de verbes modaux, semi-modaux, de parole et de pensée
Point de presse	avoir, nous, très, que, point, situation, région, parler, dire, on, il, question, ce, processus,	<i>guillemets</i> , de, (), développement, votre, notre, son, monde, en, le, droit, @card@, leur, du, plus,	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des pronoms personnels mais sous-emploi des pronoms possessifs

	important, y, qui, négociation, aller, cela, chose, ministre, je, sujet, être sommer, falloir, pouvoir, voir, sûr, présidence, concerner, beaucoup, sur, moment, être, relation, avec, donc	Mesdames, <i>deux points</i> , sans, année, mondial, <i>tiret</i> , entreprise, à, au, %, Messieurs, Afrique, action, organisation, nouveau, <i>point-virgule</i> , service, financier, culture, français, an	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-emploi du contenu lexical thématique • Suremploi de termes vagues et de verbes modaux et semi-modaux
Propos	avoir, qui, peu, nous, croire, on, ce, que, français, parler, concerner, bien, là, il, y, pays, très, sujet, aide, vouloir, année, penser, faire, <i>point d'interrogation</i> , ministère	le, européen, son, <i>tiret</i> , Europe, se, (), @card@, aujourd'hui, action, pour, <i>deux points</i> , sans, engagement, commun, devoir, membre, du, euro, États, Conseil, social, rappeler	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi de verbes modaux et semi-modaux • Sous-emploi de contenu lexical thématique
Toast	votre, vous, développement, Afrique, coopération, notre, aide, pays, de, Messieurs, dans avec, relation, permettre, France, son, solidarité, réforme	nécessaire, avoir, pas, Europe, être, il, devoir, on, union, pour pouvoir, cela, ce, dire	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des termes d'adresse • Thématique des relations internationale
Vœux	notre, ministère, parce, chacun, aussi, entreprise, également, moyen, (), action, toujours, tout, temps, certain, devoir, vouloir, monde, besoin, nombre, cela, le, vous	le, @card@, <i>guillemets</i> , <i>deux points</i> , union, par, encore, par, à, président, en, contre, Europe, pays, coopération, dernier, Conseil, projet, question, déjà, car, accord, jour, se	<ul style="list-style-type: none"> • Parle au nom du ministère • Sous-emploi des thématiques de adverbess

Sans surprise, le noyau lexical de ce regroupement de textes est tout d'abord d'ordre énonciatif : on retrouve, dans chacune de ces étiquettes, des suremplois de pronoms personnels.

Les allocutions et les vœux suremployent le pronom *je* et sous-emploient le pronom *nous*.

Le pronom *on*, quant à lui, est suremployé dans les entretiens, les interviews et les propos, et sous-employé dans les allocutions et les vœux.

Les points de presse ont la particularité de montrer un suremploi de *je*, de *on* et de *nous*.

Le pronom *nous* étant plus formel que le pronom *on* lorsque tous les deux désignent un ensemble d'individus dans lequel le locuteur se place, il n'est pas étonnant ici de constater que le premier est plus usité dans les prises de parole préparées à l'avance, tandis que le second est plus fortement utilisé lors de prises de parole plus spontanées et moins préparées.

Ces textes présentent également une régularité dans le suremploi de certaines formes :

- Les verbes de parole *dire* pour les allocutions (indice de 5,2), les entretiens (8), les interviews (3,3) et les points de presse (45,5), et *parler* pour les entretiens (4,7), les points de presse (44,5) et les propos (4,9). Les conférences de presse suremployent à la fois le verbe *dire* (50,7) et le verbe *parler* (46,7), tandis que les toasts sous-emploient les deux verbes (-1,2 pour *parler* et -2 pour *dire*) ;
- Les verbes de pensée *croire* pour les interviews (3,4), les points de presse (4,1) et les propos (7,7), et *penser* pour les entretiens (13,2), les interviews (3,3), les points de presse (4,6) et les propos (2,4). Les conférences de presse suremployent les deux verbes (15, pour *croire* et 8,6 pour *penser*) alors que les toasts les sous-emploient tous les deux (-0,2 pour *penser* et -1,3 pour *croire*) ;
- Les termes vagues *question* pour les entretiens (4,4) et les points de presse (14,2), *chose* pour les allocutions (2), les entretiens (3,9), les points de presse (5) et les vœux, et *sujet* pour les points de presse (3,7). Les conférences de presse suremployent les trois termes : *question* avec un indice de 16,8, *sujet* avec 13,8 et *chose* avec 8,8. Quant aux toasts, ils les sous-emploient tous les 3 (*chose* avec -0,3, *sujet* avec -0,6 et *question* avec -1).

Si l'on s'intéresse à l'expression de l'importance et de la nécessité, il semblerait qu'une différence s'opère dans ces étiquettes à dimension interlocutive. En effet, les allocutions, les entretiens, les interviews et les vœux présentent le même profil : un suremploi du verbe *falloir* et un sous-emploi du verbe *devoir* et, entre les deux, des

spécificités moins significatives de *important* et *nécessaire*⁵⁸. Les conférences de presse présentent un suremploi de *important* (38,8) et *falloir* (16,7), et un sous-emploi de *devoir* (-19,5). Les points de presse suremploient en priorité *important* (indice de 26,3), tandis que les propos, s'ils sous-emploient le verbe *devoir* (-2,7), ne présentent pas de spécificités significatives pour les trois autres termes. Pour les toasts, on n'observe pas de suremploi statistiquement significatif, mais un sous-emploi du verbe *devoir* (-3,2).

On peut remarquer également, concernant les étiquettes *conférence*, *interview*, *entretien et point de presse*, un suremploi de termes vagues. J'entends par là des mots tels que *chose*, *question*, *sujet*, *etc.* Ces mots ont pour caractéristique que l'on peut les « reformuler par un sens référentiel faible » (Veiniard, 2008 : 1), c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être reformulés de manière claire, sans les paraphraser.

5.3.2 Les intitulés propres à l'écrit et extrêmement rédigés

Les intitulés renvoyant à des textes nativement écrits (médiatiques : l'article, l'éditorial et la tribune, et littéraire : la préface) ont déjà été définis en 5.1.2. Je les rappelle dans le tableau ci-après en les complétant par des définitions issues, d'une part, d'un dictionnaire du journalisme et, d'autre part, d'un manuel destiné aux futurs journalistes :

Tableau 38 - Définitions des intitulés propres à l'écrit

	Définition en dictionnaire (TLFi)	Dictionnaire du journalisme et des médias (Le Bohec, 2010)	Manuel de journalisme (Agnès, 2008)
Préface	« Texte placé en tête d'un ouvrage pour le présenter et le recommander au lecteur, en préciser éventuellement les intentions ou développer des idées plus générales. » « Petit discours d'introduction, entrée en matière que l'on fait	/	/

⁵⁸ Les indices de spécificités pour chacun des mots sont ceux-ci :

- allocutions : *falloir* (2,8), *important* (1,2), *nécessaire* (-1,2), *devoir* (-2,3)
- entretiens : *falloir* (2,6), *important* (0,6), *nécessaire* (-1,7), *devoir* (-4,4)
- interviews : *falloir* (14,5), *important* (1,9), *nécessaire* (0,4), *devoir* (-2)
- vœux : *falloir* (4,1), *nécessaire* (-0,2), *important* (-0,5), *devoir* (-1,5)

	ou écrit à quelqu'un pour l'informer de ses intentions ou pour le disposer favorablement à l'égard d'une personne ou d'un événement. Synon. <i>préambule.</i> »		
Article	« Écrit inséré dans une publication (journal, revue, <i>etc.</i>) »	« Texte paru dans un journal écrit »	/
Éditorial	« Article de journal émanant de la direction »	« Texte placé en bonne place, signé ou pas, censé représenter le point de vue de la rédaction sur un sujet d'actualité ou un dossier »	« L'éditorial est le commentaire par excellence. Car il n'exprime pas seulement l'opinion d'un journaliste, mais celle du journal tout entier. C'est le propos « de l'éditeur », bien que le terme d'éditorial, hérité des Anglo-Saxons, désigne au départ le commentaire du rédacteur en chef (<i>editor</i>). En France, où le directeur de la publication est responsable de tout ce qui est imprimé dans le journal, l'éditorial est bien un engagement de l'entreprise éditrice. Il doit donc être parfaitement en phase avec l'orientation de la publication, qu'il contribue fortement à inscrire dans l'esprit du lecteur. » « C'est une opinion s'appuyant sur des faits et cherchant à convaincre. L'éditorial n'a pas de portée en dehors de l'actualité forte : l'événement du jour (de la semaine, du mois) jugé le plus important ou un aspect essentiel, au moment de la publication, d'un secteur professionnel, économique, culturel..., de la vie d'une entreprise ou d'une institution. »

			« Le ton doit être vif, voire tranchant. Il faut frapper les esprits. »
Tribune	« [Au XIX ^e s., p. oppos. à la presse] Expression orale, discours, débat politique et, <i>p. méton.</i> ⁵⁹ , pouvoir politique d'une Chambre, d'un Parlement. » « Emplacement, moment, réservé à l'expression libre et publique, écrite (rubrique de journal) ou orale (débat, lors d'une émission audiovisuelle), d'idées, d'opinions laissées à la responsabilité de ceux qui les émettent. »	« Emplacement des principaux titres de la Une d'un journal » ; Tribune (libre) : « Expression censée être un pléonasme qui désigne l'intervention ponctuelle – orale ou écrite – d'un auteur extérieur à la rédaction. Cependant, [elles] sont sélectionnées en fonction des intérêts et de l'idéologie des dirigeants du journal. »	Tribune libre : « Article d'opinion écrit par une personne extérieure au journal. »

Comme je l'ai précisé précédemment, les réponses cumulent des textes écrits et oraux. Elles correspondent généralement à des prises de parole face à une assemblée, et notamment lors de commissions au Sénat ou à l'Assemblée nationale, lors desquelles les ministres sont interrogés par les sénateurs ou les députés sur les décisions prises par le Gouvernement dans leur domaine de compétence et d'action. Ces réponses sont donc orales. Concernant la seule écrite de mon corpus, il s'agit d'une réponse de Philippe Douste-Blazy (ministre des Affaires étrangères) et de Catherine Colonna (ministre déléguée aux Affaires européennes) à une tribune rédigée par un groupe d'intellectuels qui demandaient le maintien d'une « position ferme sur la nécessaire coopération de la Serbie avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », parue dans le journal *Le Monde* du 6 avril 2007, soit 5 jours avant la réponse. Les ministres affirment dans ce texte leur accord avec cette demande et valorisent l'action du président de la République en exercice alors, Jacques Chirac.

⁵⁹ Par métonymie.

Le tableau ci-après présente les lemmes spécifiques pour chaque étiquette correspondant à des documents écrits :

Tableau 39 - Lemmes spécifiques par étiquette qui correspondent à des écrits au sens strict

	Spécificités positives	Spécificités négatives	Remarques analytiques
Article	<i>guillemets</i> , ou, États, (), leur, plus avenir, du, <i>virgule</i> , cas, tel, mieux, coopération, processus, elle, situation, gouvernement, celui, international, de, son, droit, Europe, ainsi, <i>point d'interrogation</i>	vous, nous, je avoir, France, ce, votre, dire, Mesdames, président, être sommer, %, Messieurs, euro, notre, @card@, sujet, remercier, pour, donc aller, voir, question, république, rappeler, qui, mois moi, que, mon, point, avec, être, <i>y</i> , <i>point</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de prise en charge énonciative • Pas d'adresse directe • Sous-emploi des nombres et des pronoms personnels
Communiqué	son, Europe, et, union, le, défi, France, (), de, ministère, avec, lors, affaire, contre, aide, se, monde, leur, étranger, à, face, @card@	vous, être, il, ne, pas, on, que, dire, bien, vouloir, autre, falloir, mais, je, nous, votre, ce, <i>virgule</i> , <i>y</i> , lalle, si, aussi, <i>point</i> , même, certain	<ul style="list-style-type: none"> • Evoque le ministère • Pas de prise en charge énonciative • Suremploi des nombres
Editorial	européen, monde, son, elle, mondial, <i>guillemets</i> , nouveau, sans, notre, mieux, et, an, temps, <i>point-virgule</i> , lui, Europe	Je, vous, nous, <i>y</i> , votre	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-emploi des pronoms personnel • Suremploi des thématiques globales du ministère
Lettre	renforcer, mon, votre, coopération, <i>tiret</i> , vous, membre, États, de, (), ainsi, à cadre, union, le, au, gouvernement, @card@, croire, <i>point d'interrogation</i> ,	nous, il, être, Mesdames, mais, dire, quelque, avoir, <i>y</i> , Messieurs, ce, aussi, culturel, remercier, <i>virgule</i> , développement, on, bon, falloir, social, important, parler, qui, penser,	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des nombres • Lexique politique • Sous-emploi de modaux et semi-modaux

	domaine, dans, État, pouvoir, Europe, devoir, communauté	chacun, <i>deux points</i> , peu, aller, donner, très	
Message	vosre, mon, vous, son, tenir, droit, engagement, international, le, à, et, Mesdames, solidarité, de, savoir, elle, car, avenir, États, général, Messieurs, nation, Paris, contre, du, État, initiative, lors	nous, on, question, avoir, pas, il, dire, là, nécessaire, <i>tiret</i> , être, parler, que, <i>point d'interrogation</i> , point, falloir, ce, y, <i>point-virgule</i> , qui, se, cela, même, concerner, mais, aller, donc, certain	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des termes d'adresse et d'interlocution • Sous-emploi des pronoms <i>nous</i> et <i>on</i> • Sous-emploi des connecteurs
Préface	du, européen, notre, domaine, temps, crise, de, État, leur	vous, avoir, je	
Réponse	encore, @card@	je	
Texte	eupréen, Europe, avec, <i>guillemets</i> , un, action, mon, ne, il, intérêt	vosre, vous, développement, Afrique, coopération, notre, aide, paix, de, Messieurs, dans, avec, relation	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-emploi de contenu thématique • Sous-emploi de vous
Tribune	le, européen, Europe, son, leur, (), union, de, elle, se, États, <i>deux points</i> , devoir, <i>guillemets</i> , politique, international, du, plus, mondial, avenir, peuple, sans, un contre, <i>point</i> , nouveau, nation, sécurité	je, vous, vosre, ce, Mesdames, très, Messieurs, avoir, que, dire, remercier, me, mon, <i>tiret</i> , on, beaucoup, nous, parler, cela, y, aller, souhaiter, être suivre, ici, penser ; moi, qui vouloir, travail, choses, sujet, <i>virgule</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des institutions et des missions du ministère • Sous-emploi de termes d'adresse

Le tableau suivant, quant à lui, présente les lemmes spécifiques des étiquettes ayant pour caractéristique d'être préparées en amont de manière très normée, sans place à la spontanéité. Il s'agit des déclarations, des discours, des interventions, des présentations et des toasts :

Tableau 40 - Spécificités des 250 premiers lemmes pour les catégories très rédigées

	Spécificités positives	Spécificités négatives	Remarques analytiques
Déclaration	<p>votre, notre, vous, Mesdames, Messieurs, de, <i>tiret</i>, remercier, <i>virgule</i>, <i>guillemets</i>, entreprise, en, @card@, français, euro, développement, effet, <i>deux-points</i>, ici, défi, droit, service, année, action, économique, projet, et, <i>point-virgule</i>, étranger, œuvre, au, national, car, devoir</p>	<p>avoir, point, très, il y, que, nous, important, question, parler, aller, situation, on, processus, dire, qui, cela, négociation, présidence, région, chose, ministre, union, sujet, Conseil, voir, un, concerner, sur, falloir, ce, nombre, communauté, dialogue, autre, quelque, politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adresse directe • Effet de listes • Suremploi des nombres • Sous-emploi des pronoms <i>on</i> et <i>nous</i> • Sous-emplois des termes banals
Discours	<p>développement, coopération, (), Afrique, le, du, international, pays, de, aide, besoin, Mesdames, Messieurs, solidarité</p>	<p>Europe, européen, nous, république, donc, président, avoir, euro, Conseil, se, cela, France, faire, avenir, très, notre, sujet, pour</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relations internationales mais pas européennes • Adresse directe • Peu de prise en charge énonciative
Intervention	<p>le, du, Conseil, organisation, paix, international, développement, effort, rôle, aide, ainsi, union, apporter, membre, de, devoir, solidarité</p>	<p>@card@, très, relation, euro, France, économique, service, européen, notre, mais, nous, ministre, <i>tiret</i>, entreprise, chose, on, cela, je, vous</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des thématiques du ministère et de ses missions
Présentation	<p>enfant, armé, ou, illégal, force, utilisation, conflit, groupe, droit, du, violation, conformément, veiller, international, établir, libération,</p>	<p>je, avoir, il, ce vous, nous, on, Europe, France, état, dire, maire, falloir, elle, aussi, avec, membre, aller, pays, pouvoir, européen, très, son</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi de la thématique du droit des enfants • Sous-emploi des pronoms personnels

	protection, notamment, relatif, norme		
Toast	votre, vous, développement, Afrique, coopération, notre, aide, pays, de, Messieurs, dans avec, relation, permettre, France, son, solidarité, réforme	Nécessaire, avoir, pas, Europe, être, il, devoir, on, union, pour pouvoir, cela, ce, dire	<ul style="list-style-type: none"> • Suremploi des termes d'adresse • Thématique des relations internationale

On observe tout d'abord une tendance à l'utilisation des nombres (@card@) dans les réponses, les déclarations, les communiqués et les lettres. On peut constater que toutes les étiquettes caractérisées par un suremploi des nombres se concentrent dans ce regroupement de textes (écrits ou extrêmement préparés). Un retour au contexte pointe que les nombres correspondent dans ces textes principalement à des années. Dans la déclaration suivante, on peut observer que les années s'insèrent dans des séquences narratives permettant d'expliquer une situation ou de rappeler des événements :

Extrait 5.001 - Déclaration de Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur le rachat des anciennes ambassades des pays baltes à Paris et la remise des titres de propriété des bâtiments à la Russie par la France, au Sénat le 17 janvier 2006

L'accord qui est soumis à votre approbation aujourd'hui est le résultat d'un long processus engagé en **2001**, visant à régler une situation complexe héritée de l'histoire. Il est pour nous important à bien des égards ; de par ses implications politiques tout d'abord, mais également en ce qu'il nous a permis de mettre un terme à un problème juridique complexe.

Comme vous le savez, cet accord signé par la France et la Russie le 10 décembre **2004** à l'occasion du Xème Séminaire intergouvernemental franco-russe est le prolongement logique des trois accords signés respectivement avec l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie le 13 décembre **2001** et approuvés eux aussi par le Parlement. Ceux-ci indemnisaient pour solde de tout compte ces trois États en échange de la remise des titres de propriété de leurs anciennes ambassades sises à Paris et ne constituaient que le premier volet de ce long processus.

Un bref rappel historique me semble à ce stade nécessaire afin de mieux exposer les difficultés de la négociation de cet accord mais également les avantages que nous retirons de sa conclusion.

En **1940**, l'occupation par l'URSS des trois États baltes marque la fin de leur existence en tant que sujets de droit international et aboutit, dans le contexte troublé de l'époque, à la remise des clés de leurs anciennes ambassades aux Soviétiques par l'administration française. Cette démarche se reproduira en

1944 après que les Allemands, qui avaient occupé les locaux entre **1941** et **1944**, les ont évacués.

À partir de **1991**, ayant recouvré leur indépendance, les États baltes effectuèrent en vain de nombreuses démarches auprès des Soviétiques puis des Russes en vue de récupérer leurs biens. Malgré de nombreuses requêtes auprès des tribunaux français et en dépit de la reconnaissance de leurs droits par le Conseil de l'Europe, le recouvrement par ces trois pays de leurs anciennes ambassades ne pût se faire en raison de l'immunité diplomatique dont jouissaient ces bâtiments alors occupés par l'URSS puis la Fédération de Russie.

Un certain nombre d'étiquettes présentent également la particularité de ne montrer que peu de prise en charge énonciative. C'est le cas des articles, des communiqués, des éditoriaux, des déclarations et de la présentation. En effet, on peut repérer que les textes correspondant à ces intitulés sous-emploient les pronoms personnels.

Les messages, textes, déclarations, discours et toasts présentent un suremploi des termes d'adresse, indice que le locuteur interpelle directement son auditoire, comme dans les exemples suivants :

***Extrait 5.002** – Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, sur les droits des femmes, à Paris le 8 mars 2016.*

Monsieur le Secrétaire d'État, Cher Harlem, merci de votre présence,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Directrice générale,
Madame la Directrice et haute fonctionnaire à l'égalité,
Madame la Directrice et Présidente de l'association « Femmes et diplomatie »
Mesdames et Messieurs,
C'est la première fois que je m'adresse à vous, au travers de ce discours, et je suis heureux de le faire ce 8 mars. Comme Mme Rispal vient de le rappeler, c'est un temps fort, même si, évidemment, il ne faut pas se contenter de ces réunions du 8 mars et ne rien changer ensuite. C'est justement ce que vous voulez faire, c'est poursuivre un travail de mobilisation. Pour cela, vous avez choisi une méthode, celle du débat, des échanges, de façon innovante, et je m'en félicite.

***Extrait 5.003** - Déclaration de M. Charles Josselin, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, sur le bilan de la commission mixte et la signature de conventions entre la France et la Côte d'Ivoire, la coopération décentralisée, la politique des visas et l'accueil des étudiants étrangers, l'arrimage des pays de la zone franc à l'euro, la lutte contre la pauvreté, l'aide aux malades du SIDA, Abidjan le 14 décembre 1998.*

Cette Commission mixte est un peu le testament que vous laisserez ; il est aussi riche et prometteur que votre engagement l'a fait ; un engagement discret et résolu, qui fait, sans tintamarre mais avec efficacité, les meilleurs résultats.

J'associe naturellement à votre travail Mme de la Rochère dont l'accueil comme pour toute épouse d'ambassadeur, est un vrai métier. Otez la convivialité, et il n'y a plus de France ! Mais je sais aussi tout votre intérêt pour la société ivoirienne qui en a reçu les marques d'attention et de tout cela, je veux vous remercier, Madame de la Rochère, profondément0

Les articles, textes et tribunes sous-emploient ces termes d'adresse.

Concernant le contenu thématique, on peut noter que les éditoriaux, les communiqués, les toasts, les interventions, les tribunes et les lettres proposent un champ sémantique de la politique, qu'elle soit générale ou qu'elle concerne plus particulièrement les missions du ministère :

***Extrait 5.004** - Communiqué de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, en date du 5 novembre 2008, sur l'élection du sénateur Barack Obama au poste de président des États-Unis d'Amérique.*

La France, l'Europe, la communauté internationale ont besoin de son dynamisme, de son refus des injustices et de sa volonté d'aller de l'avant pour bâtir un monde plus stable, plus sûr et plus juste.

La France et l'Union européenne seront prêtes à travailler étroitement avec Barack Obama et avec son administration dans le cadre d'un partenariat transatlantique renouvelé. Ensemble, nous devons saisir l'occasion historique de conjuguer nos efforts pour relever les défis économiques, climatiques ou de sécurité auxquels nous sommes tous également confrontés. Ensemble, nous pourrions mieux assumer nos responsabilités et trouver les solutions qui s'imposent. C'est le sens des travaux que la présidence française de l'Union européenne a menés lors des réunions informelles des ministres des Affaires étrangères d'Avignon et de Marseille.

***Extrait 5.005** - Déclaration de M. Pascal Canfin, ministre [sic] du Développement, sur la politique d'aide au développement française, au Sénat le 24 juillet 2012.*

Enfin, pour aller à l'essentiel, le dernier fondement de mon action sera le dialogue.

Dialogue, en France, avec l'ensemble des acteurs du développement : ONG, collectivités locales mais aussi entreprises. Concernant les ONG, j'ai déjà reçu l'ensemble des collectifs représentatifs des ONG françaises de développement et de solidarité internationale. J'ai aussi rencontré les ONG européennes à Bruxelles. J'ai pour l'instant engagé un dialogue informel souple et régulier sur des thèmes précis avec les ONG. Pour l'avenir, je suis en train de fixer avec elles le calendrier et les modalités de l'agenda de concertation que nous mènerons. Comme le président de la République s'y est engagé pendant la campagne, la part de l'aide bilatérale qui passe par les ONG sera doublée. Ce doublement va permettre de faire plus. Il nous oblige aussi à réfléchir au rôle des ONG dans la politique publique d'aide au développement. L'AFD travaille à la rédaction d'une logique d'action claire et transparente en la matière, qui permettra aux ONG de comprendre pourquoi elles bénéficient ou non d'un financement. Je me félicite de cette initiative que je suis avec attention.

Par ailleurs, on remarque que l'intitulé *présentation* présente un profil particulier, avec le suremploi de la thématique du droit des enfants et du conflit armé. Comme je l'ai explicité au début de ce chapitre, il n'y a qu'une seule présentation dans le corpus ; il s'agit d'une prise de parole de Philippe Douste-Blazy le 6 février 2007 lors de la Conférence internationale de Paris nommée « Libérons les enfants soldats ». Il préside la session de clôture de cette conférence en explicitant la position des « ministres et représentants des États réunis à Paris » pour cette occasion. De ce fait, une seule thématique est abordée, ce qui implique une mise à l'écart de cet intitulé dans les spécificités.

Autre élément que l'on peut soulever : la présence des guillemets en suremploi dans les tribunes, les éditoriaux, les déclarations et les textes, comme le montrent les extraits ci-après :

Extrait 5.006 - *Editorial de Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur le site Internet du Premier ministre le 16 avril 2003, sur l'élargissement de l'Union européenne.*

Dans quelques mois, avec l'élargissement, l'Union européenne a rendez-vous avec l'histoire et avec elle-même. Jamais les "pères" de l'Europe n'avaient envisagé de limiter la construction européenne aux six États fondateurs, ni même à l'Europe de l'Ouest. Pour Jean Monnet et Robert Schuman, l'Europe devait être prête à accueillir ces pays, que l'on disait "de l'Est", le jour où ils le demanderaient. Ainsi, la perspective de l'élargissement fut, elle, présente dès les prémices de la construction européenne. Et ce jour, alors lointain, où l'Europe divisée devait retrouver la moitié d'elle-même, est enfin arrivé. L'élargissement marquera ainsi l'accomplissement du projet européen. Il ne doit pas en constituer l'achèvement.

Extrait 5.007 - *Tribune de M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, dans 'Le Figaro' du 6 juillet 2012, sur la réunion du Groupe des Amis du peuple syrien, intitulée 'Solidaires du peuple syrien'.*

Avec un courage qui suscite l'admiration, les Syriens revendiquent leur droit à la liberté et à la démocratie, au nom des principes universels portés par les « printemps arabes ».

Le régime de Bachar Al-Assad a réagi, dès les premières manifestations pacifiques de mars 2011, par une répression sauvage, impitoyable et sanglante, contredisant ses slogans sur les « réformes » ou le « dialogue ».

Qu'ils soient anglais ou français, les guillemets s'avèrent être la marque d'une mise à distance d'un discours autre. Dans ces deux extraits, on peut supposer qu'ils sont un choix du ministre puisque nous sommes face à des textes écrits. Cependant, dans des textes prononcés ou lus, il n'est pas possible de savoir si ce choix est un choix en amont

de la production ou lors de la transcription du discours. En effet, pour mieux comprendre cette étape de transcription des productions orales, j'ai contacté par courrier l'ancienne porte-parole de Jean-Yves Le Drian lorsque celui-ci était ministre de l'Europe et des Affaires étrangères pour éclaircir ce point. Selon elle, les versions écrites des discours mises en ligne sur le site *France diplomatie* sont fidèles à la transcription de ce qui a été effectivement prononcé :

En ce qui concerne les discours du ministre, comme ceux des secrétaires d'État auprès du ministre, je vous confirme que **les versions diffusées sur le site Internet du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, France Diplomatie, sont des transcriptions réalisées à partir des discours effectivement prononcés.**

Au cas où il s'agirait de la dernière version écrite du discours avant son prononcé, la mention « seul le prononcé fait foi » serait porté avant le texte, indiquant qu'il ne s'agit pas d'une fidèle transcription des propos du ministre.

Agnès Von Der Mühl (Directrice de la communication et de la presse, et porte-parole de Jean-Yves Le Drian entre 2018 et 2021)

Or, après la comparaison de deux états de texte d'une production de Jean-Yves Le Drian (la version prononcée vs. la version transcrite et mise à disposition en ligne), je me suis rendu compte que cela n'était pas réellement le cas. Il s'agit du discours de clôture de la Conférence internationale « Sociétés civiles, médias et pouvoirs publics : les démocraties face aux manipulations de l'information », qui s'est tenue à Paris le 4 avril 2018⁶⁰.

Puisque l'objectif de la transcription est de rendre compte d'une prise de parole se rapprochant de l'écrit, sans disfluences du discours, je n'ai pas tenu compte, dans ma comparaison des deux états de textes, des modifications dues à ce processus telles que la suppression de tics de langage, de marques d'hésitation, d'amorces de phrases « ratées », *etc.*

Cependant, on peut repérer plusieurs types de modifications :

⁶⁰ La vidéo est disponible sur YouTube, sur la page du ministère : <https://www.youtube.com/watch?v=u8qJPs9-2GE> (consultée le 23/05/2021), et la transcription peut être consultée sur le site *vie-publique* : <https://www.vie-publique.fr/discours/205603-declaration-de-m-jean-yves-le-drian-ministre-de-leurope-et-des-affair> et téléchargeable en PDF sur le site *France diplomatie* : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/droits-de-l-homme/liberte-d-opinion-et-d-expression/article/liberte-de-la-presse-conference-internationale-societes-civiles-medias-et> (consultées le 23/05/2021).

- Une dépersonnalisation du discours et un effacement énonciatif avec la suppression de prises de position du ministre (« de mon point de vue », « je crois qu'on peut dire que », « je le sais, on l'a vu, on l'a entendu tout à l'heure », « que je viens d'évoquer ») et la modification de tournures personnelles (« J'aimerais néanmoins savoir » devient « Il serait néanmoins utile de savoir ») ;
- Une décontextualisation du discours par :
 - o la suppression d'un segment contenant le nom de Bruno Studer (alors président de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation à l'Assemblée nationale, et surtout rapporteur de la loi contre la « manipulation de l'information ») ;
 - o la substitution du nom du directeur du CAPS (Centre d'analyse, de prévision et de stratégie), Justin Vaïsse, par « plusieurs membres » ;
 - o l'ajout d'une mention à la DILCRAH (Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT) ;
 - o la suppression de déictiques et d'expressions liées au temps du discours : « la ministre de la culture l'a rappelé ~~ce matin~~ en ouvrant cette conférence – ~~ce midi, pardon~~ » ; « cela a été rappelé dans la table ronde précédente », « cette question a été abordée tout à l'heure », *etc.*
- Une « dés-oralisation » du discours, avec la mutation de formes familières en formes plus formelles (« ça peut arriver » devient « cela peut arriver », « dès maintenant » devient « dès à présent », « pour assurer notre résilience collective » devient « afin d'assurer notre résilience collective ») ;
- L'ajout de paragraphes entiers de recontextualisations de la thématique qui, ajoutés à la suppression des éléments déictiques, aide à la compréhension du discours hors contexte.

Cette confrontation des deux états de textes ne me permet donc pas d'affirmer ou d'infirmer l'intention du locuteur dans l'emploi des guillemets dans les textes oraux.

5.4 Expérimentations d'observables pour le profilage

Les données jusqu'alors étudiées sont des intitulés fournis par les responsables éditoriaux du site du ministère. Cependant, au vu des informations recueillies dans ce chapitre, il semble qu'il est difficile de ne s'en tenir qu'à ces données pour comprendre le fonctionnement des textes de chaque intitulé. Il me semble nécessaire de m'enquérir d'observables adaptés aux particularités de ce travail, de ce corpus et des objectifs de son exploration, mais également de ses postulats théoriques. En l'occurrence, ces observables directement implémentés par TXM reposent sur des catégories de la grammaire traditionnelle et ne correspondent pas forcément aux attendus d'une analyse du discours institutionnel.

M'inspirant de différents travaux (Poudat, 2006 ; Lethier, Wang, 2022), je proposerai ici une vue sur les apports des connecteurs et des séquences complexes que sont les nominalisations (Lethier, Née, Dumoulin, 2022 ; Lethier, Wang, 2022).

5.4.1 Vers un profilage intégrant les connecteurs

Peu lisible en raison de la conception grammaticale qui la sous-tend, la catégorie des adverbes a été pointée comme jouant un rôle non négligeable dans l'analyse de la ventilation des catégories grammaticales. J'ai donc souhaité affiner ma compréhension des étiquettes autochtones en délaissant la catégorie très lâche des adverbes pour lui préférer celle de connecteurs, tels qu'envisagés en linguistique textuelle. En m'inspirant de la typologie de J.-M. Adam (2005), j'ai constitué treize catégories de connecteurs, renvoyant à une cinquantaine de formes distinctes :

- des connecteurs d'énumération : *d'abord, en premier lieu, enfin, ensuite, etc.*
- des connecteurs d'addition : *aussi, de même, de plus, encore, et, également, etc.*
- des connecteurs de liaison et de résumé : *bref, d'ailleurs, donc, ensuite, en somme, en outre, or, par ailleurs, puis, etc.*
- des connecteurs d'explication : *c'est-à-dire, en effet, effectivement, étant donné que, puisque, etc.*
- des connecteurs d'illustration : *entre autres, notamment, par exemple, autant dire que, etc.*
- des connecteurs de comparaison : *comme, à l'image de..., ainsi que, plutôt que, etc.*

- des connecteurs marquant l'opposition : *au contraire, néanmoins, en revanche, mais, pourtant, quoique, toutefois, etc.*
- des connecteurs de conséquence : *alors, ainsi, c'est pourquoi, d'où, dans ces conditions, de sorte que, donc, en conséquence, par conséquent, etc.*
- des connecteurs de résultat : *ainsi, étant donné que, etc.*
- des connecteurs de but : *pour, en vue de, pour que, etc.*
- des connecteurs de concession : *certes, sans doute, effectivement, à la rigueur, il est vrai que, etc.*
- des connecteurs de condition : *à moins de, à moins que, à condition que, seulement si, etc.*
- des connecteurs de cause : *car, parce que, etc.*

À partir de requêtes CQL⁶¹, j'ai examiné la ventilation de chaque connecteur dans mon corpus partitionné par étiquette. J'ai ensuite livré la matrice obtenue à une analyse des spécificités. Le tableau ci-après résume les spécificités positives et négatives de ces connecteurs dans le corpus partitionné par étiquette.

Tableau 41 - Spécificités des connecteurs selon les étiquettes dans le corpus de travail monologal

	Spécificités positives	Spécificités négatives	Commentaire
Allocution	d'ailleurs, plutôt que, comme	donc, notamment, également	Sur-représentation de connecteurs de comparaison
Article	en effet, en revanche	pour, donc	Sous-représentation de connecteurs de but et de conséquences, sur représentation d'explication
Communiqué	notamment, pour, ainsi	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	Sur-représentation de but et de résultats
Conférence	puisque, puis, mais, parce que, donc, ensuite, d'ailleurs, c'est-à-dire, effectivement, par ailleurs	en effet, néanmoins, ainsi, pour, enfin, pourtant, comme, de plus, en	Sur-représentation d'explication et de liaisons Sous-représentation de conséquences, de but et de comparaison

⁶¹ CQL est l'acronyme de Corpus Query Language. Le langage CQL est un langage d'expression de requêtes. Une expression CQL est une suite de caractères permettant d'exprimer un motif linguistique (il peut s'agir d'un mot ou d'une suite de mots) qui peut comporter des formes graphiques (*word*, dans TXM), des lemmes (*frlemma* dans TXM pour les corpus en langue française) ou des catégories grammaticales (*frpos*).

		premier lieu, alors, certes, plutôt que, néanmoins	
Déclaration	en effet, ainsi, car, en conséquence, notamment, toutefois, certes	puisque, puis, c'est-à-dire, d'ailleurs, parce que, effectivement	Sur-représentation d'opposition et d'illustration Sous-représentation de cause d'explication et de liaison concession
Discours	aussi, d'ailleurs, bref, en premier lieu	donc, pour, ensuite	Sur représentation de liaison Sous-représentation de conséquences
Editorial	quoique	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	/
Entretien	parce que, mais, puis, comme, par exemple	ainsi, en effet, également, aussi	Sur-représentation de cause, opposition, addition, comparaison et illustration ; Sous-représentation d'explications et d'additions
Explication	pour	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	/
Intervention	ainsi, au contraire	mais	/
Interview	mais, au contraire	également	Sur-représentation d'opposition
Lettre	ainsi, en outre	mais, aussi	Sur-représentation d'addition
Message	en vue de, car, ainsi	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	Sur-représentation, de but et de cause
Point de presse	puisque, puis, également, c'est-à-dire, d'ailleurs, mais	en effet, ainsi, au contraire, de plus, en outre, alors	Sur-représentation de cause, d'énumération, d'addition, d'explication, d'opposition Sous-représentation d'explication d'opposition et d'addition
Préface	<i>Pas de spécificités positives représentatives</i>	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	/

Présentation	notamment, en vue de	aussi	Sur-représentation d'illustrations et de but Sous-représentation de l'opposition
Propos	effectivement, par conséquent, puis, de plus	pour	Sur-représentation des explications, des conséquences, et des addition
Réponse	encore	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	/
Texte	<i>Pas de spécificités positives représentatives</i>	<i>Pas de spécificités négatives représentatives</i>	/
Toast	en effet	pour	Sur-représentation d'explications
Tribune	pour, pourtant, alors, plus que, comme, de plus, ainsi, enfin	puisque, d'ailleurs, mais, parce que, puis, aussi, donc, également	Sur-représentation de but, de conséquences, de comparaisons et d'énumérations ; Sous-représentation d'explications, de liaison, d'opposition, de cause et de conséquence
Vœux	effectivement, parce que, aussi, également, plus que	encore, pour, donc	Sur-représentation d'explications, de causes et de comparaison Sous-représentation d'addition et de liaison

Si l'on analyse la façon dont les connecteurs se ventilent indépendamment de leur sous-catégorie, on observe qu'ils sont significativement suremployés dans les déclarations, les points de presse, les présentations et les vœux. En revanche, les connecteurs apparaissent significativement sous-employés dans les tribunes, les entretiens, les interventions, les lettres, ainsi que le montre l'histogramme ci-après :

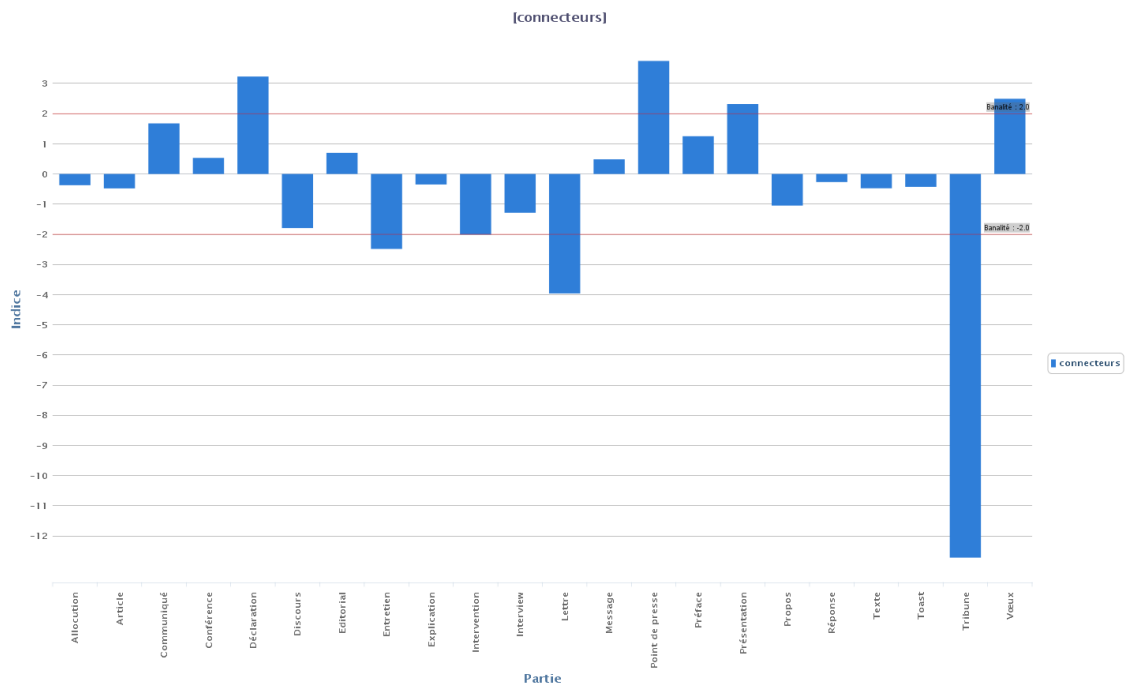


Figure 61 - Profil distributionnel de la catégorie des connecteurs par étiquette (tous connecteurs confondus)

On peut également observer qu'un certain nombre d'étiquettes ne présentent pas de spécificités significatives : allocution, article, communiqué, conférence, discours, éditorial, explication, interview, message, préface, propos, réponse et toast.

À partir de cette première vue sur la ventilation de la classe des connecteurs, on remarque qu'il est difficile, de prime abord, d'établir des liens entre les étiquettes quant à leur emploi des sous catégories.

Pour préciser cette analyse des connecteurs, j'ai pris le parti de détailler l'emploi de chaque sous-catégorie de connecteurs, en me concentrant d'abord sur les sous-catégories ne présentant aucune variation statistique significative.

5.4.1.1 Les connecteurs de condition et de concession, des invariants du discours du MAE

Il est intéressant d'observer que les connecteurs de concession ne présentent aucun profil significatif au sens statistique : autrement dit, ils seraient utilisés de façon équilibrée indépendamment de la catégorie de textes considérée, comme le montre l'histogramme ci-après :

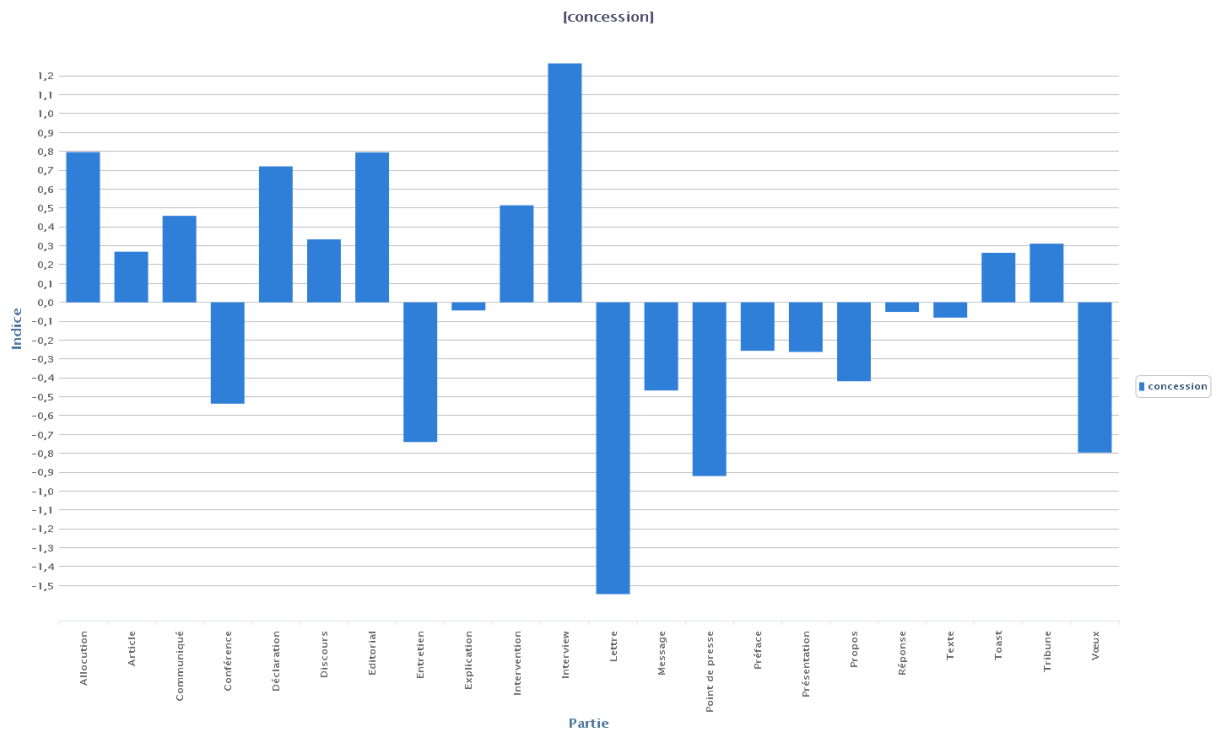


Figure 62 - Ventilation des connecteurs de concession selon chaque étiquette

Les connecteurs exprimant la condition sont également non significatifs et ne contribuent pas à discriminer les pratiques discursives :

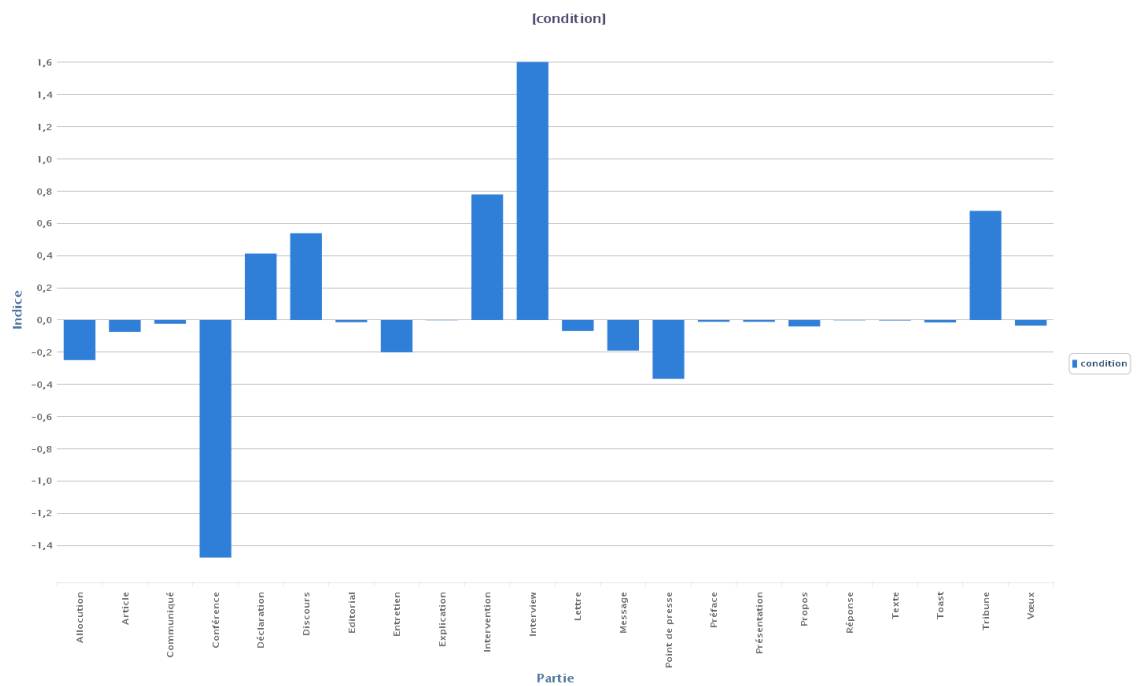


Figure 63 - Ventilation des connecteurs de condition selon chaque étiquette

5.4.1.2 Les connecteurs indices de « pédagogie »

Les connecteurs d'explication (*c'est-à-dire, en effet, effectivement, étant donné que, puisque*) sont suremployés dans les conférences, les points de presse, les propos et les vœux.

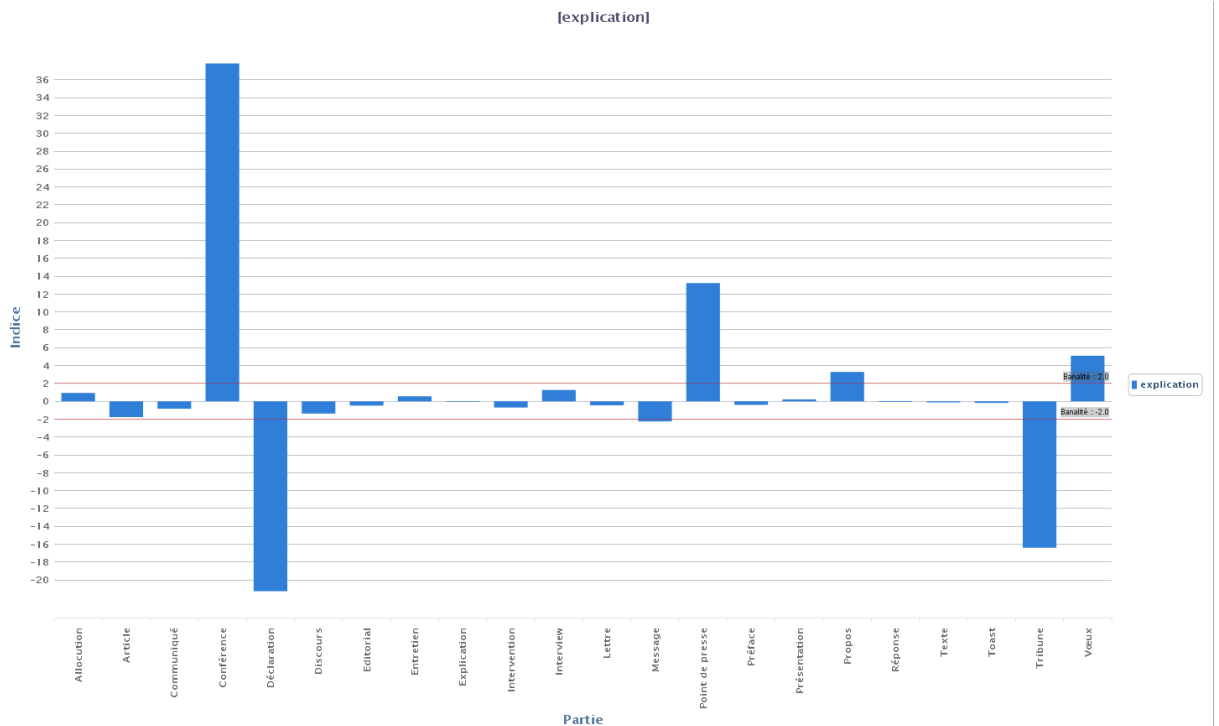


Figure 64 - Ventilation des connecteurs d'explication selon chaque étiquette

On peut voir dans l'exemple suivant l'emploi des connecteurs *puisque* et *c'est-à-dire* qui articulent l'explication chiffrée annoncée par la ministre et en détaillent les différents points :

Extrait 5.008 - Conférence de presse de Mme Catherine Colonna, ministre déléguée aux Affaires européennes, sur les fonds européens alloués aux régions françaises, à Melun le 13 octobre 2006

Je vous ai promis des chiffres, vous n'y échapperez pas, c'est quand même utile pour fixer les idées. Sur la France entière, pour la période 2000-2006, nous avons reçu 15,6 milliards d'euros, répartis selon les régions en fonction de critères sur les différents objectifs de cette politique. Pour la région Ile-de-France, c'était 722 millions d'euros. Il y aura un peu de baisse pour le prochain budget, comme partout, mais plutôt moins qu'ailleurs **puisque** il n'y aura que 16 % de baisse et que la région recevra encore plus de 600 millions d'euros. L'Ile-de-France avait à la fois ce qu'on appelle l'objectif 2, **c'est-à-dire** des actions destinées à aider la reconversion des zones en difficulté, et de l'objectif 3, **c'est-à-dire** ce qui concerne la formation, l'emploi et puis des fonds importants au titre d'un programme particulier qui s'appelle Urban destiné aux

quartiers en difficulté, comme Mantes-la-Jolie, Grigny-Viry-Châtillon, quartiers où il faut intervenir massivement pendant des années et des années.

Les connecteurs d'illustration (*entre autres, notamment, par exemple*) ne permettent que de remarquer un sous-emploi dans les allocutions et un suremploi dans la présentation :

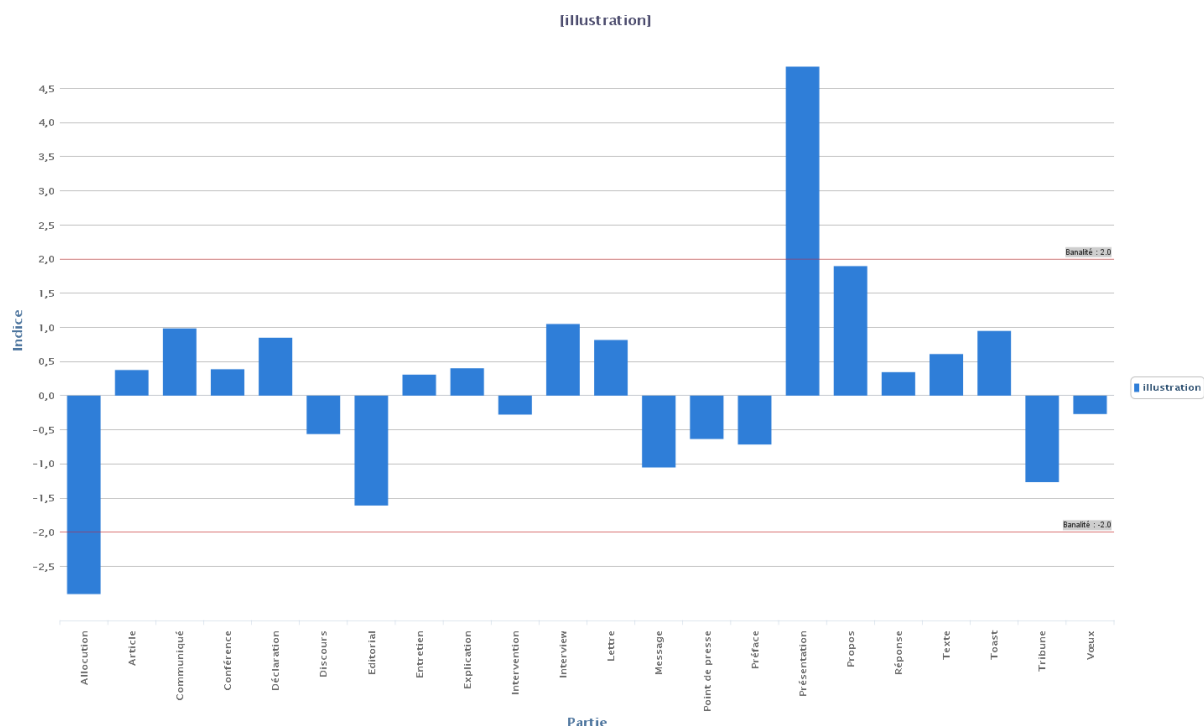


Figure 65 - Ventilation des connecteurs d'illustration selon chaque étiquette

Comme on a pu le voir plus tôt dans ce chapitre (5.3.2), la présentation du ministre Douste-Blazy constitue une explication de la position commune de différents ministres au sujet des enfants soldats. Ce texte présente donc une teneur didactique comme le montre cet extrait :

Extrait 5.009 - *Présentation par M. Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères, des engagements de Paris sur la protection des enfants dans les conflits armés, Paris le 6 février 2007.*

Nous nous engageons à :

1. n'épargner aucun effort pour mettre un terme à l'utilisation et au recrutement illégaux d'enfants par des groupes ou des forces armés dans toutes les régions du monde, **notamment** par la ratification et la mise en œuvre de tous les instruments internationaux pertinents et par le biais de la coopération internationale ; [...]

5.4.1.3. Les connecteurs de mise en relation

Les connecteurs de liaison et de résumé présentent un suremploi dans deux étiquettes présentant un fort lien, les conférences de presse et les points de presse :

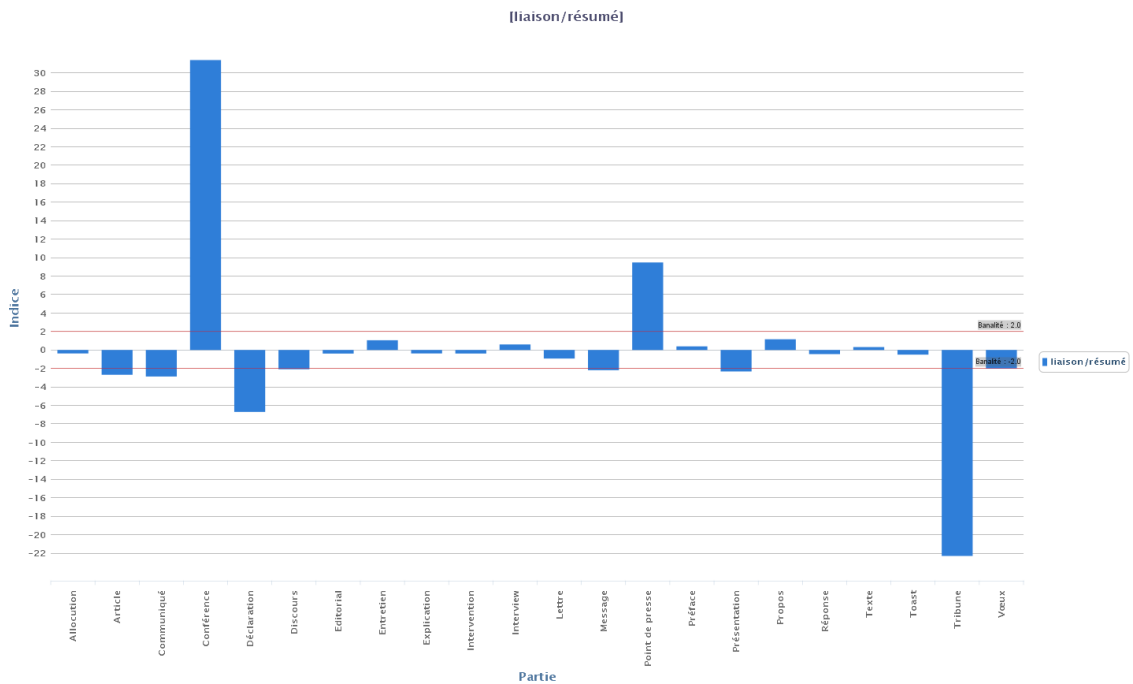


Figure 66 - Ventilation des connecteurs de liaison ou de résumé selon chaque étiquette

Les connecteurs de comparaison, quant à eux, sont suremployés dans les allocutions, les entretiens et les tribunes :

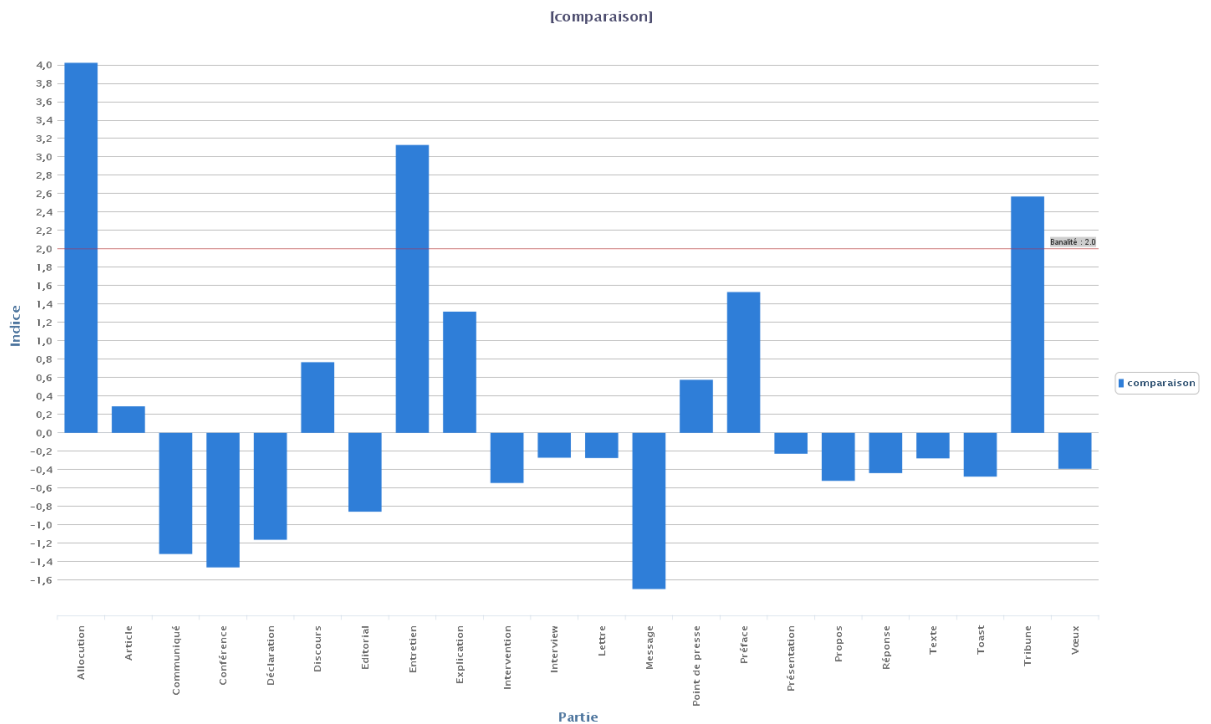


Figure 67 - Ventilation des connecteurs de comparaison selon chaque étiquette

Les connecteurs d'addition sont suremployés dans les articles, les communiqués, les déclarations, les discours, les éditoriaux, les messages, les toasts et les tribunes, soit des étiquettes comprenant des textes écrits ou des productions orales fortement rédigées :

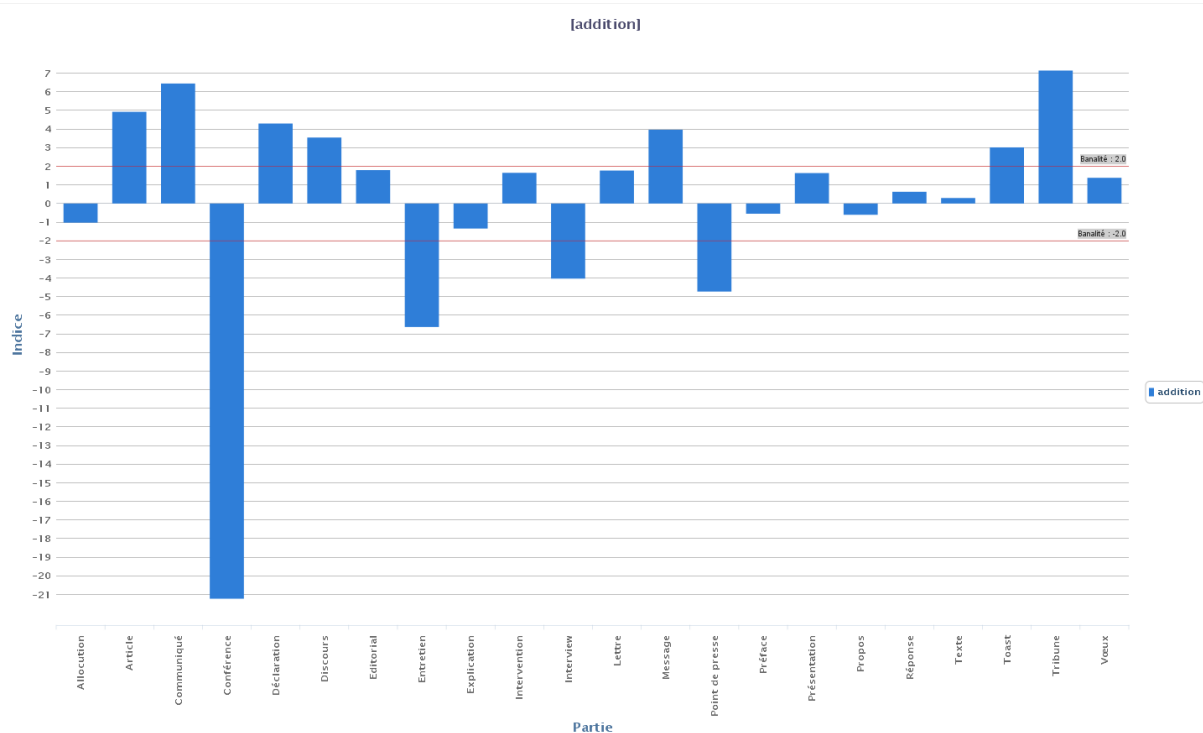


Figure 68 - Ventilation des connecteurs d'addition selon chaque étiquette

On remarque également leur sous-emploi dans les conférences, les entretiens et interviews, ainsi que les points presse, qui ont pour point commun d'être des adresses aux médias, avec la plupart du temps des interactions avec des journalistes.

Si l'on considère les connecteurs d'opposition, on peut constater un suremploi, comme le montre l'histogramme ci-après, dans les conférences, les entretiens et les interviews, qui partagent pour caractéristique d'être destinés à communiquer face à des journalistes, tout ou partie en interaction :

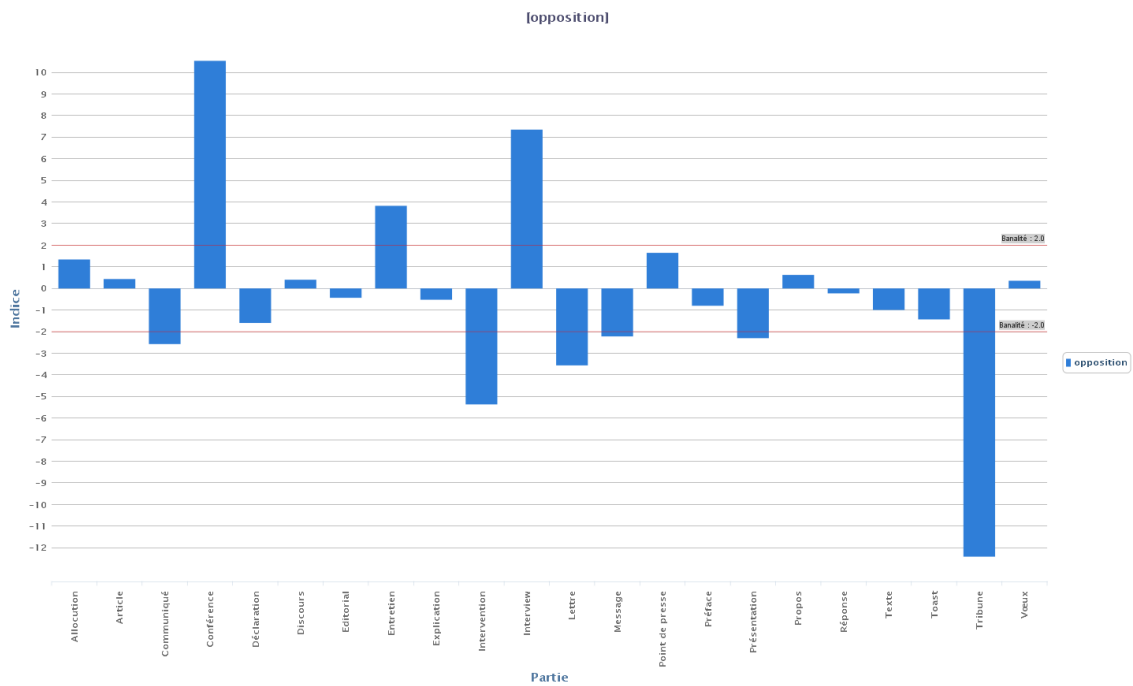


Figure 69 - Ventilation des connecteurs d'opposition selon chaque étiquette

On peut également constater que les connecteurs d'opposition sont sous-employés dans les communiqués, les interventions, les lettres, les messages et les tribunes, textes à dimension écrite ou très-rédigée.

La classe des connecteurs d'énumération ne contribue qu'à distinguer le communiqué, ce qu'on reliera à son format court. Pour l'ensemble des autres catégories, les connecteurs ne témoignent pas de profils significatifs :

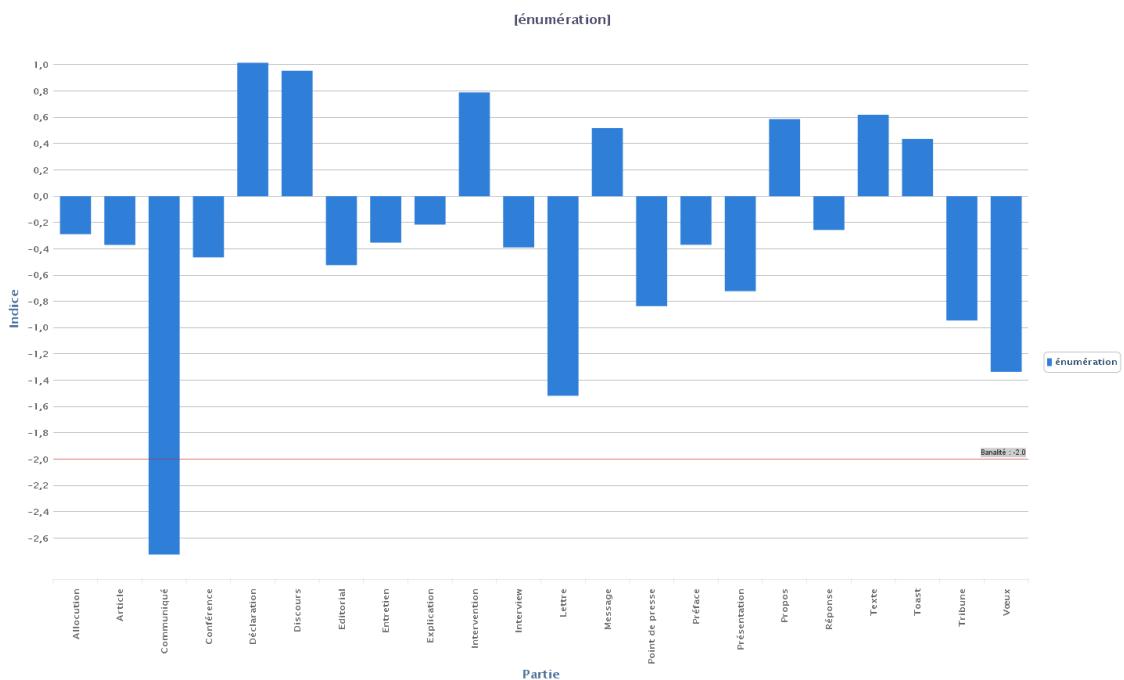


Figure 70 - Ventilation des connecteurs d'énumération selon chaque étiquette

5.4.1.4. Les connecteurs tenant de la raison

Pour leur part, les connecteurs de but sont suremployés dans seulement deux catégories de texte : les tribunes et les explications.

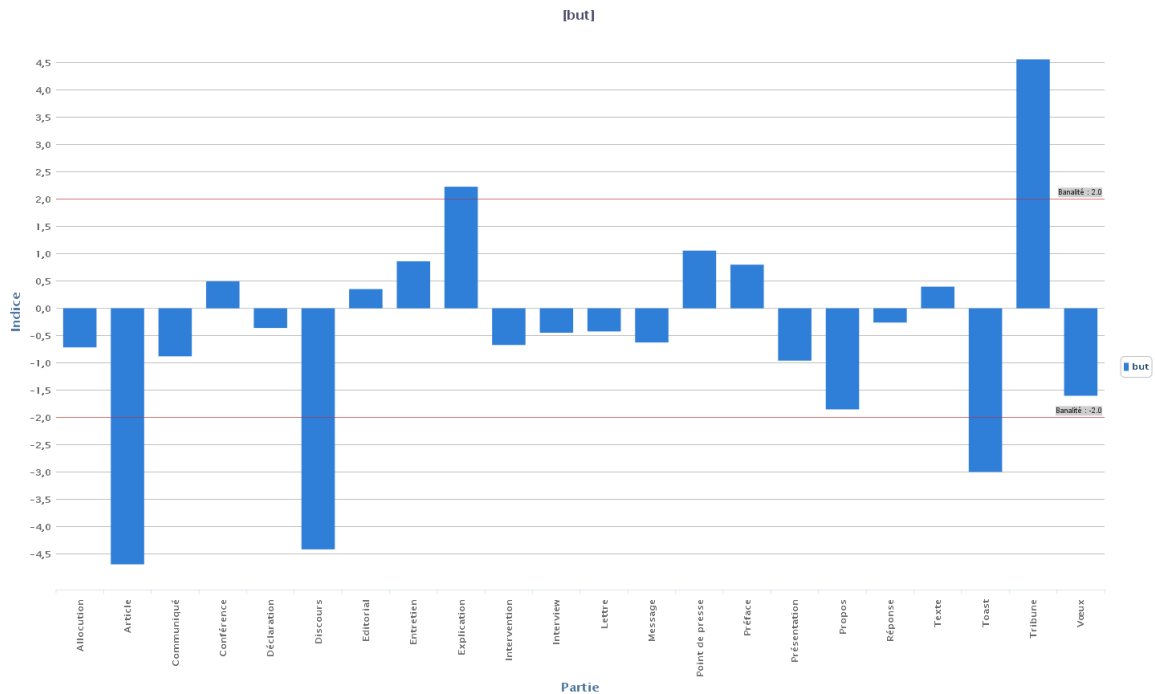


Figure 71 - Ventilation des connecteurs de but selon chaque étiquette

Les connecteurs exprimant la cause sont suremployés dans les conférences, les entretiens et les vœux :

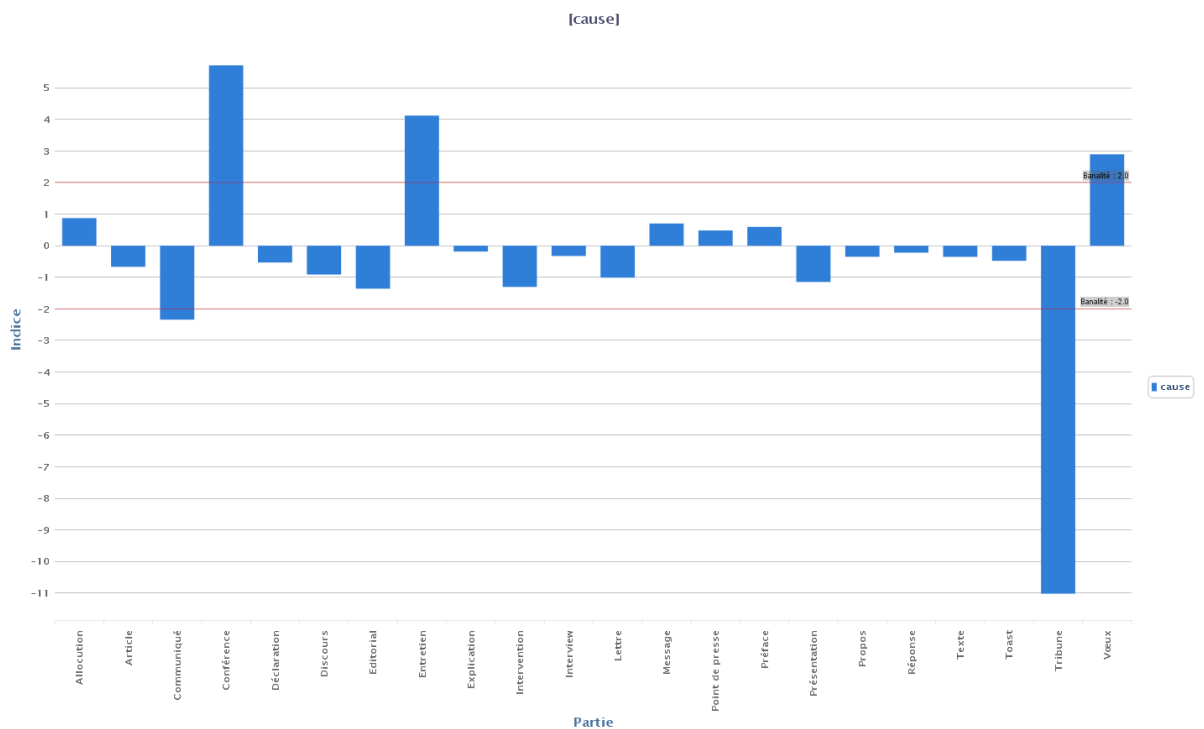


Figure 72 - Ventilation des connecteurs de cause selon chaque étiquette

Les connecteurs exprimant la conséquence sont suremployés dans les déclarations, les interventions, les lettres et les tribunes, textes écrits ou extrêmement rédigés en amont :

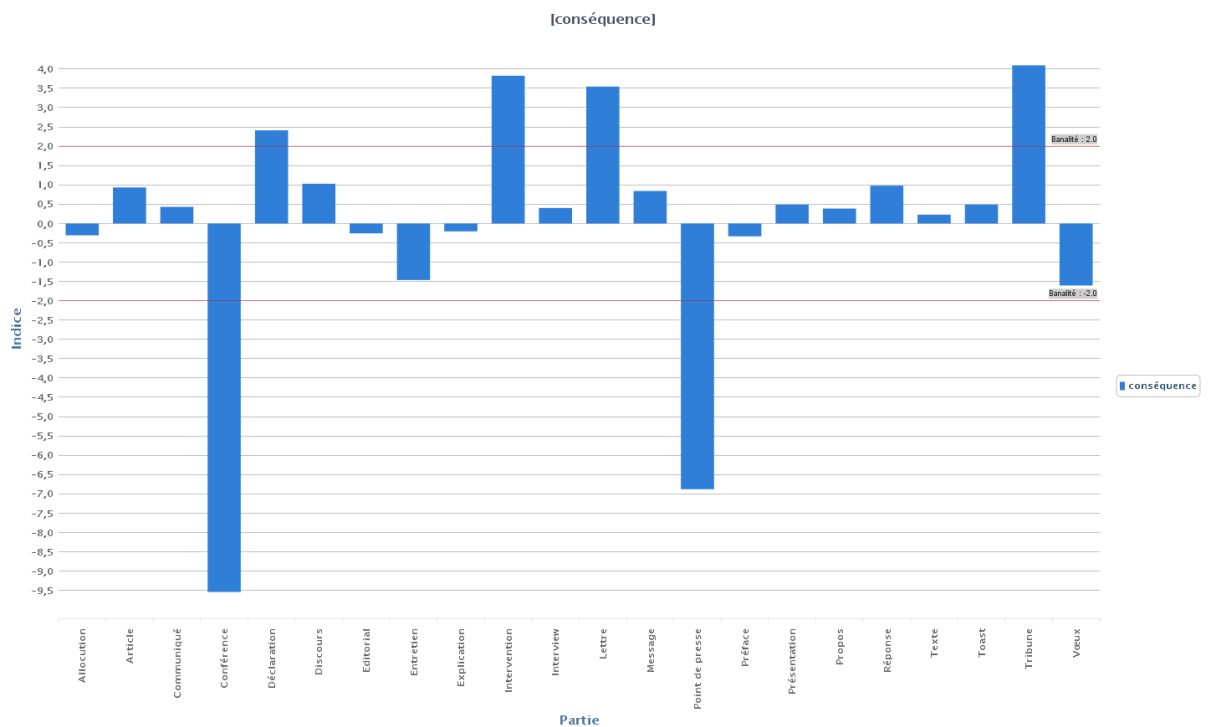


Figure 73 - Ventilation des connecteurs de conséquence selon chaque étiquette

Ils attestent en revanche de forts sous-emplois dans les conférences et les points de presse, qui partagent d’être des situations de communication face aux journalistes et organisés d’une manière rituelle.

Cette observation de la ventilation des différentes sous-catégories de connecteurs selon les intitulés des textes du corpus me permet d’approfondir les liens préalablement établis, et qui unissent différents groupes de productions discursives : d’une part les prises de parole face à des médias, avec une potentielle interaction (les conférences de presse, les points de presse, les entretiens et les interviews), et d’autre part les textes écrits destinés à être publiés ou à être lus (les tribunes, les articles, les lettres, les éditoriaux, les messages pour les premiers, et les déclarations, les discours, la présentation et les interventions pour les seconds).

5.4.2 Vers un profilage intégrant les nominalisations

En analyse du discours, depuis les travaux de P. Sériot (1986) sur le discours politique russe, la notion de nominalisation est essentielle (Krieg-Planque, 2012 ; Dumoulin, 2022) : la nominalisation est un outil argumentatif redoutable, en cela qu'il présente la relation entre deux termes (nom + complément du nom) comme nécessairement existante. En d'autres termes, la nominalisation impose un préconstruit, en renvoyant à « un objet du monde déjà-là, préexistant au discours » (Sitri, 1996). Par ailleurs, la nominalisation a pour « effet d'effacer l'agent, l'aspect verbal et la modalité de l'énoncé antérieur » (*ibid.*).

Pour avoir un petit aperçu de l'importance des nominalisations dans le sous-corpus d'étude, j'ai recherché les séquences répondant au patron « déterminant défini + nom + préposition + déterminant défini + nom », en effectuant dans le logiciel TXM la requête CQL suivante :

```
[frpos="DET:ART"][frpos="NOM"][frpos="PRP"][frpos="DET:ART"][frpos="NOM"]
```

L'histogramme ci-après présente la ventilation de la présence de ces nominalisations (toutes confondues) dans le corpus partitionné par étiquette :

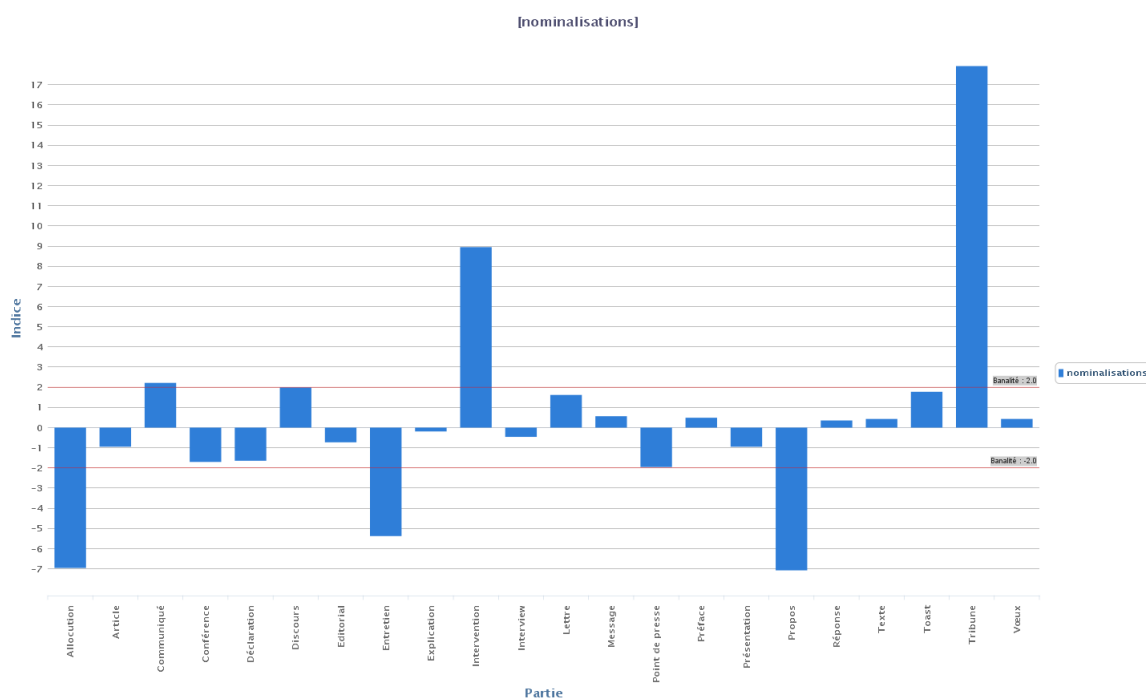


Figure 74 - Ventilation des nominalisations selon chaque étiquette

On observe que les nominalisations sont suremployées de façon significative dans les communiqués, les interventions et les tribunes (Brunet, 1995. Les pratiques

discursives dans lesquelles on observe un sous-emploi des nominalisations sont les allocutions, les entretiens et les propos. On remarque donc que le suremploi de nominalisation, s'il ne permet pas d'établir une opposition nette entre les catégories de productions discursives, montre tout de même que c'est dans des textes écrits ou extrêmement rédigés qu'il est le plus prégnant.

Dans l'extrait présenté ci-après, la nominalisation « le resserrement de la relation » présente un avantage stylistique non négligeable :

***Extrait 5.010** - Interview de Mme Noëlle Lenoir, ministre déléguée aux Affaires européennes, dans 'Le Nouvel économiste' du 28 novembre 2003, sur les relations franco-allemandes dans le cadre de la construction européenne.*

La coopération franco-allemande a plusieurs dimensions. Elle est d'abord bien sûr bilatérale. Elle est aussi au service de l'Europe. Les deux pays savent que leur avenir commun est d'abord en Europe. N'ayons donc pas peur de faire valoir que le moteur franco-allemand apporte une vraie valeur ajoutée, même si nous n'avons pas l'intention de donner des leçons à nos partenaires. Ce serait une erreur d'essayer d'opposer **le resserrement de la relation** entre les deux pays, à l'organisation d'une Europe élargie plus efficace. Notre vocation n'est pas seulement d'apporter notre pierre à l'édifice de la construction européenne. Elle est aujourd'hui aussi d'ouvrir grand les bras à nos futurs nouveaux partenaires, notamment à ceux de l'Est de l'Europe.

En effet, il s'agit d'insérer d'une manière brève une proposition complète, qui pourrait être « la relation franco-allemande s'est resserrée » et de l'inscrire comme actée. Puisqu'elle s'inscrit dans une structure pleinement concessive (« N'ayons donc pas peur », « même si », « Ce serait une erreur »), elle permet d'établir cette relation resserrée comme un élément acquis sur lequel il ne sert à rien de revenir.

Dans l'extrait suivant, la nominalisation « la volonté de modernisation » présuppose l'existence d'une volonté attribuée au Président de la République, et qui fait l'objet d'un parallélisme avec le MAE :

***Extrait 5.011** - Déclaration de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur sa nomination au quai d'Orsay, Paris le 16 novembre 2010.*

Vous avez connu des périodes qui n'étaient pas toujours faciles, vous avez connu un certain nombre de difficultés et je veux te remercier, Mon Cher Bernard, de ton action en ces temps difficiles ; je veux te remercier de cette action, de cette volonté de modernisation de ce ministère qui correspond à **la volonté de modernisation** du président de la République.

Ici, la ministre nouvellement nommée par le Premier ministre François Fillon, Michelle Alliot-Marie, s'adresse à son prédécesseur Bernard Kouchner. Au-delà d'une

passation de pouvoir, on peut également penser au fait que tous deux sont, avant d'être ministres, des opposants politiques. Cette prise de poste correspond donc à une victoire sur l'adversaire ; si cela ne peut transparaître clairement dans les mots de la ministre, on peut imaginer que le fait de soulever les difficultés auxquelles Kouchner a pu faire face lui permet de mettre le doute sur la bonne réussite de son mandat ministériel. Par ailleurs, pour revenir à la nominalisation « cette volonté de modernisation », elle lui permet également de mettre en avant la politique du président Sarkozy, issu du même parti politique qu'elle. En valorisant l'action de son prédécesseur, elle valorise celle du président.

Le cas des nominalisations permet donc, de manière moins forte que l'emploi des connecteurs, de mettre en évidence une prégnance de leur suremploi dans certains intitulés appartenant au domaine de l'écrit – ou de l'oral fortement rédigé.

Synthèse de la partie 3

L'approche statistique des données opérée dans cette partie a permis d'interroger les variations au sein du corpus et de relever des pratiques propres à différents facteurs, tels que la couleur politique du locuteur, son statut ou encore le genre de la production discursive.

L'analyse des spécificités des catégories grammaticales dans le corpus partitionné par mandat présidentiel a montré que le premier facteur de variation n'est pas diachronique, mais politique. En effet, les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État ayant exercé sous le premier mandat de Jacques Chirac, à partir de juin 1997, sont issus du parti socialiste, tout comme ceux en exercice durant le mandat de François Hollande. Or, on peut observer une proximité des représentants de ces deux mandats, attirés par le pôle verbal. En me concentrant sur les adverbes, j'ai également pu établir que les ministres de Chirac – premier mandat – avaient tendance à suremployer les adverbes ; cette observation coïncide avec le constat qu'a fait D. Mayaffre (2004) sur les prises de parole du président Chirac.

Pour aller plus loin dans cette analyse, j'ai partitionné ensuite le corpus par locuteur. En lieu et place d'une variation chronologique ou politique, comme dans la précédente analyse, j'ai remarqué qu'une opposition se dessinait entre ministres d'une part, et ministres délégués et secrétaires d'État d'autre part. Les premiers présentent des marques de subjectivité plus affirmées quand les seconds sont plus factuels et objectifs, avec notamment le suremploi de nombres.

Si l'analyse des pronoms personnels a confirmé la tendance précédemment établie – à savoir une variation politique – l'analyse des temps verbaux a montré une évolution diachronique qui voit se renforcer l'emploi du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif au détriment du conditionnel, de l'imparfait et du passé simple.

Concernant les adjectifs, un constat chronologique peut également être fait. On observe un tournant à partir de l'année 2006 : avant cette date, les adjectifs tendaient au suremploi pour devenir sous-employés à partir de 2007. Ce constat est confirmé par le profil similaire des noms communs.

Dans le chapitre 5, j'ai montré que les textes pouvaient avoir des longueurs moyennes très variées, allant de moins de 600 mots pour l'explication, la lettre, le

communiqué, la réponse et le message, à près de 3 800 pour les vœux. L'analyse des intitulés désignant les productions discursives du MAE a également permis de montrer que le genre de la production induisait également un lieu de variation.

Une AFC de la ventilation des catégories grammaticales selon les étiquettes dans le corpus d'étude m'a permis d'établir trois dimensions parmi les étiquettes autochtones : une dimension interlocutive marquée par un caractère adressé, une dimension en lien avec l'écrit (et qui comprend également les productions très rédigées) et une dimension de circulation comprenant les genres du discours journalistiques et littéraires.

Les étiquettes à dimension interlocutive présentent un profil faisant la part belle au pôle verbal et en particulier aux pronoms personnels, ainsi qu'aux verbes de parole, de pensée, et aux termes vagues.

Les textes à dimension écrite ou très rédigée (et destinés à être lus), eux, ont tendance à être attirés par le pôle nominal. Le sous-emploi des pronoms personnels montre également une faible prise en charge du discours par les locuteurs.

L'analyse des connecteurs dans le corpus partitionné par étiquettes m'a permis de renforcer la distinction faite précédemment en opposant productions discursives à dimension interlocutive (notamment face aux médias) et textes écrits pour être lus ou publiés. Ces derniers présentent également un fort suremploi des nominalisations, contrairement aux premiers.

Cette partie, destinée à étudier les variations diachronique, locutoire et générique, offre des résultats statistiques significatifs que j'ai pu mettre en lien avec le contexte politique, mais également avec les conditions de production et d'énonciation de chaque prise de parole.

Conclusion générale

Mon intérêt s'est porté sur le ministère des Affaires étrangères français du fait du mystère qui l'entoure et de la fascination du grand public pour cette institution de l'ombre, comme en témoignent plusieurs productions littéraires ou cinématographiques. Le MAE est une institution opaque, dont on connaît mal les rouages. Les publications scientifiques le concernant se font rares, et ce surtout dans le domaine de l'analyse du discours.

L'objectif de cette thèse était, en premier lieu, de considérer toutes les productions discursives émises par les représentants (ministres, ministres délégués et secrétaires d'État) du MAE sous la Cinquième République, afin d'en repérer des lieux de variations. Il s'agissait également de confronter les résultats obtenus en analysant ces productions avec des données obtenues lors d'entretiens avec les acteurs du ministère.

Cependant, plusieurs paramètres ont engendré la nécessité de réévaluer légèrement ces premières ambitions. En effet, l'épidémie de COVID19 m'a empêchée pendant plusieurs mois de me rendre aux Archives diplomatiques afin de collecter les ressources non numérisées et construire un corpus contenant toutes les productions du MAE depuis 1958. Dès lors, j'ai dû me résoudre à opter pour ne collecter que les textes numérisés et disponibles en ligne, soit depuis l'année 1995. Afin de construire un corpus cohérent quant à ses bornes chronologiques, j'ai choisi de le faire débiter avec la cohabitation Chirac-Jospin en juin 1997, et de le clore en décembre 2019 afin qu'il contienne la moitié du premier mandat d'Emmanuel Macron.

J'ai également dû faire face à un autre écueil : l'opacité du ministère et l'accès extrêmement difficile à ses représentants. Malgré de nombreuses tentatives, je n'ai pu m'entretenir qu'avec un ministre délégué et la plume d'un ministre. Confronter ces entretiens aux données obtenues dans mon corpus est alors devenu illusoire pour ce travail de thèse, mais j'aimerais poursuivre cette enquête afin d'exploiter les données ainsi recueillies.

Ancré en analyse du discours (Maingueneau, 2014), ce travail s'est donc recentré sur une étude de corpus, abordé à partir des outils et concepts de cette analyse du discours et d'une approche textométrique. Ainsi, j'ai constitué un corpus de plus de 19 millions de mots, soient près de 12 700 textes, prononcés par 35 locuteurs. Ce volume de données conséquent se prêtait à l'approche textométrique que j'ai investie, me permettant ainsi

des parcours de lecture et d'interprétation variés et ouvrant des perspectives que la seule lecture à l'œil nu aurait certainement restreint.

Je me suis tout d'abord interrogée sur le type de discours auquel appartenait le discours du MAE, régi par de nombreuses règles et normes. Dans ce cadre, j'ai tout d'abord recherché les régularités susceptibles de me permettre de considérer le discours du MAE comme un cadre discursif stable. Je me suis également demandé s'il était possible, dans ce cadre rigide qu'est celui du discours d'un ministère, de repérer des variations dues à différents facteurs : le facteur diachronique, en premier lieu, mais également les facteurs politiques, individuels ou liés au genre des productions discursives.

En amont de l'étude du corpus, j'ai cherché à établir le processus de production du discours du ministère des Affaires étrangères, qui s'est avéré être complexe et organisé : chaque production discursive passe par plusieurs étapes avant d'être effectivement prononcée, naviguant ainsi entre différents conseillers spécialistes d'une thématique liée aux relations internationales ou à une zone géographique donnée. La plume du ministre a pour rôle d'organiser les informations données par ces spécialistes, de les mettre en forme et de faire en sorte qu'elles puissent être attribuées au ministre.

Afin de déterminer le type de discours auquel appartient celui du MAE, j'ai confronté les productions discursives émanant du ministère aux caractéristiques du discours institutionnel et du discours politique, me permettant ainsi de rapprocher le discours du MAE du discours institutionnel. En effet, ses caractéristiques formelles montrent qu'il s'agit d'un discours de l'atténuation, dans lequel toute conflictualité potentielle (au sein du ministère ou entre le MAE et une autre institution) est effacée. Contrairement au discours politique, on ne constate pas de dimension polémique dans le discours du MAE : on ne s'oppose pas à un adversaire, comme l'a montré les emplois du pronom *nous*, qui ne se fait pas le lieu et l'enjeu d'une polarisation antagoniste. Au contraire, le discours du MAE est un discours d'atténuation de l'antagonisme, rendant compte d'une parole, rendant compte d'une action, passée ou à venir. C'est également un discours à dominante impersonnelle, peu pris en charge et témoignant d'un fort niveau d'abstraction. Ces différentes caractéristiques le rapprochent indubitablement du discours institutionnel.

Ce travail s'est également attaché à montrer que, malgré les régularités ci-avant énoncées, il était possible de relever des lieux de variation diachroniques, locutoires et

génériques dans ses productions. Ainsi, l'analyse des spécificités des catégories grammaticales a mis au jour que le facteur politique induisait de la variation. En effet, les représentants du ministère ayant exercé sous le premier mandat de Jacques Chirac et sous la présidence de François Hollande, tous issus du parti socialiste, présentent une proximité en étant attirés par un discours plus verbal que nominal. Le statut du locuteur est apparu comme un autre facteur de variation : les ministres s'opposent aux autres représentants (ministres délégués et secrétaires d'État) par un discours plus subjectif et moins factuel. Alors que l'étude des régularités du discours du MAE le rapprochait du discours institutionnel, l'analyse des variations tend donc à montrer que l'aspect politique, s'il est effacé en surface, peut être détecté en observant les variations. Enfin, un troisième lieu de variation a pu être repéré en analysant l'emploi des temps verbaux et des adjectifs. On observe effectivement une évolution diachronique allant d'un suremploi du conditionnel, de l'imparfait et du passé simple vers celui du présent de l'indicatif et du présent du subjonctif. Parallèlement, les adjectifs sont progressivement sous-employés, de manière analogue aux noms communs qu'ils doivent qualifier.

Enfin, ce travail s'est également attaché à décrire et à analyser les intitulés des différentes productions discursives présentes dans mon corpus. Ces intitulés, par lesquels le MAE autodésigne ses productions, n'ont pas été pris pour acquis mais, au contraire, remis en question. J'ai pour cela mis en parallèle leurs définitions en dictionnaire et dans les manuels spécialisés et l'analyse de leur construction. Ainsi, trois dimensions ont été établies, qui ont permis de regrouper ces intitulés en trois grandes catégories : les textes à dimension interlocutive avec un discours adressé, qui ont montré leur attrait pour le pôle verbal et s'avèrent très pris en charge ; les textes à dimension écrite (comprenant également les productions très rédigées et préparées en amont, exemptes de spontanéité), attirés par le pôle nominal, peu pris en charge et présentant un fort suremploi de nominalisations ; et les textes à dimension de circulation, appartenant aux genres journalistique et littéraire, pris en charge et présentant un suremploi de termes vagues et de verbes ou noms de parole et de pensée.

Cette thèse a été menée en vue de contribuer à documenter le discours institutionnel (Duchêne, 2004 ; Dumoulin, 2022 ; Gobin et Deroubaix, 2010 ; Guibert et Lebaron, 2017 ; Krieg-Planque, 2012 et 2015 ; Krieg-Planque et Oger, 2010 ; Monte et Oger, 2015 ; Oger, 2005 ; Oger et Ollivier-Yaniv, 2003 et 2006 ; Sarfati, 2014 ; *etc.*), supposant le dialogue avec les travaux actuels et passés de l'analyse du discours (Buhler,

2016 ; Charaudeau, 2004 ; Cislaru et Sitri, 2013 ; Gardin, 1976 ; Guilhaumou, 2006 ; Le Bart, 1998 ; Leblanc, 2005 ; Longrée et Mellet, 2013 ; Maingueneau, 2014 ; Marchand et Ratinaud, 2017 ; Sériot, 1986 ; *etc.*). En prenant appui sur la linguistique textuelle (Adam, 2005), j'ai mobilisé notamment les notions de genre (Bakhtine, 1984 ; Blasco et Cappeau, 2012 ; Branca-Rosoff, 2007 ; Mellet et Sitri, 2010 ; Poudat, 2006) et d'énonciation (Benveniste, 1966 ; Bouzereau *et al.*, 2022). Travaillant sur un corpus de grande taille, j'ai tout naturellement fait appel à une méthodologie d'analyse outillée, la textométrie, pour exploiter ce corpus (Comby, Mosset et Carrara, 2016 ; Habert, 2004 ; Heiden *et al.*, 2010 ; Leblanc, 2005 et 2016 ; Mayaffre, 2002, 2004, 2012 et 2021 ; Née, 2017 ; Pincemin, 2022). Le partage de mon corpus d'étude, mis à disposition de la communauté scientifique, doit également être entendu comme la marque de ma volonté de contribuer à un chantier de documentation ne pouvant être que collectif.

Les résultats de ma thèse posent les premiers jalons d'un travail de documentation des caractéristiques du ministère des Affaires étrangères, tant au niveau de sa construction syntaxique que des genres de ses productions discursives – pour lesquelles mon travail offre des perspectives en termes de catégorisation fondées sur des caractéristiques textuelles et énonciatives – ou encore des lieux de variation dans son discours.

La méthodologie employée dans ce travail a montré sa pertinence en me permettant d'interroger le discours du MAE en tant que production d'une institution, se devant d'être homogène, en montrant qu'au-delà de cette homogénéité de surface, on peut distinguer la place du politique. Si le discours du MAE peut être qualifié de discours institutionnel, il présente certaines caractéristiques du discours politique, comme mes premiers questionnements le laissaient envisager.

Concernant les perspectives ouvertes (et appelées) par ce travail de recherche, celles-ci sont nombreuses. Il me reste à exploiter mon corpus ainsi créé de différentes manières : les métadonnées renseignées permettraient d'établir d'autres comparaisons, par exemple entre les auditoires (s'adresse-t-on de la même manière à un public de professionnels, de diplomates ou d'étudiants ?), les lieux des prises de parole (s'exprime-t-on de la même façon lorsque l'on est en France ou à l'étranger ?) ou encore le genre du locuteur. Mon corpus pourrait également être complété par des productions antérieures et ultérieures, mais aussi être comparé à un corpus de productions, par exemple, d'un autre ministère français, ou du ministère des Affaires étrangères d'un autre pays.

Je souhaiterais également vivement pouvoir mener des entretiens avec des acteurs du ministère afin, comme je l'avais initialement ambitionné, de confronter leur point de vue avec les constats établis. Ces acteurs peuvent être des ministres, mais également des chargés de communication ou de rédaction des discours, ainsi que des spécialistes des différents domaines ou zones géographiques travaillant au ministère et concourant à la véracité des propos des ministres. J'envisage également de m'entretenir avec des organes de presse ou des journalistes pour connaître les processus de préparation d'un entretien : les questions sont-elles données en amont au ministre ? Celui-ci a-t-il un droit de regard avant la publication ou la diffusion de ses propos ?

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel (1987), « Types de séquences élémentaires », *Pratiques*, n°56, p. 54-79
- (2005), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Armand Colin, coll. Coursus, 335 p.
- ADAM, Jean-Michel, VIPREY, Jean-Marie (2009), « Corpus de textes, textes en corpus. Problématique et présentation », *Corpus*, n°8, [En ligne] (consultée le 13/03/2021).
URL : <http://corpus.revues.org/1672>
- AGNÈS, Yves (2008), *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, 480 p.
- ALLAIN, Jean-Claude, AUTRAND, Françoise, BELY, Lucien *et al.* (2005), *Histoire de la diplomatie française*, Perrin, 1050 p.
- AMOSSY, Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris : PUF, coll. « L'interrogation philosophique », 235 p.
- (2014), *Apologie de la polémique*, Presses Universitaires de France.
- ANGERMÜLLER, Johannes, JEANPIERRE, Laurent, et OLLIVIER-YANIV, Caroline (2008), « Analyser les pratiques discursives en sciences sociales », *Bulletin de méthodologie sociologique* [En ligne], 97 (consultée le 13 septembre 2022).
URL : <http://journals.openedition.org/bms/334>
- ARIFON, Olivier (2010), « Langue diplomatique et langage formel : un code à double entente », *Hermès, La Revue*, n° 58, p. 69-78
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (2020), *La représentation du discours autre. Principes pour une description*. Berlin, De Gruyter, 685 p.
- BADEL, Laurence, JEANNESSON, Stanislas (2014), « Introduction. Une histoire globale de la diplomatie ? », *Monde(s)*, n° 5, Armand Colin, p. 6-26
- BAKHTINE, Mikhaïl (1984), « Les genres du discours ». *in: Esthétique de la création verbale*, Trad. du russe par A. Aucouturier, Paris : Gallimard, p. 263-308.
- BENVENISTE, Emile (1966), « La nature des pronoms », *in: Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, p 253.
- BILAT, Loïse, NEE, Émilie, « La statistique textuelle peut-elle casser des briques ? – Entretien avec Loïse Bilat et Émilie Née », *Semen* [En ligne], 50/2.
URL : <http://journals.openedition.org/semen/17753> (consultée le 11/09/2023)
- BLASCO, Mylène, CAPPEAU, Paul (2012), « Identifier et caractériser un genre : l'exemple des interviews politiques », *Langages* n° 187, p. 27-40.

- (2020), « Ce que la syntaxe nous apprend : l'exemple du pronom on dans un corpus de consultations à l'hôpital », 7^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Montpellier, France.
- BOUTET, Josiane, GARDIN, Bernard, LACOSTE Michèle (1995), « Discours en situation de travail », *Langages*, n°117, *Les analyses du discours en France*, sous la direction de Dominique Maingueneau, p. 12-31.
- BOUZEREAU, Camille, MAYAFFRE, Damon, MONTAGNE, Véronique (2022), « Le roi disait « nous voulons ». Usages et fonctions du nous dans le discours politique. Présentation », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 77 (consultée le 19/09/2023).
URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/7683>
- BRANCA-ROSOFF, Sonia (1989) : « Vue d'en bas : Des écrits "malhabiles" pendant la période révolutionnaire », *Langage et société*, n°47, *Pratiques langagières vues d'en bas*, p. 9-27.
- (1999), « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et société*, n°87, p. 5-24.
- (2007), « Normes et genres de discours. Le cas des émissions de libre antenne sur les radios jeunes », *Langage et Société*, n°119, p. 111-128.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia, TORRE, Valérie (1993), « Observer et aider : l'écrit des assistantes sociales dans les "Demandes d'intervention" », *Recherches sur le français parlé* n° 12, p. 115-135.
- BRES, Jacques (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, J. Bres et al. (éd), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, p. 47-62.
- BRETON, Philippe (2000), *La parole manipulée*, La Découverte, « Poche / Essais », 221 p.
- BRONCKART, Jean-Paul (1997), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Neuchâtel et Paris : Delachaux et Niestlé, 351 p.
- BRULEY, Yves (2018), « Histoire de la diplomatie et des relations internationales au XIX^e siècle », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE)*, Section des sciences historiques et philologiques [En ligne], 149.
URL : <http://journals.openedition.org/ashp/2668>
- BRUNET, Étienne (1981), *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours : d'après les données du « Trésor de la Langue Française »*. Slatkine-Champion, 3 vol., 852, 518 et 454 p.
- (1995) « Un hypertexte statistiques pour grands corpus: HYPERBASE », in: *Lexicomatique et Dictionnaire*, IV^e Journées Scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction, Lyon.

- BUHLER, Thomas (2016), « Réduction de la place de la voiture à Lyon : l'acceptation sociale ne fait pas tout », in: *Acceptation sociale et développement des territoires*, Lyon : ENS Éditions, URL : <http://books.openedition.org/enseditions/5703>
- BURNARD, Lou (2015), *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?*, OpenEdition Press, coll. Encyclopédie numérique, 116 p.
- CALABRESE, Laura (2013), *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Académia-L'Harmattan, coll. "Science du langage. Carrefours et points de vue", Louvain-la-Neuve.
- CHARAUDEAU, Patrick (2002), « À quoi sert d'analyse le discours politique ? », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone. <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-danalyse-le-discours.html>
- (2004), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 255 p.
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique (2002), (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. du Seuil, 666 p.
- CIBOIS, Philippe (2007), *Les méthodes d'analyse d'enquêtes*, Paris: Les Presses universitaires de France, Coll: Que sais-je ?, n°3782, 127 p.
- CISLARU, Georgeta, OLIVE, Thierry (2017), « Segments répétés, jets textuels et autres routines. Quel niveau de pré-construction ? », *Corpus* [En ligne], 17. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2846>, (consultée le 20/01/2020).
- CISLARU, Georgeta, SITRI, Frédérique (2013), « De l'émergence à l'impact social des discours : hétérogénéités d'un corpus », *Langages*, n° 187, p. 59-72.
- CISLARU, Georgeta, SITRI, Frédérique, PUGNIERE-SAAVEDRA, Frederic (2013), « Figement et configuration textuelle : les segments de discours répétés dans les rapports éducatifs », in Catherine Bolly, Lisbeth Degand, « Across the Line of Speech and Writing Variation », *Corpora and Language in Use – Proceedings 2*, Presses de l'Université de Louvain, p 165-183
- COLTIER, Danielle, DENDALE, Patrick (2004), « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions pour moi, selon moi et à mon avis », *Langue française* n°142, p. 41-57
- COMBY, Émeline, MOSSET, Yannick, CARRARA (de), Stéphanie (2016), (dir.), *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*, Lyon, ENS Éditions, séries: « Sociétés, Espaces, Temps », 192 p.
- CONDAMINES, Anne (1998), « Analyses des nominalisations dans un corpus spécialisé : comparaison avec le fonctionnement en corpus "général" », in: Clas A., Mejri S., Baccouche T. (eds.), *La Mémoire des mots*, Actes des V^e Journées

Scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie, Traduction, Tunis, 25-27 septembre, Montréal: Aupelf, p. 351-368.

COTTERET, Jean-Marie (2000), *La magie du discours : précis de rhétorique audiovisuelle*, Paris, Éditions Michalon, 230 p.

DEMAZIERE, Didier, DUBAR, Christian (1997), *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 350 p.

DESROSIERES, Alain (1993), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 462 p.

DETHAN, Georges (1981), « Le Quai d'Orsay de 1870 à 1914 », in: *Opinion publique et politique extérieure en Europe*, Actes du Colloque de Rome (13-16 février 1980), Rome : École Française de Rome, p. 169-175, URL : www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1981_act_54_1_1438, (consultée le 22/05/2020).

— (1984), « Le Quai d'Orsay de 1914 à 1939 », in: *Opinion publique et politique extérieure en Europe*, Actes du Colloque de Rome (16-20 février 1981), Rome : École Française de Rome, p. 157-163. URL : www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1984_act_54_2_2301, (consultée le 22/05/2020).

— (1985), « Le Quai d'Orsay de 1945 à 1981 », In : *Opinion publique et politique extérieure en Europe*, Actes du colloque de Rome (17-20 février 1982), Rome : École Française de Rome, p. 193-200, URL : www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1985_act_54_3_2333, (consultée le 22/05/2020).

DUCHASTEL, Jules (1993), « Discours et informatique : des objets sociologiques ? », *Sociologie et sociétés*, 25 (2), p. 157-170.

DUCHENE, Alexandre (2004), « Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique) 40, p. 93-115

DUMOULIN, Hugo (2022), *Les théorisations du discours de Michel Pécheux et Michel Foucault à la lumière du concept d'énonciation*, Thèse de doctorat.

— (2022), « « L'ère du rapport », entre normes et idéologie. Étude outillée de l'emploi des nominalisations dans les rapports d'activité de laboratoire à l'université Paris Nanterre en 2018 », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 78 (consultée le 18/09/2023).

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/8285>

FLAHAULT, François (1978), *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 242 p.

FLØTTUM, Kjersti, JONASSON, Kerstin, NOREN, Coco (2007), *ON - Pronom à facettes*, De Boeck, 215 p.

FOUCAULT, Michel (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris: Gallimard, coll. Tel, 294 p.

- (1970), *L'ordre du discours*, Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970, Gallimard, Coll. Blanche, 88 p.
- (1971), *L'ordre du discours*, Paris: Gallimard, coll. Blanche, 88 p.
- FOUGÈRE, Martin, BARTHOLD, Charles (2020). « Onwards to the new political frontier: Macron's electoral populism », *Organization*, 27(3), p. 419–430
- GARDIN, Bernard (1976), « Discours patronal et discours syndical », *Langages*, n°41, *Typologie du discours politique*, sous la direction de Louis Guespin, p. 13-46.
- GAZANO, Antoine (2017), *L'essentiel des relations internationales, Théories - Acteurs - Règles - Enjeux - Défis actuels*, Gualino, Collection Carrés Rouge, 9e édition
- GEFFROY, Annie (1985), *Mots*, n°10, « Le nous politique », 247 p.
- GERSTLE, Jacques (1992), *La communication politique*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 127 p.
- (2001), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques Politiques », 378 p.
- GOBIN, Corinne (2019), « Discours constituant, austérité et néolibéralisme : des dynamiques énonciatives imbriquées. Le cas des Grandes Orientations des politiques économiques de l'Union européenne », *Langages et société*, n°166, Paris, p. 31-51
- GOBIN, Corinne, DEROUBAIX, Jean-Claude (2010), « L'analyse du discours des organisations internationales. Un vaste champ encore peu exploré », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94.
URL : <http://journals.openedition.org/mots/19872>
- GUILBERT, Thierry, LEBARON, Frédéric (2017), « L'économie des mots et les mots de l'économie : analyse sociodiscursive des discours des dirigeants de la Banque centrale européenne », *Langage et société*, n° 160-161, Paris, p. 217-235
- GREVISSE, Maurice, GOSSE, André (1980), *Le Bon usage*, Ed. Duculot, 11^e édition, 1519 p.
- GUILHAUMOU, Jacques (2006), *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, série « Linguistique et sémiotique », n° 47), 241 p.
- GUILHAUMOU, Jacques, MALDIDIER, Denise (1986), « Effets de l'archive. L'analyse de discours du côté de l'histoire », *Langages*, n°81, *Analyse de discours, nouveaux parcours* [Hommage à Michel Pécheux] sous la direction de Denise Maldidier, p. 43-56.
- GUIRAUD, Pierre (1960), *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Presses universitaires de France, 145 p.

- HABERT, Benoit (2004), « Outiller la linguistique : de l'emprunt de techniques aux rencontres de savoirs ». *Revue française de linguistique appliquée*, IX, p. 5-24.
URL : <https://doi.org/10.3917/rfla.091.0005>
- HARRIS, Zellig Sabbettai (1952), « Discourse analysis : a sample text », *Language*, 28, p. 1-30., traduit par Françoise Dubois-Charlier dans *Langages*, 13(4), « Analyse du discours » (1969), p. 8-45.
- HEIDEN Serge, MAGUÉ, Jean-Philippe, PINCEMIN, Bénédicte (2010), « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement ». *10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010*, Rome, Italie, p. 1021-1032.
- KASTBERG SJÖBLÖM, Margareta (2002), *L'écriture de J.-M.-G Le Clézio, une approche lexicométrique*, thèse de doctorat, Université de Nice
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- (1986), *L'implicite*, Paris : A. Colin, 404 p.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2009a), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 145 p.
- (2009b), *Pour une analyse discursive de la communication : la communication comme anticipation des pratiques de reprise et de transformation des énoncés*, Actes du colloque « Le français parlé dans les médias : les médias et le politique » (Lausanne) Marcel Burger, Jérôme Jacquin, Raphaël Micheli (éds)
- (2012), *Analyser les discours institutionnels*, Paris : Armand Colin, coll. « ICOM », 238 p.
- (2013), « Un discours sur prescription : les « argumentaires » des partis politiques comme éléments de cadrage de la parole », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 10, (consultée le 10/11/2019)
- (2015a), « La communication des organisations et des institutions au prisme de l'analyse du discours », in Canut C., von Münchow P. (dir.), *Le langage en sciences humaines et sociales*, Lambert-Lucas, p. 131-144
- (2015b) « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », *Mots. Les langages du politique*, vol. 107, 1, p. 115-132
- KRIEG-PLANQUE, Alice, OGER, Claire (2010), « Discours institutionnels. Perspectives pour les sciences de la communication », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 94. URL : <http://mots.revues.org/19870>

- (2017), « Éléments de langage », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, URL : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/elements-de-langage>, (consultée le 14/05/2018).
- LAFON, Pierre, SALEM, André (1983), « L'inventaire des segments répétés d'un texte », *Mots*, n°6, « L'œuvre de Robert-Léon Wagner. Vocabulaire et idéologie. Analyses automatiques », p. 161-177
- LAMIZET, Bernard (1998), *La médiation politique*, Paris : L'Harmattan, coll. « Communication », 416 p.
- LE BART, Christian (1998), *Le discours politique*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- (2018), *Les émotions du pouvoir. Larmes, rires, colères des politiques*. Armand Colin, 249 p.
- LE BART, Lucien, SALEM, André (1994), « Statistique textuelle », Paris: Dunod, 342 p.
- LE BOHEC, Jacques (2010), *Dictionnaire du journalisme et des médias*, Presses universitaires de Rennes, série « Didact Communication », 633 p.
- LE BOURDELLÈS, Hubert (1996). « Noms abstraits latins et genre féminin », in: *Les noms abstraits : Histoire et théories* [En ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, (consultée le 06/05/2023).
URL : <http://books.openedition.org/septentrion/115920>
- LEBLANC, Jean-Marc (2005), *Les vœux présidentiels sous la Cinquième République (1959-2001). Recherches et expérimentations lexicométriques à propos de l'ethos dans un genre discursif rituel*, Thèse de doctorat, Université Paris 12 – Val-de-Marne
- (2016), *Analyses lexicométriques des vœux présidentiels*, Londres, ISTE éditions, 386 p.
- LECOLLE, Michelle (2019), *Les Noms collectifs humains en français. Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*, Limoges, Lambert-Lucas, coll. La Lexicothèque, 312 p.
- LEGALLOIS, Dominique, TUTIN, Agnès (2013), « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 2013/1, n°189, p. 3-25
- LETHIER, Virginie, NEE, Emilie, DUMOULIN, Hugo (2022), « Caractériser les logiques disciplinaires et institutionnelles dans les rapports d'autoévaluation », in MISURACA, Michelangelo, SCEPI, Germana, SPANO, Maria, JADT 2022 : *Proceedings of the 16th international conference on statistical analysis of textual data*, vol. 2, Vadistat Press, p. 544-551,
- LETHIER, Virginie, WANG, Ilaine (2022), « De l'exploration textométrique d'un corpus de comptes rendus de l'université de Nanterre aux pistes interprétatives sur

l'évolution du genre en diachronie », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 78 (consultée le 17/09/2023).

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/8185>

LONGRÉE, Dominique, MELLET, Sylvie (2013), « Le motif : une unité phraséologique englobante ? Étendre le champ de la phraséologie de la langue au discours », *Langages*, vol. 189, p. 65-79

LORIOU, Marc (2018), « Le Télégramme diplomatique et autres outils de communication aux Affaires étrangères », *Hermès, La Revue*, n°81, p. 42-44

MAAREK, Philippe J. (2014), *Communication et marketing de l'homme politique*, LexisNexis, coll. « Carré droit », 4e édition, 540 p.

MAINGUENEAU, Dominique (1979), « L'analyse du discours », *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français à l'école élémentaire*, n°51, 1979, p. 3-27.

— (1993), *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 196 p.

— (2007), « Genres de discours et modes de genericité », *Le français aujourd'hui*, n° 159, p. 29-35, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2007-4-page-29.htm>, (consultée le 31 mars 2020).

— (2012), « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 URL: <http://journals.openedition.org/aad/1354> (consultée le 14/08/2023)

— (2014), *Discours et analyse du discours*, Armand Colin, 2016 p.

MAINGUENEAU, Dominique, COSSUTTA, Frédéric (1995), « L'analyse des discours constituants », *Langages*, n°117, *Les analyses du discours en France*. p. 112-125.

MARCHAND, Pascal, RATINAUD, Pierre (2017), « Entre distinctivité et acceptabilité. Les contenus des sites Web de partis politiques », *Réseaux, La Découverte*, n°204, p. 71-95.

MARTINET, André (1970), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, (1^e éd., 1960), 224 p.

MAYAFFRE, Damon (2002), « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus* [En ligne], 1 (consultée le 02/10/2022).

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/11>

— (2004), *Paroles de président. Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*. Paris : Champion, 292 p.

— (2012), *Nicolas Sarkozy. Mesure et démesure du discours (2007-2012)*, Presses de Science Po, 360 p.

- (2021), *Macron ou le mystère du verbe. Ses discours décryptés par la machine*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2021, 342 p.
- MAZIERE, Francine (2018), *L'analyse du discours - histoire et pratiques*, Que sais-je ?, Quatrième édition, 127 p.
- MELLET, Caroline, RINCK, Fanny, SITRI, Frédérique (2017), « Hétérogénéité des textes, hétérogénéité des genres », *Pratiques* [En ligne], p. 157-158 (consultée le 21/09/2022).
URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/3606>
- MELLET, Caroline, SITRI, Frédérique (2010), *Nom de genre et institutionnalisation d'une pratique discursive : le cas de l'interpellation parlementaire et du signalement d'enfant en danger*. 2^e Congrès Mondial de Linguistique Française, p. 797-810
- MERCIER, Arnaud (dir.), (2008), *La communication politique*, Paris : CNRS Éditions, 161 p.
- MICHELI, Raphaël (2014), *Les émotions dans les discours*, De Boeck, coll. Champs linguistiques, 190 p.
- MOIRAND, Sophie (dir.) et al. (2013), *Dire l'événement : Langage, mémoire, société*. Nouvelle édition [En ligne]. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. URL: <http://books.openedition.org/psn/2935>
- MONTE, Michèle, OGER, Claire (2015), « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, vol. 107, p. 5-18 <https://www-cairn-info.scd1.univ-fcomte.fr/revue-mots-2015-1-page-5.htm>
- MULLER, Charles (1968), *Initiation à la statistique linguistique*, Larousse, Langue et Langage, 246 p.
- NAGIMOVNA, Yapparova Venera, VIKTOROVNA, Ageeva Juliya, ADAMKA, Pavol (2019). « Verbal politeness as an important tool of diplomacy », *J. Polit. Law*, 12(5), p. 57-61
- NÉE, Émilie (dir.), (2017), *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*, Rennes : PUR, 250 p.
- NÉE, Émilie, SITRI, Frédérique, VENIARD, Marie (2017), « Les routines, une catégorie pour l'analyse de discours : le cas des rapports éducatifs », *Lidil* [En ligne], 53. URL : <http://lidil.revues.org/3939>, (consultée le 30/11/2019).
- NØLKE, Henning (1992), « Ne... pas : négation descriptive ou polémique ? Contraintes formelles sur son interprétation », *Langue française*, n°94, p. 48-67.
- OGER, Claire (2005), « L'analyse du discours institutionnel entre formations discursives et problématiques socio-anthropologiques », *Langage et société*, n°114, p. 113-128.

- OGER, Claire, OLLIVIER-YANIV, Caroline (2003a), « Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes », Xe Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC Université de Bucarest, 28 juin – 3 juillet 2003.
- (2003b), « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 71. URL : <http://mots.revues.org/842>
- (2006), « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 81. URL : <http://journals.openedition.org/mots/675>
- OLLIVIER-YANIV, Caroline (2011), « Les « petites phrases » et « éléments de langage ». Des catégories en tension ou l'impossible contrôle de la parole par les spécialistes de la communication », *Communication & langages*, vol. 168, n°2, p. 57-68. URL : <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2011-2-page-57.htm>, (consultée le 01/06/2020).
- PASCUAL, Edmond (2004), *La communication écrite en diplomatie*, Nouvelle édition, Presses universitaires de Perpignan, 136 p.
- PASQUIER, Martial (2017), *Communication des organisations publiques*, De Boeck supérieur, coll. « Info com », Louvain-la-Neuve, 304 p.
- PECHEUX, Michel (1969), *Analyse automatique du discours*, Paris: Dunod, 139 p.
- PECHEUX, Michel, FUCHS, Catherine (1975), « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, 37, p. 7-80.
- PICOCHÉ, Jacqueline (1993). *Didactique du vocabulaire français*. Coll. Fac Linguistique. in: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°8, 106 p.
- PINCEMIN, Bénédicte (1999), « Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative », *Actes de l'Atelier Atelier Corpus et TAL : pour une réflexion méthodologique* (dir. Condamines A., Pery-Woodley M.-P., Fabre C.), Conférence TALN'99, Cargèse, 12-17 juillet 1999.
- (1999), *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle par la caractérisation des destinataires des documents*, thèse de doctorat de l'Université Paris IV-Sorbonne.
- (2022) « Sémantique textométrique », in: BIGLARI, Amir, DUCARD, Dominique, *La sémantique au pluriel. Théories et méthodes*, Presses universitaires de Rennes, p 373-396.
- PINCEMIN, Bénédicte, HEIDEN, Serge (2008), « Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation », Site du projet Textométrie
URL : <https://pages.textometrie.org/textometrie/Introduction> (consultée le 12/03/2020)

- POLGUERE, Alain (2016), « À propos des éléments de langage », *The Languages of Politics / La politique et ses langages* – Vol. 2, Cambridge Scholars Publishing, p. 47-65. URL : <https://hal.ephe.archives-ouvertes.fr/hal-01391848/document>, (consultée le 14/05/2020).
- POUDAT, Céline (2006), *Etude contrastive de l'article scientifique linguistique dans une perspective d'analyse des genres*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans.
- POUDAT, Céline, LANDRAGIN, Frédéric (2017), *Explorer un corpus textuel. Méthodes – pratiques – outils*, Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur, 240 p.
- PROST, Antoine (1988), « Les mots », in: REMOND, René, *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, p. 255-287
- RICHETON, Annabel, LETHIER, Virginie, KASTBERG SJÖBLOM, Margareta (2022), « La stabilité du cadre discursif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à l'épreuve de la textométrie » in: MISURACA, Michelangelo, SCEPI, SPANO Germana, Maria, *JADT 2022: Proceedings of the 16th international conference on statistical analysis of textual data*, vol. 2, Vadistat Press, p. 720-727.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René (2015), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 4^e édition, 1998, 1164 p.
- ROBERT, Frank (2000), « La France et son rapport au monde au XX^e siècle. », *Politique étrangère*, n°3-4 - 2000 - 65^eannée. p. 827-839.
- ROSSETTE, Fiona (2017), « Chapitre 1. Prendre la parole : une activité contrainte », in: *Prendre la parole en anglais*, Armand Colin, p. 19-26.
- SALEM, André (1986), « Segments répétés et analyse statistique des données textuelles », *Histoire & Mesure*, vol. 1 - n°2, Varia, p. 5-28.
- (1991), « Les séries textuelles chronologiques », *Histoire & Mesure*, volume 6, n°1-2, p. 149-175.
- SARFATI, Georges-Elia, (2014) « Chapitre 1. L'emprise du sens : note sur les conditions théoriques et les enjeux de l'analyse du discours institutionnel », in LONGHI Julien, SARFATI Georges-Elia (dir.), *Les discours institutionnels en confrontation*, L'Harmattan, p. 13-46
- SEROT, Patrick (1986), « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages*, 21^e année, n°81, p. 11-41.
- SITRI, Frédérique (1996), « Interdiscours et construction de l'objet de discours », *Du dire et du discours*, *Linx*, numéro spécial en hommage à Denise Maldidier, p. 153-172.
- SLAKTA, Denis (1971), « L'acte de « demander » dans les « Cahiers de doléances » », *Langue française*, n°9, Linguistique et société, p. 58-73.
- TIBERJ, Vincent (2017). « Running to stand still: the left-right divide in France in 2017 », *Revue Française de Science Politique*, 67(6), p. I–XXIV

- TOURNIER, Michel (1994). « Classe et masse dans le discours syndical : formes de surface, problème de fond », *Meta*, 39(4), p. 798-806.
- TUTIN, Agnès, KRAIF, Olivier (2016), « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de science humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents », *Lidil* [En ligne], 53, URL : <http://lidil.revues.org/3966>, (consultée le 30/11/2020).
- VAÏSSE, Maurice (2005), « La puissance ou l'influence ? (1958-2004) », in: ALLAIN, Jean-Claude, AUTRAND, Françoise, BELY, Lucien, CONTAMINE, Philippe, GUILLEN, Pierre, LENTZ, Thierry, SOUTOU, Georges-Henri, THEIS, Laurent, VAÏSSE, Maurice (2005), *Histoire de la diplomatie française*, Perrin, Paris, p. 863-975
- (dir.) (2018), *Diplomatie française. Outils et acteurs depuis 1980*, Odile Jacob, 494 p.
- (2019), *Les relations internationales depuis 1945*, Armand Collin, Collection U – Histoire contemporaine (16^e éd.), 350 p.
- VENIARD, Marie (2010), « Écrire « ce qui ne va pas » dans le champ de l'enfance en danger : les mots problème(s) et difficulté(s) », *Les Carnets du Cediscor*, [En ligne], 10 (consultée le 19/09/2023). URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/156>
- VERRIERES, François (2018), « Communiquer la diplomatie », *Hermès, La Revue*, n°81, p. 23-31
- VILLAR, Constanze (2006), *Le discours diplomatique*, Paris, L'Harmattan, 251 p.
- VIPREY, Jean-Marie (dir.) (2006), *JADT 06 : actes des 8^e journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Besançon, 19-21 avril 2006, 1015 p.

Table des matières

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction générale	7
1. Objectifs de la recherche	8
2. Orientations méthodologiques	11
3. Organisation de la thèse	15
Première partie. Contextualisation de la recherche	17
Introduction	18
Chapitre 1. De l'institution au discours institutionnel	20
1.1 Le ministère des Affaires étrangères d'hier à aujourd'hui	20
1.1.1 Des représentants du roi de France aux ministres de l'Europe et des Affaires étrangères : histoire de la diplomatie française.....	21
1.1.2 Les représentants du MAE sous la 5 ^e république.....	28
1.2 Objectifs et missions actuelles du ministère des Affaires étrangères....	37
1.3 Communiquer au nom du MAE : des discours destinés à circuler	43
1.3.1 La communication externe : parler au nom du MAE.....	43
1.3.2 Une chaîne d'écriture collective : procédés de construction.....	48
1.4 Les prises de parole du MAE à l'interface des discours institutionnel et politique	51
1.4.1 Le discours institutionnel : un objet aux contours flous	52
1.4.2 Le discours du MAE : un discours également politique	62
1.4.3 Le discours du ministère des Affaires étrangères à l'interface des discours institutionnel et politique	67
Synthèse de la première partie	70
Deuxième partie. Du corpus aux régularités du discours du MAE.....	73
Introduction	74
Chapitre 2. De la constitution d'un corpus aux caractéristiques plurielles	77

2.1 Du corpus idéal au corpus d'étude : l'épreuve des choix	77
2.1.1 Des problèmes d'accès aux sources	77
2.1.2 Documenter et formater les (méta)données	80
2.2 De l'hétérogénéité « générique » du corpus	82
2.2.1 Des intitulés textuels aux genres	82
2.2.2 Vue sur les étiquettes classifiées comme monologiques	84
2.2.3 Longueur des textes et des phrases	90
2.3 Une série textuelle chronologique.....	92
2.4 Un corpus partitionnable par locuteur.....	96
2.5 Vers la gestion du hors-corpus et la circulation du dire	102
2.5.1 Sonder les reprises médiatiques	103
2.5.2 Les textes qui encadrent le discours du MAE.....	120
2.5.3 Echanger avec les acteurs de la communication du MAE.....	122
Chapitre 3. Les régularités du discours du MAE	124
3.1 Le rythme de production du discours.....	124
3.2 Le discours du MAE au prisme de la catégorie grammaticale des pronoms personnels	134
3.2.1 Vue générale sur les pronoms personnels	134
3.2.2 Le <i>nous</i> du MAE	135
3.2.3 Le <i>je</i> dans le discours du MAE	154
3.2.4 Le <i>on</i> dans le discours du MAE	159
3.3 Le discours du MAE, un discours à consistance verbale.....	164
3.3.1 Dire l'action avec l'isotopie de la guerre	167
3.3.2 Agir et convaincre par la parole	168
3.3.3 Des verbes subjectifs utilisés avec parcimonie	171
3.4 Les régularités du MAE au prisme des noms communs.....	173
3.4.1 Vue générale des noms communs du corpus.....	173

3.4.2 Les sous-catégories des noms abstraits	178
3.4.3 L'expression vague de la difficulté	180
3.4.4 Emotions et noms communs	182
3.5 Une fonction du discours du MAE : un discours du « dire ».....	185
3.6 Discussion	190
Synthèse de la deuxième partie	195
Troisième partie. À la recherche des facteurs et des lieux de variations.....	198
Introduction.....	199
Chapitre 4. Vers l'identification des facteurs de variation	206
4.1 Exploration des catégories grammaticales : le poids des mandats.....	206
4.2 Vers un facteur plus discret de variation : le statut du locuteur	209
4.3 Evolution diachronique de l'emploi des catégories grammaticales....	214
4.3.1 Les pronoms personnels sujets.....	214
4.3.2 Le temps des verbes	217
4.3.3 Le cas des adjectifs	229
Chapitre 5. De l'hétérogénéité discursive du ministère des Affaires étrangères	
.....	242
5.1 Mettre en corpus des pratiques discursives.....	244
5.1.1 Vue quantitative sur le corpus d'étude	244
5.1.2 Analyse des intitulés.....	245
5.1.3 Le format, critère théorique ou critère effectif ?	251
5.2 Vers un profilage grammatical des textes	253
5.2.1 Analyse factorielle de la ventilation des catégories grammaticales	
.....	253
5.2.2 Profil des étiquettes autochtones à dimension interlocutive	255
5.2.3 Les textes destinés à un canal écrit vs. les textes écrits destinés à être	
lus.....	259

5.2.4 Profil des étiquettes autochtones correspondant à des écrits et à des genres médiatiques ou littéraires.....	261
5.3 Vers un profilage lexical	262
5.3.1 Caractéristiques lexicales des étiquettes autochtones à dimension interlocutive	265
5.3.2 Les intitulés propres à l'écrit et extrêmement rédigés	269
5.4 Expérimentations d'observables pour le profilage.....	281
5.4.1 Vers un profilage intégrant les connecteurs	281
5.4.2 Vers un profilage intégrant les nominalisations	294
Synthèse de la partie 3	297
Conclusion générale	299
Bibliographie.....	304
Table des matières	316
Table des illustrations.....	321
Figures.....	321
Tableaux	324
Annexes.....	327
Annexe 1. Fiche de poste pour un ou une interprète – traducteur/traductrice au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.....	328
Annexe 2. Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 4 mars 2012	330
Annexe 3. Recommandations du ministère concernant les toponymes et les exonymes du 24 septembre 2008, mises à jour le 21 avril 2019.....	334
Annexe 4. Fiche de poste d'un collaborateur de cabiner au conseil départemental du Doubs	345
Annexe 5. Fiche de poste de Directeur du centre d'information de l'ONU à Luanda.....	347
Annexe 6. Fiche de poste Chargé de mission « discours et prospective » au ministère de l'Intérieur.....	352

Annexe 7. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 16 septembre 2006	356
Annexe 8. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 19 octobre 2008	358
Annexe 9. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 19 janvier 2010	361
Annexe 10. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 15 septembre 2013	365
Annexe 11. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 16 janvier 2015	374
Annexe 12. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 7 mai 2016	377
Annexe 13. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 13 décembre 2017	379
Annexe 14. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 3 mai 2019	383
Annexe 15. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 15 septembre 2020	386
Annexe 16. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 1 ^{er} juillet 2022	389
Annexe 17. Histogrammes de la répartition des prises de parole par date pour chaque année représentée dans le corpus	392

Table des illustrations

Figures

<i>Figure 1 - Organigramme du MAE au 3 octobre 2022</i>	<i>40</i>
<i>Figure 2 - Infographie "La communication numérique : une priorité pour le ministère", site France Diplomatie, avril 2022 (consultée le 15 octobre 2022).....</i>	<i>44</i>
<i>Figure 3 - Etapes de la préparation d'un entretien par un représentant du ministère... </i>	<i>49</i>
<i>Figure 4 - Etapes de la construction d'une prise de parole monologique.....</i>	<i>50</i>
<i>Figure 5 - Schématisation des cercles du discours institutionnel inspirée de la typologie de C. Oger et C. Ollivier Yaniv (2003b).....</i>	<i>54</i>
<i>Figure 6 - Exemple de métadonnées d'une prise de parole annotée en XML.....</i>	<i>80</i>
<i>Figure 7 - Ventilation des allocutions par année.....</i>	<i>85</i>
<i>Figure 8 - Ventilation des discours par année</i>	<i>85</i>
<i>Figure 9 - Ventilation des déclarations par année.....</i>	<i>86</i>
<i>Figure 10 - Ventilation des publics des déclarations.....</i>	<i>87</i>
<i>Figure 11 - Ventilation des publics des allocutions</i>	<i>87</i>
<i>Figure 12 - Ventilation des publics des discours</i>	<i>88</i>
<i>Figure 13 - Ventilation des entretiens par année.....</i>	<i>89</i>
<i>Figure 14 - Ventilation des interviews par année</i>	<i>90</i>
<i>Figure 15 - Répartition des sièges de l'Assemblée nationale avant et après les élections législatives de 1997.....</i>	<i>94</i>
<i>Figure 16 - Ventilation du nombre de occurrences par année.....</i>	<i>96</i>
<i>Figure 17 - Ventilation du nombre de occurrences du corpus par locuteur</i>	<i>101</i>
<i>Figure 18 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre juin 1997 et août 1999.....</i>	<i>104</i>
<i>Figure 19 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre septembre 1999 et novembre 2001</i>	<i>104</i>
<i>Figure 20 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre décembre 2001 et mars 2004.....</i>	<i>105</i>
<i>Figure 21 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre avril 2004 et mai 2006.....</i>	<i>105</i>
<i>Figure 22 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre juin 2006 et septembre 2008.....</i>	<i>106</i>

<i>Figure 23 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre octobre 2008 et janvier 2011</i>	<i>106</i>
<i>Figure 24 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre février 2011 et avril 2013</i>	<i>107</i>
<i>Figure 25 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre mai 2013 et juin 2015</i>	<i>107</i>
<i>Figure 26 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre juillet 2015 et juillet 2017.....</i>	<i>108</i>
<i>Figure 27 - Ventilation des mentions des responsables du ministère des Affaires étrangères par mois, entre août 2017 et décembre 2019.....</i>	<i>108</i>
<i>Figure 28 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 1998.....</i>	<i>125</i>
<i>Figure 29 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2003.....</i>	<i>125</i>
<i>Figure 30 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2008.....</i>	<i>126</i>
<i>Figure 31 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2013.....</i>	<i>126</i>
<i>Figure 32 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2018.....</i>	<i>127</i>
<i>Figure 33 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2019.....</i>	<i>127</i>
<i>Figure 34 - Destinataire des prises de parole émises entre mi-juin et fin-juin dans le corpus.....</i>	<i>128</i>
<i>Figure 35 - Calendrier annuel 2022-2023 de l'Assemblée nationale.....</i>	<i>132</i>
<i>Figure 36 - Calendrier annuel 2022-2023 du Sénat.....</i>	<i>133</i>
<i>Figure 37 - AFC des textes monologiques par les parties du discours</i>	<i>201</i>
<i>Figure 38 - AFC des parties du discours selon les mandats présidentiels.....</i>	<i>207</i>
<i>Figure 39 - AFC des parties du discours selon les locuteurs du corpus</i>	<i>209</i>
<i>Figure 40 - Histogramme des spécificités des adverbes selon le locuteur dans le corpus de travail monologal.....</i>	<i>213</i>
<i>Figure 41 - AFC des pronoms personnels dans le corpus partitionné par année</i>	<i>214</i>
<i>Figure 42 - AFC des pronoms personnels dans le corpus partitionné par mandat présidentiel.....</i>	<i>215</i>
<i>Figure 43 - Ventilation des pronoms je, on et nous dans le corpus d'étude partitionné en mandats.....</i>	<i>216</i>
<i>Figure 44 - Ventilation des pronoms il, elle, ils, elles, vous et tu dans le corpus d'étude partitionné en mandats</i>	<i>217</i>
<i>Figure 45 - AFC des temps verbaux par année</i>	<i>218</i>

<i>Figure 46 - Spécificité des temps verbaux par année dans le corpus de travail monologal</i>	219
<i>Figure 47 - Spécificités de l'emploi du conditionnel et de l'impératif par année dans le corpus de travail monologal</i>	227
<i>Figure 48 - AFC des temps verbaux par mandat présidentiel</i>	228
<i>Figure 49 - Les catégories d'adjectifs, C. Kerbrat-Orecchioni (1999 : 98)</i>	230
<i>Figure 50 - Graphique des spécificités des adjectifs du corpus par année</i>	233
<i>Figure 51 - Evolution diachronique des adjectifs dans le corpus d'étude partitionné par année</i>	240
<i>Figure 52 - Evolution diachronique des noms communs dans le corpus partitionné par année</i>	241
<i>Figure 53 - Histogramme de la longueur moyenne de chaque intitulé</i>	252
<i>Figure 54 - AFC des catégories grammaticales selon les étiquettes dans le corpus de travail monologal</i>	254
<i>Figure 55 - Histogramme des spécificités des pronoms personnels par étiquette</i>	257
<i>Figure 56 - Histogramme des spécificités des adverbes par étiquette</i>	257
<i>Figure 57 - Histogramme des spécificités des verbes par étiquette</i>	258
<i>Figure 58 - Histogramme des spécificités des pronoms relatifs par étiquette</i>	258
<i>Figure 59 - Histogramme des spécificités des conjonctions par étiquette</i>	259
<i>Figure 60 - AFC des 250 premiers lemmes dans le corpus de travail monologal partitionné par étiquette</i>	263
<i>Figure 61 - Profil distributionnel de la catégorie des connecteurs par étiquette (tous connecteurs confondus)</i>	285
<i>Figure 62 - Ventilation des connecteurs de concession selon chaque étiquette</i>	286
<i>Figure 63 - Ventilation des connecteurs de condition selon chaque étiquette</i>	286
<i>Figure 64 - Ventilation des connecteurs d'explication selon chaque étiquette</i>	287
<i>Figure 65 - Ventilation des connecteurs d'illustration selon chaque étiquette</i>	288
<i>Figure 66 - Ventilation des connecteurs de liaison ou de résumé selon chaque étiquette</i>	289
<i>Figure 67 - Ventilation des connecteurs de comparaison selon chaque étiquette</i>	289
<i>Figure 68 - Ventilation des connecteurs d'addition selon chaque étiquette</i>	290
<i>Figure 69 - Ventilation des connecteurs d'opposition selon chaque étiquette</i>	291
<i>Figure 70 - Ventilation des connecteurs d'énumération selon chaque étiquette</i>	291
<i>Figure 71 - Ventilation des connecteurs de but selon chaque étiquette</i>	292

<i>Figure 72 - Ventilation des connecteurs de cause selon chaque étiquette.....</i>	<i>292</i>
<i>Figure 73 - Ventilation des connecteurs de conséquence selon chaque étiquette</i>	<i>293</i>
<i>Figure 74 - Ventilation des nominalisations selon chaque étiquette</i>	<i>294</i>
<i>Figure 75 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 1998.....</i>	<i>392</i>
<i>Figure 76 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 1999.....</i>	<i>392</i>
<i>Figure 77 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2000.....</i>	<i>393</i>
<i>Figure 78 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2001.....</i>	<i>393</i>
<i>Figure 79 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2002.....</i>	<i>394</i>
<i>Figure 80 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2003.....</i>	<i>394</i>
<i>Figure 81 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2004.....</i>	<i>395</i>
<i>Figure 82 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2005.....</i>	<i>395</i>
<i>Figure 83 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2006.....</i>	<i>396</i>
<i>Figure 84 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2007.....</i>	<i>396</i>
<i>Figure 85 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2008.....</i>	<i>397</i>
<i>Figure 86 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2009.....</i>	<i>397</i>
<i>Figure 87 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2010.....</i>	<i>398</i>
<i>Figure 88 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2011</i>	<i>398</i>
<i>Figure 89 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2012.....</i>	<i>399</i>
<i>Figure 90 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2013.....</i>	<i>399</i>
<i>Figure 91 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2014.....</i>	<i>400</i>
<i>Figure 92 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2015.....</i>	<i>400</i>
<i>Figure 93 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2016.....</i>	<i>401</i>
<i>Figure 94 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2017.....</i>	<i>401</i>
<i>Figure 95 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2018.....</i>	<i>402</i>
<i>Figure 96 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2019.....</i>	<i>402</i>

Tableaux

<i>Tableau 1 - Titres donnés aux responsables de la diplomatie française de 1547 à 2019</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 2 - Les ministres des Affaires étrangères sous la Cinquième République</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 3 - Ventilation des genres de prises de paroles dans le corpus.....</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 4 - Longueurs moyennes des textes et des phrases du corpus</i>	<i>91</i>
<i>Tableau 5 - Résultats des deux tours de l'élection législative de mai-juin 1997</i>	<i>93</i>

<i>Tableau 6 - Liste des ministres en poste entre juin 1997 et janvier 2020.....</i>	<i>97</i>
<i>Tableau 7 - Fréquence dans le corpus des pronoms personnels sous forme de lemmes</i>	<i>134</i>
<i>Tableau 8 - Ventilation des occurrences de nous en formes graphiques</i>	<i>135</i>
<i>Tableau 9 - Les 80 premiers lemmes cooccurrents de « Nous ».....</i>	<i>136</i>
<i>Tableau 10 - Les 80 premiers lemmes cooccurrents de « nous ».....</i>	<i>142</i>
<i>Tableau 11 - Ventilation des occurrences de je/j' avec prise en compte de la casse</i>	<i>154</i>
<i>Tableau 12 - Les 80 lemmes cooccurrents du lemme je (lemme).....</i>	<i>154</i>
<i>Tableau 13 - Fréquence du pronom « on » dans le corpus avec prise en compte de la casse</i>	<i>159</i>
<i>Tableau 14 - Les codes grammaticaux cooccurrents du pronom on (lemme) classés par indice de cooccurrence</i>	<i>161</i>
<i>Tableau 15 - Les codes grammaticaux cooccurrents du pronom nous (lemme) classés par indice de cooccurrence</i>	<i>162</i>
<i>Tableau 16 - Nombre d'occurrences des formes et des lemmes des noms communs, noms propres et verbes.....</i>	<i>164</i>
<i>Tableau 17 - Verbes les plus fréquents du corpus (plus de 1000 occurrences) en lemmes</i>	<i>165</i>
<i>Tableau 18 - Noms communs ayant une fréquence absolue de plus de 5000 occurrences dans le corpus</i>	<i>173</i>
<i>Tableau 19 - Lemmes des noms communs du corpus se terminant par -isme, -ion, -té, -ie, -ance, -ence et -ment.....</i>	<i>175</i>
<i>Tableau 20 - Cooccurrents de coopération dans le corpus (formes graphiques).....</i>	<i>186</i>
<i>Tableau 21 - Cooccurrents de collaboration dans le corpus (formes graphiques)</i>	<i>187</i>
<i>Tableau 22 - Caractéristiques et enjeux des discours institutionnel et politique</i>	<i>192</i>
<i>Tableau 23 - Correspondance entre étiquettes morphosyntaxiques et catégories grammaticales.....</i>	<i>199</i>
<i>Tableau 24 - Description des étiquettes morphosyntaxiques des temps verbaux dans TXM</i>	<i>218</i>
<i>Tableau 25 - Occurrences des verbes conjugués au conditionnel (min. 10 occurrences) entre 1997 et 2002 dans le corpus</i>	<i>220</i>
<i>Tableau 26 - Spécificités des temps verbaux par mandat présidentiel dans le corpus de travail monologal.....</i>	<i>229</i>
<i>Tableau 27 - Spécificité des adjectifs du corpus par année.....</i>	<i>232</i>

<i>Tableau 28 - Information résumée des spécificités des adjectifs du corpus par année</i>	232
<i>Tableau 29 - Vue sur les caractéristiques du corpus d'étude</i>	244
<i>Tableau 30 - Vue sur les définitions en dictionnaire des intitulés de pratiques discursives</i>	246
<i>Tableau 31 - Informations concernant chaque intitulé (format, thématique, séquences textuelles, visée, rapport de place et circonstances)</i>	248
<i>Tableau 32 - Longueur moyenne des textes pour chaque intitulé</i>	251
<i>Tableau 33 - Spécificités de la catégorie des étiquettes à dimension interlocutive</i>	255
<i>Tableau 34 - Spécificités représentatives des catégories grammaticales pour chaque étiquette</i>	260
<i>Tableau 35 - Spécificités représentatives des « textes destinés à être lus »</i>	260
<i>Tableau 36 - Spécificités représentatives des étiquettes renvoyant à des genres médiatiques ou littéraires écrits</i>	262
<i>Tableau 37 - Spécificités des 250 premiers lemmes dans le sous-corpus « monologal » partitionné par étiquette</i>	265
<i>Tableau 38 - Définitions des intitulés propres à l'écrit</i>	269
<i>Tableau 39 - Lemmes spécifiques par étiquette qui correspondent à des écrits au sens strict</i>	272
<i>Tableau 40 - Spécificités des 250 premiers lemmes pour les catégories très rédigées</i>	274
<i>Tableau 41 - Spécificités des connecteurs selon les étiquettes dans le corpus de travail monologal</i>	282

Annexes

Annexe 1. Fiche de poste pour un ou une interprète – traducteur/traductrice au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

URL : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/ArchivePortailFP/www.fonction-publique.gouv.fr/interprete-traductrice-interprete-traducteur.html> (consultée le 20/04/2023)


Aller au menu principal

Le portail de la Fonction publique

Accueil > Place de l'emploi public > Le Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat > DIPLOMATIE-RELATIONS INTERNATIONALES > INTERPRETE – TRADUCTRICE/ INTERPRETE – TRADUCTEUR

Code de l'emploi-référence	FP2DIP10
-----------------------------------	----------

Intitulé de l'emploi référence	Domaine fonctionnel
INTERPRETE – TRADUCTRICE/ INTERPRETE – TRADUCTEUR	DIPLOMATIE-RELATIONS INTERNATIONALES

Définition synthétique

Interpréter des échanges internationaux et/ou traduire des textes officiels

Activités principales

- Alimenter la base de données terminologique spécifique au ministère des affaires étrangères et utiliser de nouveaux outils d'aide à la traduction
- En poste à l'étranger, traduire dans les langues locales des synthèses de presse, de discours et d'argumentaires
- Interpréter de manière simultanée ou consécutive des échanges diplomatiques entre responsables français et étrangers et des débats internationaux lors de rencontres bilatérales ou de conférences internationales
- Réviser les traductions effectuées en interne et par des traducteurs extérieurs
- Traduire par écrit les textes officiels ou documents de travail y compris lors de conférences internationales
- Vérifier la concordance des différentes versions linguistiques d'accords internationaux avant signature

Savoir-faire	Savoir être	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédiger une lettre, un document, une note , un rapport ▪ Traduire un texte, un document, un message ▪ Traduire un texte, un document, un message 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre rigoureux ▪ Faire preuve de discrétion ▪ Réactivité ▪ Sens de l'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance parfaite d'au moins deux langues étrangères ▪ Droit ▪ Institutions et relations internationales ▪ Parfaite maîtrise de la langue anglaise ▪ Solide culture générale ▪ Techniques et outils d'interprétation et/ou de traduction

Compétences managériales requises

Sans objet

Conditions particulières d'exercice

- Respect des règles déontologiques du métier
- Exercice professionnel dans un contexte de forte pression
- Adaptabilité et disponibilité temporelle et géographique

Tendances d'évolution

Impact sur l'emploi-référence

- Développer la spécialisation de terminologie

Facteurs clés à moyen terme

- Accroissement de la diplomatie multilatérale, européenne et mondiale
- Aspect juridique accentué des échanges internationaux, nécessitant une plus grande conformité des textes
- Meilleure prise en compte des enjeux de la terminologie

Exemples de libellés d'emploi-types ministériels associés

Ministère / Filière	Intitulé de l'emploi type
Affaires Etrangères et Développement International	Interprète
Affaires Etrangères et Développement International	Traducteur(trice)

Annexe 2. Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 4 mars 2012

13/05/2018

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) | Legifrance



JORF n°0055 du 4 mars 2012 page 4120
texte n° 26

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR: CTNX1203747X
ELI: Non disponible

I. — Termes et définitions

accord global

Domaine : Relations internationales.

Définition : Aboutissement d'une négociation qui a porté sur de multiples aspects des relations entre deux ou plusieurs États.

Équivalent étranger : global agreement, package, package deal.

adossement, n,m.

Domaine : Relations internationales/Coopération et développement.

Définition : Activité de conseil et de suivi assurée par des consultants extérieurs pour mener à bien des projets de développement.

Voir aussi : adosseur.

Équivalent étranger : backstop, backstopping.

adosseur, -euse, n.

Domaine : Relations internationales/Coopération et développement.

Synonyme : consultant, -e de référence.

Définition : Personne physique ou morale chargée de l'adossement d'un projet.

Voir aussi : adossement.

Équivalent étranger : backstopper.

boîte à outils fam.

Domaine : Politique-Relations internationales.

Voir : panoplie.

changement de camp

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Attitude d'un homme politique ou d'une délégation diplomatique qui rallie un autre camp que le sien.

Équivalent étranger : crossing the floor, floor-crossing.

consultant, -e de référence

Domaine : Relations internationales/Coopération et développement.

Voir : adosseur.

cybermilitant, -e, n.

Domaine : Politique.

Définition : Partisan d'une cause, notamment politique, qui utilise les moyens de communication électroniques pour la faire avancer.

Équivalent étranger : netroot, netroots activist.

diplomatie d'influence

Domaine : Relations internationales.

Définition : Forme de diplomatie s'exerçant dans le cadre de rencontres où sont représentés plusieurs pays, le plus souvent sous l'égide d'une organisation internationale, et dans la perspective d'une action commune.

Équivalent étranger : multilateral diplomacy.

diplomatie par procuration

Domaine : Relations internationales.

Définition : Forme de diplomatie consistant à faire intervenir, en lieu et place d'un représentant officiel, une personne physique ou morale, pour faciliter le règlement d'une crise ou d'un conflit.

Note : On parle plutôt de « diplomatie par délégation » ou de « diplomatie par représentation » lorsque l'intermédiaire est un autre service diplomatique.

Équivalent étranger : proxy diplomacy.

État-charnière, n,m.

Domaine : Politique.

Définition : État des États-Unis qui peut alterner, d'un scrutin à l'autre, entre les deux partis dominants et faire basculer le résultat du vote final.

Équivalent étranger : swing state.

État défaillant

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : État fragile dont les difficultés tiennent en grande partie aux insuffisances de sa gouvernance.

Voir aussi : État failli, État fragile, gouvernance.

Équivalent étranger : failing state.

État failli

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : État fragile en proie à des difficultés telles qu'il n'est plus en mesure d'exercer ses responsabilités régaliennes et de jouer son rôle au sein de la communauté internationale.

Voir aussi : État défaillant, État fragile.

Équivalent étranger : failed state.

État fragile

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : État confronté à de graves difficultés d'ordre intérieur et extérieur, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la sécurité, des finances publiques et de la protection juridique et sociale.

Voir aussi : État défaillant, État fragile, gouvernance.

Équivalent étranger : fragile state.

grand marchandage (langage professionnel)

Domaine : Relations internationales.

Définition : Forme de négociation au cours de laquelle deux ou plusieurs États cherchent à parvenir à un accord global par des concessions mutuelles, portant sur de multiples aspects de leurs relations, sans exclure les points les plus sensibles.

Voir aussi : accord global.

Équivalent étranger : grand bargain.

guichet unique

Domaine : Relations internationales-Droit.

Définition : Point d'entrée administratif d'un État ou d'un territoire, où les migrants ont la possibilité et les demandeurs d'asile l'obligation d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

Équivalent étranger : one stop-one shop, one stop shop.

panoplie, n.f.

Domaine : Politique-Relations internationales.

Synonyme : boîte à outils fam.

Définition : Ensemble de moyens ou de mesures qui permettent de faire face à une situation donnée.

Équivalent étranger : toolbox.

point de clivage

Domaine : Relations internationales.

Définition : Sujet de désaccord de nature à diviser un groupe jusqu'alors homogène.

Note : S'il n'existe qu'un seul sujet de désaccord, on peut aussi parler de « pomme de discorde ».

Équivalent étranger : wedge issue.

pouvoir intelligent

Domaine : Relations internationales.

Définition : Forme de diplomatie combinant habilement le pouvoir de contraindre et le pouvoir de convaincre.

Voir aussi : diplomatie d'influence, pouvoir de contraindre, pouvoir de convaincre.

Équivalent étranger : poder inteligente (Esp.), smart power.

II. — Table d'équivalence**A. — Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
backstop, backstopping.	Relations internationales/Coopération et développement.	adossement, n.m.
backstopper.	Relations internationales/Coopération et développement.	adosseur, -euse, n., consultant, -e de référence.
backstopping, backstop.	Relations internationales/Coopération et développement.	adossement, n.m.
crossing the floor, floor-crossing.	Politique-Relations internationales.	changement de camp.
failed state.	Politique-Relations internationales.	État failli.
failing state.	Politique-Relations internationales.	État défaillant.
floor-crossing, crossing the floor.	Politique-Relations internationales.	changement de camp.
fragile state.	Politique-Relations internationales.	État fragile.

global agreement, package, package deal.	Relations internationales.	accord global.
grand bargain.	Relations internationales.	grand marchandage (langage professionnel).
multilateral diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie multilatérale.
netroot, netroots activist.	Politique.	cybermilitant, -e, n.
one stop-one shop, one stop shop.	Relations internationales-Droit.	guichet unique.
package, global agreement, package deal.	Relations internationales.	accord global.
poder inteligente (Esp.), smart power.	Relations internationales.	pouvoir intelligent.
proxy diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie par procuration.
smart power, poder inteligente (Esp.).	Relations internationales.	pouvoir intelligent.
soft diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie d'influence.
swing state.	Politique.	État-charnière, n,m.
toolbox.	Politique-Relations internationales.	panoplie, n.f., boîte à outils fam.
wedge issue.	Relations internationales.	point de clivage.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).</p>		

B. — Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accord global.	Relations internationales.	global agreement, package, package deal.
adossement, n.m.	Relations internationales/Coopération et développement.	backstop, backstopping.
adosseur, -euse, n., consultant, -e de référence.	Relations internationales/Coopération et développement.	backstopper.
boîte à outils fam., panoplie, n.f.	Politique-Relations internationales.	toolbox.
changement de camp.	Politique-Relations internationales.	crossing the floor, floor-crossing.
consultant, -e de référence, adosseur, -euse, n.	Relations internationales/Coopération et développement.	backstopper.
cybermilitant, -e, n.	Politique.	netroot, netroots activist.

diplomatie d'influence.	Relations internationales.	soft diplomacy.
diplomatie multilatérale.	Relations internationales.	multilateral diplomacy.
diplomatie par procuration.	Relations internationales.	proxy diplomacy.
État-charnière, n.m.	Politique.	swing state.
État défaillant.	Politique-Relations internationales.	failing state.
État failli.	Politique-Relations internationales.	failed state.
État fragile.	Politique-Relations internationales.	fragile state.
grand marchandage (langage professionnel).	Relations internationales.	grand bargain.
guichet unique.	Relations internationales-Droit.	one stop-one shop, one stop shop.
panoplie, n.f., boîte à outils fam.	Politique-Relations internationales.	toolbox.
point de clivage.	Relations internationales.	wedge issue.
pouvoir intelligent.	Relations internationales.	poder inteligente (Esp.), smart power.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Annexe 3. Recommandations du ministère concernant les toponymes et les exonymes du 24 septembre 2008, mises à jour le 21 avril 2019

*Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Mission du développement de la langue*

Imprime le 10/06/10

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires (liste établie par le ministère des affaires étrangères et européennes)

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires ¹	Observations ²
Afghanistan (l') (m.)	la République islamique d'Afghanistan	Afghan, -e	Kaboul	Kaboulien, -ne	
Afrique du Sud (l') (f.)	la République d'Afrique du Sud	Sudafricain, -e ou Sud-Africain, -e	Prétoria Le Cap Johannesburg	Prétorien, -ne Captonien, -ne Johannesbourgeois, -e	Variante : République sud-africaine (ONU). Siège du gouvernement. Variante : Pretoria. Siège du parlement.
Albanie (l') (f.)	la République d'Albanie	Albanais, -e	Tirana	Tiranaï, -e	
Algérie (l') (f.)	la République algérienne démocratique et populaire	Algérien, -ne	Alger Annaba Oran	Algérois, -e Annabien, -ne Oranaï, -e	
Allemagne (l') (f.)	la République fédérale d'Allemagne	Allemand, -e	Berlin Düsseldorf Francfort-sur-le-Main Hambourg Munich Sarrebuck Stuttgart	Berlinois, -e Dusseldorfois, -e Francfortois, -e Hambourgeois, -e Munichois, -e Sarrebuckois, -e Stuttgartois, -e	

1 L'Académie française ne s'est pas prononcée lors du premier examen sur les noms d'habitants des capitales d'État et des sièges diplomatiques ou consulaires : la Commission générale de terminologie et de néologie n'a pas publié cette colonne au *Journal officiel*.

2 Conformément à sa décision du 14 juin 2006, la Commission générale de terminologie et de néologie n'a pas publié cette colonne au *Journal officiel*.

\\Ramesis\DEVELOPPEMENT_ET_MODERNISATION\TERMINOL\C.S.T\CST - Affaires étrangères\Toponymie - Liste 2\CGTN avec 5e et 6e colonnes - TOPO 2.rtf

1 sur 18

*Délégation générale à la langue française et aux langues de France
Mission du développement de la langue*

Recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires (liste établie par le ministère des affaires étrangères et européennes)

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Andorre (l') (f.)	la Principauté d'Andorre	Andorran, -e	Andorre-la-Vieille	Andorran, -e	
Angola (l') (m.)	la République d'Angola	Angolais, -e	Luanda	Luandais, -e	
Antigua-et-Barbuda (f.)	Antigua-et-Barbuda	Antiguayen, -ne	Saint John's	Saint-Jeannois, -e	
Arabie saoudite (l') (f.)	le Royaume d'Arabie saoudite	Saoudien, -ne	Riyad Djedda	Riyadien, -ne Djeddien, -ne	
Argentine (l') (f.)	la République argentine	Argentin, -e	Buenos Aires	Portègne	
Arménie (l') (f.)	la République d'Arménie	Arménien, -ne	Erevan	Érévanais, -e	
Australie (l') (f.)	le Commonwealth d'Australie	Australien, -ne	Canberra Sydney	Canberrien, -ne Sydnéen, -ne	
Autriche (l') (f.)	la République d'Autriche	Autrichien, -ne	Vienne	Viennois, -e	
Azerbaïdjan (l') (m.)	la République d'Azerbaïdjan	Azerbaïdjanais, -e	Bakou	Bakinois, -e	
Bahamas (les) (f.)	le Commonwealth des Bahamas	Bahaméen, -ne	Nassau	Nassovien, -ne	
Bahreïn (m.)	le Royaume de Bahreïn	Bahreïnien, -ne	Manama	Manaméen, -ne	
Bangladesh (le)	la République populaire du Bangladesh	Bangladaï, -e	Dacca	Daccanais, -e	
Barbade (la)	la Barbade	Barbadien, -ne	Bridgetown	Bridgetonien, -ne	
Belgique (la)	le Royaume de Belgique	Belge	Bruxelles Anvers Liège	Bruxellois, -e Anversoï, -e Liégeois, -e	
Belize (le)	le Belize	Bélizien, -ne	Belmopan	Belmopanais, -e	Variante : le Belize.

2 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Bénin (le)	la République du Bénin	Bénois, -e	Porto-Novo Cotonou	Porto-Novien, -ne Cotonois, -e	Capitale. Siège du gouvernement et des ambassades.
Bhoutan (le)	le Royaume du Bhoutan	Bhoutanais, -e	Thimphou	Thimpovien, -ne	
Biélorussie (la)	la République de Biélorussie	Biélorusse	Minsk	Minkois, -e	Variante : le Bélarus, la République du Bélarus (ONU).
Birmanie (la)	l'Union de Birmanie	Birman, -e	Rangoun	Rangounais, -e	Variante : le Myanmar (forme locale), l'Union du Myanmar (ONU). Variante : Yangou (birman).
Bolivie (la)	la République de Bolivie	Bolivien, -ne	Sucre La Paz	Sucrénien, -ne Pacénien, -ne	Capitale. Siège du gouvernement et des ambassades.
Bosnie-Herzégovine (la)	la République de Bosnie-Herzégovine	Bosnien, -ne	Sarajevo Banja Luka	Sarajévien, -ne Banihucien, -ne	
Botswana (le)	la République du Botswana	Botswanais, -e	Gaborone	Gaboronais, -e	
Brésil (le)	la République fédérative du Brésil	Brésilien, -ne	Brasilia Récife Rio de Janeiro Sao Paulo	Brasilien, -ne Récifien, -ne Carioque Paulistain, -e	Variante : Recife. Pauliste désigne un(e) habitant(e) de l'État de Sao Paulo.
Brunei (le)	le Negara Brunei Darussalam	Brunéien, -ne	Bandar Seri Begawan	Bandarais, -e	Variante : le Brunei Darussalam (ONU).
Bulgarie (la)	la République de Bulgarie	Bulgare	Sofia	Sofiotte	
Burkina (le)	le Burkina Faso	Burkinabé, -e	Ouagadougou	Ouagalais, -e	Variante : Burkinabé (invariable) (ONU).
Burundi (le)	la République du Burundi	Burundais, -e	Bujumbura	Bujumburais, -e	

3 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Cambodge (le)	le Royaume du Cambodge	Cambodgien, -ne	Phnom Penh	Phnompenhois, -e	
Cameroun (le)	la République du Cameroun	Camerounais, -e	Yaoundé Douala Garoua	Yaoundéen, -ne Doualais, -e Garouais, -e	
Canada (le)	le Canada	Canadien, -ne	Ottawa Moncton Halifax Montréal Québec Toronto Vancouver	Ottavien, -ne Monctonien, -ne Haligonien, -ne Montréalais, -e Québécois, -e Torontois, -e Vancouverois, -e	L'Outaouais est la région d'Ottawa.
Cap-Vert (le)	la République du Cap-Vert	Cap-Verdien, -ne	Praia	Praïen, -ne	
Centrafrique (la)	la République centrafricaine	Centrafricain, -e	Bangui	Banguissois, -e	
Chili (le)	la République du Chili	Chilien, -ne	Santiago	Santiagois, -e	
Chine (la)	la République populaire de Chine	Chinois, -e	Pékin Canton Chengdu Hong Kong Shanghai Shenyang Wuhan	Pékinois, -e Cantonais, -e Chengduan, -e Hongkongais, -e Shanghaien, -ne Shenyangais, -e Wuhanais, -e	
Chypre (f.)	la République de Chypre	Chypriote	Nicosie	Nicosien, -ne	
Colombie (la)	la République de Colombie	Colombien, -ne	Bogota	Bogotais, -e	

4 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Comores (les) (f.)	l'Union des Comores	Comorien, -ne	Moroni Mutsamudu <i>ou</i> Moutsamoudou	Moronien, -ne Moutsamoudais, -e	
Congo (la République démocratique du)	la République démocratique du Congo	Congolais, -e	Kinshasa	Kinois, -e	Appelé le Zaïre de 1971 à 1997.
Congo (le)	la République du Congo	Congolais, -e	Brazzaville Pointe-Noire	Brazzavillois, -e Ponténégrin, -e	
Corée du Nord (la)	la République populaire démocratique de Corée	Nord-Coréen, -ne	Pyongyang	Pyongyangais, -e	
Corée du Sud (la)	la République de Corée	Sud-Coréen, -ne	Séoul	Séouléen, -ne	
Costa Rica (le)	la République de Costa Rica	Costaricien, -ne	San José	Joséfien, -ne	Variante : Costaricain, -e.
Côte d'Ivoire (la)	la République de Côte d'Ivoire	Ivoirien, -ne	Yamoussoukro Abidjan	Yamoussoukrois, -e Abidjanais, -e	Capitale. Siège du gouvernement et des ambassades.
Croatie (la)	la République de Croatie	Croate	Zagreb	Zagrébois, -e	
Cuba (f.)	la République de Cuba	Cubain, -e	La Havane	Havanais, -e	
Danemark (le)	Le Royaume du Danemark	Danois, -e	Copenhague	Copenhagois, -e	
Djibouti (m.)	la République de Djibouti	Djiboutien, -ne	Djibouti	Djiboutien, -ne	
Dominicaine (la République)	la République dominicaine	Dominicain, -e	Saint-Domingue	Domingois, -e	
Dominique (la)	le Commonwealth de Dominique	Dominiquais, -e	Roseau	Rosélien, -ne	

5 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Égypte (l') (f.)	la République arabe d'Égypte	Égyptien, -ne	Le Caire Alexandrie	Cairote Alexandrin, -e	
Émirats arabes unis (les)	les Émirats arabes unis	Émirien, -ne	Abou Dabi Doubaï	Aboudabien, -ne Doubaïen, -ne	Variante : Abou Dhabi. Variante : Doubaïote.
Équateur (l') (m.)	la République d'Équateur	Équatorien, -ne	Quito	Quiténien, -ne	Variante : la République de l'Équateur (ONU).
Érythrée (l') (f.)	l'État d'Érythrée	Érythréen, -ne	Asmara	Asmaréen, -ne	
Espagne (l') (f.)	le Royaume d'Espagne	Espagnol, -e	Madrid Alicante Barcelone Bilbao Malaga Palma-de-Majorque Séville Valence	Madrilène Alicantin, -e Barcelonais, -e Bilbayen, -ne Malaguène Palmesin, -e Sévillan, -e Valencien, -ne	
Estonie (l') (f.)	la République d'Estonie	Estonien, -ne	Tallinn	Tallinois, -e	
États-Unis (les)	les États-Unis d'Amérique	Américain, -e	Washington Atlanta Boston Chicago Houston Los Angeles Miami New York La Nouvelle-Orléans San Francisco	Washingtonien, -ne Atlantais, -e Bostonien, -ne Chicagois, -e Houstonien, -ne Los Angélien, -ne Miamiéen, -ne New-Yorkais, -e Néo-Orléanais, -e Franciscanais, -e	

6 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Éthiopie (l') (f)	la République démocratique fédérale d'Éthiopie	Éthiopien, -ne	Addis Abeba	Addis-Abébien, -ne	
Fidji (les) (f)	la République des Îles Fidji	Fidjien, -ne	Suva	Suvien, -ne	
Finlande (la)	la République de Finlande	Finlandais, -e	Helsinki	Helsinkien, -ne	
France (la)	la République française	Français, -e	Paris	Parisien, -ne	
Gabon (le)	la République gabonaise	Gabonais, -e	Libreville Port-Gentil	Librevillois, -e Port-Gentillais, -e	
Gambie (la)	la République de Gambie	Gambien, -ne	Banjul	Banjulien, -ne	
Géorgie (la)	la Géorgie	Géorgien, -ne	Tbilissi	Tbilissien, -ne	
Ghana (le)	la République du Ghana	Ghanéen, -ne	Accra	Accréen, -ne	
Grèce (la)	la République hellénique	Grec, -que	Athènes Thessalonique	Athénien, -ne Thessalonicien, -ne	
Grenade (la)	la Grenade	Grenadien, -ne	Saint-Georges	Saint-Georgien, -ne	
Guatemala (le)	la République du Guatemala	Guatémaltèque	Guatemala	Guatémalien, -ne	
Guinée (la)	la République de Guinée	Guinéen, -ne	Conakry	Conakrien, -ne	
Guinée-Bissau (la)	la République de Guinée-Bissau	Bissaoguinéen, -ne	Bissao	Bissalien, -ne	Variante : Bissau (ONU).
Guinée équatoriale (la)	la République de Guinée équatoriale	Équatoguinéen, -ne	Malabo	Malabéen, -ne	

7 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Guyana (le)	la République du Guyana	Guyanien, -ne	Georgetown	Georgetonien, -ne	
Haïti (f)	la République d'Haïti	Haïtien, -ne	Port-au-Prince	Principortain, -e	
Honduras (le)	la République du Honduras	Hondurien, -ne	Tégucigalpa	Tégucigalpais, -e	
Hongrie (la)	la République de Hongrie	Hongrois, -e	Budapest	Budapesteois, -e	
Inde (l') (f)	la République de l'Inde	Indien, -ne	New Delhi Bombay Pondichéry Madras	New-Delhiien, -ne Bombayen, -ne Pondichérien, -ne Madrasien, -ne	Forme locale : Mumbai. Forme locale : Chennai.
Indonésie (l') (f)	la République d'Indonésie	Indonésien, -ne	Jakarta	Jakartanais, -e	
Irak (l') (m)	la République d'Irak	Irakien, -ne	Bagdad	Bagdadien, -ne	Variante : l'Iraq (ONU).
Iran (l') (m)	la République islamique d'Iran	Iranien, -ne	Téhéran	Téhéranais, -e	
Irlande (l') (f)	l'Irlande	Irlandais, -e	Dublin	Dublinois, -e	
Islande (l') (f)	la République d'Islande	Islandais, -e	Reykjavik	Reykjavikois, -e	
Israël (m)	l'État d'Israël	Israélien, -ne	Tel-Aviv-Jaffa Haïfa	Telavivien, -ne Haïfaïen, -ne	Variante : Tel-Aviv. L'État d'Israël a fixé sa capitale à Jérusalem en dépit de l'absence d'accord international sur le statut de cette ville. Tel-Aviv et Jaffa ont été réunies en une seule municipalité en 1950.

8 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Guyana (le)	la République du Guyana	Guyanien, -ne	Georgetown	Georgetonien, -ne	
Haïti (f.)	la République d'Haïti	Haïtien, -ne	Port-au-Prince	Principortain, -e	
Honduras (le)	la République du Honduras	Hondurien, -ne	Tégucigalpa	Tégucigalpais, -e	
Hongrie (la)	la République de Hongrie	Hongrois, -e	Budapest	Budapestois, -e	
Inde (l') (f.)	la République de l'Inde	Indien, -ne	New Delhi Bombay Pondichéry Madras	New-Delhien, -ne Bombayen, -ne Pondichérien, -ne Madrasiens, -ne	Forme locale : Mumbai. Forme locale : Chennai.
Indonésie (l') (f.)	la République d'Indonésie	Indonésien, -ne	Jakarta	Jakartanais, -e	
Irak (l') (m.)	la République d'Irak	Irakien, -ne	Bagdad	Bagdadien, -ne	Variante : l'Iraq (ONU).
Iran (l') (m.)	la République islamique d'Iran	Iranien, -ne	Téhéran	Téhéranais, -e	
Irlande (l') (f.)	l'Irlande	Irlandais, -e	Dublin	Dublinois, -e	
Islande (l') (f.)	la République d'Islande	Islandais, -e	Reykjavik	Reykjavikois, -e	
Israël (m.)	l'État d'Israël	Israélien, -ne	Tel-Aviv-Jaffa Haïfa	Telavivien, -ne Haïfaïen, -ne	Variante : Tel-Aviv. L'État d'Israël a fixé sa capitale à Jérusalem en dépit de l'absence d'accord international sur le statut de cette ville. Tel-Aviv et Jaffa ont été réunies en une seule municipalité en 1950.

8 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Guyana (le)	la République du Guyana	Guyanien, -ne	Georgetown	Georgetonien, -ne	
Haïti (f.)	la République d'Haïti	Haïtien, -ne	Port-au-Prince	Principortain, -e	
Honduras (le)	la République du Honduras	Hondurien, -ne	Tégucigalpa	Tégucigalpais, -e	
Hongrie (la)	la République de Hongrie	Hongrois, -e	Budapest	Budapestois, -e	
Inde (l') (f.)	la République de l'Inde	Indien, -ne	New Delhi Bombay Pondichéry Madras	New-Delhien, -ne Bombayen, -ne Pondichérien, -ne Madrasiens, -ne	Forme locale : Mumbai. Forme locale : Chennai.
Indonésie (l') (f.)	la République d'Indonésie	Indonésien, -ne	Jakarta	Jakartanais, -e	
Irak (l') (m.)	la République d'Irak	Irakien, -ne	Bagdad	Bagdadien, -ne	Variante : l'Iraq (ONU).
Iran (l') (m.)	la République islamique d'Iran	Iranien, -ne	Téhéran	Téhéranais, -e	
Irlande (l') (f.)	l'Irlande	Irlandais, -e	Dublin	Dublinois, -e	
Islande (l') (f.)	la République d'Islande	Islandais, -e	Reykjavik	Reykjavikois, -e	
Israël (m.)	l'État d'Israël	Israélien, -ne	Tel-Aviv-Jaffa Haïfa	Telavivien, -ne Haïfaïen, -ne	Variante : Tel-Aviv. L'État d'Israël a fixé sa capitale à Jérusalem en dépit de l'absence d'accord international sur le statut de cette ville. Tel-Aviv et Jaffa ont été réunies en une seule municipalité en 1950.

8 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Guyana (le)	la République du Guyana	Guyanien, -ne	Georgetown	Georgetownien, -ne	
Haïti (f.)	la République d'Haïti	Haïtien, -ne	Port-au-Prince	Principortain, -e	
Honduras (le)	la République du Honduras	Hondurien, -ne	Tégucigalpa	Tégucigalpais, -e	
Hongrie (la)	la République de Hongrie	Hongrois, -e	Budapest	Budapestois, -e	
Inde (l') (f.)	la République de l'Inde	Indien, -ne	New Delhi Bombay Pondichéry Madras	New-Delhien, -ne Bombayen, -ne Pondichérien, -ne Madrasiens, -ne	Forme locale : Mumbai. Forme locale : Chennai.
Indonésie (l') (f.)	la République d'Indonésie	Indonésien, -ne	Jakarta	Jakartanais, -e	
Irak (l') (m.)	la République d'Irak	Irakien, -ne	Bagdad	Bagdadien, -ne	Variante : l'Iraq (ONU).
Iran (l') (m.)	la République islamique d'Iran	Iranien, -ne	Téhéran	Téhéranais, -e	
Irlande (l') (f.)	l'Irlande	Irlandais, -e	Dublin	Dublois, -e	
Islande (l') (f.)	la République d'Islande	Islandais, -e	Reykjavik	Reykjavikois, -e	
Israël (m.)	l'État d'Israël	Israélien, -ne	Tel-Aviv-Jaffa Haïfa	Telavivien, -ne Haïfaiens, -ne	Variante : Tel-Aviv. L'État d'Israël a fixé sa capitale à Jérusalem en dépit de l'absence d'accord international sur le statut de cette ville. Tel-Aviv et Jaffa ont été réunies en une seule municipalité en 1950.

8 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
			Jérusalem	Hiérosolymitain, -e	La résolution des Nations unies n° 181 de 1947, qui a érigé Jérusalem en « corpus separatum » de deux États, juif et arabe, a prévu que le statut de la ville serait décidé par la négociation.
Italie (l') (f.)	la République italienne	Italien, -ne	Rome Milan Naples Turin	Romain, -e Milanais, -e Napolitain, -e Turinois, -e	
Jamaïque (la)	la Jamaïque	Jamaïcain, -e	Kingston	Kingstonien, -ne	
Japon (le)	le Japon	Japonais, -e	Tokyo Osaka Kobé	Tokyoïte Osakien, -ne Kobéen, -ne	
Jordanie (la)	le Royaume hachémite de Jordanie	Jordanien, -ne	Amman	Ammanien, -ne	
Kazakhstan (le)	la République du Kazakhstan	Kazakhstanais, -e	Astana Almaty	Astanais, -e Almatais, -e	La capitale a été Alma-Ata (russe) ou Almaty (kazakh) jusqu'en 1997, puis transférée à Aqmola, devenue Astana en mai 1998.
Kenya (le)	la République du Kenya	Kényan, -e	Nairobi	Nairobiens, -ne	
Kirghizstan (le)	la République kirghize	Kirghize	Bichkek	Bichkékien, -ne	Variante : le Kirghizistan (ONU), la Kirghizie.
Kiribati (les) (f.)	la République des Kiribati	Kiribatien, -ne	Bairiki (Tarawa)	Tarawais, -e	Bairiki est le centre administratif de la municipalité de Tarawa constituée de l'atoll du même nom.

9 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Koweït (le)	l'État du Koweït	Koweïtien, -ne	Koweït	Koweïtien, -ne	
Laos (le)	la République démocratique populaire lao	Laotien, -ne	Vientiane	Vientianais, -e	
Lesotho (le)	le Royaume du Lesotho	Lesothien, -ne	Maseru	Masérois, -e	Variante : Lesothan, -e.
Lettonie (la)	la République de Lettonie	Letton, -ne	Riga	Rigois, -e	
Liban (le)	la République libanaise	Libanais, -e	Beyrouth	Beyrouthin, -e	
Libéria (le)	la République du Libéria	Libérien, -ne	Monrovia	Monroviais, -ne	Variante : le Liberia.
Libye (la)	la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste	Libyen, -ne	Tripoli	Tripolitain, -e	Variante : la Jamahiriya arabe libyenne (ONU).
Liechtenstein (le)	la Principauté du Liechtenstein	Liechtensteinois, -e	Vaduz	Vaduzien, -ne	
Lituanie (la)	la République de Lituanie	Lituanien, -ne	Vilnius	Vilnois, -e	
Luxembourg (le)	le Grand-Duché de Luxembourg	Luxembourgeois, -e	Luxembourg	Luxembourgeois, -e	
Macédoine (l'Ancienne République yougoslave de) ou ARYM (l') (f)	l'Ancienne République yougoslave de Macédoine ou l'ARYM	Macédonien, -ne	Skopje	Skopiote	Variante : l'ex-République yougoslave de Macédoine ou l'ERYM (ONU).

10 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Madagascar (f)	la République de Madagascar	Malgache	Antananarivo ou Tananarive Antsiranana ou Diégo-Suarez Mahajanga ou Majunga Toamasina ou Tamatave	Tananarivien, -ne Diégois, -e Majungais, -e Tamatavien, -ne	
Malaisie (la)	la Malaisie	Malaisien, -ne	Kuala Lumpur	Kaélois, -e	
Malawi (le)	la République du Malawi	Malawite	Lilongwé	Lilongwéen, -ne	Variante : Malawien, -ne.
Maldives (les) (f)	la République des Maldives	Maldivien, -ne	Malé	Maléen, -ne	
Mali (le)	la République du Mali	Malien, -ne	Bamako	Bamakois, -e	
Malte (f)	la République de Malte	Maltais, -e	La Valette	Valettin, -e	
Maroc (le)	le Royaume du Maroc	Marocain, -e	Rabat Agadir Casablanca Fès Marrakech Tanger	Rabatais, -e Agadirois, -e Casablancais, -e Fésien, -ne Marrakéchois, -e Tangérois, -e	On trouve aussi dans l'usage les noms d'habitants Rabatis, Fassis et Marrakchis qui sont des translittérations de l'arabe.
Marshall (les) (f)	la République des Îles Marshall	Marshallais, -e	Delap-Uliga-Darrit (Majuro)	Majurois, -e	Delap-Uliga-Darrit est le centre administratif de la municipalité de Majuro constituée de l'atoll du même nom.
Maurice (f)	la République de Maurice	Mauricien, -ne	Port-Louis	Portlouisien, -ne	
Mauritanie (la)	la République islamique de Mauritanie	Mauritanien, -ne	Nouakchott	Nouakchottois, -e	

11 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Mexique (le)	les États-Unis du Mexique	Mexicain, -e	Mexico	Mexicain, -e	
Micronésie (la)	les États fédérés de Micronésie	Micronésien, -ne	Palikir	Palikirien, -ne	Palikir est sur l'île principale de l'État de Pohnpei laquelle porte le même nom.
Moldavie (la)	la République de Moldavie	Moldave	Chisinau	Chisinozien, -ne	Variante : la Moldova, la République de Moldova (ONU).
Monaco (m.)	la Principauté de Monaco	Monégasque	Monaco	Monégasque	
Mongolie (la)	la Mongolie	Mongol, -e	Oulan-Bator	Oulan-Batorais, -e	
Monténégro (le)	la République du Monténégro	Monténégrin, -e	Podgorica	Podgoricien, -ne	
Mozambique (le)	la République du Mozambique	Mozambicain, -e	Maputo	Maputien, -ne	
Namibie (la)	la République de Namibie	Namibien, -ne	Windhoek	Windhoekien, -ne	
Nauru (f.)	la République de Nauru	Nauruan, -e	Yaren	Yarénien, -ne	
Népal (le)	le Royaume du Népal	Népalais, -e	Katmandou	Katmandais, -e	
Nicaragua (le)	la République du Nicaragua	Nicaraguayen, -ne	Managua	Managuayen, -ne	
Niger (le)	la République du Niger	Nigérien, -ne	Niamey	Niaméen, -ne	
Nigéria (le)	la République fédérale du Nigéria	Nigérian, -e	Abuja Lagos	Abujanais, -e Lagotien, -ne	Variante : le Nigeria.
Norvège (la)	le Royaume de Norvège	Norvégien, -ne	Oslo	Oslozien, -ne	
Nouvelle-Zélande (la)	la Nouvelle-Zélande	Néozélandais, -e	Wellington	Wellingtonien, -ne	

12 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Oman (m.)	le Sultanat d'Oman	Omanais, -e	Mascate	Mascatais, -e	Variante : l'Oman, avec article (ONU).
Ouganda (l') (m.)	la République d'Ouganda	Ougandais, -e	Kampala	Kampalais, -e	
Ouzbékistan (l') (m.)	la République d'Ouzbékistan	Ouzbek, -èke	Tachkent	Tachkentois, -e	
Pakistan (le)	la République islamique du Pakistan	Pakistanaï, -e	Islamabad Karachi	Islamabadien, -ne Karachite	
Palaos (les) (f.)	la République des Palaos	Palaosien, -e	Koror	Kororien, -ne	
Panama (le)	la République du Panama	Panaméen, -ne	Panama	Panaméen, -ne	
Papouasie-Nouvelle-Guinée (la)	la Papouasie-Nouvelle-Guinée	Papouasien, -ne	Port Moresby	Moresbien, -ne	
Paraguay (le)	la République du Paraguay	Paraguayen, -ne	Asuncion ou Assomption	Assomptionnais, -e	
Pays-Bas (les)	le Royaume des Pays-Bas	Néerlandais, -e	Amsterdam La Haye	Amstello damois, -e Haguenais, -e	Capitale. Siège du gouvernement et du parlement.
Pérou (le)	la République du Pérou	Péruvien, -ne	Lima	Liménien, -ne	
Philippines (les) (f.)	la République des Philippines	Philippin, -e	Manille	Manilène	
Pologne (la)	la République de Pologne	Polonais, -e	Varsovie Cracovie	Varsozien, -ne Cracovien, -ne	
Portugal (le)	la République portugaise	Portugais, -e	Lisbonne Porto	Lisboète Portuan, -e	
Qatar (le)	l'État du Qatar	Qatarien, -ne	Doha	Dohanais, -e	

13 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Roumanie (la)	la Roumanie	Roumain, -e	Bucarest	Bucarestois, -e	
Royaume-Uni (le)	le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Britannique	Londres Édimbourg Glasgow Gibraltar	Londonien, -ne Édimbourgeois, -e Glasvégien, -ne Gibraltais, -ne	La forme courante « Grande-Bretagne » est impropre pour désigner l'État. Le siège du consulat général de France est, solidairement, à Édimbourg et Glasgow.
Russie (la)	la Fédération de Russie	Russe	Moscou Ekaterinbourg ou Iekaterinbourg Saint-Petersbourg	Moscovite Ekaterinbourgeois, -e ou Iekaterinbourgeois, -e Petersbourgeois, -e	
Rwanda (le)	la République du Rwanda	Rwandais, -e	Kigali	Kigalois, -e	
Saint-Christophe-et-Niévès (f)	la Fédération de Saint-Christophe-et-Niévès	Christophien, -ne	Basseterre	Basseterrien, -ne	Variante : Saint-Kitts-et-Nevis (m) (ONU).
Sainte-Lucie (f)	Sainte-Lucie	Lucien, -ne	Castries	Castrien, -ne	
Saint-Marin (m)	la République de Saint-Marin	Saint-Marinais, -e	Saint-Marin	Saint-Marinais, -e	
Saint-Siège (le) ou Vatican (le)	l'État de la Cité du Vatican				La forme « État de la Cité du Vatican » n'est utilisée aux Nations unies que dans les textes relatifs à l'Union internationale des télécommunications (UIT) et à l'Union postale universelle (UPU).
Saint-Vincent-et-les-Grenadines (f)	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Vincentais, -e	Kingstown	Kingstonien, -ne	
Salomon (les) (f)	les Îles Salomon	Salomonais, -e	Honiara	Honiarais, -e	

14 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Salvador (le)	la République du Salvador	Salvadorien, -ne	San Salvador	Salvadorais, -e	Variante : El Salvador, la République d'El Salvador (ONU).
Samoa (les) (f)	l'État indépendant des Samoa	Samoen, -ne	Apia	Apien, -ne	Variante : le Samoa, l'État indépendant du Samoa (ONU).
Sao Tomé-et-Principe (m)	la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe	Santoméen, -ne	Sao Tomé	Santoméen, -ne	
Sénégal (le)	la République du Sénégal	Sénégalais, -e	Dakar Saint-Louis	Dakarois, -e Saint-Louisien, -ne	
Serbie (la)	la République de Serbie	Serbe	Belgrade	Belgradois, -e	
Seychelles (les) (f)	la République des Seychelles	Seychellois, -e	Victoria	Victorien, -ne	
Sierra Leone (la)	la République de Sierra Leone	Sierraléonais, -e	Freetown	Freetonien, -ne	
Singapour (f)	la République de Singapour	Singapourien, -ne	Singapour	Singapourien, -ne	
Slovaquie (la)	la République slovaque	Slovaque	Bratislava	Bratislavien, -ne	
Slovénie (la)	la République de Slovénie	Slovène	Ljubljana	Ljubljanaïs, -e	
Somalie (la)	la Somalie	Somalien, -ne	Mogadiscio	Mogadiscien, -ne	Variante : Muqdisho.
Soudan (le)	la République du Soudan	Soudanais, -e	Khartoum Juba ou Djouba	Khartoumais, -e Jubéen, -ne	

15 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Sri Lanka (le)	la République démocratique socialiste du Sri Lanka	Srilankais, -e	Sri Jayewardenepura Kotte Colombo	Colombois, -e	Variante : Sri Lanka (m.). Sri Jayewardenepura Kotte est devenue la capitale administrative et législative, Colombo est tenue pour « capitale commerciale ».
Suède (la)	le Royaume de Suède	Suédois, -e	Stockholm	Stockholmois, -e	
Suisse (la)	la Confédération suisse	Suisse, -esse	Berne Genève Lausanne Zurich	Bernois, -e Genevois, -e Lausannois, -e Zurichois, -e	La forme « Confédération helvétique » est obsolète.
Suriname (le)	la République du Suriname	Surinamien, -ne	Paramaribo	Paramaribien, -ne	
Swaziland (le)	le Royaume du Swaziland	Swazi, -e	Mbabané Lobamba	Mbabanais, -e Lobambais, -e	Capitale administrative et judiciaire. Capitale législative.
Syrie (la)	la République arabe syrienne	Syrien, -ne	Damas Alep	Damascène Alépin, -e	
Tadjikistan (le)	la République du Tadjikistan	Tadjik, -e	Douchanbé	Douchanbéen, -ne	
Tanzanie (la)	la République unie de Tanzanie	Tanzanien, -ne	Dodoma Dar es Salam	Dodomais, -e Salamite	Ancienne capitale et siège des ambassades.
Tchad (le)	la République du Tchad	Tchadien, -ne	Ndjamena	Ndjaménois, -e	
Tchèque (la République)	la République tchèque	Tchèque	Prague	Pragois, -e	Variante : la Tchéquie.
Thaïlande (la)	le Royaume de Thaïlande	Thaïlandais, -e	Bangkok	Bangkokois, -e	

16 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Timor oriental (le)	la République démocratique du Timor oriental	Timorais, -e	Dili	Dilinais, -e	Variante : le Timor-Leste (ONU), forme portugaise.
Togo (le)	la République togolaise	Togolais, -e	Lomé	Loméen, -ne	
Tonga (les) (f)	le Royaume des Tonga	Tongien, -ne	Nuku'alofa	Nukualofien, -ne	
Trinité-et-Tobago (la)	la République de Trinité-et-Tobago	Trinidadien, -ne	Port of Spain ou Port d'Espagne	Hispanoportain, -e	
Tunisie (la)	la République tunisienne	Tunisien, -ne	Tunis Sfax	Tunisois, -e Sfaxien, -ne	
Turkménistan (le)	le Turkménistan	Turkmène	Achgabat	Achgabatais, -e	Variante : la Turkménie.
Turquie (la)	la République de Turquie	Turc, Turque	Ankara Istanbul ou Istanbul	Ankariote Stambouliote	Variante : la République turque (ONU).
Tuvalu (les) (f)	les Tuvalu	Tuvalais, -e	Vaiaku (Funafuti)	Funafutien, -ne	Vaiaku est le centre administratif de l'atoll de Funafuti.
Ukraine (l') (f)	l'Ukraine	Ukrainien, -ne	Kiev	Kiévien, -ne	
Uruguay (l') (m.)	la République orientale de l'Uruguay	Uruguayen, -ne	Montévidéo	Montévidéen, -ne	Variante : Montevideo.
Vanuatu (le)	la République du Vanuatu	Vanouatais, -e	Port-Vila	Vilois, -e	
Vénézuéla (le)	la République bolivarienne du Vénézuéla	Vénézuélien, -ne	Caracas	Caraqûgne	

17 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Timor oriental (le)	la République démocratique du Timor oriental	Timorais, -e	Dili	Dilinais, -e	Variante : le Timor-Leste (ONU), forme portugaise.
Togo (le)	la République togolaise	Togolais, -e	Lomé	Loméen, -ne	
Tonga (les) (f.)	le Royaume des Tonga	Tongien, -ne	Nuku'alofa	Nukualofien, -ne	
Trinité-et-Tobago (la)	la République de Trinité- et-Tobago	Trinidadien, -ne	Port of Spain <i>ou</i> Port d'Espagne	Hispanoportain, -e	
Tunisie (la)	la République tunisienne	Tunisien, -ne	Tunis Sfax	Tunisois, -e Sfaxien, -ne	
Turkménistan (le)	le Turkménistan	Turkmène	Achgabat	Achgabatais, -e	Variante : la Turkménie.
Turquie (la)	la République de Turquie	Turc, Turque	Ankara Istanbul <i>ou</i> Istanbul	Ankariote Stambouliote	Variante : la République turque (ONU).
Tuvalu (les) (f.)	les Tuvalu	Tuvalais, -e	Vaiaku (Funafuti)	Funafutien, -ne	Vaiaku est le centre administratif de l'atoll de Funafuti.
Ukraine (l') (f.)	l'Ukraine	Ukrainien, -ne	Kiev	Kiévien, -ne	
Uruguay (l') (m.)	la République orientale de l'Uruguay	Uruguayen, -ne	Montévidéo	Montévidéen, -ne	Variante : Montevideo.
Vanuatu (le)	la République du Vanuatu	Vanouatais, -e	Port-Vila	Vilois, -e	
Vénézuéla (le)	la République bolivarienne du Vénézuéla	Vénézuélien, -ne	Caracas	Caraquégne	

17 sur 18

Publiée au <i>Journal officiel</i> du 24 septembre 2008				Publication par le ministère des affaires étrangères et européennes	
Nom de l'État forme courte	Nom de l'État forme longue	Nom des habitants	Capitale, sièges diplomatiques ou consulaires	Nom des habitants de la capitale, des sièges diplomatiques ou consulaires	Observations
Vietnam (le) <i>ou</i> Viêt Nam (le)	la République socialiste du Vietnam <i>ou</i> la République socialiste du Viêt Nam	Vietnamien, -ne	Hanoï Hô Chi Minh-Ville	Hanoïen, -ne Saïgonais, -e	Variante : le Viet Nam (ONU). L'usage de Saïgon est répandu bien qu'il ne recouvre pas entièrement l'entité administrative de Hô Chi Minh-Ville.
Yémen (le)	la République du Yémen	Yéménite	Sanaa	Sananéen, -ne	
Zambie (la)	la République de Zambie	Zambien, -ne	Lusaka	Lusakois, -e	
Zimbabwe (le)	la République du Zimbabwe	Zimbabween, -ne	Hararé	Hararéen, -ne	

18 sur 18

Annexe 4. Fiche de poste d'un collaborateur de cabiner au conseil départemental du Doubs



FICHE DU POSTE

COLLABORATEUR DE CABINET « EDUCATION-CULTURE-SPORT- COMMUNICATION »

DIRECTION / SERVICE :	Cabinet
SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT :	Directeur et Chef de Cabinet
LOCALISATION DU POSTE :	Hôtel du Département

CONDITIONS STATUTAIRES

CATEGORIE			FILIERE :	Administrative	Médico-sociale
A	B	C		Technique	Sociale
X				Autre	
CADRES D'EMPLOIS :			Collaborateur de Cabinet		
GRADES :					

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme souhaité et/ou requis :	BAC +4/5 ; formation supérieure en sciences politiques-économiques, en communication recommandée. Connaissance exigée du fonctionnement administratif et politique des collectivités territoriales, et en particulier des Départements
Formations / habilitations obligatoires ou à prévoir :	
Expérience souhaitée :	Expérience avérée en cabinet et intérêt fort pour l'action publique Expérience dans les domaines de l'éducation, du sport et de la culture Maîtrise des outils de communication Réseaux Sociaux et de la mise en valeur des actions des élus départementaux.

FINALITES DE L'ENTITE

Suivre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'exécutif . Etre un des relais permanent sur ces thématiques entre élus, administration, partenaires et particuliers.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Au service de Madame la Présidente du Département, vous assistez la direction du cabinet sur la gestion politique quotidienne de la collectivité. Dans ce cadre vous êtes amené à :

- Rédiger les éléments de communication du Cabinet de la Présidente : notes, discours, éditos, argumentaires, comptes rendus, synthèses....

- Assurer l'interface entre le Cabinet de la Présidence et la Direction de la communication.
- Représenter la Direction du Cabinet dans des réunions techniques, commissions, manifestations diverses
- Participer à l'élaboration et à la préparation des décisions prises par l'exécutif et en assurer le suivi.
- Conseiller sur les orientations et les choix.
- Recevoir, si nécessaire, acteurs, partenaires et habitants du Département
- Suivre, voire animer des réunions
- Assurer une veille sur l'actualité (locale, nationale...)
- Traiter les demandes particulières et proposer les réponses adaptées

COMPETENCES

SAVOIRS	Qualités rédactionnelles démontrées Bonnes connaissances de l'environnement et des outils liés à la communication Bonne appréhension du monde politique Connaissance des compétences et du fonctionnement des collectivités territoriales , en particulier du Département
SAVOIR – FAIRE	Capacité de synthèse Capacité à anticiper Capacité à travailler de manière transversale et à rendre compte Sens du travail en équipe Savoir être force de proposition
SAVOIR - ETRE	Respect des obligations de discrétion et de loyauté à l'égard de la Présidente des élus et du cabinet Sensibilité avec le programme et les élus de la majorité départementale Réactivité, rigueur, polyvalence, autonomie et capacité organisationnelle Sens du dialogue, de l'écoute et de la diplomatie

INTERLOCUTEURS

INTERNES	EXTERNES :
Conseillers Départementaux ; ensemble des services de la Collectivité	Elus ; partenaires institutionnels, politiques, économiques, associatifs ...

CONDITIONS D'EXERCICE

Spécificités horaires	Grande disponibilité exigée
Déplacements	Fréquents : permis B impératif
Particularités liées au poste	

Annexe 5. Fiche de poste de Directeur du centre d'information de l'ONU à Luanda



vacance de poste

Initulé publication:	Directeur du centre d'information, Luanda, P5
Initulé code d'emploi:	DIRECTOR, INFORMATION CENTRE
Département / Bureau:	Department of Public Information
Lieu d'affectation:	LUANDA
Période de candidature:	08 mai 2018 - 21 juin 2018
N° de l'appel à candidature:	18-Public Information-DPI-96982-R-Luanda (G)
Staffing Exercise	N/A

Valeurs fondamentales de l'ONU: intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Désolé, cet appel à candidature n'est plus disponible.

Cadre organisationnel

Ce poste à est pourvoir au Service des Centres d'information de la Division de la communication stratégique du Département de l'information, qui relève du Centre d'information des Nations Unies à Luanda.

Le centre d'information des Nations Unies à Luanda est la source d'information principale concernant le système des Nations Unies en Indonésie et est chargés de sensibiliser le public et d'appuyer les objectifs et les activités des Nations Unies en diffusant les documents d'information des Nations Unies à un public local dans les langues locales ; de collaborer avec les partenaires locaux et régionaux, et, surtout, de rapprocher l'Organisation des Nations Unies des populations qu'elle sert.

Responsabilités

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le titulaire s'acquitte des fonctions ci-après :

- Superviser le centre d'information à Luanda et exécuter le programme de travail ; coordonner les activités menées par le centre ; entreprendre les tâches administratives ou de programmation dans le cadre du fonctionnement d'un centre d'information d'envergure moyenne, notamment élaborer les budgets, attribuer et superviser les paramètres de performance et les indices de crise, établir des rapports sur l'exécution du budget et du programme, recruter le personnel et en apprécier le comportement professionnel ; gérer, diriger et former le personnel placé sous sa supervision, et en assurer le perfectionnement ; encourager l'esprit d'équipe et la communication au sein du centre d'information et au-delà des frontières de l'Organisation.
- Exécuter la stratégie générale d'information du Département de l'information, ainsi que ses programmes et activités dans la région d'affectation ; contribuer à l'élaboration de politiques en matière de relations publiques institutionnelles ; concevoir et diffuser les meilleures pratiques ; évaluer l'efficacité générale de la stratégie et des programmes d'information ; apporter les changements nécessaires en matière de méthodes et de techniques ; concevoir des campagnes de communication multimédia de haut niveau ; appliquer des normes de production et de qualité pour la diffusion de l'information ; superviser la conception, de la recherche à la publication, de lettres d'information, périodiques, rapports et ouvrages des Nations Unies ; créer et entretenir des réseaux de communication de haut niveau avec les membres du corps médiatique, des organismes gouvernementaux, des organisations internationales et de la société civile.

- Fournir divers outils (comptes rendus, discours, questions et réponses, etc.), ainsi que des conseils techniques et stratégiques sur des questions d'information et de communication complexes relatives au fonctionnement d'un centre d'information d'envergure moyenne au Secrétaire général adjoint aux communications et à l'information et à d'autres fonctionnaires de rang supérieur de l'Organisation ; fournir au Siège des informations diffusées par les médias sur les conditions de travail complexes et sur l'attitude du public vis-à-vis de l'ONU dans la région d'affectation ; veiller à ce que les politiques et activités de l'Organisation soient communiquées avec diligence et exactitude aux autorités nationales dans des situations politiques, fonctionnelles ou opérationnelles complexes.
- Assurer une liaison politique sensible dans la région dont il a la responsabilité ; mettre en oeuvre des activités afin de promouvoir et de coordonner les aspects ayant trait aux communications et à l'information des visites du Secrétaire général, des fonctionnaires de rang supérieur de l'ONU ou de ses délégations dans la région d'affectation ; faire office d'interlocuteur principal pour les programmes d'information complexes.
- Veiller à ce que les produits fournis par un centre d'information d'envergure moyenne maintiennent des normes de qualité élevée, de manière à ce qu'ils correspondent aux mandats pertinents de la Division de l'information, et que les rapports établis soient clairs, objectifs et fondés sur des données exhaustives ; contribuer à l'établissement de rapports destinés aux organes intergouvernementaux, portant sur des questions d'exécution des programmes ou du budget, ainsi que de programmation et de fond selon qu'il convient, en particulier celles qui figurent dans les rapports biennaux ou annuels ; fournir éventuellement des contributions de fond à l'élaboration d'exposés de position et de rapports à présenter aux organes intergouvernementaux selon qu'il convient.
- Promouvoir des entreprises communes de relations publiques entre le Département de l'information et les programmes et organes de l'ONU dans la région d'affectation ; mettre en oeuvre une stratégie en vue de renforcer la capacité d'information de l'Organisation dans la région d'affectation, dans le cadre des activités du Groupe de la communication des Nations Unies ; exécuter l'appui à la communication fourni au Groupe de la communication des Nations Unies et à d'autres programmes et organismes implantés dans la région d'affectation ; exercer les fonctions de co-président du Groupe de la communication des Nations Unies.
- Organiser des réunions, séminaires, etc. portant sur des questions de fond dans la région d'affectation ; organiser des réunions internationales, régionales ou nationales, contribuer aux discussions de programmation, de fond ou organisationnelles avec les représentants des autres institutions ; représenter un centre d'information d'envergure moyenne lors de réunions, séminaires, etc. interinstitutions, portant sur des questions de fond.
- S'acquitter de toutes autres tâches et fonctions spéciales pertinentes qui pourraient lui être confiées par le Siège.

Compétences

PROFESSIONNALISME : Connaissance avérée des techniques de l'information, y compris de la communication stratégique ; aptitude démontrée à mener des campagnes médiatiques efficaces et à concevoir des produits et activités ciblant les médias ; aptitude à identifier les opportunités et les problèmes de communication et à les présenter aux clients. Connaissance du Département de l'information, des centres d'information des Nations Unies ou de structures similaires au niveau international. Aptitude à donner des conseils sur les enjeux de communication, à évaluer les différents contextes de communication, à élaborer des stratégies de communication et à gérer la mise en oeuvre des campagnes d'information dans la région en appliquant diverses techniques promotionnelles et publicitaires. Ne prendre de décisions qu'après en avoir mesuré les conséquences pour autrui et pour l'Organisation, et appliquer les règles, procédures, politiques et directives de l'Organisation dans les situations de travail. Tirer fierté de son travail et de ses réalisations ; faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; apporter à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; agir pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; persévérer face aux obstacles et aux difficultés ; garder son calme dans les situations de crise.

- **APTITUDE À LA COMMUNICATION** : S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; écouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse ; partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.

- **SENS DES RESPONSABILITÉS** : Assumer toutes ses responsabilités et honorer ses engagements ; livrer les produits dont on a la responsabilité dans les délais et au coût prévus, en se tenant aux normes de qualité ; se conformer aux règles et procédures de l'Organisation ; soutenir ses subordonnés, les encadrer et assumer la responsabilité des tâches qui leur sont déléguées ; prendre personnellement la responsabilité de ses propres erreurs et, le cas échéant, de celles de son service.

- **QUALITÉS DE CHEF** : Servir de modèle à son entourage ; armer chacun des membres de son équipe des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; s'employer avec dynamisme à mettre au point les stratégies opérationnelles requises ; établir et entretenir des relations très diverses afin de comprendre les besoins et de s'assurer des appuis ; prévoir les conflits et s'efforcer de les résoudre à l'amiable ; s'investir dans le changement et le progrès ; ne pas se cantonner dans le statu quo ; avoir le courage de prendre des positions impopulaires. Fournir des directives et prendre la responsabilité de transversaliser la problématique hommes-femmes et d'assurer l'égale participation des femmes et des hommes dans toutes les activités ; faire la preuve d'une bonne connaissance des stratégies visant à équilibrer les effectifs masculins et féminins et manifester la volonté d'atteindre cet objectif.

- **SUIVI DU COMPORTEMENT PROFESSIONNEL** : Déléguer les pouvoirs, l'autorité et la compétence requis à ses subordonnés ; veiller à ce que les rôles, les responsabilités et la chaîne hiérarchique soient clairs pour tous ; estimer avec précision le temps et les ressources nécessaires pour accomplir une tâche et tirer le meilleur parti des compétences ; suivre l'avancement du travail au regard des échéances ; s'entretenir régulièrement avec ses subordonnés des résultats qu'ils obtiennent, leur faire savoir comment leur apport est perçu et leur donner les conseils nécessaires ; encourager le risque et soutenir la créativité et l'initiative ; appuyer activement les aspirations professionnelles de ses collaborateurs ; faire preuve de justice dans la notation.

Formation

Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise dans le domaine du journalisme, de la communication, de l'information, des relations internationales ou dans toute autre discipline apparentée. À défaut, un diplôme universitaire de premier cycle assorti de deux années supplémentaires d'expérience pertinente.

Expérience professionnelle

Au moins dix années d'expérience professionnelle, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, y compris quatre ans au niveau international, dans l'information, la communication, le journalisme, les relations internationales, ou dans tout autre domaine connexe. Un minimum de cinq années d'expérience dans les ressources humaines et le recrutement, la gestion des finances et du budget et la gestion des conflits sont requises. Une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de campagnes d'information stratégiques, multimédias et publiques s'adressant à un public diversifié (grand public, représentants du gouvernement, groupes d'intérêts spéciaux, etc.) et une expérience de l'interaction et de la gestion des relations avec les médias est requise. Une expérience dans la gestion d'une équipe est requise. Au moins une année d'expérience du contexte politique, social et économique de la région d'affectation est souhaitable. Une expérience dans une opération hors siège de régime commun des Nations Unies, ou d'une organisation internationale similaire ou d'une organisation non gouvernementale, dans un environnement en conflit ou post-conflit est souhaitable. Une expérience de la collaboration avec les plateformes de médias traditionnels et sociaux est souhaitable.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Pour le poste faisant l'objet du présent avis, la maîtrise de l'anglais et du portugais est indispensable.

Méthode d'évaluation

Un entretien d'appréciation des compétences et un autre dispositif d'évaluation des compétences pourront être utilisés pour évaluer les candidats.

Notice spéciale

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

Les fonctionnaires sont soumis à l'autorité du Secrétaire général, qui décide de leur affectation. Au fil de leur carrière, ils sont censés changer de fonctions périodiquement, conformément aux règles et procédures en vigueur.

Pour pouvoir poser leur candidature, les fonctionnaires du Secrétariat doivent avoir à leur actif le nombre requis de mutations latérales, lesquelles seront indiquées dans la notice personnelle (PHP) et la lettre de couverture.

Pour ce poste, les personnes originaires des États Membres suivants, qui sont non représentés ou sous-représentés au Secrétariat de l'ONU au 30 novembre 2017, sont vivement encouragés à faire acte de candidature : Afghanistan, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Bahreïn, Bélarus, Belize, Brésil, Brunei Darussalam, Cabo Verde, Cambodge, République centrafricaine, Chine, Comores, Chypre, République populaire démocratique de Corée, Dominique, Guinée équatoriale, Gabon, Grenade, Guinée-Bissau, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kiribati, Koweït, Lesotho, Libéria, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Monaco, Mozambique, Nauru, Norvège, Oman, Palaos, Fédération de Russie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, République de Corée, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Arabie saoudite, Seychelles, Îles Salomon, Suriname, République arabe syrienne, Thaïlande, Timor-Leste, Turkménistan, Tuvalu, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Vanuatu, République bolivarienne du Venezuela et Viet Nam.

Charte des Nations Unies

Aux termes du paragraphe 3 de l'Article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont invités à respecter scrupuleusement toutes les instructions disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

Annexe 6. Fiche de poste Chargé de mission « discours et prospective » au ministère de l'Intérieur

CAB DGPN-Chargé de mission discours et prospective

Ref : MINT_BA075ACA-70182

Fonction publique	Employeur	Localisation
Fonction publique de l'État	Ministère de l'Intérieur	Ministère de l'intérieur / DGPN / Cabinet

Domaine : Communication

Date limite de candidature : 31/12/2023

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non	Oui

Vos missions en quelques mots

Groupe RIFSEEP : 1

Vos activités principales :

Sous l'autorité du directeur de cabinet, vous suivez les dossiers d'actualités du directeur général de la police nationale afin de :

- Rédiger les discours, interventions et éléments de langage pour le directeur général de la police nationale et la directrice générale adjointe, en lien avec les autres pôles du cabinet et les directions compétentes ;
- Recenser et analyser les besoins et les attentes des parties prenantes ;
- Préparer les notes de couvertures pour les dossiers transverses notamment à l'occasion de

déplacements et/ou des auditions du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du directeur général de la police nationale, en lien avec les conseillers ;

- Produire des notes d'analyse et de synthèse sur les sujets relevant de l'actualité de la police nationale en veillant à la qualité et à la pertinence des informations produites ;
- Appuyer le service de communication de la police nationale dans la production de certains contenus.

Votre environnement professionnel

Activités du service :

Le cabinet de la direction générale de la police nationale, structure de pilotage transversal, impulse, anime, coordonne l'action de l'ensemble des directions et services de la police nationale et assure l'interface avec le cabinet du ministre.

Composition et effectifs du service :

Le cabinet DGPN comprend les conseillers et leurs collaborateurs ainsi que des unités de coordination (280 personnes).

Liaisons hiérarchiques :

Le directeur général de la police nationale

La directrice générale adjointe

Le directeur de cabinet.

Liaisons fonctionnelles :

Partenaires directs : l'ensemble des pôles du cabinet dont la chefferie de cabinet et l'état-major de la DGPN, les directions d'administration centrales placés sous l'autorité du DGPN, le cabinet ministre, les directions d'administration centrales du ministère.

Profil recherché

Vos compétences principales mises en œuvre

Connaissances techniques :

- Connaître l'environnement professionnel : niveau maîtrise à acquérir
- Avoir des compétences juridiques : niveau maîtrise à acquérir
- Avoir des compétences en informatique/bureautique : niveau maîtrise requis

Savoir faire :

- Savoir rédiger : niveau expert requis
- Avoir l'esprit de synthèse : niveau expert requis
- Savoir travailler en équipe : niveau maîtrise requis
- Savoir gérer un projet : niveau maîtrise à acquérir
- Savoir analyser : niveau maîtrise à acquérir
- Savoir s'organiser : niveau maîtrise requis

Savoir être :

- Savoir s'adapter : niveau maîtrise requis
- Avoir le sens des relations humaines : niveau maîtrise requis
- Savoir communiquer : niveau maîtrise à acquérir

Vos perspectives :

Ce poste permet d'acquérir une solide connaissance de l'organisation administrative du ministère de l'intérieur et des outre-mer et du périmètre police nationale. Le poste permet un enrichissement personnel et professionnel, il permet d'acquérir des compétences variées et d'évoluer vers d'autres emplois au ministère de l'intérieur et des outre-mer.

Durée attendue sur le poste : 2 ans

Éléments de candidature

Personne à contacter

cabdgpn.dircab@interieur.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Localisation administrative :

Ministère de l'intérieur

Direction générale de la police nationale

Cabinet du directeur général

11 rue des Saussaies

75008 PARIS

Code fiche de l'emploi type 1 (RMFP) : FP2COM04

Code fiche de l'emploi type 1 (REMI) : COM003A

Conditions particulières d'exercice

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

- Poste nécessitant une autonomie dans le travail, un sens du contact et de grandes qualités rédactionnelles ;
- Loyauté et discrétion professionnelle au regard des thèmes traités.

Qui contacter ?

Directeur de cabinet

Cheffe de cabinet

Secrétariat 01 49 27 30 04 - cabdgpn.dircab@interieur.gouv.fr

Liste des pièces requises pour déposer une candidature:

Voir le formulaire unique de demande de mobilité/recrutement disponible à ces adresses :

Personnels du ministère de l'Intérieur : [http://ressources-](http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/Mobilite-2023/Formulaire_mobilite_2023.pdf)

humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/Mobilite-2023/Formulaire_mobilite_2023.pdf

candidats externes : <https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2023-03/Formulaire-de-mobilite-fevrier-2023.pdf>

Date limite de dépôt des candidatures :31/12/2023

Fondement juridique

Fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, 2° de l'article 4

Statut du poste

Vacant à partir du 01/12/2023

Métier de référence

Chargée / Chargé de communication

Annexe 7. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 16 septembre 2006

16 septembre 2006

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 94 sur 110

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0609522K

I. – Termes et définitions

1. **appropriation**, n.f.

Domaine : Relations internationales/Développement.

Définition : Participation active de la partie bénéficiaire à un projet de développement et volonté d'en assumer la responsabilité.

Équivalent étranger : ownership.

2. **appropriation**, n.f.

Domaine : Relations internationales/Négociations.

Définition : Adhésion à une proposition et volonté de la reprendre à son compte.

Équivalent étranger : ownership.

mémorandum d'entente

Domaine : Tous domaines.

Définition : Texte, dénué de valeur juridique contraignante, par lequel deux parties récapitulent leurs points de convergence dans le cours d'une négociation.

Équivalent étranger : memorandum of understanding (MoU).

obligation de rendre compte

Domaine : Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Devoir incombant à une personne physique ou morale responsable d'une tâche de répondre des résultats et du choix des moyens mis en œuvre.

Note : Pour parler d'une personne assujettie à une telle obligation, on dira qu'elle est « comptable » de sa gestion, de son bilan, etc.

Équivalent étranger : accountability.

point récurrent

Domaine : Relations internationales/Droit international.

Définition : Point d'un ordre du jour susceptible d'être repris d'une réunion à l'autre.

Équivalent étranger : rolling agenda item.

pouvoir de contraindre

Domaine : Relations internationales.

Définition : Capacité d'un État ou d'un groupe d'États à imposer ses vues à un ou plusieurs autres en usant de divers moyens de pression et de coercition, sans exclure le recours à la force armée.

Voir aussi : pouvoir de convaincre.

Équivalent étranger : hard power.

pouvoir de convaincre

Domaine : Relations internationales.

Définition : Capacité d'un État ou d'un groupe d'États à rallier à ses vues un ou plusieurs autres États, grâce à l'influence prépondérante qu'il exerce dans divers domaines, à son rayonnement ou au prestige qui lui est reconnu.

Voir aussi : pouvoir de contraindre.

Équivalent étranger : soft power.

renforcement des capacités

Domaine : Relations internationales/Développement.

Définition : Effort consenti par un pays ou un organisme en vue de renforcer les moyens matériels et humains nécessaires à un programme de développement.

Équivalent étranger : capacity-building.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
accountability.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	obligation de rendre compte.
capacity-building.	Relations internationales/Développement.	renforcement des capacités.
check point.	Tous domaines.	point de contrôle.
check point.	Tous domaines.	poste de contrôle.
hard power.	Relations internationales.	pouvoir de contraindre.
memorandum of understanding (MoU).	Tous domaines.	mémorandum d'entente.
ownership.	Relations internationales/Développement.	1. appropriation, n.f.
ownership.	Relations internationales/Négociations.	2. appropriation, n.f.
rolling agenda item.	Relations internationales/Droit international.	point récurrent.
soft power.	Relations internationales.	pouvoir de convaincre.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
1. appropriation, n.f.	Relations internationales/Développement.	ownership.
2. appropriation, n.f.	Relations internationales/Négociations.	ownership.
mémorandum d'entente.	Tous domaines.	memorandum of understanding (MoU).
obligation de rendre compte.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	accountability.
point de contrôle.	Tous domaines.	check point.
point récurrent.	Relations internationales/Droit international.	rolling agenda item.
poste de contrôle.	Tous domaines.	check point.
pouvoir de contraindre.	Relations internationales.	hard power.
pouvoir de convaincre.	Relations internationales.	soft power.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
renforcement des capacités.	Relations internationales/Développement.	capacity-building.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Annexe 8. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 19 octobre 2008

19 octobre 2008

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 36 sur 51

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0822911X

I. – Termes et définitions

bien public mondial

Abréviation : BPM.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ressource, bien ou service bénéficiant à tous, dont l'exploitation ou la préservation peuvent justifier une action collective internationale.

Note : Un bien public mondial peut être matériel comme le milieu marin, l'air ou l'eau, ou immatériel comme la connaissance scientifique, la justice, la santé ou les droits de l'homme.

Équivalent étranger : global public good (GPG).

droit souple

Domaine : Relations internationales-Droit/Droit international.

Définition : Notion doctrinale relative à des textes ou à des dispositions juridiques n'ayant pas par eux-mêmes d'effets contraignants mais susceptibles de contribuer, dans certaines conditions, à la formation de nouvelles règles juridiquement contraignantes.

Équivalent étranger : soft law.

hydrostratégie, n.f.

Domaine : Relations internationales-Environnement.

Définition : Stratégie consistant à utiliser les ressources en eau à des fins politiques ou économiques, notamment en cas de tensions régionales ou internationales.

Équivalent étranger : hydropolitics.

note libre

Domaine : Relations internationales.

Définition : Communication informelle ne comportant pas de signature et servant, lors de discussions, à présenter des idées ou des textes qui n'engagent pas les parties.

Note : L'emploi de l'expression « non-papier » est à proscrire.

Équivalent étranger : non paper, non-paper, non-paper document.

partenariat judicieux

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales/Développement.

Définition : Partenariat qui associe, le plus souvent dans un objectif de développement, des acteurs publics ou privés, et dans lequel chacune des parties trouve un intérêt égal.

Équivalent étranger : smart partnership.

résilience, n.f.

Domaine : Sciences humaines/Sciences sociales.

Définition : Capacité d'une personne ou d'une société à résister à une épreuve brutale et à en tirer parti pour se renforcer.

Équivalent étranger : resilience.

voisinage mondial

Domaine : Relations internationales.

Définition : Extension et diversification des relations d'interdépendance entre les habitants de la Terre.

Équivalent étranger : global neighborhood (EU), global neighbourhood (GB).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
color blindness (EU), color-blindness (EU), colour blindness (GB), colour-blindness (GB).	Sciences humaines/Sciences sociales.	indifférence à la couleur de peau.
coping capacity.	Sciences humaines-Relations internationales/Développement.	capacité à faire face.
corporate diplomacy.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	diplomatie d'entreprise.
disaster risk reduction, natural disaster risk reduction.	Environnement/Risques.	prévention des risques de catastrophes naturelles.
global neighborhood (EU), global neighbourhood (GB).	Relations internationales.	voisinage mondial.
global public good (GPG).	Tous domaines.	bien public mondial (BPM).
hydropolitics.	Relations internationales-Environnement.	hydrostratégie , n.f.
natural disaster risk reduction, disaster risk reduction.	Environnement/Risques.	prévention des risques de catastrophes naturelles.
non paper, non-paper, non-paper document.	Relations internationales.	note libre.
resilience.	Sciences humaines/Sciences sociales.	résilience , n.f.
smart partnership.	Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales/Développement.	partenariat judicieux.
soft law.	Relations internationales-Droit/Droit international.	droit souple.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bien public mondial (BPM).	Tous domaines.	global public good (GPG).
capacité à faire face.	Sciences humaines-Relations internationales/Développement.	coping capacity.
diplomatie d'entreprise.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	corporate diplomacy.
droit souple.	Relations internationales-Droit/Droit international.	soft law.
hydrostratégie, n.f.	Relations internationales-Environnement.	hydropolitics.
indifférence à la couleur de peau.	Sciences humaines/Sciences sociales.	color blindness (EU), color-blindness (EU), colour blindness (GB), colour-blindness (GB).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
note libre.	Relations internationales.	non paper, non-paper, non-paper document.
partenariat judicieux.	Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales/Développement.	smart partnership.
prévention des risques de catastrophes naturelles.	Environnement/Risques.	disaster risk reduction, natural disaster risk reduction.
résilience, n.f.	Sciences humaines/Sciences sociales.	resilience.
voisinage mondial.	Relations internationales.	global neighborhood (EU), global neighbourhood (GB).
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR: CTNX0928934K

I. – Termes et définitions

accessibilité, n.f.

Domaine : Économie générale-Relations internationales/Développement.

Définition : Possibilité matérielle et financière d'accéder à une ressource, à un bien ou à un service.

Note : On parle notamment d'« accessibilité » à propos de l'eau ou des médicaments.

Équivalent étranger : affordability.

anticipation des risques

Domaine : Environnement/Risques.

Définition : Ensemble de mesures prises pour prévenir les catastrophes ou s'en protéger activement, en limitant leurs effets et en prévoyant une organisation efficace des secours.

Équivalent étranger : disaster preparedness, emergency preparedness.

brevetabilité, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Caractère de ce qui, d'un point de vue juridique, éthique ou technique, peut être breveté.

Équivalent étranger : patentability.

construction de l'État

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Mise en place de structures étatiques dans un pays qui n'en possédait pas jusqu'alors.

Voir aussi : reconstruction de l'État.

Équivalent étranger : nation-building, state-building.

droits patrimoniaux traditionnels

Abréviation : DPT.

Domaine : Droit/Droit international.

Définition : Droits des peuples autochtones à garder et à gérer leurs biens matériels et immatériels.

Équivalent étranger : traditional resource rights (TRR).

financement incitatif

Domaine : Finances-Relations internationales.

Définition : Utilisation de fonds publics ou privés pour orienter les comportements des agents économiques et sociaux.

Équivalent étranger : impulso financiero (Esp.), push and pull funding, push funding.

mise au pilori

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : stigmatisation, n.f.

Définition : Pratique consistant à publier le nom de personnes physiques ou morales impliquées dans des activités tenues pour répréhensibles.

Équivalent étranger : naming and shaming.

orateur principal

Domaine : Communication-Relations internationales.

Définition : Orateur qui, au début d'une conférence, d'un congrès, prononce une communication exposant les enjeux du débat.

Équivalent étranger : keynote speaker, ponente principal (Esp.).

ordre du jour

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble des matières, des sujets et des questions dont une assemblée doit discuter dans un ordre donné.

Note : Par extension, le terme « ordre du jour » désigne également le document dressant la liste des points qui seront abordés au cours d'une séance ou d'une session.

Équivalent étranger : agenda.

plaidoyer, n.m.

Domaine : Relations internationales/Développement.

Définition : Discours qui soutient la cause des populations de certains pays et cherche à mobiliser l'opinion publique en leur faveur, en faisant connaître leurs besoins et leurs difficultés.

Équivalent étranger : advocacy.

programme d'action

Forme abrégée : programme, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ensemble des actions qu'un organisme public ou privé envisage de mener à bien, le plus souvent assorti d'un calendrier.

Équivalent étranger : agenda.

ralliement opportuniste

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : suivisme, n.m.

Définition : Alignement d'un État faible sur un État fort, par intérêt ou pour se conformer à l'attitude adoptée par d'autres États.

Note :

1. La notion de « ralliement opportuniste », peut, suivant les contextes, être également rendue par des expressions telles que « se mettre à la remorque » ou « prendre le train en marche ».
2. Le terme « ralliement opportuniste » est parfois opposé au terme « rééquilibrage ».

Voir aussi : rééquilibrage.

Équivalent étranger : bandwagoning.

reconstruction de l'État

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Rétablissement des structures étatiques dans un pays, généralement à l'issue d'une crise majeure.

Voir aussi : construction de l'État.

Équivalent étranger : nation-building, state-building.

rééquilibrage, n.m.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Alliance politique destinée à faire contrepoids à un pouvoir hégémonique ou dominant.

Note : Le terme « rééquilibrage » est parfois opposé au terme « ralliement opportuniste ».

Voir aussi : ralliement opportuniste.

Équivalent étranger : balancing.

stigmatisation, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Voir : mise au pilori.

suivisme, n.m.

Domaine : Relations internationales.

Voir : ralliement opportuniste.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
advocacy.	Relations internationales/Développement.	plaidoyer, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
affordability.	Économie générale-Relations internationales/Développement.	accessibilité, n.f.
agenda.	Tous domaines.	ordre du jour; programme d'action, programme, n.m.
balancing.	Relations internationales.	rééquilibrage, n.m.
bandwagoning.	Relations internationales.	ralliement opportuniste, suivisme, n.m.
disaster preparedness, emergency preparedness.	Environnement/Risques.	anticipation des risques.
impulso financiero (Esp.), push and pull funding, push funding.	Finances-Relations internationales.	financement incitatif.
keynote speaker, ponente principal (Esp.).	Communication-Relations internationales.	orateur principal.
naming and shaming.	Tous domaines.	mise au pilori, stigmatisation, n.f.
nation-building, state-building.	Politique-Relations internationales.	construction de l'État; reconstruction de l'État.
patentability.	Tous domaines.	brevetabilité, n.f.
ponente principal (Esp.), keynote speaker.	Communication-Relations internationales.	orateur principal.
push and pull funding, push funding, impulso financiero (Esp.).	Finances-Relations internationales.	financement incitatif.
state-building, nation-building.	Politique-Relations internationales.	construction de l'État; reconstruction de l'État.
traditional resource rights (TRR).	Droit/Droit international.	droits patrimoniaux traditionnels (DPT).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accessibilité, n.f.	Économie générale-Relations internationales/Développement.	affordability.
anticipation des risques.	Environnement/Risques.	disaster preparedness, emergency preparedness.
brevetabilité, n.f.	Tous domaines.	patentability.
construction de l'État.	Politique-Relations internationales.	nation-building, state-building.
droits patrimoniaux traditionnels (DPT).	Droit/Droit international.	traditional resource rights (TRR).
financement incitatif.	Finances-Relations internationales.	impulso financiero (Esp.), push and pull funding, push funding.
mise au pilori, stigmatisation, n.f.	Tous domaines.	naming and shaming.
orateur principal.	Communication-Relations internationales.	keynote speaker, ponente principal (Esp.).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ordre du jour.	Tous domaines.	agenda.
plaidoyer, n.m.	Relations internationales/Développement.	advocacy.
programme d'action, programme, n.m.	Tous domaines.	agenda.
ralliement opportuniste, suivisme, n.m.	Relations internationales.	bandwagoning.
reconstruction de l'État.	Politique-Relations internationales.	nation-building, state-building.
rééquilibrage, n.m.	Relations internationales.	balancing.
stigmatisation, n.f., mise au pilori.	Tous domaines.	naming and shaming.
suivisme, n.m., ralliement opportuniste.	Relations internationales.	bandwagoning.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Annexe 10. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 15 septembre 2013

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères

NOR : CTNX1319227K

Liste du 15-9-2013 - J.O. du 15-9-2013

MEN - MCC

I - Termes et définitions

accaparement de terres

Domaine : Agriculture-Relations internationales.

Synonyme : mainmise foncière.

Définition : Acquisition massive de terres agricoles par des investisseurs ou des États étrangers, souvent en vue de cultures spéculatives.

Équivalent étranger : land grabbing.

acharnement, n.m.

Domaine : Communication-Relations internationales.

Voir : éreintage.

approche par thèmes

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : approche par corbeilles.

Définition : Méthode de négociation consistant à répartir les questions en différents thèmes pour en faciliter l'examen.

Équivalent étranger : basket approach.

belliciste, n.

Domaine : Relations internationales-Défense.

Voir : fauteur de guerre.

course au visa

Domaine : Relations internationales-Droit.

Définition : Dépôt simultané de demandes de visa auprès des consulats de plusieurs pays.

Équivalent étranger : visa shopping.

démondialisation, n.f.

Domaine : Relations internationales-Économie générale.

Définition : Projet politique qui remet en cause la mondialisation.

Équivalent étranger : deglobalization.

éreinage, n.m.

Domaine : Communication-Relations internationales.

Synonyme : acharnement, n.m.

Définition : Dénigrement systématique d'une personne ou d'une catégorie de personnes, d'une organisation, d'un pays.

Équivalent étranger : bashing.

façonnage d'image

Domaine : Relations internationales-Communication.

Définition : Ensemble d'actions par lesquelles un pays cherche à valoriser son image sur la scène internationale.

Note : Le façonnage d'image consiste notamment, pour un pays, à se prévaloir de son patrimoine historique ou culturel ou de certains points forts de son économie.

Équivalent étranger : nation branding.

fauteur de guerre

Domaine : Relations internationales-Défense.

Synonyme : belliciste, n.

Définition : Personne ou groupe qui favorise ou provoque le recours à la guerre.

Voir aussi : fauteur de troubles.

Équivalent étranger : warmonger.

fauteur de troubles

Domaine : Relations internationales.

Définition : Personne ou groupe qui favorise les tensions internationales et cherche à en profiter.

Voir aussi : fauteur de guerre.

Équivalent étranger : spoiler, troublemaker.

homodoxe, adj.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Se dit d'un groupe de pays qui partagent la même opinion.

Équivalent étranger : like-minded.

mainmise foncière

Domaine : Agriculture-Relations internationales.

Voir : accaparement de terres.

manifestation parallèle

Domaine : Tous domaines.

Définition : Manifestation qui se déroule en marge d'une autre.

Équivalent étranger : side event.

mettre sur liste noire

Domaine : Tous domaines.

Définition : Mettre à l'écart, voire exclure, une personne, une organisation ou un pays.

Note : L'emploi du verbe blacklist, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : blacklist (to).

omnivalent, adj.

Domaine : Tous domaines.

Voir : passe-partout.

organisation-cadre, n.f.

Domaine : Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : organisation faitière.

Définition : Organisation qui en regroupe plusieurs autres et éventuellement les fédère.

Équivalent étranger : Dachorganisation (All.), umbrella organization.

organisation faîtière

Domaine : Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.

Voir : organisation-cadre.

partenaire en second

Domaine : Relations internationales.

Définition : Partenaire qui joue un rôle secondaire dans une alliance ou une association entre États ou institutions.

Voir aussi : partenaire principal.

Équivalent étranger : junior partner.

partenaire principal

Domaine : Relations internationales.

Définition : Partenaire qui joue un rôle de premier plan dans une alliance ou une association entre États ou institutions.

Voir aussi : partenaire en second.

Équivalent étranger : senior partner.

passe-partout, adj.inv.

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : omnivalent, adj.

Définition : Qui peut s'appliquer à tous les interlocuteurs ou à tous les contextes.

Équivalent étranger : all-purpose, one-size-fits-all.

politique des petits pas

Domaine : Relations internationales.

Définition : Action politique ou diplomatique qui procède par étapes, par menues avancées.

Équivalent étranger : incrementalism, small steps policy.

pouvoir alimentaire

Domaine : Relations internationales-Agriculture.

Définition : Capacité d'un État, d'un groupe d'États ou de grandes entreprises à imposer leur domination en usant de moyens de pression dans le domaine agroalimentaire.

Voir aussi : hydrostratégie.

Équivalent étranger : food power.

réfugié de la mer

Domaine : Relations internationales.

Définition : Personne ayant fui son pays d'origine sur une embarcation de fortune.

Équivalent admis : boat people (pluriel).

relance, n.f.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Impulsion nouvelle donnée à une action diplomatique.

Équivalent étranger : surge.

scénario tendanciel

Domaine : Tous domaines.

Définition : Scénario présentant l'évolution prévisible d'une situation en l'absence de toute nouvelle action volontaire.

Équivalent étranger : business-as-usual scenario.

stratégie de retrait

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Ensemble de dispositions permettant, dans le cadre d'une intervention politique, économique ou militaire, de définir à l'avance et de mettre en œuvre les modalités d'un désengagement ou d'un retrait.

Note : Dans le domaine de la défense, on trouve aussi le terme " stratégie de sortie de crise ".

Équivalent étranger : exit strategy.

transfert de politiques publiques

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Mise en œuvre, par un État, de politiques et de programmes d'action transposés de ceux d'un ou de plusieurs autres États.

Note : L'eupéanisation des politiques des nouveaux membres de l'Union européenne est un exemple de ce transfert.

Équivalent étranger : policy transfer.

transfert illégal

Domaine : Relations internationales-Droit/Droit international.

Définition : Pratique qui consiste, hors de tout cadre légal, à déplacer une personne le plus souvent dans un pays tiers, afin de la soumettre à une détention ou à des interrogatoires secrets.

Équivalent étranger : extraordinary rendition.

II - Table d'équivalence

A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2) ou équivalent admis*
all-purpose, one-size-fits-all.	Tous domaines.	pas-partout , adj.inv., omnivalent , adj.
bashing.	Communication-Relations internationales.	éreinage , n.m., acharnement , n.m.
basket approach.	Relations internationales.	approche par thèmes , approche par corbeilles .
blacklist (to).	Tous domaines.	mettre sur liste noire .
boat people (pluriel).	Relations internationales.	réfugié de la mer , boat people (pluriel)*.
business-as-usual scenario.	Tous domaines.	scénario tendanciel .
Dachorganisation (All.), umbrella organization.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	organisation-cadre , n.f., organisation faîtière .
deglobalization.	Relations internationales-Économie générale.	démondialisation , n.f.
exit strategy.	Relations internationales-Défense.	stratégie de retrait .
extraordinary rendition.	Relations internationales-Droit/Droit international.	transfert illégal .
food power.	Relations internationales-Agriculture.	pouvoir alimentaire .
incrementalism, small steps policy.	Relations internationales.	politique des petits pas .

junior partner.	Relations internationales.	partenaire en second.
land grabbing.	Agriculture-Relations internationales.	accaparement de terres, mainmise foncière.
like-minded.	Relations internationales.	homodoxe, adj.
nation branding.	Relations internationales-Communication.	façonnage d'image.
one-size-fits-all, all-purpose.	Tous domaines.	passe-partout, adj.inv., omnivalent, adj.
policy transfer.	Politique-Relations internationales.	transfert de politiques publiques.
senior partner.	Relations internationales.	partenaire principal.
side event.	Tous domaines.	manifestation parallèle.
small steps policy, incrementalism.	Relations internationales.	politique des petits pas.
spoiler, troublemaker.	Relations internationales.	fauteur de troubles.
surge.	Relations internationales.	relance, n.f.
troublemaker, spoiler.	Relations internationales.	fauteur de troubles.
umbrella organization, Dachorganisation (All.).	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	organisation-cadre, n.f., organisation faîtière.
visa shopping.	Relations internationales-Droit.	course au visa.
warmonger.	Relations internationales-Défense.	fauteur de guerre, belliciste, n.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.</p> <p>(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).</p>		

B - Termes français

Terme français (1) ou équivalent admis*	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
accaparement de terres, mainmise foncière.	Agriculture-Relations internationales.	land grabbing.
acharnement, n.m., éreintage, n.m.	Communication-Relations internationales.	bashing.
approche par thèmes, approche par corbeilles.	Relations internationales.	basket approach.
belliciste, n., fauteur de guerre.	Relations internationales-Défense.	warmonger.
boat people (pluriel)*, réfugié de la mer.	Relations internationales.	boat people (pluriel).
course au visa.	Relations internationales-Droit.	visa shopping.
démondialisation, n.f.	Relations internationales-Économie générale.	deglobalization.

éreintage, n.m., acharnement, n.m.	Communication-Relations internationales.	bashing.
façonnage d'image.	Relations internationales-Communication.	nation branding.
fauteur de guerre, belliciste, n.	Relations internationales-Défense.	warmonger.
fauteur de troubles.	Relations internationales.	spoiler, troublemaker.
homodoxe, adj.	Relations internationales.	like-minded.
mainmise foncière, accaparement de terres.	Agriculture-Relations internationales.	land grabbing.
manifestation parallèle.	Tous domaines.	side event.

mettre sur liste noire.	Tous domaines.	blacklist (to).
omnivalent, adj., passe-partout, adj.inv.	Tous domaines.	all-purpose, one-size-fits-all.
organisation-cadre, n.f., organisation faîtière.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	Dachorganisation (All.), umbrella organization.
partenaire en second.	Relations internationales.	junior partner.
partenaire principal.	Relations internationales.	senior partner.
passe-partout, adj.inv., omnivalent, adj.	Tous domaines.	all-purpose, one-size-fits-all.
politique des petits pas.	Relations internationales.	incrementalism, small steps policy.
pouvoir alimentaire.	Relations internationales-Agriculture.	food power.
réfugié de la mer, boat people (pluriel)*.	Relations internationales.	boat people (pluriel).

relance, n.f.	Relations internationales.	surge.
scénario tendanciel.	Tous domaines.	business-as-usual scenario.
stratégie de retrait.	Relations internationales-Défense.	exit strategy.
transfert de politiques publiques.	Politique-Relations internationales.	policy transfer.
transfert illégal.	Relations internationales-Droit/Droit international.	extraordinary rendition.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Annexe 11. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 16 janvier 2015

16 janvier 2015

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 83 sur 92

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1429785K

I. – Termes et définitions

contre-rapporteur, n.m.

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Personne désignée par un groupe ou un organisme pour suivre un dossier et présenter ses propres conclusions après avoir pris connaissance du rapport officiel.

Voir aussi : contre-rapport.

Équivalent étranger : shadow rapporteur.

couperet budgétaire

Domaine : Finances-Relations internationales.

Définition : Arrivée à échéance de dispositifs fiscaux ou budgétaires qui entraîne l'application automatique de mesures de restriction.

Note : Le couperet budgétaire est une procédure qui existe aux États-Unis.

Voir aussi : suspension des services publics.

Équivalent étranger : fiscal cliff.

course au droit d'asile

Domaine : Relations internationales-Droit.

Définition : Pratique de certains ressortissants étrangers consistant à déposer parallèlement des demandes d'asile auprès de plusieurs pays ou à comparer les conditions d'accueil offertes par différents pays avant de déposer une demande.

Voir aussi : course au visa.

Équivalent étranger : asylum shopping.

déclinisme, n.m.

Domaine : Politique.

Définition : Courant d'idées selon lequel un pays, un groupe de pays ou une société est en déclin.

Équivalent étranger : declinism.

diplomatie en ligne

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : cyberdiplomatie, n.f.

Définition : Diplomatie qui s'appuie sur les moyens électroniques de communication plutôt que sur l'action des représentations diplomatiques à l'étranger ou les déplacements de diplomates.

Équivalent étranger : cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.

dissident, -e en ligne

Domaine : Politique.

Synonyme : cyberdissident, -e, n.

Définition : Dissident politique qui utilise les moyens de communication électroniques, notamment les réseaux sociaux, pour faire connaître ses opinions ou diffuser des informations.

Voir aussi : cybermilitant.

Équivalent étranger : cyberdissident.

minerai de conflit

Domaine : Relations internationales-Économie générale.

Définition : Minerai stratégique dont la possession et l'exploitation deviennent l'objet de conflits armés.

Voir aussi : minerai stratégique.

Équivalent étranger : conflict mineral.

minerai stratégique

Domaine : Relations internationales-Économie générale.

Définition : Minerai dont la possession et l'exploitation constituent un enjeu économique et politique majeur.

Voir aussi : minerai de conflit.

Équivalent étranger : strategic mineral.

note par points

Domaine : Communication.

Définition : Note constituée d'un ensemble de brefs alinéas introduits par un même signe typographique.

Équivalent étranger : bullet-point paper.

personne exposée à la corruption

Abréviation : PEC.

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Personne qui, en raison des pouvoirs qu'elle détient ou des fonctions qu'elle exerce, peut faire l'objet de tentatives de corruption.

Équivalent étranger : politically exposed person (PEP).

regroupement d'enjeux

Domaine : Relations internationales.

Définition : Procédé consistant, au cours d'une négociation, à traiter ensemble différentes questions en vue de parvenir à un accord global.

Voir aussi : accord global.

Équivalent étranger : issue linkage.

stratégie post-conflit

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Ensemble de mesures politiques, diplomatiques ou militaires planifiées pour être mises en œuvre à l'issue d'un conflit.

Voir aussi : stratégie de retrait.

Équivalent étranger : post-conflict strategy.

suspension des services publics

Domaine : Politique.

Définition : Fermeture provisoire de certains services publics, qui est décidée par les pouvoirs publics lorsque les moyens financiers nécessaires à leur fonctionnement s'avèrent insuffisants.

Voir aussi : couperet budgétaire.

Équivalent étranger : government shutdown.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
asylum shopping.	Relations internationales-Droit.	course au droit d'asile.
bullet-point paper.	Communication.	note par points.
conflict mineral.	Relations internationales-Économie générale.	minerai de conflit.
cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie en ligne, cyberdiplomatie, n.f.
cyberdissident.	Politique.	dissident, -e en ligne, cyberdissident, -e, n.
declinism.	Politique.	déclinisme, n.m.
digital diplomacy, cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, e-diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie en ligne, cyberdiplomatie, n.f.
fiscal cliff.	Finances-Relations internationales.	couperet budgétaire.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
government shutdown.	Politique.	suspension des services publics.
issue linkage.	Relations internationales.	regroupement d'enjeux.
politically exposed person (PEP).	Politique-Relations internationales.	personne exposée à la corruption (PEC).
post-conflict strategy.	Relations internationales-Défense.	stratégie post-conflit.
shadow rapporteur.	Politique-Relations internationales.	contre-rapporteur , n.m.
shadow report.	Politique-Relations internationales.	contre-rapport, n.m.
strategic mineral.	Relations internationales-Économie générale.	minerai stratégique.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
contre-rapport, n.m.	Politique-Relations internationales.	shadow report.
contre-rapporteur , n.m.	Politique-Relations internationales.	shadow rapporteur.
couperet budgétaire.	Finances-Relations internationales.	fiscal cliff.
course au droit d'asile.	Relations internationales-Droit.	asylum shopping.
cyberdiplomatie , n.f., diplomatie en ligne.	Relations internationales.	cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.
cyberdissident , -e, n., dissident , -e en ligne.	Politique.	cyberdissident.
déclinisme , n.m.	Politique.	declinism.
diplomatie en ligne , cyberdiplomatie , n.f.	Relations internationales.	cyber-diplomacy, cyberdiplomacy, digital diplomacy, e-diplomacy.
dissident , -e en ligne, cyberdissident , -e, n.	Politique.	cyberdissident.
minerai de conflit.	Relations internationales-Économie générale.	conflict mineral.
minerai stratégique.	Relations internationales-Économie générale.	strategic mineral.
note par points.	Communication.	bullet-point paper.
personne exposée à la corruption (PEC).	Politique-Relations internationales.	politically exposed person (PEP).
regroupement d'enjeux.	Relations internationales.	issue linkage.
stratégie post-conflit.	Relations internationales-Défense.	post-conflict strategy.
suspension des services publics.	Politique.	government shutdown.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Annexe 12. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 7 mai 2016

7 mai 2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 95 sur 129

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX1610155K

I. – Termes et définitions

diplomatie démultipliée

Domaine : Relations internationales.

Définition : Forme de diplomatie caractérisée par la multiplicité des acteurs reconnus de la vie publique qui participent à sa mise en oeuvre et peuvent être des collectivités locales, des assemblées parlementaires, des autorités religieuses, des organisations non gouvernementales ou encore des entreprises.

Voir aussi : diplomatie d'influence.

Équivalent étranger : multi-track diplomacy.

diplomatie environnementale

Domaine : Environnement-Relations internationales.

Synonyme : Diplomatie de l'environnement.

Définition : diplomatie, ouverte à des partenaires non étatiques, qui porte sur la gestion de biens publics mondiaux environnementaux.

Note :

1. La diplomatie environnementale vise principalement à établir des accords interétatiques concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conservation et le partage des ressources en eau, ou la protection de la biodiversité.

2. On trouve aussi le terme « diplomatie verte », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : bien public mondial.

Équivalent étranger : environmental diplomacy, green diplomacy.

dissensus, n.m.

Antonyme : consensus, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Absence de consensus constatée à l'issue d'une négociation.

Équivalent étranger : dissensus.

guerre tiède

Domaine : Relations internationales.

Définition : Situation de tension très forte entre États, qui altère gravement leurs relations sans exclure la poursuite d'échanges politiques, économiques ou culturels.

Équivalent étranger : lukewarm war.

journalisme participatif

Domaine : Communication/Presse.

Définition : Activité journalistique qui fait appel au public pour la collecte et l'élaboration de l'information.

Équivalent étranger : open journalism.

transition humanitaire

Domaine : Relations internationales.

Définition : Période durant laquelle la responsabilité de l'action humanitaire, menée jusqu'alors dans un pays par des institutions internationales, est transférée progressivement aux autorités nationales ou locales.

Équivalent étranger : humanitarian transition.

zone sécurisée

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Zone protégée où peut se réfugier une population menacée par des combats.

Équivalent étranger : safe area, safe zone.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
dissensus.	Tous domaines.	dissensus , n.m.
environmental diplomacy, green diplomacy.	Environnement-Relations internationales.	diplomatie environnementale, diplomatie de l'environnement.
humanitarian transition.	Relations internationales.	transition humanitaire.
lukewarm war.	Relations internationales.	guerre tiède.
multi-track diplomacy.	Relations internationales.	diplomatie démultipliée.
open journalism.	Communication/Presse.	journalisme participatif.
safe area, safe zone.	Défense-Relations internationales.	zone sécurisée.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
diplomatie de l'environnement, diplomatie environnementale.	Environnement-Relations internationales.	environmental diplomacy, green diplomacy.
diplomatie démultipliée.	Relations internationales.	multi-track diplomacy.
diplomatie environnementale, diplomatie de l'environnement.	Environnement-Relations internationales.	environmental diplomacy, green diplomacy.
dissensus , n.m.	Tous domaines.	dissensus.
guerre tiède.	Relations internationales.	lukewarm war.
journalisme participatif.	Communication/Presse.	open journalism.
transition humanitaire.	Relations internationales.	humanitarian transition.
zone sécurisée.	Défense-Relations internationales.	safe area, safe zone.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Annexe 13. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 13 décembre 2017

13 décembre 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 98 sur 100

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1732595K

I. – Termes et définitions

acteur non étatique

Abréviation : ANE.

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Personne, groupe ou institution intervenant dans la vie nationale ou internationale sans être officiellement mandaté par un État.

Note : Un acteur non étatique peut être une organisation non gouvernementale, une force sociale, un réseau criminel ou terroriste, un média, une firme transnationale ou une agence de notation.

Équivalent étranger : non-governmental actor, non-state actor (NSA).

apolaire, adj.

Domaine : Relations internationales.

Définition : Se dit d'une situation internationale dans laquelle aucun pays ou aucune alliance de pays ne dispose du poids nécessaire pour constituer un pôle dominant de pouvoir et de décision, à l'échelle planétaire.

Équivalent étranger : zeropolar.

avantage connexe

Domaine : Tous domaines.

Synonyme : retombée positive.

Définition : Profit que l'on tire, dans un domaine particulier, d'une transaction ou d'une négociation portant sur d'autres domaines.

Voir aussi : externalité.

Équivalent étranger : co-benefit.

banc arrière (langage professionnel)

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Ensemble des membres des délégations officielles assis en retrait et ne prenant pas place à la table des négociations.

Équivalent étranger : back bench.

cellule de crise

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Structure temporaire chargée de faire face à une crise particulière ; par extension, lieu qui accueille cette structure.

Voir aussi : centre opérationnel stratégique.

Équivalent étranger : crisis center, crisis centre, war room.

centre opérationnel stratégique

Domaine : Relations internationales-Défense.

Définition : Structure permanente destinée à faire face aux situations de crise ou de conflit, à laquelle parviennent les informations utiles à une prise de décision ; par extension, lieu où est installée cette structure.

Note : Dans le domaine de la défense, on parle aussi de « centre de planification et de conduite des opérations ».

Voir aussi : cellule de crise.

Équivalent étranger : command center, command centre, situation center, situation centre, situation room.

conduite en sous-main

Domaine : Relations internationales.

Définition : Action diplomatique menée sans intervention officielle directe.

Équivalent étranger : leadership from behind, leading from behind.

habillage humanitaire

Domaine : Communication-Relations internationales.

Définition : Stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation qui cherche à améliorer son image de marque en se réclamant abusivement de valeurs humanitaires.

Voir aussi : habillage onusien.

Équivalent étranger : empathy washing.

habillage onusien

Domaine : Communication-Relations internationales.

Définition : Stratégie de communication d'une entreprise ou d'une organisation qui cherche à améliorer son image de marque en se réclamant abusivement des valeurs promues par l'Organisation des Nations unies.

Voir aussi : habillage humanitaire.

Équivalent étranger : blue washing.

paix froide

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : paix glacée.

Définition : Situation de tension entre États qui altère leurs relations mais exclut l'engagement de forces.

Voir aussi : guerre tiède.

Équivalent étranger : cold peace.

politique de l'inaction

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Option politique qui, dans une situation donnée, consiste à s'abstenir de toute action.

Voir aussi : scénario tendanciel.

Équivalent étranger : do-nothing policy, do-nothing scenario.

règle de caducité

Domaine : Relations internationales.

Définition : Disposition exceptionnelle, mise en œuvre dans le cadre de l'Organisation des Nations unies, qui permet, quand une des parties ne respecte pas les engagements qu'elle a pris lors d'un accord, de revenir instantanément au *statu quo ante*.

Note : La règle de caducité évite la nécessité d'une nouvelle résolution dont l'adoption pourrait se heurter au droit de veto de l'un des membres permanents de l'Organisation des Nations unies.

Équivalent étranger : snap-back, snapback.

revenant, -e, n.

Domaine : Relations internationales-Politique.

Définition : Citoyen qui revient dans son pays d'origine après avoir combattu dans les rangs d'une organisation terroriste à l'étranger.

Équivalent étranger : returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter.

rigoriste, n.

Domaine : Économie générale.

Définition : Partisan d'une politique de rigueur, voire d'austérité, en réponse à un déséquilibre économique ou budgétaire.

Équivalent étranger : austorian.

saturation compassionnelle

Domaine : Sciences humaines/Sociologie.

Définition : Épuisement de la capacité de compassion de l'opinion publique, qui survient quand on fait appel à elle de façon récurrente et insistante.

Équivalent étranger : compassion fatigue.

stratégie de présence minimale

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Mode d'intervention militaire mettant en œuvre des moyens qui permettent de limiter la présence et l'exposition des forces sur un théâtre d'opérations.

Équivalent étranger : light footprint strategy.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
austerian.	Économie générale.	rigoriste, n.
back bench.	Relations internationales-Politique.	banc arrière (langage professionnel).
blue washing.	Communication-Relations internationales.	habillage onusien.
co-benefit.	Tous domaines.	avantage connexe, retombée positive.
cold peace.	Relations internationales.	paix froide, paix glacée.
command center, command centre, situation center, situation centre, situation room.	Relations internationales-Défense.	centre opérationnel stratégique.
compassion fatigue.	Sciences humaines/Sociologie.	saturation compassionnelle.
crisis center, crisis centre, war room.	Relations internationales-Défense.	cellule de crise.
do-nothing policy, do-nothing scenario.	Relations internationales-Politique.	politique de l'inaction.
empathy washing.	Communication-Relations internationales.	habillage humanitaire.
leadership from behind, leading from behind.	Relations internationales.	conduite en sous-main.
light footprint strategy.	Défense-Relations internationales.	stratégie de présence minimale.
non-governmental actor, non-state actor (NSA).	Relations internationales-Politique.	acteur non étatique (ANE).
returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter.	Relations internationales-Politique.	revenant, -e, n.
situation center, command center, command centre, situation centre, situation room.	Relations internationales-Défense.	centre opérationnel stratégique.
snap-back, snapback.	Relations internationales.	règle de caducité.
war room, crisis center, crisis centre.	Relations internationales-Défense.	cellule de crise.
zeropolar.	Relations internationales.	apolaire, adj.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
acteur non étatique (ANE).	Relations internationales-Politique.	non-governmental actor, non-state actor (NSA).
apolaire, adj.	Relations internationales.	zeropolar.
avantage connexe, retombée positive.	Tous domaines.	co-benefit.
banc arrière (langage professionnel).	Relations internationales-Politique.	back bench.
cellule de crise.	Relations internationales-Défense.	crisis center, crisis centre, war room.
centre opérationnel stratégique.	Relations internationales-Défense.	command center, command centre, situation center, situation centre, situation room.
conduite en sous-main.	Relations internationales.	leadership from behind, leading from behind.
habillage humanitaire.	Communication-Relations internationales.	empathy washing.
habillage onusien.	Communication-Relations internationales.	blue washing.
paix froide, paix glacée.	Relations internationales.	cold peace.
politique de l'inaction.	Relations internationales-Politique.	do-nothing policy, do-nothing scenario.
règle de caducité.	Relations internationales.	snap-back, snapback.
retombée positive, avantage connexe.	Tous domaines.	co-benefit.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
revenant , -e, n.	Relations internationales-Politique.	returned foreign fighter, returnee, returning foreign fighter.
rigoriste , n.	Économie générale.	austrian.
saturation compassionnelle .	Sciences humaines/Sociologie.	compassion fatigue.
stratégie de présence minimale .	Défense-Relations internationales.	light footprint strategy.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Annexe 14. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 3 mai 2019

3 mai 2019

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 91 sur 123

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR1912179K

I. – Termes et définitions

affinitaire, adj.

Domaine : Relations internationales.

Synonyme : homodoxe, adj.

Définition : Se dit d'un groupe de pays qui partagent le même point de vue sur un sujet donné.

Équivalent étranger : like-minded.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « homodoxe » au *Journal officiel* du 15 septembre 2013.

contre-attaque oratoire

Domaine : Communication.

Définition : Procédé rhétorique qui, dans un débat ou une discussion, vise à déstabiliser l'interlocuteur et à éviter de lui répondre en abordant un autre sujet censé le mettre dans l'embarras.

Équivalent étranger : whataboutery, whataboutism.

cyberactiviste, n.

Domaine : Communication-Politique.

Définition : Activiste qui agit dans les réseaux informatiques et recourt notamment au piratage.

Voir aussi : cybermilitant, pirate.

Équivalent étranger : cyberactivist, hacktivist.

cyberdépendance, n.f.

Domaine : Informatique-Sciences humaines/Sociologie.

Synonyme : addiction au numérique.

Définition : État de dépendance psychologique à l'égard des techniques de l'information et de la communication.

Équivalent étranger : cyberaddiction, digital addiction.

égalisateur de puissance

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Moyen permettant d'établir un équilibre entre des États ou d'autres entités politiques de poids inégal.

Note :

1. L'armement nucléaire, par excellence, mais aussi le cyberactivisme ou le renseignement sont des exemples d'égalisateur de puissance.

2. Le terme « égalisateur de puissance » est également utilisé comme adjectif.

Voir aussi : cyberactiviste.

Équivalent étranger : power equalizer.

enquête d'irréprochabilité

Domaine : Politique-Relations internationales.

Définition : Investigation conduite préalablement à la nomination d'un candidat à un poste sensible, notamment politique ou administratif, portant sur différents aspects de sa vie professionnelle et privée.

Voir aussi : personne exposée à la corruption.

Équivalent étranger : vetting process.

façonnage de l'actualité

Domaine : Communication-Politique.

Définition : Action des médias sur la formation de l'opinion publique par le choix des sujets abordés et l'importance qui leur est conférée.

Équivalent étranger : agenda setting.

note blanche

Domaine : Relations internationales-Défense.

Synonyme : blanc, n.m. (langage professionnel).

Définition : Note brève, d'une page le plus souvent, non signée, émanant généralement d'un service de renseignement et rédigée à l'attention de hauts responsables d'un gouvernement ou d'une administration.

Équivalent étranger : –

phrase-choc, n.f.

Domaine : Communication.

Définition : Formule percutante d'un discours ou d'un débat destinée à frapper les esprits et à être reprise par les médias.

Note : L'expression *punch line*, empruntée de l'anglais, est à proscrire.

Équivalent étranger : –

postvérité, n.f.

Domaine : Communication-Sciences humaines.

Définition : Situation dans laquelle l'objectivité et la véracité des faits ont moins d'influence sur la formation de l'opinion publique que le recours à des émotions, à des sentiments ou à des croyances.

Note : La postvérité, qui a cours notamment dans les domaines politiques ou scientifiques, peut avoir pour effet de créer un climat de scepticisme, de relativisme, voire de haine.

Équivalent étranger : posttruth.

technologie civique

Domaine : Politique-Communication.

Définition : Ensemble d'outils numériques conçus pour renforcer la compréhension des institutions par les citoyens et leur participation à la vie démocratique.

Équivalent étranger : civic tech, civic technology.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
agenda setting.	Communication-Politique.	façonnage de l'actualité.
civic tech, civic technology.	Politique-Communication.	technologie civique.
cyberactivist, hacktivist.	Communication-Politique.	cyberactiviste, n.
cyberaddiction, digital addiction.	Informatique-Sciences humaines/Sociologie.	cyberdépendance, n.f., addiction au numérique.
hacktivist, cyberactivist.	Communication-Politique.	cyberactiviste, n.
like-minded.	Relations internationales.	affinitaire, adj., homodoxe, adj.
posttruth.	Communication-Sciences humaines.	postvérité, n.f.
power equalizer.	Politique-Relations internationales.	égalisateur de puissance.
vetting process.	Politique-Relations internationales.	enquête d'irréprochabilité.
whataboutery, whataboutism.	Communication.	contre-attaque oratoire.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
addiction au numérique, cyberdépendance, n.f.	Informatique-Sciences humaines/Sociologie.	cyberaddiction, digital addiction.
affinitaire, adj., homodoxe, adj.	Relations internationales.	like-minded.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
blanc , n.m. (langage professionnel), note blanche .	Relations internationales-Défense.	
contre-attaque oratoire .	Communication.	whataboutery, whataboutism.
cyberactiviste , n.	Communication-Politique.	cyberactivist, hacktivist.
cyberdépendance , n.f., addiction au numérique .	Informatique-Sciences humaines/Sociologie.	cyberaddiction, digital addiction.
égalisateur de puissance .	Politique-Relations internationales.	power equalizer.
enquête d'irréprochabilité .	Politique-Relations internationales.	vetting process.
façonnage de l'actualité .	Communication-Politique.	agenda setting.
homodexe , adj., affinitaire , adj.	Relations internationales.	like-minded.
note blanche , blanc , n.m. (langage professionnel).	Relations internationales-Défense.	
phrase-choc , n.f.	Communication.	
postvérité , n.f.	Communication-Sciences humaines.	posttruth.
technologie civique .	Politique-Communication.	civic tech, civic technology.
<p>(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Annexe 15. Vocabulaire des Affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés) du 15 septembre 2020

15 septembre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 60 sur 80

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales
(liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2023143K

I. – Termes et définitions

bras de fer

Domaine : COMMUNICATION-POLITIQUE.

Définition : Tactique d'intimidation qui vise à faire céder l'adversaire en lui laissant croire qu'il se heurte à une détermination infaillible.

Équivalent étranger : chicken game.

cagoules noires

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : bloc noir.

Définition : Groupe d'individus cagoulés et vêtus de noir qui recourt, à la faveur de manifestations sur la voie publique, à des actions violentes concertées, notamment contre des symboles des pouvoirs politiques et économiques.

Note : Le terme « cagoule noire » (n.), au singulier, peut désigner le membre d'un tel groupe.

Équivalent étranger : black bloc.

démocrature, n.f.

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : démocratie illibérale.

Définition : Régime politique qui, tout en respectant les règles formelles de la démocratie, notamment en matière d'élections, restreint les libertés publiques ou individuelles comme le fait une dictature.

Équivalent étranger : illiberal democracy.

endiguement, n.m.

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Stratégie diplomatique qui vise à circonscrire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique.

Voir aussi : refoulement.

Équivalent étranger : containment.

migrant, -e climatique

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.

Définition : Personne amenée à quitter son lieu d'habitation en raison d'un changement climatique qui bouleverse ses conditions de vie.

Note : Le migrant climatique est un migrant environnemental.

Voir aussi : migrant environnemental.

Équivalent étranger : climate change migrant, climate migrant.

migrant, -e environnemental, -e

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.

Définition : Personne amenée à quitter son lieu d'habitation en raison de phénomènes environnementaux qui bouleversent ses conditions de vie.

Note : La pollution des terres ou un séisme sont des exemples de phénomènes environnementaux qui peuvent contraindre une personne à quitter son lieu d'habitation.

Voir aussi : migrant climatique.

Équivalent étranger : environmental migrant.

migration de retour

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Synonyme : retour au pays.

Définition : Migration de personnes dans le pays dont elles-mêmes ou leurs ascendants sont originaires.

Équivalent étranger : remigration, return migration.

millénial, -e, n.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Enfant du numérique qui a atteint l'âge adulte au début du nouveau millénaire.

Note : Pluriel : milléniaux.

Voir aussi : enfant du numérique.

Équivalent étranger : millennial.

refoulement, n.m.

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Stratégie diplomatique qui vise non seulement à endiguer mais encore à réduire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique.

Voir aussi : endiguement.

Équivalent étranger : roll back.

résurgence, n.f.

Domaine : TOUS DOMAINES.

Synonyme : effet de rebond.

Définition : Situation dans laquelle un problème que l'on croyait avoir résolu en un endroit réapparaît ailleurs.

Équivalent étranger : balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).

urbicide, n.m.

Domaine : POLITIQUE-CULTURE.

Définition : Destruction délibérée, lors d'un conflit, de tout ou partie d'une ville en tant qu'objectif plus symbolique que militaire.

Équivalent étranger : urbicide.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).	TOUS DOMAINES.	résurgence, n.f., effet de rebond.
black bloc.	POLITIQUE.	cagoules noires, bloc noir.
chicken game.	COMMUNICATION-POLITIQUE.	bras de fer.
climate change migrant, climate migrant.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	migrant, -e climatique.
containment.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	endiguement, n.m.
efecto cucaracha (Esp.), balloon effect.	TOUS DOMAINES.	résurgence, n.f., effet de rebond.
environmental migrant.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	migrant, -e environnemental, -e.
illiberal democracy.	POLITIQUE.	démocrature, n.f., démocratie illibérale.
millennial.	TOUS DOMAINES.	millénial, -e, n.
remigration, return migration.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	migration de retour, retour au pays.
roll back.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	refoulement, n.m.
urbicide.	POLITIQUE-CULTURE.	urbicide, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bloc noir, cagoules noires.	POLITIQUE.	black bloc.
bras de fer.	COMMUNICATION-POLITIQUE.	chicken game.
cagoules noires, bloc noir.	POLITIQUE.	black bloc.
démocrature, n.f., démocratie illibérale.	POLITIQUE.	illiberal democracy.
effet de rebond, résurgence, n.f.	Tous DOMAINES.	balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).
endiguement, n.m.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	containment.
migrant, -e climatique.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	climate change migrant, climate migrant.
migrant, -e environnemental, -e.	RELATIONS INTERNATIONALES-ENVIRONNEMENT.	environmental migrant.
migration de retour, retour au pays.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	remigration, return migration.
millénial, -e, n.	Tous DOMAINES.	millennial.
refoulement, n.m.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	roll back.
résurgence, n.f., effet de rebond.	Tous DOMAINES.	balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).
retour au pays, migration de retour.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	remigration, return migration.
urbicide, n.m.	POLITIQUE-CULTURE.	urbicide.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Vocabulaire des relations internationales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNR2218232K

I. – Termes et définitions

autonomie stratégique ouverte

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Fait, pour un pays ou pour un ensemble de pays, de disposer des moyens de préserver ses intérêts vitaux, tout en poursuivant les échanges et la coopération avec d'autres pays.

Note : Le concept d'autonomie stratégique ouverte est apparu au sein de l'Union européenne.

Équivalent étranger : open strategic autonomy.

clause de rétroaction

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Clause d'un accord selon laquelle les parties conviennent de revenir automatiquement à la situation antérieure si l'une d'entre elles ne respecte pas ses engagements.

Équivalent étranger : snap-back, snapback.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « règle de caducité » au *Journal officiel* du 13 décembre 2017.

démocratie écologiste

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : démocratie écocentrée.

Définition : Démocratie qui définit ses orientations en accordant la priorité à l'écologie.

Équivalent étranger : ecocentric democracy, ecodemocracy.

désoccidentalisation, n.f.

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Érosion des valeurs, de la puissance ou de l'influence de l'Occident dans le monde ou dans une partie du monde.

Équivalent étranger : westlessness.

État profond

Domaine : POLITIQUE.

Synonyme : État souterrain.

Définition : Ensemble de personnes, généralement soutenues par des groupes d'intérêt, dont on suppose que les rôles clés au sein de l'État leur permettent d'influencer discrètement la politique gouvernementale ou de contrecarrer sa mise en œuvre.

Équivalent étranger : deep state.

extractivisme, n.m.

Domaine : POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Exploitation massive de ressources naturelles, notamment minières.

Voir aussi : néoextractivisme.

Équivalent étranger : extractivism, extractivismo (Esp.), extrativismo (Port.).

gouvernance multipartite

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Synonyme : gouvernance multiacteur.

Définition : Gouvernance qui associe diverses parties prenantes.

Note : Dans une gouvernance multipartite, l'État est une partie prenante parmi d'autres.

Équivalent étranger : multistakeholderism.

néoextractivisme, n.m.

Domaine : POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.

Définition : Modèle de développement fondé sur l'extractivisme, mis en œuvre par un État au service de sa politique de redistribution sociale.

Voir aussi : extractivisme.

Équivalent étranger : neo-extractivismo (Esp.), neo-extrativismo (Port.).

pouvoir de manipulation

Domaine : POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Capacité d'un État à manipuler les opinions publiques d'autres États, notamment par l'usage d'infox.

Voir aussi : contrefaçon d'opinion, infox.

Équivalent étranger : sharp power.

tournant décisif

Domaine : TOUS DOMAINES.

Définition : Évènement ou élément nouveau qui marque un changement radical de situation.

Équivalent étranger : game changer.

transnationalisme, n.m.

Domaine : RELATIONS INTERNATIONALES.

Définition : Mode d'action et d'organisation de groupes non étatiques dont les activités se développent sans considération des frontières nationales.

Équivalent étranger : transnationalism.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
deep state.	POLITIQUE.	État profond, État souterrain.
ecocentric democracy, ecodemocracy.	POLITIQUE.	démocratie écologiste, démocratie écocentree.
extractivism, extractivismo (Esp.), extrativismo (Port.).	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	extractivisme, n.m.
game changer.	TOUS DOMAINES.	tournant décisif.
multistakeholderism.	RELATIONS INTERNATIONALES.	gouvernance multipartite, gouvernance multiacteur.
neo-extractivismo (Esp.), neo-extrativismo (Port.).	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	néoextractivisme, n.m.
open strategic autonomy.	RELATIONS INTERNATIONALES.	autonomie stratégique ouverte.
sharp power.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	pouvoir de manipulation.
snap-back, snapback.	RELATIONS INTERNATIONALES.	clause de rétroaction.
transnationalism.	RELATIONS INTERNATIONALES.	transnationalisme, n.m.
westlessness.	RELATIONS INTERNATIONALES.	désoccidentalisation, n.f.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
autonomie stratégique ouverte.	RELATIONS INTERNATIONALES.	open strategic autonomy.
clause de rétroaction.	RELATIONS INTERNATIONALES.	snap-back, snapback.
démocratie écologiste, démocratie écocentree.	POLITIQUE.	ecocentric democracy, ecodemocracy.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
désoccidentalisation, n.f.	RELATIONS INTERNATIONALES.	westlessness.
État profond, État souterrain.	POLITIQUE.	deep state.
extractivisme, n.m.	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	extractivism, extractivismo (Esp.), extrativismo (Port.).
gouvernance multipartite, gouvernance multiacteur.	RELATIONS INTERNATIONALES.	multistakeholderism.
néoextractivisme, n.m.	POLITIQUE-ÉCONOMIE GÉNÉRALE.	neo-extractivismo (Esp.), neo-extrativismo (Port.).
pouvoir de manipulation.	POLITIQUE-RELATIONS INTERNATIONALES.	sharp power.
tourant décisif.	TOUTS DOMAINES.	game changer.
transnationalisme, n.m.	RELATIONS INTERNATIONALES.	transnationalism.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Annexe 17. Histogrammes de la répartition des prises de parole par date pour chaque année représentée dans le corpus

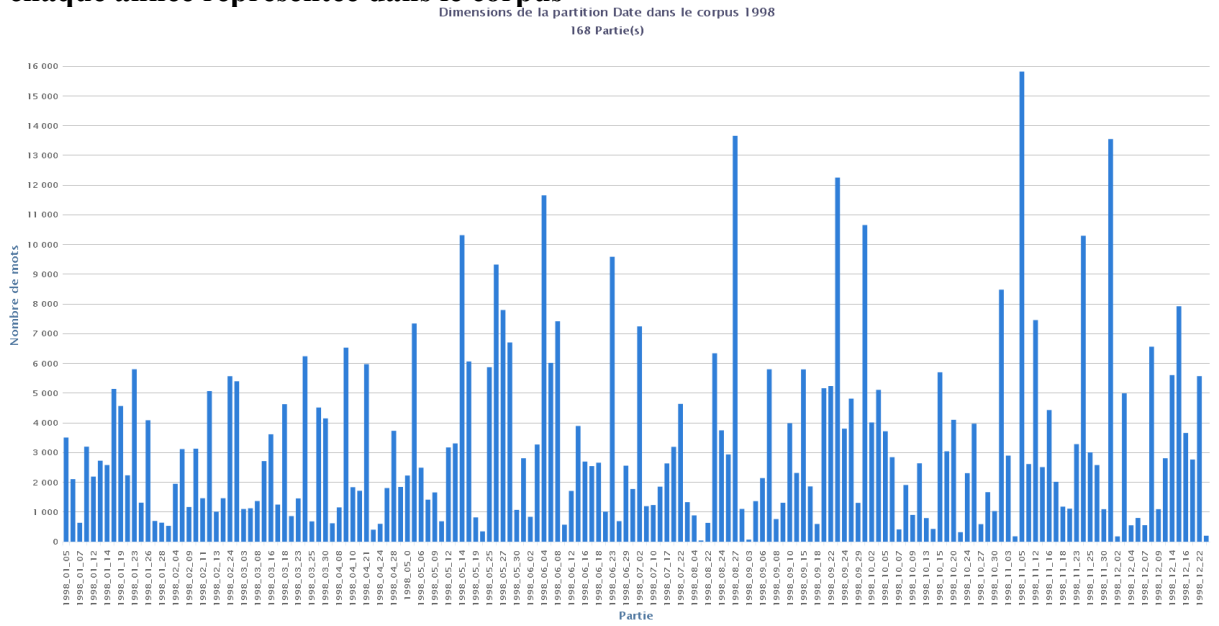


Figure 75 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 1998

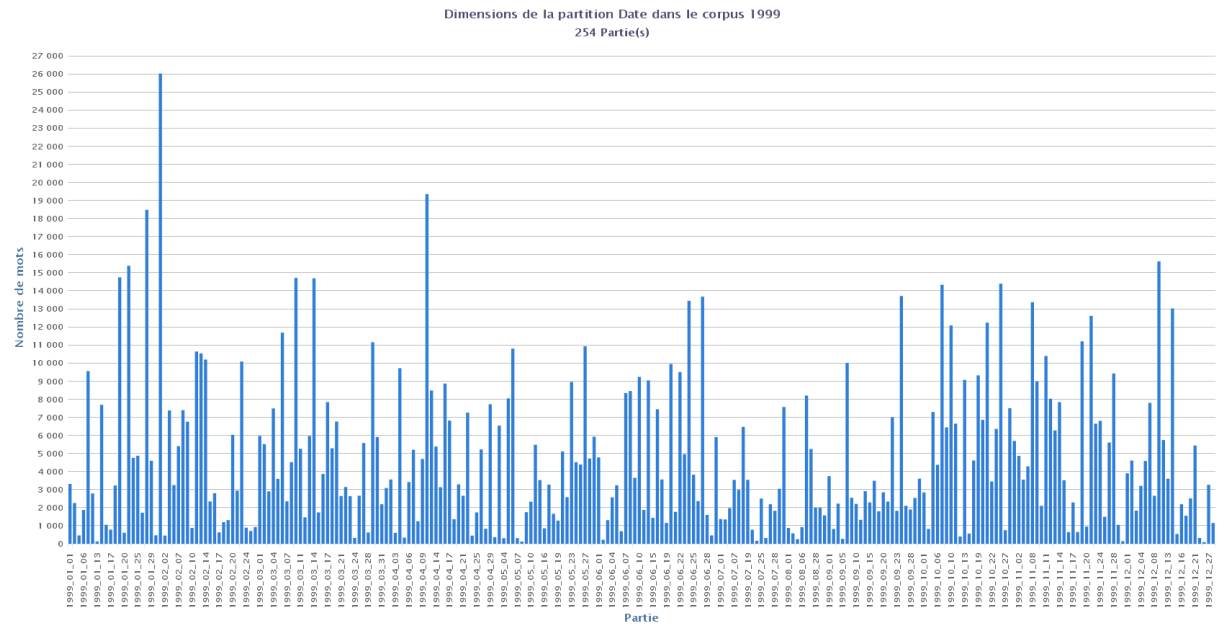


Figure 76 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 1999

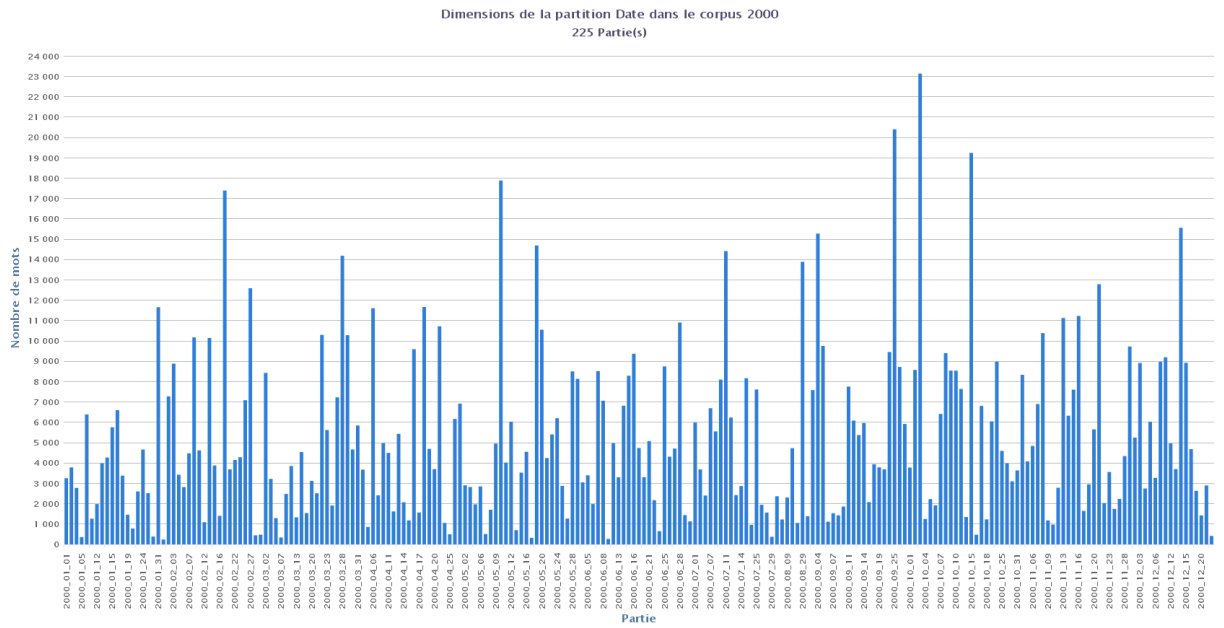


Figure 77 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2000

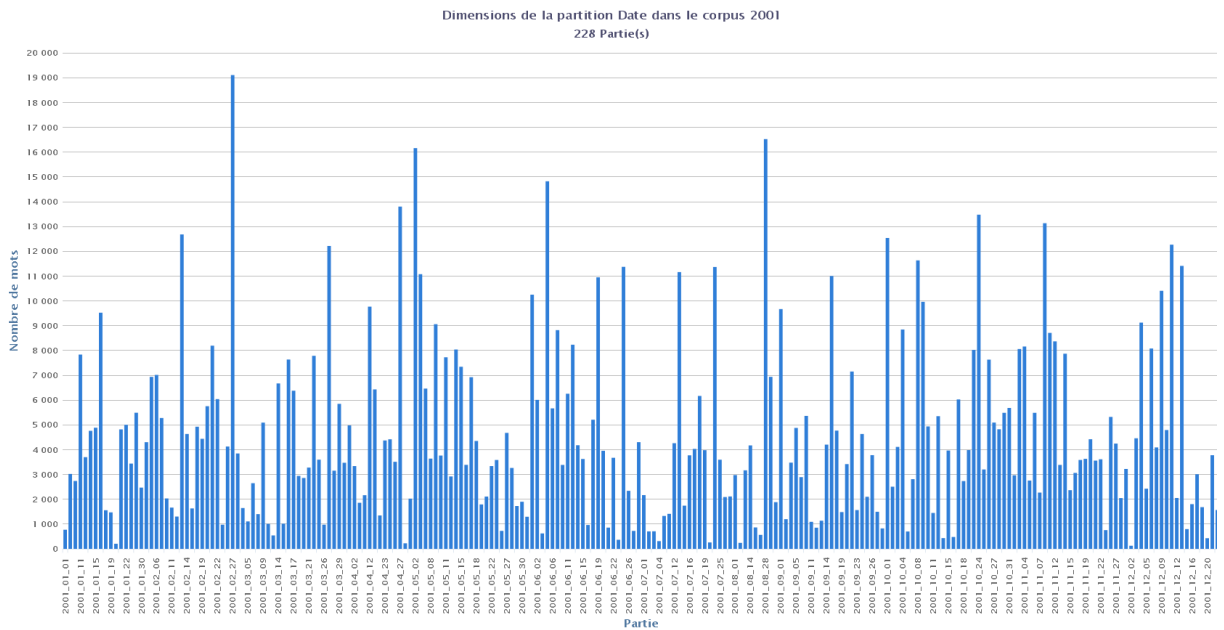


Figure 78 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2001

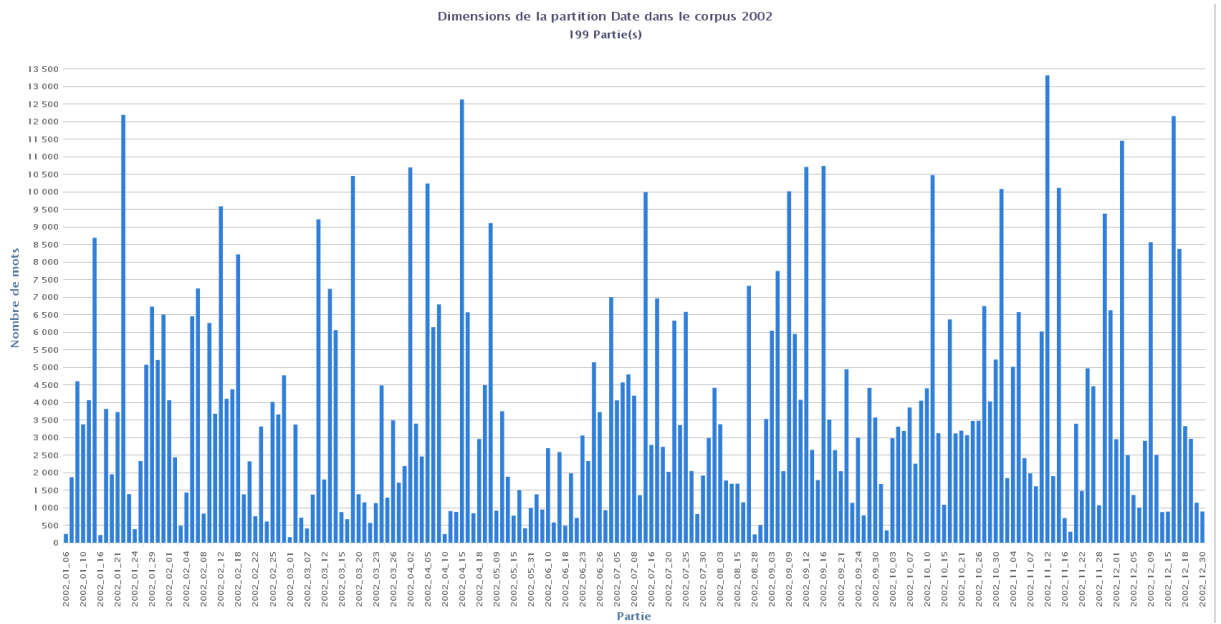


Figure 79 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2002

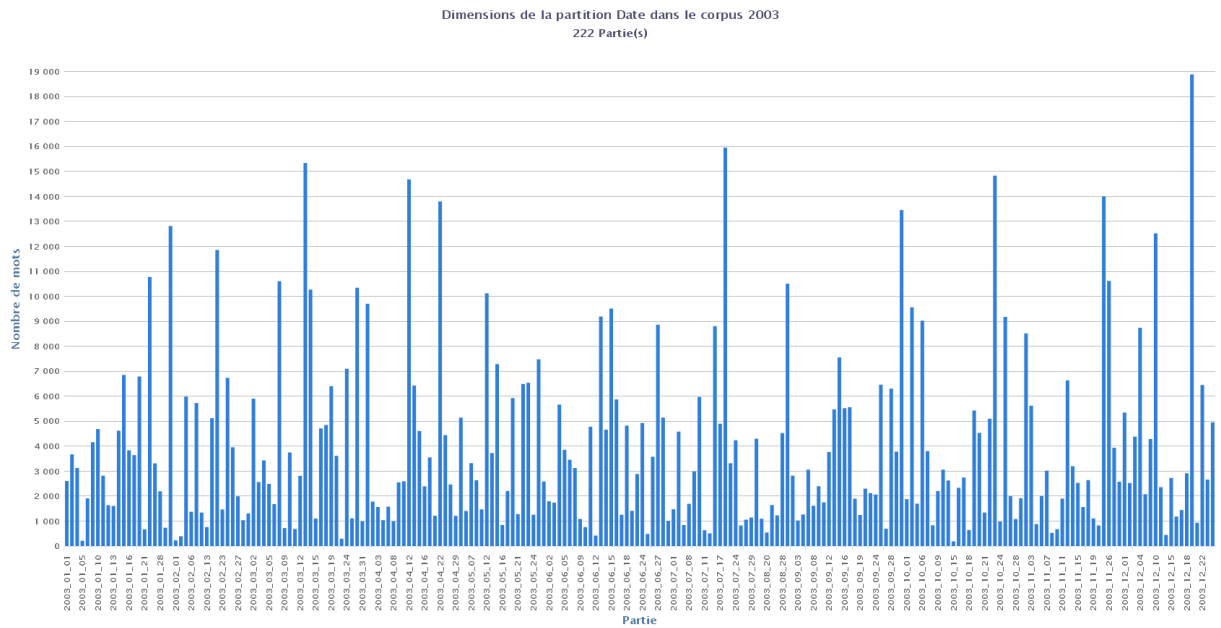


Figure 80 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2003

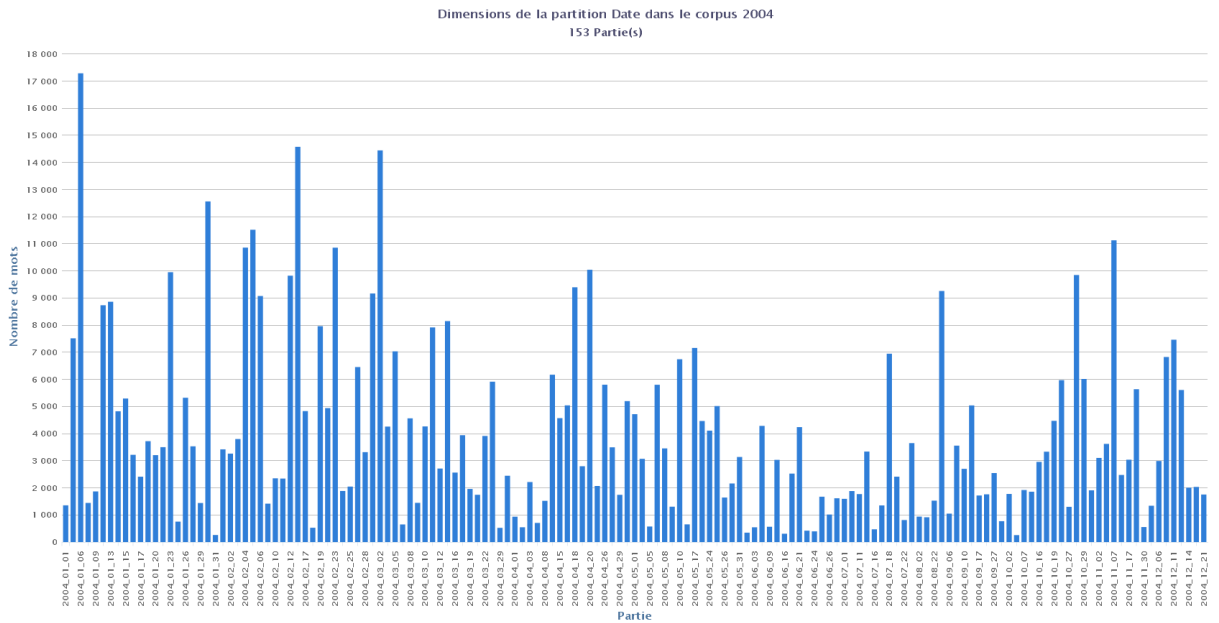


Figure 81 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2004

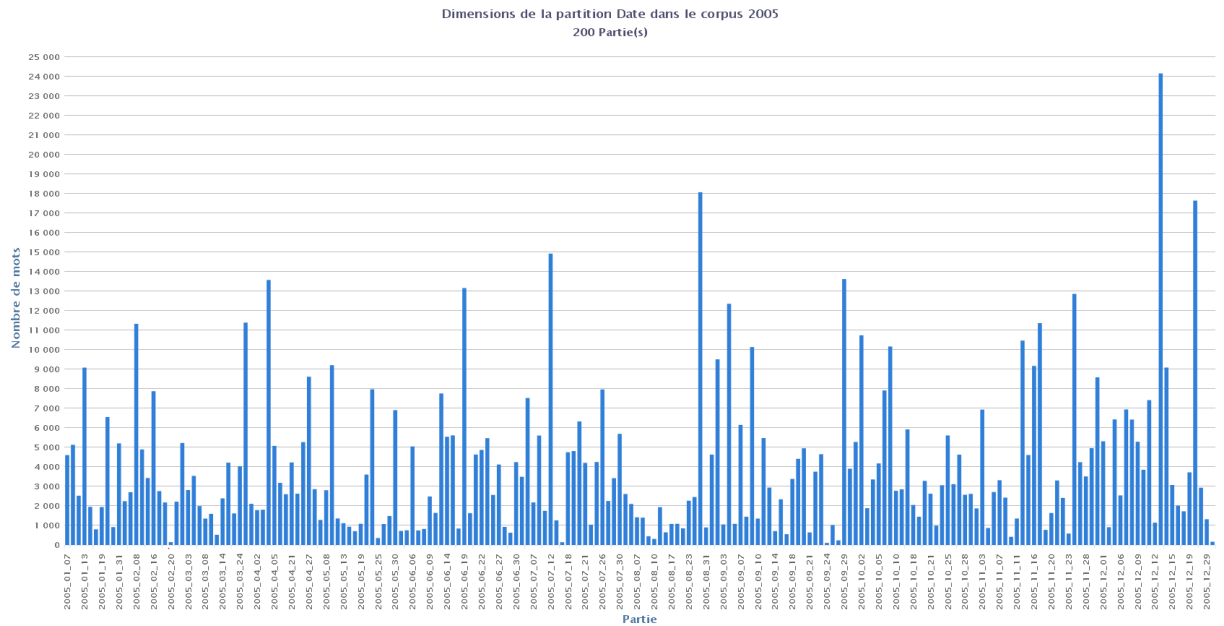


Figure 82 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2005

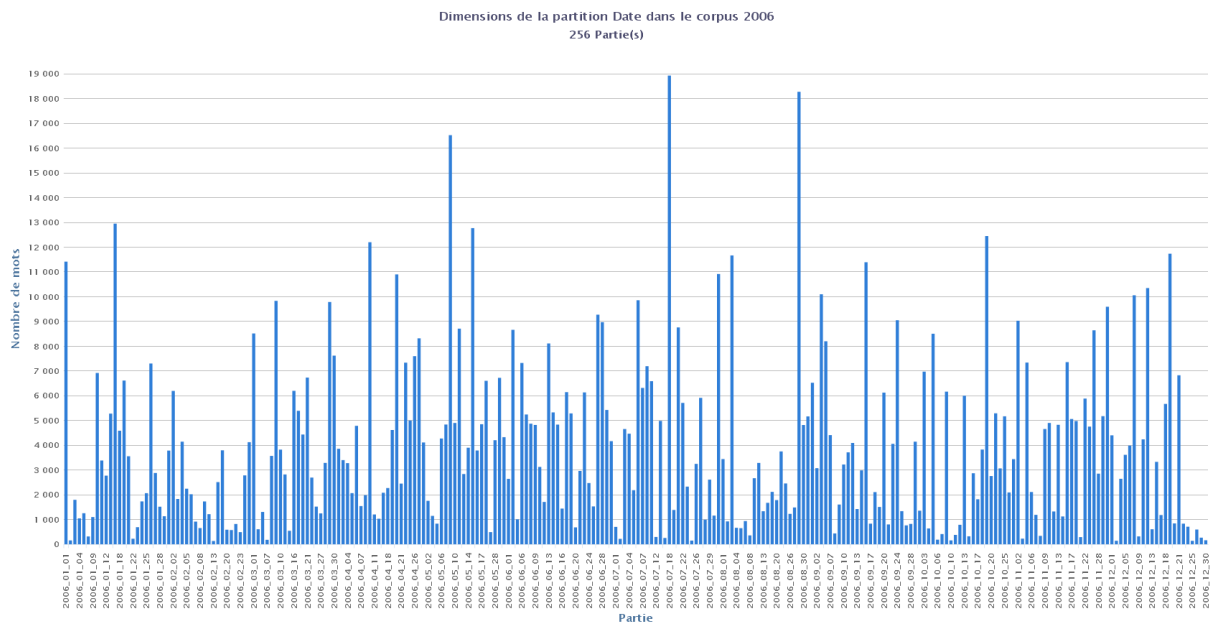


Figure 83 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2006

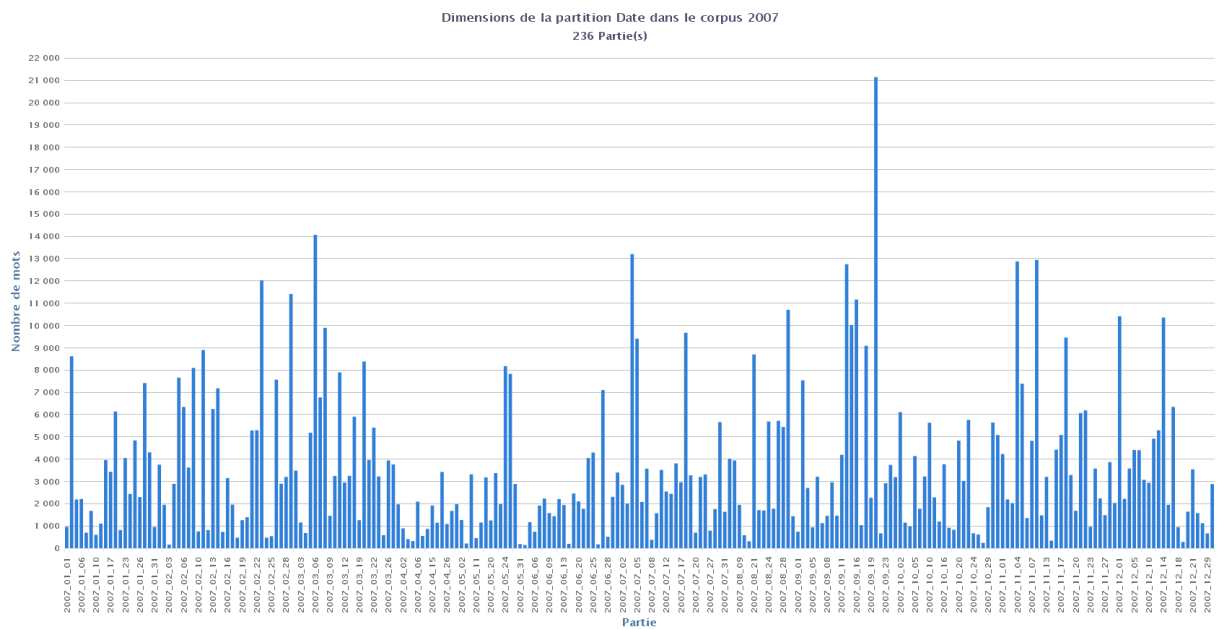


Figure 84 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2007

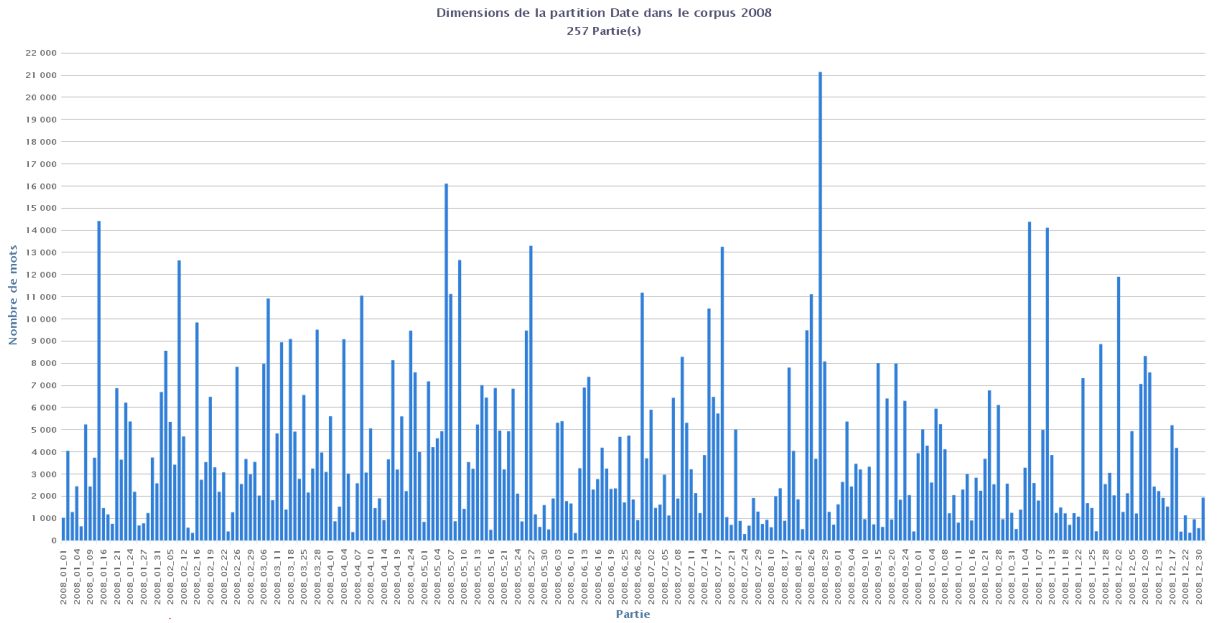


Figure 85 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2008

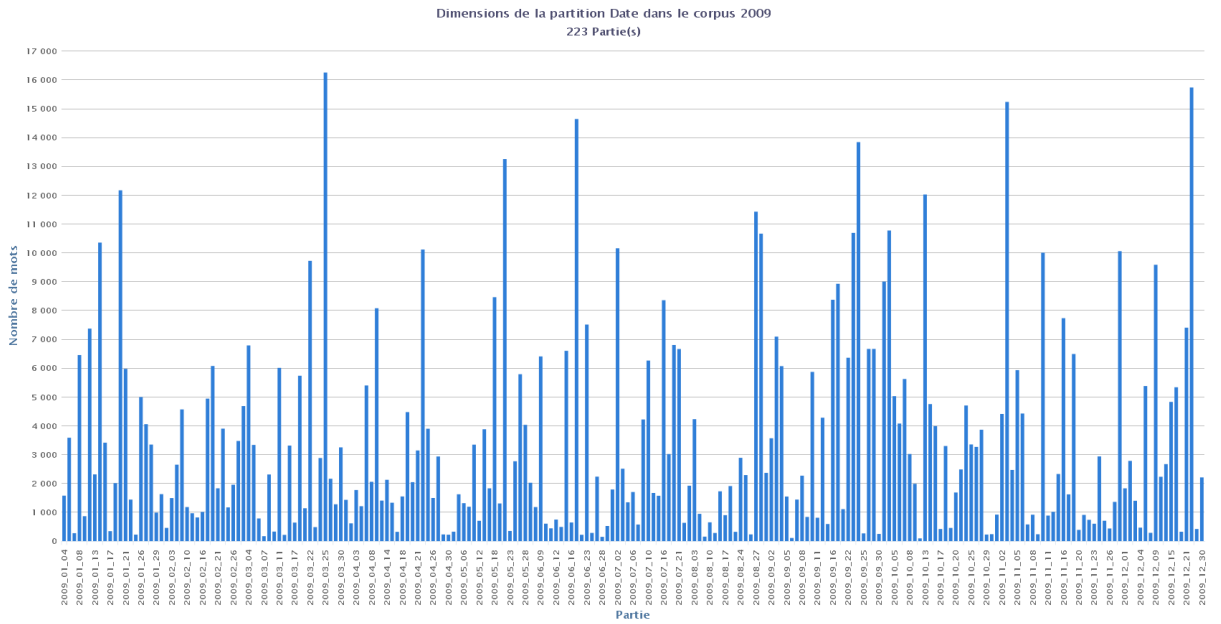


Figure 86 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2009

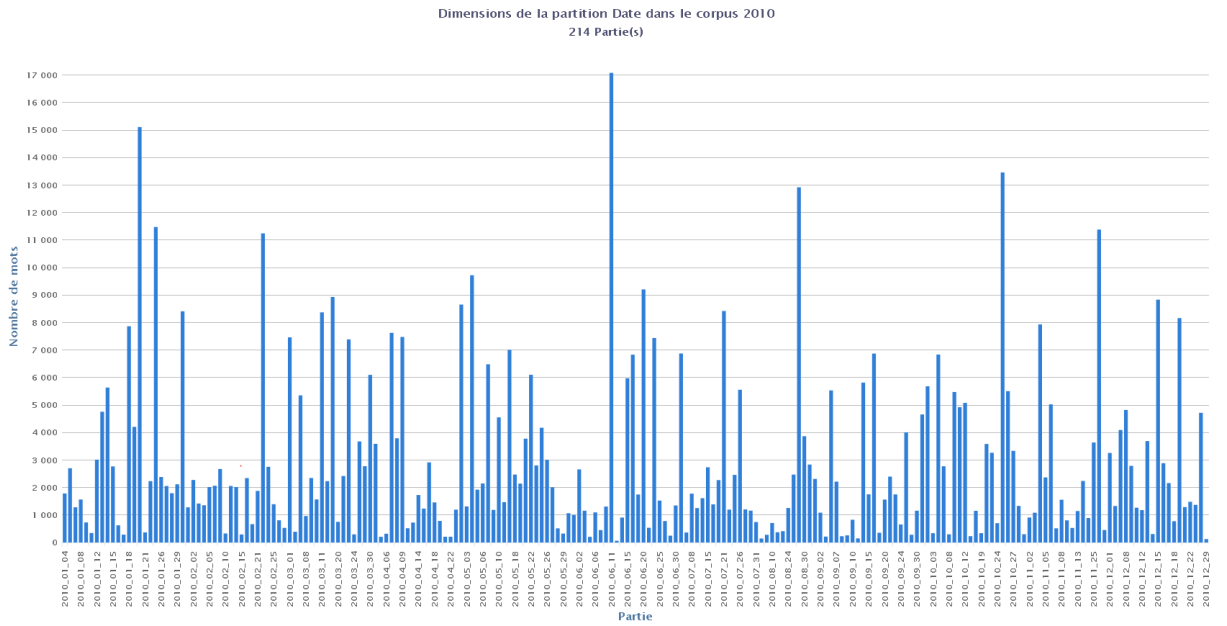


Figure 87 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2010

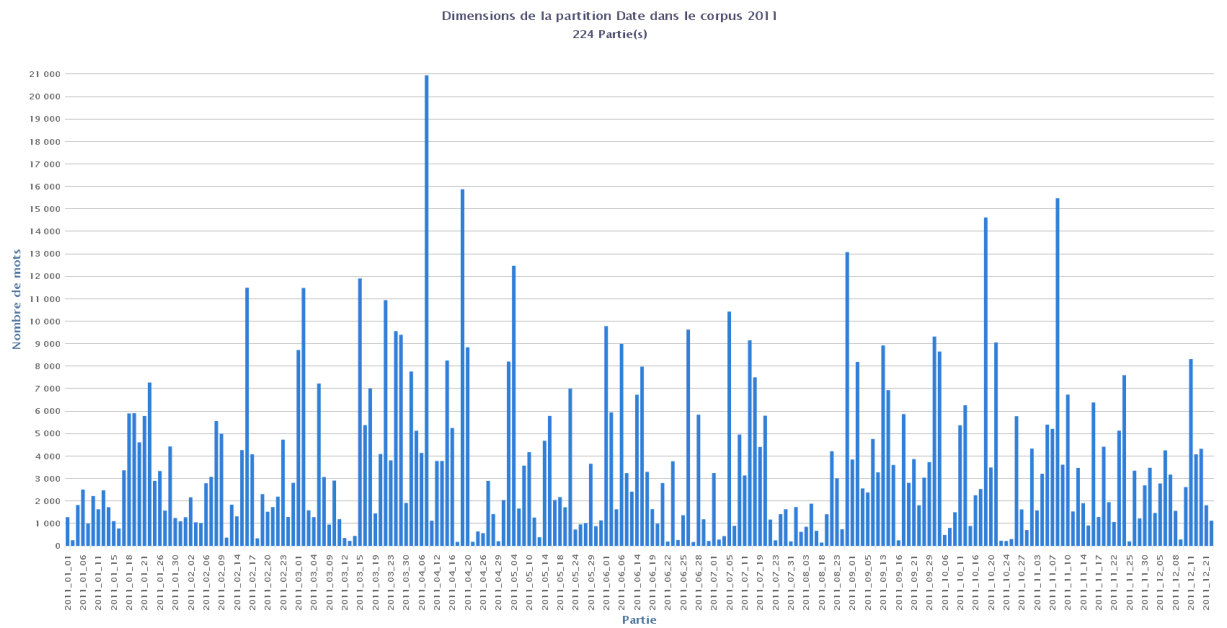


Figure 88 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2011

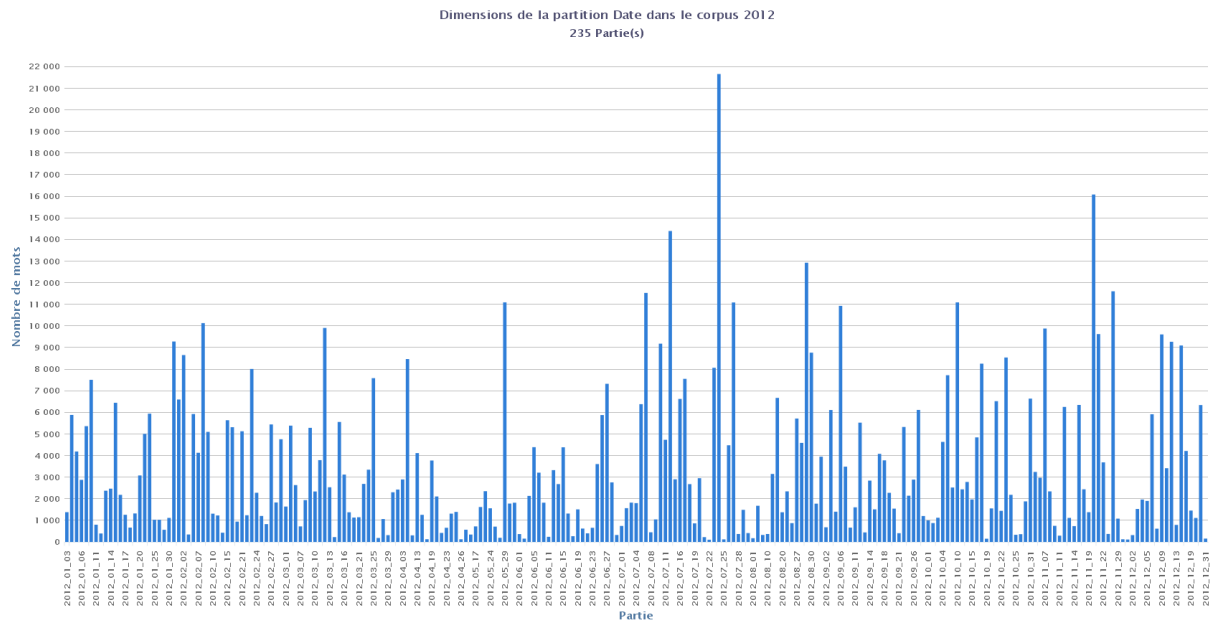


Figure 89 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2012

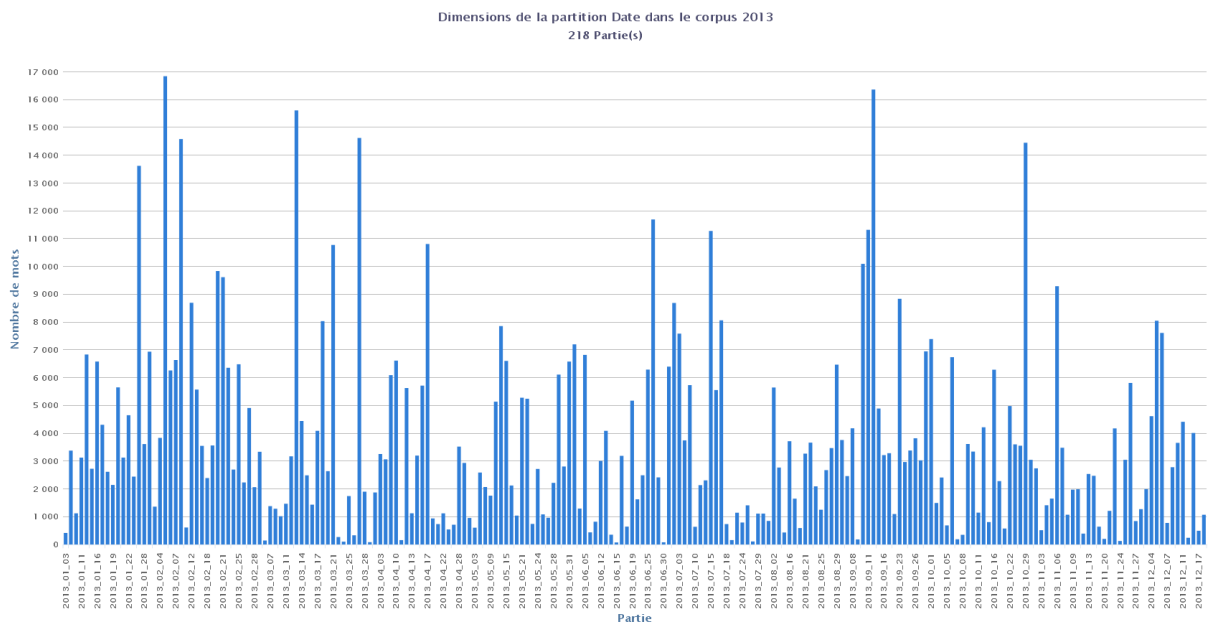


Figure 90 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2013

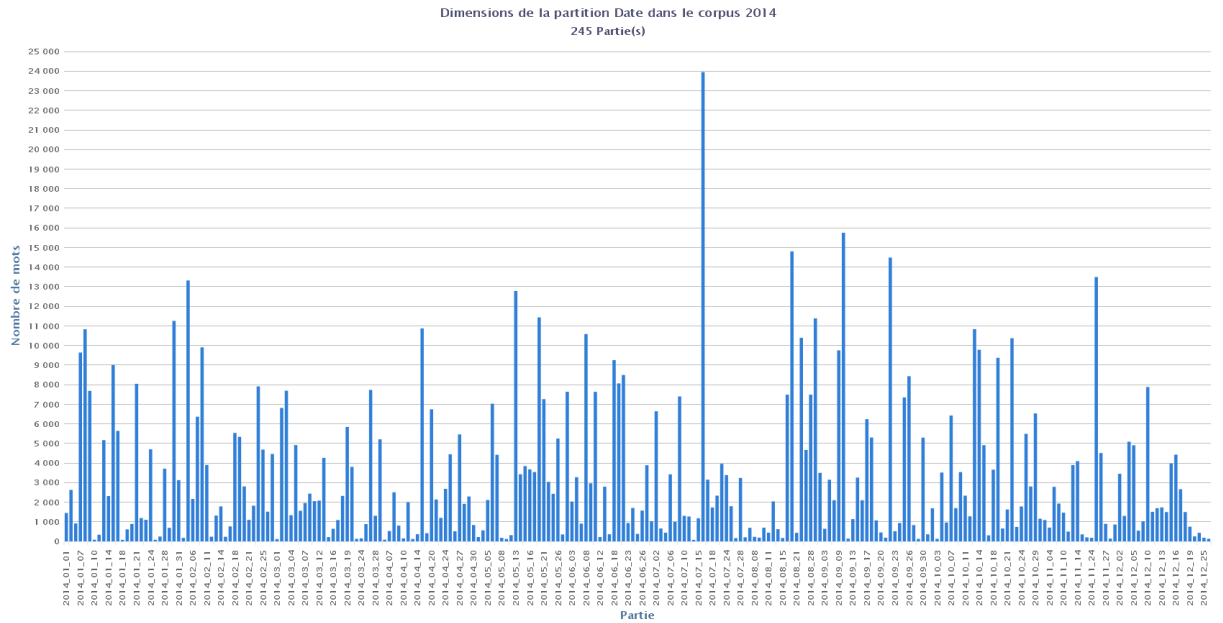


Figure 91 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2014

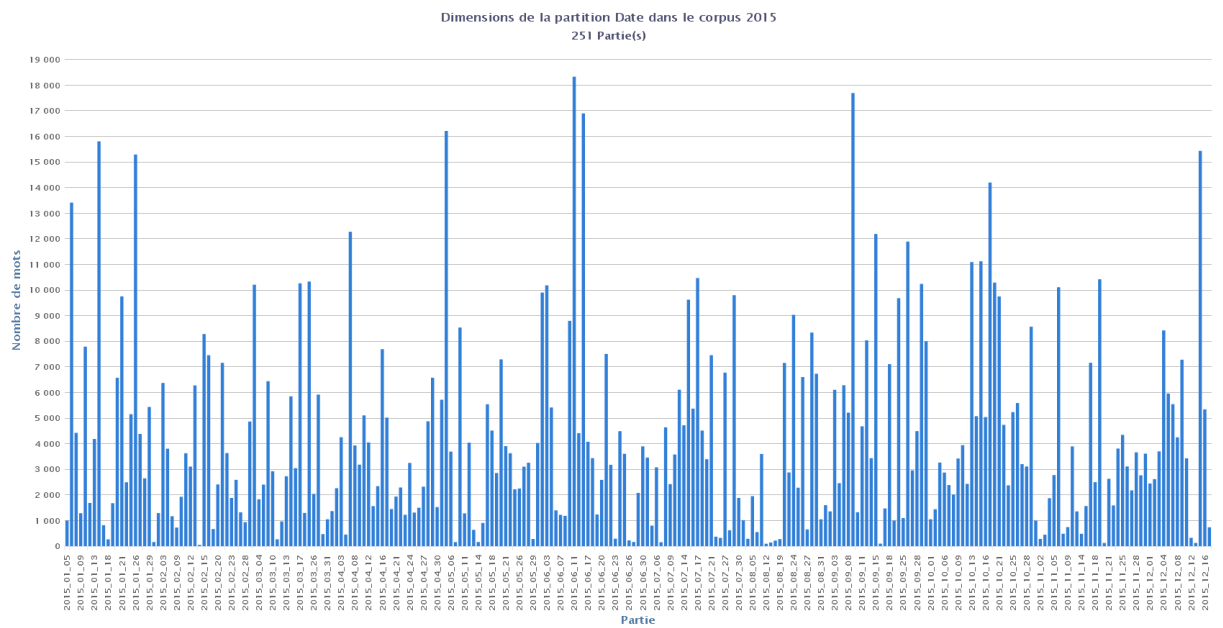


Figure 92 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2015

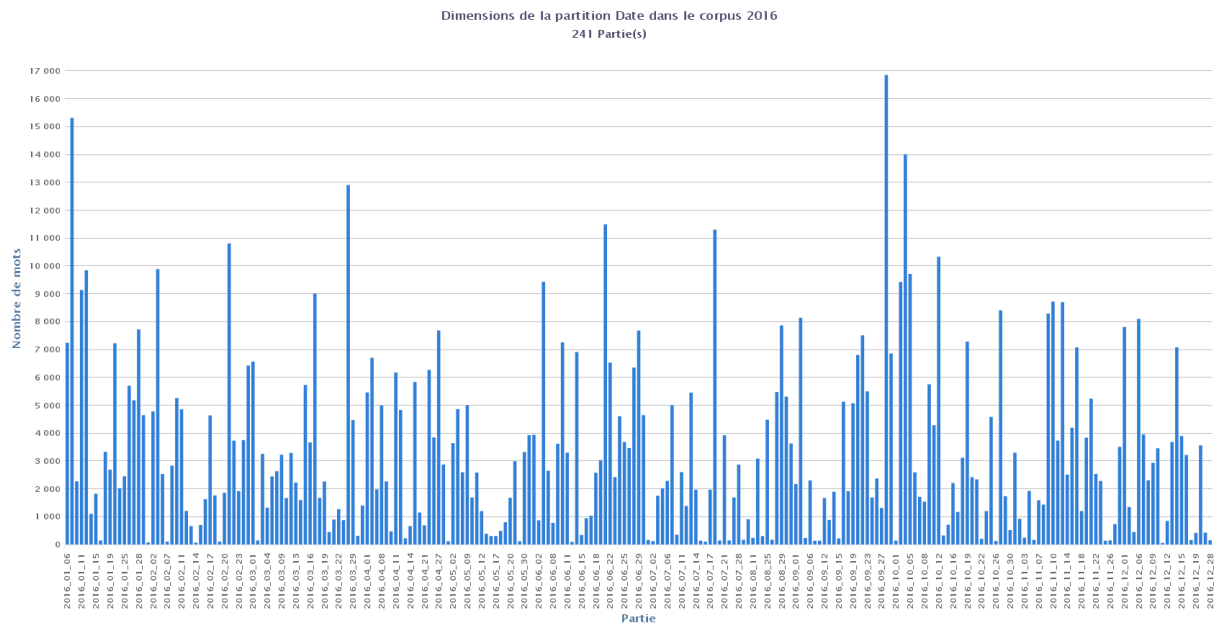


Figure 93 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2016

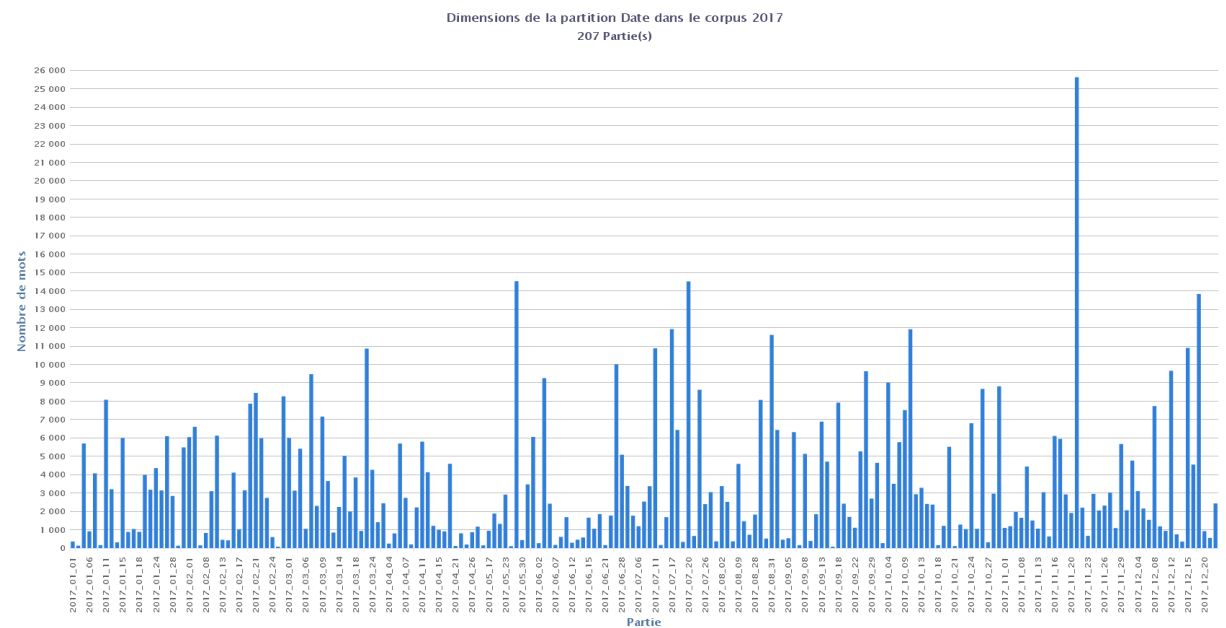


Figure 94 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2017

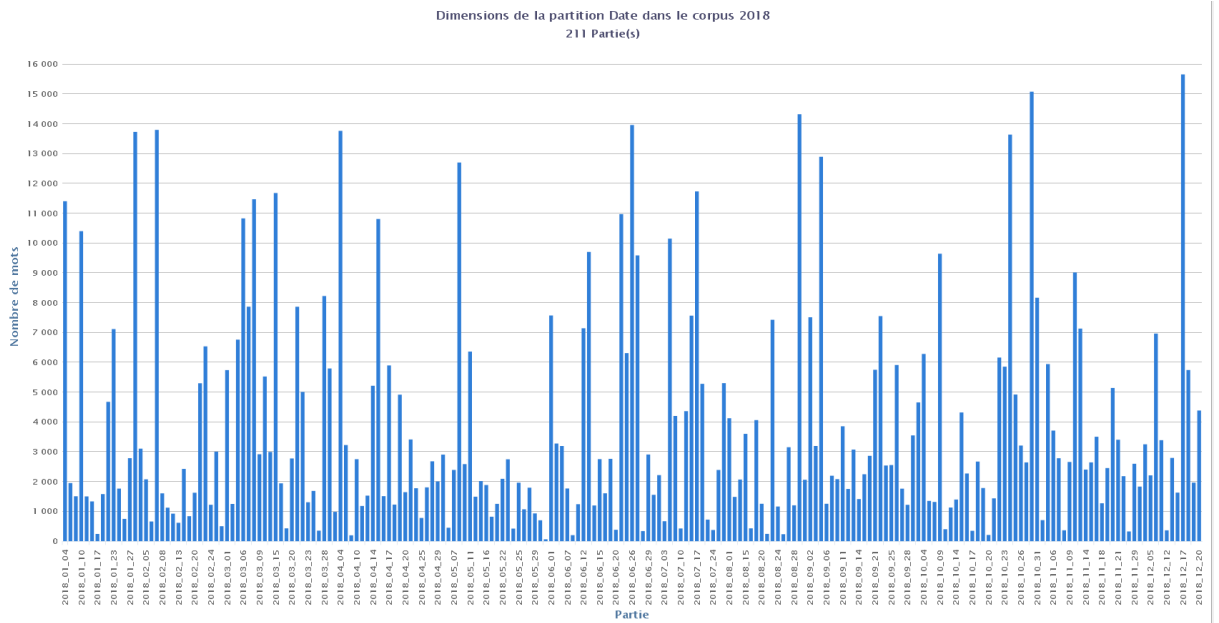


Figure 95 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2018

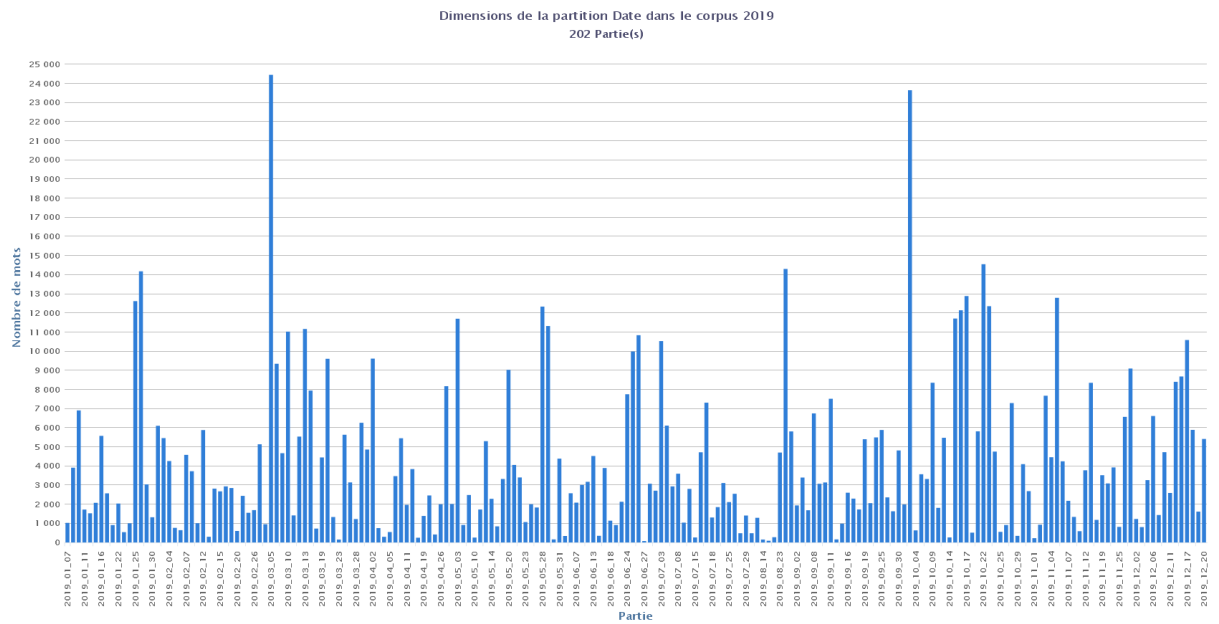


Figure 96 - Répartition des prises de parole par date pour l'année 2019